This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

The University of Chicago
Libraries

GIFT OF
JULIUS ROSENWALD

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

S. 60778

Digitized by Google

Digitized by Google

A Monsieur Edouard Laboulaye

membre de l'Institut

hommage respectueux

Jean Poulon

JACME IER

LE CONQUÉRANT

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR LA MAISON DE BARCELONE

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARIES

JACME Ier

LE CONQUÉRANT

ROI D'ARAGON

COMTE DE BARCELONE, SEIGNEUR DE MONTPELLIER

D'APRÈS LES CHRONIQUES ET LES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

CH. DE TOURTOULON

PREMIÈRE PARTIE

La Jeunesse de Jacme le Conquérant

MONTPELLIER

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE DE GRAS, ÉDITEUR

MDCCCLXIII

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARIES

JP129
.T7

Hist.
(Rosenwald '29 Misc. Fund)
2 vols.

Digitized by Google

894465

AVANT-PROPOS

La maison de Barcelone-Aragon est une dynastie française durant les quatre premiers siècles de son existence, et son histoire se lie étroitement à celle des belles provinces qui s'étendent sur les côtes méditerranéennes, entre les Pyrénées et les Alpes.

Si quelqu'un songeait enfin à combler une regrettable lacune, en écrivant l'histoire de la France du Midi; si, mettant à profit les travaux des historiens du Languedoc, de la Provence, et, en particulier, le monument impérissable auquel le bénédictin D. Vaissète a attaché son nom, on voulait rechercher sous les événements les causes qui les ont produits, tenir

Digitized by Google

compte de l'état intellectuel et moral de nos vieilles populations méridionales, de leurs tendances, de leurs aspirations; décrire les origines, le développement, les transformations et l'extinction de leurs nationalités, on se trouverait, durant une longue période, en présence de la maison de Barcelone, qui a disputé aux comtes de Toulouse l'honneur de dominer le mouvement national de nos provinces.

Placés, par la situation géographique de leurs domaines primitifs, dans une position intermédiaire entre la France et l'Espagne, les comtes de Barcelone voyaient deux rôles bien différents s'offrir simultanément à leur ambition : d'un côté des Pyrénées, le vœu national les obligeait à reconquérir pied à pied sur l'islamisme la terre espagnole, séparée violemment du monde chrétien; de l'autre, leur propre intérêt les engageait à opposer une résistance énergique aux envahissements de la France du Nord, et à sauvegarder les institutions et la civilisation méridionales.

S'ils eussent pu suffire à cette double tâche, ils seraient devenus les plus puissants et les plus glorieux souverains de l'Europe; mais c'était plus que ne pouvait une force humaine. La grande nation française devait se former malgré tous les obstacles; ces obstacles mêmes devaient concourir à son affermissement, en empêchant une irruption trop brusque de l'élément septentrional, qui eût submergé la civilisation du

Digitized by Google

Midi, et en forçant, au contraire, l'influence française, dans sa marche pénible au sud de la Loire, à se combiner avec l'élément national des pays de la *langue d'oc*.

Privé de l'unité d'impulsion et de centre qui lui était nécessaire pour constituer un tout homogène et vivace, le Midi devait succomber. La maison de Toulouse, qui n'avait de raison d'être que comme tête de la nationalité qu'elle représentait, devait finir avec la cause à laquelle elle était étroitement liée; la maison de Barcelone, après une suprême tentative pour sauver sa prépondérance au nord des Pyrénées, tourna toute son activité vers la Péninsule et abdiqua son rôle de maison française pour travailler à son agrandissement comme dynastie espagnole. Cette abdication, c'est Jacme Ier qui la signa avec le traité de Corbeil, en 1258.

Le règne éclatant de ce souverain marque donc une époque capitale dans l'histoire du midi de la France. Jacme le Conquérant est le dernier prince français de la maison de Barcelone. Ses descendants, maîtres encore de quelques domaines en deçà des Pyrénées, ne sont plus que des princes étrangers, possessionnés au milieu d'un pays soustrait pour toujours à leur influence et qui n'offre plus aucun rôle national à leur ambition.

C'est à peine si nos historiens de France font mention de la maison de Barcelone, comme d'une race

Digitized by Google

étrangère; à peine trouve-t-on dans leurs écrits le nom du plus illustre et du plus populaire représentant de cette dynastie franco-espagnole, le grand Jacme, français par le lieu de sa naissance, par sa famille maternelle, par l'influence qu'il essaya de conserver sur le Midi de notre nation.

Le chevaleresque souverain qui, par son génie et son épée, avait reconquis à vingt ans le royaume de ses pères sur une aristocratie ambitieuse et puissante; le soldat de la croix qui enleva trois royaumes aux Sarrasins et sut les conserver à la civilisation chrétienne; le conquérant heureux qui sut donner à ses peuples les bienfaits de la paix; le brillant et populaire contemporain de saint Louis de France et de saint Ferdinand de Castille, leur égal dans la vie publique, quoique leur inférieur par les vertus privées, ce prince chéri et redouté, auquel ses exploits, ses bienfaits, sa piété sincère et ardente, ont valu en Espagne une popularité légendaire; ce héros enfin, à notre époque de livres et de statues, n'a point, dans le pays où il est né, une pierre qui garde son souvenir, quelques pages qui racontent sa vie aux descendants de ses fidèles, qu'il a tant aimés [1].

Fils de cette ville qui, par l'origine, les mœurs, les

[1] Les écrivains qui ont eu à s'occuper de l'histoire de Jacme 1er ne l'ont traitée qu'incidemment et d'une manière très-succincte.

Digitized by Google

relations, était la sœur de Barcelone bien avant de devenir le berceau de l'un des plus grands souverains de la Catalogne, nous venons prononcer aujourd'hui, au milieu d'un pays qui semble l'avoir oublié, le nom du plus glorieux de ses enfants.

Nous nous sommes moins proposé d'écrire l'histoire d'un règne que de peindre, autant que notre faiblesse nous l'a permis, une grande individualité et une grande époque. Nous avons voulu que, tout en trouvant dans notre livre la suite non interrompue des événements, nécessaire pour se former une idée d'ensemble du règne du *Conquistador*, on apprît à y connaître l'homme dans sa vie privée et dans ses rapports avec ceux qui l'entouraient, le souverain dans sa politique intérieure et dans ses relations avec la France. Pour compléter le tableau, pour ne pas séparer l'homme de son temps et le souverain de son peuple, dont il doit être la personnification la plus parfaite possible, nous avons mis en relief tous les détails qui peuvent faire connaître le milieu intellectuel, moral et matériel, dans lequel notre héros a vécu.

Au XIIIe siècle, les mœurs du Midi sont essentiellement différentes de celles du Nord; la civilisation n'y procède point des mêmes origines, ou du moins les mêmes éléments y entrent dans des proportions fort diverses. Le système communal s'y développe d'une manière plus générale, et les principes féodaux n'y

Digitized by Google

sont point appliqués dans toute leur rigueur; des garanties plus sérieuses protégent la masse des citoyens; le gouvernement, de forme représentative, tire sa force de l'équilibre des diverses classes de la société; la bourgeoisie joue un rôle important dans les affaires publiques et dans les conseils du roi; enfin les traditions municipales et la pratique de la liberté y tempèrent partout la rigidité du système féodal.

Nous avons voulu que toutes ces particularités fussent facilement mises en évidence par le simple exposé des événements, et voilà pourquoi nous avons souvent insisté beaucoup plus sur un simple détail qui nous semblait ajouter un trait à la peinture de la société méridionale du XIIIe siècle, que sur un grand acte de politique extérieure dont le résultat n'a eu d'influence sensible ni sur la France, ni sur les États du roi d'Aragon.

Dans le but de faire revivre, autant que possible, les temps et les pays que nous étudions, nous avons relevé les noms propres d'individus de toute classe avec lesquels le *Conquistador* s'est trouvé en contact et que nous font connaître les chroniques et les documents contemporains. Car l'histoire des particuliers et des familles, qu'elles soient nobles, bourgeoises ou plébéiennes, est aussi de l'histoire, et il n'y a pas de motif pour enfouir dans l'oubli des noms que leur époque a estimés et honorés. Nous donnons, à la fin de notre

Digitized by Google

étude, un aperçu sur les familles ou les personnages qui figurent dans l'histoire de Jacme, en éclairant ces notices par quelques indications héraldiques; le blason, encore plus que le nom, caractérise à cette époque l'individu ou la race.

Dans un ouvrage tel que celui-ci, tout ne pouvait être nouveau; on n'invente pas l'histoire, on ne découvre pas tout un règne ou toute une époque. Pour qu'il fût possible, sans recourir à chaque instant aux ouvrages spéciaux, de saisir dans leur ensemble la physionomie des hommes et des choses, le caractère des événements, l'enchaînement des faits, nous avons dû profiter de ce que d'autres avaient écrit avant nous.

Mais, en nous appuyant sur les travaux de nos devanciers, nous avons eu presque toujours l'occasion, soit de discuter leurs conclusions, soit d'apporter de nouvelles preuves à l'appui de leur opinion.

On s'étonnera peut-être de nous voir consacrer deux volumes à la vie d'un souverain presque oublié en deçà des Pyrénées, quoique resté très-populaire en Espagne. Nous avons trouvé un tel plaisir à tenter la reconstitution de ce beau règne, avec sa couleur historique, que l'abréger nous eût semblé le décolorer.

L'histoire du *Conquistador* a, d'ailleurs, une importance réelle pour la France méridionale.

La postérité masculine de ce roi, ancêtre de tous les

Digitized by Google

souverains de l'Europe actuelle[1], s'est éteinte depuis longtemps; la France et la Castille ont semblé absorber sa gloire comme elles ont absorbé ses États, et, comme il n'existe plus ni rois d'Aragon, ni comtes de Barcelone, on serait assez disposé à méconnaître le rôle et la grandeur de ceux qui ont existé jadis.

Et cependant, pour nous, Français du Midi, à qui les historiens du Nord viennent raconter en détail la vie des rois de Paris, lorsque nos véritables princes trônaient à Barcelone et que la Loire était une barrière plus difficile à franchir que les Pyrénées; pour nous, habitants du Languedoc, du Roussillon, de la Provence, le règne de saint Louis a pour complément indispensable celui de Jacme le Conquérant.

Le règne de Jacme est des plus longs, des mieux remplis, des plus dignes d'occuper l'attention, car ce prince était plus qu'un gagneur de batailles, c'était un grand roi, c'était un homme de génie.

Pour mériter ces titres, un souverain doit comprendre son temps et son pays mieux qu'ils ne se comprennent eux-mêmes, satisfaire et diriger leurs aspirations légitimes, deviner leurs besoins encore latents ou mal déterminés.

Le premier devoir d'un prince espagnol du XIIIe siècle était de guerroyer contre les infidèles: Jacme de-

[1] Voyez, à l'App ndice, la note A.

Digitized by Google

vint la terreur des musulmans, et ses victoires ont contribué surtout à immortaliser son nom, bien que ce ne soit pas là son seul titre à l'admiration de la postérité.

Pendant la première partie de son règne, durant cette période qui se termine à la prise de Valence, l'ardeur de la jeunesse l'emporte, les faits d'armes dominent, et nous apprenons surtout à connaître l'homme de guerre, sous lequel commencent à se montrer les hautes qualités du monarque législateur et politique.

D'ailleurs, ce qui fait la supériorité de Jacme dans la guerre fait sa grandeur dans la paix : c'est, avec la sûreté du jugement, cette sorte de double vue du génie qui sait inspirer à propos, tantôt une prudence surprenante, tantôt une heureuse témérité.

Aussi, tandis que la plupart des hommes de guerre ses contemporains ne sont que d'intrépides batailleurs, il essaye, contre l'usage de son époque, de substituer les combinaisons stratégiques à la valeur individuelle, et justifie cette opinion d'un écrivain militaire, que la tactique a existé de tout temps dans l'esprit des grands capitaines.

Ses conquêtes sur les infidèles ont un caractère de douceur et de tolérance très-remarquable au moyen âge : jamais le vainqueur des musulmans n'arrache par la force ce qu'il peut obtenir par la persuasion.

Jacme est un conquérant, mais un conquérant

Digitized by Google

chrétien et civilisateur, dans la plus belle acception de ces mots.

Dans les trente premières années de sa vie, nous voyons déjà le *Conquistador* aux prises avec les quatre adversaires qu'il aura presque toujours devant lui : les musulmans, la haute noblesse, la Castille et la France.

Les *ricos homes* sont les premiers que, tout enfant, il trouve en face de son trône. Pendant vingt ans, il lutte pour reconquérir le pouvoir qu'ils lui ont enlevé, et, lorsque dix années de gloire lui ont donné une force inconnue à ses prédécesseurs, il prend à son tour l'offensive, il essaye d'empiéter sur les prérogatives de la noblesse, de l'affaiblir, de la dompter. La capitulation de Valence, conclue en dehors des *ricos homes*, est le premier indice de cette nouvelle attitude, que nous verrons se caractériser plus tard.

Son projet de mariage avec la fille du roi de Léon, son alliance avec Sanche de Navarre, les préoccupations qui l'appellent au nord des Pyrénées, ses premiers démêlés avec saint Louis, présagent les efforts qu'il va tenter pour repousser l'influence de la Castille et celle de la France, qui, grandissant chaque jour, l'une au Midi, l'autre au Nord, étreignent l'Aragon et vont forcer, sous le règne suivant, la vitalité de cet héroïque pays à s'épancher hors de l'ancienne terre des Gaules et de la péninsule hispanique.

Ses relations avec la Castille et surtout avec la

Digitized by Google

France, ses réformes intérieures, feront le principal objet de la seconde partie de notre étude.

Ce n'est point qu'après la prise de Valence le *Conquistador* laisse son épée dormir au fourreau et les Sarrasins se reposer à ses portes. Depuis le jour où, enfant de dix ans, il revêt sa première armure en fuyant de Monzon, jusqu'au moment où, presque septuagénaire, il est surpris par la mort dans les préparatifs d'une expédition contre ses sujets maures révoltés, Jacme ne dépose pas les armes, et ce qui fait sa gloire, c'est précisément d'avoir songé, au milieu de l'agitation des camps, à donner à ses peuples l'ordre intérieur, et à sa dynastie un accroissement de pouvoir par des moyens pacifiques.

Mais, après avoir vu le Conquérant à l'œuvre à Mayorque et à Valence, nous le connaissons suffisamment, et désormais, quelle que soit leur importance, les hauts faits de l'homme de guerre doivent s'effacer pour nous devant les talents de l'homme d'Etat.

Les matériaux ne nous manquaient pas pour le travail que nous avons entrepris[1]. Sur la base historique et chronologique que nous ont fournie les divers historiens de France et d'Espagne, contrôlés l'un par l'autre, et en particulier Zurita, le scrupuleux annaliste de la couronne d'Aragon, nous avons disposé les

[1] Voyez, à l'Appendice, la note B.

Digitized by Google

matériaux tirés des chroniques contemporaines et des archives publiques. Les deux sources les plus précieuses où il nous ait été permis de puiser sont la charmante Chronique du roi Jacme et l'inestimable dépôt des Archives de la couronne d'Aragon, à Barcelone.

Le héros aragonais a écrit son autobiographie, ou plutôt le récit de ses conquêtes, en idiome catalan, et mérite par là d'être compté au nombre des prosateurs les plus remarquables de la langue romane.

Nous ne nous arrêterons pas à prouver l'authenticité de cette œuvre. « Il suffit d'en lire quelques pages, a dit M. Rosseeuw St-Hilaire, pour être convaincu que jamais une main étrangère n'aurait pu lui donner ce cachet de bonhomie héroïque et de grâce naïve. »

Nous ajouterons qu'on serait assez mal venu aujourd'hui à élever sérieusement de pareils doutes, lorsque nulle présomption ne vient démentir une tradition constante de plus de cinq siècles [1].

Nous avons largement emprunté à ces attachantes pages, et tel est l'attrait de cette chronique, dont chaque phrase est une peinture pleine de vérité et de charme,

[1] En 1650, on voyait encore, au monastère de Poblet, le manuscrit original de la Chronique royale, portant tous les caractères matériels de son siècle. Ce serait donc un contemporain du *Conquistador* qui aurait écrit une œuvre apocryphe, dans un but qu'on s'expliquerait difficilement, car il eût été, sans nul doute, démenti par les familiers de Jacme qui vivaient encore.

Digitized by Google

que nous avons dû résister au désir d'en copier de plus nombreux passages. Traduire avec le plus d'exactitude possible, dans le fond comme dans la forme, les paroles mêmes du royal écrivain, c'était le moyen le plus sûr de faire revivre ce cœur si simplement héroïque, cette âme si naïvement grande jusque dans ses faiblesses, de reproduire dans nos récits, autant que peut le faire notre langue, les traits caractéristiques qui abondent dans cette œuvre précieuse.

En traduisant les écrivains du moyen âge, il fallait avant tout redouter, dans un ouvrage historique, les travestissements à la moderne. Pour éviter cet écueil, nous nous sommes attaché à reproduire l'original mot pour mot, lui laissant ses imperfections, ses répétitions, ses inversions, lorsqu'elles ne sont pas incompréhensibles, et quelquefois même le vague et l'ambiguité de quelques tournures ou de quelques expressions, ne voulant pas prendre sur nous d'interpréter ce que l'auteur a laissé dans le doute.

La plupart des chroniques, celle du roi entre autres, sont presque entièrement dépourvues d'indications chronologiques, et celles qu'elles contiennent manquent souvent d'exactitude. L'écrivain y raconte, d'ordinaire, les événements comme ils se sont présentés sous sa plume, sans préoccupation de l'ordre des temps. Il fallait donc contrôler, rectifier, compléter les assertions de chaque historien, et appuyer sur des docu-

Digitized by Google

ments originaux les principaux faits de cette étude. Pour ce travail, les dépôts publics nous ont offert leurs richesses, et, en particulier, les magnifiques Archives générales de la couronne d'Aragon, admirablement installées à Barcelone, dans un local attenant à ce qui reste du palais des comtes de la Catalogne et des rois d'Aragon. Une imprimerie annexée aux Archives publie, tous les mois, une livraison de la *Collection des documents inédits* de ce précieux dépôt; plus de vingt volumes ont paru, et ainsi, chaque jour, le zèle d'un savant archiviste et la prévoyance d'un gouvernement éclairé arrachent à l'oubli des trésors inestimables.

Nous ne saurions passer sous silence l'accueil cordial et l'obligeance extrême que nous avons trouvés auprès de don Manuel de Bofarull y de Sartorio, archiviste de la couronne d'Aragon. C'est un devoir et un bonheur pour nous d'exprimer ici notre reconnaissance au savant modeste dont le secours nous a été d'une si grande utilité.

En attendant qu'il nous soit permis de continuer nos travaux sur la maison de Barcelone, nous avons pensé que nous ne pouvions guère isoler l'individu de ses prédécesseurs, séparer du tout une partie dont les actes n'auraient souvent par eux-mêmes aucune explication, et nous avons cru devoir esquisser, dans une introduction rapide, l'histoire de nos nationalités méridionales et celle de la maison de Barcelone dans son

Digitized by Google

ensemble. On y verra les liens qui rattachaient les comtes de la marche d'Espagne aux provinces du Midi; on y verra que, par sa famille paternelle, Jacme n'était pas un prince exclusivement espagnol, et que, si nos voisins de la Péninsule comptent avec raison le *Conquistador* au nombre des héros de leur patrie, nous aussi, Français du Midi, nous pouvons revendiquer une partie de sa renommée. D'un côté des Pyrénées comme de l'autre, les fils de deux grandes et nobles nations, tout en restant attachés à leur nouvelle famille politique, doivent se rappeler avec sympathie qu'ils sont unis dans le passé par la double parenté du sang et de la gloire.

Avril 1863.

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

LA FRANCE MÉRIDIONALE ET LA MAISON DE BARCELONE

I

Les Nationalités du midi de la France

Le berceau politique de la chevaleresque dynastie dont nous allons esquisser l'histoire fut cette vieille cité de Barca[1], qui transmit ainsi à l'une des plus vaillantes races du moyen âge le nom d'une illustre famille de l'antiquité. D'abord simples vassaux des rois de France et seigneurs d'un modeste domaine, les comtes de Barcelone gagnent chaque jour en indépendance et en territoire. Tandis que leurs États vont s'agrandissant dans la Péninsule, leur autorité, plus ou moins directe, s'éta-

[1] De toutes les traditions relatives à l'origine de Barcelone, la plus probable et la plus généralement adoptée est celle qui attribue la fondation de cette ville au Carthaginois Hamilcar Barca, père du grand Hannibal. (Voir, à l'Appendice, la note C.)

Digitized by Google

blit au nord des Pyrénées, sur le littoral méditerranéen jusqu'au Rhône, puis jusqu'aux Alpes, et bientôt leur influence plane sur toute la France du Midi. Les pays qu'ils dominent par leur pouvoir politique ou par leur ascendant moral se sont groupés autour d'eux, poussés par l'idée nationale de résistance aux Français d'outre-Loire, et ont constitué ce que l'on appelle quelquefois de nos jours la nationalité méridionale; nationalité imparfaite, car ces populations, unies par certains côtés, mais séparées par des caractères essentiels, formaient plutôt une confédération de nations distinctes qu'une nationalité proprement dite.

La Septimanie, réunie à la marche d'Espagne, c'est-à-dire tout le pays qui s'étend sur les bords de la Méditerranée, de l'Èbre au Rhône, et qui est séparé de l'Espagne par la Sègre et de la France par les Cévennes et la rivière du Gard; l'Aquitaine, au nord et à l'ouest de la Septimanie, et enfin la Provence, tels étaient les trois principaux membres de cette confédération.

Un rapide coup d'œil sur l'histoire de ces pays nous fera saisir à la fois les traits qui les rapprochent et ceux qui les séparent. Mais arrêtons-nous d'abord un instant sur le mot et l'idée de nationalité, qui dominent cette étude. Le mot n'avait d'équivalent dans aucune des langues parlées durant la période que nous étudions, et jamais peut-être l'idée qu'il représente ne se montra avec plus d'éclat et d'énergie.

Cet ensemble de caractères qui fait, d'une réunion d'individus groupés dans de certaines limites géographiques, un tout homogène, un être moral, une individualité vivant de sa vie propre, pensant, agissant, obéissant à des instincts, à des sentiments, à des passions, poursuivant un but déterminé, la nationalité, en un mot,

Digitized by Google

résulte du développement commun dans un même milieu moral et physique, c'est-à-dire de la vie en société, sous l'influence des mêmes croyances religieuses, des mêmes intérêts, des mêmes besoins, du même climat, et dans une situation géographique qui rende faciles et continuelles les communications réciproques. Un tel concours de circonstances engendre nécessairement la communauté d'habitudes, de mœurs, de langage, de législation et de tradition, qui forme à la fois, en histoire les nations nouvelles, en physiologie les nouvelles variétés ou sous-variétés de l'espèce humaine.

Que, par suite d'événements quelconques, des populations de race identique se trouvent placées dans des milieux différents, il en résultera avec le temps des races distinctes; que des races différentes, au contraire, soient soumises à l'action suffisamment prolongée d'un même milieu, elles arriveront à se fondre et à constituer ainsi une nouvelle race homogène, parfaitement distincte de chacune de celles qui lui ont donné naissance. Dans ces divers cas, il naîtra avec chaque race une tradition historique particulière, et, par conséquent, une nouvelle nationalité.

Nous devons conclure de là que la nationalité et la race, produit simultané des mêmes forces créatrices, ne sont point unies par des rapports directs de cause à effet, et que l'une et l'autre, par un travail analogue à celui qui s'opère au contact de certaines substances chimiques, sont soumises à des combinaisons et à des décompositions continuelles, qui les modifient et les transforment.

Ces transformations incessantes sont nécessaires au progrès de l'humanité lorsqu'elles s'accomplissent naturellement, sous des influences lentes, continues, persé-

Digitized by Google

vérantes, qui, en introduisant, par un travail insensible, de nouveaux éléments dans l'ancienne organisation, arrivent à la modifier dans son essence; mais l'histoire nous les montre souvent accomplies violemment, par l'invasion, la conquête, les bouleversements politiques, malgré la résistance plus ou moins énergique du sentiment national opprimé.

La destruction d'une nationalité, son absorption dans un tout plus fort ou mieux organisé, est souvent une nécessité du progrès social; mais la lutte de la nation qui combat pour son individualité est légitime dans son principe, comme est légitime la résistance de tout être qui défend sa vie.

C'est au nom de ce principe de droit naturel, applicable aux peuples comme aux individus, que nous devons protester contre les accusations jetées par certains historiens au vieil esprit de nos nationalités méridionales. Gaulois, Romains, Franks, Goths, Burgundes et Aquitains, ne sont plus pour nous que les ancêtres des Français; leurs races, leurs traditions, leurs gloires, se sont fondues pour former notre forte et glorieuse nation. Quelque heureux que nous soyons aujourd'hui d'appartenir à cette noble famille, quelque juste fierté que notre cœur éprouve à voir le rôle grandiose de la France dans l'histoire du monde, notre patriotisme ne peut aller jusqu'à blâmer nos aïeux du Midi d'avoir défendu avec héroïsme ce qui, pour eux, était la patrie.

Ces luttes, vraies guerres de nation à nation, ne peuvent être assimilées à des révoltes de provinces insoumises contre le pouvoir central. On peut aisément en discerner le véritable caractère, malgré les ressemblances qui lient entre elles les diverses formes de l'esprit de solidarité, depuis la confraternité des membres d'une même

Digitized by Google

corporation jusqu'à l'entente plus ou moins prolongée de plusieurs nations dans un même but; malgré la position rapprochée qu'occupent dans cette échelle l'esprit national et l'esprit provincial, unis par de nombreux points de contact dans les sociétés imparfaitement organisées. Il y a dans l'histoire des peuples des signes distinctifs de la nationalité, comme il existe dans l'histoire de la nature des caractères essentiels pour chaque classe d'êtres. Une union momentanée, une combinaison plus ou moins durable et plus ou moins prolongée des forces de plusieurs nations dans un but unique, quelques actions en commun, n'autorisent pas plus à faire de ces peuples une seule individualité politique, que des différences de second ordre entre des provinces où les races, les coutumes, les traditions, les législations, se sont mêlées, n'autorisent leur subdivision en autant d'unités distinctes. Lorsqu'un peuple défend non-seulement son autonomie civile et politique, mais, si l'on peut ainsi parler, son autonomie morale, l'ensemble des caractères de tout ordre qui font qu'il est lui-même et non un autre; lorsqu'il refuse de subir comme conquérants ou d'accueillir comme alliés des étrangers qui, en se mêlant aux indigènes, arriveraient par la force des choses à créer dans le pays une nouvelle race, avec des mœurs, des lois, une langue nécessairement nouvelles, il soutient une vraie lutte nationale.

Peu importe, du reste, la forme et l'organisation du gouvernement. Que plusieurs nations soient réunies sous un même chef politique, pourvu que chacune, indépendante des autres, conserve son autonomie et son individualité; que la nation soit, au contraire, divisée en plusieurs Etats avec autant de souverains particuliers, pourvu que l'entente commune conserve intacte l'unité

Digitized by Google

d'action de ces divers membres d'un même corps; confédération de nations diverses sous un même chef, confédération d'Etats composant une même nation, peu importe, si la nationalité reste intacte, garde toute sa force, et, se développant sans entraves, peut marcher dans la voie qu'elle s'est tracée.

L'esprit provincial, au contraire, s'attache à faire ressortir les nuances qui distinguent les variétés d'un même type et à les ériger en caractères essentiels. Lorsque, mû par un sentiment de mesquine rivalité, il se sert de ces différences de second ordre pour opposer l'intérêt d'une minorité à l'intérêt de tous, il enfante la rébellion et les guerres civiles.

Or, au milieu des événements qui ont agité la France méridionale, il est facile de reconnaître les actes inspirés par le véritable esprit de conservation nationale. Nous allons indiquer succinctement les principaux, ceux du moins qui doivent nous servir à mieux connaître le terrain sur lequel va croître et verdir la robuste lignée des comtes de Barcelone.

Au moment de la conquête romaine, César constate l'existence de nationalités diverses sur le sol de la Gaule, lorsqu'il dit que les trois grands peuples, ou plutôt les trois groupes de peuples qui occupaient le pays, les Belges, les Aquitains et les Celtes, différaient par le langage, par les institutions et par les lois[1]. Quoiqu'il indique les Aquitains comme resserrés entre l'Océan, les Pyrénées et la Garonne, la dénomination d'Aquitaine, donnée bientôt après à une grande province, nous fait supposer que ce peuple étendait déjà son influence au delà du fleuve que César lui assigne pour limite. Les

[1] C. J. Cæsar, *Commentar.*, lib. I, cap. I.

Digitized by Google

armes romaines facilitaient la route à la civilisation, qui, de la capitale de l'univers, rayonnait jusqu'aux provinces les plus reculées, et qui dut nécessairement agir d'une manière plus intense sur les populations situées plus près du foyer. C'est ainsi que la Gaule méridionale prit insensiblement une nouvelle physionomie.

Dans toutes les grandes villes de l'empire, les hautes classes, les dignitaires des provinces et des cités, adoptèrent assez généralement les mœurs romaines à la surface, le Midi seul reçut une impression plus profonde. L'éclat inaccoutumé d'une civilisation dans toute sa splendeur, les manifestations extérieures de la grandeur et de la puissance, qui s'adressent pour ainsi dire aux sens et saisissent les esprits les moins cultivés, frappèrent fortement la société barbare des Gaules. La fièvre de l'imitation s'empara des régions élevées : ce fut une mode, un engouement de gens riches et éclairés, auquel la masse du peuple ne participa que très-peu dans les pays éloignés du centre. Le midi de la Gaule faisait exception, et, dans le midi, les deux Narbonnaises plus que toute autre province. Soumises à la domination de Rome bien avant le reste du pays, maintenues en contact continuel avec la métropole, et douées d'un climat semblable à celui de l'Italie, qui, en amollissant les caractères, les disposait à accepter facilement des mœurs plus policées, les Narbonnaises avaient vu l'élément romain s'infiltrer dans leurs populations, et, du sommet à la base, les transformer peu à peu. Ce n'étaient pas seulement les formes et les usages, c'étaient les mœurs et l'esprit de Rome qui avaient pénétré au milieu d'elles et étaient parvenues, pour ainsi dire, à les *romaniser* entièrement.

Il ne faut pas perdre de vue la part du climat et de

Digitized by Google

la position géographique, dans ces transformations du caractère national d'un peuple. La civilisation, partie des rives du Tibre, avait suivi de préférence les bords de la Méditerranée, où elle trouvait des populations préparées, par la similitude du climat, à subir son influence; elle avait eu beaucoup plus de peine à pénétrer dans l'intérieur des terres : transplanté sous un ciel trop inclément, l'arbre qu'avait nourri le sol fertile du Latium s'étiolait loin des tièdes brises du pays natal. Nous verrons encore, à diverses reprises, les invasions armées ou les relations amicales suivre la direction de cet arc de cercle dont le détroit de Gadès et la Sicile occupent les deux extrémités.

Vers l'an 106 avant Jésus-Christ, la soumission du pays qui devint, sous Auguste, la Narbonnaise première, fit disparaître toute solution de continuité dans cette courbe, dont la plus grande partie appartenait déjà aux Romains. La communauté de servitude sous les mêmes dominateurs fut un nouveau point de contact entre les populations du nord-est de l'Espagne et celles de la *Province romaine* des Gaules, habitant des pays semblables et séparées seulement par la partie la plus accessible des Pyrénées.

La côte orientale de la Péninsule était peuplée par les Ibères[1], au milieu desquels les Phéniciens et les Grecs étaient venus implanter leur génie commercial

[1] Les Ibères, qu'on les considère comme autochthones ou comme venus de l'Asie, sont les plus anciens habitants connus de l'Espagne. A une époque antéhistorique, les Celtes envahirent la Péninsule, et, après des luttes prolongées, parvinrent à s'établir dans la partie septentrionale et orientale. Vers le centre, ils se confondirent avec les Ibères et donnèrent naissance à la race celtibérienne.

Digitized by Google

au moyen de colonies pareilles à celles qu'ils établissaient sur tout le littoral méditerranéen. La conquête carthaginoise avait aussi laissé sa trace sur cette partie de la terre hispanique, lorsque Rome vint l'arracher aux compagnons d'Hamilcar et d'Hannibal.

Durant plusieurs siècles, l'empire romain soumit à la même action civilisatrice les pays maritimes qui s'étendent des Alpes au détroit de Gadès, et, secondé par un climat propice, affaiblit les différences originaires entre les peuples que séparaient les Pyrénées.

Lorsque le gigantesque édifice dont Rome était la clé de voûte commence à s'ébranler sous le choc des barbares, la scission entre les diverses parties de l'empire croulant se fait suivant certaines lois qui, des débris de cette nation factice, doivent faire sortir de nouvelles nationalités.

Tandis que les Vandales, les Suèves et les Alains, entrés dans les Gaules par la frontière du Rhin, traversent ce pays du nord-est au sud-ouest et se jettent sur les richesses que l'Espagne offre à leur avidité, les Wisigoths ravagent l'Italie, passent les Alpes et, suivant les bords de la Méditerranée, arrivent sur le territoire de Barcelone, qu'ils ne doivent plus quitter jusqu'au jour où l'invasion musulmane mettra fin à leur existence comme nation.

De ce coin de l'Hispanie, auquel ils doivent laisser leur nom défiguré par le temps (*Gothalania, Catalunia,* Catalogne), ils cherchent à étendre leur domination à la fois au nord et au sud des Pyrénées. Sous le règne glorieux de leur roi Euric, ils affermissent leur autorité sur presque toute la Péninsule et obtiennent de l'empereur Nepos, en toute souveraineté, les pays compris entre le Rhône, la Loire, l'Océan et la Méditerranée,

Digitized by Google

auxquels d'heureuses expéditions ne tardent pas à ajouter la partie de la seconde Narbonnaise et de la Viennaise limitée par la Durance, les Alpes et la mer (481). Au nord de la Durance et à l'est du Rhône se trouvaient les Burgundes ou Bourguignons, qui avaient précédé les Wisigoths dans les Gaules. Les pays situés entre la Loire et la Meuse étaient libres du joug des barbares; les habitants d'une partie de ce territoire avaient formé, dans un but de défense commune, la confédération indépendante des *Armoriques;* le reste reconnaissait l'autorité du patrice Syagrius, chef des milices romaines. Mais bientôt la politique habile et la framée victorieuse de Clovis, roi de l'une des peuplades frankes établies sur les limites de la Germanie, devaient s'imposer à toutes ces populations du nord de la Loire et faire sentir leur puissance aux Burgundes et aux Wisigoths eux-mêmes.

Ainsi, au commencement du VIe siècle de notre ère, le midi de la Gaule était presque tout entier soumis à l'influence gothique, mais les populations indigènes n'acceptaient point cette influence avec une égale résignation.

C'est ici que reparaissent des différences caractéristiques entre les habitants du littoral méditerranéen et les populations voisines.

La chaîne des montagnes Noires et des Cévennes va établir une ligne de démarcation bien tranchée entre cette région maritime qui va remplacer son nom romain de *Narbonnaise première* par celui de Septimanie et le reste des provinces à gauche de la Loire, auxquelles nous donnerons le nom générique d'Aquitaine.

Dans ce dernier pays, le vieil esprit d'indépendance nationale, qui, jadis, avait inspiré les luttes héroïques

Digitized by Google

contre les soldats de César, s'était réveillé à l'approche de la conquête gothique. Les mœurs romaines avaient, il est vrai, modifié le caractère de ces populations; elles en avaient poli la surface; mais au fond se maintenaient vivaces l'énergie, la tenacité, l'amour ardent de l'indépendance, la haine de toute race étrangère essayant de se substituer à la race indigène. Soumises par la force à la puissance romaine, le temps, les relations continues et l'ascendant irrésistible d'une civilisation avancée, leur avaient fait adopter, au moins dans la forme, les institutions des vainqueurs. La physionomie de leur nationalité changea, mais les qualités fondamentales restèrent les mêmes, et les Gaulois de Vercingétorix devinrent les Gallo-Romains d'Ecditius[1]. Les Aquitains trouvaient un nouveau motif de résistance aux entreprises des barbares dans l'idée religieuse, si puissante à cette époque: chrétiens orthodoxes, ils étaient menacés de la domination des Goths ariens. On comprend, dès lors, que, vaincus par la force et livrés à leurs ennemis par l'empire lui-même qu'ils défendaient, leur soumission fût loin d'être complète; l'esprit religieux et national opprimé s'agitait et grondait sourdement sous le joug des rois wisigoths. Ceux-ci essayaient de lui imposer silence par des persécutions dont le résultat le plus direct était d'augmenter la haine des vaincus et leur désir de vengeance.

En Septimanie, au contraire, ainsi que dans les pays

[1] On sait qu'Ecditius, noble Arverne, fils de l'empereur Avitus, fut le dernier et le plus intrépide défenseur de son pays contre les armées gothiques. Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours ont rendu hommage à sa bravoure héroïque et aux nobles qualités de son âme.

Digitized by Google

à la droite de la Durance, les populations, adoucies par le voisinage de l'Italie et par l'influence du climat, romaines au fond comme à la surface, plus industrieuses que guerrières, amies des arts, du commerce, en un mot complétement civilisées, n'opposèrent pas aux Wisigoths cette résistance opiniâtre qui pouvait les exaspérer. Moins aveuglées par leur ardeur patriotique, elles comprirent mieux que les populations de l'Aquitaine le véritable caractère des barbares, qui, en les subjuguant en apparence, étaient tout disposés à se laisser dominer par elles. Les Goths étaient, en effet, de tous les barbares, les plus aptes à recevoir la civilisation. Tandis que, dans leur course à travers l'Italie, ils s'acharnaient sur les débris de la puissance romaine, l'aspect grandiose et imposant de l'empire qu'ils détruisaient les avait profondément impressionnés. Leur roi Ataulph, après avoir voulu d'abord substituer le nom goth au nom romain, saisi tout à coup d'admiration pour ce qui avait été l'objet de sa haine, n'ambitionnait plus que la gloire de consacrer la force de son peuple à la restauration de l'empire[1].

Avec de pareilles tendances, les Goths n'étaient pas des dominateurs bien redoutables pour les pays romanisés, dont ils étaient prêts à accepter l'influence; c'est ce que comprirent les habitants de la Septimanie et de l'Espagne. Les Goths, mieux accueillis chez eux, s'y montrèrent plus tolérants, leur autorité y fut plus douce même que celle des magistrats impériaux qu'ils rem-

[1] Paul Orose, historien contemporain d'Ataulph, fait connaître les idées singulièrement élevées de ce chef de barbares, dans un passage cité par Augustin Thierry (sixième Lettre sur l'histoire de France). Voir P. Orosii, *Hist.*, lib. VII, cap. XLIII.

Digitized by Google

plaçaient[1], et insensiblement la fusion s'opéra entre les vainqueurs et les vaincus. La fusion morale et intellectuelle précéda la fusion des races, les mariages entre Goths et Gallo-Romains restant encore interdits, alors que les conquérants étaient déjà complétement transformés par les mœurs et la civilisation indigènes.

On comprendra très-bien maintenant la différence des destinées de la Septimanie et de l'Aquitaine, au milieu des événements qui vont suivre.

En Aquitaine, la lutte continuelle de l'élément indigène contre les vainqueurs entretenait une irritation qui devait nécessairement amener une crise. Pour secouer un joug devenu intolérable, le parti national, à la tête duquel se trouvait le clergé orthodoxe, eut recours au Frank Clovis, nouvellement converti à la foi catholique, dont il se proclamait le défenseur.

Le chef salien, dont les victoires venaient de jeter les fondements de la nation française, passe la Loire, rencontre les Wisigoths à Vouglé et les bat complétement. Grâce au soulèvement de l'opinion publique en sa faveur, il s'empare aisément de la plus grande partie des provinces aquitaniques et semble sur le point de mettre fin à la puissance gothique dans les Gaules. Mais la Septimanie, contente de son sort, ne paraît pas disposée à échanger des maîtres qu'elle domine pour des conquérants moins dociles; le mouvement national qui avait livré l'Aquitaine aux Franks s'arrête aux limites de la Septimanie; Carcassonne résiste aux nouveaux envahisseurs et donne le temps aux Goths de l'est (Ostro-

[1] Voir ce que dit Salvien de Trèves, écrivain contemporain, dans son traité : *de Gubernatione Dei*, sur la domination des Goths en Espagne, comparée à celle des Romains.

Digitized by Google

goths), commandés par le grand Théodoric, d'accourir au secours de leurs frères, de battre les armées combinées des Burgundes et des Franks, et de conserver tout le littoral de la Méditerranée à la domination gothique.

Dès lors une scission, dont les traces resteront longtemps visibles, s'est opérée dans la Gaule du Midi. Chacune des parties qui en résultent va se développer dans des milieux différents et verra s'accentuer les traits caractéristiques de son individualité.

Une nouvelle division du sol gaulois s'effectue à la mort de Théodoric, qui avait régné pendant quelque temps sur tout l'empire gothique. Dès cet instant, les possessions des Wisigoths s'arrêtent au Rhône; au delà de ce fleuve commencent celles des Ostrogoths. La cession de la Provence aux Franks achève bientôt d'isoler politiquement la Septimanie du reste de la Gaule et resserre l'union de cette province avec l'Espagne, dont elle suivra longtemps les destinées.

Les Goths se naturalisent de plus en plus au milieu de ces pays tout romains, et, par un échange qui constate leur bon accord avec les populations indigènes, tandis qu'ils prennent les mœurs romaines de la Septimanie, ils donnent leur nom à la province et à ses habitants[1].

Autant la race gothique est aimée et honorée sur le littoral de la Méditerranée, où ses rejetons occupent les positions les plus brillantes, autant elle est exécrée et

[1] A partir du VIe siècle jusqu'au XIIe, les habitants de la Septimanie, quelle que fût leur race, étaient appelés du nom générique de Goths; la province elle-même portait le nom de Gothie, et, si l'on en croit certains étymologistes, le nom plus moderne de Languedoc (*Land Gothia*, terre des Goths) rappellerait les anciens dominateurs de ce pays.

Digitized by Google

vouée au mépris par les Aquitains, qui flétrissent les quelques débris restés parmi eux de l'épithète injurieuse de *cagots* (*caas goths*, chiens goths).

Ce fait suffit pour nous donner une idée de la différence qui existait entre la nationalité romano-gothique de la Septimanie et la nationalité de l'Aquitaine, conservant sa ténacité primitive sous le vernis de la civilisation romaine.

Malgré les traits qui sont particuliers à chacun des peuples méridionaux, Septimaniens, Aquitains ou Provençaux, sont unis par un lien commun, la haine des hommes du nord de la Loire, ennemis des institutions que leur ont laissées les Romains. C'est là l'idée qui plane sur tout le Midi ; cette idée aurait suffi pour déterminer la formation d'une nationalité une et compacte, si les maisons de Barcelone et de Toulouse, au lieu d'entrer en lutte ou de s'embarrasser pendant longtemps par des actions en sens divers, avaient su plus tôt combiner leurs forces et les diriger vers un but nettement déterminé.

A peine les soldats de Clovis l'ont-ils débarrassée des Wisigoths, que l'Aquitaine manifeste sa méfiance pour ces Franks dont elle a imploré le secours, mais dont elle n'accepte pas la domination. A la moindre tentative contre son autonomie, elle s'alarme, s'agite et cherche à se ranger autour d'un chef, qu'elle improvise souvent et va chercher même dans les rangs de ses ennemis. La manière dont naissent et se produisent ces soulèvements, la marche identique qu'ils suivent, prouvent leur signification essentiellement nationale.

« Les Aquitains, disait Louis le Débonnaire, qui avait été élevé parmi eux, ont pour principal caractère la légèreté et l'amour de la nouveauté; leur principal défaut

Digitized by Google

est de ne pouvoir souffrir le commandement des étrangers, *parce qu'ils veulent gouverner eux-mêmes et dominer sur l'esprit de leurs princes.* » A travers le dépit qu'elles laissent percer, ces paroles, prononcées à l'occasion d'une révolte de la France méridionale, nous révèlent les signes certains d'une nationalité vivace. Un peuple qui veut se gouverner lui-même et dominer sur l'esprit de ses princes n'a-t-il pas pour but de sauvegarder ses institutions, ses mœurs, ses caractères nationaux? Peu importe à l'Aquitaine d'avoir à sa tête un duc ou un roi particulier, de former un État indépendant ou de faire partie d'un grand empire, pourvu qu'elle conserve son autonomie et soit préservée du mélange d'une nation étrangère. Aussi, sans regarder à quelle race appartiennent ses chefs, ne leur demande-t-elle que de se faire les représentants de sa politique. Plusieurs fois, on la voit prendre dans la famille des rois franks les princes qu'elle veut opposer à ces rois eux-mêmes. Dès qu'un chef lui est donné, son premier soin est de se l'attacher, de se l'assimiler, d'en faire la tige d'une dynastie nationale dévouée aux intérêts du pays; en échange, la nation s'engage à défendre les droits de ses princes avec son énergie et son opiniâtreté ordinaires. La première tentative de ce genre se manifesta sous Clotaire, fils de Clovis. La révolte de Chramne, en Aquitaine, fut inspirée par le parti national, exploitant à son profit l'ambition démesurée du jeune prince.

Peu de temps après, nouvel essai de reconstitution nationale sous un fils naturel de Clotaire Ier, Gondowald ou Gondebaud, qui, après avoir couru l'Europe, débarque à Marseille, et voit bientôt toutes les populations, au midi de la Dordogne, le reconnaître pour souverain Mais, attaqué par le roi de Bourgogne, il est trahi et

Digitized by Google

tombe sous les coups des chefs aquitains eux-mêmes, instigateurs de cette entreprise téméraire (585).

Les troubles qui ensanglantèrent la Neustrie et l'Austrasie, durant la lutte de Frédegonde et de Brunehault, fournirent au Midi l'occasion de se gouverner d'une manière indépendante. Brunehault (Brunehild) était la fille d'Athanagild, l'un de ces rois wisigoths qui dominaient paisiblement sur la Septimanie. Tantôt comme alliés, tantôt comme ennemis, les Mérovingiens avaient de nombreux rapports avec les souverains de l'Espagne, et le mariage du Frank austrasien Sigebert avec la fille du Goth Athanagild sembla devoir préparer la fusion du Nord et du Midi.

Lorsque Brunehault, du milieu de la cour policée de Tolède, se vit transplantée au sein de la barbarie franke, la première pensée d'un esprit supérieur comme le sien dut être d'essayer la transformation de cette rude société par le contact des institutions méridionales. Que l'ambition ait été le principal mobile de ses luttes acharnées, ou qu'elle ait réellement poursuivi un plan de réforme de la société barbare, on ne peut guère contester que sa domination, si elle était parvenue à s'établir, ne se fût manifestée par l'introduction de l'élément romain dans les pays d'outre-Loire, et n'eût préparé le rapprochement des différentes parties de la Gaule. Mais, par sa propre faute ou par la résistance des Franks à ses tentatives civilisatrices, Brunehault vit ses projets anéantis. Cette malheureuse princesse paya de la vie son génie ou son ambition, et la ligne de démarcation qui séparait, du reste de la Gaule, les provinces plus ou moins romanisées du Midi, reparut plus tranchée que jamais. La Septimanie s'était unie plus étroitement encore à la monarchie gothique le jour où la conversion

Digitized by Google

du roi Reccared au catholicisme avait renversé la barrière qui s'opposait à la fusion des races réunies sur le sol de ce royaume. En se ralliant le clergé, le monarque goth avait enlevé aux Franks le prétexte d'intervention religieuse, invoqué par eux lors de leur invasion en Aquitaine. Jamais les peuples de la Septimanie n'essayent par un mouvement spontané de se soustraire à la domination des souverains de l'Espagne. L'élection de ces rois y surexcite, il est vrai, les ambitions personnelles; mais point de tentative vraiment nationale pour détacher de l'empire wisigoth cette province qui n'y tient que par une extrémité. Et pourtant, les occasions ne manquaient pas; les Franks étaient là tout prêts à favoriser cette scission; mais l'exemple de l'Aquitaine, sa voisine, avait instruit la Septimanie sur les dangers de changer de maîtres.

Le pays qui avait soutenu Chramne et suscité Gondowald continuait à tirer ses chefs de la famille même qu'il voulait combattre. Lorsque l'avénement de Dagobert au trône de France leur fit craindre de perdre l'indépendance dont elles avaient joui de fait sous Clotaire II, les populations méridionales se groupèrent autour de Charibert, second fils de ce roi, et forcèrent Dagobert à former pour son frère un royaume composé de la plus grande partie de l'Aquitaine et de la Provence. Après la mort de Chilpéric, fils et successeur de Charibert, le roi des Franks ne parvint qu'imparfaitement à faire reconnaître son autorité sur le Midi. Sous ses débiles successeurs, les provinces aquitaniques profitent des luttes entre les maires du palais de Neustrie et d'Austrasie pour dénouer peu à peu le lien, déjà fort lâche, qui les unissait à l'empire des Franks, et lorsqu'elles trouvent dans Eudes, duc de Toulouse, un prince digne

Digitized by Google

de comprendre et de diriger leurs tendances nationales, elles se groupent autour de lui en un faisceau, auquel se joignent la Provence et la Burgondie méridionale jusqu'à l'Isère. D'un mouvement instinctif, la nationalité méridionale avait soudé ses tronçons séparés par les divisions des règnes précédents; elle avait un corps et une tête, une route à suivre et un but à atteindre; elle essayait de s'organiser et de constituer solidement son unité : Eudes fut proclamé roi d'Aquitaine. Le nouveau royaume se serait sans doute régulièrement formé et raffermi, si un danger d'autant plus effrayant qu'il partait de régions inconnues ne fût venu, en ébranlant l'Europe entière, jeter la Gaule méridionale dans les bras de la puissance franke.

Les déserts brûlants de l'Arabie et de l'Afrique venaient de vomir, sur le continent européen, une nuée d'êtres inconnus, moins hommes que démons, à la face sinistre, à l'accoutrement bizarre, rapides comme l'éclair, terribles comme la tempête, arrivant et disparaissant sans qu'on eût le temps de s'apercevoir de leur présence autrement que par la désolation qu'ils laissaient derrière eux. Après avoir envahi l'Espagne et brisé l'empire gothique, depuis quelque temps ébranlé par les discordes intérieures, les hordes des fils de l'Islam s'étaient abattues du haut des Pyrénées sur les fertiles campagnes de la Septimanie. Cette province, isolée par la chute de la monarchie dont elle faisait partie, résista quelque temps, puis succomba. Le flot musulman, ayant renversé cette digue, se répandit en Aquitaine, où la victoire d'Eudes, sous les murs de Toulouse, les arrêta quelque temps. Mais de nouvelles bandes arrivèrent d'Espagne ; l'armée aquitanique fut écrasée, et c'en était fait peut-être de l'Europe chrétienne sans la valeur de Charles

Digitized by Google

Martel, dont les armes victorieuses refoulent les Sarrasins dans la Septimanie. Pour ce pays chrétien, le joug des infidèles était la plus grande des humiliations. La domination des Arabes, il faut le reconnaître, fut douce pour les peuples qu'ils avaient soumis. Les analogies de mœurs et de climat, qui les rapprochaient des habitants du littoral méditerranéen, ont pu donner naissance, dans le Midi, à un parti indigène qui préférait les Arabes aux conquérants du Nord, et l'alliance du seigneur provençal Mauronte avec les musulmans de Septimanie en est une preuve évidente; mais, dans ces siècles de foi ardente, il est difficile de croire que le clergé et les masses, dociles à sa voix, préférassent les soldats du Koran aux défenseurs de l'Evangile. Pendant quelque temps, on put croire que l'établissement des Arabes dans la Gaule ne serait que passager, et que, un instant sorti de son lit, le torrent ne tarderait pas à y rentrer; bientôt cependant l'on s'aperçut que l'invasion prenait les caractères d'une conquête définitive. Les Goths (n'oublions pas que l'on comprend sous ce nom tous les habitants chrétiens de la Septimanie ou Gothie) eurent alors recours, en désespoir de cause, aux Franks leurs ennemis. Un seigneur goth, Hansemund ou Ansemond, qui s'était fait, sous la suzeraineté nominale du wali de Narbonne, un petit Etat des villes de Nîmes, Maguelone, Agde et Béziers, se soumit à Pépin le Bref. Ce fut le signal de l'expulsion des musulmans : à l'exception de Narbonne, toute la province ne tarda pas à tomber au pouvoir des Franks (752), et, pour la première fois, les souverains du nord de la Loire purent se dire maîtres de ce beau pays, conquis au nom du Christ sur les infidèles, comme autrefois l'Aquitaine avait été, pour la même cause, arrachée à la domination arienne.

Digitized by Google

Dès lors, les rois de France purent s'intituler rois ou suzerains de toute l'ancienne Gaule, car sur tout ce territoire leur suprématie nominale était reconnue, bien que leur autorité réelle fût contestée avec succès sur plusieurs points. En effet, depuis le jour où les musulmans avaient été resserrés entre les Pyrénées et le Rhône, la Provence, un instant soumise aux Franks, avait échappé à leur domination, et l'Aquitaine, trompant l'espérance de Charles Martel, n'avait nullement paru disposée à payer par l'obéissance le service que lui avait rendu le vainqueur de Poitiers. Après la mort d'Eudes, la lutte avait repris avec un acharnement dont les noms de Hunald et de Waïfre ont transmis le souvenir à la postérité.

Nous devons signaler ici un fait qui prouve combien, à cette époque, la nationalité gothique ou septimanienne était distincte de la nationalité aquitanique, et dévoile la véritable pensée des habitants de la Septimanie lorsqu'ils appelaient à leur secours les Franks de Pépin le Bref. Waïfre, chef des Aquitains, désirait soumettre à son autorité cette province de Gothie, limitrophe de ses Etats, et il tenta plusieurs expéditions sur ce territoire, espérant sans doute être aidé par les indigènes, fatigués de la domination sarrasine[1]; mais il fut bientôt détrompé. Les Goths prirent les armes et se joignirent aux Arabes contre lui, tandis que, en secret, ils demandaient le secours des Franks contre les Arabes. La raison de cette conduite, on la trouve dans la crainte de compromettre la nationalité gothique en se mettant sous la protection du souverain d'un peuple limitrophe. Waïfre était trop voisin de la Septimanie pour que son autorité ne fût pas

[1] *Hist. du Languedoc*, liv. VIII, chap. XLVIII.

Digitized by Google

réelle; du côté des Franks, au contraire, la Septimanie était défendue par un rempart de peuples toujours en lutte contre les hommes d'outre-Loire. Les Goths septimaniens espéraient donc, sous leur soumission apparente, conserver intacte leur nationalité, qui eût été certainement anéantie par leur incorporation à l'Aquitaine. L'avenir confirma leurs prévisions, et longtemps encore la Gothie, qui avait stipulé avec Pépin le maintien de sa législation, conserva son indépendance réelle et sa nationalité.

Ce ne fut qu'en 759 que les Franks purent se rendre maîtres de Narbonne, et que les derniers débris des envahisseurs musulmans furent expulsés du sol de la Gaule. La puissance franke commença même à jeter de faibles racines au delà des Pyrénées, le wali de Barcelone et de Girone ayant à cette époque reconnu la suzeraineté de Pépin. Mais la première expédition sérieuse des Français dans la Péninsule fut conduite par Charlemagne, et aboutit à l'échec de Roncevaux (778), protestation des chrétiens espagnols contre l'envahissement redouté de la puissance septentrionale.

Au retour de cette expédition, Charlemagne conçut le projet de subdiviser en plusieurs royaumes l'immense empire soumis à son autorité. En Aquitaine, le parti national, que l'on avait pu croire un instant réduit à l'impuissance par la mort de Waïfre et celle de Hunald, était toujours prêt à relever la tête et compromettait la sécurité de l'empire par ses sourdes agitations. Le grand Charles résolut de lui donner satisfaction en créant un royaume d'Aquitaine en faveur de son jeune fils Louis, surnommé plus tard le *Pieux* et le *Débonnaire* (781).

Le nouveau roi, encore enfant, s'établit à Toulouse et grandit au milieu de ses sujets. Les Aquitains étaient

Digitized by Google

au comble de leurs vœux : on leur reconnaissait enfin un chef particulier qui, s'identifiant avec la race indigène, allait fonder une dynastie nationale. En effet, Louis, devenu empereur, leur donna pour roi son fils Pépin, né parmi eux. Ces populations ardentes, qui ne demandaient qu'à voir s'incarner leur nationalité dans une dynastie de princes aquitains, s'attachèrent à leur nouveau roi avec toute l'énergie de leur foi patriotique. Elles soutinrent Pépin dans ses querelles avec son père, et lorsque, au mépris des droits de Pépin II son fils, Charles, quatrième fils de l'empereur Louis, fut nommé roi d'Aquitaine, la plus grande partie du royaume se souleva contre cette violation de ses priviléges. Pendant plus de quinze ans (839 à 855), les Aquitains luttèrent, avec leur opiniâtreté habituelle, en faveur de leur roi, contre l'empereur Louis le Débonnaire et contre Charles, devenu le roi de France Charles le Chauve. Mais Pépin II était indigne d'un pareil dévouement. Encore enfant à la mort de son père, il ne déploya en grandissant aucune des qualités qui eussent été nécessaires pour soutenir la mission difficile qui lui incombait. Léger de caractère, de mœurs relâchées, privé de tout sens politique, il rabaisse au niveau d'une mesquine rivalité d'intérêts personnels la grande cause qu'il avait à défendre. Bien plus, comme s'il avait pris à tâche de rendre son nom odieux à ses propres sujets, il s'unit aux Sarrazins et aux Normands, ces deux races qui, sorties des déserts brûlants et des neiges éternelles, venaient se rencontrer dans les riches campagnes de la zone tempérée, théâtre commun de leurs exploits dévastateurs. Les Normands, plus encore que les Arabes, jetaient la terreur au milieu des populations de l'Europe chrétienne, et, tandis que le clergé et le peuple

Digitized by Google

d'Aquitaine, prosternés dans les lieux saints, murmuraient en suppliant: *A furore Normannorum, libera nos, Domine!* un prince, qui se disait chrétien et national, guidait les hordes païennes au cœur même de son pays.

Un pareil chef n'était plus possible. Charles le Chauve, plus habile et plus noblement inspiré, était accouru au secours de l'Aquitaine et, en la délivrant des barbares, avait acquis des droits à sa reconnaissance; un parti puissant se forma qui, dès 848, donna la couronne d'Aquitaine au roi de France. Mais Pépin représentait un principe sacré pour le vieil esprit de ces provinces; les Aquitains avaient de la peine à se détacher de l'indigne représentant de leur nationalité. La conduite odieuse de Pépin diminuait pourtant chaque jour le nombre de ses adhérents, et une grande fraction du parti national, cherchant un nouveau chef, se tourne un instant vers Louis, roi de Germanie, frère de Charles le Chauve, lui demandant son fils Louis pour roi. Les Etats de Louis sont trop éloignés de l'Aquitaine pour que celle-ci ait à craindre une fusion fatale à sa nationalité. Le fils du Germanique entre dans le pays qui le demande; mais, maladroitement servi par les siens, inconnu des masses et poursuivi par son oncle Charles, il est contraint de retourner dans les Etats de son père et d'abandonner son projet ambitieux. Enfin, en désespoir de cause, une transaction intervient entre l'Aquitaine et le roi de France; celui-ci consent à donner pour roi à ce pays son second fils Charles, âgé de huit ans, qui est sacré à Limoges (855). Les Aquitains étaient donc reconnus comme un peuple indépendant; en outre, le jeune âge de leur nouveau roi leur faisait espérer de le façonner aisément à leurs mœurs et d'établir sur cette base une nouvelle dynastie nationale, plus durable que celle qui

Digitized by Google

finissait si misérablement avec Pépin l'apostat. Pourtant, cet indigne successeur des Hunald et des Vaïfre ne renonçait pas à ses prétentions. De roi national devenu chef de bandits, il combattit encore quelques années à la tête d'un ramassis d'aventuriers et de barbares, parodie odieuse de son ancien parti; mais, fait prisonnier en 864, il fut jeté dans un cloître, où se termina bientôt son existence agitée.

Le jeune Charles, roi d'Aquitaine, mourut peu de temps après et eut pour successeur son frère Louis le Bègue, qui, à la mort de Charles le Chauve, réunit sur sa tête les couronnes de France et d'Aquitaine (877). C'est à ce moment que finit l'histoire de la nationalité aquitanique. Le pays n'a plus d'intérêt à s'affranchir de l'autorité, plus apparente que réelle, du roi de France, lorsque la puissance héréditaire des grands vassaux, régulièrement consacrée, lui assure un gouvernement local. Mais l'esprit national, habitué à lutter contre l'excès de centralisation, ne se défiait pas du danger contraire, le fractionnement excessif. La nation n'est plus menacée de perdre sa liberté d'action pour obéir à une impulsion étrangère; elle va être réduite à l'impuissance par la multiplicité et la diversité des mouvements qui vont partir de son sein. Les tronçons de ce corps divisé essayeront parfois de se rejoindre par des mouvements galvaniques; la proclamation de Ramnulfe II, comte de Poitiers, comme roi d'Aquitaine, est une tentative de ce genre; mais comment donner une tête unique à ce corps dont tous les membres prétendent n'obéir qu'à eux-mêmes?

Nous avons abandonné la Septimanie au moment où les Franks y établissent leur autorité. Régi par les lois gothiques, conservant ses institutions et ses coutumes,

Digitized by Google

ce pays fut uni par Charlemagne au royaume d'Aquitaine à titre de *marche,* ou frontière. Mais cette union, purement nominale, n'affectait en rien la nationalité gothique, moins ombrageuse et moins remuante que la nationalité d'Aquitaine.

Au delà des Pyrénées, la partie de la Péninsule qui reconnaissait l'autorité des Franks formait, sous le nom de *marche* d'Espagne, une autre dépendance du royaume érigé par Charlemagne en faveur de Louis le Pieu. Cependant le roi d'Aquitaine désirait fort changer en possession réelle sa suzeraineté sur cette frontière, et, profitant de l'attitude suspecte du wali de Barcelone, il passa les Pyrénées à la tête d'une armée, ravagea tout le pays jusqu'à l'Ebre, s'empara de plusieurs villes, et, enfin, mit le siége devant Barcelone, qui se rendit après une résistance héroïque. Louis établit dans cette ville une garnison de Goths, c'est-à-dire d'habitants de la Gothie, et nomma pour gouverneur ou comte de Barcelone un seigneur du nom de Béra (801). La possession de la ville la plus importante de la marche d'Espagne mit fin aux incursions toujours renouvelées des Arabes en deçà des Pyrénées. Les chrétiens, au contraire, reprenant l'offensive, commencèrent de nombreuses expéditions sur le territoire musulman. Les Goths de Barcelone, d'un côté, et, de l'autre, les montagnards des Asturies, sous les descendants du valeureux Pélage, tels étaient les deux germes qui, en se développant, devaient, par leur force d'expansion, repousser peu à peu la domination des infidèles et reconquérir au christianisme la noble et catholique terre des Espagnes.

Barcelone et le territoire qui l'environne une fois repris sur les Arabes et peuplés d'indigènes de la Gothie,

Digitized by Google

les anciennes affinités qui reliaient ces deux pays se réveillèrent tout naturellement. Elles furent légalement consacrées, lorsque, en 817, Louis le Débonnaire partagea ses États entre ses trois fils. Dès lors, ces deux marches cessèrent de faire partie du gouvernement général ou duché d'Aquitaine, et furent réunies sous l'autorité du comte de Barcelone, qui prit le titre de duc de Septimanie, ou marquis de Gothie[1].

Le nouveau duché de Septimanie, ou marquisat de Gothie, fut compris dans la part de Lothaire, fils aîné de l'empereur; le comté ou diocèse de Carcassonne, seul, en fut détaché pour être joint aux États de Pépin, roi d'Aquitaine. Au delà des Pyrénées, la marche d'Espagne augmentait ou diminuait d'étendue, suivant que les chrétiens gagnaient du terrain sur les musulmans ou cédaient, au contraire, sous leur pression continuelle. S'il faut en croire une tradition accréditée par plusieurs historiens, entre autres par Pujades, dans sa *Chronique de Catalogne,* et par Diego Monfar, auteur d'une histoire des comtes d'Urgel, publiée pour la première fois dans la *Collection des documents inédits des archives d'Aragon,* Charlemagne, pendant son expédition au delà des Pyrénées, divisa la Catalogne en neuf comtés, établissant en même temps des barons et des vavasseurs, y créant en un mot toute une hiérarchie féodale. En supposant que cette division en neuf gouvernements confiés chacun à un comte ait jamais existé, elle ne dut pas tarder à recevoir des modifications nombreuses, par suite des variations incessantes de ce territoire. En 817, Barcelone, Girone, Urgel et Ausone, étaient les seuls comtés de la marche d'Espagne.

[1] Voir, à l'Appendice, la note D.

Digitized by Google

Sous la suzeraineté de Lothaire, de Charles le Chauve et de leurs successeurs, l'ancien royaume gothique, qui avait conservé ses mœurs et venait de voir reconnaître légalement son nom, renaissait peu à peu du Rhône à l'Ebre, préservé de la domination franke par les luttes de l'Aquitaine, dont il ressentait le contre-coup, et auxquelles il s'associait quelquefois pour combattre les hommes d'outre-Loire. Les Franks, les Arabes, les Aquitains, tels étaient les ennemis de la nation gothique. Les divisions des musulmans la rassuraient sur les agressions du côté de l'Espagne; l'Aquitaine était trop occupée à résister aux envahissements de la royauté franke pour songer à conquérir; elle s'affaiblissait de jour en jour, et sa chute menaçait la Gothie d'une destinée pareille. Tout l'intérêt de cette dernière était donc de soutenir pour le moment l'Aquitaine défaillante, qui lui servait de boulevard contre les conquérants du Nord. Aussi les ducs de Septimanie, quoique non héréditaires et nommés par le roi, affectent-ils des allures de souverains indépendants, souvent en lutte avec leur suzerain. Ce fut un comte de Barcelone, duc de Septimanie et marquis de Gothie, ce Bernhart, devenu, par la faveur de Louis le Débonnaire, « le second dans l'empire[1], » qui cependant prit parti pour les deux Pépin d'Aquitaine. Sa politique se dévoilait au plus fort de la lutte de Pépin II. Promettant fidélité, tantôt au roi méridional, tantôt à Charles le Chauve, il se réservait, dans l'intérêt de l'indépendance gothique, les moyens d'opposer, selon les circonstances, les Aquitains aux Franks et les Franks aux Aquitains.

Bernhart était fils de l'illustre duc de Toulouse saint

[1] Nithard.

Digitized by Google

Guillem, et avait succédé au premier comte gouverneur de Barcelone, Béra, destitué pour crime de trahison. Outre le marquisat de Gothie que lui avait donné l'empereur, il avait obtenu du roi d'Aquitaine le gouvernement ou duché de Toulouse. A la mort de Bernhart, qui périt de la main de Charles le Chauve (844), Guillem, son fils, fut maintenu dans le duché de Toulouse par le secours de Pépin II, tandis que le roi Charles donnait un nouveau duc à la Septimanie. Le nom de ce successeur de Bernhart est incertain. A cette époque, l'histoire des pays gothiques, déjà confuse, s'obscurcit plus que jamais. Au milieu des troubles qui agitent le Midi, la malheureuse Septimanie, condamnée par sa situation aux attaques de tous les partis, ravagée à la fois par les Franks et les Aquitains, soumise tantôt par les armes de Charles le Chauve, tantôt par celles de Pépin, ne conservait un reste d'indépendance qu'aux dépens de sa tranquillité. Le duc de Toulouse, Guillem, essaya de s'emparer de tout ce qui avait obéi à son père et s'avança jusqu'à Barcelone, où il fut mis à mort par le comte Aledran, qui commandait dans cette ville (850).

Peu de temps après, la Gothie trouva un chef digne d'elle dans son marquis Humfrid ou Wifred, surnommé d'Arria, du lieu de son origine. Ce seigneur eut aussi l'ambition de commander à tous les pays qu'avait gouvernés le duc Bernhart, son parent, et s'empara de Toulouse sur le comte Raymond, nommé par Charles le Chauve (863). L'année suivante, Humfrid, qu'une tradition dit être le chef de la maison de Barcelone, fut obligé de prendre la fuite; Raymond se remit en possession du comté de Toulouse, et Charles le Chauve, ayant triomphé de Pépin II, voulut réduire à l'impuissance cette nationalité gothique trop redoutable. Dans

Digitized by Google

ce but, il la divisa en deux provinces distinctes pour l'administration civile et militaire, quoique réunies sous la juridiction ecclésiastique de l'archevêque de Narbonne. Les Pyrénées servirent de ligne de démarcation ; l'ancienne Septimanie, située au nord de ces montagnes, sur le sol gaulois, conserva seule le nom de marquisat de Gothie. Le titre de marquis de Gothie, porté successivement ou concurremment par les comtes d'Auvergne, de Rouergue et de Toulouse, resta définitivement à ces derniers avec la suzeraineté qui y était attachée, après s'être transformé en celui de duc de Narbonne.

La partie de la Gothie située outre-Pyrénées garda le seul nom de marche d'Espagne, sous l'autorité du comte de Barcelone. Comme en Aquitaine, c'est le fractionnement qui met fin en Gothie à la nationalité indigène. Au milieu des bouleversements continuels, des luttes acharnées, des troubles sanglants qui président à la formation du système féodal, l'intérêt des peuples disparaît sous l'ambition des seigneurs. Quelque temps encore, les rois de France, en signe de suzeraineté sur les vieilles nations de la Gaule méridionale, ajouteront à leurs titres ceux de rois d'Aquitaine, de Septimanie, Gothie ou Espagne[1]; mais, si la nationalité existe dans ces pays, ce n'est plus qu'à l'état latent. Cependant, lorsque la société féodale s'organisera, lorsque les liens hiérarchiques en resserreront les fragments, une nouvelle nationalité essayera de renaître de la combinaison des anciennes. Diviser avant de mêler semble être une

[1] On donnait le nom d'Espagne citérieure, par rapport aux habitants de la France, à la partie du duché de Septimanie située en deçà des Pyrénées, tellement était apparente la ressemblance de cette province avec la Péninsule.

Digitized by Google

loi du monde moral comme du monde matériel. La féodalité, après avoir broyé, en quelque sorte, les diverses nationalités, prépare la fusion de celles qui se trouvent en contact. Un jour viendra où l'Aquitaine, la Gothie et la Provence[1], ces trois filles de la civilisation romaine, oublieront leurs anciennes rivalités pour unir leurs efforts contre le danger commun, et, vaincues dans cette lutte héroïque, trouveront un large dédommagement à la perte de leur indépendance nationale dans leur part de gloire française.

[1] Nous avons laissé de côté, comme moins lié à notre sujet, la nationalité qui s'était formée dans la Provence et la Burgundie méridionale, et dont le triomphe fut consacré par la proclamation du duc Boson comme roi de la Bourgogne cisjurane (879). Mais le nouveau royaume, bientôt annexé à celui de la Bourgogne transjurane, puis à l'empire germanique, subit, comme la Gothie et l'Aquitaine, l'influence du système féodal et concourut aussi à la formation de la grande nationalité du Midi.

Digitized by Google

II

La Maison de Barcelone

Le 5 des kalendes de juillet de l'an de l'incarnation 875, Wifred, comte, et la comtesse Winidilde, consacrent à Dieu, dans le monastère de Saint-Jean de Ripoll, leur fille Emmon. C'est le premier acte certain par lequel se révèle à nous la puissante et nombreuse lignée des souverains de la marche d'Espagne. La race des comtes de Barcelone naît donc à la vie de l'histoire en même temps que la féodalité. Dans ce sol de la Gothie, où les institutions romaines viennent tempérer les mœurs féodales, elle puise l'énergie persistante, l'exubérance de vie, la puissance d'action et de volonté qui, joints à l'amour du progrès et de la civilisation, en feront le type le plus parfait des races souveraines du moyen âge. La force matérielle soumise à la force morale, le courage inspiré par la justice, l'autorité s'alliant à une sage et intelligente liberté, la politique persévérante suivie par des moyens loyaux, l'ambition personnelle au service de la grande cause de la foi et de la nationalité; tels sont les traits principaux qui caractérisent l'histoire de cette dynastie, et, malgré les quelques ombres que la faiblesse humaine a pu jeter sur un tableau aussi brillant, l'on avouera que la maison de Barcelone était digne des hautes destinées auxquelles la fortune l'a appelée.

Le moment était favorable et les circonstances se pré-

Digitized by Google

sentaient aussi heureusement que possible à une nature vaillante et forte, pour se faire une souveraineté de l'un des débris de l'empire carlovingien prêt à crouler.

Le vaste édifice que le génie de Charlemagne avait formé de tant d'éléments hétérogènes, artificiellement réunis, craquait et s'effondrait de tous côtés. Ce n'était pas seulement en territoire que diminuait la royauté franke, c'était aussi en puissance, et le système féodal, s'établissant plus solidement chaque jour, menaçait de l'annihiler complétement. Dans cette situation, il fallait faire la part de la nécessité, abandonner en étendue pour gagner en force, ou bien diminuer en force pour essayer de gagner en étendue; c'est ce dernier parti, le moins logique des deux, qu'embrassa Charles le Chauve aux abois. L'esprit de l'époque l'y poussait : l'hérédité des charges et des bénéfices introduite dans les mœurs, le besoin instinctif, au milieu de l'instabilité politique, de fonder un ordre de choses solidement établi sur la propriété territoriale et intéressant la masse de la nation à la défense du sol, ces diverses causes avaient préparé le régime féodal et rendu sa constitution presque forcée.

Quoique le capitulaire de Kiersi ne fît, en reconnaissant cette nouvelle organisation, que consacrer ce qui existait déjà en fait, un effort puissant de la royauté, une concentration énergique de ses forces pour réagir à l'intérieur contre les tendances générales, eût peut-être conjuré ou éloigné la crise. Mais Charles le Chauve voulait justifier son titre d'empereur; il préférait la vaine gloire de régner nominalement sur de vastes domaines, à l'honneur d'exercer une autorité réelle dans des limites plus resserrées. Il vit dans le système féodal une combinaison heureuse qui lui permettait de songer à ses projets d'agrandissement et de se décharger du souci de veiller

Digitized by Google

à la tranquillité de ses Etats de France, en intéressant les grands à la défense et à la prospérité des pays qui devaient passer à leurs descendants par droit héréditaire.

Le principe une fois posé par le souverain, et le fait érigé en droit, les conséquences contenues dans ce germe se développèrent avec une rapidité désordonnée.

Au milieu de l'effervescence inévitable qui présidait à l'enfantement du nouveau système, un pays comme la marche d'Espagne, placé aux limites extrêmes de la monarchie, offrait de grandes chances de succès pour un bras vigoureux décidé à profiter de sa position de sentinelle avancée du christianisme sur le sol musulman: il y avait là la perspective d'un brillant avenir pour la race d'un soldat heureux.

Ce n'était pourtant pas un parvenu que le comte WIFRED, surnommé *le Velu* (*lo Pelos*, en langue catalane; *el Velloso*, en espagnol); presque tous les historiens s'accordent à le faire descendre de la famille carlovingienne. Il est vrai que les systèmes de filiation varient et que les preuves manquent à l'appui de chacune des diverses opinions mises en avant; mais les ducs et les comtes étaient tous à cette époque de très-haute origine; beaucoup se rattachaient par quelque lien à la maison royale, et il ne serait pas étonnant que Charles le Chauve eût voulu placer un membre de sa famille à la tête d'un gouvernement aussi important par sa situation que l'était celui de la marche d'Espagne. Il n'y a donc pas de motif sérieux pour rejeter une tradition généralement adoptée à toutes les époques et que rien ne vient contredire.

La plupart des auteurs font de Wifred le Velu le fils de ce comte de Barcelone, Humfrid ou Wifred d'Arria, ou de Ria, que nous avons signalé plus haut comme le

Digitized by Google

dernier représentant de la nationalité gothique avant son démembrement.

Wifred le Velu fut-il le premier comte de la marche d'Espagne, après la division du duché de Septimanie en deux provinces? L'autorité comtale lui vint-elle par droit héréditaire ou succéda-t-il à un comte gouverneur? C'est ce qu'il a été impossible d'établir d'une manière positive; mais, à partir de Wifred le Velu, la filiation de l'illustre maison de Barcelone peut être suivie avec certitude, grâce aux travaux des historiens, grâce surtout au remarquable ouvrage du savant archiviste de la couronne d'Aragon, D. Prospero de Bofarull y Mascaro[1].

Une légende romanesque, rapportée par l'auteur anonyme des *Gestes des comtes de Barcelone*[2], reproduite

[1] *Los Condes de Barcelona vindicados, y Cronologia y genealogia de los reyes de España considerados como soberanos independientes de su Marca*, por D. Prospero de Bofarull y Mascarò; Barcelone, 1836; 2 vol. in-8. — D. Prospero de Bofarull, né à Reus (Catalogne), le 31 août 1777, et mort à Barcelone le 29 décembre 1859, a su, par son dévouement à la science historique, sa profonde érudition et ses éminentes qualités de cœur, s'acquérir une de ces célébrités de savant et d'homme de bien qui ne s'arrêtent point aux limites du pays qui les a vues naître. Il n'est peut-être pas en Europe d'écrivain appelé, depuis quarante-huit ans, à recourir aux Archives d'Aragon, qui n'ait eu une dette de reconnaissance à payer au mérite et à l'obligeance de D. Prospero ou de son fils et digne successeur, D. Manuel. C'est en 1814 que l'auteur des *Condes de Barcelona vindicados* prit la direction des Archives d'Aragon, dont il fut le restaurateur. Rétablir l'ordre dans ces richesses amoncelées, que l'incurie rendait improductives, y porter la lumière d'un esprit érudit et pénétrant, telle a été presque toute la vie de cet homme modeste. L'ouvrage dont nous venons de donner le titre est le résumé de ces travaux et a jeté un jour tout nouveau sur bien des points obscurs de l'histoire de la Catalogne. C'est un guide sûr, auquel nous aurons souvent recours.

[2] *Gesta comitum Barcinonensium*, apud *Marca hispanica*, col. 539 et 540.

Digitized by Google

par Diago[1] et par Pujades[2], raconte, avec des détails merveilleux, la mort de Wifred d'Arria, l'éducation de son fils auprès du comte de Flandres, le retour du *Velloso* en Catalogne et sa restauration sur le trône comtal. Nous ne nous arrêterons pas à relever les circonstances fabuleuses de ce récit, que l'on trouvera tout au long dans les auteurs cités ; nous ne chercherons pas à démontrer, avec certains historiens[3], que le chef de la maison de Barcelone descendait de Charles Martel, ou, avec d'autres[4], qu'il était de race gothique, et que son avénement marqua le triomphe du parti national goth sur le parti frank ou étranger. Il nous suffira de constater l'apparition, en 875, d'un seigneur qui, frank ou goth d'origine, était un vrai prince national, car il prenait valeureusement en main les intérêts du pays. « *Misertus Dominus terræ illi suscitavit in ea nobilissimum principem Wifredum et fratres ejus*[5] », disent les actes du concile de Barcelone de 906, rappelant la conquête d'Ausone sur les infidèles.

Les frères de Wifred n'ont laissé dans l'histoire aucune trace certaine de leur existence. Mais, si l'on remarque

[1] *Historia de los condes de Barcelona*, pag. 62.

[2] *Cronica universal de Cataluña*, por el doctor Geronimo Pujades; part. II, liv. XI, chap. XII.

[3] Pujades, *Cronica universal de Cataluña*, part. II, liv. VII, chap. IX, XI, XIII et XXV. — Diego Monfar, *Historia de los condes de Urgel*, publiée dans la Collection des documents inédits des archives d'Aragon.

[4] P. Tastu, *Notice sur l'origine des comtes héréditaires de Barcelone et d'Ampurias-Roussillon.*

[5] Villanueva, *Viage literario à las iglesias de España*, tom. VI, Append., pag. 262, n° 11. — Bofarull, *los Condes de Barcelona*, tom. I, pag. 20. — Cf. D. Vaissète, *Hist. de Languedoc*, édit. in-f°, tom. II, preuves n° 232, col. 44.

Digitized by Google

la similitude des noms portés jusqu'au XIme siècle par la descendance du Velu avec ceux d'un certain nombre de seigneurs de la marche d'Espagne ou de la Septimanie, dont les domaines sont passés, on ne sait pour quels motifs, dans la maison de Barcelone, on admettra cette opinion, fort vraisemblable, que les frères de Wifred possédaient chacun un comté de la Marche ou de la Septimanie, sous la suzeraineté du comte de Barcelone.

D'après M. de Bofarull, Wifred le Velu aurait obtenu de Charles le Chauve la donation de la marche espagnole en toute souveraineté, sans aucune sujétion à la France[1]. Cette opinion, dit avec raison un biographe de D. Prospero de Bofarull[2], est le seul point vulnérable de l'œuvre du savant archiviste.

La découverte de quelques actes, dont le sens peut à la rigueur s'interpréter en faveur de cette thèse, a fait illusion au patriotisme du célèbre écrivain et l'a porté à soutenir le système qu'il regardait comme le plus flatteur pour l'illustre famille objet de ses travaux. Plusieurs compatriotes de M. de Bofarull ont relevé ce qu'il y avait de hasardé dans cette assertion, et, sur ce point seulement, nous nous séparerons, nous aussi, de l'éminent écrivain.

C'est, comme nous l'avons déjà dit, pour reculer autant que possible les limites de son empire que Charles le Chauve sanctionna le système féodal; dans son esprit, la suzeraineté royale n'était pas un vain titre, c'était la

[1] Bofarull, *los Condes de Barcelona*, tom. I, pag. 85 et 86.

[2] *Noticia de la vida y escritos de D. Prospero de Bofarull y Mascarò, archivero y cronista de la corona de Aragon*, por D. Manuel Milà y Fontanals, catedratico de la universidad de Barcelona, leida en la sesion pùblica, celebrada por la Academia de Buenas-Letras, el dia 30 de diciembre de 1860; Barcelona, 1860.

Digitized by Google

réserve d'un droit que l'on pourrait faire valoir un jour, si les circonstances devenaient favorables, pour reconquérir une autorité réelle; Charles le Chauve, comme les rois ses successeurs, et comme tous les seigneurs féodaux, tenait beaucoup à ce droit. Une aliénation entière et gratuite, sans aucune réserve, est un acte de générosité assez rare à cette époque pour demander à être établi sur des preuves précises et concluantes.

On ne peut, du reste, attacher à ce fait aucune importance réelle. Une soumission nominale aux rois de France n'ôte rien à la maison de Barcelone de sa puissance et de sa gloire. Le reproche d'usurpation ne peut même pas atteindre ces seigneurs, qui, ne devant plus compter sur un roi impuissant à remplir ses devoirs de suzerain, s'affranchissaient à leur tour des devoirs du vassal. Privés de l'appui du pouvoir central, ils cherchaient naturellement à augmenter leur propre force, puisque c'était à elle seule qu'ils pouvaient désormais avoir recours. Un grand nombre de maisons souveraines de l'Europe sont issues de cette situation. C'est sur une pareille origine que se base leur puissance, légitimée par la nécessité et les services rendus à leurs peuples.

Les comtes de Barcelone doivent donc être considérés à la fois comme grands vassaux de la couronne de France et comme princes indépendants. Ils se reconnaissent seigneurs français dans leurs chartes, longtemps datées par les années du règne de nos souverains. Pour eux, *le roi* signifie le roi de France, car la France est leur pays; c'est avec la France qu'ils ont leurs plus grandes relations, c'est en France qu'ils viennent chercher leurs femmes, ce sont les affaires de France qui les préoccupent. Ils prennent parti dans les luttes des divers prétendants à la couronne et manifestent leurs sym-

Digitized by Google

pathies ou leurs antipathies au bas de leurs chartes: *Christo regnante, regem expectante,* disent-ils par exemple lorsque le trône est occupé par un roi qu'ils refusent de reconnaître.

Comme princes nationaux, au contraire, leur conduite politique s'affranchit de la tutelle française; toute initiative leur appartient dans leurs Etats, tout vient d'eux et tout remonte à eux. La mission principale que leur imposent leur temps et leur pays, c'est l'expulsion des infidèles, but religieux et national qui va devenir celui de toute l'Europe chrétienne. Ils nous apparaissent, la croix d'une main et l'épée de l'autre, bien avant que la voix de Pierre l'Ermite ait appelé la force des armes au secours de la religion, et que la papauté ait consacré l'alliance du glaive et de la foi. Dans ces temps d'ardente piété, où la religion était la vie des nations comme des individus, affaiblir la puissance de l'islam, et, sur le territoire conquis, implanter la domination du Christ par la fondation d'églises et de monastères, refouler peu à peu les Sarrasins, s'agrandir à leur dépens, c'était faire acte de saine politique et de bonne administration; c'était servir à la fois Dieu, la nation et ses propres intérêts.

Les comtes de Barcelone ne manquent pas à cette haute mission. Constructeurs de lieux saints et guerroyeurs d'infidèles, c'est par les œuvres pies et les brillants faits d'armes que se révèlent les premiers d'entre eux. Acculés aux Pyrénées par les Arabes, qui, à chaque instant, envahissent leur territoire, ils combattent contre eux corps à corps avec une énergie soutenue, et leur disputent des lambeaux de terrain alternativement conquis et perdus.

Dans ses luttes acharnées, Wifred le Velu avait repris aux musulmans les territoires d'Ausone, de Ripoll,

Digitized by Google

de Manrèse, de Monserrat, etc., et, peu de temps après sa mort, ses descendants réunissaient dans leurs mains, par conquête ou par succession, les comtés de Barcelone, d'Ausone, de Girone, de Cerdagne, de Conflant, de Besalu, d'Urgel et de Manrèse.

WIFRED II, ou BORRELL Ier, et SUNYER [1], tous deux fils du valeureux chef de la maison de Barcelone, gouvernèrent successivement le comté après leur père. Le mariage de Richilde, fille de Borrell, avec Odon, vicomte de Narbonne, nous offre le premier exemple certain d'une alliance de la famille comtale avec une maison française [2]. Sunyer, succédant à son frère, mort sans enfants, envoie son neveu Seniofred en ambassade auprès de Louis d'Outremer pour demander la confirmation de certaines donations, et reconnaît ainsi la suzeraineté du roi de France, qui l'appelle *comes nostræ ditionis* [3].

BORRELL II, et MIR, ou MIRON, se partagèrent quelque temps le gouvernement du comté, en vertu des dispositions testamentaires de Sunyer, leur père; le second étant mort sans postérité, Borrell resta seul comte de Barcelone. Au courage qu'il tenait de ses pères, ce prince brillant et magnifique ajouta l'éclat chevaleresque et la royale splendeur dont sa race garda fidèlement la tradition. Avec lui, les comtes de la marche espagnole ne furent plus seulement des guerriers, ils devinrent des

[1] D. Prospero de Bofarull a reconstruit, les documents à la main, la filiation et la succession des premiers comtes de Barcelone, et démontré les nombreuses erreurs des historiens qui l'ont précédé.

[2] Quelques auteurs ont avancé, avec assez de vraisemblance, que Winidilde, femme de Wifred Ier, était fille d'un grand seigneur français.

[3] *Marca hispanica*, Append., n° 73, col. 848 et 849. — Bofarull, tom. I, pag. 87.

Digitized by Google

rois. Les Arabes appelaient Borrell le roi d'*Afrank* [1]; il exerçait, en effet, tous les droits d'un souverain et en avait toutes les prérogatives. Il s'intitulait quelquefois *duc de Gothie*, ou bien encore *marquis des Aquitains et des Goths*, ce qui ferait supposer qu'il étendait au delà des Pyrénées ses prétentions, sinon son autorité. Ses deux mariages, le premier avec Ledgarde, fille de Raymond-Pons, comte de Toulouse, duc d'Aquitaine et marquis ou prince de Gothie; le second avec Aimeruds, parente et peut-être sœur de Ledgarde, inaugurèrent la politique matrimoniale si heureusement suivie par la maison de Barcelone et lui donnèrent, peut-être, quelques droits sur la Gothie et l'Aquitaine.

Un seul lien rattachait encore la marche d'Espagne à la Septimanie et contrariait les projets d'indépendance caressés par Borrell : c'était la suprématie ecclésiastique du métropolitain de Narbonne, qui s'étendait jusqu'à l'Ebre. L'ambitieux comte essaya de s'en affranchir; il fit dans ce but un voyage à Rome, accompagné de son protégé Gerbert d'Aurillac, en qui la chrétienté devait un jour saluer le pape Sylvestre II, et obtint du Souverain Pontife une bulle favorable qui resta sans exécution. De plus graves événements allaient, en effet, occuper le souverain de la marche espagnole. Avec l'intrépide Mohamed, surnommé *al Mansour* (le Victorieux), tuteur et *hadjib* (premier ministre) du kalife Hischem II, les expéditions des Arabes, un instant suspendues, avaient repris avec une nouvelle violence, et menaçaient l'existence de ces faibles Etats des Pyrénées où se conservait le germe précieux du christianisme.

[1] L'*Afrank* était pour les Arabes le pays qu'occupaient les populations chrétiennes des Pyrénées.

Digitized by Google

Ce fut une époque de désolation pour la Catalogne; en vain le comte de Barcelone et ses fils, Ramon-Borrell et Armengol, firent-ils des prodiges de valeur; en vain le secours de quelques seigneurs voisins vint-il s'ajouter aux forces indigènes, les Catalans furent battus et Barcelone devint la proie des infidèles.

Bientôt après, Borrell, à la tête des chrétiens qu'il avait rassemblés dans les montagnes de Manrèse, reprit sa capitale dévastée et incendiée par les musulmans.

Au milieu de ses désastres, le comte de Barcelone s'était tourné plusieurs fois vers la France; sentinelle avancée du christianisme, il souffrait pour la cause de tous et sa défaite pouvait être fatale à l'Europe. De nos rois, occupés chez eux, il n'obtint aucun secours efficace. Lothaire sembla vouloir un instant répondre à son appel, mais s'arrêta presque aussitôt; la mort paralysa les bonnes intentions de Louis le Fainéant, et Hugues Capet, doublement obligé envers Borrell, qui, seul, l'avait reconnu dans le Midi et avait de plus contribué à faire couronner son fils Robert, associé au trône, Hugues Capet fit des promesses et ne put ou ne voulut les tenir.

Plus que jamais, les vassaux devaient apprendre à ne plus compter sur leur suzerain; Borrell se contenta de l'aide de quelques seigneurs du midi de la France, parmi lesquels se distingua surtout Raymond II, conte de Rouergue, cousin de Raymond-Pons, comte de Toulouse.

Le gouvernement de Borrell II s'était annoncé comme une ère de progrès pour la marche espagnole progrès d'indépendance au dehors et de prospérité au dedans. Les armes du hadjib al Mansour arrêtèrent cet élan; mais la route était tracée, et les descendants du noble prince s'y engagèrent résolûment.

Digitized by Google

En 992, BORRELL III, ou RAMON-BORRELL, succéda à son père; le nom de Ramon ou Raymond, sous lequel ce prince est le plus souvent désigné, avait été introduit dans la maison de Barcelone par le mariage de Borrell II avec la fille du comte de Toulouse. Le nouveau souverain de la Marche n'était âgé que de vingt ans lorsqu'il se trouva à la tête d'un pays désolé par les récentes invasions et continuellement menacé par les armes musulmanes. Faire face au danger extérieur et relever en même temps les ruines qui couvraient le sol de ses États, c'était une rude tâche pour un prince de cet âge. Ramon s'en acquitta pourtant avec bonheur, grâce à la prévoyance de Borrell II, qui avait eu soin d'enseigner lui-même à ses fils le métier difficile de gouverner les hommes.

En effet, Ramon-Borrell et son frère Armengol, héritier du comté d'Urgel, accompagnaient sans cesse leur père dans les conseils comme sur le champ de bataille, recevant ainsi de lui des leçons de politique et des exemples de courage. Aussi l'un et l'autre furent-ils de vaillants capitaines et des administrateurs habiles. Profitant des divisions de l'Espagne musulmane après la mort d'al Mansour, Ramon prit l'offensive et s'agrandit jusqu'à l'Ebre. Armengol, de son côté, servait la cause du Christ d'une façon qui a été diversement jugée par l'histoire. Il se mêlait aux guerres civiles des musulmans et soutenait l'Arabe Mohamed ben Hischem contre l'Africain Souleyman.

On voit à cette époque des princes chrétiens et même des évêques combattre dans les deux camps infidèles et se faire tuer sous les étendards de l'islam. Quelques historiens flétrissent cette conduite; d'autres y voient un moyen habile, et concerté entre les princes chré-

Digitized by Google

tiens de la Péninsule, d'empêcher le triomphe de l'un des deux partis et d'entretenir chez les ennemis de la foi les divisions qui devaient leur être fatales. Il ne paraît pas, ainsi que l'a judicieusement fait remarquer M. de Bofarull, que les chrétiens aient jamais combattu les uns contre les autres. Les Catalans n'étaient pas à l'affaire de *Gebal Quintos,* où Sanche, comte de Castille, soutenait Souleyman ; les Castillans, à leur tour, ne prirent aucune part à la bataille d'*Achbat al Bakhar,* près de Cordoue, où les soldats de Ramon-Borrell et ceux d'Armengol combattaient pour Mohamed. Dans cette aventureuse expédition, qui fit flotter la bannière des comtes de Barcelone sur les bords du Guadalquivir, périrent, les armes à la main, les évêques de Barcelone, de Girone, d'Ausone, et le brave comte d'Urgel, surnommé, par cette raison, Armengol *el Cordovès,* Armengol de Cordoue.

Comme son père, Ramon-Borrell vint chercher en France celle qui devait s'asseoir auprès de lui sur le trône comtal. Ermessinde, fille de Roger Ier, comte de Carcassonne et de Conserans, apporta dans la maison de Barcelone de nouveaux droits sur des possessions françaises. Aussi remarquable par ses vertus, sa fermeté, sa haute intelligence, que par sa beauté, Ermessinde prit longtemps une part active aux affaires de la marche d'Espagne. Elle accompagna son mari dans plusieurs expéditions, présida des plaids et gouverna longtemps seule le comté, dont Ramon-Borrell lui confia par testament l'administration durant la minorité de leur fils Berenguer-Ramon Ier, *le Courbé.*

Le sentiment de sa propre valeur donnait à la comtesse des désirs de domination qui se manifestèrent par de sérieux dissentiments entre la veuve de Ramon-Bor-

Digitized by Google

rell et son fils. Berenguer-Ramon, par son caractère doux et faible, semblait autoriser les prétentions de sa mère ; il lutta cependant et conclut avec elle une transaction qui contint pour quelque temps l'esprit remuant d'Ermessinde.

Les actes qui nous restent de Berenguer-Ramon le Courbé, et parmi lesquels nous mentionnerons une confirmation des priviléges de Barcelone, nous montrent ce prince comme ressemblant assez par son caractère au bon roi Robert de France, son contemporain. Pieux, pacifique, prudent et juste, il eût fait le bonheur d'un État tranquille ; mais en ce moment il fallait avant tout à la Catalogne un prince guerrier. Les améliorations de l'intérieur n'étaient que des préoccupations accessoires pour l'opinion publique ; le mouvement national se portait tout au dehors vers cette guerre sainte, objet des aspirations de tout bon chrétien. Berenguer-Ramon ne comprit pas son époque, et l'histoire, souvent plus sévère pour les fautes que pour les crimes, l'a flétri injustement des noms de lâche et d'incapable.

Ce comte, que l'on appelle quelquefois mal à propos Berenguer-Borrell, avait épousé en premières noces Sancia, fille de Sanche Guillem, comte et duc de Gascogne, et en secondes noces Guisle, que le P. Marcillo[1] dit fille de Gausfred, cinquième comte d'Ampurias, de Roussillon et de Peralada. Il eut plusieurs enfants de l'un et de l'autre mariage, et, par son testament du 30 octobre 1032, il divisa ses États entre trois de ses fils, donnant la suzeraineté à l'aîné, Ramon-Berenguer, comte de Barcelone[2].

[1] *Crisis de Cataluña*, pag. 77.
[2] Bofarull, tom. I, pag. 252 et suiv.

Digitized by Google

Autant Berenguer-Ramon le Courbé avait méconnu le rôle que lui imposaient son temps et son pays, autant son fils RAMON-BERENGUER Ier, *le Vieux*, comprit sa mission et sut glorieusement l'accomplir. Celui que les actes et les chroniques appellent *très-pieux et sérénissime auguste, glorieux comte et marquis, champion et rempart du peuple chrétien, prince de Barcelone, arbitre* (poderador) *de l'Espagne, premier législateur de la Péninsule,* et auquel l'histoire a donné le surnom de *Vieux* en souvenir de sa haute sagesse, fut grand non-seulement par ce qu'il fit, mais encore par la manière dont il sut profiter des circonstances et recueillir le fruit des actions de ses prédécesseurs.

Les comtes, ses ancêtres, s'étaient plutôt distingués par le courage qui acquiert que par la prudence qui conserve, ou du moins leurs efforts pour mettre leurs conquêtes à l'abri des attaques étaient restés infructueux, et la marche d'Espagne avait peu gagné depuis Wifred le Velu. Ramon-Berenguer le Vieux chercha, le premier, une combinaison qui lui permît de défendre les pays conquis sans l'obliger à disséminer ses forces. Le système qui se développait en France depuis le capitulaire de Kiersi lui vint en aide et fut dans ses mains habiles un instrument précieux. La collection de Ramon-Berenguer Ier, aux Archives de la couronne d'Aragon, offre une série d'hommages, d'inféodations, d'alliances, qui expliquent la politique de ce règne. — Nous pouvons désormais donner ce nom au gouvernement de chaque comte de Barcelone. — Par de généreuses donations, il attire à lui tous les hommes de guerre de ses États et des pays voisins; il leur inféode les places conquises ou à conquérir, en leur imposant la condition de les fortifier et de les défendre. De cette façon, l'espoir

Digitized by Google

de la récompense augmente chaque jour le nombre et l'ardeur de ses soldats, tandis que chaque vassal, se trouvant intéressé à la défense de son fief, délivre le comte du souci de veiller à la fois à la sûreté de toute la ligne de frontières.

Ramon-Berenguer put voir, par l'exemple des Sarrasins espagnols, combien sont fatales les divisions entre gens qui poursuivent un but commun. Ce fut une leçon dont il profita. Il mit tous ses soins à vivre en paix avec les seigneurs chrétiens de son voisinage. Les comtes d'Urgel, de Besalu, de Cerdagne, de Foix, de Bigorre, de Toulouse, les vicomtes de Narbonne, de Millau, de Béziers, de Béarn, conclurent avec lui des traités d'alliance qui lui donnèrent des appuis contre ses ennemis musulmans ou chrétiens. Avec une telle ligne de conduite, comptant sur de puissants alliés, ne faisant un pas en avant qu'après s'être assuré du terrain qu'il laissait derrière lui, Ramon-Berenguer remporta des succès nombreux et durables sur les petits royaumes maures, débris du khalifat de Cordoue, récemment démembré. Douze des chefs de ces États s'étaient reconnus ses tributaires; sur les autres, il reprit la Catalogne presque entière, arriva jusqu'à Tortose et Lérida, et prépara la conquête de Tarragone, par laquelle son petit-fils devait mettre fin aux incursions musulmanes à la gauche de l'Ébre.

L'agrandissement progressif de la maison de Barcelone ne se faisait pas seulement du côté de la Péninsule ; tandis que l'épée du valeureux comte reculait les limites de ses Etats vers le sud, de l'autre côté des Pyrénées la diplomatie et la politique matrimoniale portaient leurs fruits. Isabelle, première femme de Ramon-Berenguer Ier, était probablement française et sans doute

Digitized by Google

fille de Raymond-Bernard Trencavel, vicomte d'Albi, de Nîmes, de Béziers et d'Agde[1]; mais, ayant épousé en troisièmes noces[2] Almodis de la Marche, déjà mariée à Hugues de Lusignan, puis à Pons, comte de Toulouse, et successivement répudiée par chacun d'eux, Ramon-Berenguer reçut d'elle de nouveaux droits sur le territoire français.

De ce mariage, mais surtout de celui de Ramon-Borrell avec Ermessinde de Carcassonne, naquirent les prétentions de la maison de Barcelone sur divers pays du midi de la France. Ces prétentions, en partie fondées, en partie mal déterminées ou douteuses, suscitèrent de nombreuses contestations, qui, grâce à l'habileté de Ramon-Berenguer le Vieux, et moyennant des cessions réciproques, des ventes, des échanges, dont les Archives d'Aragon ont gardé de nombreux monuments, se terminèrent par la réunion définitive, vers 1070 ou 1071, dans les mains du comte de Barcelone, de divers droits de propriété ou de suzeraineté sur les comtés de Carcassonne, de Rèdes, sur une partie des comtés de Toulouse, de Foix et de Comminges, sur le Lauraguais, le Minervois, le Narbonnais, etc., pays mentionnés, ainsi que plusieurs fiefs ou châteaux, dans le testament de Ramon-Berenguer Ier, que M. de Bofarull a publié pour la première fois[3]. Les contestations au sujet de ces domaines devaient renaître plus tard et se renouveler fréquemment jusqu'au jour où le traité de Corbeil, conclu

[1] Bofarull, tom. II, pag. 9, 26 et 27.

[2] D. Prospero de Bofarull démontre (tom. II, pag. 29) que, après la mort d'Isabelle, Ramon-Berenguer le Vieux s'était marié à une dame nommée Blanche, dont on retrouve très-peu de traces.

[3] *Los Condes de Barcelona*, tom. II, pag. 41; Archives d'Aragon, collection des parchemins datés de Ramon-Berenguer Ier, n° 9.

Digitized by Google

en 1258, entre saint Louis et Jacme Ier, les termina définitivement.

L'agrandissement des Etats des comtes de Barcelone au nord des Pyrénées marqua une grande époque dans l'histoire de la Catalogne et dans celle des provinces de la France méridionale. Depuis Wifred le Velu jusqu'à Ramon-Berenguer le Vieux, ce sont les pays français du Midi qui exercent leur influence sur les comtes de la marche d'Espagne. Une attraction mutuelle rapproche les divers peuples de la *langue d'oc*, mais il manque un centre, autour duquel ils puissent se grouper. La Catalogne, État faible et de peu d'importance, est plus disposée à marcher vers la France qu'à attirer à elle une partie de ce royaume. Sous le comte Ramon-Berenguer Ier, la situation change entièrement. C'est l'époque où la féodalité commence à prendre sa forme définitive.

Après avoir détruit l'unité en créant de nombreux fiefs indépendants, le système issu du capitulaire de Kiersi tend à la reconstituer, en organisant sa hiérarchie, qui finit par soumettre tous les seigneurs d'un pays à la suzeraineté du plus puissant d'entre eux. La plus grande partie des provinces aquitaniques se groupait autour du comte de Poitiers, duc d'Aquitaine; le Quercy, le Rouergue, l'Albigeois, le pays de Foix et l'ancienne Septimanie, reconnaissaient la suprématie du comte de Toulouse, duc de Gothie ou de Narbonne; c'était encore l'ancienne division des nationalités gothique et aquitanique, avec cette différence que la première s'était agrandie aux dépens de la seconde. Les deux nations avaient retrouvé leur centre; il ne s'agissait plus que d'arriver, au milieu des rivalités féodales, à former un faisceau serré autour d'un chef national, et la gloire naissante des comtes de Toulouse semblait devoir bientôt

Digitized by Google

consacrer l'union de ces vaillants suzerains et de leurs peuples.

Il y avait près de là un pays dont la situation allait devenir difficile : c'était cette marche d'Espagne, appelée, par son origine et ses traditions, à prendre sa place dans la reconstitution de la nation gothique, mais qui ne voulait pas cependant abdiquer son indépendance au profit de la maison de Toulouse. L'isolement ou la dépendance, telle était l'alternative à laquelle semblaient condamnés les comtes de Barcelone, lorsque leur agrandissement en deçà des Pyrénées vint changer la direction du mouvement qui s'opérait en faveur de leurs puissants voisins. Les descendants de Wifred le Velu virent se réunir autour d'eux une grande partie de l'ancienne Septimanie, leur influence s'étendit sur le Midi et se substitua en beaucoup d'endroits à celle de la famille des Raymond : la nationalité gothique avait deux têtes ; elle ne pouvait plus être viable.

Au moment où Ramon-Berenguer le Vieux réunit sous son autorité les domaines que nous avons mentionnés plus haut, commence la lutte d'influence entre les maisons de Toulouse et de Barcelone. Les premiers successeurs de Wifred n'avaient songé qu'à un agrandissement de territoire en contractant leurs fructueuses alliances, le *premier législateur de l'Espagne* recherche autre chose qu'une augmentation de propriété lorsqu'il s'assure certains droits de suzeraineté pure et simple. Désormais les comtes de la marche espagnole sont en France plus que des seigneurs, ils deviennent presque des souverains.

Nous avons donné deux fois à Ramon-Berenguer le Vieux une qualification qu'il est temps d'expliquer, c'est celle de *premier législateur de l'Espagne*. Ce comte mérita

Digitized by Google

un surnom aussi glorieux, en donnant à ses Etats, en 1068, le recueil des *Usages de Barcelone*, rédigé et promulgué dans une réunion des Corts catalanes. Nous trouvons là les premières traces de ce système représentatif et parlementaire qui, durant tout le moyen âge, fut la sauvegarde des libertés publiques dans les pays méridionaux. Le nouveau code n'abrogea point complétement la loi gothique, et le *fuero juzgo*[1] resta longtemps encore en vigueur pour tous les points non prévus par les *Usages*.

La gloire et les succès de Ramon le Vieux furent empoisonnés par de tristes divisions de famille. L'ambitieuse Ermessinde ayant fait revivre, dès la minorité de son petit-fils, les prétentions qui avaient agité le règne de Berenguer-Ramon, rencontra, cette fois, une résistance plus sérieuse. Le conflit dégénéra en guerre civile, et ce fut seulement en 1056, un an avant sa mort, que l'énergique comtesse, plus qu'octogénaire, renonça à ses droits, moyennant une modique somme.

Là ne devaient pas se borner les tribulations domestiques du malheureux comte. Il venait à peine de donner à ses Etats la sage législation qui régit encore la Catalogne, lorsque de graves discussions s'élevèrent entre la comtesse Almodis et Pierre-Ramon, seul fils survivant du premier mariage de Ramon-Berenguer avec Isabelle. Ces discussions, s'envenimant, aboutirent à un crime : Pierre-Ramon tua sa marâtre. Frappé par une sentence ecclésiastique, le fils d'Isabelle termina son existence à Jérusalem, sous le coup de la pénitence que lui avaient imposée les délégués du Saint-Siége.

[1] On donne le nom de *fuero juzgo*, en latin *forum judicum*, au code des Wisigoths, composé vers le milieu du VIIe siècle.

Digitized by Google

Le 27 mai 1076, Ramon-Berenguer le Vieux mourut à Barcelone, âgé de cinquante-deux ans, après quarante-un ans de règne.

Il laissait le gouvernement indivis de ses Etats à ses deux fils RAMON-BERENGUER II et BERENGUER-RAMON II, issus l'un et l'autre de son mariage avec Almodis et probablement jumeaux. La discorde naquit de cette confusion d'autorité, et RAMON-BERENGUER, surnommé *Cap de stopa* (Tête d'étoupe), à cause de ses cheveux blonds, fut assassiné par ordre de son frère. Il laissait de sa femme Mathilde, fille de Robert Guiscard, conquérant de la Sicile, un fils au berceau, que le meurtrier prit sous sa tutelle, afin de dominer sans partage sur toutes les possessions de la maison de Barcelone. Mais les seigneurs de Catalogne avaient à cœur de venger la mort de leur comte; Berenguer-Ramon, convaincu par eux de meurtre et de félonie, alla expier son crime en Terre Sainte, où il ne tarda pas à finir ses jours. Malgré l'action odieuse qui ternit sa mémoire, il faut reconnaître en Berenguer plusieurs des qualités de ses ancêtres, et surtout un indomptable courage.

Les infidèles eurent en lui un rude adversaire. Il leur prit Tarragone, conquête que son successeur devait achever, et il se mesura sur les champs de bataille avec Rodrigue Diaz, illustré sous le titre de *Cid*, qui soutenait le roi maure de Saragosse. Vaincu par le héros castillan, le comte de Barcelone, si l'on en croit les chroniques et les *romanceros*, n'obtint l'amitié de son adversaire qu'à force d'humbles supplications.

C'est en 1096 que Ramon-Berenguer III, fils de Ramon-Berenguer *Tête d'étoupe*, succéda à son oncle le Fratricide. Le surnom de *Grand*, que l'histoire a donné à ce nouveau comte, dit assez combien la double poli-

Digitized by Google

tique de conquêtes et de mariages, suivie par la maison de Barcelone, fut habilement soutenue sous ce règne, et combien les résultats en furent importants.

Les mariages valurent à Ramon-Berenguer III un accroissement inespéré. Nous ne ferons que mentionner les deux premières unions de ce comte; l'une avec Marie Ruderic ou Rodrigue, présumée fille du Cid, l'autre avec Almodis, dont la famille est inconnue. Marie Ruderic lui donna une fille qui épousa le comte de Besalu; il n'eut pas d'enfants d'Almodis. Mais son troisième mariage éleva à un haut degré de puissance l'heureuse postérité de Wifred le Velu. Doulce, fille de Gilbert, vicomte de Millau, du Gévaudan et en partie de Carlat, et de Gerberge, comtesse de Provence, apporta au comte de Barcelone, son mari, des droits sur tous ces domaines.

Lorsque, en 1112, Ramon voulut prendre possession de ces Etats, il se trouva en présence du comte de Toulouse, Alphonse-Jourdain, à qui appartenait une partie de la Provence. Une guerre désastreuse pour les deux partis s'engagea entre les comtes de Barcelone et de Toulouse, et se termina, en 1125, par un traité qui donna à Ramon-Berenguer le pays compris entre la mer et la Durance, quelques châteaux situés au nord de cette rivière, et la moitié de la ville d'Avignon. Le reste du comté appartint à Alphonse-Jourdain.

Quelque temps auparavant, le comte catalan avait soumis à son autorité le vicomte de Carcassonne, qui essayait de se rendre indépendant.

Ces guerres d'intérêt privé n'empêchaient pas le digne fils des Wifred et des Borrell de poursuivre la guerre nationale et religieuse contre les infidèles. L'arrivée des Maures almoravides en Espagne donnait une nouvelle

Digitized by Google

force aux musulmans de la Péninsule. Barcelone fut menacée d'une nouvelle invasion; le seigneur de la Catalogne se souvint alors, dans le danger, de ce suzerain éloigné, dont on ne s'inquiétait guère au sud des Pyrénées, et demanda des secours au roi de France, Louis le Gros. Mais bientôt Ramon-Berenguer, reprenant le dessus, ne se contenta pas de chasser les Sarrasins de ses Etats: il fit sur eux de brillantes conquêtes, les unes passagères, comme celles de Valence, de Mayorque et d'Iviça; les autres définitives, comme celle de Tarragone, dont le siége archiépiscopal, enfin rétabli et mis à l'abri des attaques des infidèles, devint la métropole de la Catalogne et de l'Aragon.

L'expédition des îles Baléares, où se signala Guillem VI, seigneur de Montpellier, fut entreprise avec l'aide des Pisans et des Génois, et donna naissance à la marine catalane, qui devint, plus tard, la première de l'Europe.

Ce fut donc réellement un grand règne que celui de Ramon-Berenguer III, *par la grâce de Dieu, marquis de Barcelone et des Espagnes, comte de Besalu et de Provence*[1]. Sous ces titres étaient désignés les comtés de Barcelone, de Tarragone, d'Ausone, de Manrèse, de Girone, de Besalu, Valespir, Fenoilledes et Pierre-Pertuse, de Cerdagne et Conflant, de Carcassonne, de Rasez, de Provence, et des possessions dans le Rouergue, le Gévaudan et le pays de Carlat.

Les exploits, la sagesse, la piété, la générosité de Ramon-Berenguer III avaient rendu son nom populaire. Quelques mois avant sa mort, ce grand prince, suivant l'exemple donné par plusieurs guerriers illustres de ces

[1] D. Vaissète, *Hist. de Languedoc,* liv. XVI, chap. XXXV. -- *Marca hispanica*, col. 1247.

Digitized by Google

siècles de foi, prononça les vœux qui le liaient à l'ordre du Temple, et vécut sous la règle de cette institution jusqu'au 19 juillet 1131, jour où se termina sa glorieuse existence.

Par son testament, le grand comte de Barcelone divisait ses Etats entre ses deux fils, donnant à l'aîné, Ramon-Berenguer, la marche d'Espagne, Carcassonne, avec tous les domaines qui lui venaient de sa famille, tandis que Berenguer-Ramon, le cadet, héritait de tout ce qu'avait apporté la comtesse Doulce, c'est-à-dire de la Provence et des possessions du Gévaudan, du Rouergue et du Carladès.

L'usage de partager les Etats d'un souverain comme les biens d'un simple particulier, la déplorable confusion de la propriété et de la souveraineté, fut l'une des erreurs les plus fatales du moyen âge. Désastreuse pour les rois et pour les peuples, cette idée fausse a détruit plus d'une nation et ruiné les espérances de plus d'une dynastie. La maison de Barcelone, en particulier, a commis souvent cette grande faute et arrêté, par des partages impolitiques, l'essor de sa puissance naissante. C'est que, si l'esprit de nationalité existait à l'état latent dans les masses, ses manifestations, sourdes et mal déterminées, ne pouvaient être comprises que par des intelligences supérieures, et encore n'étaient-elles saisies que vaguement et instinctivement. Ramon-Berenguer le Vieux eût, peut-être, en pareille circonstance, mieux agi que son petit-fils. La communauté de pouvoir qu'il donna à ses deux enfants, Ramon-Berenguer *Tête d'étoupe* et Berenguer-Ramon le Fratricide, était, quoi qu'en aient dit quelques historiens, une véritable indivision de la puissance souveraine et non point un partage du territoire[1]. Aussi

[1] Bofarull, tom. II, pag. 110 et suiv.

Digitized by Google

brave, aussi chevaleresque, aussi pieux, animé d'intentions également bonnes, Ramon-Berenguer III paraît avoir eu de moins que son aïeul l'habileté politique.

Ramon le Vieux, guidé par son instinct féodal, travaillait à étendre le plus loin possible, sinon son autorité directe, du moins sa suzeraineté; et, s'il eût été obligé de partager ses États, il l'eût fait sans doute de façon à empêcher une scission complète entre les diverses parties. Son petit-fils, au contraire, regarda l'accroissement de pouvoir que lui procurait son mariage non comme un événement politique considérable pour l'avenir de sa dynastie, mais comme une simple augmentation de fortune, qui lui permettait d'assurer à ses deux fils une position brillante; il leur divisa également ses domaines et sa souveraineté, en bon père de famille, mais en monarque imprévoyant.

Du reste, le partage ne devait pas être définitif. Plusieurs fois encore la Provence revint aux comtes de Barcelone, et chaque fois ceux-ci renouvelèrent la faute de Ramon le Grand.

Ramon-Berenguer IV, celui des fils de ce comte qui lui avait succédé dans les États patrimoniaux de la Catalogne et de la Gothie, domina quelque temps sur la Provence comme tuteur de son neveu; mais il lui était réservé de laisser à sa maison mieux qu'une province: c'était un royaume qu'il devait léguer à ses successeurs. La descendance des seigneurs de la marche espagnole allait s'élever au premier rang de la hiérarchie féodale.

Le puissant roi d'Aragon et de Navarre, Alfonse Ier le Batailleur, qui, pendant quelques années, avait imposé son autorité à toute l'Espagne chrétienne, était mort à la bataille de Fraga (1134), laissant, par testa-

Digitized by Google

ment, ses deux royaumes et tous ses biens aux ordres du Temple, de St-Jean-de-Jérusalem et du St-Sépulcre.

Les Cortès refusèrent d'avoir égard à d'aussi étranges dispositions, et, tandis que les Navarrois, recouvrant leur indépendance, choisissaient pour souverain Garcia-Ramirez, descendant de leurs anciens rois, les Aragonais allaient chercher, dans l'abbaye de Saint-Pons-de-Tomières, le moine Ramire, frère et seul héritier naturel d'Alfonse le Batailleur. Le nouveau roi d'Aragon fut contraint de se marier : il épousa, avec dispense du Saint-Siége, Agnès de Poitiers, dont il eut une fille. Plus fait pour la vie paisible du cloître que pour les agitations de la politique et le bruit des champs de bataille, Ramire défendait assez mal ses États contre les prétentions du roi de Castille, Alfonse VII, dont il acceptait très-facilement la suprématie. Il était même sur le point de fiancer sa fille au fils du souverain castillan, lorsque les Aragonais, inquiets pour leur indépendance, tournèrent les yeux vers un prince voisin, dont le rang élevé, les qualités personnelles et les relations de parenté, semblaient autant de garanties pour la grandeur du pays; bientôt, en effet, l'infante Pétronille, âgée de deux ans, fut fiancée au comte de Barcelone, Ramon-Berenguer IV (1137). Ramire abdiqua presque aussitôt en faveur de son gendre et retourna finir ses jours dans la sainte demeure d'où les nécessités politiques l'avaient naguère arraché.

Le comte de Barcelone devint donc par le fait roi d'Aragon, mais il se contenta toute sa vie du titre de prince, tandis que sa femme Pétronille portait celui de reine. Le roi de Castille avait épousé Berengère, fille de Ramon-Berenguer III, et se trouvait par conséquent beau-frère du nouveau souverain de l'Aragon; aussi les

Digitized by Google

rivalités entre les deux royaumes s'apaisèrent-elles, à la condition que Ramon reconnaîtrait pour quelques villes la suzeraineté d'Alfonse. D'un autre côté, les Templiers, les Hospitaliers et le patriarche du Saint-Sépulcre, ayant renoncé aux droits que leur conférait le testament d'Alfonse le Batailleur, moyennant quelques priviléges qui leur furent concédés, le comte de Barcelone demeura paisible possesseur de son nouvel État; mais il n'était point pour cela délivré de tout souci : la guerre était l'état normal de l'époque, une nécessité des mœurs et de la situation, et pour les princes le seul moyen de s'illustrer. Les occasions se présentèrent nombreuses au prince d'Aragon, qui sut valeureusement en profiter.

En même temps que le roi de Navarre, les Génois, les Pisans et le seigneur de Montpellier, il concourut avec sa marine, déjà puissante, à l'expédition du roi de Castille en Andalousie, et se trouva à la prise d'Almeria (1147). L'année suivante, sa flotte, avec celles de Gênes et de Pise, vint mettre le blocus devant Tortose, dont les chrétiens se rendirent maîtres. Le seigneur de Montpellier, Guillem VII, qui prit une part active à cette affaire, se mit ainsi en possession du fief de Tortose, dont son père avait par avance reçu l'investiture du comte Ramon-Berenguer III.

Lérida, Fraga, Siurana, les montagnes de Prades, Miravete, tombèrent au pouvoir du prince d'Aragon; plusieurs rois maures se déclarèrent ses tributaires, et sa domination s'étendit au delà de l'Ebre.

Du côté des chrétiens, de nombreuses guerres occupèrent aussi Ramon-Berenguer IV. La Navarre, soumise autrefois à Alfonse le Batailleur, était considérée par le nouveau souverain de l'Aragon comme une dépendance de son royaume; à plusieurs reprises, il tenta vainement

Digitized by Google

de s'en rendre maître. Mais il eut à soutenir surtout deux guerres importantes au nord des Pyrénées : l'une contre le comte de Toulouse, l'autre contre les seigneurs provençaux de la maison de Baux. La première valut à Ramon-Berenguer l'alliance du roi Henri II d'Angleterre, qui tentait de faire valoir contre le comte de Toulouse les droits d'Éléonore, sa femme, héritière du duché d'Aquitaine. Il fut même question un instant du mariage de l'une des filles du comte de Barcelone avec Richard, fils puîné du roi d'Angleterre.

En Provence, les seigneurs de Baux se disaient héritiers légitimes des anciens comtes du pays, à l'exclusion de la maison de Barcelone ; ils eurent recours aux armes pour soutenir leurs prétentions contre Berenguer-Ramon, comte de Provence, qui mourut durant cette guerre, laissant un fils encore enfant.

Les seigneurs de Baux semblaient près de triompher de leur faible rival, lorsqu'ils se trouvèrent en face d'un adversaire plus redoutable. Ramon-Berenguer IV avait pris le jeune comte, son neveu, sous sa protection, et, s'intitulant marquis de Provence, il recommença la lutte avec une nouvelle vigueur. Les seigneurs provençaux, soutenus par de nombreux adhérents, tenaient tête, sans trop de désavantage, au puissant prince d'Aragon, lorsque l'empereur Frédéric Barberousse, suzerain de la Provence, qui avait jusque-là embrassé leur parti, se tourna tout à coup du côté de la maison catalane. Une entrevue dut avoir lieu à Turin entre l'empereur et le prince d'Aragon, accompagné de son neveu. Pendant le voyage, Ramon-Berenguer IV tomba malade et mourut au bourg de Saint-Dalmace, près de Gênes, le 6 août 1162. Le comte de Provence continua sa route vers Turin, où il trouva Frédéric, qui lui fit épouser sa nièce

Digitized by Google

Richilde, veuve du roi de Castille Alphonse VII, et lui donna la Provence en fief, malgré les réclamations de Hugues de Baux.

Ramon-Berenguer IV fut inhumé à Sainte-Marie-de-Ripoll, ainsi que la plupart de ses prédécesseurs. Un éloge funèbre, conservé dans ce monastère, rappelle ses titres à l'admiration de la postérité : il lui attribue la conquête de quarante places fortes sur les Sarrasins, la fondation ou la restauration de trois cents églises, et la suzeraineté sur presque tous les rois maures de l'Espagne, qui lui payaient des tributs. On assure que des miracles se sont opérés sur son tombeau, et la tradition catalane l'appelle Ramon *le Saint*, quoique l'Eglise ne l'ait jamais reconnu pour tel.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ce prince mérite aussi bien que son père le surnom de *Grand*, par ses vertus, sa valeur militaire, son habileté politique. Sa liaison avec le roi d'Angleterre, Henri II, auquel il confia ses fils en mourant, ses alliances avec le Saint-Siége, la Castille, la Sicile, Gênes, Pise, etc.[1], étendirent au dehors son influence et sa renommée.

La puissance de la maison de Barcelone, préparée par ses prédécesseurs, atteignit sous son règne son apogée dans le midi de la France. Tandis que les croisades d'Orient affaiblissaient les comtes de Toulouse, leurs rivaux, les comtes de la Catalogne s'agrandissaient à leurs dépens. Des Pyrénées aux frontières du Piémont et de la république de Gênes, tous les pays septimaniens et provençaux étaient dominés par l'influence de Ramon-Berenguer IV. Les comtes de Foix, de Comminges, d'Armagnac, de Bigorre, de Béarn, les seigneurs d'Albret,

[1] Les nombreux traités d'alliance contractés par Ramon-Berenguer IV existent aux Archives de la couronne d'Aragon.

Digitized by Google

se reconnaissaient ses vassaux pour une partie de leurs domaines. La nationalité de la Gothie et celle de la Provence, issues de la même origine et semblables par bien des côtés, se fusionnaient et se consolidaient sous un chef commun ; une partie même de l'Aquitaine concourait à former ce noyau d'une grande nationalité méridionale, qui semblait sur le point de se détacher complétement du reste de la France. Mais plusieurs éléments de dissolution s'opposaient à l'accomplissement de cette œuvre. En premier lieu, la maison de Toulouse n'était pas entièrement abattue, la noble race des Raymond n'avait point abdiqué la suprématie que son origine, sa gloire et la situation de ses domaines lui donnaient sur le Midi ; en recouvrant son influence aux dépens de la maison de Barcelone-Aragon, elle va diviser et affaiblir la nationalité naissante. D'un autre côté, la configuration géographique des territoires sur lesquels le prince d'Aragon étendait sa domination devait amener entre eux une scission inévitable. Les Pyrénées étaient destinées à devenir tôt ou tard la ligne de partage entre les pays espagnols, forcés de prendre part aux affaires de la Péninsule, et les pays aquitaniques, septimaniens et provençaux, vers lesquels les rois de France faisaient tous les jours un nouveau pas.

A partir de Ramon-Berenguer IV, *comte de Barcelone, prince d'Aragon et marquis de Provence*, la dynastie catalane ne fait guère plus de progrès au nord des Pyrénées. Elle se borne d'abord à défendre ce qu'elle a acquis, puis se voit forcée de reculer peu à peu devant la royauté capétienne triomphante.

Alfonse Ier de Barcelone et II d'Aragon[1], fils et suc-

[1] Le fils aîné de Ramon-Berenguer IV avait reçu au baptême le nom de Ramon. Son père voulut lui donner ce nom, que ses ancêtres

Digitized by Google

cesseur de Ramon-Berenguer IV, affermit son autorité sur les pays que lui légua son père. A peine âgé de douze ans, il fut chargé du gouvernement de ses Etats, et il les administra avec une prudence au-dessus de son âge. Chevalier intrépide, chrétien fervent, prince sage et habile, poëte gracieux, Alfonse fut le digne fils des Ramon-Berenguer, le digne père des Pierre et des Jacme. Nous passerons rapidement sur son règne comme sur ceux des rois ses successeurs, plus connus que les comtes de Barcelone. Il nous suffira de faire remarquer qu'Alfonse fut maître quelque temps d'une partie du royaume de Valence, et que, au milieu des guerres que suscitaient les rivalités des princes chrétiens de la Péninsule, il unit ses efforts aux sollicitations des papes Lucius III et Célestin III, pour rétablir la concorde dans la chrétienté espagnole, gravement compromise par ces coupables divisions. Dans la Gaule méridionale, la suprématie aragonaise semblait solidement établie. Le comte de Provence, Ramon-Berenguer, cousin d'Alfonse, était mort laissant une fille unique, Doulce, promise en mariage au fils du comte de Toulouse, Raymond V. Le roi d'Aragon se mit aussitôt en possession de la Provence; Raymond V voulant défendre les droits de son fils, fiancé à Doulce, la guerre éclata. Mais Alfonse avait pour lui l'affection des Provençaux, qui considéraient les Catalans comme leurs compatriotes, et les Toulousains comme des étrangers; il triompha complétement de son rival, et, devenu maître de la Provence, il la donna en fief, s'il

avaient illustré, afin que le puissant roi d'Aragon se souvînt de son titre de comte de Barcelone, si glorieusement porté par une suite de héros. Mais la reine Pétronille changea le nom de Ramon en celui d'Alfonse, pour complaire aux Aragonais, auxquels était chère la mémoire de leur roi Alfonse *le Batailleur*.

Digitized by Google

faut en croire les historiens du Languedoc, à son frère Pierre, qui changea son nom pour celui de Ramon-Berenguer. M. de Bofarull ne partage point cette opinion et assure que Pierre mourut enfant[1].

Alfonse II, que la sévérité de ses mœurs avait fait surnommer *le Chaste*, mourut à Perpignan le 5 avril 1196, au moment où tous ses Etats jouissaient des bienfaits de la paix. Par son testament, il institua son fils aîné, Pierre, son héritier pour l'Aragon, la Catalogne et leurs dépendances jusqu'à Béziers. Il donna à son second fils, Alfonse, la Provence, ses possessions dans les comtés de Millau, de Rodez, de Gévaudan, et tout ce que le seigneur de Montpellier tenait en fief pour le roi d'Aragon. Le troisième, Fernand, fut moine de Poblet et abbé de Montaragon; nous le verrons jouer un rôle important sous le règne de Jacme Ier.

Alfonse le Chaste, s'il n'avait pas augmenté l'influence de sa dynastie sur la Gaule méridionale, avait du moins solidement maintenu celle que ses ancêtres avaient acquise; un pas encore, et le Midi échappait pour longtemps à la domination des rois de France. Il fallait pour cela que les maisons souveraines de la *langue d'oc* pussent se résoudre à oublier leur ambition et leurs rivalités pour former, au moyen d'étroites alliances, une sorte de confédération capable de défendre le Midi contre les envahissements du Nord.

Pierre II *le Catholique*, fils et successeur d'Alfonse II, sembla comprendre que dans l'union résidait toute la force des seigneurs méridionaux, lorsqu'il maria ses sœurs Léonor et Sancha, l'une à Raymond VI, l'autre à Raymond VII, comtes de Toulouse, et qu'il soutint ses deux beaux-frères dans leur guerre contre les soldats de Simon

[1] *Los Condes de Barcelona*, tom. II, pag. 189.

Digitized by Google

de Montfort; mais, lorsqu'on s'aperçut du danger, il était trop tard pour le conjurer : la défaite de Muret fut un terrible coup porté à la nationalité méridionale.

Nous verrons JACME Ier, pénétré des mêmes idées que son père, tenter d'unir en un seul faisceau les domaines des comtes de Toulouse, des comtes de Provence et de la maison d'Aragon; mais, trahi par les circonstances, il voit la monarchie capétienne absorber peu à peu les belles provinces de la Gaule méridionale. Reconnaissant son impuissance à sauver la nationalité de nos pays, tuée par le défaut d'entente de ses représentants naturels encore plus que par les armes de Montfort et des croisés, Jacme le Conquérant renonce solennellement, en signant le traité de Corbeil, à ses droits sur le midi de la France, et trouve des compensations à ce sacrifice forcé dans l'importance que ses fructueuses conquêtes lui donnent comme souverain espagnol.

C'est au traité de Corbeil que se termine le rôle de la maison de Barcelone dans les affaires de France. Le second fils du *Conquistador*, appelé Jacme comme son père, eut, il est vrai, comme dépendances de son royaume de Mayorque, le Roussillon, la Cerdagne et la seigneurie de Montpellier; mais ces possessions ne lui donnent aucune influence sur les provinces du Midi. Le Roussillon et la Cerdagne sont de fait catalans et resteront catalans jusqu'en 1642. La seigneurie de Montpellier, que Jacme Ier d'Aragon avait essayé de soustraire à la suzeraineté de l'évêque de Maguelone et, par suite, à celle du roi de France[1], avait vu, après les tentatives du *Conquistador*,

[1] Pour les relations féodales des seigneurs de Montpellier avec les évêques de Maguelone et les rois de France, consulter l'excellente *Hist. de la commune de Montpellier*, par M. Germain (tom. II, chap. XI, et Append., note II).

Digitized by Google

se resserrer les liens hiérarchiques qui l'unissaient à la monarchie française, car les descendants de Hugues Capet ne perdaient aucune occasion de réunir sous leur autorité directe les moindres parties de l'ancienne terre des Gaules. Pendant que Jacme Ier de Mayorque[1] était occupé de ses différends avec son frère Pierre III d'Aragon, son neveu Philippe le Bel[2] se substituait, par suite d'un acte d'achat, à l'évêque de Maguelone, et devenait ainsi le suzerain immédiat du seigneur de Montpellier. Dès lors, le possesseur de cette seigneurie, malgré la couronne royale qui orne son front, descend au rang d'un simple vassal du roi de France et commence à sentir le poids de cette puissante suzeraineté. Quoique né à Montpellier comme son père, Jacme Ier de Mayorque, *le bon roi*[3], *le seigneur droiturier*[4], chéri de ses compatriotes, était un étranger dans les pays qui entouraient sa seigneurie française.

Le juste et débonnaire Sanche, qui succéda à son père Jacme, vécut en paix avec les rois d'Aragon et avec les fils de Philippe le Bel, auxquels il se dispensa de rendre hommage; mais la tempête couvait sous ce calme apparent et devait éclater sur la tête de Jacme II, neveu et successeur de Sanche. Tous les princes qui, depuis le Conquérant, avaient occupé le trône d'Aragon, voyaient avec peine le beau royaume des Baléares détaché de leur couronne. Pierre III déjà, après avoir essayé de

[1] Quoique, en réalité, Jacme le Conquérant ait été le premier roi de Mayorque, l'usage a prévalu de ne commencer la série de ces rois qu'après le partage de la monarchie aragonaise.

[2] On sait que Philippe le Bel était fils d'Isabelle d'Aragon, sœur de Jacme de Mayorque.

[3] Chronique romane du *Petit Thalamus* de Montpellier, pag. 335.

[4] Chronique de Ramon Muntaner, chap. 255.

Digitized by Google

dépouiller son frère, avait fini par se contenter d'un droit de suzeraineté sur les Etats qu'il convoitait. Les rois de France, de leur côté, désiraient fort s'approprier entièrement la seigneurie de Montpellier. Entre deux ennemis de cette taille, les faibles rois de Mayorque ne pouvaient guère espérer maintenir leurs droits avec quelque succès. A l'avénement de Pierre IV le Cérémonieux, prince ambitieux, rusé, dur, tenace, peu scrupuleux sur le choix des moyens, Jacme de Mayorque dut pressentir le danger qui le menaçait. En effet, profitant du moment où Philippe de Valois réclamait de Jacme le serment d'hommage et se préparait à confisquer la seigneurie de Montpellier, Pierre, sous le prétexte qu'il avait à se plaindre de son vassal le roi de Mayorque, envahit la Cerdagne et le Roussillon, tandis que les îles Baléares, mécontentes de leur souverain, appelaient l'Aragonais. Le malheureux Jacme, harcelé de tous côtés, abandonné des siens, se défendit avec l'énergie du désespoir; il soutint héroïquement une lutte inégale pendant près de huit ans, durant lesquels, à bout de ressources, il se vit contraint de vendre sa seigneurie de Montpellier au rôi Philippe de Valois. Avec l'argent qu'il en retira, il tenta une descente à Mayorque, où il périt en combattant les troupes de son avide et cruel parent (1349).

Pierre le Cérémonieux était arrivé à son but; la couronne d'Aragon avait reconquis le beau fleuron que l'imprudence de Jacme Ier en avait détaché. Montpellier seul était perdu pour la monarchie aragonaise, que désormais aucun intérêt n'appelle plus au nord du Roussillon.

L'infortuné roi de Mayorque laissait cependant un fils et une fille héritiers des droits si odieusement mécon-

Digitized by Google

nus par Pierre le Cérémonieux. Le fils, qui prit le titre de Jacme III, roi de Mayorque, avait été fait prisonnier dans le combat où périt son malheureux père. Échappé de sa prison et devenu le troisième mari de la trop fameuse reine Jeanne de Naples, il tenta une aventureuse expédition en Catalogne pour reconquérir son trône. Mais la fortune ne pouvait être favorable à ce hardi coup de main inspiré par le désespoir, et le téméraire prétendant, battu par son spoliateur, alla mourir en Castille, empoisonné par le roi d'Aragon, disent les uns, ou, selon d'autres, par la reine de Naples, sa femme, impatiente de se donner un quatrième époux (1375).

La fille de Jacme II, Isabelle, avait épousé, en 1358, Jean Paléologue, marquis de Montferrat. Héritière de l'intrépidité de sa race, la courageuse infante accompagna son frère dans sa tentative héroïque. Jacme III mort, elle s'intitula hardiment reine de Mayorque, mais ne tarda pas à céder ses droits, trop difficiles à faire valoir, à Louis, duc d'Anjou, qui ne put jamais en tirer parti. Isabelle avait reçu, en échange, la possession viagère de la baronnie de Lunel; de plus, elle conservait, paraît-il, certains droits sur une partie de la seigneurie de Montpellier, appelée la baronnie, car la vente faite par son père à Philippe de Valois ne comprenait que la ville et la baillie, et cependant le roi de France s'était emparé de la seigneurie entière. A force d'instantes réclamations, l'infante obtint de Charles VI une somme de 5,000 francs d'or et 1,200 livres de rente viagère, et renonça, en échange, à toutes ses prétentions.

Jusqu'à cette transaction, conclue en 1395, la dynastie des rois de Mayorque conserva donc quelques droits sur la seigneurie de Montpellier. Aussi la petite-fille de Jacme le Conquérant garda-t-elle toute sa vie une pieuse sym-

Digitized by Google

pathie pour cette ville, où la maison d'Aragon avait dominé pendant près d'un siècle et demi.

Le marquis de Montferrat, premier mari de l'infante Isabelle, était mort en 1371, et, peu de temps après, cette princesse contracta un second mariage, qui est resté ignoré de l'histoire, mais dont nous avons retrouvé les preuves incontestables.

Il y avait à Avignon, à la cour de l'antipape Clément VII, que la France, l'Espagne, la Sicile, l'Écosse et une partie de l'Allemagne, reconnaissaient comme Pape légitime, un seigneur allemand, beau, brave, de haute naissance, et jouissant de la faveur particulière du Souverain Pontife; on le nommait Conrad de Reischach, « seigneur dans Jungnow et dans Stofeln [1]. » Sa renommée de bravoure, la beauté de sa personne, son caractère chevaleresque, firent impression sur l'infante Isabelle, qui venait chercher, auprès de Clément VII, quelque appui dans sa noble infortune; la fille des souverains de l'Aragon et de Mayorque unit sa destinée à celle du chevalier d'Allemagne. Ceci avait lieu avant le mois de juin 1381, époque où le duc d'Anjou fut substitué aux droits d'Isabelle, et celle-ci espérait sans doute dans la sagesse et la bravoure de son nouvel époux, pour l'aider à revendiquer la couronne de ses ancêtres [2].

[1] Nos sources, pour ce qui concerne Conrad de Reischach et son mariage secret avec l'infante de Mayorque, sont les documents mentionnés ou rapportés dans nos Pièces justificatives, Nos I et II, et la Chronique du couvent allemand d'Enzikoffen.

[2] Les talents diplomatiques de Conrad de Reischach furent mis à profit par la cour d'Avignon. C'est par l'intermédiaire de ce seigneur que, le 19 janvier 1380, fut conclu un traité d'alliance entre Clément VII (Robert de Genève) et Léopold d'Autriche, contre Barthélemi de Prignano (le pape Urbain VI). — Voy. le Code diplomatique de Ridel, tom. II.

Digitized by Google

Les documents que nous avons sous les yeux prouvent clairement que l'infante n'avait pas renoncé à ses prétentions et que des négociations suivies étaient engagées entre elle et le roi d'Aragon Pierre IV. « Ladite dame Isabelle, dit un de ces actes, réclamait de l'illustre prince roi d'Aragon ses droits sur le royaume de Mayorque[1].» Cette union pouvait donc alarmer l'esprit méfiant de Pierre le Cérémonieux, et faire retomber sur Isabelle la colère de l'impitoyable monarque. Aussi le mariage fut-il tenu secret, en attendant des circonstances plus favorables. Mais bientôt l'infante perdit tout espoir de recouvrer le royal héritage de ses pères, et, pour comble de malheurs, Conrad de Reischach, obligé de retourner en Allemagne, dut se séparer de sa femme, emmenant avec lui le fils qu'il en avait eu. De ce fils, devenu plus tard « noble et égrége homme, monseigneur Michel de Reischach, chevalier, valeureux et puissant dans les armes[2] », descendent les comtes et barons de Reischach, existant de nos jours en Allemagne[3]. La princesse Isabelle de Mayorque, ne pouvant suivre celui qu'elle avait épousé secrètement, resta dans le midi de la France; et, dans

[1] «..... *Dicta domina Issabellis ab illustri principe rege Aragonum jura regni Maioricarum petebat.....* » Acte de notoriété délivré par l'official du diocèse d'Aleth, le 14 février 1408. Archives royales de Stuttgart. — Voyez aussi nos Pièces justificatives, N^os I et II.

[2] Archives de Stuttgart. — Acte de notoriété du 14 février 1409, délivré par l'évêque d'Aleth. — Voyez Pièces justificatives, N° II.

[3] La maison de Reischach, dont l'origine se perd dans les ténèbres du IXe siècle, appartient à la noblesse de l'ancien Empire allemand. Ses possessions, dans le duché de Souabe, comprenaient une grande partie des domaines qui forment aujourd'hui la principauté de Hohenzollern. Elle a donné des dignitaires à l'Empire, et de nos jours encore plusieurs de ses membres remplissent de hautes fonctions aux cours d'Autriche, de Wurtemberg et de Bade. Les armes de

Digitized by Google

les premières années du XVme siècle[1], s'éteignit, la dernière personne du sang royal d'Aragon qui ait eu des droits sur la seigneurie de Montpellier.

Nous avons laissé de côté la branche aînée des descendants de Jacme le Conquérant, dont l'histoire glorieuse se déroule hors de la terre française. Du reste, la ligne d'Aragon ne survécut pas longtemps à sa cadette de Mayorque. Avec Martin Ier finit, en 1410, cette série de princes de la Catalogne et de l'Aragon, ouverte par Wifred le Velu, et remarquable entre toutes les races souveraines par le nombre de personnages éminents qu'elle offre à l'admiration de l'histoire. La postérité masculine et légitime de Jacme le Conquérant n'était cependant pas éteinte. Il restait encore deux rameaux de la maison royale, représentés, l'un par don Jaime[2], comte d'Urgel, arrière-petit-fils d'Alfonse III d'Aragon; l'autre, par les deux frères don Alfonse, duc de Gandie, et don Juan, comte de Prades, petits-fils du roi Jacme II[3].

Reischach sont : d'argent à la hure de sanglier de sable, arrachée de gueules, défendue d'argent et ornée d'une crinière d'or. (Voy. Dorst, *Wurtembergisches Wappenbuck.*)

[1] V. Pièces justificatives. — D. Vaissète dit qu'elle vivait encore en 1403. (*Hist. de Langued.*, liv. XXXIII, chap. XLIV.)

[2] Au XVe siècle, la maison de Barcelone-Aragon a perdu sa physionomie catalane pour devenir plus particulièrement aragonaise; c'est pour ce motif que nous donnons ici au comte d'Urgel le nom espagnol de Jaime. Nous avons généralement conservé aux souverains de la Catalogne le nom sous lequel ils étaient connus dans le midi de la France; une raison d'euphonie seule nous a fait préférer la forme française Pierre à la forme catalane Pere.

[3] Le choix des arbitres de Caspe sembla être ratifié par une décision d'en haut, car des trois membres de la maison d'Aragon prétendant au trône de leurs ancêtres, le plus sérieux, le comte d'Urgel, ne laissa point d'enfants mâles, et les deux autres, le duc de Gandie et le comte de Prades, eurent chacun un fils qui mourut sans postérité légitime.

Digitized by Google

Le trône vacant semblait devoir appartenir à l'un de ces trois princes ; mais, on sait comment, après un interrègne de deux ans, les délégués de l'Aragon, de la Catalogne et de Valence, réunis dans le château de Caspe, décernèrent la couronne à l'infant don Fernand de Castille, petit-fils, par sa mère, du roi d'Aragon Pierre IV[1].

En donnant pour successeur à la famille d'Aragon un prince de la maison rivale, les arbitres de Caspe, et, en particulier, saint Vincent Ferrer, le plus influent d'entre eux, travaillaient à l'unité de la Péninsule et préparaient l'ère glorieuse qui porta au faîte de la puissance la noble nation espagnole, éprouvée depuis par tant de malheurs. Mais, aux peuples comme aux individus demeurés grands et purs dans l'infortune, la Providence réserve des compensations, et, au moment où nous écrivons, la généreuse terre des Espagnes a vu se lever l'aurore régénératrice qui lui rendra bientôt les hautes destinées dont elle s'est toujours montrée digne.

[1] Toutes les pièces relatives à l'élection de Fernand de Castille se trouvent aux Archives d'Aragon, et ont été publiées dans la Collection des documents inédits de ce dépôt.

Digitized by Google

Digitized by Google

JACME Ier

LE CONQUÉRANT

ROI D'ARAGON

COMTE DE BARCELONE, SEIGNEUR DE MONTPELLIER

LIVRE PREMIER

PREMIÈRES ANNÉES DE JACME. — L'ARAGON ET LA CATALOGNE CONQUIS PAR LEUR ROI (1208 A 1228)

CHAPITRE PREMIER

Naissance de Jacme Ier d'Aragon. — Son père, Pierre II. — Sa mère, Marie de Montpellier. — Ses ancêtres maternels, les Guillem. — Circonstances qui ont précédé et suivi sa naissance. — Récits des contemporains. — Portrait de Jacme Ier; sa personne; son caractère.

Le samedi 2 février de l'an 1208, avant que les premiers rayons de l'aube eussent éclairé la colline sur laquelle est assise la ville de Montpellier, les clercs de Notre-Dame-des-Tables, célébrant l'anniversaire de la présentation de Jésus au temple, entonnaient le *Te Deum*

Digitized by Google

de matines[1], lorsqu'un enfant, né depuis quelques instants à peine, parut sur le seuil de la chapelle et fut présenté à l'autel de la Mère de Dieu. En quittant le sanctuaire vénéré de la Vierge, ceux qui portaient le nouveau-né se dirigèrent vers l'église paroissiale de Saint-Firmin, et, au moment où ils entraient dans le saint lieu, retentissait le chant *Benedictus Dominus Deus Israël*. Cette double coïncidence fut accueillie comme un heureux présage pour l'avenir de l'enfant; en effet, cette frêle créature que l'épouse du magnifique roi Pierre II d'Aragon venait de mettre au monde devait être un jour, avec l'aide de Dieu, le puissant et glorieux Jacme, surnommé, par ses contemporains et par la postérité, *le Victorieux* et *le Conquérant*.

Le père du jeune prince était donc le brillant et chevaleresque Pierre d'Aragon, « noble roi et bon chevalier et preux dans les armes », dit Bernat d'Esclot. « C'était le roi le plus loyal qui fut jamais en Espagne, et courtois et avenant, il donnait tant, que ses rentes et ses terres ne rapportaient rien; bon chevalier s'il en fut au monde, et signalé par tant de qualités, que la brièveté de cet écrit ne nous permet pas de les énumérer. » Tel est le portrait qu'en trace son propre fils; portrait exact, que le royal chroniqueur complète un peu plus bas, en notant le défaut capital de son modèle : « Il était homme de femmes; *ell era hom de fembres*. » Par ses mœurs, en effet, le fils d'Alfonse *le Chaste* contraste étrangement avec son père, et, cependant, cette légèreté dans la vie privée, qui, au dire de Jacme, n'aurait pas été étrangère à la défaite de Muret et à la mort de Pierre II[2], n'eut aucune influence

[1] Au XIIIe siècle, les matines de Notre-Dame se disaient à une heure : plus tard, on les chanta à l'aube du jour.

[2] Voir, au chap. VIII de la Chronique de Jacme Ier, de curieux détails sur les circonstances qui ont précédé la bataille de Muret.

Digitized by Google

notable sur la conduite politique du souverain. Le représentant de la vaillante et habile maison de Barcelone, en héritant des qualités brillantes de ses ancêtres, n'en renia point les vues utiles et suivit avec fermeté la route que lui avaient tracée ses prédécesseurs. Le premier, peut-être, il comprit que les deux maisons souveraines du midi de la France, Toulouse et Barcelone, devaient chercher leur gloire et leur puissance dans une intime union, au lieu de s'épuiser dans une rivalité désastreuse; le premier, il entrevit la vraie notion de la nationalité reposant sur l'identité d'intérêts et non sur la communauté de chef politique; aussi relégua-t-il au second rang l'ambition de famille, pour unir sa cause à celle de nos populations méridionales.

Si, du côté paternel, l'enfant qui venait de naître à Montpellier appartenait à l'illustre race de Wifred le Velu et se rattachait par divers liens à tous les princes chrétiens de la Péninsule, aux empereurs d'Allemagne et aux principaux seigneurs du midi de la France, sa famille maternelle, celle des Guillem de Montpellier, quoique moins puissante, n'était ni moins héroïque, ni moins brillamment apparentée.

Des alliances avec la maison ducale de Bourgogne, d'origine capétienne, et la maison impériale des Comnène, donnaient à la fille des Guillem une suite d'illustres ancêtres. Grandissant peu à peu, depuis le Xe siècle, sous un titre modeste, les seigneurs de Montpellier étaient arrivés à marcher de pair avec les hauts barons du Midi. Leur vaillance les avait illustrés sur les champs de bataille de la Palestine et de l'Espagne, leur piété les faisait amis et protégés du Saint-Siége. Les affinités qui, de tout temps, attiraient l'une vers l'autre les deux parties de l'ancienne Gothie séparées par les Pyrénées,

Digitized by Google

avaient rapproché, dès le milieu du XIe siècle, les Guillem des comtes de Barcelone[1], et noué entre eux des relations qui, de jour en jour, devenaient plus intimes. Doués de toutes les qualités de ces âges chevaleresques, guerriers valeureux, politiques habiles, chrétiens fervents, grands sur les champs de bataille, dans les conseils et au fond des monastères, les seigneurs de Montpellier semblent animés du même esprit, guidés par les mêmes mobiles que les comtes de Barcelone; leur vie et leur histoire sont en quelque sorte un diminutif de la vie et de l'histoire des suzerains de la marche espagnole. C'est qu'ils gouvernaient des peuples de même race, c'est qu'ils avaient mêmes devoirs et mêmes intérêts, c'est que les uns et les autres joignaient à la grandeur et à la générosité, si communes chez les seigneurs du moyen âge, les idées plus larges et plus libérales particulières aux pays méridionaux, où la civilisation romaine avait laissé sa trace.

Telle était la famille de l'épouse du roi Pierre II, de la bonne et pieuse Marie, que l'histoire nous montre toujours malheureuse et toujours résignée. « Si bonne dame il y avait au monde, c'était elle; craignant et honorant Dieu et remarquable par d'autres bonnes qualités qui étaient en elle. Et nous pourrions dire beaucoup de bien d'elle, mais nous dirons seulement, ce qui comprend tout le reste, qu'elle fut aimée par tous les hommes du monde qui connaissaient ses vertus[2]. » Cette princesse, qui « fut appelée la reine sainte par ceux qui sont à Rome

[1] Il existe, aux Archives royales d'Aragon (N° 38 de la collection sans date de Ramon-Berenguer Ier, *le Vieux*), une sentence rendue en 1059, par divers arbitres, au nombre desquels figure *Guillem de Montpellier*. — Voy. Bofarull, *los Condes de Barcelona*, t. II, p. 87.

[2] Chronique de Jacme, chap. VI.

Digitized by Google

et par le reste du monde[3]», et dont le tombeau, dit-on, opéra des miracles, était née du mariage de Guillem VIII avec Eudoxie Comnène, fille de l'empereur Manuel.

C'est une singulière destinée que celle de la princesse de Constantinople : demandée en mariage par le roi d'Aragon Alfonse II, elle allait rejoindre son futur époux, lorsque, arrivée à Montpellier, elle apprit qu'Alfonse venait de réaliser un ancien projet, abandonné pendant quelque temps, en prenant pour femme l'infante doña Sancha de Castille. Le seigneur de Montpellier sut habilement profiter de la mésaventure d'Eudoxie, pour épouser la princesse impériale, un peu malgré elle, paraît-il ; car, s'il faut en croire les chroniqueurs et le roi Jacme en particulier, Guillem, de l'avis de ses conseillers, aurait nettement déclaré au prélat et aux seigneurs chargés d'accompagner la princesse, que, puisque la fille de Comnène se trouvait dans ses Etats, il était décidé à en faire sa femme et à ne la laisser partir sous aucun prétexte.

Il était difficile qu'un mariage contracté sous de pareils auspices eût d'heureux résultats ; aussi, peu d'années après, les époux étaient-ils lassés l'un de l'autre, et Guillem répudiait-il Eudoxie pour épouser une parente du roi d'Aragon, Inès, dont il eut de nombreux enfants.

Par une singulière contradiction, à cette époque où le respect de la parole donnée était l'une des premières vertus de la chevalerie, les chevaliers les plus renommés se montraient souvent fort peu scrupuleux sur l'observation d'engagements solennellement contractés, et le caprice d'un seigneur inconstant brisait publiquement les liens du mariage, que l'Église avait déclarés saints et indissolubles. On eût réputé traître et félon celui qui eût man-

[3] Chronique de Jacme, chap. VI.

Digitized by Google

qué à une promesse dont la parole était le seul garant, on excusait la résistance ouverte à l'exécution d'un contrat légalement sanctionné. Cette bizarre inconséquence semble parfois avoir été érigée en principe; elle naquit sans doute du contact des éléments opposés que la dure société féodale, tendant à s'adoucir sous l'influence de l'institution chevaleresque, renfermait alors dans son sein.

Le droit brutal de la force commençait à faire place aux conceptions délicates de la chevalerie, et ces idées d'origine contraire, se heurtant en quelque sorte avant de se combiner, produisirent une morale de convention que certains esprits poussaient jusqu'à l'absurde, en exagérant les conséquences de principes vrais par eux-mêmes. Il n'y a pas de vice plus grand que la fourberie et la lâcheté, disait la morale chevaleresque; la chose la plus sacrée est celle qui ne peut se défendre; la lutte s'ennoblit par le danger. De ces axiomes, rapprochés de la maxime barbare : la volonté du fort est sa seule loi, l'on avait conclu que, s'il y a lâcheté à attaquer l'être sans défense, à nier l'engagement que rien ne peut constater; l'homme en armes, la propriété défendue, la convention qu'un acte a placée sous la protection des lois séculières ou ecclésiastiques, peuvent être combattus en face, en bravant loyalement tous les dangers de la lutte. Voilà pourquoi le menteur était plus méprisé que le meurtrier, et la tromperie plus honteuse que le vol à main armée; voilà pourquoi encore, dans des siècles plus civilisés, les lois nobiliaires, regardant le meurtre comme compatible avec la loyauté, n'effaçaient la noblesse que chez le coupable, par la dégradation personnelle, tandis que le vol, indice d'une âme basse et vile, entraînait la dérogeance pour toute la postérité du condamné.

Il n'y a donc pas lieu de trop nous étonner si le pieux

Digitized by Google

Guillem VIII fit ce que devait tenter plus tard son successeur, Pierre le Catholique, et répudia sa femme légitime, sans pouvoir se retrancher derrière le prétexte de parenté, si souvent invoqué alors en pareille circonstance et souvent accepté par l'Église. Aussi le Saint-Siége, malgré ses bonnes relations avec la famille des Guillem, résista-t-il énergiquement aux tentatives réitérées faites auprès de lui pour obtenir la ratification du mariage d'Inès. Les enfants nés de cette union restèrent bâtards aux yeux de l'Église et incapables de succéder à leur père, au préjudice de Marie, fille unique d'Eudoxie. Il y avait de plus, dans le contrat de mariage de la princesse de Constantinople, une clause qui, dérogeant à la loi salique, en vigueur à Montpellier, stipulait que l'enfant premier-né de cette union hériterait, quel que fût son sexe, de la seigneurie de son père. Malgré ce double empêchement, Guillem VIII institua les fils d'Inès héritiers de ses biens, et Marie, encore enfant, donnée pour femme à Barral, vicomte de Marseille, fut obligée de signer une renonciation à ses droits. Barral mourut bientôt, et, trois ans après son premier mariage, la fille d'Eudoxie épousa en secondes noces Bertrand, comte de Comminges, qui devait, après la mort de Guillem VIII, divorcer avec elle par le motif que deux femmes qu'il avait précédemment épousées vivaient encore.

Les bourgeois de Montpellier semblent s'être assez bien accommodés, tout d'abord, de Guillem IX, fils aîné d'Inès. Tant qu'ils trouvent leur intérêt à se gouverner eux-mêmes au nom du jeune seigneur, placé sous la tutelle de quinze d'entre eux, ils paraissent s'occuper médiocrement de la pauvre Marie. Privée dès l'enfance de la protection de sa mère, livrée à une marâtre ambitieuse et cupide, déshéritée par un père parjure, veuve avant d'être nubile,

Digitized by Google

remariée à quinze ans à un seigneur débauché et brutal qui la répudia après en avoir eu deux enfants, Marie supportait ces infortunes sans se plaindre et ne semblait nullement s'inquiéter de faire valoir ses droits à la riche succession des Guillem; mais d'autres y songeaient pour elle.

Les bourgeois de Montpellier n'avaient pas tardé sans doute à voir tout le parti qu'ils pouvaient tirer de la position d'une héritière dépossédée, à laquelle ils pouvaient rendre, d'un seul mot, un magnifique avenir. Il était difficile de prévoir ce que deviendraient les franchises de la ville sous Guillem IX et ses descendants, résidant à Montpellier et occupés d'augmenter leur autorité aux dépens des libertés communales; on pouvait, au contraire, faire ses conditions avec la jeune femme à laquelle on rendait une fortune inespérée et avec l'époux qu'on lui destinait. Cet époux était le roi d'Aragon, Pierre II, sous la protection duquel Guillem VIII en mourant avait laissé ses enfants et ses États.

Pierre réunissait le double avantage d'être un compatriote pour les sujets des Guillem, qui appartenaient comme lui à la nationalité romano-gothique, et de se voir obligé, par la situation géographique de ses possessions, à une résidence presque continuelle au delà des Pyrénées. Nous ne voulons pas dire qu'une sympathie bien naturelle, pour la fille infortunée de leurs anciens seigneurs, et le désir de réparer une injustice, n'aient eu quelque influence sur la résolution des habitants de Montpellier; mais les rusés bourgeois ont prouvé de tout temps trop d'habileté dans leurs propres affaires, pour ne pas avoir calculé les bénéfices probables d'un acte d'équité qui leur donnerait pour seigneur un prince poëte et guerrier, plus occupé de combats et de plaisirs que d'administration intérieure, résidant forcément loin d'eux et

Digitized by Google

prêt à faire de nombreuses concessions en échange d'un domaine qui affermissait la prépondérance de sa maison dans le midi de la France.

« Et les hommes riches[1] de Montpellier eurent leur conseil et virent qu'il serait bon qu'ils donnassent mari à la dame. Et ils pensaient qu'il serait bon qu'ils parlassent au roi d'Aragon, en Pere[2], qui était leur voisin et marchait avec eux, et, s'il la voulait prendre, il vaudrait mieux qu'il l'eût et plus grand honneur leur serait. De là, ils préparèrent leurs messagers et les envoyèrent au roi d'Aragon ; et (ceux-ci) parlèrent avec lui et lui donnèrent à entendre que Montpellier était noble lieu et était tête de son royaume, et que là il pourrait tenir front à ses ennemis. Et le roi écouta leurs paroles et alla avec eux à Montpellier, et prit la dame pour épouse[3]. »

On voit, par ces paroles du chroniqueur d'Esclot, que

[1] Nous traduisons *richs homens* par *hommes riches*, car il s'agit évidemment ici des principaux bourgeois de Montpellier, qui dirigeaient les affaires de la seigneurie, et non des *riches hommes* dans le sens espagnol et féodal de l'expression *ricos hombres*, hommes puissants, membres de la haute noblesse.

[2] *En*, abréviation de *sen* pour *senior*, correspond exactement, dans la langue romane, au *don* espagnol, dérivé de *dominus*, avec cette seule différence que *en* se met quelquefois devant le nom de famille, tandis que *don* précède toujours le prénom. Le féminin de *en* est *ena* ou *na*; l'*e* se supprime aussi quelquefois au masculin; on trouve, par exemple: *lo rey Nanfos* pour *lo rey en Anfos*, le roi Alfonse. Dans tous les pays où se parlait la langue romane, c'est-à-dire dans le midi de la France, la Catalogne et le royaume de Valence, la qualification *en* était en usage; on s'en sert encore aujourd'hui en Catalogne et dans les Pyrénées-Orientales. L'emploi du *en* ou du *don*, dans la chronique de Jacme, indique assez exactement si les personnages qui y sont mentionnés appartiennent à la nationalité romane ou à la nationalité espagnole.

[3] Chronique de Bernat d'Esclot, édition de M. Buchon (*Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises*, etc., chap. IV.).

Digitized by Google

les habitants de Montpellier prirent l'initiative des négociations. Ils s'engagèrent à donner au roi d'Aragon la fille de Guillem VIII, rétablie dans ses droits à la succession paternelle; Pierre s'obligea, en échange, à octroyer de nouvelles franchises à la ville qui passait sous son autorité. Cet engagement réciproque résulte de l'acte du 15 juin 1204, publié dans la savante *Histoire de la commune de Montpellier*[1], acte par lequel le roi, dans le cimetière de la maison du Temple, au moment même où son mariage vient d'être consacré, promet non-seulement de conserver les franchises de la commune, mais encore autorise sept prud'hommes, spécialement élus dans ce but, à les modifier et à les accroître comme ils le jugeront convenable.

Il est difficile de ne pas voir, dans cette concession et dans le mariage qui venait d'être contracté au même lieu et à la même heure, l'exécution de ce que l'on appellerait en terme de droit un contrat synallagmatique, l'acquittement de deux obligations corrélatives. Les habitants de Montpellier, après avoir chassé Guillem IX, venaient de livrer Marie et sa dot au roi d'Aragon; ils exigèrent en retour que celui-ci tînt sa promesse sans le moindre retard, et avant même de mettre les pieds dans l'enceinte de leur ville, car la maison du Temple était située dans un faubourg.

Ainsi la pauvre Marie était destinée à devenir la victime de l'ambition d'autrui : l'ambition d'une marâtre l'avait dépouillée; l'ambition d'un prince et de quelques bourgeois, en posant sur sa tête une couronne royale, lui préparait de nouvelles humiliations et de nouvelles souffrances. La fille d'Eudoxie n'avait pour plaire que sa douceur, sa résignation, ses vertus; ce n'était pas assez pour captiver

[1] Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*, t. I, p. 317.

Digitized by Google

le cœur du jeune, bel et inconstant Pierre d'Aragon, qui n'avait vu dans ce mariage qu'un moyen d'affermir la puissance de sa maison sur les contrées méridionales de la France. Aussi le brillant souverain, fort empressé à porter ses hommages auprès des belles dames de ses États, délaissait-il complétement sa jeune épouse, « et il ne la voulut voir en aucun lieu où il fût... et il dit que moult s'était abaissé en elle, car seulement pour Montpellier il l'avait prise, et encore qu'elle ne fût fille de roi. Mais cette dame était de moult bonne vie et honnête, et plaisant à Dieu et au siècle[1]. » Les consuls et prud'hommes de Montpellier, qui formaient le plus sage conseil du monde, au dire de la reine Marie, rapporté par Muntaner, s'inquiétèrent d'une situation qui leur faisait craindre l'extinction de la race seigneuriale. Ils s'avisèrent alors d'un stratagème que les historiens ont souvent raconté, mais que nous ne pouvons passer sous silence, car, à en croire certains chroniqueurs, cet événement étrange amena la naissance de ce prince dont la vie fut une suite de prodiges, et, dès cet instant se révéla cette grâce divine dont Muntaner note pieusement les effets sur la descendance du roi Jacme.

Pierre, se trouvant à Montpellier, s'éprit passionnément d'une noble dame et se mit peu en peine de cacher ses sentiments, qui furent bientôt connus de la ville entière. Les consuls résolurent de tirer parti de cette circonstance et se concertèrent dans ce but avec la reine Marie et avec un chevalier, confident des royales amours. Il fut décidé que, après avoir fait dire à Pierre que l'objet de sa passion

[1] D'Esclot. — L'éloge de la reine se lit au chapitre II de la Chronique de Muntaner, à peu près dans les mêmes termes : « La très-haute dame Marie de Montpellier, qui fut très-sainte femme et chère à Dieu et au monde. »

Digitized by Google

cédait enfin à ses vœux et acceptait un rendez-vous dans la plus complète obscurité, on substituerait, à l'insu de l'infidèle époux, la femme légitime à la maîtresse. Mais il fallait avant tout que le ciel, bénissant cette ruse, daignât permettre la naissance si désirée d'un héritier des Guillem et des rois d'Aragon. Pour obtenir cette grâce, des jeûnes et des prières furent ordonnés dans toute la seigneurie de Montpellier; on fit chanter des messes à Sainte-Marie-des-Tables et à Sainte-Marie-de-Valvert, en persuadant au roi que le seul but de ces dévotions était d'obtenir le maintien de la paix et de l'affection entre lui et la reine. Au jour convenu, lorsque tout le monde fut couché dans le palais, les douze consuls avec douze chevaliers et citoyens des plus notables de Montpellier, douze dames, douze demoiselles[1], l'official de l'évêque, deux chanoines, quatre religieux et deux notaires, tous un cierge à la main, accompagnèrent en silence leur bonne dame Marie jusqu'à l'antichambre du roi. La reine entra chez son époux, tous les autres restèrent jusqu'au jour agenouillés et en oraison au dehors. Durant cette nuit, les églises furent ouvertes et le peuple en prières s'y trouvait réuni. Dès que le jour parut, le cortége qui avait accompagné la reine entra dans la chambre royale et, se mettant à genoux, demanda grâce à Pierre pour la supercherie, en faveur du but qu'on s'était proposé.

— « Puisqu'il en est ainsi, repartit le roi, Dieu veuille accomplir vos vœux ! »

Neuf mois après cet événement, dit Muntaner, la reine mit au monde « un beau garçon, très-gracieux, qui

[1] Muntaner, auquel nous empruntons ces détails, veut, sans aucun doute, désigner sous le titre de demoiselle des femmes d'écuyers ou de bourgeois notables, la qualification de dame étant exclusivement réservée aux femmes des chevaliers.

Digitized by Google

naquit pour le bonheur des chrétiens et surtout de ses peuples. »

Le récit de Bernat d'Esclot diffère du précédent par quelques détails; Jacme, dans sa chronique, se tait complétement sur l'aventure que nous venons de raconter et dit qu'il fut conçu à Mireval, où le roi, son père, était allé voir la reine Marie, à la sollicitation d'un seigneur nommé Guillem de Alcala.

Après Beuter[1] et d'Aigrefeuille[2], M. Germain accepte les deux aventures comme vraies, rapportant à la dernière la conception de Jacme et la création de la danse montpelliéraine du *chevalet*[3].

Durant l'époque de sa grossesse, la reine, pour avoir plus de repos, se retira dans le palais que possédait, à Montpellier, la puissante maison de Tornamira ou Tournemire, et ce fut là que, dans la nuit du 1er au 2 février 1208, elle mit au monde ce fils que la Providence destinait à de si grandes choses.

C'était une sérieuse affaire que de choisir un nom pour le royal enfant; la naïve piété de ces siècles de foi suggéra à la sainte reine Marie l'idée de faire intervenir la Providence dans ce choix délicat. Douze cierges d'égal poids et d'égales dimensions furent portés dans la chapelle de Notre-Dame des Tables; chacun d'eux reçut le nom de l'un des douze apôtres; ils furent allumés tous en même temps, et Marie fit le vœu de donner à son fils le nom de celui qui brûlerait le plus longtemps. « Et durant la chandelle de saint Jacme[4] trois travers de doigt de plus que

[1] *Coronica general de España,* part. II, chap. Ier.

[2] *Histoire de Montpellier,* t. I, p. 62.

[3] *Histoire de la commune de Montpellier,* t. I, p. 247 et 307.

[4] *Jacme,* en ancienne langue romane; *Jaume,* en roman plus moderne; *Jayme* et *Jaime* en espagnol, sont différentes formes du

Digitized by Google

les autres, pour cela, et par la grâce de Dieu, nous avons nom en Jacme[1] ».

Aux yeux des peuples que le jeune prince était appelé à gouverner, ce fut certainement un nom providentiel, celui qui, par l'intermédiaire de ces cierges bénis brûlant devant l'autel de Notre-Dame des Tables, avait été imposé au nouveau-né; Dieu lui-même traçait au fils des comtes de Barcelone et des rois d'Aragon son rôle de défenseur de la foi, en le plaçant sous la protection du saint apôtre dont les reliques vénérées attiraient en Espagne les plus illustres pèlerins de la chrétienté, du glorieux patron que s'était choisi un ordre de chevalerie déjà célèbre, fondé pour la destruction des infidèles.

Cet ensemble d'événements miraculeux, préludes d'une vie éclatante, était bien fait pour exalter l'enthousiasme des contemporains du grand roi. Il n'est donc pas surprenant que Ramon Muntaner, qui, tout enfant, avait vu le *Conquistador* à l'apogée de sa gloire et de sa puissance; qui, dès son jeune âge, s'était senti vivement impressionné par la majestueuse physionomie du héros et par le récit de ses actions merveilleuses, il n'est pas surprenant que Ramon Muntaner, le fidèle serviteur, l'admirateur enthousiaste de la maison d'Aragon, ajoute ces réflexions au récit qu'il nous donne de la naissance de Jacme :

« S'il fut jamais un miracle éclatant et manifeste, ce fut bien celui-là. Aussi tous les rois qui ont régné sur l'Aragon, Mayorque et la Sicile, et ceux de ses descen-

prénom *Jacques*. Nous avons cru devoir adopter celle qui était en usage au XIIIe siècle dans la Catalogne, à Montpellier et dans tout le midi de le France.

[1] Chronique de Jacme, ch. IV.

Digitized by Google

dants qui y régneront, peuvent faire compte qu'ils sont rois aussi de grâce, de vertu et de nature. Comme Dieu les a créés, aussi il les a élevés et les élèvera à jamais au-dessus de tous leurs ennemis. Le Saint-Père rendrait donc un éminent service à la chrétienté s'il se liguait et s'unissait étroitement avec ceux-ci, qui, au moyen des dons d'argent et des trésors de l'Église qui leur seraient fournis, conquerraient au Saint-Père la terre d'outre-mer et mettraient au néant tous les infidèles; car ce que Dieu a fait en faisant naître le roi en Jacme d'Aragon, il ne l'a point fait en vain, mais bien pour sa gloire et son service; et cela est bien prouvé jusqu'à ce jour et sera prouvé encore par la suite, s'il plaît à Dieu. Or celui qui veut s'opposer à ce que fait Dieu travaille vainement; aussi d'autant plus puissants seront les hommes qui lutteront contre les descendants de ce seigneur, d'autant plus honteusement échoueront-ils; car celui qui s'oppose à ce que Dieu veut et fait ne peut que se détruire. Ainsi donc, seigneurs d'Aragon, de Mayorque et de Sicile, qui descendez de ce saint roi en Jacme, que Dieu fit naître par la vertu de sa médiation miraculeuse, soyez toujours fermes de cœur et unis de volonté, et vous abaisserez vos ennemis et commanderez à tous les souverains du monde. Que les langues des méchants ne parviennent point à vous désunir, car cette désunion diviserait ce que Dieu a uni. Soyez satisfaits de ce que Dieu vous a donné et vous donnera encore, et gardez en votre cœur ce que vous avez entendu, pour que vous puissiez bien comprendre que vous êtes l'œuvre de Dieu et que Dieu est plein envers vous de vérité, de miséricorde et de justice[1]. »

[1] Chronique de Ramon Muntaner, chapitre VI; traduction de M. Buchon.

Digitized by Google

Dans sa naïve admiration pour « le bon roi en Jacme», Muntaner voit partout des prodiges, et, à l'en croire, ce « beau garçon, très-gracieux », que la reine Marie mit au monde, « crût et embellit plus en un an qu'un autre ne le fait en deux ans. » Il est vrai, du reste, qu'aux nombreuses qualités morales que nous aurons l'occasion de remarquer en lui, Jacme Ier joignit la force et la beauté physiques, qui, de tout temps et surtout au moyen âge, ont donné tant de prestige aux guerriers et aux souverains.

D'Esclot nous a laissé de lui le portrait suivant : « Ce roi d'Aragon en Jaume fut le plus bel homme du monde; il était plus grand que tout autre homme d'un palme et il était très-bien formé et accompli de tous ses membres; il avait très-grand visage et vermeil et frais, et le nez long et très-droit, grande bouche et bien faite, et grandes dents et très-blanches qui semblaient des perles, et les yeux noirs, et les cheveux roux, semblables à fils d'or, et grandes épaules, et long corps et délié, et les bras gros et bien faits, et belles mains, et longs doigts, et les cuisses grosses et bien faites, et les jambes longues et droites et grosses pour leur mesure, et les pieds longs et bien faits et gentiment chaussés. » A la peinture physique succède la peinture morale : « Et il fut très-hardi et preux de ses armes, et vaillant, et large à donner, et agréable à toutes gens, et très-miséricordieux, et il mit tout son cœur et sa volonté à guerroyer contre les Sarrasins[1]. »

Ce témoignage vient à l'appui de celui de Muntaner, lorsqu'il nous dit : « Le seigneur roi en Jacme fut un roi plein de vaillance, de grâces et de vertus... » (Chap. VI.)

[1] Chronique de d'Esclot, chap. XII.

Digitized by Google

« Jamais il ne fut roi auquel, pendant sa vie, Dieu ait accordé autant de faveurs qu'au roi en Jacme.... Il fut le prince le plus beau, le plus sage, le plus généreux et le plus droiturier. Aussi fut-il, plus qu'aucun autre roi, aimé de tout le monde, de ses sujets comme des étrangers, et de tous ceux qui vivaient auprès de lui; et, tant que durera le monde, on dira toujours : le bon roi en Jacme d'Aragon. En outre, il aima et craignit Dieu sur toutes choses, et celui qui aime Dieu aime aussi son prochain et est juste, vrai et miséricordieux; et il fut amplement pourvu de toutes ces qualités, et fut en même temps le meilleur homme d'armes qui fut jamais. J'ai été témoin de toutes ses qualités, et je puis les affirmer, aussi bien que tous ceux qui furent dans le cas de le voir et d'entendre parler de lui. » (Ch. VII.)

La peinture ni la sculpture ne nous ont transmis aucun portrait du roi Jacme que nous puissions considérer comme parfaitement authentique. Le *Conquistador* figure, il est vrai, dans la galerie des comtes de Barcelone, au palais de la *Real audiencia* de la capitale du comté; mais ces toiles, toutes assez modernes, n'offrent, pour les temps reculés, qu'une ressemblance conjecturale et fort problématique. Il en est de même des statues qui surmontaient, avant 1836, le tombeau de Jacme, à Poblet, et de celle qui, depuis quelques années seulement, décore la façade de l'hôtel de ville de Barcelone. Cependant ces portraits, rapprochés des sceaux et des monnaies[1] où figure l'image du roi, se rapportent à un type

[1] Un sceau de Jacme Ier a été publié dans l'*Histoire générale du Languedoc* (t. V, pl. 2, N° 1). La Société archéologique de Montpellier possède les empreintes de quatre sceaux des archives communales de cette ville: trois sont d'une dimension suffisante pour nous

Digitized by Google

unique qui ne doit pas être fort éloigné de la vérité. Si nous ne sommes pas certains de posséder cette ressemblance parfaite de traits et d'expression qu'un peintre de talent, en présence de la nature, peut seul rendre avec fidélité, il nous reste du moins, comme il arrive pour la plupart des personnages célèbres, un type d'ensemble, en partie réel, en partie de convention, s'accordant assez

laisser juger de la physionomie du roi, dont ils offrent chacun deux images, l'une au scel, l'autre au contre-scel.

Le premier de ces sceaux, pris sur un document de 1229, donne l'effigie de Jacme assis sur un trône ogival, portant de la main gauche un globe, et tenant de la main droite son épée, qui repose sur ses genoux. Légende : S : IACOBI : D..... A : REG : ARAG : COMITIS : BARCIN : Au revers, ou contre-sceau : le roi à cheval, vêtu d'une chemise de mailles, armé d'une lance à laquelle est attaché un pennon, et de son écu aux armoiries d'Aragon. Le cheval est couvert d'un caparaçon également armorié ; une étoile à huit rais paraît entre la tête du cheval et celle du cavalier. Sur le contre-scel, comme sur le scel, le roi est figuré sans barbe et porte sur la tête une couronne pareille à la couronne vicomtale moderne. Légende du contre-scel : S : DOMINI : MONTISPESSVLAN :

Le deuxième sceau, postérieur à la conquête de Mayorque, mais antérieur à celle de Valence, représente d'un côté le roi assis avec cette légende : SIGILL..... GRA : REGIS : ARAGON : ET : REGNI : de l'autre, le roi à cheval, vêtu et armé comme sur le contre-scel précédent, avec la suite de la légende : MAIORICARUM : COMITIS : BARCI..... SVLI : Mais il est à remarquer que, sur ce dernier sceau, le roi assis a la figure rasée, tandis que le roi à cheval paraît avec la barbe et les cheveux longs et droits, rappelant exactement le type que l'on a généralement adopté dans les représentations plus récentes de ce prince.

Enfin, le troisième scel, postérieur à la conquête de Valence, semble une copie du premier : Jacme y est également sans barbe des deux côtés ; la double légende seule est augmentée des nouveaux titres du monarque ; elle porte :

S : JACOBI : DEI : GRA : REG : ARAGON : ET : MAIORICAR : ET : VALENCIE :

COMITIS : BARCHI : ET : VRGELLI : ET : DNI : MONTIS : PESSVL :

Digitized by Google

bien avec le modèle que les chroniqueurs ont essayé de nous peindre de leur plume naïve.

La taille haute[1], svelte et bien prise; les membres forts, proportionnés et vigoureux sans être vulgaires de formes; le cou relié par des attaches délicates à de robustes épaules; le visage accentué, entouré d'une barbe fine qui, loin de cacher les traits, concourt à leur harmonie[2]; le regard doux et ferme, les cheveux droits descendant jusqu'à l'épaule, brillant de ce blond vif aimé particulièrement des peuples méridionaux et pour lequel d'Esclot exprime son admiration en le comparant à la couleur de l'or; cet ensemble où la distinction modère et ennoblit la force, où la douceur s'unit à l'énergie, où le génie illumine le courage, atteint presque à l'idéal de la mâle beauté, type absolu, indépendant de toutes conventions de temps ou de pays.

Ces perfections physiques n'étaient que l'enveloppe de hautes qualités morales. Chez le descendant des comtes de Barcelone, des rois d'Aragon et des seigneurs de Montpellier, se trouvaient réunies, par une synthèse grandiose, les vertus de tant d'héroïques ancêtres. Le fils de Pierre II n'était ni moins intrépide, ni moins généreux, ni moins loyal, ni moins chevaleresque que son père; il le surpassait par l'élévation des idées, par la profondeur des

[1] Les actes de la répartition du royaume de Mayorque nous fournissent un moyen d'apprécier la stature de Jacme. On mesure les terres par *brasses du seigneur roi*, dont vingt équivalent à vingt-deux d'un homme ordinaire.

[2] En comparant les effigies de ce prince que les sceaux nous ont conservées (voyez ci-dessus, page 89, note), on peut voir que, à diverses époques de sa vie, Jacme avait la figure entièrement rasée; la tradition a cependant accepté le type que nous décrivons ici, et qui reproduit sans doute la ressemblance du roi pendant la plus brillante période de ses conquêtes.

Digitized by Google

vues, par la sûreté du coup d'œil politique et militaire, en un mot par tout ce qui constitue le génie. Cette éclatante supériorité, captivant à la fois les yeux, l'imagination et le cœur, s'imposait à tous, amis ou ennemis, et inspirait aux masses cette confiance aveugle qui fait plus encore pour la force des armées que le nombre et la valeur des soldats.

Par malheur, le fils de l'inconstant époux de Marie de Montpellier ne devait pas être exempt du défaut capital de son père. Lui aussi était « homme de femmes », et il céda trop souvent avec facilité à des entraînements coupables. « Mais, dit un chroniqueur essayant de l'excuser, la faute fut moindre dans un roi si beau, qu'il n'avait pas son pareil dans toute la chrétienté, et de si douce et gentille apparence que toutes les dames tournaient les yeux sur lui et qu'il n'avait que la peine de choisir[1]. »

La violence de passions mal réprimées, l'explosion d'un caractère impétueux qu'il parvenait difficilement à contenir, ont un peu obscurci l'éclat de son règne. C'est le côté humain et fragile de la vie de ce héros, que l'antiquité eût certainement placé au nombre de ses demi-dieux.

Nous avons cru devoir anticiper sur l'ordre des temps et montrer quel homme sortira de ce frêle berceau autour duquel veillent, dans le palais de Tournemire, la tendresse d'une mère qui n'eut pas d'autre bonheur au monde, et l'affection de sujets désireux de voir se perpétuer leur famille seigneuriale. En connaissant ce que sera l'homme fait, nous savons quels éléments bons ou

[1] Chronique de Gauberte Fabricio de Vagad (Saragosse, 1499), citée par M. Rosseeuw Saint-Hilaire, *Histoire d'Espagne*, t. IV, p. 185.

Digitized by Google

mauvais se trouvent en germe dans cet enfant; nous pouvons lire dans cette âme qui s'ignore elle-même, nous pénétrons dans son intimité, et nous suivrons dès lors, avec plus d'intérêt, son développement progressif et ses diverses manifestations, au milieu des événements qui vont se dérouler.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE II

Tentative contre la vie de Jacme. — Le roi Pierre et la commune de Montpellier. — Dernières années de la reine Marie. — La croisade contre les Albigeois. — La nationalité méridionale et les barons du Nord. — Le vicomte de Béziers. — Le comte de Toulouse. — Noble et sage conduite du roi d'Aragon. — Jacme livré à Simon de Montfort. — Bataille de Muret. — Mort de Pierre II.

La naissance d'un héritier légitime de la couronne d'Aragon ruinait les projets de collatéraux avides qui avaient espéré recueillir la succession du roi Pierre, et c'est à eux que l'on fait remonter la responsabilité d'une tentative criminelle dirigée contre l'infant Jacme. Par une ouverture secrètement pratiquée dans le mur de la chambre où était déposé le berceau du nouveau-né, une pierre fut dirigée sur le royal enfant; mais Dieu préserva une existence qui devait être si précieuse; la couchette seule fut atteinte et brisée. Les véritables auteurs de cet attentat ne furent jamais connus avec certitude; on soupçonna seulement, avec beaucoup de vraisemblance, les parents d'Aragon et de Catalogne intéressés à la mort de Jacme : son oncle don Fernand, homme d'église qui vivait en homme d'armes, et son grand-oncle don Sanche,

Digitized by Google

comte de Roussillon, et comte gouverneur de Provence, pendant la minorité de Ramon-Berenguer V.

La reine Marie, voyant son fils en butte à de coupables menées, redoubla de soins assidus, de tendre sollicitude, de maternel dévouement, pour soustraire à des ennemis puissants, et en quelque sorte invisibles, ce cher fruit de ses entrailles, à qui elle devait les seules joies qu'elle dût goûter ici-bas, les saintes joies de la maternité [1].

La pieuse fille des Guillem était une de ces douces créatures qui semblent destinées à racheter par leurs souffrances les crimes de leur prochain; dans le monde moral, comme dans la nature, la Providence a placé le remède auprès du mal, l'expiation à côté de la faute, et les erreurs coupables de Pierre d'Aragon, contempteur des liens les plus sacrés, avaient pour contre-poids les douleurs de Marie de Montpellier, la sainte martyre de la famille. Les souffrances domestiques dont elle avait, dès l'enfance, ressenti le premier aiguillon, dirigé par la main de sa marâtre Inès, n'avaient laissé qu'un moment de trève à l'infortunée Marie. Une lueur d'espoir avait pu briller pour elle à l'instant de sa réconciliation avec son époux, et surtout à la naissance de ce fils bien-aimé qui semblait sceller à jamais cet heureux rapprochement. Mais, hélas! la fille d'Eudoxie n'était point née pour le bonheur, et ses infortunes ne devaient pas tarder à reprendre leur cours.

Peu de temps après l'aventure qui avait amené la

[1] En 1205, Marie de Montpellier avait eu du roi Pierre une fille, Sancia ou Sancha, qui mourut peu de temps après sa naissance. Au moment où la jeune infante vint au monde, son père, désireux, dans un but politique très-louable, d'unir la maison de Toulouse à celle de Barcelone, résolut de marier Sancia au fils du comte de Toulouse, Raymond VI. (Voy. à ce sujet une charte inédite publiée par M. Germain, au tome V, pag. 57, des *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*.)

Digitized by Google

naissance de Jacme, Pierre était retourné en Espagne, et il ne paraît pas être revenu, de plusieurs années, dans sa seigneurie de Montpellier, où sa femme continuait de résider. Pierre n'aimait pas les habitants de Montpellier[1], qui, de leur côté, n'avaient point pour leur royal seigneur une bien grande sympathie. D'ailleurs, chez les bourgeois de cette ville, l'ardent amour de l'indépendance communale absorbait toute autre affection, et jamais un seigneur n'a trouvé grâce devant eux, toutes les fois qu'ils ont pu, par la ruse ou par la force, lui arracher un lambeau de son autorité. De là, des résistances, des haines réciproques, que l'on comprend et que l'on excuse de part et d'autre.

Lorsque, avec nos idées du XIXe siècle, nous nous reportons au temps de la révolution communale, nous prenons naturellement parti pour ces bourgeois courageux ou habiles, auxquels la richesse inspirait le désir de la puissance, contre les seigneurs qui cherchaient à réprimer par la force des tentatives légitimes, selon notre manière de voir. Mais il ne faut pas oublier que toutes les villes ne réclamaient pas leurs franchises en vertu des mêmes principes. Les unes, dans lesquelles les libertés municipales, d'origine romaine, avaient préexisté à l'établissement du régime féodal, revendiquaient des droits injustement confisqués. Les cités de cette catégorie étaient en grand nombre dans le Midi; d'autres (et Montpellier se trouvait dans ce cas) n'avaient pas une existence antérieure à la féodalité. C'est à l'ombre et sous la protection du manoir seigneurial qu'elles avaient grandi, embelli, et s'étaient élevées au rang de ville; c'est à leurs seigneurs qu'elles devaient leur existence et les

[1] « *Non potuit eos diligere unquam.* » (*Gesta comit. Barcinon*, ap. *Marca hispanica*, col. 553.)

Digitized by Google

premiers éléments de leur prospérité; elles ne pouvaient invoquer contre eux d'autre droit que le droit imprescriptible de liberté, qui, à cette époque, n'était pas encore formulé en politique et n'existait qu'à l'état d'instinct dans l'esprit de nos pères. Ce n'était donc pas sur le terrain des principes que s'établissait la lutte entre ces villes et leur seigneur; elle s'engageiat en vertu du droit du plus fort. Les féodaux invoquaient souvent le droit de la conquête; les bourgeois avaient conclu du même principe qu'ils pouvaient profiter de leurs avantages pour abattre le seigneur avec toutes les armes possibles et arriver ainsi à un triomphe qui devait légitimer les moyens employés.

On comprend que, dans une situation ainsi posée, le seigneur, se regardant comme l'héritier légitime de ceux à qui la ville devait son existence et sa prospérité, et comme le représentant du principe d'autorité, d'essence divine, déclarât injuste et déloyale la lutte entreprise contre son pouvoir, et que le lion féodal, quelque débonnaire qu'il fût, s'irritât outre mesure sous les piqûres des moucherons communaux. On le comprend surtout à Montpellier, dont les bourgeois ne se contentaient point de jouir, sous Pierre d'Aragon, des plus grandes libertés qu'ait jamais possédées une ville à aucune époque de notre histoire, mais tendaient encore à ruiner et à expulser leur seigneur. Il faut nous dépouiller un peu des idées de notre siècle et nous reporter aux temps que nous étudions, pour ne pas nous exposer à juger injustement l'un des princes les plus libéraux du moyen âge.

Ainsi lorsque, le 15 juin 1204, à l'instant même où son mariage venait d'être célébré dans la chapelle du Temple, Pierre accordait aux bourgeois de Montpellier des franchises illimitées; lorsque, le 15 août de la même

Digitized by Google

année, il jurait, conjointement avec sa femme, les coutumes de la ville, dont les premières bases avaient été posées par les Guillem, et que la nouvelle charte développait considérablement, le roi d'Aragon ne voyait dans ces deux faits que les conséquences de l'affaire d'intérêt conclue entre lui et la commune, à propos du mariage de la fille de Guillem VIII. D'ailleurs, c'étaient là des concessions que ses ancêtres étaient habitués à faire dans leurs États. Le souvenir des municipes romains et, sur quelques points, la nécessité de repeupler les territoires conquis, généralisaient dans le Midi les chartes communales et tendaient à élever leur usage à la hauteur d'un principe de droit public. Tandis que les seigneurs de la France septentrionale n'accordaient des priviléges à la bourgeoisie de leurs villes que contraints par la révolte ou par le besoin d'argent, et seulement à titre de faveur exceptionnelle, les moindres *poblaciones* d'Aragon ou de Catalogne avaient leur *carta puebla* octroyée spontanément par les rois ou les comtes. La première concession du roi Pierre à sa nouvelle seigneurie lui parut donc tout à fait légitime.

Mais quelque temps après, ruiné par ses expéditions contre les Maures et surtout par ses prodigalités excessives, le trop généreux monarque eut recours à l'opulente ville de Montpellier, dont les consuls lui prêtèrent une certaine somme, en se réservant, en échange, le droit « d'établir, d'étendre et de réformer toutes les choses qui leur paraîtraient toucher à l'utilité de la commune de Montpellier[1]. »

[1] *Petit Thalamus*, pag. 66 et 67 ; Arch. municip. de Montpellier, *Grand Thalamus*, f°s 2 et 69 ; *Livre Noir*, f° 18. — Voy. Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*, t. I, p. 45.

Digitized by Google

Le roi d'Aragon dut considérer ce prêt comme un peu usuraire; mais il avait un continuel besoin d'argent, et, quelque temps après, de nouvelles nécessités le contraignirent à un nouvel emprunt. Cette fois, la commune se fit remettre en gage la ville de Montpellier et plusieurs châteaux, en échange d'un prêt de cent soixante-quinze mille sols melgoriens[1]. Pierre avait à peine signé cet engagement qu'il en comprit toutes les conséquences. Il ne s'agissait plus ici de sauvegarder les franchises municipales ou les intérêts pécuniaires de la commune, mais bien de rompre le lien féodal, d'annuler entièrement l'autorité seigneuriale. Le roi voulut protester contre l'abdication déguisée qu'on lui imposait, mais la commune se révolta; la guerre civile aurait infailliblement éclaté, sans l'intervention des prélats de la province et du légat Pierre de Castelnau, qui amena un accord entre les habitants de Montpellier et leur royal seigneur. Celui-ci promit par serment que, « ni à cheval, ni à pied, ni d'aucune autre manière que l'on puisse exprimer ou concevoir, il n'entrerait dans la ville ou municipe de Montpellier, ni dans aucun des châteaux ou forteresses qui étaient obligés à titre de gage à la commune de Montpellier[2] », jusqu'à ce qu'il se fût libéré. « Il s'excluait lui-même à tout jamais, dit avec raison M. Germain, car il manquait d'argent pour acquitter ses dettes. »

Ces faits se passaient en 1206; on comprend, dès lors,

[1] Environ cent soixante-treize mille francs de nos jours. — Voyez *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier,* tom. III : *Essai sur les monnaies seigneuriales de Melgueil et de Montpellier,* par M. Germain.

[2] Arch. municip., armoire A, cassette IV, n° 3 *bis; Grand Thalamus,* f° 6; *Livre Noir,* f° 22. — Voy. aussi D. Vaissète, *Histoire de Languedoc,* in-fol., t. III. Preuves n° 206; Germain, *Histoire de la commune de Montpellier,* t. I, p. 47.

Digitized by Google

pourquoi Pierre ne reparut pas à Montpellier, et l'on ne s'étonnera pas que ce prince, généreux jusqu'à la prodigalité, loyal jusqu'à l'imprudence, ait conçu peu d'affection pour ces bourgeois si habiles à exploiter les besoins et les défauts de leurs seigneurs. De là à prendre en aversion la femme qu'il avait reçue de leurs mains et pour laquelle il ne ressentait aucune sympathie, il n'y avait qu'un pas; aussi son indifférence pour Marie devint-elle bientôt de la répulsion. Il sollicita, auprès d'Innocent III, l'annulation de son mariage; l'affaire traîna en longueur et semblait oubliée, lorsque, en 1212, elle fut reprise sur les instances du roi d'Aragon. En même temps, les fils de Guillem VIII et d'Inès réclamaient, devant le tribunal du Saint-Siége, les biens de leur père, qu'ils prétendaient avoir été usurpés par la fille d'Eudoxie.

Ce n'est pas tout, auprès des bourgeois de sa ville natale, qui avaient semblé autrefois lui témoigner de l'intérêt, mais qui n'avaient qu'une affection, celle de l'indépendance [1], Marie ne trouva encore que dégoûts et humiliations. Ils lui retinrent, pour se payer de l'argent prêté à Pierre, les revenus de ses terres pendant si longtemps, que ces revenus dépassèrent de beaucoup le capital prêté; ils usurpèrent l'autorité seigneuriale, détruisirent le château

[1] Dans la petite république montpelliéraine, comme partout, il faut distinguer les sentiments des hommes d'État, uniquement préoccupés d'atteindre un but politique, de ceux des simples particuliers, et surtout des sympathies ou des aversions instinctives de la foule. Les premières sont le résultat des combinaisons de l'esprit, les autres partent du cœur. C'est ainsi que la reine d'Aragon a pu avoir à se plaindre des bourgeois chargés de l'administration de la ville, dont le premier souci était de battre en brèche la puissance seigneuriale, tandis que le peuple de Montpellier conservait probablement pour Marie l'affection qu'il eut toujours pour ses seigneurs, et en particulier pour ceux de la maison d'Aragon, si l'on en croit le chroniqueur Muntaner.

Digitized by Google

de Montpelllier et celui de Lattes; massacrèrent les partisans du roi; enfin Marie, portant ses plaintes aux pieds du Saint-Père, les accuse de chercher à entretenir la discorde entre elle et son époux, en chassant celui-ci des pays dont elle a la seigneurie[1].

La malheureuse princesse, accablée de tous les côtés à la fois, abreuvée de douleurs par ceux mêmes sur lesquels elle pensait pouvoir le plus compter, alla soutenir ses droits devant le Père de la chrétienté et chercher, à l'ombre du trône pontifical, un soulagement à ses souffrances. Elle obtint gain de cause sur tous les points.

Le Pape proclama la validité de son mariage, déclara les fils d'Inès bâtards et mal fondés dans leurs prétentions, et donna l'ordre aux habitants de Montpellier de payer une indemnité à la reine, en attendant que l'affaire fût complétement instruite et jugée. Mais, peu de jours après avoir obtenu ces satisfactions, « Marie la Sainte[2] » mourut à Rome, le 19 avril 1213, laissant par son testament, sous la protection du Saint-Siége, son fils Jacme, les deux filles qu'elle avait eues de Bernard de Comminges, sa famille et tous ses biens[3]. Elle fut inhumée dans la basilique de Saint-Pierre, auprès de l'autel de Sainte-Pétronille, « où le Seigneur opère par ses mérites de nombreux miracles[4] ».

[1] Baluze, *Innocent. pap. III epist.*, lib. XVI, ep. 23. — D. Vaissète, *Hist. de Languedoc,* liv. XXII, chap. XLVI. — *Gesta comit. Barcin.*, apud *Marca hispan.*, c. 24.

[2] « Doña Maria la Santa », dit Beuter, *Coronica general de España,* IIe part., chap. Ier.

[3] Le testament de la reine Marie se trouve dans le *Grand Thalamus* et le *Livre Noir* des archives municipales de Montpellier; il a été publié par dom Luc d'Achéry, dans son *Spicilegium,* t. III, p. 576 de l'édition in-fo.

[4] *Gesta comit. Barcin.* apud *Marca hispan.*, pag. 553. — Jacme,

Digitized by Google

Lorsque Marie avait quitté Montpellier, rien ne l'attachait plus à cette ville, dont les habitants semblaient se liguer, pour raviver ses douleurs, avec son inconstant époux, le roi Pierre, et ses frères naturels, les fils de Guillem VIII et d'Inès : la reine martyre devait être frappée dans toutes ses affections; des arrangements politiques avaient arraché Jacme, à peine âgé de trois ans, aux embrassements maternels, pour le livrer en otage au vaillant et rude Simon de Montfort, le chef des bandes septentrionales qui abritaient sous l'étendard du Christ leur haine contre la nationalité du Midi.

Nous allons succinctement raconter les événements qui avaient mis l'unique héritier de la couronne d'Aragon dans les mains de l'ennemi naturel de toutes les dynasties méridionales[1].

comme nous l'avons vu plus haut (pag. 77), parle des miracles opérés par l'intercession de sa mère. Beuter rapporte les mêmes particularités au chapitre Ier de la IIe partie de sa Chronique d'Espagne.

[1] Les principales sources pour l'histoire de la croisade contre les Albigeois sont les ouvrages contemporains de Pierre, moine de Vaulx-Cernay, et de Guillaume de Puy-Laurens, qui figurent dans la collection des *Historiens des Gaules et de la France* (tom. XIX); une chronique romane en prose sur la guerre des Albigeois, publiée dans le tom. IX de l'*Histoire générale de Languedoc,* et dont M. du Mége a donné une nouvelle édition plus complète dans ses additions à l'œuvre de dom Vaissète (tom. V); *la Canso de la crozada contr'els eretges d'Albeges,* par le clerc navarrois Guillem de Tudela. On doit à M. Fauriel la publication de ce remarquable poëme, « œuvre d'une émotion que rien ne peut surpasser, composée par un troubadour à mesure des événements, à la lueur des bûchers et au bruit des cités écroulantes. Il n'est pas de phénomène moral plus intéressant que de voir le poëte, d'abord ardent catholique, partisan de la croisade, se modifier peu à peu sous l'impression croissante des désastres dont il est témoin, et finir par se faire le chantre enthousiaste de la résistance et de la guerre à mort contre les croisés. » (Henri Martin, *Histoire de France,* t. IV.)

On consultera aussi avec fruit les lettres du pape Innocent III,

Digitized by Google

Vers le milieu du XIIe siècle, une hérésie, issue des erreurs manichéennes, s'était produite ouvertement dans le Toulousain et dans les pays environnants. Diverses missions, dont la première fut prêchée par saint Bernard, ralentirent la propagation de l'erreur, mais ne purent l'empêcher de gagner peu à peu du terrain, au point que, dès les premières années du XIIIe siècle, le Saint-Siége, inquiet du danger que courait la vraie croyance dans les pays de la langue d'oc, et reconnaissant l'impuissance des légats, munis seulement des armes ecclésiastiques, crut devoir faire appel à la force, en exhortant le roi de France et ses grands vassaux à tirer le glaive pour l'extermination des hérétiques, généralement désignés sous le nom d'Albigeois.

Les pays où dominaient Pierre, roi d'Aragon; son beau-frère, Raymond VI, comte de Toulouse; Raymond-Roger, vicomte d'Alby, de Béziers et de Carcassonne; les comtes de Foix et de Comminges, le vicomte de Béarn, étaient ceux que l'hérésie travaillait le plus profondément. Parmi ces seigneurs, vassaux ou alliés du roi d'Aragon, la plupart étaient soupçonnés de favoriser l'erreur et de professer les fausses doctrines. Tous cependant protestèrent de leur attachement à la croyance orthodoxe; mais, tandis que le catholique Pierre rendait de sévères ordonnances contre les sectaires[1], les autres s'attiraient, par leur tolérance ou leur faiblesse, les censures et les anathèmes des légats du Saint-Siége. Le comte de Toulouse, le plus puissant des seigneurs soupçonnés d'hé-

relatives à cette émouvante période de notre histoire, et le remarquable ouvrage du savant allemand Fréd. Hurter, sur le même pontife.

[1] Voyez la *Constitutio Petri adversus hereticos*, apud *Marca hisp.*, col. 1384.

Digitized by Google

résie, fut aussi le plus énergiquement poursuivi par les armes spirituelles et temporelles. Accusé du meurtre du légat Pierre de Castelnau, par lequel il avait été excommunié, il fut spécialement désigné aux coups des barons de France[1], qui, à la voix du pape Innocent III et d'Arnaud Amalric, abbé de Citeaux, avaient pris la croix contre « la méchante et perverse race des Provençaux[2] ».

Vers le milieu de l'an 1209, la multitude des croisés envahit le Midi, ayant à sa tête les légats du Saint-Siége, Milon et Arnaud Amalric, le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers, de Saint-Pol, d'Auxerre, Simon de Montfort, comte de Leicester, deux archevêques, huit évêques et de nombreux seigneurs. Ainsi que le remarque avec raison le savant annotateur de l'*Histoire de Languedoc*, M. le chevalier du Mége[3], si le comte de Toulouse eût été réellement le chef des sectaires, il eût suivi hardiment le conseil que lui donnait le vicomte de Béziers, son neveu; il se fût préparé à la résistance, et peut-être eût-il triomphé de l'attaque dirigée contre lui. Mais il suffit de suivre les événements dans l'œuvre de l'impartial dom Vaissète, dont on ne peut contester l'autorité comme écrivain et l'orthodoxie comme catholique; il suffit de lire les récits des chroniqueurs contemporains et des historiens qui, tout en professant le plus sincère attachement aux saines croyances, ont su se défendre de la passion empreinte dans le livre du moine de Vaulx-Cernay, pour se faire une idée exacte des sen-

[1] Nous donnons ici au nom de France la signification restreinte de *pays français du nord de la Loire.*

[2] Voyez, dans le recueil des lettres d'Innocent III, la lettre 26 du livre XI.

[3] Additions et notes du t. V, p. 28.

Digitized by Google

timents qui animaient les différents acteurs de ce drame émouvant et grandiose.

C'était toujours la lutte du Nord et du Midi, des races germaines et des races latines, de la rudesse franke et de la civilisation romaine; mais, si les septentrionaux semblaient avoir fait revivre la sauvage ardeur des temps barbares, les hommes de la langue d'oc avaient laissé s'altérer, au milieu du luxe et de la mollesse, la primitive pureté de leur foi religieuse. Ce n'est point que les hautes classes de la société méridionale, vivant dans une atmosphère d'élégance, de faste et de sensualité, eussent été séduites par l'austérité affectée des sectaires Albigeois; mais le relâchement des mœurs rendait les cœurs moins croyants, la culture intellectuelle poussait les esprits à l'indépendance, et de là naissait une tolérance imprudente à une époque où le gouvernement des peuples devait, avant tout, s'appuyer sur la base inébranlable de la religion catholique.

Contre des princes dont la faiblesse est le plus grand crime, un zèle aveugle pousse les défenseurs enthousiastes de la foi. Adversaires implacables de l'erreur, ces rudes guerriers du Nord veulent en extirper jusqu'aux moindres racines; ils confondent avec l'ennemi tout ce qui ne partage pas leur ardeur inexorable. La rivalité des races s'unit chez eux à l'horreur de l'hérésie; l'erreur religieuse et la civilisation qui l'a accueillie ne font qu'un dans leurs esprits faussés, et ils embrassent l'une et l'autre dans la même réprobation. Ils ne croient pas possible de rendre à ces populations « empestées » la pureté de la foi autrement qu'en détruisant par le fer et par le feu les germes corrupteurs qu'elles renferment: la richesse et la culture intellectuelle. Point de pitié pour ces peuples amollis par le bien-être; point de pitié pour ces trouba-

Digitized by Google

dours impies dont les sirventes ne respectent pas plus les grands de l'Eglise que les puissants du monde; point de pitié surtout pour ces princes fastueux à qui l'orgueil souffle l'esprit de révolte. Leur conversion, leur repentir, leurs protestations de fidélité, ne peuvent être sincères, car ils ont sucé l'hérésie avec le lait, car l'hérésie circule dans leurs veines, car le Midi ne sera reconquis au catholicisme et réconcilié avec Dieu que lorsque les barons du Nord, écrasant les seigneurs nationaux, auront régénéré ce pays corrompu, en lui infusant leur foi robuste. Sus donc aux damnés! C'est œuvre pie que les dépouiller pour enrichir les amis éprouvés de l'Eglise.

Avec de telles idées, l'ambition trouvait son compte à combattre pour la gloire de Dieu. On comprend, dès lors, tout le parti que l'on tira des paroles sévères échappées à l'indignation d'Innocent III au moment où il apprenait le meurtre de Pierre Castelnau, et l'on ne s'étonnera pas de la désobéissance obstinée aux ordres plus cléments donnés par le grand pontife, lorsque le sévère mais juste zélateur de l'orthodoxie entrevoyait la vérité au milieu des calomnies odieuses dont on chargeait à ses yeux des princes repentants.

Entre les barons croisés, ennemis de la nationalité méridionale, et les seigneurs du Midi, traités en révoltés par le Saint-Siége, la position du roi Pierre semblait difficile: il sut pourtant tracer et suivre sa ligne de conduite avec une netteté de vues, une fermeté et une persévérance qui démentent, du moins sous le rapport politique, ce que l'on a dit de sa légèreté et de son inconséquence. Lui, qui n'avait jamais donné le moindre prétexte de soupçonner son orthodoxie; lui, qu'on appelait *le Catholique;* lui, l'ami du Saint-Siége; lui, qui avait osé braver le mécontentement de ses sujets pour se déclarer vassal de

Digitized by Google

l'Eglise, mais qui ne devait pas oublier sa position de premier prince national du midi de la France, que pouvait-il faire, placé entre l'étendard de la croix, qu'il défendait héroïquement dans la Péninsule[1], et la grande cause méridionale, dont il était le représentant naturel? Dès le début, un seul rôle était digne, un seul était sage, c'était celui de médiateur; Pierre s'en acquitta loyalement et avec une plus grande habileté qu'on n'eût pu l'attendre du roi poëte et galant.

Les croisés attaquent d'abord les domaines du vicomte Raymond-Roger; la destruction de Béziers et les massacres dont l'histoire a gardé le sanglant souvenir inaugurent cette déplorable campagne. Pierre d'Aragon, vivement affligé de ces désastres, évite néanmoins tout acte qui semblerait hostile à l'expédition, et tente de faire agréer les excuses de Raymond-Roger, son neveu et son vassal. Mais les légats, représentants de celui qui accueille avec joie la brebis égarée, avaient déjà, une première fois, repoussé le jeune vicomte repentant[2] : à cette seconde tentative de réconciliation, ils répondent en lui proposant des conditions honteuses[3], que son noble cœur

[1] On sait que Pierre II d'Aragon, valeureux champion de la chrétienté, comme ses ancêtres, fut, en 1212, l'un des héros de la bataille de *las Navas de Tolosa*, qui marqua le déclin de l'empire almohade en Espagne.

[2] Dom Vaissète, *Histoire de Languedoc,* liv. XXI, ch. LV.

[3] L'armée des croisés campait devant Carcassonne, où Raymond-Roger s'était fortifié après la destruction de Béziers, lorsque Pierre d'Aragon vint essayer de sauver son neveu. L'abbé de Citeaux, Arnaud Amalric, au nom de tous les chefs de la croisade, déclara que, pour l'amour du roi Pierre, qui « avait pris tant de peine pour cette affaire », on permettrait au vicomte et à douze des siens de sortir de la place, et que, pour tous ceux qui resteraient dans Carcassonne, les assiégeants « en feraient à leur plaisir et volonté. » Le roi d'Aragon alla porter cette proposition à Raymond-Roger. « Quand ledit » vicomte eut ouï cette réponse et proposition, sans prendre ni de-

Digitized by Google

rejette avec indignation. Fait prisonnier par trahison, Raymond-Roger fut dépouillé de ses domaines, que l'abbé de Citeaux voulait donner en pâture aux chefs de la croisade. Mais il y avait parmi ceux-ci de loyaux gentilshommes, qui étaient venus combattre pour la foi et non pas s'enrichir en son nom; le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers et de St-Pol, refusèrent d'usurper les biens du vicomte de Béziers, et, apercevant le but vers lequel on les conduisait, ne tardèrent pas à abandonner l'expédition. Simon, comte de Montfort-l'Amauri et de Leicester, vaillant soldat, prudent politique, ferme jusqu'à la cruauté, ambitieux jusqu'au crime, Simon, seul, après une hésitation simulée, accepta les domaines conquis, et la croisade continua sous sa direction[1].

Le vrai caractère de l'entreprise se dessinait de plus en plus sous la forme religieuse qui l'enveloppait: Montfort se donnait la mission lucrative de conquérir le Midi en exterminant l'hérésie. L'hérésie, c'était un précieux auxiliaire

» mander autre conseil, il a dit et répondu audit roi que avant de » commettre cette lâcheté envers ceux qui l'avaient accompagné, » il se ferait écorcher tout vif, plutôt que de laisser le plus petit » de sa compagnie, car à cause de lui ils étaient en danger; et que » jamais un pareil acte ne lui serait reproché. Ce que le roi ayant » entendu, il l'en estima plus que s'il avait accepté ledit accommo- » dement, et il lui dit qu'il pensât à se bien défendre, ainsi qu'à tous » ses gens, et que chacun fût bien sur ses gardes à son poste, car » qui se défend trouve à la fin bonne merci. » (Chronique romane sur la guerre des Albigeois, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Toulouse, publié par M. du Mége).

[1] Le noble vicomte de Béziers, retenu par Montfort dans une dure captivité, mourut le 10 novembre 1209, trois mois environ après la prise de Carcassonne. On soupçonne Simon de l'avoir fait empoisonner; rien ne prouve cette accusation. Le malheureux Raymond-Roger avait à peine vingt-quatre ans au moment de sa mort, qui fut celle d'un catholique fervent, et non celle d'un hérétique. (Voy. *Histoire de Languedoc*, liv. XXI, chap. LXXV.)

Digitized by Google

qui permettait de s'abriter sous la protection du Saint-Père, dont l'esprit juste et droit était induit en erreur; d'attaquer les princes méridionaux avec les armes de l'Eglise, en même temps qu'on les combattait par le fer. Il fallait donc à tout prix que le comte de Toulouse fût hérétique, pour avoir un prétexte de renverser ce puissant soutien d'une nationalité abhorrée; et le pauvre Raymond, après avoir réussi à faire lever plusieurs fois l'excommunication qui l'avait frappé, après avoir pris lui-même la croix et mêlé sa bannière à celle des compagnons de Montfort, fut derechef accusé injustement, condamné et frappé des foudres de l'Eglise. En vain le malheureux comte va-t-il porter sa défense aux pieds du Saint-Père, en vain le Pape accueille-t-il ses justifications, les légats, éludant les volontés pontificales, se montrent impitoyables et poursuivent avec acharnement leur œuvre de destruction de la dynastie toulousaine.

Le roi d'Aragon ne pouvait méconnaître les intentions ambitieuses de Simon de Montfort; il accomplit avec dévouement son rôle de médiateur entre les deux partis. Il consentit à recevoir, en sa qualité de suzerain de Carcassonne, l'hommage de Simon, qu'il avait d'abord refusé; bientôt après, dans une conférence qui eut lieu à Montpellier, fut conclu un traité que certains historiens reprochent au roi Pierre, et dans lequel il nous semble impossible de ne pas voir une louable tentative de paix et un acte de politique habile pour essayer de sauver la nationalité méridionale en péril.

Lorsque, sous les derniers mérovingiens et les premiers rois de la dynastie carlovingienne, les Aquitains luttaient contre la domination des Franks[1], ils accep-

[1] Voyez notre Introduction (I, *les Nationalités du Midi de la France*).

Digitized by Google

taient des chefs issus de la race ennemie, que le Midi s'assimilait et que l'intérêt transformait en princes nationaux; c'est une transformation analogue que voulut tenter Pierre d'Aragon. Il pensa que, en reconnaissant Montfort pour maître légitime d'une riche partie du sol septimanien, en contractant avec le chef des croisés une alliance intime, le baron du Nord, content de la belle succession du vicomte Raymond-Roger, prendrait rang dans la confédération des seigneurs de la langue d'oc et aurait tout intérêt à embrasser la cause de cette nationalité qu'il avait d'abord combattue. C'est, croyons-nous, sous l'influence de cette idée que le roi Pierre conclut à Montpellier, en janvier 1211, l'accord en vertu duquel il s'engageait à marier un jour son fils Jacme à la fille du comte Simon, et, pour garantie de sa promesse, livrait à Montfort le jeune enfant, alors âgé de trois ans. Avec tout autre que l'insatiable conquérant, cette combinaison aurait pu avoir quelques chances de succès; mais le spoliateur du vicomte de Béziers voulait dominer sur tout le Midi; il était d'ailleurs l'instrument d'une politique qui ne devait s'arrêter qu'après avoir atteint le but.

Les calomnies continuèrent leur œuvre odieuse contre le malheureux comte de Toulouse, et les armes vinrent bientôt appuyer les paroles. Le cœur s'émeut au récit des souffrances et des outrages infligés à l'infortuné Raymond VI. Il n'entre pas dans notre plan de raconter les détails de cette histoire attachante et triste, de montrer par quels indignes subterfuges les délégués du Saint-Siége refusaient d'accueillir les justifications que le comte s'empressait d'offrir, tandis qu'ils le dénonçaient au Pape comme un criminel endurci, rebelle à tout effort de réconciliation; les chroniques contemporaines, celles même des partisans enthousiastes de la croisade, et l'œuvre im-

Digitized by Google

partiale de dom Vaissète, ont flétri à jamais ces persécutions infâmes [1]. Pour nous renfermer dans notre sujet, nous sommes obligé d'indiquer seulement les principaux épisodes où figure le roi d'Aragon et qui nous aident à comprendre la conduite du loyal monarque. Après les affronts que par deux fois il avait dévorés en silence dans le sanctuaire de Saint-Gilles [2], le comte Raymond ne put contenir son indignation lorsque, dans Arles, un nouveau concile tenta d'avilir complétement la maison de Toulouse, en proposant à son chef des conditions « contre Dieu et la conscience [3] » ; une menace de spolia-

[1] Voy. aussi *Histoire du pape Innocent III et de ses contemporains*, par M. Frédéric Hurter, traduite de l'allemand par MM. Alex. de Saint-Chéron et J.-B. Haiber, t. III, p. 87, 94, 135, etc. Le savant historien, si modéré à l'égard des chefs de la croisade, ne peut s'empêcher de reconnaître que le Pape était induit en erreur par les légats sur les sentiments du comte de Toulouse.

[2] Le 18 juin 1209, dans l'église de Saint-Gilles, en Provence, le petit-fils des héros de la Terre Sainte, demi-nu et attaché par le cou, fut publiquement battu de verges par le légat Milon, qui lui donna l'absolution de ses fautes après cette humiliante cérémonie. C'est alors que Raymond prit la croix contre les Albigeois, et marcha dans les rangs des soldats de Montfort. Brouillé avec les croisés après la prise de Carcassonne, il fut de nouveau excommunié; mais, sur ses réclamations, le Pape lui permit de présenter sa justification devant une assemblée qui se réunit à Saint-Gilles, et que présidaient l'évêque de Riez, légat, et maître Thédise, chanoine de Gênes, simple délégué du Saint-Siége. Ce dernier, par de misérables arguties, parvint à « trouver dans le droit un prétexte pour refuser au comte l'occasion de se justifier que le Pape lui avait accordée. » (Pierre de Vaulx-Cernay.) Ce déni de justice arracha des larmes à l'infortuné Raymond, et maître Thédise eut la cruauté d'insulter à sa douleur en citant ironiquement ces paroles de l'Écriture : « *In diluvio aquarum multarum, ad eum non approximabunt.* » Cette seconde assemblée de Saint-Gilles se tint environ quatre mois avant le traité d'alliance conclu à Montpellier entre Montfort et Pierre d'Aragon.

[3] Chronique romane de la guerre contre les Albigeois *apud* du Mége, *Additions et notes de l'histoire de Languedoc*.

Digitized by Google

tion, en cas de refus, terminait le traité offert par l'assemblée.

Raymond, pour la première fois, déploya de l'énergie et répondit en se préparant à la lutte. Le roi d'Aragon, qui accompagnait son beau-frère devant le concile d'Arles, eut peine à contenir la généreuse colère qui débordait de son cœur; il essaya pourtant de faire entendre encore des paroles de paix aux représentants du Saint-Siége, tandis que les armes de Simon de Montfort exécutaient la sentence du concile d'Arles; on repoussa durement le roi catholique, comme on avait repoussé le prétendu chef de l'hérésie. C'en était trop, les iniquités avaient comblé la mesure, et Pierre d'Aragon, qui venait de sauver la chrétienté à la journée de *las Navas*, se déclara ouvertement pour le malheureux comte, son beau-frère; et les seigneurs du Midi, ses vassaux, embrassant hardiment la cause de la justice et de l'infortune. C'était pour lui un devoir politique comme c'était un instinct de son cœur chevaleresque, ennemi de la bassesse et du mensonge.

Les populations méridionales, un instant abusées sur le vrai caractère de l'expédition des barons du Nord, sortirent de la stupeur où les avait plongées cette attaque imprévue et se groupèrent, d'un commun élan, autour de leurs princes nationaux : la Gothie semblait retrouver son unité au jour du danger. Dès le début de la croisade, un pareil mouvement eût sauvé le Midi; mais l'établissement de Montfort au cœur même du pays compromettait le succès de cette réaction tardive. L'insidieuse forme de l'attaque avait, dans le principe, paralysé la résistance, et, quoique l'on eût pu désirer plus d'énergie et de résolution chez le comte de Toulouse, on comprend néanmoins que, s'abusant sur le vrai caractère de la croi-

Digitized by Google

sade et croyant trouver justice et miséricorde auprès des légats comme il le trouvait auprès du Saint-Père, il ait espéré désarmer par sa soumission les rigueurs ecclésiastiques; on comprend surtout la patience du bouillant Pierre d'Aragon et son rôle pacifique, lorsqu'il avait à lutter, en Espagne, contre la grande invasion almohade. Cette modération lui était d'ailleurs imposée par la sagesse : il importait avant tout au roi catholique d'établir nettement sa situation à l'égard de l'Eglise, de prouver qu'il combattait non contre le Saint-Siége, mais contre les envahisseurs, et que la bannière sans tache de l'orthodoxe Aragon ralliait autour d'elle les fils d'une nation opprimée et non les ennemis de la vraie croyance.

Dans ces tristes circonstances, rien n'est plus loyal, rien n'est plus digne, rien n'est plus conséquent que la conduite de Pierre II. On s'étonne que d'éminents écrivains, sans méconnaître les devoirs politiques imposés au roi d'Aragon par sa position dans le Midi, lui refusent des convictions arrêtées et l'esprit de suite dont il donna cependant des preuves si remarquables.

On a cherché à expliquer ce que l'on appelle des inconséquences, en insinuant que le refus du Pape d'annuler son mariage avec Marie de Montpellier avait poussé Pierre le Catholique à prendre parti pour les ennemis de l'Église.

Si le simple récit des événements ne suffisait pas à démontrer que l'inconséquence eût consisté pour le roi d'Aragon à abandonner son beau-frère, ses vassaux, ses alliés, et les populations romano-gothiques, traîtreusement attaquées par des hommes que le Saint-Père, mieux instruit de leurs actes, eût désavoués hautement [1]; si ce

[1] Toutes les fois que la vérité put arriver jusqu'à lui, Innocent III blâma sévèrement la conduite des chefs de la croisade, et rendit jus-

Digitized by Google

que nous avons dit ne suffisait pas à établir combien l'esprit élevé du roi Pierre se fût révolté à l'idée de fouler aux pieds devoirs et convictions religieuses, par mesquine rancune contre une décision pontificale, deux dates viendraient nous fournir un argument irréfutable contre cette injurieuse supposition : c'est le 19 février 1213 que le Pape déclara la validité du mariage de la reine Marie, et c'est un mois auparavant que, après une dernière tentative en faveur du comte de Toulouse, faite devant un concile réuni à Lavaur, le roi d'Aragon indigné s'était déclaré ouvertement pour son beau-frère Raymond [1]. En même temps, il faisait appel au Saint-Siége du déni de justice du concile, prouvant par cet acte de soumission qu'il ne confondait point sa cause avec celle des hérétiques, et qu'il séparait les ennemis de son pays de la religion à l'ombre de laquelle ils s'abritaient.

Le Pape, trompé de nouveau par les rapports des légats, défendit au roi d'Aragon de prendre le parti de l'hérésie. Pierre le promit; mais combattre contre Simon de Montfort, envahisseur de nos provinces et destructeur de leur nationalité, ce n'était pas combattre contre l'Eglise. Il envoya défier Simon, mit en campagne une armée catalane et aragonaise et vint assiéger Muret. C'est devant cette place que, dans une surprise habilement dirigée par le comte Simon, le roi Pierre II trouva la mort en faisant des prodiges de valeur, « car, dit son fils,

tice au comte de Toulouse et aux autres seigneurs soupçonnés d'hérésie. Les lettres de ce grand pontife nous permettent d'apprécier la droiture de ses intentions et nous montrent combien il était loin d'approuver l'œuvre de destruction et d'iniquité qui s'accomplissait en Languedoc, à l'ombre de son nom et sous le masque de la foi. (Voy. *Innocent. pap. III*, lib. X, ep. 90, 152, 153, 155, 169, 172; lib. XV, ep. 102, 212, 213, 214, 215; lib. XVI, *ep.* 39.)

[1] *Histoire de Languedoc*, liv. XXII, chap. XL et XLV.

Digitized by Google

ainsi en ont usé ceux de notre lignage, en tout temps, dans les batailles qu'ils ont livrées, et ainsi nous ferons : nous devons vaincre ou mourir [1]. »

« Moult fut grand le dommage, et le deuil, et la perte
» Quand le roi d'Aragon resta mort et sanglant,
» Et moult d'autres barons, dont fut grand le *honnissement*
» A toute chrétienté et à trestoutes gens [2]. »

C'est en ces termes que le poëte roman de la guerre contre les Albigeois déplore la perte que firent nos provinces, le 12 septembre 1213, sous les remparts de Muret.

Pierre mourut donc cinq mois après sa femme, Marie de Montpellier ; avec lui, la nationalité méridionale avait perdu son unité naissante et sa force ; le Languedoc et une partie de l'Espagne semblaient être à la merci de l'avide chef des croisés, car l'unique héritier des puissants Etats d'Aragon, de Catalogne et de Montpellier, était un enfant de six ans, que Simon de Montfort avait en son pouvoir et retenait à Carcassonne en vertu d'une convention régulière.

[1] Chronique de Jacme, chap. VIII.

[2] « Molt fot grand lo dampnatges el dols el perdemens
» Cant lo rei d'Arago remas mort et sagnens
» E molt d'autres baros don fo grans l'aunimens
» A tot chrestianesme e a trastotas gens. »

Canso de la crozada contr'els eretges d'Albèges.

Digitized by Google

CHAPITRE III

Les États aragonais après la mort de Pierre II. — La féodalité dans le Midi. — Esprit égalitaire de la société méridionale. — L'aristocratie et le commerce ; la noblesse et la démocratie. — La société catalane. — La société aragonaise. — Factions politiques. — L'infant don Fernand, chef du parti féodal. — Don Sanche. — Parti royal. — Jacme réclamé par les Aragonais et les Catalans. — Ordre du pape à Simon de Montfort. — Jacme est rendu à ses sujets. — Cortès de Lérida. — Administrateurs du royaume. — Sanche, procurateur général.

Guillaume de Puy-Laurens, l'un des chroniqueurs de la guerre des Albigeois, loue beaucoup Simon de Montfort de ne pas avoir fait mourir le jeune roi d'Aragon, qu'il tenait dans ses mains. Le rude soldat de la croisade ne brillait point par la douceur et la bonté, mais la lâcheté n'était pas au nombre de ses défauts, et celui qui avait versé des larmes à la vue du cadavre de Pierre, son ennemi, étendu sur le champ de bataille de Muret, ne mérite pas des éloges pour s'être abstenu d'un crime aussi odieux qu'impolitique.

La mort de Jacme, en ouvrant les droits des collatéraux du roi défunt à la couronne d'Aragon, aurait enlevé

Digitized by Google

à Montfort un excellent prétexte pour s'immiscer dans les affaires de cette succession, au nom du jeune roi qui devait être son gendre.

C'était, en effet, une merveilleuse bonne fortune pour le conquérant du Languedoc que d'avoir en sa puissance l'héritier légitime de l'Aragon, de la Catalogne et d'une partie du midi de la France. Qui oserait disputer au « Machabée de la nouvelle loi » la garde d'un prince que son père lui-même lui avait confié? Le Pape seul était assez puissant pour donner des ordres à Montfort, et le Pape ne devait-il pas voir avec satisfaction le fils d'un roi mort dans le camp des hérétiques élevé par les soins du défenseur de l'orthodoxie?

Quand le temps serait venu, Jacme, en vertu des traités, devait épouser la fille de Simon, et un jour, peut-être, la postérité du valeureux comte, dominant à la fois sur le midi de la France et sur la péninsule hispanique, où les royaumes musulmans lui promettaient de nouvelles conquêtes, marcherait de pair avec les grandes races souveraines de la chrétienté. Grâce à une longue étendue de côtes, ces futurs dominateurs du Midi devenaient les maîtres de la Méditerranée; ils contre-balançaient ici la puissance des monarques français, là celle des rois de l'Espagne, et, dans les pays les plus fertiles et les plus industrieux de l'Europe, s'élevait le plus puissant et le plus florissant des royaumes.

Tel était le rêve éblouissant qui devait séduire l'esprit ambitieux du spoliateur des comtes de Toulouse; mais Dieu ne permet pas que les injustices accomplies sous son nom tournent au profit de leurs auteurs, et Montfort devait voir toutes ses illusions s'évanouir rapidement.

L'exemple d'un roi orthodoxe combattant contre les croisés et mort pour la cause du Midi avait achevé d'ou-

Digitized by Google

vrir les yeux aux populations de nos provinces. La conscience publique, un instant troublée, comprenait enfin qu'on pouvait, sans faire acte d'ennemi de la foi, conserver son affection à des princes injustement attaqués. Ce redressement de l'opinion devait se traduire par un soulèvement national dont nous parlerons plus tard, manifestation trop tardive pour ranimer la nationalité frappée au cœur, mais non pour punir ceux qui lui avaient porté des coups déloyaux.

La première déception qu'eut à subir Montfort, au milieu des enivrements de la puissance, partit de la Péninsule et lui enleva l'espoir d'avoir un roi pour gendre.

La Catalogne et l'Aragon, forts de leur orthodoxie, n'avaient pas à craindre d'être attaqués au nom de l'Eglise; ils devaient donc nécessairement protester contre la captivité de leur jeune roi et s'efforcer de l'arracher aux mains du Français d'outre-Loire, ennemi également redoutable pour chacun des partis qui divisaient ces pays privés de chef. Ces partis, nés des ambitions particulières mises en jeu par la mort du roi Pierre, occasionnaient au cœur des États aragonais des agitations qui, à toute autre époque et dans tout autre pays, eussent pu mettre l'existence nationale en péril. Mais, grâce à l'énergique patriotisme des peuples de la Péninsule, grâce surtout à la décentralisation féodale, ce désastre n'était pas à redouter.

La force de vie propre, par laquelle chaque fraction d'un Etat se soutenait d'elle-même, était une nécessité de ces temps de guerres et de bouleversements. La vie n'est concentrée nulle part dans les États du moyen âge: de même que, chez les êtres placés aux derniers degrés de la hiérarchie animale, il n'est point d'organe essentiel dont la lésion amène inévitablement la mort.

Digitized by Google

En avançant vers la civilisation moderne, comme en remontant l'échelle des êtres, on voit le tout politique, comme le tout animal, se compliquer de plus en plus. Ses diverses parties se classent, se subordonnent les unes aux autres, et l'existence finit par dépendre entièrement d'un centre vital. Pour tuer un insecte, il faut le broyer; pour tuer un homme, il suffit d'une piqûre au cœur. Au XIXe siècle, la mort ou la captivité d'un souverain peut précipiter un royaume à sa perte; au XIIIe, la Catalogne et l'Aragon, quoique sourdement agités, vivaient et se gouvernaient, tandis que leur roi enfant était prisonnier dans le château de Carcassonne [1].

Si l'absence du souverain n'était pas un péril actuel, néanmoins, des pays où l'attachement à des institutions libérales n'excluait pas le vif amour de la monarchie ne pouvaient demeurer longtemps privés de ce chef, presque dépourvu d'initiative, mais qui servait de régulateur à toute la machine gouvernementale.

Nous venons de parler d'institutions libérales; on s'étonnera sans doute, à ce sujet, de nous voir mettre sur le même rang les Catalans, actifs, commerçants, aventureux, avides de mouvement, de gain et de progrès, et les Aragonais, immobiles, fiers, amis du passé, attachés au sol de la patrie et aux traditions domestiques. Nous devons ici, pour faire comprendre notre pensée, jeter un coup d'œil sur la situation des pays méridionaux aux temps que nous étudions, et nous pénétrer de l'esprit qui animait les diverses classes de citoyens, acteurs importants dans l'histoire de Jacme Ier.

[1] De ce rapprochement entre une loi de la nature et une observation historique, nous ne voulons tirer aucune conclusion opposée au système de décentralisation, qui, dans certaines limites, pourrait recevoir son application au milieu de la société moderne.

Digitized by Google

A la surface, l'Europe féodale offre un aspect d'uniformité qui fait croire à des formes politiques semblables. Sous ce régime vigoureux, né simultanément dans les pays les plus opposés, avec cette spontanéité et cette exubérance de développement qui caractérisent les révolutions issues d'un besoin réel des masses, les diverses fractions de la chrétienté semblent jetées dans un moule unique.

En Angleterre comme en Sicile, sur les bords du Danube comme sur ceux du Tage, on retrouve ces noms de serf, vilain, bourgeois, noble, vassal, suzerain, chevalier, baron; mais, si les formes sont partout à peu près les mêmes, combien diffèrent les principes qui leur servent de base. L'organisation féodale se modifie suivant le sol qui la porte, suivant l'atmosphère intellectuelle et morale qui l'environne. Tandis que, là, une barrière infranchissable s'élève entre le guerrier, qui est tout, et le reste de la nation, qui n'est rien; ici, la notion, plus juste et plus chrétienne, de l'égalité des hommes se répand dans toutes les classes.

Avec les idées germaniques, l'homme ne vaut que par l'épée; le fils d'un homme d'épée a seul le droit de porter l'épée; aussi l'anoblissement est-il accueilli à son origine comme une monstrueuse tendance à confondre deux races que la nature a séparées : la race qui combat et celle qui travaille.

Dans le Midi, l'épée conserve la prééminence qui lui est due aux époques de lutte; mais les guerriers ne forment point une caste fermée au reste de la nation. La richesse, l'élégance des mœurs, la culture intellectuelle, donnent un rang distingué aux habitants des villes, aux bourgeois. Il n'y a plus ici qu'une race d'hommes tous égaux, en principe, quoique placés dans des sphères dif-

Digitized by Google

férentes, et qui peuvent s'élever par le mérite, la bravoure, les vertus.

Le troubadour, sorti des rangs du peuple, est traité en égal par le seigneur châtelain, son admirateur et souvent son émule, et peut même recevoir l'ordre de chevalerie. La noblesse ouvre ses portes aux citoyens notables, honorés des villes, et se recrute ainsi dans la bourgeoisie, sortie elle-même des rangs du peuple. Du haut de l'échelle sociale jusqu'au bas, les traditions de la famille, le respect de la hiérarchie, l'orgueil même de la naissance ou de la position, qui peut produire des irritations d'homme à homme, n'empêchent point une sorte de fraternité de toutes les classes, une estime mutuelle pour leurs qualités respectives.

Ainsi s'explique la popularité de la noblesse méridionale, au moyen âge, et les rapports affectueux et simples entre le roi et ses moindres sujets, relations tant vantées par Muntaner et dont l'histoire de Jacme Ier nous offrira de nombreux exemples.

Les rois de France ont gâté la noblesse, surtout celle de nos provinces, par les anoblissements scandaleux de gens sans valeur. La vanité de certains parvenus, qui auraient voulu fermer derrière eux la porte par laquelle ils venaient de passer; la fierté froissée des anciens gentilshommes dédaignés, firent naître, dans les esprits étroits, la morgue ridicule et la sotte raideur, si éloignées de la dignité sans ostentation des siècles que l'on appelle barbares.

Dans les pays du Midi, au XIIIe siècle, la nation n'est donc pas fractionnée en castes exclusives: elle est classée en catégories s'enchaînant les unes aux autres. Le *vilain*[1]

[1] *Villanus*, habitant d'une *villa*, métairie.

Digitized by Google

peut devenir *manant*[1] dans un bourg, artisan et marchand dans une ville; le marchand parvient à être bourgeois, citoyen honoré, consul, et peut voir un jour son fils entrer dans la chevalerie. Quelquefois même le talent du poëte ou la bravoure du soldat fait franchir, d'un bond, à un homme du peuple, la distance qui le sépare de la noblesse[2].

Nous ne voulons pas dire que ces passages d'une classe dans une autre fussent très-fréquents, et que l'égalité du noble et du vilain fût formulée dans l'ordre civil comme aux yeux de la religion; mais l'instinct de l'égalité était, pour ainsi dire, dans l'air du Midi; les brises méditerranéennes l'apportaient aux troubadours, avec les inspirations poétiques de l'Italie, et, sans l'ériger en principe, personne ne songeait à l'étouffer, parmi les chefs éclairés de cette société qui avait appris à estimer dans l'homme autre chose que la force et la matière.

Il y avait sans doute encore des traces de l'esprit germanique, des rivalités d'origine, de l'orgueil d'un côté, de la jalousie de l'autre; mais la division capitale entre nobles et non nobles était effacée. En Provence, en Languedoc, en Catalogne, en Aragon, la haute bourgeoisie des cités marchait presque de pair avec la chevalerie. Cette barrière enlevée, toutes les classes se fondaient l'une

[1] *Manens*, de *manere*, demeurer.

[2] Le troubadour Perdigon ou Perdigos, par exemple, fils d'un pêcheur du village de l'Esperou, en Gévaudan, fut créé chevalier par le dauphin d'Auvergne. Perdigon se montra indigne d'une aussi haute faveur par sa conduite méprisable durant la guerre des Albigeois. Comblé d'honneurs et de présents par le roi d'Aragon, Pierre II, il se tourna contre lui, devint l'un des ennemis les plus actifs et les plus acharnés du comte Raymond de Toulouse, et poussa l'infamie jusqu'à rendre grâces au ciel, dans un de ses poëmes, de la mort du roi Pierre, son bienfaiteur.

Digitized by Google

dans l'autre par des transitions insensibles; il n'y avait plus de priviléges exclusivement réservés à une race unique: il n'y avait que des distinctions et des prérogatives accessibles, en droit et en fait, au mérite transcendant[1].

Ce n'est pas que le privilége fût supprimé: au moyen âge, au contraire, tout est privilége, et le Midi, pas plus que le Nord, n'échappe sous ce rapport à la loi commune. Le besoin de la classification, de la distinction, de la hiérarchie, est dans les mœurs de l'époque; depuis le souverain jusqu'au serf, chacun a ses prérogatives octroyées, ses franchises concédées, qui, s'enchevêtrant, se combinant, se neutralisant, arrivent parfois à l'injustice, d'autres fois aboutissent, après mille détours, au but que la logique moderne a atteint directement en proclamant la liberté comme un principe de droit public.

Aujourd'hui la liberté de chaque homme n'a pour limite que la liberté d'autrui; alors c'était le privilége de l'un qui limitait le privilége de l'autre, et, dans les deux cas, le résultat est souvent identique. De ce qui est maintenant le droit commun, le moyen âge faisait l'exception; mais l'exception se généralisait tellement que, pour la plupart des cas, la liberté réelle se dégageait plus robuste, plus vivace, de ces langes qui semblaient destinés à l'étouffer et qui servaient à la soutenir. Peut-être, en somme, dans les communes, la pratique y gagnait généralement, si la théorie y perdait quelque chose.

La profusion de priviléges dans toutes les classes de citoyens produisait, dans le Midi, le résultat que l'on aurait pu attendre de la suppression de tout privilége,

[1] En Aragon, l'ordre des barons ou *ricos homes*, fermé aux simples chevaliers, fit exception jusqu'au règne de Jacme Ier. Nous aurons plus bas l'occasion de voir en quelle circonstance le roi porta atteinte aux prérogatives de la haute noblesse.

Digitized by Google

c'est-à-dire la réunion de la nation en un seul corps, défendant ses intérêts contre le pouvoir souverain du roi, du duc ou du comte, et reconnaissant les nobles pour ses représentants permanents et ses protecteurs naturels auprès de cette autorité suprême.

Telle est la physionomie générale du Midi, abstraction faite des disparates et des contradictions que le voisinage de la chevalerie septentrionale, plus exclusive, plus austère, et peut-être aussi plus forte et plus pure, jette au milieu de ces provinces qui ont devancé leur époque. Tels nous apparaissent, en particulier, les Etats de la monarchie aragonaise, au milieu desquels il est bon de noter les caractères distinctifs de chacune des deux nationalités qui les composent : la nationalité hispano-gothique de l'Aragon, et la nationalité romano-gothique de la Catalogne et des provinces françaises.

La Catalogne représente exactement, au delà des Pyrénées, le type de la société méridionale, dont nous venons de faire ressortir les traits caractéristiques.

Dans ce pays essentiellement commerçant, le mouvement continuel des fortunes passant d'une main dans une autre conduit, plus que partout ailleurs, au rapprochement des diverses classes. L'aristocratie marchande prend rang à côté de l'aristocratie de naissance, et la bourgeoisie s'élève à la hauteur de la noblesse [1], tandis que, par un mouvement inverse, des chevaliers et des nobles

[1] Ramon Muntaner, le chaleureux chroniqueur, le vaillant homme de guerre, seigneur et presque souverain de l'île de Gerbes (*Djerbah*, sur la côte d'Afrique, dans le golfe de Cabés), l'un des trois chefs de la compagnie catalane qui *régnait sur le royaume de Macédoine*, n'était, paraît-il, qu'un bourgeois riche et puissant. (Voy. Buchon, *Chroniques étrangères relatives aux expéd. françaises du XIIIe siècle*; Introd., notice sur Muntaner, p. 60.)

Digitized by Google

d'ancienne origine renoncent aux priviléges de leur ordre pour solliciter la faveur de figurer au nombre des bourgeois de Barcelone, et d'être admis à conquérir leur place dans l'aristocratie commerçante [1].

Rien de pareil en Aragon. « Entre le Catalan et l'Aragonais, il existe bien des différences qui, toutes, peuvent se résumer en un seul mot : le premier est un peuple commerçant, le second un peuple agricole. Or le principe qui a dominé de tout temps chez les peuples agricoles, c'est le principe aristocratique..... car l'élément constitutif de toute aristocratie, c'est la possession héréditaire du sol, c'est-à-dire l'immobilité. L'élément propre, au contraire, de toute démocratie, c'est la mobilité inhérente au commerce et aux fortunes qui naissent de lui. » (Rosseeuw St-Hilaire, *Histoire d'Espagne*, l. XV, chap. III.)

L'éminent historien auquel nous empruntons ces lignes a prévu, sans la détruire, la seule objection que l'on puisse élever contre son appréciation ; c'est que Gênes, Venise et toutes les républiques commerçantes de l'Italie, ont eu leur aristocratie puissante.

Ce n'était point, il est vrai, une aristocratie établie sur la propriété territoriale ; ses rangs devaient s'ouvrir aux familles nouvelles, et les rejetons d'anciennes races avaient à lutter de travail et de qualités personnelles, pour ne pas se voir chassés, par de plus heureux ou de plus méritants, de la place que leurs ancêtres avaient conquise ; mais tout cela ne prouve point qu'il y ait contradiction entre l'idée d'aristocratie et celle de commerce, entre l'idée de noblesse et celle de démocratie [2].

[1] Capmany, *Memorias sobre el antiguo comercio de Barcelona*, IIIe partie, p. 14.

[2] Nous avons essayé de démontrer ailleurs (voy. nos brochures

Digitized by Google

C'est que, pour le savant écrivain, noblesse et aristocratie sont synonymes, et que, dans son esprit, l'aristocratie est inséparable de la puissance territoriale. Dans ce sens, il a pu dire avec raison que l'Aragon, pays agricole, appréciant avant tout la richesse assise sur le sol, était un pays aristocratique; chez ce peuple, en effet, la bourgeoisie *aristocratisée* partage l'esprit et le caractère de la noblesse. En Catalogne, au contraire, la bourgeoisie a

intitulées : *De la Noblesse dans ses rapports avec nos mœurs et nos institutions,* 1857; et *l'Hérédité et la Noblesse,* 1862) combien il importe de séparer les idées de noblesse et d'aristocratie, que la féodalité avait confondues. L'aristocratie, ἀριστοκρατία, c'est-à-dire le gouvernement des meilleurs, des plus considérables, suppose que le pouvoir est exclusivement exercé par les grands et les riches, et ne peut par conséquent se concilier avec la démocratie, δημοκρατία, gouvernement de tout le peuple. Le membre de la noblesse, le noble, *noscibilis,* n'est autre chose que l'homme distingué par ses vertus, ses talents, ses services propres ou ceux de sa famille. L'aristocratie a un rôle politique, une autorité, des priviléges; la noblesse se manifeste essentiellement par des distinctions honorifiques. La constitution qui établit une aristocratie consacre une inégalité politique; celle qui admet la noblesse, respectant l'égalité des citoyens, a pour but de récompenser les belles actions et les éminentes qualités, d'en perpétuer le souvenir, de maintenir le culte de la tradition, et d'opposer la solidarité de la famille comme une barrière à l'envahissement de l'individualisme. Que dans les États dont l'organisation est avant tout aristocratique, les nobles, regardés comme les meilleurs, les plus considérables, prennent en main l'autorité, ou bien que ceux qui ont le pouvoir, les *aristocrates*, dans le sens primitif de ce mot, soient considérés comme les plus notables, *noscibiles,* les seuls nobles, et que la noblesse et l'aristocratie se confondent en fait, rien n'est plus naturel; mais les deux idées n'en sont pas moins distinctes, et de même qu'on a vu des républiques aristocratiques dont la classe privilégiée se recrutait parmi les citoyens élevés par le commerce, de même on peut voir des démocraties, c'est-à-dire des États dans lesquels tous les citoyens jouissent des mêmes droits politiques, se servir du puissant stimulant des distinctions honorifiques héréditaires pour entretenir l'amour du bien et le respect salutaire du nom et de la famille.

Digitized by Google

son aristocratie à elle, avec une physionomie particulière, et c'est la noblesse qui, s'appropriant en partie les idées de la classe commerçante, accepte à ses côtés cette aristocratie bourgeoise et se mêle quelquefois avec elle.

En Catalogne, c'est la noblesse qui fait un pas vers la bourgeoisie; en Aragon, c'est la bourgeoisie qui s'élève jusqu'à la noblesse. Ici, domine dans la masse de la nation la dignité solennelle de l'*infanzon*[1]; là, au contraire, la simplicité et le sans-gêne naturels à la classe moyenne, toujours occupée et toujours agissante.

Dans ce sens, on a pu appeler démocratique cette population de Barcelone dont les notables ou pairs (*paers*), titrés au XVe siècle de *magnifiques*, jouissaient d'honneurs exceptionnels et exerçaient une autorité presque souveraine. Dans ce sens, on a pu parler de l'esprit démocratique de la Catalogne, comme de l'esprit aristocratique de l'Aragon. Mais de ces tendances en sens divers naissait un résultat identique : le rapprochement de la bourgeoisie et de la noblesse, résultat immense, qui rendait la nation plus unie et plus compacte lorsqu'il s'agissait de défendre ses libertés, de sauvegarder ses franchises contre l'autorité souveraine.

De là, des points de ressemblance nombreux entre ces deux peuples opposés de caractère; de là, chez l'un et chez l'autre, l'esprit de liberté combiné avec l'amour de la monarchie, et cet exemple, si rare dans l'histoire, de deux pays limitrophes, soumis au même sceptre et souvent rivaux, mais trop différents, d'une part, pour fusionner leurs nationalités; trop semblables, de l'autre, pour chercher à se séparer.

L'attachement commun des deux peuples à cette admi-

[1] L'*infanzon* aragonais répond à l'*hidalgo* castillan; c'est le gentilhomme de race chevaleresque.

Digitized by Google

rable dynastie de Barcelone, aimée en Catalogne, parce qu'elle y a pris naissance, respectée en Aragon, parce qu'elle y est légitime, a contribué, sans doute, pour une large part à ce résultat; mais il faut aussi tenir grand compte de la remarquable combinaison d'analogies et de dissemblances que nous venons de signaler. Grâce à elle, croyons-nous, s'est maintenue inébranlable cette heureuse union qui, loin d'anéantir la nationalité particulière à chacun des deux pays, « la double, en quelque sorte, en l'associant à celle d'un autre peuple[1]. »

Ce n'est point ici le lieu d'étudier en détail les institutions de l'Aragon et de la Catalogne, que nous apprendrons à connaître dans le cours de notre récit; mais, pour la justification des considérations qui précèdent comme pour l'intelligence des événements qui vont suivre, il est bon de jeter un coup d'œil sur les différentes classes qui divisent la population des deux pays.

En Catalogne, la hiérarchie sociale, dans l'ordre ascendant, est celle-ci :

Les paysans, les hommes rustiques (*rustichs*);

Les artisans (*menestrals*);

Les petits marchands;

Les négociants ou *mercaders;*

Les citoyens honorés (*honrrats*), c'est-à-dire les bourgeois les plus riches et les plus puissants;

Les généreux (*generosos*) ou hommes de *paratge*, descendants, d'après la tradition, des vaillants soldats qui aidèrent Borrell II à reconquérir Barcelone et furent par ce comte assimilés, rendus égaux (*pares*) aux nobles[2];

[1] Rosseeuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne.*

[2] Lorsque, en 986, les Sarrasins s'emparèrent de Barcelone (voy. notre Introduction, pag. 42), le comte Borrell, réfugié dans les montagnes de Manrèse, promit, dit la tradition, d'accorder hérédi-

Digitized by Google

Les *donzells*, fils de chevaliers, mais qui n'ont pas encore reçu l'ordre de chevalerie ;

Les chevaliers ;

Les seigneurs suzerains de chevaliers, parmi lesquels on distinguait, sous les premiers comtes de Barcelone, les *valvassors* et les *comitors, comtors* ou *comdors;* les uns et les autres en nombre très-restreint et faisant remonter leur origine à la création, plus ou moins authentique, des neuf comtes, des neuf vicomtes, des neuf *comtors* et des neuf *valvassors* de Catalogne par Charlemagne ;

Les vicomtes ;

Enfin, les comtes vassaux du comte souverain de Barcelone ; il étaient, sous Jacme Ier, au nombre de quatre : les comtes d'Urgel, d'Ampurias, de Foix et de Pallars[1].

La nation ainsi répartie se range sous trois grandes catégories :

1° Les paysans, serfs ou colons ;

2° Les habitants des villes, ou bourgeois, depuis les artisans jusqu'aux citoyens honorés;

tairement les priviléges dont jouissait l'ordre militaire, c'est-à-dire la noblesse, à tous ceux qui viendraient en armes et à cheval combattre sous ses drapeaux. Il se présenta neuf cents roturiers, qui, après avoir concouru à l'expulsion des Maures, furent admis dans la classe des nobles, sous la dénomination d'*hommes de paratge*. Ce mot de *paratge* dérive, d'après les uns, de *par*, égal ; d'après d'autres, de *paratus*, prêt, prêt à combattre. D. Prospero de Bofarull donne une autre étymologie, qui, outre la vraisemblance, a le mérite de pouvoir se concilier avec les diverses origines que l'on peut assigner à cette catégorie de privilégiés. *Paratge*, en catalan, veut dire lieu, demeure, séjour ; homme de *paratge* signifierait donc, d'après le savant archiviste, homme d'origine connue, d'ancienne souche, résidant depuis longtemps sur le même lieu ; et ce serait parmi les cultivateurs établis de temps immémorial sur les fermes et métairies de la Catalogne que Borrell aurait trouvé ses braves compagnons d'armes. (Voy. Bofarull, *los Condes de Barcelona*, t. I, p. 169.)

[1] Chronique de Jacme, chap. CCXLVII.

Digitized by Google

3° Les nobles, depuis les *généreux* et hommes de *paratge* jusqu'aux comtes.

Les paysans ou vilains ne comptaient pas dans la nation, et la distance, sans être infranchissable, était plus grande entre le paysan et le bourgeois qu'entre celui-ci et le noble.

Tous les habitants des villes pouvaient s'intituler citoyens (*ciutadans*, citadins) ou bourgeois, mais ils se partageaient en trois classes ou *mains*.

La main mineure, *ma menor*, comprenait les artisans et les petits marchands; la main moyenne, *ma mitjana*, les négociants ou *mercaders*, et la main majeure, *ma major*, les citoyens honorés.

Cette division servait à répartir, dans des proportions diverses, les charges et les honneurs de la cité, et à organiser les milices communales, dont les chefs se recrutaient dans la main majeure, et les simples officiers dans la main moyenne, tandis que la main mineure, incomparablement plus nombreuse, fournissait les soldats.

Ce sont les classes moyenne et majeure qui formaient, à proprement parler, la bourgeoisie, dans le sens plus restreint et plus moderne du mot.

Le passage d'une main dans une autre, qui d'abord s'effectuait sans difficulté, à mesure que la position d'un individu changeait et s'élevait, fut soumis par la suite à des formalités restrictives, surtout lorsqu'il s'agissait d'entrer dans la classe des bourgeois honorés.

La plus grande autorité, pour l'administration de la commune, appartenait aux citoyens de la main majeure, à l'exclusion même des chevaliers demeurant dans la ville; aussi vit-on souvent des nobles d'origine chevaleresque abjurer leurs prérogatives et demander comme une faveur d'être reçus au nombre des bourgeois. Du

Digitized by Google

reste, dans le code catalan intitulé *Usatges de Barcelona* et promulgué par le comte Ramon-Berenguer Ier [1], le simple chevalier et le bourgeois sont placés sur le même rang. Ainsi, dès le XIe siècle, s'efface la ligne de démarcation entre deux classes qui semblaient, par leur origine, devoir rester complétement séparées.

La noblesse se subdivisait en deux grandes catégories: celle des simples nobles, généreux, hommes de *paratge*, *donzells* et chevaliers, et celle des *magnats*, comprenant les comtes, les vicomtes et les possesseurs de grands fiefs, suzerains de chevaliers.

A la plupart de ces derniers on donnait le titre de *baron*, qui servait aussi, comme en France, de terme générique pour désigner tous les membres de la haute noblesse. On appelait encore les magnats *riches hommes*, *richs homens*, par imitation des pays espagnols environnants, bien que les barons catalans ne formassent point un ordre particulier de l'État comme les *ricos homes* aragonais, leurs voisins, dont nous parlerons plus loin.

Les magnats de Catalogne représentent exactement les hauts barons et les grands vassaux de France; ils ne sont parmi les nobles que *primi inter pares*, et, dans les Corts, l'ordre (bras, *brasso*, ou banc, *estament*) militaire comprend indistinctements tous les membres de la noblesse.

Le bras ecclésiastique, le bras militaire et le bras royal ou populaire, c'est-à-dire le clergé, la noblesse et la bourgeoisie, tels étaient les trois ordres qui composaient les assemblées politiques de la Catalogne; mais ces noms et cette classification ne furent officiellement reconnus que lorsque l'institution des Corts eut été régularisée,

[1] Pour la date et les circonstances de la promulgation de ce recueil de lois, voy. *los Condes de Barcelona*, t. II, p. 98 et suiv.

Digitized by Google

bien après le règne de Jacme. La politique populaire de ce roi transforma en véritable représentation nationale les conseils du souverain, où, de temps immémorial, figuraient les principaux de la nation. Sous le Conquérant, on y constate pour la première fois, d'une manière certaine, la présence des représentants de la bourgeoisie, en vertu, sinon d'un droit, du moins d'un usage probablement antérieur à ce règne.

Il paraîtrait, en effet, d'après le texte des documents, que le tiers état catalan assista aux Cortès générales réunies à Monzon en 1217, c'est-à-dire alors que Jacme n'avait pas encore pris en main le gouvernement de ses États [1].

Nous passons sous silence, dans cette rapide revue de la nation catalane, le clergé, qui, sous Jacme, ne joue aucun rôle politique spécial. Les prélats que nous voyons assister aux assemblées y siégent en qualité de *magnats*, de seigneurs, en vertu de leur puissance temporelle et non de leur caractère sacré; le bras ecclésiastique n'est pas encore constitué dans ces Corts auxquelles le grand roi essaye de donner une forme régulière et définitive.

La Chronique de Jacme nous apprend cependant qu'à l'assemblée catalane de 1228, qui décida l'expédition de Mayorque, chacun des trois ordres délibéra séparément: « L'archevêque dit: « Le clergé délibérera d'une part, et » les *richs homens* de l'autre, et les cités auront leur déli- » bération à elles [2]. »

La division des Corts en trois *estaments* ou *brassos* et le droit de représentation de la bourgeoisie existaient donc, de fait, avant que Pierre III eût formellement consacré l'un et l'autre par une ordonnance de 1283.

[1] Voy. les Pièces justificatives, N° IV.

[2] Chronique de Jacme, chap. XLVII.

Digitized by Google

Si de la marche espagnole nous portons maintenant nos regards sur le royaume dont le comté de Barcelone partage les destinées, nous verrons la société aragonaise soumise à une classification analogue à celle de la société catalane.

Les paysans, vilains et serfs;

Le peuple des villes, les *ciudadanos* de troisième ordre;

Les marchands, *ciudadanos* de second ordre;

Les *bourgeois* proprement dits, c'est-à-dire les hauts bourgeois, ceux qui n'exercent pas d'état manuel, parmi lesquels sont compris les médecins, les chirurgiens, les changeurs et les marchands d'étoffes précieuses;

Les *infanzones*, simples nobles, issus par les mâles d'une race de chevaliers, mais n'étant pas chevaliers eux-mêmes;

Les chevaliers;

Les *mesnaderos*, ou chevaliers de la *mesnada* du roi, c'est-à-dire de sa maison, de sa suite, de la compagnie de gens de guerre commandée directement par lui [1];

Les *ricos homes* [2], grands vassaux de la couronne, des-

[1] Le vieux mot français *mesnie*, *mesgnie* ou *meignerie*, qui désignait la suite militaire d'un seigneur, rend assez exactement le sens du terme aragonais *mesnada*. Tout individu qui se rattachait en ligne masculine à une race de *ricos homes*, où nul n'avait été vassal, si ce n'est d'un souverain, d'un prince du sang ou d'un prélat, et qui n'avait d'autre suzerain que le roi, était appelé *mesnadero*, quoiqu'il ne fît pas partie de la *mesnada* royale; mais, s'il demandait à y être admis, on ne pouvait le refuser sans un motif grave. Outre ces *mesnaderos* de droit, le roi pouvait, s'il le jugeait convenable, admettre dans sa *mesnada* de simples chevaliers ou *infanzones*.

[2] *Ricos hombres* en espagnol plus moderne. *Rich*, dans la langue des Goths, signifiait brave, puissant, et par extension riche; *All-rich*, tout brave, tout puissant, *Theod-rich*, brave, fort, puissant dans la nation; *Ew-rich*, puissant, fort par les lois, etc. Au XIIIe siècle, le titre de *riche homme*, que Joinville emploie dans ses Mémoires, servit quelquefois, dans la France du Nord, à désigner les hauts ba-

Digitized by Google

cendants, d'après la tradition, des anciens conquérants du pays, vainqueurs des musulmans;

Telle est la hiérarchie sociale de l'Aragon, presque identique en apparence à celle des pays environnants. Elle s'en distingue pourtant au fond par un trait caractéristique: la division de la noblesse en deux ordres distincts, qui ont moins de rapports politiques entre eux que la noblesse inférieure n'en a avec la bourgeoisie.

Les *ricos homes* forment, dans les Cortès de l'Aragon, un *brazo* ou *estamento* supérieur à celui des *mesnaderos*, chevaliers et *infanzones*, appelé du terme générique de *brazo* des chevaliers [1].

Jusqu'au règne de Jacme Ier, on n'est *rico home* que par la naissance. Ainsi, tandis que les bourgeois des villes privilégiées sont assimilés aux *infanzones* et peuvent être armés chevaliers [2], un *mesnadero*, issu d'une souche de

rons. (Voy. Gloss. de Du Cange, verbo *rici homines*.) Voici, à propos des *nobles* et des *ricos homes*, un passage remarquable du code des *Siete partidas*, rédigé par le roi de Castille Alfonse X *le Savant*, gendre de Jacme Ier : « Les nobles sont créés de deux façons, ou par naissance ou par vertu, et, quoique la naissance soit noble chose, la vertu la surpasse et triomphe; mais celui qui les a toutes deux, celui-là peut se dire en vérité *riche homme* (*rico home*, puissant homme), puisqu'il est *riche* (puissant) par naissance, et homme accompli par vertu, et ceux-ci doivent conseiller le roi dans ses grandes entreprises, et sont établis pour orner sa cour et son royaume. » (Part. II, tit. IX, loi 6.)

[1] Dès l'année 1133, la bourgeoisie siége aux Cortès aragonaises, et le clergé y paraît en 1162. Mais nous dirons du clergé de l'Aragon ce que nous avons dit de celui de la Catalogne : il n'était pas regardé comme constituant un ordre politique particulier. Quant à la bourgeoisie, c'est avec l'assentiment de la noblesse, dont elle partage entièrement les idées, qu'elle est admise aux assemblées de la nation, comme un nouveau pouvoir à opposer à la royauté, l'adversaire commun.

[2] *Fueros de Aragon*, l. VII, p. 128, au verso, tit. *de Creatione militum*. — Rosseeuw Saint-Hilaire. t. V, p. 60 et 63.

Digitized by Google

ricos homes, ne peut être admis dans la haute noblesse, jusqu'au jour où l'habile souverain qui avait fait entrer la bourgeoisie aux Corts catalanes créa les *ricos homes de mesnada* à côté des *ricos homes de naturaleza* [1], en donnant, malgré les réclamations et les menaces des grands, la baronnie d'Arenos au *mesnadero* Ximen Perez.

A l'exception de la caste des hauts barons, dont l'influence était fort contre-balancée par la classe rivale des chevaliers, et que Jacme Ier, d'ailleurs, rendit accessible par un véritable coup d'Etat, les diverses catégories de la nation aragonaise, loin d'être séparées par des barrières infranchissables, se fondent l'une dans l'autre, ainsi que nous l'avons déjà observé pour la Catalogne. Mais, à Barcelone, la bourgeoisie en s'élevant ne perd point son caractère de classe commerçante; les *magnifiques seigneurs* du conseil de ville et les citoyens honorés n'oubliaient, en devenant les égaux des nobles, ni leurs goûts, ni leurs habitudes de négoce; dans les cités aragonaises, au contraire, la haute bourgeoisie adoptait l'esprit de la noblesse, dont elle partageait les principaux droits, et regardait tout trafic manuel comme avilissant.

En Aragon, sous l'influence des idées aristocratiques, comme en Catalogne sous l'influence des idées de commerce, la nation s'unifie et ne songe qu'à défendre ses prérogatives contre l'autorité royale. Le peuple comprend qu'il est impossible d'admettre chaque individu à exercer directement son droit de contrôle sur les actes du souve-

[1] Il y avait neuf familles de *ricos homes de naturaleza* : Cornel, Luna, Azagra, Urrea, Alagon, Romeu, Foces, Entenza et Lizana. Trois branches de la maison de Luna étaient honorées de la *rica hombria;* elles étaient désignées sous les noms de Martinez de Luna, Fernandez ou Ferrench de Luna, et Lopez de Luna ; chacune d'elles se distinguait dans ses armoiries par des changements ou *brisures*, selon l'expression héraldique.

Digitized by Google

rain, que cette charge doit incomber à ceux dont la position indépendante ne redoute point la lutte contre le roi lui-même, et, en vertu de ces principes, la classe qui travaille et s'enrichit abrite ses franchises sous les priviléges de la classe qui défend la nation en face du trône ou en face de l'étranger. Aussi, au milieu d'inévitables rivalités de rang, ne verrons-nous jamais, de bourgeois à noble, de ces haines vivaces qui n'existent qu'entre des castes condamnées à être perpétuellement séparées.

Les intérêts politiques de toutes les catégories de citoyens semblent si étroitement liés que, entre les divers partis que nous aurons l'occasion de rencontrer, la division se fera rarement d'après l'ordre des classes, et que, dans chacun d'eux, nous trouverons presque toujours des *ricos homes* à la tête, et, au-dessous, des nobles et des bourgeois confondus.

On peut donc, avec raison, regarder les nobles méridionaux comme les gardiens et les défenseurs des libertés publiques, et dire que, dans la Catalogne et dans l'Aragon, l'aristocratie, marchande ou territoriale, représente en réalité l'esprit de la nation [1].

Maintenant que les divers éléments dont se composent les populations aragonaises et catalanes nous sont suffisamment connus, nous pourrons comprendre le véritable caractère des trois factions politiques nées autour du trône que la mort de Pierre le Catholique venait d'ébranler sur sa base.

Les membres de la famille royale que l'on avait soupçonnés, avec quelque vraisemblance, d'avoir attenté à la

[1] Il faut remarquer néanmoins que l'union des diverses classes et l'esprit de lutte contre la royauté sont beaucoup plus énergiques dans l'Aragon que dans la Catalogne.

Digitized by Google

vie de Jacme au berceau, ne devaient pas manquer de mettre à profit la malheureuse situation du Midi.

Don Fernand, frère du roi défunt, ce moine ambitieux et remuant, qui passa toute sa vie sous le harnais militaire, plus occupé à susciter des troubles intérieurs qu'à combattre les ennemis du dehors, avait rallié autour de lui la plupart des *ricos homes* d'Aragon.

Il résumait en lui, au plus haut degré, les qualités et les défauts de ces barons hautains, inquiets, batailleurs, gardiens méfiants de leurs *fueros*, et adversaires continuels du roi, l'*égal de chacun d'eux*, *l'inférieur de tous réunis*[1]. Son arrivée au pouvoir semblait devoir marquer le triomphe de la haute noblesse, dont il caressait les aspirations ambitieuses.

Le roi Pierre II avait déjà essayé de s'affranchir de la tutelle gênante des *ricos homes*, et de rendre plus réelle l'autorité jusqu'alors fort limitée du souverain. Les grands d'Aragon s'étaient effrayés de ces tentatives de la dynastie barcelonaise, qu'ils craignaient de voir se renouveler sous Jacme; la plus grande partie d'entre eux résolut donc de reconquérir le pouvoir, en portant au trône un seigneur imbu de leurs idées, et auquel sa parenté rapprochée avec le roi défunt donnait une apparence de légitimité.

Le triomphe des *ricos homes* eût été complet, s'ils eussent pu ramener l'Aragon au système d'un roi électif, chef de leur oligarchie.

[1] On connaît la célèbre formule d'élection des souverains d'Aragon, si souvent rapportée par les historiens : « Nous, qui valons chacun autant que vous, disaient les *ricos homes*, et qui, réunis, pouvons plus que vous, nous vous faisons notre roi aussi longtemps que vous respecterez nos franchises; sinon, non. » (Voy. les *Fueros de Aragon.*)

Digitized by Google

Quelques barons avaient cru trouver un intérêt personnel à se grouper autour d'un autre prétendant à la couronne, don Sanche, troisième fils de Ramon-Berenguer IV, comte de Barcelone, et de Pétronille d'Aragon, et, par conséquent, oncle de don Fernand et grand-oncle de Jacme [1].

Enfin, un troisième parti, le vrai parti national et légitime de l'Aragon, à la tête duquel se trouvait l'un des plus grands seigneurs du pays, don Pedro Fernandez de Azagra, seigneur d'Albarracin, comptait dans ses rangs les habitants de la plupart des villes et des bourgs du royaume.

Entraînée par l'ascendant qu'exerçaient les *ricos homes*, une partie de la bourgeoisie et du peuple avait sans doute embrassé le parti féodal de l'infant don Fernand, ou la faction moins nettement caractérisée du comte Sanche; mais la droiture naturelle aux masses que n'aveugle pas la passion ou l'intérêt portait la grande majorité à soutenir le roi légitime.

Ces divisions n'affectaient que le royaume d'Aragon; la Catalogne, fermement attachée à sa dynastie nationale, n'avait pas eu un instant d'hésitation. Pour tous, nobles,

[1] Don Sanche ne prend, dans la plupart des actes, que le titre de comte de Provence; Jacme l'appelle comte de Roussillon (Chronique, chap. XI). Les comtés de Roussillon, de Conflant et de Cerdagne, lui avaient été donnés par Alfonse le Chaste, roi d'Aragon; mais il paraît n'en avoir eu que le domaine utile, ce qui expliquerait comment il ne s'intitulait point comte de ces pays, et comment son fils, Nunyo Sanchez, se contenta souvent du simple titre de seigneur. Quant à la Provence, Sanche en était comte *commandataire*, c'est-à-dire, suivant Bouche (*Hist. de Provence*, t. II, p. 1057), « un peu plus que gouverneur, un peu moins que vrai titulaire ou propriétaire. » Il en possédait sans doute les droits honorifiques et les revenus, pendant la minorité de son petit-neveu Ramon-Berenguer V, comte de Provence, cousin germain de Jacme.

Digitized by Google

bourgeois ou plébéiens, il n'y avait qu'un gouvernement et qu'une dynastie possibles, le gouvernement et la dynastie de leur chère maison de Barcelone.

En face des trois partis qui partageaient l'Aragon, un quatrième semblait vouloir se lever aux portes de la Péninsule et essayer de s'implanter par la force au cœur même de ces pays. Ce parti était celui de Simon de Montfort, gardien du roi d'Aragon, son futur gendre, de Simon de Montfort qui abritait ainsi sous une trompeuse légitimité son ambition insatiable.

On avait vu à l'œuvre ce chef de la croisade, et l'on savait que, lorsque sa main touchait à une nationalité, c'était pour la briser; aussi la crainte d'une pareille intervention dans les affaires de la Péninsule réunit-elle les sujets de Jacme dans une entente commune. Oubliant leurs rivalités et leurs divisions, ils réclamèrent unanimement, auprès du vainqueur de Muret, le droit de tutelle et d'éducation qui appartenait aux compatriotes du jeune roi.

Montfort n'était pas disposé à lâcher une aussi belle proie. Sur son refus, on recourut en même temps à la voie des armes et aux moyens diplomatiques. Tandis que le fils du comte Sanche, Nunyo Sanchez, de concert avec deux grands de Catalogne, Guillem de Moncada et le vicomte de Cardona, ravageait les terres du chef des croisés, don Ximeno Cornel, en Guillem de Cervera, don Pedro Ahones, le maître des Templiers et l'évêque d'Albarracin, se rendirent auprès du Saint-Père pour solliciter un ordre qui arrachât le fils de Pierre le Catholique aux mains de son ennemi.

C'était devant le Pape, en effet, qu'il fallait porter une pareille cause, non pas seulement parce que le père du jeune prince, en se faisant couronner par Innocent III,

Digitized by Google

avait offert son royaume au Saint-Siége; non pas seulement parce que la reine Marie avait en mourant placé ses enfants sous la protection du Souverain Pontife, mais surtout parce que toutes les causes intéressant la civilisation et le gouvernement des peuples devaient alors être portées devant ce grand justicier des peuples et des rois, devant ce souverain d'un petit Etat, aux pieds duquel s'inclinaient les plus grands princes du monde, et que l'on reconnaissait pour juge de ceux qui jugent la terre.

Lien qui réunissait les diverses parties d'une société en désordre, cœur de la chrétienté d'où la vie s'élançait vers les extrémités de ce corps gigantesque, le Saint-Siége devait veiller sur la conduite publique des princes et diriger leurs actions vers ce qui était bon, utile et juste. Innocent III ne pouvait faillir sciemment à cette glorieuse mission. Si, trompé par de faux rapports, abusé par des serviteurs indignes, il avait favorisé l'usurpation des barons du Nord, l'esprit éclairé « du meilleur Pontife qui, depuis cent ans, eût occupé le siége de l'apôtre[1] », devait certainement accueillir avec faveur la demande des Aragonais et des Catalans. Une lettre, conçue en termes très-formels, ordonna au comte de Montfort de remettre Jacme entre les mains de ses sujets[2].

Devant une injonction émanée du Saint-Siége, le soldat de la croix dut courber la tête. Le cardinal Pierre de Bénévent, légat pontifical dans la Provence et les pays voisins, fut chargé de veiller à l'accomplissement de cet ordre; il se rendit à Narbonne, où se réunirent les grands seigneurs et les principaux bourgeois de l'Aragon et de la Catalogne, et là, en présence d'une imposante assem-

[1] Chronique de Jacme, chap. IX.
[2] *Innocent III*, l. XVI, epist. 171.

Digitized by Google

blée, Simon de Montfort remit solennellement le jeune prince au représentant du Saint-Père.

Le comte Sanche et son fils Nunyo assistaient à cette cérémonie. En leur qualité de chefs de la noblesse et de proches parents du roi, ils reçurent Jacme des mains du cardinal de Bénévent, mais après avoir préalablement juré de le conduire partout où le légat l'ordonnerait, et de ne pas chercher à le soustraire aux personnes à qui la garde en serait confiée[1].

Le cardinal se défiait, avec raison, de la fidélité de Sanche, qui réclamait la tutelle du royal enfant, après avoir tenté d'usurper son trône, et ce fut au vénérable Guillem de Monredon, maître du Temple en Aragon et en Catalogne, ou plutôt « dans les pays d'Espagne et de Provence[2] », que l'on décida de confier l'éducation de Jacme. Le choix ne pouvait être meilleur; tout le Midi rendait hommage à la loyauté du brave maître des Templiers. Son origine catalane[3] était, en outre, une garantie de son affection pour l'héritier des comtes de Barcelone.

Les Cortès de la Catalogne et de l'Aragon furent convoquées à Lérida[4], et dans cette assemblée, où, pour la

[1] D. Vaissète, *Hist. de Languedoc*, liv. XXII, chap. LXIX.

[2] *Guillelmus de Monte-Rotundo, magister domorum militiæ Templi, in partibus Ispaniæ et Provinciæ.* (Voy. plusieurs documents du règne de Jacme Ier, aux Archives d'Aragon, entre autres le n° 21 de la collection des parchemins de ce roi.) Le mot de Provence est pris ici dans sa plus large acception.

[3] Guillem de Monredon était né à Ausone, plus tard Vich, en Catalogne.

[4] Il nous a été impossible de constater, d'une façon positive, la présence de la bourgeoisie catalane à cette assemblée, où se trouvait représentée la bourgeoisie aragonaise. Les paroles de la Chronique de Jacme permettraient de croire que dix syndics de chaque cité des deux « royaumes » y figuraient également, ce qui prouverait que le tiers état de la Catalogne avait déjà à ce moment conquis une po-

Digitized by Google

première fois, les députés de la marche espagnole siégèrent à côté de ceux de l'Aragon, l'archevêque de Tarragone, Spargo de la Barça, parent du roi, prit Jacme dans ses bras et le présenta aux prélats, seigneurs et bourgeois, qui lui jurèrent fidélité.

Jusqu'à cette époque, jamais sujet aragonais n'avait prêté serment à son roi, hors le cas de l'hommage féodal; c'était le roi, au contraire, qui, à son avénement, jurait le maintien des franchises du royaume. Mais, à cause de l'agitation qui régnait dans le pays, le cardinal de Bénévent, président des Cortès de Lérida, en sa qualité de représentant du Saint-Siége, obtint des Aragonais ce serment de fidélité, en échange de celui que l'archevêque de Tarragone fit balbutier au roi enfant.

Il fallut ensuite pourvoir au gouvernement des Etats du jeune monarque; la régence revenait de droit à son grand-oncle, le comte de Roussillon, et, quelque défiance qu'inspirât don Sanche, ses intentions ne s'étaient encore traduites par aucun acte d'hostilité ouverte qui permît de lui enlever cette prérogative. On le nomma donc *procurateur général de l'Aragon et de la Catalogne;* mais une combinaison habile paralysa le pouvoir que ce titre important semblait lui attribuer.

Le légat confia l'administration réelle du pays à trois gouverneurs, un pour la Catalogne et deux pour l'Aragon, tous trois dévoués à la cause et à la personne de Jacme. Les deux gouverneurs aragonais furent Pedro Ahones et Pedro Fernandez de Azagra. Pedro Ahones, riche et puissant *mesnadero*, ami particulier du roi Pierre le Catho-

sition politique. Il est vrai que les Cortès dont il s'agit ici n'étaient point une assemblée législative, et qu'elles avaient été convoquées dans l'unique but d'un échange de serments entre le roi et son peuple.

Digitized by Google

lique, eut l'administration du territoire situé entre les Pyrénées, la Catalogne, l'Èbre et la Navarre; la portion du royaume comprise entre l'Èbre, les frontières de Castille et celles des Etats musulmans, fut soumise à l'autorité de Pedro Fernandez.

Un troisième seigneur aragonais, don Ximeno Cornel, figurait parmi les conseillers du jeune monarque; mais, sans doute à cause de son grand âge, il ne fut investi d'aucune fonction spéciale.

Le gouverneur de la Catalogne fut vraisemblablement Guillem, vicomte de Cardona[1], l'un des magnats les plus puissants de la marche espagnole; enfin la seigneurie de Montpellier eut son administrateur particulier en la personne de Guillem de Cervera, « conseiller donné par le pape Innocent III à Jacme, roi d'Aragon, et procureur pour gérer les affaires dudit roi dans le pays de Montpellier[2]. »

[1] Dans plusieurs documents des Archives d'Aragon, et, entre autres, dans un acte des Cortès réunies à Monzon, en 1217 (parchemins de Jacme Ier, n° 78), on trouve mentionnés « nobiles viri de Aragoni » G. Cornelis, P. de Aunisio, de Cathalonia, G. vice-comes Cardone, » G. de Cervaria, consiliarii dicti regis. »

[2] « Guillelmus de Cervaria, Jacobo, Dei gracia, regi Aragonis, comiti » Barchinone et domino Montis-Pessulani, ab Innocencio Papa tercio » consiliarius constitutus, et communicato consilio magistratuum » domini regis habito eciam diligenti tractatu procurator constitutus » ad tractanda et gerenda negocia domini regis in partibus Montis- » Pessulani.... » (Acte du mois de février 1219; Archives d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 118). En 1215, Guillem de Cervera, représentant les populations romanes (Catalogne et Montpellier), et Pedro Ahones, les populations aragonaises des États de Jacme, sont chargés d'une mission auprès du concile de Latran. Le 10 septembre 1215, Sanche, *par la grâce de Dieu, comte de Provence et procurateur du royaume d'Aragon et de la Catalogne,* envoyant Guillem de Cervera et Pedro Ahones à Rome, auprès du concile général, pour demander réparation de la mort du roi Pierre et pour d'autres af-

Digitized by Google

Le plan du cardinal de Bénévent, pour préserver de toute grave atteinte les droits et la personne de cet enfant de six ans, qu'il allait abandonner au milieu d'un pays agité, était le plus sage et le plus habile qu'il fût possible de mettre à exécution dans ce moment difficile. Protégée par les remparts de Monzon, résidence du maître des Templiers, et par la fidélité du brave Guillem de Monredon, l'existence de Jacme était à l'abri de toute coupable tentative. D'un autre côté, on ôtait à l'ambitieux don Sanche tout prétexte de révolte déclarée, en lui conférant l'apparence d'une autorité souveraine, tandis que trois gouverneurs placés sous ses ordres, mais, en réalité, plus puissants que lui et entièrement dévoués au roi, mettaient le régent dans l'impossibilité d'abuser du pouvoir. Malheureusement, on n'avait pas trouvé le moyen d'imposer silence à l'avidité et à la turbulence de don Fernand, et c'est de là que devait partir le danger.

faires *du roi d'Aragon vivant*, leur promet de payer toutes les dépenses qu'ils feront durant ce voyage. (Archives d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 1 de l'Appendice, publié dans la *Collection des documents inédits des archives*, t. VI, p. 78.) Cet acte prouve que devant le concile de Latran, tenu à Rome en novembre 1215, comparurent les ambassadeurs de plusieurs souverains, ainsi que l'a avancé l'abbé Fleury (*Hist. ecclés.*), dont l'assertion est révoquée en doute par les auteurs de l'*Histoire de Languedoc*.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Changement de politique de don Fernand et de don Sanche. — Jacme à Monzon. — Le comte de Provence, Ramon-Berenguer. — Menées des deux partis aragonais. — Ligue du bien public. — Fuite de Ramon-Berenguer. — Fuite de Jacme. — Menaces de Sanche. — Entrée du roi à Saragosse. — Cortès de Tarragone et de Lérida. — Soumission de don Sanche. — Attitude de don Fernand. — Vrai caractère de la situation politique.

Jusqu'au moment où les Cortès de Lérida prêtèrent serment à leur nouveau monarque, Jacme, né au nord des Pyrénées, élevé par Simon de Montfort, était presque un étranger pour ses sujets de la Péninsule, et l'on conçoit qu'un instant les populations aragonaises aient pu songer à donner la couronne à un membre de la famille royale plus connu d'elles que cet enfant, prisonnier d'un baron français. Mais, lorsque le fils de Pierre le Catholique eut posé le pied sur le sol de la Catalogne, lorsqu'on le vit siéger au milieu des représentants de la nation et sous la protection de l'Église, le vieil amour pour leur roi légitime se ranima dans ces cœurs, où il ne pouvait s'éteindre entièrement.

Digitized by Google

Dès lors, un prétendant qui aurait tenté d'élever sa bannière en face de celle qui flottait sur les créneaux de Monzon n'eût pas rallié un seul partisan; ceux mêmes qui auraient eu intérêt à le soutenir n'auraient pas osé combattre ouvertement la règle de succession, que personne ne songeait à discuter.

Tout espoir d'arriver au trône du vivant de Jacme s'évanouissait donc pour les infants don Fernand et don Sanche, et il s'opéra aussitôt dans la politique des deux prétendants un changement notable que personne encore, croyons-nous, n'a signalé en écrivant l'histoire d'Aragon, et qu'il nous semble pourtant difficile de méconnaître. Ce ne fut plus la royauté qu'on se disputa, ce fut la régence et le pouvoir qu'elle semblait devoir apporter avec elle.

Se défiant de l'attitude des Cortès à leur égard, Sanche ni Fernand n'avaient voulu se rendre à l'assemblée de Lérida; ils se dispensèrent ainsi d'un serment qui pouvait être embarrassant pour eux. Mais, lorsque Sanche se vit régulièrement investi du titre de procurateur général, il ne songea plus qu'à se dégager des entraves que les Cortès avaient mises à sa liberté d'action. Reconnaître le souverain légitime, se faire des partisans par des libéralités, transformer l'enfant qu'on élevait à Monzon en véritable roi fainéant et régner à sa place sous un titre plus modeste, tel paraît avoir été le but de Sanche.

Fernand, de son côté, réclamant la régence comme plus proche parent de Jacme, tentait ouvertement de se substituer à son oncle et convoitait pour lui-même l'autorité que le comte de Roussillon cherchait à s'assurer.

Quant à s'emparer de la couronne, il n'y fallait plus songer: Fernand, « infant d'Aragon », et Sanche, « procurateur du royaume », ne se disputaient plus que la régence; il n'y avait donc plus que deux partis, protestant

Digitized by Google

également de leur dévouement au roi et luttant les armes à la main pour faire dominer leur influence.

Dès que les droits de Jacme n'étaient plus contestés, les membres de l'ancien parti royal purent, de très-bonne foi et suivant la façon dont ils envisageaient les intérêts du pays, se ranger, soit sous la bannière de don Fernand, avec ceux qui voulaient affaiblir l'autorité du roi au profit de celle de la nation, c'est-à-dire des *ricos homes*; soit sous la bannière de don Sanche, qui cherchait au contraire à raffermir le pouvoir souverain, pourvu qu'il l'exerçât de fait sous le nom de son petit-neveu.

Pendant que ces prétentions rivales mettaient le royaume à feu et à sang, la vie devait s'écouler triste et monotone pour l'enfant roi que protégeait la sombre forteresse de Monzon. Jacme, il est vrai, avait un compagnon de captivité à peu près de son âge. Son cousin germain Ramon-Berenguer, fils d'Alfonse II, comte de Provence, et, par conséquent, petit-fils du roi Alfonse le Chaste d'Aragon, avait été confié, lui aussi, par le légat Pierre de Bénévent, à la garde du maître des Templiers.

Ramon-Berenguer était resté à trois ans orphelin et maître du comté de Provence, sous la tutelle du roi Pierre d'Aragon. Pierre mourut avant la majorité de son neveu, et Sanche, qui depuis longtemps déjà administrait les états de Ramon-Berenguer, en qualité de gouverneur ou comte commandataire, s'intitula hautement *comte de Provence par la grâce de Dieu*, essayant à la fois le même système d'usurpation déguisée aux dépens du vrai comte de Provence et du jeune roi d'Aragon.

Mais ces deux enfants étaient du sang des conquérants et des législateurs de la Catalogne; les hautes qualités qu'ils avaient reçues de leurs pères se développaient rapidement, à cette école du malheur qui fait les bons souve-

Digitized by Google

rains, et sous l'influence de l'austère éducation qu'ils recevaient des soldats du Temple. Les bruits du dehors arrivaient jusqu'à eux au fond de la sombre forteresse, lieu d'asile et de captivité tout ensemble. L'isolement dispose au sérieux et à la réflexion ; c'est ainsi que deux enfants, échangeant leurs impressions sur ce qui se passait autour d'eux, sur leur double position de souverains et de prisonniers, sur tout ce qu'ils voyaient ou entendaient d'étrange et d'inexplicable, acquéraient une sorte d'expérience précoce des choses graves de la vie; c'est ainsi que se formait le génie profond et observateur du plus grand roi de la monarchie aragonaise.

Jacme recevait dans sa retraite de fréquentes visites, véritables ambassades auprès de ce roi de huit ans, que les partisans de Fernand et ceux de Sanche cherchaient tour à tour à entraîner de leur côté, l'engageant à quitter Monzon et à fortifier par sa présence l'un ou l'autre des deux partis.

Sortir de Monzon, fuir cette triste demeure dont l'aspect suffisait pour arrêter le sourire sur les lèvres et glacer la joie dans le cœur, quitter le calme léthargique de ce cloître militaire pour le mouvement et la vie en plein air, en plein soleil, c'était le vœu le plus ardent du jeune prince. Mais Guillem de Monredon voyait les dangers qui menaçaient l'existence de son protégé du côté de Sanche comme du côté de Fernand, et il refusait énergiquement de lui rendre une liberté funeste.

Cependant l'avidité des deux partis désolait l'Aragon ; des luttes coupables et des dilapidations continuelles poussaient le malheureux pays à la ruine. Ximeno Cornel, *rico home* aragonais des plus respectables par son âge, sa sagesse et sa puissance, conçut le projet de remédier à cette situation déplorable au moyen d'une confédération

Digitized by Google

de quelques hauts personnages de l'Aragon et de la Catalogne, vraie ligue du bien public, qui, tout en reconnaissant l'autorité régulièrement conférée au régent par le légat du Saint-Siége, séparerait les intérêts du roi de ceux de don Sanche comme de ceux de don Fernand, prendrait sous sa protection la personne de Jacme, et lèverait ainsi les scrupules qui empêchaient le maître du Temple de rendre le royal enfant à la liberté.

En effet, le 15 septembre 1216, deux prélats et vingt-huit seigneurs aragonais et catalans étaient réunis dans une salle du château de Monzon, où se trouvaient aussi frère Bernard de Claret, lieutenant du maître du Temple; frère Bernard de Aguilella, commandeur de Monzon, et quatre autres chevaliers du saint ordre. Là, les principaux de l'assemblée, c'est-à-dire l'archevêque de Tarragone, Spargo; Guillem, évêque de Tarazona; Pedro Fernandez, seigneur de Sainte-Marie-d'Albarracin; Ximeno Cornel, Guillem de Cervera, Guillem, vicomte de Cardona, et Guillem de Moncada, prêtèrent à leur roi Jacme le serment de foi et hommage, « de la bouche et des mains », et jurèrent, « sur la croix du Seigneur et sur les quatre Évangiles », de veiller sur la personne, les biens et les intérêts du jeune prince, tout en sauvegardant les droits d'administration du comte Sanche, « tant qu'il gouvernerait bien », et ceux de Guillem de Cervera. Un acte authentique constatant cette alliance fut rédigé sur-le-champ; six dignitaires ou frères du Temple et vingt-trois seigneurs le signèrent comme témoins[1].

Malgré les assurances données par les confédérés, Guillem de Monredon refusa de leur livrer le précieux dépôt que le Saint-Siége lui avait confié; la ligue du bien

[1] Voy. Pièces justificatives, N° III.

Digitized by Google

public resta donc sans effets tant que Jacme ne put lui donner par sa présence un chef et un drapeau.

Sur ces entrefaites, le jeune comte Ramon-Berenguer reçut un message par lequel des vassaux dévoués lui donnaient avis qu'un navire l'attendait dans le port de Salou, pour le conduire en Provence, et l'engageaient à fuir sur-le-champ. Le conseil fut suivi. Une nuit, Ramon, après avoir embrassé en pleurant son bon ami et cousin Jacme, trompa la surveillance des Templiers et partit accompagné de trois fidèles serviteurs.

La fuite de Ramon-Berenguer semblait présager celle du roi; don Sanche le comprit, et, voyant la Provence échapper à sa convoitise, il résolut d'agir hardiment pour assurer son autorité sur l'Aragon et la Catalogne. Jacme n'eut pas plutôt appris les intentions de son grand-oncle, qu'il fit connaître aux confédérés son ferme dessein de quitter Monzon à tout prix et réclama le secours qu'ils lui avaient promis par serment.

Chaque jour, la ligue dont Ximeno Cornel avait été le promoteur recrutait de nouveaux adhérents dans la brave et loyale noblesse aragonaise; l'un des principaux *ricos homes*, Rodrigo de Lizana, venait de se joindre à elle; il fut l'un de ceux à qui le roi fit part de ses projets.

Au jour convenu, l'aube venait de poindre, lorsque Jacme sortit en secret de Monzon, suivant en toute hâte la route qui le conduisait vers son royaume d'Aragon[1]. Arrivé sur le pont qui traverse la Cinca, il rencontra une troupe d'hommes de guerre commandés par Pedro Fernandez, Rodrigo de Lizana, Guillem de Cervera et quelques autres seigneurs aragonais et catalans: c'étaient les

[1] Monzon est situé au N.-O. de Lérida, sur la rive gauche de la Cinca, à peu de distance de cette rivière, qui servait alors de ligne de frontière entre l'Aragon et la Catalogne.

Digitized by Google

confédérés qui accouraient au-devant de leur souverain et venaient se ranger sous ses ordres[1]. L'enfant se mit hardiment à la tête de ses partisans et prit avec eux le chemin d'Huesca.

On s'attendait à un combat, car le comte Sanche se trouvait dans les environs avec un corps de troupes. Depuis longtemps, en effet, le *procurateur* prévoyait cette évasion, et, dans un moment de colère, il avait juré de « couvrir d'un tapis écarlate[2] » tout le terrain que Jacme et les siens parcourraient sur la rive droite de la Cinca. On avait donc tout lieu de croire que Sanche tenterait un coup de main pour s'emparer de son petit-neveu et pour écraser à sa naissance le germe du parti royal qui se reconstituait.

Dans la prévision d'un engagement, un chevalier de la suite de Jacme fit revêtir au jeune roi une cotte de mailles légère. « Ce fut là notre première armure », écrit le *Conquistador*, vieilli sous le haubert et reportant ses souvenirs vers cet âge où l'ardeur naissante de sa nature belliqueuse, le désir de goûter aux enivrements tant vantés

[1] L'époque à laquelle Jacme quitta Monzon était douteuse pour D. Vaissète, qui, dans une note de son *Histoire de Languedoc*, édit. in-f°, t. III, note 14, la fixe, d'après des conjectures, à la fin de 1216 ou au commencement de 1217. Mais un document des Archives d'Aragon prouve que le roi était encore dans le château des Templiers le 19 juin 1217. Ce jour-là, une assemblée de prélats et de barons catalans, réunie à Monzon, et à laquelle assistait don Sanche, avec le titre de *procurateur*, octroya à Jacme l'impôt du *bovatge*, prélevé sur le bétail des propriétés rurales de Catalogne, et voté, d'après l'usage, au commencement de chaque règne, comme subside pour la guerre contre les infidèles.

Dans cette réunion figurèrent aussi les prélats, *ricos homes*, chevaliers et bourgeois d'Aragon, et peut-être les bourgeois de Catalogne. En présence de ces délégués de la nation, le roi et le vicomte de Cabrera conclurent un traité au sujet de la succession du comté d'Urgel. (Voy. Pièces justificatives, N° IV.)

[2] Chronique de Jacme, chap. XIII.

Digitized by Google

du champ de bataille et l'appréhension de dangers inconnus, jetaient dans son cœur les émotions les plus diverses.

L'avenir de l'Aragon et de la Catalogne était lié au sort de cette poignée d'hommes d'armes qui, groupés autour d'un enfant, chevauchaient sur la route d'Huesca, la lance au poing, l'œil et l'oreille aux aguets. Mais ces hommes étaient vaillants et dévoués jusqu'à la mort, et la cause qu'ils défendaient était celle de la justice. Ce n'était pas, d'ailleurs, un enfant ordinaire, celui qui allait devenir Jacme *le Conquérant*, surnom glorieux bien mérité par ce roi qui, à dix ans, dut commencer par conquérir le royaume de ses ancêtres.

Malgré ses menaces et ses fanfaronnades, le comte Sanche, comprenant, sans doute, qu'une lutte ouverte contre le souverain légitime ne pouvait avoir pour lui aucun bon résultat, renonça à ses projets d'attaque; Jacme put sans encombre traverser les villes de Berbegal, d'Huesca, et faire son entrée à Saragosse, sa capitale, trois ou quatre jours après son départ de Monzon.

C'était sa première visite au royaume d'Aragon, « et les gens furent moult allègres de son arrivée »; car, n'eût-il pas eu déjà cet abord gracieux et prévenant, cette physionomie sympathique qui lui attirait tous les cœurs, le fils de Pierre II était le roi légitime, et cela suffisait pour qu'il fût accueilli avec enthousiasme par la nation aragonaise.

Tant que Jacme restait enfermé à Monzon et que les deux partis qui se disputaient le pouvoir se prévalaient également de son nom et de son appui, les populations hésitantes flottaient de don Sanche à don Fernand, suivant qu'elles croyaient trouver dans l'un ou dans l'autre de ces chefs le vrai représentant du pouvoir royal; mais,

Digitized by Google

en voyant leur souverain libre et en possession de sa capitale, il n'y avait plus de doute sur la ligne à suivre: le drapeau national se déployait aux yeux de tous, le droit se trouvait où était le roi, et quiconque ne marchait pas avec lui était usurpateur et traître.

Jacme a pu dire avec raison: « Le royaume avait bon besoin de notre présence. » Oui, le royaume avait besoin de la présence de cet enfant, guide et point de ralliement de toutes les espérances légitimes; aussi, d'un mouvement instinctif, la loyale nation se trouva-t-elle groupée presque tout entière autour de son souverain.

La présence seule de Jacme avait suffi pour réduire à néant le parti de don Sanche, qui n'avait pas de raison d'être par lui-même, parce qu'il ne s'appuyait sur aucun principe avouable. Don Fernand, lui, représentait l'opposition de la nation au pouvoir royal, opposition qui s'exerçait par l'intermédiaire des *ricos homes*, et qui, dans de justes limites, était nécessaire à l'équilibre gouvernemental. Le moine infant couvrait son ambition personnelle de ce principe; tant qu'il y avait en Aragon une autorité souveraine exercée par un seul homme, roi ou régent, on devait voir, en face d'elle, prêt à lui tenir tête, ce parti que nous appelons féodal, parce qu'il avait pour chef des *ricos homes* chargés, en maintenant l'intégrité de leurs priviléges, de sauvegarder les franchises de la nation.

Soumis au roi en apparence ou en lutte ouverte avec lui, ce parti ne contestait jamais ni le principe monarchique, ni la légitimité du souverain; mais il était toujours prêt à courir aux armes pour affaiblir et limiter l'autorité royale. C'est cette organisation qui faisait du royaume le plus aristocratique de l'Europe le pays le plus favorable au maintien et au développement des libertés publiques.

Digitized by Google

Le comte Sanche, au contraire, n'était rien qu'en sa qualité de régent nommé par le Saint-Siége, et, dès que le roi prenait en mains les affaires de l'Etat, le régent, réduit au rôle de simple conseiller, n'avait plus de motif plausible qui lui permît, en déguisant son ambition, de séparer sa cause de la cause de son pupille.

Après avoir songé un instant à s'emparer de Jacme, sous prétexte de forcer l'enfant rebelle à la soumission envers celui que l'Eglise lui avait donné pour tuteur, Sanche se vit bientôt abandonné de tous les siens. Quelque temps encore, il garda rancune à Jacme de son émancipation et se tint éloigné des affaires, espérant sans doute que les fautes du nouveau roi lui fourniraient une occasion de ressaisir le pouvoir; mais, grâce à de sages conseillers, les mains enfantines qui tenaient les rênes du gouvernement semblaient plus habiles et plus fermes que celles du *procurateur*.

Jacme Ier inaugura son règne effectif en réunissant d'abord à Tarragone, au mois de juillet 1218, les Corts particulières de la Catalogne, puis les Cortès générales de ses Etats, qui s'assemblèrent à Lérida au mois de septembre suivant. Sanche et Fernand se rendirent à cette dernière assemblée. Le comte, reconnaissant que sa cause était désormais désespérée, se réconcilia avec son petit-neveu, et, par un acte du 6 des ides de septembre (8 septembre) 1218, qui lui donnait quelques fiefs importants en échange de sa soumission, « Sanche, comte de Provence, grand-oncle du roi, remit audit seigneur roi Jacme l'administration du royaume et tout ce qu'il pourrait avoir à lui demander à raison de ladite administration[1]. »

A partir de ce moment, Sanche demeura fidèle à son

[1] Voy. Pièces justificatives, N° V.

Digitized by Google

roi, et, faisant de nécessité vertu, réprima une ambition qui n'avait aucune chance d'être satisfaite.

Le moine don Fernand n'avait pas une position officielle qu'il pût abdiquer comme son oncle don Sanche, mais il n'en était que plus dangereux; son rôle de chef de l'opposition féodale ne l'empêchait point d'affecter la plus grande fidélité au roi, tout en se tenant prêt à le combattre à la première occasion, sous le prétexte de défendre les prérogatives des *ricos homes* et les libertés de la nation. On essaya cependant de satisfaire son avidité en lui donnant la riche abbaye de Montaragon, d'où dépendaient de magnifiques domaines.

Ce fut là une libéralité inutile; la situation qu'avait prise Fernand lui permettait de recevoir les largesses du roi, en parent dévoué, tandis que son amour des libertés publiques pouvait, le cas échéant, le dispenser de tout devoir de reconnaissance. Une pareille attitude était, du reste, parfaitement en harmonie avec l'esprit de cette constitution qui autorisait le vassal à *se quitter* du roi, c'est-à-dire à se dégager du serment de fidélité, et même à lui déclarer la guerre, à condition de ne point porter la main sur sa personne.

Tous les *ricos homes* étaient plus ou moins, par position et même par devoir, les surveillants et les adversaires naturels de l'autorité royale; mais l'ambition poussait les uns à faire une opposition presque continuelle et à entrer en rébellion pour le moindre prétexte; elle engageait les autres à capter la faveur du roi et à prendre la plus grande part possible dans l'exercice du pouvoir. Les chefs de la confédération qui arracha Jacme de Monzon semblent avoir aspiré à remplir ce dernier rôle; on ne saurait pourtant leur en faire un reproche, car, dans ces moments de trouble, c'était le seul expédient qui pût

Digitized by Google

promettre quelque tranquillité au pays. Mais Jacme prouva bientôt qu'il était homme à braver les menaces des mécontents et à s'affranchir de toute espèce de tutelle.

Nous nous sommes attaché à dessein à déterminer nettement le caractère et le but des factions qui s'agitaient autour du trône chancelant du jeune roi, afin de jeter un peu de clarté sur cette époque, que l'on n'a pas encore présentée avec sa véritable physionomie. Suivant à la lettre les chroniques et les annales, on nous montre le comte Sanche et l'infant don Fernand comme deux prétendants à la succession de Pierre II, disputant la couronne au souverain légitime. Accepter ce système, c'est, à notre avis, méconnaître étrangement l'esprit de la nation aragonaise et de la nation catalane; c'est se mettre en contradiction flagrante avec les documents de l'époque.

Sans doute, tant que Sanche et Fernand purent espérer qu'un crime viendrait abréger la vie de Jacme ou qu'ils purent craindre de voir le jeune roi devenir, entre les mains de Montfort, l'instrument d'une politique antinationale, ils se posèrent en héritiers du trône; mais du jour où, grâce au Saint-Père, Jacme, rendu à ses sujets, fut reconnu pour souverain, jamais le moine infant, jamais le *procurateur* du royaume n'affichèrent des prétentions à la dignité royale, et, s'ils l'avaient osé, jamais un Catalan, jamais un Aragonais, *rico home*, chevalier, bourgeois ou plébéien, ne se fût trouvé pour combattre sous la bannière d'un rebelle aux constitutions du pays et aux ordres du Saint-Siége.

Jacme n'avait plus à craindre pour son titre de roi : il n'avait à défendre, ou plutôt à conquérir, que le libre exercice de son autorité, considérablement amoindrie par des empiétements tentés sous divers prétextes et par divers individus. C'est ce qu'il importe de ne point perdre de

Digitized by Google

vue, en étudiant la lutte qui commence à s'engager entre Jacme et les grands de son royaume. On s'expliquera ainsi la conduite de certains hauts barons, qui, fidèles jusque dans leur rébellion, combattent sous la bannière royale les ennemis de leur souverain, tout en secourant quelquefois ces mêmes ennemis contre l'autorité suprême, dont ils redoutent l'extension.

Il n'y avait pas au monde de fardeau plus difficile à porter dignement que cette couronne aragonaise, soutenue et attaquée à la fois par la nation entière. Soutenue, parce que, dans ce pays monarchique, tous s'accordaient à la maintenir sur le front de l'héritier légitime ; attaquée, parce que, sous l'influence de l'esprit de liberté, tous s'unissaient pour ternir son éclat, arracher ses plus beaux fleurons et la réduire au rôle de joyau ridicule, sans valeur et sans signification.

Seul en face de tous, le roi avait à lutter contre la nation entière, et, si la maison de Barcelone n'eût pas donné pour souverains à l'Aragon une série d'hommes supérieurs, vingt fois la royauté eût sombré sous les coups de l'aristocratie, soutenue par la bourgeoisie et le peuple. Jamais ce malheur ne fut plus imminent qu'au moment où nous sommes parvenus.

Exercer un pouvoir effectif sur un état ruiné, sur des populations méfiantes, au milieu d'une cour agitée, où souvent l'ami ne différait de l'ennemi que par les moyens qu'il employait pour dépouiller son roi, c'était une tâche sous laquelle eût succombé plus d'une âme virile, et pourtant un enfant allait, par la force de son génie et de son épée, déjouer les ruses des partis, et, avant d'avoir atteint sa vingtième année, reconquérir ce royaume qu'il devait rendre l'un des plus florissants de la chrétienté.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE V

Situation financière de Jacme et de ses États. — Rôle du Saint-Siége et des Templiers en Aragon. — Commencement de la guerre contre les **ricos homes.** — Rodrigo de Lizana. — Le vassal de la sainte Vierge. — Siége d'Albarracin. — Mariage de Jacme avec Léonor de Castille — Ambassade de la ville de Montpellier. — Le roi armé chevalier. — Reprise des guerres intérieures. — Le vicomte de Béarn et le comte de Roussillon. — Ligue de la noblesse et de la bourgeoisie contre la royauté. — Le roi prisonnier des **ricos homes.** — Triomphe du parti féodal.

Les premiers actes du gouvernement de Jacme, la réunion des Cortès de Tarragone et de Lérida, avaient donné au pays un moment de calme, et, grâce à la soumission de don Sanche, la situation s'était simplifiée, sans cesser d'être périlleuse. Au milieu des ambitions diverses qui fermentaient parmi les grands seigneurs de sa cour, il s'agissait pour le roi d'éviter une tutelle oppressive et de s'entourer de conseillers fidèles, qui ne fussent pas disposés à devenir des maîtres. Pour conserver sa liberté d'action, il fallait avant tout se procurer l'argent nécessaire pour vivre et parer aux besoins les plus pressants, car les revenus royaux, comme les finances de l'Etat, étaient presque entièrement épuisés.

Digitized by Google

Depuis le règne d'Alfonse II, grand-père de Jacme, l'Aragon se trouvait dans de graves embarras pécuniaires. Alfonse avait essayé d'y remédier en faisant frapper une monnaie qui n'avait pas le poids. Malgré le vif mécontentement soulevé par une telle mesure, Pierre avait maintenu cette monnaie; il s'était attiré à ce sujet les reproches du Saint-Siége[1]. Ce roi prodigue acheva la ruine de ses Etats en même temps que celle de sa fortune particulière. Nous avons vu au prix de quels sacrifices il avait obtenu quelques secours de sa riche seigneurie de Montpellier. Son fils nous apprend qu'à sa mort tous les revenus de l'Aragon et de la Catalogne étaient engagés entre les mains des Juifs ou des Sarrasins. Quant à ses biens propres, Pierre les avait presque tous donnés ou vendus, de telle sorte que, de 800 chevaleries[2], il n'en restait plus à Jacme que 130 au commencement de son règne, « tant, s'écrie-t-il, se trouvait pillé et appauvri notre patrimoine![3] »

Les troubles de la minorité et l'avidité de Sanche et de Fernand n'avaient certainement pas contribué à améliorer cette situation désastreuse; aussi les premiers actes du règne de Jacme portent-ils l'empreinte des préoccupations qui inquiétaient le pays et la cour.

Les dernières Cortès de Lérida, après avoir sanctionné la réconciliation du roi avec son grand-oncle, s'occupèrent des moyens d'atténuer pour le peuple les effets de la crise financière. On exigea de Jacme la confirmation de la monnaie de Jacca, créée par Pierre II sur la fin de son règne, comme compensation à l'altération des espèces d'or et

[1] Voy. *Innocent pap. III, epist.*, t. II, p. 348.

[2] On appelait *chevalerie* le revenu nécessaire à l'entretien d'un chevalier; on l'évaluait, en Aragon, à 500 sols de rente.

[3] Chronique de Jacme, chap. x.

Digitized by Google

d'argent; c'était une petite monnaie d'alliage d'argent et de cuivre, presque exclusivement employée pour les transactions usuelles. Le roi dut s'engager par serment à lui donner cours dans tout l'Aragon et à ne point faire frapper des pièces d'un autre poids ou d'un autre titre, tant que l'état des finances ne serait pas amélioré. Cette décision des Cortès peut donner une idée de la pénurie du numéraire dans le pauvre pays d'Aragon. Ce n'était pas de ce côté que le roi pouvait attendre des secours.

La Catalogne avait pourvu aux plus pressants besoins de l'Etat en votant l'impôt du *bovatge*, par l'organe de ses barons réunis à Monzon, le 19 juin 1217[1]. Mais il fallait aussi subvenir aux dépenses privées du roi, et force fut de recourir aux expédients trop souvent employés par Pierre II. On s'engagea dans cette voie fatale des emprunts, qui aurait conduit Jacme à la ruine complète, si l'épée du soldat n'avait en partie regagné sur les Sarrasins ce que dépensait la générosité du monarque.

C'est, sans doute, à cette année 1218 que remonte un prêt de quarante-cinq mille sols melgoriens fait à Jacme par Ramon Bega et Pons Bega, son fils, de Montpellier, et pour la garantie duquel Guillem de Cervera, « conseiller donné par le Pape au roi d'Aragon et procureur établi pour gérer les affaires dudit roi à Montpellier », engage, par acte du 10 février 1219, la part qui revenait au roi sur l'émail, l'argent et les grandes *leudes*[2] de cette ville[3].

Guillem de Cervera lui-même était créancier de Jacme, comme le prouve un document du 10 janvier 1222[4]. Du

[1] Voy. ci-dessus, p. 153, note [1].

[2] Le droit de *leude* dont il s'agit ici était un impôt prélevé sur les denrées et marchandises qui se vendaient à Montpellier.

[3] Archives d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 118.

[4] Voy., dans les Archives d'Aragon (parchemins de Jacme Ier, n° 184), une sentence arbitrale du 4 des ides de janvier 1222 (10 jan-

Digitized by Google

reste, les archives d'Aragon conservent des traces nombreuses de ce système d'emprunt suivi par Jacme, d'après le funeste exemple de son père.

Après s'être assuré des ressources pour un certain temps, le jeune roi songea à trouver un appui solide au dehors contre les factions de l'intérieur. Dans une pareille conjoncture, le parti le plus sage était d'avoir recours au Saint-Siége, qui avait déjà si efficacement protégé le fils de la pieuse reine Marie de Montpellier.

Jacme trouva auprès d'Honorius III la même bienveillance que lui avait autrefois témoignée le Pape Innocent, et, par lettre du 7 des kalendes d'août de l'an quatrième de son pontificat (26 juillet 1219), adressée à Bertrand, cardinal de Saint-Jean et de Saint-Paul, légat du Saint-Siége dans la province de Narbonne et le pays d'Auch, le Souverain Pontife fit savoir qu'il prenait sous la protection de saint Pierre et la sienne « la personne du roi, son royaume d'Aragon, sa terre de Catalogne, sa ville et terre de Montpellier, et tous ses biens présents et à venir[1]. » Puis il nomma pour conseillers à Jacme: Spargo, archevêque de Tarragone; Ximeno Cornel, Guillem de Cervera et Pedro Ahones.

C'étaient toujours les mêmes seigneurs, dont le dévouement au roi avait été éprouvé; parmi eux se trouvaient deux des administrateurs nommés par Innocent III, prédécesseur d'Honorius; le troisième, Pedro Fernandez de Azagra, était investi de la haute dignité de majordome d'Aragon, depuis le jour où Jacme avait fait pour la

vier 1222), rendue entre le roi et la reine Aliénor (Léonor), d'un côté, et Guillem de Cervera, de l'autre, au sujet des dettes contractées envers ce dernier par le roi Pierre II et son fils.

[1] Voy. cette lettre dans les *Indices* de Zurita, apud *Hispania illustrata*, t. III, p. 71.

Digitized by Google

première fois son entrée dans la capitale du royaume.

On voit que la protection du Saint-Siége, en s'étendant sur les États aragonais, ne cessait de se manifester par des actes.

Il serait injuste de méconnaître l'influence bienfaisante que Rome exerça sur l'Aragon et sur son roi enfant; car, tout le démontre, Jacme dut sa couronne à cette influence; peut-être aussi lui dut-il sa gloire, grâce à la direction qui fut donnée à son esprit, merveilleusement disposé aux grandes choses.

C'est Rome qui ôta à Simon de Montfort tout prétexte d'intervention dans les affaires de la Péninsule; c'est Rome qui, par de sages mesures, sut mettre le fils de Pierre le Catholique à l'abri de tout danger et préserver à la fois ses jours et son royaume; c'est Rome enfin qui, sans lui faire sentir le poids d'une autorité gênante et presque à son insu, dirigeait cet enfant au début de sa difficile carrière; car ce cerveau de dix ans, malgré sa remarquable précocité, ne pouvait guère avoir d'initiative et devait instinctivement chercher autour de lui ses inspirations et ses forces. Or, ce qu'il trouvait à côté de lui, c'était l'esprit de Rome, représenté par les chevaleresques soldats de la milice du Temple, les premiers maîtres, les premiers amis de Jacme, et pour lesquels le *Conquistador* conserva toute sa vie une affection filiale.

Nous croyons donc que, pendant les premières années du règne de Jacme, tous les actes dont l'initiative semble appartenir au jeune roi étaient inspirés par les Templiers; le départ de Monzon, qu'ils auraient pu facilement prévoir et empêcher, et auquel ils laissèrent le caractère d'une fuite pour mettre leur responsabilité à l'abri, semble même avoir été favorisé par eux. Le roi échappait à leurs mains sans se soustraire à leur influence, et, dans

Digitized by Google

son palais de Saragosse comme dans la forteresse de Monzon, Jacme recevait les leçons de ses maîtres, dont il s'était assimilé les idées.

L'ensemble des événements de cette période vient appuyer l'opinion que nous avançons ici. La prudence de cet enfant jeté brusquement au milieu des circonstances les plus difficiles, la sûreté de sa marche à travers les dangers qui se dressaient sous ses pas, ne peuvent s'expliquer que par une inspiration occulte plus puissante, plus élevée, plus désintéressée que ne l'est généralement celle d'un individu. Parmi les conseillers de Jacme, aucun ne paraît avoir eu assez de génie allié à un sens pratique assez droit pour le guider et le soutenir d'une façon aussi ferme. Ce ne pouvait être ni le vieux Ximeno Cornel, ni l'archevêque Spargo, ni le magnat catalan Guillem de Cervera; c'étaient encore moins les grands seigneurs aragonais don Pedro Ahones et don Pedro Fernandez, que l'ambition avait rapprochés du roi, mais qui partageaient, en réalité, comme ils le prouvèrent bientôt, toutes les idées du parti féodal.

Jacme n'eût-il pas, dans plusieurs documents, mentionné le maître du Temple comme le premier de ses conseillers[1], que son éducation à Monzon, sa constante sympathie pour les Templiers, les tendances qu'il manifesta en prenant le gouvernement de son royaume, montreraient assez de quel côté partait l'influence qui, sans gêner ses mouvements, sans arrêter l'essor de sa volonté, s'appliquait, au contraire, à développer, en le dirigeant, l'esprit d'indépendance et d'initiative du royal enfant.

[1] Voy., dans nos Pièces justificatives, N° VI, un acte du 19 juillet 1220, par lequel le roi Jacme, d'après l'avis du maître de la milice du Temple et de ses autres conseillers, nomme le templier frère G. administrateur des revenus royaux en Catalogne.

Digitized by Google

Tout le monde, et le roi le premier, se fût méfié d'un individu essayant d'exercer une action trop directe sur les affaires de l'État, tandis que personne ne songea à s'élever contre l'ascendant plus éloigné, mais non moins efficace, d'un ordre respecté qui, sans rang officiel, sans intérêt trop évident ou trop immédiat, représentait le génie de la cour de Rome.

La papauté remplit ici son rôle bienfaisant, si souvent méconnu, en sauvant les États aragonais de leur perte et en préparant pour eux, comme elle l'a fait pour bien d'autres nations de la chrétienté, une ère de puissance et de gloire.

Si personne n'osait entrer en lutte ouverte avec la haute influence morale qui façonnait le fils de Pierre le Catholique au métier de roi, les *ricos homes* ne manquaient pas une occasion d'en neutraliser les effets, autant qu'il était en leur pouvoir. Chacun d'eux essayait, par la ruse et l'insinuation, de gagner la faveur du jeune monarque, de s'emparer de l'autorité, de diriger les actions du roi au gré de ses désirs et suivant ses propres intérêts.

Jacme, avec le sens droit et le caractère résolu qui commençaient à paraître en lui, déconcertait toutes ces menées et poursuivait hardiment le but vers lequel le poussait son instinct : le raffermissement de la puissance royale ébranlée.

Il semble cependant que, en écrivant l'histoire de sa vie, le grand roi regrette quelques-uns des actes par lesquels, saisissant à la fois l'épée et le sceptre, il affirma son autorité sur la noblesse turbulente de ses États. Le premier fait de guerre du *Conquistador* est un de ces actes dont le royal écrivain croit devoir rejeter la responsabilité sur ceux qui guidaient ses premiers pas.

Digitized by Google

On était au commencement de l'année 1220; don Rodrigo de Lizana, ayant à se plaindre de don Lope de Alvero, venait de s'emparer des biens et de la personne de son adversaire, sans la formalité préalable du défi, qui devait précéder toute guerre privée. Les parents de don Lope demandèrent au roi aide et protection; il fut décidé, par les conseillers de Jacme, qu'on attaquerait don Rodrigo et qu'on délivrerait le prisonnier par la force.

« A cause du peu d'années que nous avions, nous n'étions pas en état de nous conseiller ni de conseiller autrui[1]. » C'est en ces termes que Jacme semble désapprouver la décision qui lui fut dictée en cette circonstance.

L'expédition eut, du reste, un plein succès: le château de Lizana tomba au pouvoir du roi, qui commandait l'attaque en personne; mais Rodrigo irrité résolut de se venger. Il parvint à détacher du parti royal son ami don Pedro Fernandez de Azagra, seigneur d'Albarracin, que nous avons vu jusqu'à présent compter au nombre des soutiens les plus dévoués du trône. Mais Pedro Fernandez était avant tout *rico home*, c'est-à-dire partisan du roi et adversaire de l'autorité royale. Il avait espéré, en prenant de l'empire sur l'esprit de Jacme, le diriger dans une voie favorable à la haute noblesse; en voyant, au contraire, la politique du jeune souverain se dessiner dans un sens hostile aux barons, il avait, comme Rodrigo de Lizana, repris sa place naturelle dans les rangs de l'opposition féodale.

Le roi comptait donc deux ennemis redoutables de plus. C'était surtout un haut et puissant baron que don Pedro Fernandez de Azagra, seigneur d'Albarracin. Depuis longtemps ceux de sa famille se distinguaient sous la bannière des rois d'Aragon.

[1] Chronique de Jacme, chap. XIV.

Digitized by Google

Vers 1170, Pedro Ruyz de Azagra, seigneur d'Estella, ayant rendu des services signalés à un roi sarrasin de Murcie, reçut de ce souverain, à titre de récompense et en toute propriété, la ville d'Albarracin, sur le Guadalaviar, dans le territoire aragonais et non loin des frontières de la Castille. Aussitôt Pedro Ruyz se déclara, avec une orgueilleuse piété, vassal de la sainte Vierge, refusant de reconnaître aucun suzerain pour sa ville, qu'il appela Sainte-Marie-d'Albarracin et où fut créé un évêché transféré plus tard à Segorbe.

Prétendre à l'indépendance entre deux voisins tels que le roi de Castille et le roi d'Aragon, c'était une audace inouïe; les deux souverains se liguèrent aussitôt pour mettre à la raison ce seigneur arrogant qui tranchait du roitelet; mais le seigneur d'Albarracin avait à son service plus que des soldats et des richesses, il avait une merveilleuse habileté politique: il sut profiter de la rivalité de ses deux ennemis, et les armées de la Castille et de l'Aragon furent vaincues par la ruse de ce principicule, qui resta fièrement le vassal de la sainte Vierge.

Jacme vint à son tour échouer, durant l'été de 1220, devant ces remparts qui avaient résisté à son aïeul Alfonse. En écrivant le récit de ce siége, le roi se plaint d'avoir été trahi par les parents et les amis de Pedro Fernandez qu'il avait dans son armée; une fois encore, il croit devoir s'excuser aux yeux de la postérité d'avoir entrepris cette expédition. « Comme nous étions, dit-il, un enfant de onze ans[1], nous devions agir en tout avec le conseil des *ricos homes* qui nous accompagnaient; car il était juste

[1] Les souvenirs du roi l'ont trompé, lorsqu'il écrivait sa Chronique. Il avait douze ans accomplis à l'époque du siége d'Albarracin. (Voy., aux Pièces justificatives, N° VI, l'acte donné le 14 des kalendes d'août (19 juillet) 1220, *in obsidione de Albarracino.*)

Digitized by Google

que, ne sachant pas gouverner notre terre ni donner conseil aux autres, nous fussions du moins docile à ceux que l'on nous donnait..... Nous n'avions à peu près personne, ajoute-t-il un peu plus bas, qui nous conseillât dans notre jeune âge[1]. »

L'histoire doit être moins sévère à l'égard des conseillers de Jacme. Ceux qui inspirèrent l'expédition contre Rodrigo de Lizana avaient sans doute un but louable, celui de poser nettement la politique intérieure du nouveau règne. Réprimer les abus en haut comme en bas, punir les écarts des grands comme ceux des petits, rétablir un plus juste équilibre dans les pouvoirs du pays et rendre à l'autorité royale la force et le prestige dont les *ricos homes* cherchaient à la dépouiller, tel était le programme que Monzon avait élaboré et que l'épée de Jacme venait de tracer sur les murs croulants de Lizana. Il était regrettable, sans doute, que l'on eût exposé le roi à un échec devant Albarracin; de plus, il était peut-être imprudent de faire comprendre trop tôt aux peuples soupçonneux de l'Aragon qu'ils allaient avoir un maître décidé à exercer son pouvoir.

Lorsque le siége d'Albarracin fut levé, on s'interposa entre le seigneur de cette ville et le roi; Pedro Fernandez se soumit, mais comme se soumettait un *rico home*, c'est-à-dire tant que les franchises de son ordre seraient respectées, « sinon, non »; or chacun avait sa façon d'apprécier les faits qui pouvaient être regardés comme attentatoires aux *fueros* du royaume. De là, dans la haute noblesse et, par conséquent, dans toute la nation, des luttes et des rapprochements, des alliances et des ruptures, des faveurs et des disgrâces, suivant que les rivalités indivi-

[1] Chronique de Jacme, chap. xv.

Digitized by Google

duelles, les désirs ambitieux, les espérances déçues, divisaient les barons et les jetaient alternativement dans le parti de la cour ou dans celui des mécontents. Mais au fond, nous ne saurions trop le répéter pour faire comprendre cette étrange nation, de tous les côtés, chez les courtisans comme chez les factieux, se trouvaient, à un égal degré, deux sentiments qui se faisaient contre-poids : fidélité à la personne du roi, en tant que chef légitime de ce pays monarchique; défiance de l'autorité royale, dont l'extension pouvait être dangereuse aux libertés publiques.

Jacme commençait à comprendre cette situation, grâce aux leçons des chevaliers du Temple, secondés très-probablement par l'archevêque Spargo et par Guillem de Cervera, qui devait bientôt prendre l'habit des moines de Poblet.

L'héritier des rois d'Aragon faisait, dès l'enfance, ses preuves de courage et d'énergie; mais il avait besoin de fortifier, par des secours efficaces venus du dehors, l'appui moral que le Pape ne cessait de lui prêter[1]. Sur ces entrefaites, une occasion des plus favorables vint s'offrir pour seconder ses desseins.

Six mois environ après l'insuccès d'Albarracin, la reine Bérengère, fille d'Alfonse VIII, roi de Castille, et femme du roi de Léon, Alfonse IX, offrit sa sœur Léonor en mariage au jeune souverain de l'Aragon. Outre Bérengère et Léonor, Alfonse VIII avait eu pour enfants: Blanche, mariée à Louis VIII de France et mère de saint Louis; Urraca, femme d'Alfonse II de Portugal; Con-

[1] Le 8 mai 1220, Honorius III, pour tenter de pacifier les États d'Aragon, renouvela sa déclaration du 26 juillet de l'année précédente, par laquelle il prenait sous sa protection la personne et les biens de Jacme Ier.

Digitized by Google

stance, abbesse des *Huelgas* de Burgos; Fernand, mort avant son père; Henri, qui fut quelque temps roi de Castille et mourut tout jeune d'une blessure reçue en jouant avec ses camarades.

A la mort d'Henri, Bérengère s'empara du trône de Castille au nom de son fils Fernand; mais un parti, à la tête duquel se trouvaient les comtes de Lara, opposait la reine de France à sa sœur, la reine de Léon. La renonciation de Blanche et la mort de l'un des chefs des factieux rendit la paix à la Castille, en laissant le trône à celui que l'on devait un jour appeler saint Fernand. C'est quelque temps après que Bérengère songea à marier sa sœur Léonor au roi d'Aragon. Cette union faisait entrer Jacme, d'une façon plus intime, dans la famille des grands souverains de la chrétienté, en lui donnant pour parents rapprochés le roi de Castille, héritier de Léon, le roi de Portugal et le roi de France. En outre, au milieu de la fermentation des esprits et des dangers qui environnaient Jacme, il était à craindre qu'une maladie, un accident ou un crime, ne vînt détruire d'un seul coup la florissante dynastie des rois d'Aragon, en laissant le trône sans héritiers directs. Aussi les conseillers de la couronne approuvèrent-ils, d'un avis unanime, l'union projetée. Ximeno Cornel, Guillem de Cervera, Guillem Ramon de Moncada, sénéchal de Catalogne et beau-frère du roi par son mariage avec Constance, fille naturelle de Pierre II, se firent surtout remarquer par leur insistance auprès de leur souverain hésitant.

Le mariage fut résolu, et l'on choisit pour sa célébration la ville d'Agreda, en Castille, sur les frontières de l'Aragon, à peu de distance de Tarazona.

Dans les premiers jours de février 1221, le futur époux de la princesse de Castille arrivait à Agreda, suivi d'un

Digitized by Google

magnifique cortége de prélats, de *ricos homes*, de chevaliers aux éclatantes armures, aux costumes étincelants, et au milieu desquels se distinguaient, à leur tenue simple et sévère, sept bourgeois que les habitants de Montpellier avaient envoyés pour apporter à leur seigneur leurs félicitations et leurs présents[1].

La reine de Léon, Bérengère, et son fils, le roi de Castille, Fernand, accompagnèrent Léonor à Agreda, où fut célébrée avec solennité cette union qui rapprochait deux grands États gouvernés par des souverains encore novices mais bientôt glorieux[2].

Lorsque les fêtes du mariage furent terminées, les nouveaux époux se rendirent à Tarazona. Là s'accomplit une cérémonie qui marquait dans la vie des seigneurs du moyen âge autant et quelquefois plus qu'un mariage : le roi fut admis dans l'ordre de chevalerie.

La veillée des armes eut lieu dans l'église de Sainte-Marie-de-la-Vega, cathédrale de Tarazona; puis Jacme, ayant dévotement entendu la messe du Saint-Esprit, s'avança vers l'autel, sur lequel Guillem, évêque de Tarazona, venait de bénir son épée. Le royal chevalier prit lui-même, en présence de Dieu, ce fer qui allait jeter l'effroi au milieu des ennemis du nom chrétien; il le baisa, le remit au fourreau, se le ceignit de sa propre main et se conféra à lui-même l'ordre de chevalerie.

La popularité du jeune roi augmentait tous les jours ; sa

[1] Deux des consuls de Montpellier, Guillaume Fulcran et Raymond de Lattes, le bayle Jean Lucien et quatre autres bourgeois, reçurent la mission d'aller offrir au roi d'Aragon, de la part de la commune, une magnifique pièce de drap d'or du Levant. (Voy. Germain, *Hist. de la commune de Montpellier*, t. II, p. 12.)

[2] A l'époque où Jacme, âgé de treize ans, épousait Léonor, Fernand III avait vingt ans et régnait depuis trois ans et demi sur la Castille.

Digitized by Google

rare beauté, sa grâce, sa belle prestance, sa bonté pour les petits, son affabilité pour tous, son génie qui commençait à jeter ses premières lueurs, attiraient les sympathies tout en imposant le respect. L'éducation de Monzon portait ses fruits : les Templiers avaient montré la route, Jacme la suivait avec la droiture d'un cœur loyal et la fermeté de son esprit énergique. L'enfant, devenu homme avant l'âge ordinaire, n'obéissait plus qu'à ses propres inspirations. L'aiglon, après avoir mesuré l'espace, s'élançait de son aire sans secours étranger, se fiant instinctivement à la force de ses ailes.

Mais plus le roi semblait dégagé de toute influence étrangère, plus les ambitions s'agitaient pour le dominer; plus sa popularité augmentait, plus on essayait de battre en brèche son autorité grandissante. « Il fallait voir, dit-il, comme tous les *ricos homes* se démenaient pour obtenir notre faveur, afin que nous nous laissassions guider par leurs conseils[1]. » Jacme montra par son attitude qu'il ne souffrirait pas qu'une initiative étrangère vînt se substituer à celle du souverain.

Après quelques moments de calme qui suivirent la royale union et durant lesquels les nouveaux époux visitèrent les principales villes de l'Aragon et de la Catalogne[2], la turbulence de quelques *ricos homes* obligea le roi

[1] Chronique de Jacme, chap. XIX.

[2] Voici, d'après les documents de l'époque, les noms des principaux prélats et seigneurs qui formaient la cour de Jacme, durant les années 1221 et 1222, l'accompagnaient dans ses voyages et siégeaient dans ses conseils: Sanche Ahones, évêque de Saragosse et frère de Pedro Ahones; Garcia, évêque de Huesca; Guillem, évêque de Tarazona; frère Guillem de Allaco, maître du Temple; frère Folch, maître des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem; Nunyo Sanchez, fils du comte Sanche; Guillem Ramon de Moncada, sénéchal de Catalogne et beau-frère du roi ; Bernard Guil-

Digitized by Google

à reprendre les armes et à donner une nouvelle preuve de sa vigilance pour l'observation de la justice et le maintien de l'autorité souveraine. Ce ne fut point une opposition concertée de la haute noblesse que Jacme eut à combattre, c'étaient seulement des actes isolés d'indépendance et de rébellion, des résistances à un ordre royal, des refus de remplir des obligations féodales[1].

Par ces petites expéditions, qui aboutissaient à la défaite d'un baron insoumis, le vainqueur des *ricos homes* et des Sarrasins préludait aux grands faits d'armes de son règne; chacun des seigneurs rebelles fournissait, à son insu, au héros adolescent l'occasion d'exercer les hautes qualités militaires qui devaient tourner bientôt à la confusion de l'aristocratie et à la gloire de la royauté.

Après avoir châtié quelques barons récalcitrants, Jacme ne tarda pas à se trouver en face d'adversaires plus dignes de lui. Un événement futile lui fournit l'occasion de faire ses preuves de sagesse et de courage sur un plus grand théâtre, et de donner une idée à cette noblesse turbulente

lem de Entenza, fils de Guillem VIII, seigneur de Montpellier, et d'Inès, et par conséquent oncle du roi; Blasco de Alagon, successeur de Pedro Fernandez de Azagra, dans la dignité de majordome du royaume, et remplacé vers la fin de 1222 par Artal de Luna; Ximeno Cornel, Guillem de Cervera, Atho de Foces, Gil Garcez de Azagra, don Ladron, Pedro Ahones, Ramon de Moncada, Guillem de Cervellò, Garcia Perez de Meytats, Roldan Layn, Guillem de Alcalà, Pedro de Alcalà, Sancho Duerta, Assalit de Gudal, Valles de Vergua, Pedro Sese, Ruy Ximenez de Luesia, Blasco Perez de Gotor et Pedro Perez, *justicia,* ou chef de la justice en Aragon. (Voir, dans les Archives de la couronne d'Aragon, les documents des années 1221 et 1222; entre autres, dans la collection des parchemins de Jacme Ier, les nos 184 à 205.)

[1] Voir, entre autres, dans les Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 198, un acte du 17 des kalendes de septembre (16 août) 1222, *datum exercitu apud Castillionem, post captionem ipsius.*

Digitized by Google

de ce que pourrait l'homme dont la jeunesse se signalait par de telles actions.

Une discussion s'éleva un jour entre don Nunyo et un membre de la maison de Moncada, au sujet d'un tiercelet. La querelle, envenimée par quelques mots offensants, amena une rupture complète entre le fils du comte Sanche et l'illustre famille de Moncada, dont le chef, Guillem, possesseur du Béarn par son mariage avec l'héritière de cette vicomté, était « homme de toute prudhommie et le baron le mieux apparenté de toute la Catalogne, très-puissant et grand seigneur dans ce pays. »

La guerre déclarée entre don Nunyo et le vicomte de Béarn souleva toute la Catalogne et la divisa en deux camps. Les Aragonais participèrent à la lutte : Pedro Fernandez de Azagra embrassa la cause des Moncada; l'abbé de Montaragon et don Pedro Ahones celle de Nunyo, qui comptait aussi parmi ses partisans le vicomte de Cardona, Ramon Folch, l'un des plus hauts barons catalans. Le Roussillon, que possédaient le comte Sanche et son fils, fut dévasté par leur ennemi.

La guerre, soutenue avec des forces à peu près égales, menaçait de se prolonger d'une façon désastreuse, lorsque Jacme résolut d'en abréger les péripéties et d'en hâter le dénoûment en frappant un coup décisif. Sanche et Nunyo étaient de la maison royale, les Moncada avaient joué le rôle d'agresseurs et un succès leur eût donné une puissance dangereuse pour le pouvoir souverain ; il y avait là plus de motifs qu'il n'en fallait pour décider le roi à embrasser la cause de son grand-oncle et de son cousin[1].

[1] Voir, au chapitre XIX de la Chronique de Jacme, la façon habile et énergique avec laquelle le jeune roi arrêta, au commencement de cette guerre, un conflit prêt à éclater entre Nunyo et Guillem de Moncada.

Digitized by Google

A la tête de son armée d'Aragon, Jacme attaqua les châteaux et les villes de Guillem de Moncada et des siens. Cent trente places fortes tombèrent au pouvoir des troupes royales durant cette expédition.

Du château de Cervelló, qui fut pris au commencement de septembre 1223, après treize jours de siége, le roi se mit en marche vers le château de Moncada, où s'était retiré le vicomte de Béarn, à la tête de cent trente chevaliers. Sur le refus du vicomte d'ouvrir les portes à son roi et seigneur, la place fut investie. C'était « une des meilleures forteresses d'Espagne, et il n'y a pas d'armée qui pût s'en emparer autrement que par la famine[1]. » Les assiégés n'avaient pas de vivres pour plus de trois jours; malheureusement, l'armée royale comptait dans ses rangs de nombreux amis de Moncada.

A l'exception du comte Sanche, de Nunyo et de don Pedro Ahones, ennemis personnels du vicomte de Béarn, les autres hauts barons se sentaient tous frappés par les coups portés à l'un d'entre eux; ils regrettaient d'avoir participé à des succès dont le roi recueillait seul les bénéfices. Aussi arriva-t-il devant Moncada ce qui avait eu lieu devant Albarracin: les assiégés tiraient leurs vivres de l'armée assiégeante elle même. « Dans notre jeune âge, nous ne sûmes comment remédier à cela », dit Jacme. Eût-il été plus âgé, que son autorité n'était pas encore assez solidement établie et qu'il n'exerçait pas sur les *ricos homes* un ascendant assez fort pour pouvoir impunément leur tenir tête. Il fut donc forcé de lever le blocus et de s'en retourner en Aragon.

Guillem de Moncada fit encore quelques expéditions en Roussillon, mais les barons commençaient à comprendre

[1] Chronique de Jacme, chap. xx.

Digitized by Google

tout le mal que les guerres privées faisaient à leur puissance et tout l'avantage que la royauté allait en tirer.

La campagne contre le vicomte de Béarn avait révélé à la fois la force et les projets de l'élève des Templiers. Grandissant avec rapidité, le géant se montrait déjà au moral comme au physique et menaçait de trancher une à une les cent têtes de l'aristocratie. Don Fernand, l'âme de toutes les intrigues ourdies contre le roi, ne laissa pas échapper une aussi belle occasion de reprendre son rôle de chef de parti. Les craintes des *ricos homes*, habilement exploitées par lui, amenèrent la réconciliation de Nunyo et des Moncada ainsi que la formation d'une ligue ayant à sa tête l'abbé de Montaragon, Pedro Ahones, Guillem, de Moncada, et dans laquelle entrèrent les bourgeois de Saragosse, de Huesca et de Jaca, habitués à regarder les *ricos homes* comme les protecteurs de la nation contre le pouvoir royal.

Au moment où il s'y attendait le moins, Jacme se vit tout à coup isolé. Abandonnés de presque tous ceux qui les entouraient, le roi et la reine devinrent prisonniers des confédérés, qui les firent garder à vue, tout en protestant du plus profond respect pour leur personne. Chez la plupart d'entre eux, ce respect n'était point simulé; ils ne pouvaient admettre qu'un roi de quinze ans eût la prétention de gouverner par lui-même, et de se soustraire à la tutelle des *ricos homes*, conseillers nés de la royauté.

Captif à Saragosse, dans son palais de la Zuda, Jacme eût tenté un coup de tête pour reconquérir sa liberté, s'il n'avait eu auprès de lui la jeune reine, qui se refusait en pleurant à toute fuite périlleuse.

C'étaient des prisonniers fort gênants qu'un roi et une reine dans leur propre capitale, aussi une pareille situation ne pouvait-elle se prolonger longtemps. Les conjurés

Digitized by Google

n'avaient d'autre but que de s'emparer de tous les fils de la machine gouvernementale, de se partager les fiefs, de se faire des partisans en distribuant, aux dépens du roi, des largesses en terres et en argent, puis de rendre à ce prince spolié une liberté dérisoire et un sceptre impuissant.

Mais, auparavant, le vicomte de Béarn voulut tirer profit de son royal captif, et finit par lui arracher la promesse d'une indemnité de vingt mille *morabatins*[1], en compensation des dommages causés par les troupes royales aux biens de la famille de Moncada. A ce prix, on laissa à Jacme et à Léonor la liberté de leurs mouvements, sous la surveillance des confédérés.

Don Fernand, chef suprême de la ligue, demeura en possession du gouvernement et disposa de tout le royaume, de concert avec les complices de son usurpation. Les féodaux vainqueurs se précipitèrent sur leur proie : chacun voulait participer à la curée des terres, des honneurs, du pouvoir; chacun réclamait sa part de royauté et se plaignait de l'avidité de ses voisins. Comme il arrive toujours en pareille circonstance, ceux qui s'étaient entendus pour détruire ne furent plus d'accord pour réédifier. L'autorité royale était à bas, et Fernand avait élevé la sienne à la place, sous le prétexte que Jacme était trop jeune pour gouverner. Mais, dès qu'on admettait la nécessité d'un régent, Sanche se présentait, fort de son ancien titre de *procurateur*, que le Saint-Siége lui avait conféré, et qu'il n'avait abdiqué qu'en faveur du roi son petit-

[1] La valeur du *morabatin*, *marabotin* ou *masmatin*, monnaie d'or d'origine arabe, qui avait cours en Espagne et dans les provinces de France voisines des Pyrénées, a beaucoup varié suivant les époques. D'après la constitution de Catalogne, la livre d'or valait quatre-vingt-quatre morabatins.

Digitized by Google

neveu. L'abbé de Montaragon répondait à cela que, si Jacme était trop jeune, Sanche était trop vieux pour administrer des Etats qui avaient besoin d'être dirigés par une main ferme. D'un autre côté, les Catalans protestaient contre la faveur dont jouissaient les Aragonais auprès du nouveau régent et formaient un troisième parti, car les Moncada et les Cervera, qui en étaient les chefs, se souciaient peu de se ranger sous la bannière du comte Sanche et de son fils Nunyo.

Cette division en trois factions ne fut pas de longue durée : au mois d'octobre 1224, don Fernand, Pedro Ahones, Sanche Ahones, évêque de Saragosse, et Pedro Jordan, chefs d'un parti aragonais; — Guillem de Moncada, vicomte de Béarn ; Ramon de Moncada, et son frère Guillem Ramon, sénéchal de Catalogne ; Guillem et Ramon de Cervera, chefs d'un autre parti, se réunirent à Monzon ; et là, devant le roi, dont la présence donnait une apparence de légalité aux décisions de ses spoliateurs, un traité fut conclu dans le but apparent de porter remède aux troubles et aux dommages que ne devait pas manquer de causer à l'Etat l'oppression du roi, par la faute de ceux qui s'étaient emparés de sa personne.

On voulait avant tout, disait-on, préserver la personne de Jacme de tout danger et de toute humiliation, pourvoir à la sûreté et à la paix du royaume par de bonnes réformes et le rétablissement de la concorde entre le souverain et ses barons. Il fut convenu que le roi éloignerait de sa cour ceux qui lui donnaient de mauvais conseils, et se conformerait à l'opinion des *ricos homes* qui seraient choisis pour le servir fidèlement et lui donner de loyaux avis.

C'était une singulière comédie que jouaient les oppresseurs du roi, se plaignant des maux qu'ils avaient fait

Digitized by Google

naître ! Quels étaient ces mauvais conseillers sur lesquels on rejetait toute la responsabilité? Etait-ce don Sanche et don Nunyo, restés en dehors de cette nouvelle ligue? N'étaient-ce pas plutôt les Templiers, premiers instigateurs de la politique suivie par le roi? Nous n'avons trouvé aucun document qui nous éclairât à ce sujet; mais ce qu'il y a de certain, c'est que cette nouvelle confédération n'aboutit qu'à un nouveau partage des fiefs du royaume, et que, peu de temps après, Nunyo, réconcilié sans doute une seconde fois avec ses anciens adversaires, se trouvait à Saragosse au milieu des confédérés qui entouraient le trône.

Le triomphe des féodaux semblait assuré; la royauté vaincue était à la merci de la noblesse, et, pour s'être révélée trop tôt, la puissance de Jacme était retombée plus bas que jamais. « Nous, qui réunis pouvons plus que vous », disaient les *ricos homes* à leur roi au commencement de chaque règne; ils s'étaient souvenus, en cette occasion, de leurs fières paroles; ils s'étaient réunis, en effet, et le roi se trouvait réduit à l'impuissance, car dans les mains des hauts barons, chefs des armées féodales et possesseurs des grands fiefs du royaume, se concentraient toutes les forces de la nation. La bourgeoisie des principales cités faisait cause commune avec les *ricos homes*. Les seigneurs et les bourgeois restés fidèles n'étaient ni assez nombreux ni assez puissants pour tenter une réaction avec quelque espoir de succès. Il leur fallait, d'ailleurs, un chef, et le roi, depuis quelque temps libre en apparence, mais toujours captif en réalité, ne pouvait faire un mouvement sans éveiller la défiance de ses geôliers.

La position eût été désespérée pour tout autre que pour Jacme, victime de la pire espèce des révoltes, celle qui se

Digitized by Google

cache sous les dehors de la soumission et cherche, par l'hypocrisie, à tromper l'opinion publique. Le *Conquistador*, à ses débuts, se trouvait en face des ennemis les plus dangereux qu'il dût jamais rencontrer dans sa carrière si longue et si glorieusement remplie.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

Habile tentative de Jacme pour ressaisir le pouvoir. — Convocation des **ricos homes** pour la guerre contre les infidèles. — Échec devant Peñiscola. — Don Pedro Ahones. — Querelle du roi et de don Pedro Ahones. Récit de la Chronique. — Mort de don Pedro. — Soulèvement général de l'Aragon. — Jacme à Huesca. Une émeute au XIIIe siècle. — Négociations pour la paix. — Affaiblissement de la ligue. — Tentatives pour la reformer. — Entrevue du roi et des confédérés. — Soumission des **ricos homes** et pacification du royaume.

Pour briser le joug humiliant qui pesait sur lui, pour ressaisir l'autorité qu'on lui enlevait et la popularité que l'on cherchait à étouffer en lui ôtant toute initiative, Jacme devait avant tout se soustraire à la surveillance des confédérés; mais une fois en liberté, en supposant même qu'il lui fût possible de former promptement un noyau de partisans dévoués, pouvait-il attaquer ouvertement Fernand et les confédérés? pouvait-il tenter les chances d'une guerre à forces inégales, qui devait infailliblement tourner contre le roi, car le roi était le plus faible en face de la féodalité liguée contre sa puissance?

Jacme sortit de cette situation par un coup de maître; mais c'est encore sans doute à la milice du Temple qu'il faut attribuer l'honneur de cette tentative hardie.

Digitized by Google

Le Temple, génie tutélaire de la dynastie aragonaise, ne cessait de veiller sur son élève, sans faire sentir son action. Les chroniqueurs de la Péninsule, entraînés par cet enthousiasme des esprit ardents qui ne sait pas s'arrêter aux limites du merveilleux, n'hésitent pas à rapporter au futur conquérant de Mayorque, de Valence et de Murcie, l'initiative des actes de haute politique accomplis en son nom, alors qu'il comptait à peine neuf ou dix ans. A plus forte raison, le regardent-ils à dix-sept ans comme dégagé de toute influence étrangère. L'histoire a, sous ce rapport, copié la chronique, et, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la part active et directe qui revient aux Templiers dans les premières actions de Jacme est restée méconnue, parce qu'elle n'a laissé que des traces peu apparentes dans les documents de l'époque.

Mais le génie livré à lui-même dès ses débuts, sans guide et sans soutien, est exposé à des écarts et à des défaillances : tous les grands hommes ont eu des maîtres qu'ils ont plus ou moins vite dépassés, et, pendant un temps plus ou moins long, tous les enfants ont été tenus en lisière ; or, lorsque nous voyons Jacme, dès ses jeunes années, marcher droit et ferme vers un grand but politique, nous sommes autorisé à assurer qu'une haute inspiration a dû le guider, qu'une main puissante a dû le soutenir.

Parmi les influences qui environnaient le roi, le Temple seul, nous l'avons dit, avait assez d'unité et de désintéressement, assez d'habileté et de force, pour jouer ce rôle grandiose; il doit donc nous suffire, pour affirmer l'action de cet ordre, des traces éparses qu'il a laissées dans l'histoire du règne que nous étudions.

Loin de nous la pensée de vouloir en rien amoindrir la gloire d'un grand monarque : l'un des caractères d'une

Digitized by Google

intelligence supérieure, c'est de mettre à profit les leçons que donnent les hommes et celles qu'on tire des événements, de pouvoir choisir entre les bonnes et les mauvaises inspirations, entre les amis dangereux et les sages conseillers. Savoir obéir à propos est une des qualités du génie; or Jacme, qui savait si bien commander, la posséda au plus haut degré et apprit ainsi à réprimer souvent les écarts d'un esprit emporté.

En racontant de quelle façon il parvint à se soustraire à l'oppression des *ricos homes*, le roi laisse deviner par un mot l'appui efficace que lui prêtait l'ordre du Temple: « Nous partîmes de Tortose, dit-il, sans qu'ils (les confédérés) en sussent rien; nous fûmes à Horta, *qui est du Temple*[1].... »

C'est auprès de ses fidèles amis les Templiers que Jacme va demander une protection et, sans doute, aussi des conseils. Arrivé parmi eux et libre de toute pression, il se garde bien de chercher à tirer vengeance de ceux qui l'avaient opprimé et d'entreprendre contre eux une lutte sanglante et stérile. Le premier usage qu'il fit de son initiative nouvellement reconquise fut de convoquer tous les *ricos homes* et seigneurs de ses États, pour entreprendre une expédition contre les Sarrasins de Valence. C'était profiter avec habileté de la situation et de l'esprit du temps, c'était déjouer d'une façon on ne peut plus loyale les plans des confédérés et les forcer à se démasquer eux-mêmes ou à renoncer à leurs projets.

La guerre contre les infidèles, ce but des aspirations de toute la chrétienté, cette œuvre à la fois religieuse et nationale pour la Péninsule, se poursuivait dans l'Europe chrétienne, et l'Aragon, depuis la bataille de *las Navas*,

[1] Chronique de Jacme, chap. XXIV.

Digitized by Google

restait étranger à ce mouvement universel. Tandis que les princes français, allemands, anglais, italiens, allaient combattre les musulmans en Palestine, tandis qu'Alfonse IX de Léon et Fernand III de Castille s'agrandissaient en Espagne aux dépens des émirs, l'Aragon seul laissait les Sarrasins à ses portes et se déchirait dans des luttes intérieures.

Au milieu de cette situation, il suffisait de jeter un nouveau cri de guerre, de relever l'étendard du Christ, pour faire tressaillir les fibres engourdies de ce peuple généreux et rallier autour de soi tout ce qui avait souci de la foi catholique et de la dignité nationale. Sous peine de se déclarer eux-mêmes traîtres à Dieu et à la patrie, les *ricos homes*, les confédérés, se voyaient obligés d'oublier leur ambition et leurs querelles pour se réunir sous la bannière de leur suzerain. Une fois dans les camps, le roi ressaisissait toute son autorité et tout son prestige. L'oppression n'était plus possible au milieu de l'armée comme dans les murs d'un palais, et Jacme, animé du sentiment de sa valeur, comprenait qu'en face de l'ennemi il allait écraser par son courage, par sa popularité, par sa gloire, les chefs ambitieux qui avaient espéré le retenir dans une humiliante dépendance. Les triomphes du champ de bataille devaient le venger de ses oppresseurs, en les réduisant à l'impuissance; la guerre nationale devait servir de dérivatif à la guerre civile.

Quel que soit l'auteur de ce plan, c'est un assez grand honneur pour un roi de dix-sept ans d'en avoir compris la portée; Jacme la comprenait certainement, car il prouva, durant toute sa vie, que son esprit n'était pas disposé à obéir aveuglément aux suggestions étrangères.

La stupeur dut être grande chez les chefs de la ligue, à la réception de l'ordre royal; mais elle ne tarda pas à se

Digitized by Google

changer en satisfaction, lorsque l'on apprit que Jacme se mettait en marche sur Peñiscola, forteresse du royaume de Valence, située dans une presqu'île au sud de Tortose et imprenable autrement que par la famine. Or le roi ne disposait pas en ce moment de forces terrestres et maritimes assez considérables pour investir complétement la place.

Le premier jour d'octobre 1225, les évêques de Saragosse, de Lérida et de Barcelone; Guillem de Moncada, vicomte de Béarn; Ramon de Moncada, Ramon de Cervera, Guillem de Cervelló, Pedro Ahones, Atho de Foces, Atho Orella et Pedro Perez, *justicia* d'Aragon, se trouvaient avec le roi devant Peñiscola[1].

Les confédérés n'avaient pas hésité, on le voit, à prêter leur concours à cette entreprise inconsidérée; ils souriaient d'aise à voir ce qu'ils appelaient les efforts puérils de Jacme[2] se briser contre une difficulté insurmontable, et calculaient les effets de la déconsidération qui allait rejaillir sur leur royal adversaire. En effet, le siége dut être levé; mais l'attaque de Peñiscola n'était qu'un essai, une sorte de préparation à la grande expédition pour laquelle l'armée aragonaise avait été convoquée à Teruel.

Jacme se rendit dans cette ville, d'où l'on devait se mettre en marche pour envahir le royaume de Valence, et, toujours fort préoccupé de la question financière, il contracta de nouveaux emprunts[3]. Un bourgeois de Teruel, Pascal

[1] V. Zurita, *Anales*, lib. II, cap. 80. — Bernat d'Esclot, *Cronica*, cap. XIII. — Cf. Archives d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 288.

[2] Miedes, *Vida de don Jayme*, lib. III.

[3] Les Archives d'Aragon renferment, entre autres actes constatant des emprunts, une reconnaissance de dette en faveur de deux bourgeois de Villefranche (Catalogne), pour la somme de 100 morabatins alfonsins de bon or, prêtés au roi lorsqu'il faisait le siége du château de Peñiscola (4 des ides d'avril 1226). (Parchemins de Jacme Ier, n° 288.)

Digitized by Google

Moynos, « qui avait été, dit-il, ami particulier de notre père et qui était l'un des meilleurs hommes de ville qu'il pût y avoir en ce temps dans toute notre terre », procura au roi et à sa suite des provisions pour trois semaines.

Au jour fixé pour la réunion des *ricos homes*, Blasco de Alagon, Artal de Luna et Atho de Foces, comparurent seuls; aucun des confédérés ne se présenta pour prendre part à cette campagne qui pouvait tourner à la gloire de Jacme.

Trois semaines se passèrent à attendre vainement l'arrivée des barons convoqués; les vivres qui devaient servir à l'expédition s'épuisèrent durant cette longue attente, et il fallut renoncer à l'entreprise. Pourtant la menace seule d'une attaque avait suffi pour décider l'émir de Valence, Abou-Seïd, à conclure un traité par lequel il consentait à payer en tribut, au roi d'Aragon, la cinquième partie des impôts de Valence et de Murcie.

Quoique avorté, le projet de croisade ne fut donc pas tout à fait infructueux; mais la désobéissance des *ricos homes* à son ordre de convocation avait laissé dans le cœur de Jacme un profond ressentiment, et pouvait produire sur le peuple d'Aragon une impression fâcheuse pour la haute noblesse. Refuser d'obéir au souverain, c'était un acte d'indépendance qui ne déplaisait pas à la fierté aragonaise; mais négliger une occasion de combattre les infidèles, c'était offenser le sentiment religieux et national, et risquer de perdre cette considération, ce respect qui environnait la noblesse de cet aristocratique pays. Quelques seigneurs le comprirent, et l'un d'eux, Pedro Ahones, pour concilier son devoir de guerrier chrétien avec son intérêt d'adversaire de la royauté, résolut, de concert avec son frère Sanche, évêque de Saragosse, d'entreprendre, pour son propre compte et en dehors de toute intervention

Digitized by Google

royale, une expédition contre les Sarrasins de Valence.

Pedro Ahones a joué jusqu'à présent un rôle important dans l'histoire du règne de Jacme. Ce n'était pas pourtant un *rico home*, c'était un simple *mesnadero*, c'est-à-dire un chevalier de la maison du roi, que Pierre II avait élevé auprès de lui et comblé de bienfaits. Sans compter dans les rangs des barons, Pedro était cependant plus riche et plus puissant que la plupart d'entre eux. Ses domaines s'étaient augmentés par suite des prêts faits à son roi. On sait que Pierre le Catholique empruntait à tous ceux qui l'entouraient et leur cédait en gage des villes et des châteaux, dont le créancier percevait les revenus jusqu'à l'entier payement de la dette. Lorsque le créancier était, comme don Pedro Ahones, un puissant seigneur dont le roi voulait se ménager l'appui, il restait en possession des villes et des châteaux engagés, même après qu'il était complétement désintéressé : c'est ainsi que Pedro se trouvait maître de Bolea, de Loarre, de tout le pays de Sobrarbe, et commandait à un grand nombre de places fortes des montagnes et de la plaine.

Don Pedro était de plus ambitieux, dur, entreprenant et brave. Son ambition augmentait avec sa puissance ; plus riche que le roi, il voulait bien se reconnaître sous sa suzeraineté, mais non sous sa dépendance. Aussi partagea-t-il toutes les idées des *ricos homes* et désira-t-il comme eux une royauté sous la tutelle des hauts barons. Sa ligne de conduite est cependant plus franche que celle de beaucoup d'autres chefs du parti féodal, et, dans sa révolte même, on retrouve certains caractères de légalité et de loyauté. C'est lui qui, se rangeant d'abord au nombre des amis les plus ardents du fils de son bienfaiteur, Pierre II, se charge de défier Montfort au combat singulier, si le baron français refuse de rendre le roi à ses sujets. Soumis

Digitized by Google

à Sanche, tant que celui-ci reste administrateur légitime des Etats d'Aragon, il est envoyé à Rome, avec Guillem de Cervera, pour défendre, auprès du Saint-Siége, les intérêts de son prince. Pendant les premières expéditions de Jacme, Ahones est un des rares seigneurs dont la fidélité ne se dément pas un seul instant au milieu des hésitations des chefs de la noblesse; la Chronique de Jacme constate son attitude loyale devant Albarracin et devant Moncada, lorsque les *ricos homes* de l'armée assiégeante font parvenir des secours aux assiégés.

Comment se fait-il que, après un dévouement qui paraissait si bien éprouvé, Pedro Ahones, passant dans le camp des adversaires de la royauté, soit devenu tout à coup l'un des agents les plus actifs de la ligue féodale? C'est que, pour lui, la monarchie aragonaise n'était pas possible sans la prépondérance de la haute noblesse. Longtemps il avait espéré être l'instrument de cette influence aristocratique et prendre de l'empire sur l'esprit du roi: mais, dès qu'il avait vu le caractère indépendant de Jacme se dessiner et se poser franchement en lutte avec les barons, il avait pris rang dans l'opposition féodale, portant sous sa nouvelle bannière sa résolution, son énergie, son esprit de suite, conséquent avec lui-même et toujours de bonne foi, car, il ne faut pas l'oublier, s'il y avait beaucoup d'ambition en jeu du côté des confédérés, il y avait aussi des convictions réelles.

Il pouvait paraître imprudent, en effet, de laisser le royaume à la merci d'un souverain jeune et bouillant; si le roi commettait des fautes, l'Etat devait en souffrir; s'il faisait preuve de haute capacité, il augmentait sa considération, sa puissance, et les libertés publiques étaient compromises.

Ce raisonnement spécieux semblait devoir intéresser

Digitized by Google

toute la nation aragonaise au triomphe des *ricos homes*. L'on voit, en effet, que la bourgeoisie de quelques villes importantes faisait cause commune avec les confédérés.

S'il y avait quelqu'un de sincère et de convaincu dans son opposition, c'était, croyons-nous, Pedro Ahones, devenu aussi implacable adversaire de la royauté qu'il avait été chaleureux ami du roi.

On connaît maintenant l'homme que la ligue comptait parmi ses chefs les plus influents, et qui, de lui-même et pour son propre compte, avait organisé une expédition contre les Sarrasins.

Tandis que le roi, profondément irrité de la désobéissance des *ricos homes*, quittait Teruel avec sa suite, Pedro Ahones, à la tête de cinquante ou soixante chevaliers [1], se dirigeait vers le royaume de Valence pour commencer sa campagne. Les deux troupes se rencontrèrent sur la route qui va de Teruel à Daroca. Le vassal marchait fier et confiant vers cette entreprise que le suzerain était contraint d'abandonner : on devine le ressentiment qui grondait dans le cœur de Jacme en face du rebelle. Le roi se contint cependant et engagea don Pedro à venir avec lui jusqu'au village de Burbaguena, où il désirait lui parler en présence des seigneurs de sa suite. Après quelque hésitation, Ahones y consentit.

On se rendit à une maison qui appartenait aux Templiers, et là se passa une scène que nous allons raconter en reproduisant la Chronique de Jacme, car dans le récit du royal écrivain se peint tout l'Aragon du XIIIe siècle. Le caractère de notre héros, l'esprit turbulent de la haute noblesse, la physionomie de la lutte qui divisait alors le

[1] On sait que, dans les armées féodales, chaque chevalier avait sous ses ordres plusieurs combattants, écuyers, pages et archers.

Digitized by Google

pays, se reflètent dans ces pages avec une vivacité de couleurs et une exactitude que rien ne saurait remplacer.

« Là (dans la maison des Templiers de Burbaguena) furent don Blasco de Alagon, et don Artal de Alagon, et don Atho de Foces, et don Ladron, et don Assalit de Gudar, et don Pelegrin de Bolas, et lui (Pedro Ahones), vêtu de son gambesson [1], et son épée ceinte et un bonnet de mailles sur la tête [2]; et nous entrions alors dans l'âge de dix-sept ans [3], et nous lui dîmes :

« Don Pere Ahones, nous vous avons attendu à Teruel » trois semaines après le jour que nous vous avions indi- » qué, parce que nous voulions faire avec vous et avec » les riches hommes d'Aragon une bonne et belle che- » vauchée [4], car jamais nous n'avons vu Maures de guerre, » et il nous plaisait fort d'en voir et d'en avoir vu. Et, » par votre défaut en particulier, on nous a conseillé, avec » le peu de cavaliers que nous avions à Teruel, de ne » point entrer dans la terre des Maures, car, si Dieu ne » nous voulait aider, nous pourrions y trouver honte ou

[1] Le *gambesson*, *gambison*, ou *hoqueton*, était une camisole fortement rembourrée que l'on portait sous l'armure, pour empêcher que le contact du fer ne meurtrît la peau.

[2] Le bonnet de mailles ou de fer se composait d'une calotte de fer destinée à garantir la partie supérieure de la tête, et se rattachant à la cotte de mailles ou haubert par un réseau de fer qui protégeait les parties latérales et inférieures de la tête.

[3] Jacme terminait alors sa dix-septième année. La mémoire du *Conquistador* n'a pas toujours été très-fidèle en ce qui concernait son âge, et il lui est arrivé plusieurs fois dans sa Chronique de se rajeunir d'une année.

[4] La *chevauchée* était le service féodal dû par le vassal à son suzerain pour les guerres privées. Elle différait de l'*host*, qui était le service dû au roi dans les guerres générales. La Chronique de Jacme emploie le mot de chevauchée (*cavalcada*) dans le sens d'incursion sur le territoire ennemi.

Digitized by Google

» mort. Et sur cela nous fit dire Zeytabuzeyt[1] qu'il nous » donnerait les *quints*[2] de Valence et de Murcie, et que » nous eussions trêve avec luî, et nous l'accordâmes. Pour » cela, nous vous prions, don Pere Ahones, et nous vous » ordonnons que vous mainteniez ces trêves. »

» Et il nous dit que moult lui avaient coûté les préparatifs qu'il avait faits avec son frère, et que nous ne voulussions pas les lui faire perdre; que moult lui en coûterait.

» Et nous lui dîmes : « Don Pere Ahones, grand tort » vous avez de nous parler ainsi, car la trêve que nous » avons faite, nous l'avons faite par manquement de vous, » qui n'êtes pas venu au jour que nous vous avions assigné, » et nous nous étonnons que vous nous disiez maintenant » que vous n'arrêterez pas votre marche par notre ordre. » Prenez garde à ce que vous ferez, car vous allez contre » notre autorité, ce que nous n'attendions pas de vous, » et nous voulons savoir si vous vous arrêterez par nos » prières ou par notre ordre. »

» Et lui nous répondit que toute chose il ferait par nos prières et par notre ordre, mais que de cette chose qui tant lui coûtait il ne pourrait se départir, et qu'il nous priait de le laisser entrer, lui et son frère, dans la terre des Maures, et qu'il nous ferait bon service. Et nous lui dîmes, que mauvais, au contraire, serait le service, si la trêve que nous avions accordée se rompait, et nous voulions savoir s'il voulait faire ou non ce que nous lui disions. Et il répondit qu'il ne pourrait le faire. Et, sur cela, nous lui dîmes : « Puisque vous voulez rompre une chose aussi

[1] Le *Ceid*, Abou-Seïd, émir de Valence.

[2] Cinquième partie des impôts levés sur un pays, ou des revenus d'un domaine.

Digitized by Google

» respectable que celle-là, nous vous disons que nous vou-
» lons vous faire prisonnier. »

» Et sur cela il n'y eut plus de paroles, et lui se leva en pied; et ceux qui étaient là avec nous, c'est-à-dire ceux que ci-dessus nous avons nommés, nous quittèrent nous et lui et s'en allèrent à l'extrémité de la maison et mirent les mains aux dagues [1], leurs manteaux autour du bras et vêtus de leurs gambessons, nous laissèrent seul avec lui.

» Et il était grand chevalier et fort et habile dans les armes, et il voulut mettre la main à l'épée; mais nous lui tînmes l'épée avec la main, de sorte qu'il ne put la tirer. Et les chevaliers de don Pere Ahones n'étaient pas descendus de cheval et se tenaient dehors, et, quand ils entendirent le bruit qui se faisait dans la maison, ils mirent pied à terre trente ou quarante à la fois; et, tandis que ses chevaliers venaient, il voulut mettre la main à la dague, mais nous l'en empêchâmes, et il ne put la tirer; et, sur cela, entrèrent les siens. Les nôtres étaient dans leurs chambres et on nous le tira des mains par force, car il ne pouvait nous échapper de lui-même. Les nôtres qui étaient dans la maison, au lieu de nous aider, regardaient au contraire la lutte que nous avions avec lui. Et, sur cela, ils (les gens de don Pedro) le mirent sur son cheval et le firent passer devant eux, et ensuite avec leurs armes ils s'en allèrent avec lui. Et nous dîmes à un chevalier de Alagon du nom de Miquel Daguas, qui avait un cheval à la porte, qu'il nous le donnât, et aussitôt nous montâmes sur ce cheval revêtu de notre gambesson, et l'on nous porta nos armes et nous marchâmes après lui (don Pedro). Et avant que

[1] Le texte dit *coltells;* c'était peut-être une épée plus courte que la *spasa*, et semblable aux longs couteaux appelés en français *coustils*, dont étaient armés les fantassins au XIIIe siècle.

Digitized by Google

nous pussions être prêt, don Atho de Foces chevaucha avec quatre chevaliers, et puis, au bout d'un instant, chevauchèrent, après don Atho, don Blasco et don Artal de Alagon avec leurs chevaliers. »

Un engagement a lieu entre les gens de don Atho de Foces et ceux de Pedro Ahones, don Atho est blessé; mais, voyant arriver don Blasco et don Artal de Alagon, Pedro et les siens tournent bride et cherchent à gagner un château de l'évêque de Saragosse situé sur une hauteur, tandis qu'ils repoussent à coups de pierre don Blasco et don Artal qui les poursuivent. Sur ces entrefaites, arrive le roi accompagné de quelques chevaliers.

« Nous dîmes à don Assalit et à don Domingo Lopis de Pomar, quand nous vîmes où ils (les gens de don Pedro) travaillaient[1], que, par une côte qu'il y avait là, nous pouvions arriver à l'endroit où ils travaillaient, qui était en droite ligne du lieu où nous étions. Et nous marchâmes devant tous les deux, parce que notre cheval courait mieux que les leurs. Et, tandis que nous arrivions, ceux de la colline, qui étaient de la compagnie de don Pere Ahones, lançaient des pierres contre ceux de don Artal et de don Blasco de Alagon, et eux étaient là qui ne pouvaient monter au pic que les autres occupaient. Et, en arrivant, nous criâmes: Aragon! Aragon! et nous et notre compagnie ensemble montâmes sur la hauteur, et tous les chevaliers qui gardaient Pere Ahones l'abandonnèrent, excepté un qui avait nom Martin Peris de Mesquita, qui venait après lui pour suivre son seigneur.

» Et, sur cela, vint don Sanxo Martinez de Luna, frère aîné de Martin Lopis, et le frappa (don Pedro) du côté

[1] *Hon ells feyen la faena;* littéralement: où ils faisaient l'ouvrage, c'est-à-dire le travail qui consistait à jeter des pierres à la troupe de don Blasco et de don Artal, pour l'empêcher d'arriver.

Digitized by Google

droit de la lance, et la lui mit dans le côté droit d'un demi-pied par l'ouverture du gambesson, sous le bras. Et lui, qui était devant nous, car personne n'était entre nous et lui, tellement nous en étions près, se sentit blessé et s'arrêta, et entoura de ses bras le cou de son cheval, et nous restâmes toujours avec lui, et il se laissa choir au côté gauche du cheval. Et nous, dès que nous le vîmes tomber, nous descendîmes de cheval et nous posâmes les bras sur lui, et nous lui dîmes : « Don Pere Ahones, à la male heure » vous êtes né » ; il ne put nous rien dire, mais il nous regarda au visage.

» Et, nous trouvant ainsi, vint don Blasco de Alagon, et nous dit : « Seigneur, je vous prie de nous laisser ce » lion, car nous nous vengerons de ce qu'il nous a fait. » Et nous lui dîmes : « Don Blasco, Dieu vous confonde, » parce que vous avez dit telles paroles, car je vous dis » que, si vous frappez don Pere Ahones, vous aurez à me » frapper ; je vous le défends donc absolument. » Et nous le mîmes sur une monture avec un écuyer, qui soutenait son corps. Et il mourut en chemin, avant que nous fussions à Burbaguena[1]. »

Jacme accompagna le corps de don Pedro jusqu'à Daroca, où il le fit ensevelir avec honneur dans l'église de Sainte-Marie.

La mort de Pedro Ahones devait porter un coup fatal à la ligue, dont il avait été l'un des organisateurs les plus actifs ; mais la première impression produite par cet événement faillit être funeste à la puissance de Jacme. La nation aragonaise, si unie en face de la royauté, se sentit frappée par le coup qui venait de tuer un de ses membres les plus influents.

[1] Ce récit est extrait des chapitres XXV, XXVI et XXVII de la Chronique de Jacme.

Digitized by Google

Chose rare ailleurs qu'en Aragon, le peuple prit fait et cause pour l'aristocratie atteinte. A Daroca, la populace insulta et poursuivit à coups de pierre une partie de la suite du roi; dans tous les pays où don Pedro exerçait des droits seigneuriaux, les populations, en apprenant sa mort, se soulevèrent sous la conduite de l'infant don Fernand et de Pedro Cornel, dont Ahones avait épousé la sœur.

Jacme voulut profiter de la mort du puissant *mesnadero* pour se remettre en possession des villes du pays de Sobrarbe et de Ribagorza, que don Pedro avait reçues en gage du roi Pierre II, et qui auraient dû être restituées depuis longtemps; mais il trouva toutes les places de ces contrées en état de défense, et, au moment où il constatait les mauvaises dispositions des habitants de la montagne à son égard, il apprit que les cités de la plaine, à l'exception de Calatayud, s'étaient révoltées à l'instigation des chefs de la ligue.

Tout l'Aragon était en feu; la nation, redoutant pour ses *fueros*, protestait en masse contre le roi, qu'on lui représentait comme décidé à briser quiconque essayerait de résister à sa volonté absolue. On ne se souvenait plus de la rebellion de Pedro Ahones, on ne connaissait point les détails de l'entrevue de Burbaguena; tout ce qu'on savait, c'est que Pedro, en sa qualité de grand seigneur, était un défenseur des libertés publiques, et qu'il avait été tué par un chevalier de la compagnie royale, sous les yeux du roi lui-même. Blasco de Alagon, Artal de Luna, Atho de Foces, Rodrigo de Lizana et don Ladron, étaient les seuls grands seigneurs aragonais qui fussent restés fidèles à leur souverain.

Presque isolé au milieu du soulèvement général, Jacme eût succombé, et sa défaite se fût traduite par une sujétion

Digitized by Google

plus stricte que jamais à l'aristocratie triomphante, si les Catalans ne fussent restés inébranlables dans leur fidélité. Guillem de Moncada seul, qui avait sur le cœur son ancienne guerre avec le roi, soutint la ligue aragonaise, dans laquelle il était entré; mais Ramon Folch, vicomte de Cardona, et en Guillem de Cardona, son frère, vinrent apporter à leur souverain des secours importants; la lutte pour la soumission des rebelles commença avec énergie sur plusieurs points.

Sanche Ahones, évêque de Saragosse, désireux de venger la mort de son frère, était l'un des plus redoutables des révoltés, grâce surtout à son ascendant sur les habitants de la capitale du royaume; ses gens ravagèrent le territoire d'où les troupes de Jacme devaient tirer leurs provisions. « On était en carême; mais le bon évêque donnait à tous l'absolution du mal qu'ils faisaient et permettait même de manger de la viande à ceux qui le désiraient[1]. »

L'armée royale eut cependant le dessus: les milices communales de Saragosse et de Huesca furent battues; deux places importantes, Ponzano et Cellas, tombèrent au pouvoir du roi.

On était devant cette dernière ville, lorsque l'on apprit qu'un corps de troupes considérable marchait au secours des assiégés; à cette nouvelle, don Pedro Pomar, chevalier d'un âge assez avancé et qui faisait partie de la *mesnada* royale, conseilla à Jacme d'abandonner le siége, de se retirer sur une hauteur fortifiée et d'y attendre des renforts qui ne devaient pas tarder à arriver.

« Don Pedro Pomar, répondit Jacme à cette proposition, nous sommes roi d'Aragon et nous le sommes par

[1] Chronique de Jacme, chap. XXVIII.

Digitized by Google

notre droit; ceux qui marchent contre nous sont nos sujets, et font ce qu'ils ne doivent pas, parce qu'ils viennent combattre contre nous. Nous avons le droit et eux le tort. Dieu doit nous aider; croyez que nous n'abandonnerons la ville que mort ou vainqueur. Pour cette fois donc, nous ne suivrons pas votre conseil[1]. »

Ces paroles peignent le *Conquistador*. C'est avec cette foi aveugle dans leur bon droit, leur étoile ou la protection divine, que les grands capitaines ont fait des prodiges. La confiance du chef se communique aisément aux soldats; c'est ce qui arriva devant Cellas: l'énergie du roi anima les troupes, et la ville fut prise.

A quelque temps de là, pendant le mois de mars de l'année 1226, Jacme faillit être victime de sa trop grande confiance en ses sujets.

Nous avons vu le roi luttant ouvertement et corps à corps avec l'aristocratie personnifiée dans Pedro Ahones; la Chronique royale[2] va nous le montrer maintenant dans une attitude toute différente à l'égard de la bourgeoisie, qu'il cherche à se rallier par des paroles affectueuses, l'assurance de ses bonnes intentions, la promesse de nouvelles franchises. Énergique et presque violent avec les seigneurs, qu'il faut terrifier pour s'en rendre maître, il devient adroit, insinuant, persuasif, avec les hommes de ville, toujours prêts à s'alarmer pour leurs *fueros* municipaux et à se jeter dans les bras des *ricos homes*, par crainte de la royauté.

La ville de Huesca, travaillée par les partisans du roi, semblait prête à se soumettre; Jacme, averti de ces bonnes dispositions, se rendit à Huesca accompagné d'une

[1] Chronique de Jacme, chap. XXIX.

[2] Chronique, chap. XXX, XXXI et XXXII.

Digitized by Google

faible escorte, dans laquelle ne figurait aucun cavalier en armes, afin de ne pas effaroucher l'ombrageuse susceptibilité des bourgeois. Les prud'hommes de la ville vinrent au-devant de leur souverain, qui s'entretint affectueusement avec eux, leur rappela que sa famille les avait toujours aimés et favorisés, et, en les assurant de ses bonnes intentions, leur fit habilement concevoir l'espérance de nouvelles faveurs.

Les plus grandes démonstrations d'allégresse accueillirent le royal cortége à son entrée; la joie semblait si réelle, que Jacme regardait la population de Huesca comme définitivement reconquise à son parti, et que, malgré les sages avertissements d'un de ses huissiers, il ne s'inquiéta nullement d'un mouvement insolite d'hommes armés qui rôdaient pendant la nuit autour de son palais.

Le lendemain, après avoir entendu la messe, devoir religieux qu'il accomplissait chaque jour avec exactitude, il fit convoquer le conseil de ville. L'assemblée se tint sur une place, afin que tout le peuple pût y assister : Jacme avait le sentiment de l'ascendant et de l'attraction irrésistible que sa vue seule exerçait sur les masses.

Quand les notables et tous les habitants furent réunis à l'endroit désigné, le jeune et brillant monarque se présenta à cheval devant la foule fascinée par sa bonne grâce, et, sans mettre pied à terre, il prit la parole en ces termes :

« Barons[1], nous croyons que vous savez, et vous devez savoir, que nous sommes votre seigneur naturel et depuis longtemps, car il y a eu avec nous quatorze rois en

[1] Le mot de *baron* n'est pas pris ici comme titre de dignité féodale, mais bien dans le sens du radical germanique *bahr*, qui signifiait homme par excellence, et répondait au latin *vir*. Ce n'est peut-être pas sans quelque intention de flatterie que Jacme, s'adressant aux bourgeois, emploie souvent ce mot à double signification.

Digitized by Google

Aragon, et d'autant plus haut remontent les relations entre nous et vous, d'autant plus de liaison il doit y avoir, car la parenté se prolonge, et les relations en se prolongeant se resserrent. Jamais nous ne vous ferons de mal ni ne vous dirons rien qui puisse vous en causer. Au contraire, nous avons à cœur de vous aimer et de vous donner en tout les bonnes coutumes que vous tenez de notre lignage, lesquelles nous vous conserverons et vous en donnerons de meilleures, si vous ne trouvez pas que celles-là soient bonnes. Et nous nous étonnons que nous ayons à nous garder de vous et que nous n'osions entrer dans les cités que Dieu nous a données et que notre père nous a laissées. Et qu'il y ait guerre entre nous et vous, cela nous chagrine fort, et nous vous prions et nous vous ordonnons qu'il n'en soit pas ainsi, car c'est une chose qui nous chagrine fort. Et vous pouvez le connaître, puisque ainsi je suis venu parmi vous et que en vous je me suis fié et à votre amour, et que j'ai à cœur de vous conserver et de vous aimer[1]. »

Après ces paroles fermes et affectueuses, dans lesquelles la bonté de l'ami n'ôtait rien à la dignité du souverain, si l'on eût interrogé la foule qui venait de les entendre, un cri d'enthousiasme eût certainement répondu. Mais les hauts bourgeois aragonais, toujours solennels et, de plus, fort soupçonneux, se défiaient de l'entraînement des masses et n'osaient même pas céder à leur propre sentiment ; ils se bornèrent donc à remercier le roi de ses assurances et demandèrent à délibérer avant de donner une réponse définitive.

La délibération fut longue; pendant ce temps, l'impression favorable produite par la présence de Jacme et par

[1] Chronique de Jacme, chap. XXXI.

Digitized by Google

ses bonnes paroles s'effaçait peu à peu, grâce aux bruits que semaient dans le peuple les *ricos homes* révoltés. Comme il arrive en pareille circonstance, les commentaires malveillants, les calomnies adroites dénaturèrent le véritable sens de tous les actes du roi ; sa bonté, ses promesses, ses démonstrations amicales, furent représentées comme autant de moyens d'endormir la vigilance des habitants de Huesca et de gagner du temps pour permettre au vicomte de Cardona, qui se trouvait, dit-on, dans les environs, à la tête des troupes royales, d'approcher de la ville, de la cerner et de s'en emparer ; une fois Huesca au pouvoir du maître irrité, les représailles devaient avoir leur cours.

On commençait à s'émouvoir de ces bruits, qui prenaient de la consistance ; tout à coup un homme arrive au milieu du conseil en délibération, annonçant qu'il vient d'apercevoir les compagnies du vicomte de Cardona sous les murs de la ville. A cette nouvelle, la population se soulève. Jacme a beau affirmer la fausseté des bruits qui circulent et convaincre de mensonge le messager de malheur, il ne peut parvenir à rassurer le peuple. Un instant a suffi pour changer l'enthousiasme en hostilité. En ce moment, quelques chevaliers de la *mesnada* du roi entrent dans la ville; il n'en faut pas davantage pour porter à son comble l'effroi de la multitude, qui commence à barricader les rues [1].

« Connaissez-vous, dit alors Jacme à son notaire [2]

[1] Au moyen âge, les barricades étaient des chaînes scellées aux bornes des rues, et que l'on y tendait pour arrêter la circulation. Elles étaient spécialement destinées, soit à défendre les villages non fortifiés, soit à opposer, dans les places prises d'assaut, une dernière résistance aux assaillants ; mais les bourgeois s'en servaient souvent contre le pouvoir royal ou seigneurial.

[2] Secrétaire.

Digitized by Google

en Rabaza, un texte de loi qui nous donne raison à nous et à vous? »

Singulière préoccupation dans un pareil moment et qui prouve le respect du roi pour la légalité !

« Seigneur, répondit le notaire, il n'y a ici ni loi, ni droit qui vaille. »

Il était évident pour Jacme qu'on voulait le retenir prisonnier. Il feignit de ne s'apercevoir de rien et donna l'ordre à ses gens d'aller acheter à la boucherie la viande nécessaire au repas du soir. Ces préparatifs firent supposer aux habitants de Huesca que le roi ne songeait point à partir; ils se bornèrent donc à faire fermer les portes de la ville, avec défense expresse de les ouvrir sans l'autorisation des magistrats municipaux, et ils donnèrent avis à don Fernand et aux confédérés que le roi était en leur pouvoir.

Mais, tandis que les gens de sa suite se montraient dans la ville, Jacme, accompagné de don Rodrigo de Lizana, de don Blasco Maza et de cinq chevaliers, s'était dirigé en toute hâte vers le chemin d'Isuela, avait forcé le gardien, l'épée sur la gorge, à lui ouvrir la porte qui donnait sur cette route, et était allé rejoindre, à Isuela, le vicomte Ramon Folch, Guillem de Cardona, Atho de Foces et tous les chevaliers de la *mesnadá* royale, qui se désolaient, croyant leur souverain prisonnier de la population de Huesca.

Depuis quelque temps déjà, le vénérable archevêque de Tarragone, Spargo de la Barca ou del Abarca, s'épuisait en vains efforts pour rétablir la concorde dans le royaume, en réconciliant Jacme avec ses sujets rebelles; mais la paix ne pouvait être durable que si l'on parvenait à détruire deux ferments de discorde qui divisaient les *ricos homes*

Digitized by Google

d'Aragon et de Catalogne : c'était la rivalité de l'infant don Fernand et de Nunyo Sanchez, rallumée avec plus d'énergie depuis la mort récente du comte don Sanche, et la vieille haine des deux plus grandes maisons de Catalogne, les Cardona et les Moncada. Tant qu'on ne parviendrait pas à étouffer ces deux germes funestes, on ne pouvait espérer voir tous les *ricos homes* réunis sous la bannière royale.

Tous les efforts du roi et de son parent, l'archevêque de Tarragone, se dirigèrent donc vers ce but et furent enfin couronnés de succès. Une trêve de dix ans fut conclue, le 23 mai 1226, entre le vicomte de Cardona, Nunyo Sanchez et leurs adhérents, d'un côté, et le vicomte de Béarn, de l'autre.

Sa réconciliation avec Ramon Folch de Cardona, l'un des plus sincères partisans du roi, n'empêcha pas Guillem de Moncada de continuer à faire partie de la ligue des *ricos homes* rebelles, mais cette confédération s'affaiblissait peu à peu d'elle-même.

La guerre civile épuisait le pays; le pillage, le meurtre, désolaient les campagnes et pénétraient jusque dans les villes, sans que les confédérés pussent trouver un remède efficace à des maux dont ils étaient la première cause. Aussi la bourgeoisie et le peuple des pays révoltés contre le roi regrettaient-ils déjà d'avoir attaqué le pouvoir souverain qui seul pouvait les défendre ; la ligue commençait à se dissoudre, ses chefs tentèrent un dernier effort pour la relever.

Le 13 novembre 1226, Sanche Ahones, évêque de Saragosse; don Fernand, infant d'Aragon; don Pedro Fernandez, don Pedro Cornel, don Atho Orelia et doña Sancha Perez, sœur de Pedro Cornel et veuve de Pedro

Digitized by Google

Ahones, contractèrent « amitié, alliance et union ferme et perpétuelle[1] » avec les *jurés*[2] et prud'hommes des villes de Saragosse, de Huesca et de Jaca, dans le but apparent de s'aider « contre tous hommes supérieurs, moyens ou inférieurs », qui voudraient, par violence ou autrement, faire tort à l'un des contractants, « sauf en toutes choses le droit du seigneur roi et de madame la reine. » Malgré cette dernière clause, destinée à donner le change à l'opinion publique sur leurs véritables intentions, il était facile de voir que le but caché de cette nouvelle *union* était de consolider l'ancienne et de se maintenir en état d'hostilité contre le pouvoir royal.

Par un autre acte du même jour[3], Guillem de Moncada, vicomte de Béarn; Guillem de Cervera, Ramon de Moncada, Guillem-Ramon de Moncada, sénéchal de Catalogne; Guillem de Cervelló et Guiralt son fils, Ramon de Cervera, Ramon Alamany et Guillem de Claramont, entrèrent dans la même confédération.

Ces nouveaux traités, par lesquels les rebelles essayaient de fortifier leur ligue chancelante, n'eurent aucun résultat sérieux. En face d'un adversaire décidé à une lutte à outrance, comme l'était Jacme, et que la Providence semblait favoriser, il n'y avait rien à espérer d'une révolte prolongée. Aussi les chefs, qui avaient un intérêt personnel à

[1] Archives d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 308. — *Collection des documents inédits des archives d'Aragon*, tom. VI, pag. 83 et suiv.

[2] Les *jurés* ou *jurats* étaient, dans certains pays, les magistrats municipaux désignés ailleurs sous les noms de consuls ou échevins. Le terme de prud'homme, plus générique, désignait tous les notables d'une ville.

[3] Archives d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 310. — *Collection des documents inédits des archives d'Aragon*, tom. VI, pag. 86 et suiv.

Digitized by Google

défendre ou un châtiment à redouter, restèrent-ils bientôt isolés, et dans les villes de Saragosse, de Huesca et de Jaca, les notables, qui craignaient la vengeance de leur roi, étaient-ils probablement les seuls à soutenir une lutte désastreuse pour le peuple.

Sur ces entrefaites, la famine, compagne fatale des guerres civiles, vint désoler une grande partie de la Catalogne ; Barcelone, dit Zurita, souffrit toutes les privations d'une ville assiégée. L'Aragon fut menacé du même fléau, qui devint ainsi pour Jacme un puissant auxiliaire. La voix du digne archevêque Spargo, qui depuis longtemps faisait entendre en vain des paroles de paix, fut enfin écoutée; elle promit aux rebelles la clémence et l'oubli du passé. Ces espérances brillèrent comme un arc-en-ciel consolateur au milieu de la désolation publique, et les chefs des conjurés, voyant leur cause définitivement abandonnée, ne songèrent plus qu'à rentrer en grâce auprès de leur roi.

Au commencement de l'année 1227, Jacme était à Pertusa; il venait de quitter Alfamen, où s'étaient réunis en conseil les principaux seigneurs de ses États, pour délibérer sur les moyens de mettre fin aux troubles du royaume. Ceux qui avaient assisté à cette assemblée se trouvaient encore auprès du roi ; c'était Blasco de Alagon, Lope Ferrench de Luna, Garcia Pardo, Ramon Folch, vicomte de Cardona, Guillem de Anglesola, Guerau Alamany, Ladron, Guillem de Cardona, Pedro Perez, *justicia* d'Aragon, Pedro Sese et Pedro de Meytats.

De leur côté, les confédérés, désespérant d'atteindre leur but, se concertaient sur la manière de faire leur soumission. En effet, don Fernand, Guillem de Moncada et Pedro Cornel, envoyèrent un messager à Pertusa, porter au roi l'assurance de leur repentir et lui exprimer le

Digitized by Google

désir d'être admis à le voir et à lui parler, « comme des vassaux doivent parler à leur seigneur naturel. »

Il fut décidé que l'on se rencontrerait sur la montagne qui domine Alcala, car les conjurés craignaient, s'ils allaient à Pertusa, d'être insultés par quelque partisan du roi. On convint en outre qu'il n'y aurait pas à cette entrevue plus de sept ou huit personnes de chacun des deux partis.

Au jour désigné, Jacme se rendit sur la montagne d'Alcala; arrivé à une certaine distance du lieu du rendez-vous, l'escorte royale s'arrêta et le roi s'avança accompagné de huit seigneurs, revêtus comme lui du gambesson et sans autre arme que leur épée. Ces seigneurs étaient Ramon Folch, vicomte de Cardona, et son frère Guillem; Atho de Foces, majordome du royaume; Rodrigo de Lizana, Ladron, « fils de feu don Pere Ladron, qui était homme noble et de grand lignage »; Assalit de Gudal, Pelegrin de Bolas et un autre chevalier *mesnadero*, dont le nom est resté inconnu. De l'autre côté, arrivèrent l'infant don Fernand, Guillem de Moncada, vicomte de Béarn, don Pedro Cornel, don Fernand Perez de Pina et quelques autres chevaliers de la même faction.

Don Fernand prit le premier la parole :

« Seigneur, dit-il, nous sommes venus ici devant vous et nous pése fort cette guerre qui a été entre nous et vous; et nous sommes venus ici pour nous en départir; et nous vous prions que vous nous pardonniez, car nous avons volonté de vous servir, moi et en Guillem de Moncada et don Pere Cornel et tous ceux qui sont de notre parti, qui avons reçu du mal de vous et vous en avons fait, ce qui nous pèse fort. Et si nous avions à réparer ces maux, nous ne pourrions vous en faire réparation, car nous ne pourrions que faire peu pour vous, et cependant de notre

Digitized by Google

part la réparation devrait être grande. Voilà pourquoi nous avons besoin de merci. Et encore nous voulons de plus vous prier que, nous autres vous servant bien, vous, de votre côté, vous nous fassiez du bien, à moi pour la parenté qui me lie avec vous, à don Guillem de Moncada, parce que aucun roi en Espagne n'a aussi honoré vassal que celui que vous avez en lui et qui puisse autant le servir. »

Après l'infant, Guillem de Moncada prit la parole en ces termes :

« Seigneur, la dette qui m'oblige envers vous, nul homme du monde ne la connaît mieux que vous, car votre lignage des comtes de Barcelone a relevé le nôtre. Et j'ai éprouvé la grâce de Dieu plus que les autres, car j'ai la *richesse* [1] de Béarn en Gascogne qu'aucun des autres n'a eue, et tout ce que j'ai et pourrai avoir je le mettrai à votre service. Et ce que je faisais, Dieu, qui sait toutes choses, sait que je pensais le faire pour votre profit et votre honneur. Mais, puisque je vois que cela ne vous plaît pas, cela ne me plaît pas non plus ; et j'ai été égaré quand j'ai fait cela, et je vous en demande merci, seigneur, afin que vous me pardonniez, ainsi qu'aux autres qui ont été dans cette affaire. Je vous assure qu'en aucun temps je ne ferai la guerre contre vous, car je crois que, à moi ni à mes parents, vous ne ferez tort, ni à mes amis, et, si vous le faisiez, avec mes prières et avec mon amour, je vous désarmerais et avec les bons services que je vous rendrai, et cela doit valoir auprès de vous. »

Il est un passage singulier dans ce discours ; c'est celui où Guillem de Moncada assure qu'il n'a agi que dans l'intérêt du roi. C'est là un trait qui suffit à dessiner la vraie

[1] *Riquesa,* domaine d'un *rich homen.*

Digitized by Google

physionomie de la révolte des *ricos homes*. Tous les confédérés, les uns par hypocrisie, les autres de bonne foi, prétendaient avoir pour unique but de détourner le jeune roi de la voie dans laquelle, disaient-ils, de perfides conseils l'avaient poussé, et de le soustraire à des influences qu'ils croyaient ou qu'ils feignaient de croire dangereuses pour le souverain et pour ses peuples.

Jacme répondit au vicomte de Béarn qu'il allait délibérer avec ses conseillers. Il conféra un instant avec les seigneurs de sa suite; puis, rappelant don Fernand et les siens qui s'étaient éloignés, il leur dit:

« Avec les sentiments que vous avez montrés et le grand dévouement que vous témoignez, nous sommes satisfait, et nous prenons votre bonne volonté en expiation, et nous voulons vous conserver en notre amour et notre grâce [1]. »

Dès cet instant, la ligue ou *union* fut dissoute et la paix définitivement rétablie dans le royaume. Les villes de Saragosse, de Huesca et de Jaca, demandèrent et obtinrent leur pardon ainsi que la confirmation de leurs *fueros*.

Quelques difficultés d'intérêt, soulevées par l'évêque de Saragosse et la veuve de Pedro Ahones, au sujet des places dont le roi s'était mis en possession après la mort de don Pedro, furent laissées à la décision de l'archevêque Spargo, de l'évêque de Lérida, et de frère François de Montpezat, maître du Temple.

Les trois arbitres rendirent, le 31 mars et le 1er avril 1227, deux sentences [2] en vertu desquelles toutes confédérations entre chevaliers et bourgeois ou entre chevaliers furent annulées; le roi pardonna à tous les nobles et bourgeois, s'engagea à payer les dettes contractées en-

[1] Chronique de Jacme, chap. XXXIII.

[2] Archives d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, nos 322 et 323. — *Collection des documents inédits*, t. VI, p. 90.

Digitized by Google

vers Pedro Ahones, ou à laisser l'évêque de Saragosse et la veuve de don Pedro en possession des châteaux qui garantissaient le payement de ces dettes; un certain nombre de *chevaleries* furent distribuées à l'infant don Fernand et à ses amis, qui jurèrent fidélité au roi et s'engagèrent à lui rendre le service féodal suivant les *fueros* d'Aragon.

Zurita semble vouloir faire entendre que, après l'entrevue d'Alcala, il y eut encore, entre Jacme et les confédérés, des difficultés qui nécessitèrent les deux sentences arbitrales que nous venons de mentionner. Rien ne vient à l'appui de cette opinion de l'annaliste d'Aragon. Nous croyons que la soumission d'Alcala fut sincère, définitive, et que les décisions qui précèdent n'en furent que la ratification solennelle.

Ainsi se terminèrent ces longs déchirements d'une minorité orageuse, au milieu desquels le pupille, supérieur aux hommes faits qui se disputaient sa tutelle, suivait seul, sans hésitations et sans défaillances, une ligne de conduite logique, droite et invariable. Cette lutte glorieuse, par laquelle le *Conquistador* débuta dans la vie, fut bien réellement la conquête de son royaume, entreprise et menée à bien par un roi enfant contre des vassaux plus puissants que leur souverain.

Dès ce moment, l'Aragon et la Catalogne commencèrent à jouir d'un peu plus de tranquillité, quoique agités encore par les rivalités des seigneurs féodaux. Jacme fut obligé de prendre part à une de ces guerres privées: nous voulons parler de la guerre au sujet de la succession du comté d'Urgel, qui termine cette période de luttes intérieures.

Nous allons raconter succinctement cet épisode, auquel Jacme consacre onze chapitres de sa Chronique.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

La succession du comté d'Urgel. — Aurembiaix et le vicomte de Cabrera. — Cour de justice. — Déclaration de guerre. — Conquête du comté d'Urgel par le roi. — Le midi de la France durant la minorité de Jacme. — Les vicomtés de Millau et du Gévaudan. — La seigneurie de Montpellier. — Décadence de la maison de Barcelone au nord des Pyrénées. — Agonie de la nationalité méridionale. — Caractère de la première période du règne de Jacme Ier.

On sait qu'Armengol, second fils du comte de Barcelone Borrell II, avait eu le comté d'Urgel pour sa part dans la succession paternelle [1]. Ce domaine resta dans sa descendance masculine jusqu'à Armengol VIII, qui mourut en 1208, laissant d'Elvire, comtesse de Subirats, sa femme, une fille unique nommée Aurembiaix.

Le comte avait une sœur, Milagro, mariée à Pons, vicomte d'Ager et de Cabrera. Par son testament, Armengol VIII substituait sa sœur à sa fille, et son cousin, Guillem de Cardona, à sa sœur. Il laissait, de plus, au Pape la moitié de la ville de Valladolid, dépendance de ses Etats, afin que le Saint-Père veillât à l'exécution de

[1] Voir ci-dessus, Introduction, p. 43.

Digitized by Google

son testament. Il prévoyait, sans doute, que ses dispositions seraient attaquées par son neveu, le turbulent Guerau de Cabrera, fils de sa sœur Milagro.

En effet, après la mort d'Armengol, Guerau réclama le comté d'Urgel, comme seul descendant mâle des comtes de ce pays. Elvire se mit avec sa fille sous la protection du roi Pierre d'Aragon; il fut convenu qu'Aurembiaix, lorsqu'elle aurait atteint l'âge convenable, serait mariée à l'infant Jacme. En faveur de ce mariage, Elvire fit donation du comté d'Urgel au roi Pierre [1], qui déclara la guerre au vicomte de Cabrera, le fit prisonnier, et se mit en possession de la plus grande partie des domaines d'Armengol.

A la faveur des troubles qui suivirent la mort de Pierre II, Guerau s'empara de nouveau du comté. Aux Cortès de Monzon de 1217, le 13 des kalendes de juillet (19 juin), une première transaction est conclue entre le vicomte et le roi Jacme [2]; mais, après la mort de la comtesse Elvire, en 1220 [3], nouvelles difficultés bientôt suivies d'un nouvel arrangement.

Par ce dernier traité, daté du 12 des kalendes de janvier (21 décembre) 1222 [4], Jacme, qui n'avait donné

[1] L'acte qui constate ces conventions matrimoniales a dû exister aux Archives de la couronne d'Aragon, où Diego Monfar dit l'avoir vu sous le n° 110 de l'armoire générale de Catalogne. (Voy. Diego Monfar y Sors, *Historia de los condes de Urgel*, t. I, p. 498. — Tome IX de la *Collection des documents inédits des archives d'Aragon*.) Ce document est sans doute depuis longtemps égaré ou détruit; nous n'en avons retrouvé d'autres traces qu'une analyse imparfaite et fautive dans l'index des parchemins du roi Pierre II. Il y porte le n° 147 de l'ancien classement.

[3] Archives d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 78.

[3] Le testament d'Elvire, comtesse d'Urgel, se trouve aux Archives d'Aragon, n° 148 des parchemins de Jacme.

[4] Archives d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 205.

Digitized by Google

aucune suite au projet de mariage arrangé par son père et la comtesse Elvire, consent à laisser à Guerau le comté d'Urgel et le titre de comte, sous la suzeraineté du roi d'Aragon, comte de Barcelone, à condition pourtant que, si Aurembiaix se décidait à faire valoir ses prétentions, l'affaire serait portée devant le roi et sa cour, et que, dans le cas où le comté serait adjugé à cette princesse, celle-ci payerait au vicomte de Cabrera la somme de trente mille morabatins qu'elle devait au roi, et pour laquelle le roi transmettrait ses droits au vicomte.

Quatre mois plus tard, le 13 des kalendes de mai (20 avril) 1223, un nouvel acte vint compléter et confirmer ces conventions [1].

Depuis la mort de sa mère, Aurembiaix n'avait élevé aucune réclamation au sujet du comté d'Urgel; mais, dès que le roi fut débarrassé du souci de sa lutte avec les *ricos homes* confédérés, la comtesse trouva le moment favorable pour aller demander justice à Jacme, dont on connaissait le caractère droit et généreux.

La cour était à Lérida, ville qui faisait partie des domaines des comtes d'Urgel, mais dont le roi d'Aragon était en possession, en vertu de ses traités avec le vicomte de Cabrera, lorsque, au mois de juillet 1228, Aurembiaix y arriva, accompagnée du second mari de sa mère, Guillem de Cervera, seigneur de Juneda, « homme des plus expérimentés et des plus sages d'Espagne, dit Jacme, et sans l'avis duquel elle ne faisait jamais rien. » La comtesse fut accueillie avec distinction par le roi, son parent, et, en portant ses plaintes au pied du trône, elle commença par faire donation à Jacme de la ville de Lérida, avec tous les droits qu'elle y avait; elle reconnut le comté d'Urgel

[1] Archives d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 211.

Digitized by Google

comme mouvant de la couronne d'Aragon, et s'engagea à ne se marier que sur l'exprès consentement du roi. Jacme, de son côté, promit de faire rendre justice à sa parente. Du reste, dans ses traités avec le vicomte de Cabrera, il avait toujours réservé les droits d'Aurembiaix.

Le conseil, réuni sous la présidence du roi et composé de prélats, nobles et bourgeois catalans, choisit d'abord un défenseur à la comtesse : ce fut Guillem Zasala, légiste distingué qui avait suivi les cours de l'Université de Bologne[1]; puis on somma le vicomte de Cabrera, dans les formes judiciaires, de comparaître devant la cour du roi.

Malgré la promesse qu'il en avait faite, dans les traités conclus avec Jacme, Guerau ne comparut point. A la troisième sommation, Guillem de Cardona, frère de Ramon Folch, se présenta au nom du vicomte de Cabrera, son parent.

La cour tint sa séance dans la maison de en Ramon, trésorier (*reboster*[2]) du roi.

[1] Aurembiaix fit don à son défenseur, pour toute sa vie, du revenu d'un impôt établi sur les chaudières des teinturiers de Lérida. Ce droit, qui ne produisait alors que 200 sols par an, arriva jusqu'à 3,000, suivant la Chronique royale, et, vers 1270, atteignit le chiffre de 15,000 sols, d'après les commentateurs de cette Chronique. (Flotats et A. de Bofarull, *Historia de D. Jaime*, p. 57.)

[2] Le mot catalan *reboster* est évidemment dérivé du latin *repositarius*, qui, au moyen âge, signifiait trésorier. Cependant le mot castillan *repostero*, issu de la même origine, veut dire sommelier, chef d'office. Entre ces deux sens, nous n'hésitons pas à choisir le premier. Dans chaque ville d'Aragon se trouvait, en effet, un trésorier, *repositarius*, sorte de fonctionnaire public, chez lequel il est assez naturel de penser que le roi pouvait tenir un plaid. (Voy. Du Cange, verbo *repositarius*, et, dans les Archives d'Aragon, le document n° 250 des parchemins de Jacme Ier, dans lequel figurent *Bondia, repositarius Aragonis*, et *Abraym, repositarius Cesarauguste*. Voy. encore, dans nos Pièces justificatives, N° X : *don Pedro Sans, notario et repostero del rey.*)

Digitized by Google

Zasala prit la parole. Après avoir rappelé que le premier devoir des rois est de rendre la justice à leurs sujets, et que, en cette circonstance, la comtesse ne pouvait avoir recours qu'à son suzerain, il demanda que le vicomte de Cabrera fût forcé par les armes de restituer le comté d'Urgel à Aurembiaix.

Pour toute réponse, Guillem de Cardona se borna à traiter ces paroles de « bavardage de légiste importé de Bologne », et partit en déclarant que le vicomte de Cabrera était bien résolu à se maintenir en possession du comté.

Le roi, ayant reconnu la validité des droits d'Aurembiaix, dut se préparer à faire respecter sa décision par les armes. Il convoqua les seigneurs et les milices communales de Catalogne, et, en attendant que ces forces fussent prêtes à entrer en campagne, il commença les hostilités à la tête d'une quinzaine de cavaliers et de soixante ou soixante-dix fantassins.

Albesa fut pris, Menargues se rendit sur la sommation de Jacme, qui s'était avancé seul avec quatre chevaliers et avait laissé supposer à la garnison qu'il était suivi de forces considérables. Cependant sa petite armée augmentait peu à peu. Il eut bientôt sous ses ordres quatre cents cavaliers et mille fantassins. Avec ces troupes, il s'empara de Linyola ou Linyerola, et vint mettre le siége devant Balaguer, la ville la plus importante du comté. Le vicomte de Cabrera lui-même en commandait la garnison; mais, tandis que la citadelle se défendait avec vigueur, les bourgeois de la ville traitaient sous main avec les assiégeants. Guerau, se méfiant des habitants de Balaguer, partit en secret, « portant sur le poing, remarque le roi, un excellent épervier mué qu'il avait[1]. »

[1] Chronique de Jacme, chap. XLII.

Digitized by Google

Quelques heures après, les assiégés arboraient la bannière royale; mais ils avaient exigé préalablement que la comtesse Aurembiaix vînt en personne, sous les murs de la ville, sommer les habitants de reconnaître ses droits.

A partir de ce moment, la comtesse suivit l'armée royale jusqu'à la fin de la campagne.

Balaguer pris, la cause du vicomte de Cabrera était perdue. Aussi Guillem de Cardona ne crut-il pas devoir défendre Agramunt, où Guerau l'avait envoyé, car la population était résolue à se rendre.

Tandis qu'il se trouvait dans cette dernière ville, Jacme reçut un message des habitants de Pons, qui se disaient prêts à reconnaître l'autorité d'Aurembiaix; mais ici se présentait une de ces difficultés si fréquentes au milieu de la complication des relations féodales.

Ramon Folch, vicomte de Cardona, le fidèle vassal, l'ami dévoué du roi Jacme, tenait en fief le château de Pons pour le vicomte de Cabrera. Les lois de la guerre défendaient alors à un suzerain d'attaquer un vassal sans la formalité préalable du *défi*[1], qui consistait à se déclarer dégagé de tout lien de *foi* et d'amitié. Or Jacme n'avait nulle envie de défier un de ses vassaux les plus aimés. Il ne voulut donc pas conduire son armée contre la place qui appartenait à Ramon Folch; mais il laissa ses *ricos homes* et ses chevaliers libres d'agir en leur propre nom, et tous suivirent la comtesse.

Malgré les bonnes dispositions de la population, la garnison de Pons résista. Le commandant du château fit dire cependant aux assiégeants qu'il se rendrait sur un ordre du roi.

Pour éviter de prolonger la lutte et pour concilier les

[1] « *Diffidare,* dit Du Cange, *propriè est a fide quam quis alicui debet, aut pollicitus est, per litteras aut epistolam, deficere.* »

Digitized by Google

droits d'Aurembiaix avec ce qu'il devait à son vassal, Jacme, étant arrivé en parlementaire, à pied et sans armes, sous les murs de la ville, engagea le commandant à se soumettre à la comtesse, et promit que les droits de Ramon Folch seraient sauvegardés sur tous les points. A ces conditions, la ville de Pons se rendit, et, après elle, tout ce qui restait du comté d'Urgel.

La fille d'Armengol VIII fut donc rétablie dans les domaines de ses ancêtres, grâce à l'intervention du roi d'Aragon, son parent.

« En tout cela, nous avions agi, non pour notre propre intérêt, mais pour faire valoir la justice[1]. »

L'intérêt de Jacme était nul dans cette affaire, car les concessions que lui avait faites Aurembiaix, il les avait déjà obtenues du vicomte de Cabrera, par les traités conclus avec lui, lorsque la comtesse semblait renoncer à revendiquer ses États. Mais l'avantage moral qu'il en retira fut grand; car, après avoir montré aux esprits turbulents avec quelle énergie il savait défendre ses prérogatives contre des sujets rebelles, il rassurait les bons par un acte de justice désintéressé.

« Dieu, avait dit Guillem Zasala, plaidant pour la comtesse, a voulu qu'il y eût des rois et leur a donné ce devoir de maintenir droiture à ceux qui en ont besoin[2]. » Jacme prouva au début de son règne qu'il était convaincu de cette vérité. Il savait que mettre le bon droit au-dessus de mesquins intérêts personnels était, pour les souverains, pour les peuples comme pour les individus, le plus sûr moyen d'acquérir gloire et puissance.

Aurembiaix posséda pacifiquement jusqu'à la fin de sa vie les biens qui lui avaient été rendus. Quant à Guerau

[1] Chronique de Jacme, chap. XLV.
[2] Chronique de Jacme, chap. XXXVI.

Digitized by Google

de Cabrera, repentant de l'existence turbulente qu'il avait menée, il prit l'habit religieux et se fit chevalier du Temple. Nous verrons plus tard comment son fils, Pons, rentra, par une voie légitime, en possession du comté d'Urgel.

La guerre que nous venons de raconter clôt dignement la première période de la vie de notre héros. Durant quatorze années (1214-1228), l'histoire de Jacme reste circonscrite dans les limites de ses Etats péninsulaires avant de rayonner au dehors, et cependant les événements qui se déroulaient aux portes de l'Aragon et de la Catalogne auraient nécessité l'intervention d'un guerrier chrétien et d'un prince national.

Ce n'était pas seulement à Saragosse et à Barcelone que s'était ouverte la succession de Pierre le Catholique; au sud de l'Ebre et au nord des Pyrénées, le héros de *las Navas,* le vaincu de Muret, avait laissé un double héritage à recueillir. D'un côté, l'empire almohade tombait en ruine et enrichissait la Castille de ses débris; de l'autre, une réaction nationale soulevait la France de la langue d'oc contre les croisés du Nord.

Au moment où le concile de Montpellier et celui de Latran proclamaient Simon de Montfort « prince et monarque des pays conquis sur les hérétiques », c'est-à-dire du domaine des comtes de Toulouse [1], le sentiment national se réveillait dans le Midi, remis de la stupeur que lui avait causée l'attaque des « gens d'armes de la langue française. » Le marquisat de Provence et le comté de Tou-

[1] Le marquisat de Provence (partie de la Provence située au nord de la Durance) et la portion du duché de Narbonne qui se trouvait à l'est de Béziers furent réservés, pour être rendus au fils du comte Raymond VI, lorsqu'il aurait atteint sa majorité, si toutefois il se montrait digne de les obtenir en tout ou en partie.

Digitized by Google

louse se déclaraient à la fois pour leur ancien seigneur. Les Raymond rentraient bientôt dans leur capitale, et Simon de Montfort, tué en essayant de la reprendre, laissait à son fils Amaury une tâche trop rude à accomplir. Abandonné de tous, dépouillé des conquêtes de son père, Amaury était bientôt obligé de quitter le pays et de faire cession de ses droits au roi de France Louis VIII.

C'est en ce moment que le jeune comte Raymond VII [1], innocent des fautes de son père, eût pu trouver un puissant auxiliaire dans le roi d'Aragon pour obtenir sa réconciliation avec le Saint-Siége, et que la nationalité méridionale fût parvenue peut-être à se reconstituer, grâce à l'union des deux maisons de Barcelone et de Toulouse.

Si Jacme eût eu l'expérience que nous lui verrons plus tard, et si les troubles intérieurs de son royaume ne l'eussent point absorbé, il eût certainement profité d'une occasion aussi favorable de poursuivre la politique de sa maison au nord des Pyrénées; mais il était alors trop jeune pour en comprendre la portée; du reste, les Templiers l'avaient laissé complétement en dehors du mouvement qui passionnait la France du Midi. Les intérêts de la foi et ceux de la royauté, voilà tout ce qui préoccupait les moines-chevaliers de la sainte milice. La cause qui, par un certain côté, semblait se rallier à celle de l'hérésie devait leur être plutôt odieuse que sympathique.

C'était dans la noblesse et dans le peuple que se maintenait surtout le sentiment national. Les Aragonais et les Catalans étaient très-nombreux dans les armées des comtes de Toulouse [2]; chaque seigneur y figurait pour son propre

[1] Raymond VI était mort à Toulouse, en 1222.

[2] Sur la demande de Simon de Montfort, le pape Honorius III écrivit à ce sujet à son légat, au jeune roi d'Aragon et au comte Sanche, procurateur du royaume. (Voy. l'*Histoire de Languedoc*, liv. XXIII, chap. XXIII. — Raynaldi, *Annales eccles.*, ad ann. 1226.

Digitized by Google

compte et sous sa responsabilité personnelle ; le roi était dégagé de tout lien de solidarité, et, pour le prouver, il rendit, sur la demande de son beau-frère, Louis VIII, qui continuait l'œuvre de Montfort, une ordonnance par laquelle il défendait à ses sujets de donner aucun secours aux hérétiques [1].

A la faveur des affaires qui retenaient Jacme au sud des Pyrénées, le roi Louis VIII s'empara de presque tous les pays du midi de la France sur lesquels les rois d'Aragon avaient des droits ou des prétentions. Les vicomtés de Millau et du Gévaudan, engagées par Pierre II à son beau-frère Raymond, comte de Toulouse, pour la somme de cinquante mille sols melgoriens, étaient tombées dans la main des croisés et passèrent dans celles du roi de France [2]. Montpellier seul restait à l'abri des attaques des *Francigenæ*, grâce à l'habileté de ses bourgeois qui, en opposant le

[1] 17 des kalendes de mai (16 avril) 1226. (Voy. *Histoire de Languedoc*, in-f°, t. III, pr. n° 165). Nunyo Sanchez, qui avait profité des dépouilles de ceux que l'on appelait les hérétiques, et qui craignait de se voir enlever ses domaines par le roi de France, écrivit à Louis VIII une lettre des plus humbles, par laquelle il lui offrait sa personne, ses hommes et ses biens, pour l'aider dans la nouvelle croisade contre le Midi. (Voy. *Hist. de Languedoc*, in-f°, t. III, pr. n° 166.)—Louis VIII étant mort à Clermont, en Auvergne, le 29 octobre 1226, laissant son fils Louis IX, âgé de douze ans, sous la tutelle de Blanche de Castille, la lutte continua entre le comte de Toulouse et Humbert de Beaujeu, gouverneur de la province de Languedoc pour le roi de France.

[2] En 1223, les consuls et prud'hommes de Millau supplièrent le roi d'Aragon de faire valoir ses droits sur leur ville. Par une lettre datée de Huesca, le 7 des kalendes de mai (26 avril) 1223, Jacme leur répondit que, pour les réclamations à présenter au légat du Saint-Siége, il s'en rapportait à leur sagesse, à leur fidélité et à celle de son cousin Guillaume (Guillaume de Peyre), évêque de Mende. (*Hist. de Languedoc*, édit. in-f°, t. III, pr. n° 143.)

Digitized by Google

double patronage du roi de France et du Saint-Siége à l'autorité du roi d'Aragon; leur seigneur, savaient rester indépendants, et, tout en paraissant se donner plusieurs maîtres, n'obéissaient à personne[1].

Dom Vaissète accuse les habitants de Montpellier d'avoir profité de la minorité de leur seigneur pour se déclarer en république. Le Pape Innocent III les aurait réconciliés avec Jacme; bientôt après de nouveaux désaccords auraient nécessité l'intervention d'Honorius III, et se seraient terminés par la charte de confirmation des priviléges de la ville de Montpellier, donnée le 4 des kalendes d'octobre (28 septembre) 1218, dans les premières Cortès tenues par Jacme à Lérida. Dans cet acte, en effet, après des paroles pleines d'affection pour les bourgeois de sa ville natale, le roi ajoute : « *Omnem rancorem, iram, indignationem, omnibus et singulis de ipsa universitate penitùs remittendo*[2]. » Mais on ne peut voir là dedans qu'une indice des discussions et des querelles si fréquentes à Montpellier entre la commune et le seigneur, et rien ne prouve que les habitants de cette ville aient cherché à s'affranchir complétement

[1] En avril 1214, Philippe-Auguste prend la ville et les habitants de Montpellier sous sa protection. (Archives municipales de Montpellier, armoire dorée, liasse D, n° 38. — *Hist. de Languedoc,* édit. in-f°, t. III, pr. n° 238.) En 1215 et en 1217, les papes Innocent III et Honorius III recommandent la même ville et son seigneur aux rois de France. (Archives municipales, armoire E, cassette 5, liasse 1, n° 6, et liasse 1 *bis*, n° 4.) Louis VIII, à la sollicitation d'Honorius III, accorde, en 1226, des lettres de sauvegarde aux habitants de Montpellier, les autorisant à jouir de leurs anciennes franchises. (Archives municipales, armoire A, cassette 18, n° 1, et *Grand Thalamus*, fol. 10, verso.)

[2] Archives municipales, armoire A, cassette 4, n° 7 *bis*.—*Histoire de Languedoc*, édit. in-f°, t. III, pr. n° 259.

Digitized by Google

d'une autorité peu gênante pour eux, au risque de tomber sous le joug plus réel des rois de France.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'en 1228 Jacme, achevant de dompter le parti féodal, relevait la puissance royale en Aragon et en Catalogne, la seigneurie de Montpellier était, au nord de Pyrénées, le seul pays sur lequel ses droits ne fussent pas contestés. La maison de Barcelone, reculant devant la maison de France, cédait un terrain qu'elle devait s'efforcer en vain de recouvrer.

La grande cause pour laquelle Pierre le Catholique avait donné sa vie n'avait plus de représentant dans la Péninsule. Les Templiers et les conseillers de Jacme ne la comprenaient point; quelques seigneurs aragonais et catalans se battaient pour elle par instinct, par sympathie pour des voisins et des amis injustement attaqués; mais l'idée politique était absente de partout : elle ne pouvait se développer que dans un esprit supérieur, mûri par l'expérience, et le moment n'était pas encore venu où Jacme, saisissant la pensée de son père, essayerait de la mettre en pratique. Il fallait d'ailleurs, avant tout, aller au plus pressé, et il importait au roi de raffermir sur son front la couronne chancelante, avant de chercher à y ajouter de nouveaux fleurons.

En résumé, les vingt années qui forment la première période de la vie de Jacme peuvent se caractériser en deux mots : c'est l'éducation du *Conquistador*, faite par les Templiers, sous la haute direction du Saint-Siége. Il y avait dans le fils de Pierre II l'étoffe d'un grand roi; mais, livré à lui-même, il eût pu sombrer au milieu des orages qui agitèrent sa minorité; dirigé sans être dominé, soutenu sans être gêné, il résista aux tempêtes et se for-

Digitized by Google

tifia dans la lutte. A vingt ans, le *Conquistador* était formé; il n'avait plus besoin ni de guide ni de soutien, il avait fait l'essai de ses forces chez lui et en quelque sorte à huis clos ; sûr de lui-même, il n'attendait plus qu'une occasion d'étonner le monde par ses exploits.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE SECOND

CONQUÊTE DES ROYAUMES DE MAYORQUE ET DE VALENCE (1228 A 1238)

CHAPITRE PREMIER

L'Europe au XIIIe siècle. — Projets de guerre contre Mayorque. — Jacme et sa cour chez le bourgeois Pere Martell. — Session des Corts catalanes. — Discours du roi. — Discours des représentants de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie. — L'expédition contre Mayorque est décidée. — Jalousie des Aragonais. — Jacme prend la croix. — Commencement de la conquête dans le royaume de Valence. — Divorce de Jacme et de Léonor. — L'infant don Alfonse reconnu héritier de l'Aragon.

L'auteur du *Siècle de Louis XIV* nous dit que, à l'époque où le grand roi monta sur le trône, « il y avait déjà longtemps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne comme une espèce de grande république partagée en plusieurs États, les uns monarchiques, les autres mixtes; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires; mais tous correspondant les uns avec les autres, tous ayant un même fonds de religion, quoique divisés en plusieurs sectes;

Digitized by Google

tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. »

Ces réflexions sur l'Europe du XVIIe siècle, nous pouvons nous les approprier et les appliquer, sans crainte de fausser la vérité historique, à l'Europe chrétienne du moyen âge. Non-seulement les États qui composaient cette « grande république » correspondaient les uns avec les autres, mais ils partageaient les mêmes sentiments sur la politique générale; non-seulement ils avaient un même fonds de religion, mais la différence des sectes n'existait pas, et tous se réunissaient pour réprimer la moindre tentative de résistance à l'Eglise romaine; non-seulement les principes de droit public et de politique, qui commençaient à se formuler, étaient communs à tous ces États, mais il y avait une autorité souveraine, un juge suprême dont la mission était de les faire respecter. La grande république chrétienne avait un chef, le Pape, contre les actes duquel on se révoltait quelquefois, témoin les guerres du sacerdoce et de l'Empire, mais dont la suprématie n'était point contestée dans son principe.

Outre l'unité de chef, il y avait aussi unité de but: le triomphe de la foi catholique par tous les moyens temporels. Combattre les ennemis de la foi était une nécessité du temps, nécessité politique autant que nécessité religieuse; c'était de plus une aspiration générale des peuples. Donc, toute suspension de la guerre sainte, toute autre lutte entre princes chrétiens, où se consumaient désastreusement le temps, l'argent et le sang, qui auraient dû être dépensés pour la foi, étaient mal vues des peuples et blâmées énergiquement par le Saint-Père, dont tous les efforts tendaient à unir les chefs de la chrétienté.

Pour la péninsule espagnole, la croisade contre les Sarrasins avait, en outre, un intérêt particulièrement na-

Digitized by Google

tional : il fallait secouer le joug qui pesait sur certaines parties de la terre espagnole, venger d'anciennes défaites et reconquérir l'indépendance ; il y avait enfin un intérêt matériel et immédiat pour chaque royaume chrétien de l'Espagne à s'agrandir en terres fertiles, à se débarrasser de voisins parfois redoutables. La religion, la politique, l'honneur national, les intérêts moraux et matériels, tout se réunissait pour faire de l'expulsion des musulmans le désir le plus ardent de toutes les populations espagnoles.

Jacme n'avait pas oublié les devoirs que lui imposaient les nobles traditions de sa race et le vœu unanime de ses peuples ; il avait même songé, nous l'avons vu, à faire tourner ces tendances au profit de la tranquillité du royaume et à l'affermissement de sa propre autorité ; mais la violente diversion tentée sur Valence, lorsqu'il échappa aux mains des confédérés, n'avait abouti, par le mauvais vouloir des *ricos homes,* qu'à l'échec de Peñiscola et à la trêve conclue avec Abou-Seïd, émir de Valence.

Après la soumission des confédérés, après la conclusion de la guerre du comté d'Urgel, il n'y avait plus à l'intérieur d'affaire assez importante pour contrarier une expédition contre les Sarrasins ; l'ardeur belliqueuse des seigneurs, ne trouvant pas d'aliment, s'usait elle-même en guerres privées, sans profit et sans gloire pour l'État.

Le moment était favorable pour donner un but à cette activité ; l'occasion était bonne pour le roi de consolider, par la popularité des champs de bataille, l'autorité qu'il venait de conquérir sur les *ricos homes.* La guerre sainte était ainsi tout à la fois un moyen et un but ; de toutes façons, elle devait être profitable à un chef d'un caractère énergique et résolu, bien décidé, comme l'était Jacme, à sortir victorieux de la lutte ou à succomber à la tâche.

Une autre considération venait engager l'honneur per-

Digitized by Google

sonnel du roi à venger sur un wali[1] maure l'injure qu'il en avait reçue. Les Sarrasins de Mayorque s'étaient emparés de plusieurs navires de commerce catalans, et Jacme, à qui les prud'hommes de Barcelone avaient porté plainte, ayant envoyé un ambassadeur pour réclamer du wali des Baléares les bâtiments capturés avec leur équipage et leur cargaison, le chef musulman refusa en termes injurieux pour le roi, qui jura de tirer vengeance de cet affront. Ce fait se passait probablement à une époque où Jacme était occupé à des affaires intérieures, car, quoi qu'en dise Bernat d'Esclot, l'expédition contre Mayorque ne fut pas entreprise à cette occasion. Le roi lui-même nous a laissé le récit des circonstances qui amenèrent cette glorieuse entreprise.

Quelques mois après que la comtesse Aurembiaix eut été réintégrée dans tous ses droits par l'intervention royale, Jacme se trouvait à Tarragone. « Et ce fut la volonté de Dieu, dit-il, que, quoique nous n'eussions pas convoqué les Corts, la plus grande partie des nobles de Catalogne y fût réunie. » Il s'y trouvait aussi un riche négociant de Barcelone, en Pere Martell[2], qui invita un jour à dîner

[1] Les *walis* étaient primitivement des gouverneurs de provinces soumis aux *émirs*, chefs d'une portion de territoire plus considérable. Depuis le démembrement du khalifat de Cordoue, la plus grande anarchie régnait dans les rapports des chefs maures entre eux. Non-seulement les émirs étaient devenus des souverains, mais les moindres walis se rendaient souvent indépendants et prenaient le titre de rois. Le wali des Baléares aurait dû reconnaître la suprématie de l'émir de Valence; il est appelé roi par les chroniqueurs chrétiens.

[2] Beuter, pour expliquer sans doute cette familiarité du roi avec Pere Martell, fait de celui-ci un *comte de Salsas* et un *merino* (contraction de *mayorino*, *juez mayor*) ou juge royal, titres assez difficiles à concilier, à moins qu'il n'ait voulu dire *juge royal du comté ou district de Salsas*, ce qui serait plus vraisemblable. Quoi qu'il en

Digitized by Google

le roi et toute la cour. Un souverain et sa suite assis, en plein XIIIe siècle, à la table d'un marchand, c'est un fait qui a été remarqué et qui méritait de l'être, surtout si l'on rapproche de cette simplicité de mœurs la tendance septentrionale à diviser la société en races et en catégories qui ne doivent pas se confondre.

L'esprit large et élevé de Jacme Ier favorisa cette union des diverses classes, mais on aurait tort de lui en attribuer l'initiative. Lorsque, à vingt ans, il allait, avec les grands seigneurs catalans, dîner chez le bourgeois Pere Martell, il n'avait certes pas l'intention de réformer l'étiquette de sa cour et de s'exposer à mécontenter les *magnats* de Catalogne, ce qui n'eût pas manqué d'arriver; il ne faisait rien qui ne fût autorisé par les habitudes du pays et probablement par de nombreux précédents. Voici, du reste, en quels termes Ramon Muntaner dépeint les rapports des rois d'Aragon avec leurs sujets :

« Cela vous prouve que les bons seigneurs contribuent beaucoup à faire les bons vassaux, et les seigneurs d'Aragon encore plus que les autres; car on dirait, non pas que ce sont leurs maîtres, mais leurs amis. Si on pensait combien les autres rois sont durs et cruels envers leurs peuples, et combien de grâces, au contraire, les rois d'Aragon prodiguent à leurs sujets, on devrait baiser la terre qu'ils foulent. Si l'on me demande : « En Muntaner, quelles faveurs font donc les rois d'Aragon à leurs sujets, plus que les autres rois? » Je répondrai, premièrement, qu'ils tiennent les riches hommes, nobles, prélats, chevaliers, citoyens, bourgeois et gens des campagnes, plus

soit, Jacme dit clairement que Pere Martell avait été marin et capitaine (*comit*) de navire, qualités qui, au XIIIe siècle, annonçaient une origine bourgeoise et non pas seigneuriale. (Voy. Beuter, *Coronica general de España*, lib. II, cap. IV.)

Digitized by Google

en vérité et en droiture qu'aucun autre seigneur du monde; chacun peut devenir riche sans avoir à craindre qu'il lui soit rien demandé ni pris au delà de la raison et de la justice, ce qui n'est pas ainsi chez les autres seigneurs; aussi les Catalans et les Aragonais sont plus hauts de cœur, parce qu'ils ne sont point contraints dans leurs actions, et nul ne peut être bon homme de guerre s'il n'est haut de cœur. Leurs sujets ont, de plus, cet avantage que chacun d'eux peut parler à son seigneur toutes les fois qu'il se met en tête de lui parler, et il en est toujours écouté avec bienveillance, et en reçoit la réponse la plus gracieuse. D'un autre côté, si un riche homme, un chevalier, un honnête bourgeois, veut marier sa fille, et les prie d'honorer la cérémonie de leur présence, ces seigneurs se rendront, soit à l'église, soit ailleurs, où il plaira à celui qui les invite. De même, si quelqu'un meurt ou qu'on célèbre son anniversaire, ils s'y rendront comme s'il était de leurs parents; ce que ne font pas assurément les autres seigneurs. De plus, dans les grandes fêtes, ils invitent nombre de braves gens et ne font pas difficulté de prendre leurs repas en public et dans le même lieu où mangent tous les invités, ce qui n'arrive nulle part ailleurs. Ensuite, si un riche homme, un chevalier, prélat, citoyen, bourgeois, laboureur ou autre, leur offre en présent des fruits, du vin ou autres objets, ils ne feront pas difficulté d'en manger; et dans les châteaux, villes, hameaux et métairies, ils acceptent les invitations qui leur sont faites, mangent ce qu'on leur présente, et couchent dans les chambres qu'on leur a destinées. Partout où ils vont à cheval, dans les villes, lieux et cités, ils se montrent à leurs peuples; et si de pauvres gens, hommes ou femmes, leur crient de s'arrêter, ils s'arrêtent, ils les écoutent et les aident dans leurs besoins. Que vous dirai-je enfin?

Digitized by Google

ils sont si bons et si affectueux envers leurs sujets, qu'on ne saurait le raconter, tant il y aurait à écrire; aussi leurs sujets sont pleins d'amour pour eux, et ne craignent point de mourir pour élever leur honneur et leur puissance, et aucun obstacle ne peut les arrêter, fallût-il supporter le froid et le chaud et courir tous les dangers. Voilà pourquoi Dieu favorise leurs actions et leurs peuples, et leur accorde des victoires. Il en sera de même à l'avenir, s'il plaît à Dieu, et ils triompheront de tous leurs ennemis[1]. »

On voit que, au temps de Muntaner, c'était une tradition ancienne, que ces rapports affectueux des souverains de l'Aragon avec leurs sujets. Jacme ne fit que se conformer aux habitudes de ses prédécesseurs, et n'étonna personne en acceptant l'invitation du marchand de Barcelone.

Au dessert, nous dit la Chronique, la conversation devint générale; Pere Martell, marin expérimenté, fut interrogé sur ses voyages et, en particulier, sur les îles Baléares. Ce qu'il dit de l'étendue, de la fertilité, de la richesse de ces pays fortunés[2] était bien fait pour exciter l'ardeur des guerriers qui l'écoutaient. Ces cœurs impétueux s'enflammèrent à l'idée d'une entreprise qui leur promettait, outre les récompenses célestes, des résultats immédiats, et tous les seigneurs présents demandèrent, d'une voix unanime, à leur jeune roi, de les conduire à une expédition dont ils retireraient tant de profit, et qui

[1] Chronique de Muntaner, chap. xx; traduction de M. Buchon.

[2] Le géographe arabe Aboulféda dit, en parlant de Mayorque: « La colombe lui a prêté son collier, et le paon l'a vêtue de sa robe aux mille couleurs. On dirait que ses eaux sont un vin réparateur et que les plaines où elles s'épanchent leur servent de coupes.» (Voy. Rosseeuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne.*)

Digitized by Google

les couvrirait de gloire aux yeux du monde, étonné de voir un roi de vingt ans « conquérir un royaume au milieu de la mer. »

Jacme ne dissimula pas sa satisfaction en voyant sa noblesse aller au-devant de son vœu le plus cher.

« Il ne tiendra pas à nous que vos projets ne s'accomplissent », répondit-il avec joie; et les Corts catalanes furent convoquées, à bref délai, dans la capitale du comté.

Peu de temps après, en effet, c'est-à-dire au mois de décembre 1228, les représentants du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie de Catalogne, étaient réunis dans le palais royal de Barcelone[1].

La grande salle des ambassadeurs, convertie de nos jours en église dédiée à sainte Claire, et qui forme, avec la chapelle royale de *Santa-Agueda*, les seuls restes du majestueux palais des comtes de la Catalogne, fut, sans doute, le lieu de réunion de l'auguste assemblée. Les murs qui ont entendu les discours enthousiastes des conquérants de Mayorque, ceux qui ont vu le grand roi se faire humble et petit au pied des autels; un souvenir guerrier et un souvenir pieux, voilà ce que le temps a respecté de la demeure du *Conquistador* dans sa capitale préférée[2].

[1] C'est ici que, pour la première fois, apparaissent, d'une manière positive, les membres de la bourgeoisie dans les Corts de Catalogne, pour y délibérer sur les affaires de l'État et y parler au nom des pays qu'ils représentent.

[2] L'édifice qui, à Barcelone, est désigné dans le public sous le nom de *palais des comtes*, fut construit au milieu du XVIe siècle, pour servir de logement au lieutenant général du roi dans la principauté de Catalogne. Sa position, contiguë à ce qui subsiste de l'ancien palais souverain, et le nom de la rue sur laquelle s'ouvre son entrée principale (*calle de los Condes*) ont donné naissance à la

Digitized by Google

L'ordre du clergé avait à sa tête l'archevêque métropolitain de Tarragone, Spargo de la Barca, et comptait dans ses rangs l'évêque de Barcelone, Berenguer de Palou; les évêques de Girone et de Vich; l'abbé de St-Félix de Guixols; le prévôt du chapitre de Tarragone et d'autres ecclésiastiques d'un rang moins élevé, parmi lesquels d'Esclot mentionne l'archidiacre de Barcelone et les sacristes[1] de Barcelone et de Girone.

La noblesse était représentée par Nunyo Sanchez, comte de Roussillon, de Conflant et de Cerdagne, cousin du roi; Hugues, comte d'Ampurias; Guillem de Moncada, vicomte de Béarn; Guillem de Cervera, Ramon de Moncada, Hugues de Mataplana, Ramon Alamany, Guillem de Claramont, Ramon-Berenguer de Ager, F. de San-Martin, Guerau de Cervelló, Bernat de Santa-Eugenia, seigneur de Torroella; Gislabert de Croyles, Galceran de Pinos, et, probablement, de nombreux chevaliers et hommes de paratge qui, suivant la bannière d'un suzerain, n'eurent pas à prendre d'engagement personnel.

La bourgeoisie était représentée par en Berenguer Girart, syndic ou consul de Barcelone; en Pere Gruny ou Grony, prud'homme de la même cité, et des citoyens des

fausse dénomination qui lui est appliquée. Dans cet ancien palais des lieutenants généraux de Catalogne, sont magnifiquement installées aujourd'hui les Archives de la couronne d'Aragon. (Voir, pour l'histoire de ces Archives et de l'édifice qui les renferme: *Memoria que, en la solemne apertura del Archivo general de la corona de Aragon, en el nuevo edificio à que ha sido trasladado de Real òrden, leyó su archivero, D. Manuel de Bofarul y de Sartorio,* el dia 18 de diciembre de 1853. — Barcelona, 1853.)

[1] Le *sacriste* était, dans certaines cathédrales, collégiales ou abbayes, un dignitaire ecclésiastique pourvu d'un bénéfice appelé *sacristie*. On lui donnait quelquefois le nom de *sacristain*; mais cette dernière dénomination servit plus spécialement à désigner l'individu préposé au soin de la sacristie d'une église.

Digitized by Google

autres villes catalanes, parmi lesquelles Jacme nomme seulement Tarragone et Tortose.

Cette réunion était, comme on le voit, une véritable représentation nationale, offrant de nombreuses garanties pour la bonne administration des affaires publiques.

Lorsque les trois ordres furent assemblés et que chaque membre eut pris place dans la grande salle de réception du palais souverain, le jeune roi, dont un début difficile avait développé l'intelligence, mûri le jugement, exercé le courage, prit la parole et prononça le discours suivant, que sa Chronique nous a conservé et que nous traduisons ici, en suivant pas à pas le texte original.

« *Illumina cor meum, Domine, et verba mea de spiritu sancto.* Nous prions Notre-Seigneur Dieu et la Vierge sainte Marie, sa mère, que nous puissions dire des paroles qui soient à l'honneur de nous et de vous qui les écouterez, et qui soient agréables à Dieu et à sa mère, madame sainte Marie, car nous voulons vous parler de bonnes œuvres, et les bonnes œuvres viennent de lui; et qu'il lui plaise que les paroles que nous vous dirons, nous les puissions dire complétement. C'est une chose certaine que notre naissance se fit par pouvoir de Dieu, car, notre père ne voulant pas du bien à notre mère, ce fut volonté de Dieu que nous naissions en ce monde. Et, si nous vous disions les circonstances et les merveilles qui furent à notre naissance, elles vous paraîtraient grandes (mais laissons ce sujet, car au commencement de ce livre nous en avons parlé), mais bien vous savez certainement que nous sommes votre seigneur naturel, et nous sommes seul, sans frère et sans sœur qu'ait eu notre père de notre mère. Et nous vînmes au milieu de vous jeune, de l'âge de six ans et demi, et nous trouvâmes l'Aragon et la Catalogne troublés, tellement que les uns marchaient contre les autres

Digitized by Google

et ne s'accordaient en nulle chose, car ce que les uns voulaient les autres ne le voulaient pas, et par le monde avaient mauvaise renommée pour les choses qui s'étaient passées. Et à ce mal nous ne pouvions remédier que de deux manières, par la volonté de Dieu qui dirigeât nos actions, et en entreprenant de telles choses que nous et vous parvenions à lui être agréable, et que la chose soit si grande et si bonne qu'elle détruise la mauvaise renommée qui est parmi vous, car la clarté des bonnes œuvres dissipe l'obscurité. Donc, nous vous prions très-affectueusement pour deux raisons : la première pour Dieu, la seconde pour les liens qui nous unissent à vous, que vous nous donniez conseil et aide en trois choses : la première pour que nous puissions mettre en paix notre terre, la seconde pour que nous puissions servir Notre-Seigneur dans ce voyage que nous voulons faire vers le royaume de Mayorque et les autres îles qui lui appartiennent, la troisième pour que nous ayons conseil pour voir de quelle manière ce fait pourra s'accomplir à l'honneur de Dieu. »

Dans ces paroles, comme dans toutes celles qui sortaient de la bouche de Jacme, se révèle son caractère grave, pieux, affectueux et ferme. Le discours royal fut accueilli comme il méritait de l'être ; mais, avant de prendre une décision sur la façon dont chaque partie de la nation contribuerait à l'entreprise projetée, les trois ordres, par l'organe de l'archevêque de Tarragone, du vicomte de Béarn et du syndic de Barcelone, demandèrent trois jours pour délibérer chacun en particulier ; le résultat de leurs délibérations devait être communiqué au roi dans une nouvelle assemblée générale des trois *brassos*.

Jacme craignit un instant que la réflexion ne vînt refroidir ce premier enthousiasme du clergé et des hommes de ville, et que la prudence n'empêchât ces deux ordres

Digitized by Google

de faire les sacrifices d'argent que l'on attendait d'eux en faveur de la sainte expédition. Il comptait beaucoup plus sur les nobles, toujours prêts à guerroyer; aussi les réunit-il en conseil secret pour bien s'assurer de leur concours, et, voyant, par quelques paroles chaleureuses du comte d'Ampurias, quelle ardeur enflammait les *richs homens* catalans, il décida qu'à la prochaine séance des Etats les seigneurs parleraient les premiers, afin d'entraîner les prélats et les bourgeois.

Dans la réunion particulière des membres du clergé, une difficulté fut soulevée : les secours tout à fait volontaires que les évêques et les abbés allaient accorder au roi pour la guerre sainte ne pouvaient-ils pas constituer un fâcheux précédent, et faire regarder comme un service obligatoire ce qui n'était que concession gracieuse? L'objection, soumise à Jacme, fut levée par un acte dans lequel le roi, reconnaissant le caractère tout spontané du secours accordé par le *brasso* ecclésiastique, déclarait qu'on ne pourrait en aucun cas s'appuyer sur ce précédent pour porter atteinte aux priviléges du clergé [1].

Les prélats se montrèrent satisfaits de cette reconnaissance, et, dès ce moment, le roi vit qu'il pouvait compter sur eux.

Le lendemain, à l'issue de la messe du matin, les trois ordres furent réunis. En ouvrant la séance, le roi donna la parole à Guillem de Moncada.

Les principaux discours qui furent prononcés à cette assemblée ont trop d'importance pour que nous ne les reproduisions pas ici dans toute leur étendue. Les pages de la Chronique royale ont gardé la trace vivante de l'esprit qui animait à cette époque les différentes classes de la

[1] Voy. Pièces justificatives, N° VII

Digitized by Google

société catalane ; on y voit dans quelles conditions furent entreprises ces conquêtes qui ont immortalisé le nom de Jacme Ier. L'idée féodale du roi chef des hommes libres, ses égaux, associés pour la guerre, y reparaît dans toute sa simplicité primitive. Les barons accordent au chef leurs secours, qu'ils sont libres de lui refuser pour des expéditions de ce genre, et se réservent dans les dépouilles une part proportionnelle au nombre de combattants que chacun d'eux fournira. Nous ne voyons pas ici un souverain disposant de ses sujets dans son propre intérêt ou dans l'intérêt général : nous assistons à l'association, dans un but de conquête commune, d'hommes libres, se rangeant volontairement sous la bannière de l'un d'entre eux.

« Seigneur, dit le vicomte de Béarn s'adressant au roi, c'est une chose vraie que Dieu vous fit pour gouverner et nous pour vous servir bien et loyalement. Et nous ne pourrions vous servir bien ni loyalement si, à votre profit et à votre honneur, nous ne nous efforcions de travailler de tout notre pouvoir, car ce qui vous importe nous importe aussi, et votre bien nous concerne ; donc, il est bien raisonnable que, lorsque ces deux avantages se rencontrent, nous ne les refusions pas, et pareillement ce fait dont vous nous avez parlé de conquérir le royaume de Mayorque, qui est au milieu de la mer, ce qui sera plus glorieux que si vous en conquerriez trois sur terre. Et à votre honneur nous devons travailler sur toute chose au monde. Donc nous vous disons, sur les trois conseils que vous nous avez demandés, que vous mettiez paix en votre terre et que nous vous aidions de telle sorte que cela puisse s'accomplir à l'honneur de vous et de nous ; premièrement, ordonnez paix et trêves dans toute la Catalogne, et que ceux qui voudront y consentir le mettent par écrit. Et don Nunyo, qui est là et qui est petit-fils du comte de Barce-

Digitized by Google

lone, se joindra à ma requête pour deux raisons, l'une pour la bonne parenté qu'il a avec vous, l'autre pour les bonnes œuvres que vous voulez faire. Et si quelqu'un ne voulait y consentir en Catalogne, nous l'y forcerions, que cela le chagrinât ou lui plût. Et, de plus, nous voulons que vous preniez le *bovatge* sur nos hommes, et nous vous le donnons pour la seconde fois, car déjà vous l'avez pris selon votre droit, ainsi qu'il est d'usage chez les rois, qui le prennent une fois. Mais à présent nous vous le donnons par grâce et par amour, afin que vous accomplissiez bien vos actions, et je vous promets que moi et mon lignage nous irons vous servir avec quatre cents cavaliers armés, et cela jusqu'à ce que Dieu vous ait donné l'île de Mayorque avec la seigneurie des autres îles qui sont autour, Minorque et Iviza, et nous ne nous séparerons pas de vous jusqu'à ce que la conquête soit accomplie, et don Nunyo et les autres diront, chacun pour soi, l'aide qu'ils vous donneront. Et nous vous prions que, puisque nous faisons ces trois choses pour vous, que vous nous donniez part à la conquête que vous ferez avec nous et aussi aux autres choses meubles et immeubles [1], car bien nous vous servirons. Et nous voulons y avoir part pour qu'en tout temps il soit mémoire du service que nous vous ferons. »

Après le vicomte de Béarn, Nunyo Sanchez se leva et s'exprima en ces termes :

« Seigneur, les paroles que en Guillem de Moncada vous a dites sont très-bonnes, et il a parlé pour lui et pour ceux de son lignage, et moi je veux répondre pour ce qui me regarde. Notre-Seigneur, qui vous a créé, a voulu que vous fussiez notre seigneur et notre roi, et, puisque cela lui a plu, cela doit nous plaire à nous et à moi surtout, à cause de la parenté que j'ai avec vous et à cause du droit

[1] *Movents com en les seents.*

Digitized by Google

de seigneurie que vous avez sur moi. Car, si vous avez honneur et élévation, j'en aurai une part, puisque Dieu a voulu que je fusse de votre lignage. L'œuvre est bonne pour cette raison que c'est œuvre de Dieu, et qui avec Dieu accomplit ses actions ne les peut mal accomplir. La paix et les trêves, je vous les accorde pour moi et pour la terre que votre père m'a donnée, c'est-à-dire Roussillon, Conflant et Cerdagne, et que je possède durant ma vie, et je vous accorde que vous y puissiez avoir le *bovatge*, et en outre j'irai avec vous avec cent cavaliers armés à mes dépens, et vous me donnerez part de la terre que Dieu vous aura fait gagner. »

Le comte d'Ampurias prit ensuite la parole :

« Seigneur, dit-il, ce fait que vous voulez entreprendre, on ne peut trop le louer ; il montre lui-même sa valeur, car grand bien il peut nous en advenir. Et je vous promets que j'y irai avec soixante cavaliers armés, avec leurs chevaux, et, quoique Dieu m'ait fait comte d'Ampurias, en Guillem de Moncada est le meilleur homme de notre lignage et le plus noble, car il est seigneur de Béarn et de Moncada, qu'il tient pour vous, et de Castellvill, qui est son alleu ; et j'approuve les paroles qu'il a dites, et, dans ce compte de quatre cents cavaliers, il a compris ces soixante qui sont à moi, car tout notre lignage vous y suivra. Et de cette part qui est promise à lui et aux autres, je demande que vous me donniez pour les hommes de cheval et de pied que j'y conduirai, car tous les cavaliers que nous et les autres y auront iront tous avec des chevaux armés. »

Quand la noblesse eut manifesté son opinion par l'organe de ses plus illustres représentants, ce fut le tour du clergé ; l'archevêque métropolitain de Tarragone, le vénérable Spargo, se leva et prononça le discours suivant :

« *Viderunt oculi mei salutare tuum* ; c'est la parole de

Digitized by Google

Siméon quand il reçut Notre-Seigneur dans ses bras; ce qui signifie : « Mes yeux ont vu ton salut » ; et mes yeux aujourd'hui voient votre salut. Et j'ajoute ceci, quoique l'Ecriture ne le dise pas, que, puisque nous voyons le vôtre, nous voyons le nôtre. Et c'est votre salut, quand vous commencez à agir, d'appliquer votre cœur à de bonnes œuvres; et c'est le nôtre quand vous vous élevez en gloire, en honneur, en puissance et en valeur, car, votre élévation étant l'œuvre de Dieu, nous la tenons pour nôtre. Et cette pensée, que vous et ces nobles qui sont avec vous ici avez eue et que vous voulez mettre en œuvre, est à l'honneur de Dieu et de toute la cour céleste, et c'est un avantage que vous et vos hommes recevront et reçoivent dans ce monde et dans l'autre qui est sans fin. Et plaise à Notre-Seigneur que cette cour ici assemblée soit à son service et à l'avantage de vous et de tous les nobles qui sont ici; car chacun de vos nobles vous fait une offre telle et si bonne que vous les en devez remercier. Et quand Dieu vous donnera ce royaume que vous avez à cœur de conquérir, et eux ensemble avec vous, faites-leur du bien et partagez les terres et les meubles à ceux qui en cela vous voudront servir. Et j'ai à vous dire, pour moi et pour l'église de Tarragone, que je n'ai jamais pris part à des faits d'armes et que je suis de si grand âge que je ne pourrais vous aider; mais, pour ce qui est de mes biens et de mes hommes, je vous donne pouvoir d'en disposer comme vous feriez des vôtres. Et, si aucun évêque ou abbé veut vous y servir et aller de sa personne, cela nous plaira beaucoup, et nous lui donnerons dispense de la part de Dieu et de nous, car, en si bonne entreprise que celle-là, tout homme doit vous suivre et aider et de parole et d'œuvre. Et que Dieu, qui vint sur la terre pour nous sauver, vous laisse accomplir ce fait et les autres selon notre volonté et la vôtre. »

Digitized by Google

Quand l'archevêque eut fini de parler, l'évêque de Barcelone, Berenguer de Palou[1], s'exprima en ces termes :

« A vous on peut appliquer la vision par laquelle Dieu le Père envoya Notre-Seigneur Jésus-Christ, fils de Dieu, en ce monde, et qui fut appelée *in excelsis;* car il y avait là Notre-Seigneur Jésus-Christ, fils de Dieu, et Moïse et Elie et saint Pierre. Et saint Pierre dit : Ce serait chose convenable que nous fissions ici trois tentes; la première pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, et l'autre pour Moïse et l'autre pour Elie; et sur cela vint un grand coup de tonnerre du ciel et ils tombèrent tous à terre. Et, quand ils furent tous tombés, ils se relevèrent avec frayeur, et vint la nuée du ciel et descendit vers eux, et leur dit : *Ecce filius meus dilectus, qui in corde meo placuit.* Et cette comparaison, on peut la faire de vous qui êtes le fils de Notre-Seigneur, car vous voulez poursuivre les ennemis de la religion et de la croix. Et j'ai confiance que, par ce bon projet que vous avez, vous aurez le royaume céleste. Et je vous offre, pour moi et pour l'église de Barcelone, cent cavaliers ou plus à mes dépens, jusqu'à ce que Dieu vous ait donné à conquérir ces îles de Mayorque, et je vous demande que vous me donniez ma part pour les hommes que je conduirai, et aussi bien pour les mariniers que pour les cavaliers. »

Nous passons sous silence les paroles prononcées par l'évêque de Girone, l'abbé de St-Félix de Guixols, et le prévôt de Tarragone ; il nous suffit d'avoir rapporté les discours des personnages dont le nom est resté historique. Nous ne pouvons cependant, après avoir mis en scène la noblesse et le clergé, laisser complétement dans l'ombre

[1] Le tombeau de l'évêque Berenguer de Palou, mort le 1er septembre 1240, se voit encore dans la cathédrale de Barcelone.

Digitized by Google

la bourgeoisie, qui commençait à jouer un rôle sérieux dans les Corts de Catalogne. Voici donc en quels termes s'exprima en Pere Grony, parlant au nom de la ville de Barcelone :

« Seigneur, à Dieu rend grâces la cité de Barcelone pour la bonne volonté que Dieu vous a donnée, et nous avons confiance en Notre-Seigneur que vous la mettrez à exécution selon votre volonté. Et je vous offre premièrement les *coques*[1] et les navires et les *lins*[2], qui sont à Barcelone, pour vous servir en cet *host*[3] honoré, à la gloire de Dieu, et nous le ferons de telle manière que vous nous serez reconnaissant pour toujours du service que nous vous aurons rendu. Et, pour cela, nous ne voulons pas parler des autres cités, mais de Barcelone seule. »

« Tarragone et Tortose, ajoute la Chronique, adhérèrent à la parole des prud'hommes de Barcelone [4]. »

Lorsque les principaux membres de l'assemblée eurent ainsi donné leur avis et fait connaître leurs intentions, on songea à convertir ces promesses verbales en engagements authentiques. Par un acte daté du 10 des kalendes de janvier (23 décembre) 1228[5], le roi s'obligea à faire opérer, par des arbitres qu'il nomme, la répartition des terres et biens conquis, en proportion des secours que chacun fournirait.

[1] *Les corces*, dit le texte. Nous pensons qu'il s'agit ici des gros navires appelés plus souvent *coccas*, coques.

[2] *Lenys*, espèce de bâtiments légers.

[3] *Host*, en langue romane, comme en français, signifiait à la fois l'armée du roi, le camp et le service militaire dû au souverain par ses vassaux dans les guerres de la nation. C'est dans ce dernier sens que ce mot est employé par le représentant de la cité de Barcelone.

[4] Pour les détails de cette session des Corts catalanes, voy. la Chronique royale, chapitres XLVI à LIII.

[5] Voy. Pièces justificatives, N° VIII.

Digitized by Google

La part du roi, comme celle des barons, sera réglée d'après le nombre de chevaliers et d'hommes armés qu'il conduira; il n'aura de plus, en sa qualité de souverain, que les *alcazars* et les palais des chefs maures dans les villes conquises. Ceux des conquérants qui obtiendront des terres dans le partage seront obligés d'y résider ou d'y laisser des hommes en nombre suffisant pour les défendre. Les terres seront tenues selon la coutume de Barcelone.

Ces conditions arrêtées, on fit apporter le livre des Évangiles, et Jacme le premier, étendant la main sur le livre saint, jura d'observer les engagements consignés dans l'acte, et de conduire avec lui deux cents chevaliers. Après le roi, chaque baron prêta un serment analogue, indiquant le nombre de combattants qu'il s'obligeait à mener sous ses ordres[1].

D'après les termes de l'acte qui venait d'être signé, le départ de l'expédition était fixé à la dernière semaine du mois de mai suivant; les seigneurs s'engagèrent à se trouver, le premier jour de ce mois, au port de Salou, près de Tarragone, où devait s'opérer l'embarquement.

La dernière séance des Corts qui décidèrent la conquête

[1] Dans l'acte du 23 décembre 1228, et dans celui du mois d'août 1229, dont nous parlerons plus bas, le vicomte de Béarn ne figure que pour cent chevaliers, tandis que dans son discours il en promettait quatre cents; mais il faut remarquer qu'il parlait alors au nom de tous les membres de sa famille, c'est-à-dire de F. de San-Martin et G. de Cervelló, qui, dans l'acte précité, promettent chacun cent chevaliers; de Ramon de Moncada et Ramon-Berenguer de Ager, qui en promettent chacun cinquante. Nous relevons ce fait, afin qu'on n'accuse pas la Chronique royale d'inexactitude flagrante sur un point assez important, car Jacme ne pouvait se tromper d'une façon aussi grave, à propos des forces militaires de l'un de ses principaux barons.

Digitized by Google

de Mayorque eut lieu, d'après Bernat d'Esclot[1], le 24 décembre, veille de la Noël.

Quand vint la nuit, le roi, suivi de toute sa cour, se dirigea, à la lueur des torches, vers l'église de Sainte-Croix, cathédrale de Barcelone; il y resta jusqu'au jour, y entendit la messe; puis des fêtes, des banquets, des divertissements de tout genre, témoignèrent de la joie que l'annonce d'une prochaine croisade avait répandue dans la ville. Enfin, chaque membre des Corts prit congé du roi, et l'on se sépara pour aller hâter les préparatifs de l'expédition.

La guerre de Mayorque fut, comme on le voit, une entreprise exclusivement catalane. Conçue à Tarragone, votée par les représentants des populations de la Catalogne, exécutée à leurs frais, grâce à l'impôt du *bovatge* et aux secours fournis par les prélats, les barons et les cités, la conquête des Baléares s'effectue en dehors de la nation aragonaise. Le roi y figure comme le premier des *richs homens* catalans, s'engageant, ainsi que les autres, à conduire son contingent levé dans ses domaines; mais, comme ses domaines se trouvent en partie en Aragon, il amène à sa suite des chevaliers de ce royaume. Si plus tard des *ricos homes* aragonais s'associent à l'expédition, c'est en leur nom personnel, et non point en vertu d'un acte politique et national comme celui du parlement de Catalogne. Nous verrons aussi des chevaliers français, allemands, etc.,

[1] Les indications chronologiques de d'Esclot ne doivent être acceptées qu'avec réserve. Ainsi, il confond l'assemblée du mois de décembre 1228 avec une réunion du mois d'août 1229, dont nous aurons l'occasion de parler plus bas, et dans laquelle figurèrent les Templiers. Mais, en ce qui concerne le jour de la clôture du parlement de Catalogne de 1228, la date de l'acte du 23 décembre rend l'assertion du chroniqueur fort vraisemblable.

Digitized by Google

prendre rang dans l'armée, au même titre individuel, attirés par l'amour de la gloire et par l'esprit d'aventures, par le désir de faire une œuvre agréable à Dieu et par l'appât d'une conquête.

La possession de Mayorque par les chrétiens était d'une haute importance pour tous les pays maritimes de la Méditerranée, c'est-à-dire pour les populations de la nationalité romano-gothique. Le comte de Barcelone Ramon-Berenguer III avait déjà fait acte de possesseur sur les Baléares, qu'il perdit par la faute des Génois; ces îles étaient donc, à divers titres, de la *conquête*[1] de Catalogne, comme le royaume de Valence était plus spécialement de la conquête d'Aragon.

Montpellier, tronçon détaché du même corps que la nation catalane, prit part à la conquête de Mayorque. La commune crut devoir s'associer à une entreprise nationale qui tournerait infailliblement au profit de son commerce.

Mais les Aragonais ne voyaient pas avec plaisir une expédition qui promettait gloire et bénéfice à leurs riches voisins les Catalans[2]. Ils essayèrent de diriger l'activité du roi vers un but qui fût profitable à l'Aragon, et l'en-

[1] Les princes chrétiens d'Espagne, afin de prévenir des dissensions fâcheuses, avaient procédé au partage anticipé du territoire musulman, en limitant, par avance, les pays sur lesquels chaque souverain aurait le droit d'opérer pour son propre compte. On disait, dans ce sens, que le royaume de Valence était de la *conquête* d'Aragon, parce que le roi d'Aragon seul avait le droit de s'en rendre maître. Le royaume de Murcie était de la *conquête* de Castille, et c'est pour ce motif que Jacme, après s'en être emparé, le céda, comme nous le verrons plus tard, à son gendre Alfonso X, *le Sage*, ou *le Savant*.

[2] Zurita semble ne pas avoir compris cet antagonisme, que la Chronique de d'Esclot, d'accord avec la vraisemblance, indique suffisamment.

Digitized by Google

gagèrent à reprendre l'attaque du royaume de Valence, qu'il avait tentée en vain durant sa minorité.

En ce moment, en effet, les circonstances paraissaient favorables. L'ancien émir de Valence, Abou-Seïd, avec lequel Jacme avait précédemment conclu un traité, venait d'être chassé de ses Etats par ses sujets, qui l'accusaient de favoriser les chrétiens et de partager leur croyance.

Abou-Seïd s'était réfugié à la cour de Jacme, avec son fils Abahomat; il implora le secours du roi d'Aragon contre l'usurpateur, Abou-Djomaïl Ben-Zeyan, qui s'était emparé du trône de Valence.

Le prétexte parut bon à Jacme pour motiver, au besoin, une expédition contre Ben-Zeyan, et, par un traité conclu à Calatayud, le 12 des kalendes de mai (21 avril) de l'année 1267 de l'ère[1] (1229), le *Ceid*[2] Abuzeid (Abou-Seïd) et son fils le *Ceid* Abahomat, cèdent le quart de ce qu'ils pourront conquérir dans le royaume de Valence au roi Jacme et à son fils Alfonse, qui promettent de les aider dans cette entreprise, et se réservent, en outre, toutes les conquêtes qu'ils feront par eux-mêmes sans l'aide d'Abou-Seïd[3].

Les *ricos homes* d'Aragon représentèrent au roi que, grâce à ce traité et au secours des amis que l'émir détrôné avait conservés dans ses anciens Etats, une campagne contre Valence promettait un résultat plus fructueux qu'une expédition maritime exposée à tant de chances d'insuccès.

[1] L'ère d'Auguste, adoptée par l'Espagne, commence trente-huit ans avant Jésus-Christ. L'Aragon n'abandonna complétement cette manière de dater qu'en 1358.

[2] *Ceïd, Saïd, Seid,* commandant, chef, seigneur.

[3] Cet acte se trouve aux Archives d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 373.

Digitized by Google

Jacme se trouvait à Lérida lorsque ces instances furent réitérées. Les habitants de Lérida, plus intéressés, par leur position, à des conquêtes en terre ferme qu'à l'entreprise de Mayorque, se joignirent aux Aragonais; enfin une haute influence, s'ajoutant à ces sollicitations, semblait devoir ébranler la résolution du jeune roi.

Le cardinal-évêque de Sainte-Sabine, légat du Saint-Siége, arrivait en Aragon, chargé d'une mission dont nous aurons à parler bientôt. Jacme était allé le recevoir à Lérida, et lorsque le prélat, à qui l'on avait raconté les projets de conquête du monarque, vit devant lui un tout jeune homme, « il le regarda au visage et le vit si enfant qu'il eut grand étonnement de ce qu'un si haut fait il avait entrepris. »

« Fils, dit le cardinal, certes un fait tel que celui-ci » n'est point venu de vous; il est plutôt venu de Dieu, » qui vous a inspiré et transmis sa grâce. Qu'il lui » plaise de vous le laisser achever comme votre cœur le » désire ![1] »

Mais, au fond, le légat, qui ne connaissait pas encore tout ce qu'il y avait de solidité dans cette jeune tête, redoutait une entreprise téméraire et inconsidérée. La campagne de Valence lui parut moins aventureuse, et il se joignit aux barons aragonais pour faire changer le roi de résolution; mais Jacme fut inébranlable.

« Seigneur, répondit-il au cardinal, je n'abandonnerai pas le voyage de Mayorque et je ne passerai pas outre mon serment. Et qui voudra me suivre fera ce qu'il doit, et je serai de ses amis; et qui ne voudra pas me suivre aura plutôt de moi défiance que confiance[2]. »

[1] Chronique de Bernat d'Esclot, chap. xxx.

[2] Chronique de Bernat d'Esclot, chap. xxx.

Digitized by Google

En disant ces mots, le roi prit un ruban dont il fit une croix et pria le légat de le lui attacher sur l'épaule. Ainsi fit le cardinal, en lui donnant sa bénédiction et en accordant de grandes indulgences à tous ceux qui suivraient la croisade. Cette cérémonie enflamma d'une noble ardeur tous les seigneurs catalans de la suite de Jacme. La nouvelle que le roi avait pris la croix se répandit aussitôt en Catalogne; toute la noblesse, transportée d'enthousiasme pour la guerre sainte, suivit l'exemple de son souverain. Les Aragonais ne dissimulèrent pas leur mécontentement, ils refusèrent tous de participer à la guerre de Mayorque; mais bientôt nous verrons plusieurs d'entre eux revenir sur cette décision, inspirée par un premier mouvement de dépit.

Cependant, le traité conclu avec Abou-Seïd ne demeura point complétement sans effet. Les milices de la ville de Teruel, avec un certain nombre de seigneurs aragonais, sous le commandement de Pedro-Fernandez de Azagra et de Blasco de Alagon, se mirent en campagne, de concert avec l'émir détrôné, et commencèrent à faire des conquêtes sur les Maures de terre ferme, tandis que les Catalans s'illustraient dans les îles.

Ainsi ces deux grandes expéditions militaires du règne de Jacme le Conquérant furent conçues et entreprises simultanément. Elles datent, l'une des Corts catalanes du mois de décembre 1228, l'autre de la convention conclue avec Abou-Seïd le 21 avril 1229.

Avant le départ de l'expédition de Mayorque, une affaire des plus graves pour Jacme devait recevoir une solution. Il ne s'agissait de rien moins que de l'annulation du mariage du roi avec Léonor de Castille.

Lorsque, huit ans auparavant, cette union avait été conclue, personne n'ignorait que les deux époux étaient

Digitized by Google

parents au degré prohibé par les lois de l'Eglise[1]. Les nécessités politiques avaient fait passer sur cet empêchement, et, le mariage contracté, jamais le Saint-Siége n'en eût prononcé l'annulation, si Jacme ne l'eût demandée. C'est la première tache qui nous apparaît dans la vie privée du grand monarque, à l'instant même où sa gloire va briller d'un éclat inattendu aux yeux de la chrétienté.

La passion du jeune roi pour les femmes et l'inconstance naturelle de ses affections contribuèrent, sans doute pour beaucoup, à faire prendre en haine à Jacme une union prématurément contractée. Léonor était pourtant fort belle, paraît-il; mais le mariage avait été trop précoce, comme le remarque avec raison un historien du *Conquistador*[2], pour ne pas amener bientôt la satiété et le dégoût dans le cœur du fils de Pierre II d'Aragon, du petit-fils de Guillem VIII de Montpellier. Comme son père, comme son aïeul maternel, Jacme demanda au Saint-Siége la rupture de son mariage. Malheureusement pour la mémoire de notre héros, l'époque à laquelle cette instance fut commencée peut faire croire à un calcul d'ambition, moins excusable encore que des entraînements de jeunesse.

Alfonse IX, roi de Léon, avait eu, d'un premier mariage avec doña Teresa de Portugal, deux filles, Sancha et Dulcia, qu'il voulait faire ses héritières, au préjudice de son fils du second lit, don Fernand III, roi de Castille[3]; or, vers 1229, il fut question de marier Sancha au roi

[1] Jacme et Léonor étaient parents au sixième degré; ils avaient pour bisaïeul commun Alfonse VII de Castille, empereur des Espagnes, dont Alfonse II d'Aragon, grand-père de Jacme, avait épousé la fille, Sancha.

[2] Miedes, *Vida de D. Jayme,* lib. V.

[3] Voy. ci-dessus, liv. I, chap. v.

Digitized by Google

d'Aragon, auquel elle apporterait en dot le royaume de Léon. C'eût été pour Jacme une magnifique aubaine; aussi la coïncidence des dates pourrait-elle faire supposer que l'espoir d'une aussi belle union fut pour quelque chose dans la demande de divorce.

Hâtons-nous de dire que notre hypothèse ne s'appuie que sur ce rapprochement; rien de concluant ne vient la confirmer, et, si nous nous croyons obligé de prouver notre impartialité en ne passant sous silence aucune des idées que nous suggèrent les événements de ce règne, il nous coûterait, nous devons l'avouer, d'avoir à reprocher une combinaison froide et machiavélique à un roi si loyal et si généreux d'ordinaire.

Sur la demande de Jacme, le Saint-Père envoya en Aragon l'évêque de Sainte-Sabine, avec la mission d'instruire l'affaire et de prononcer le divorce, si les motifs invoqués lui paraissaient suffisants. Avant de rendre une sentence qui intéressait à un si haut point les cours d'Aragon et de Castille, le cardinal légat voulut prendre l'avis des prélats les plus éclairés des deux royaumes. Roderic, archevêque de Tolède; Spargo, archevêque de Tarragone; les évêques de Burgos, Calahorra, Segovie, Siguenza, Osma, Lérida, Huesca, Tarazona et Bayonne[1], composèrent, sous la présidence du légat apostolique, un tribunal qui se réunit à Tarazona et devant lequel comparurent le roi et la reine. Jacme exposa à l'auguste assemblée qu'il avait contracté son mariage de bonne foi et qu'en conséquence il regardait l'infant Alfonse, né de cette union, comme légitime, le légitimait au besoin et l'instituait son héritier pour le royaume d'Aragon.

Après cette déclaration, qui régularisait la succession

[1] Jusqu'au milieu du XVIe siècle, l'évêque de Bayonne a étendu sa juridiction dans trois royaumes, en France, en Navarre et en Castille.

Digitized by Google

au trône, les liens de parenté au degré prohibé entre les deux époux étant reconnus constants, le légat prononça l'annulation du mariage [1].

L'infant Alfonse avait reçu déjà le serment de fidélité des Aragonais, mais non celui des Catalans; car le roi, désirant depuis longtemps se séparer de la reine, avait voulu se réserver la Catalogne et la seigneurie de Montpellier, pour en disposer en faveur des enfants qu'il pourrait avoir d'un second mariage.

Dès que l'on connut le dessein du roi de séparer la Catalogne de l'Aragon, il se produisit dans les deux pays une certaine émotion. Si la Providence eût permis que ce partage impolitique fût consommé, l'Aragon, sans marine et sans commerce, la Catalogne, réduite au rôle de petite principauté, perdaient à jamais le rang qu'ils occupaient grâce à leur union, et devaient renoncer au bel avenir qui était réservé à leurs efforts combinés.

La sentence de divorce fut rendue le 29 avril 1229, à Tarazona; le surlendemain, 1er mai, le roi se trouvait à Tarragone, exact au rendez-vous qu'il avait assigné aux barons catalans pour entreprendre la conquête de Mayorque, tandis que la reine retournait en Castille, emmenant avec elle l'infant don Alfonse.

Nous n'avons que peu de renseignements sur la vie et la personne de Léonor; les historiens s'accordent à lui reconnaître de grandes qualités de femme et de mère; comme reine, on ne la voit jamais prendre une part active au gouvernement, dont son jeune âge devait d'ailleurs l'éloigner; elle se borne à figurer, conjointement avec son mari, suivant l'usage de l'époque, dans les actes qui peuvent toucher aux intérêts de son douaire.

[1] Voy. Pièces justificatives, N° IX.

Digitized by Google

A partir donc du 29 avril 1229, le lien qui unissait l'Aragon à la Castille fut entièrement rompu. Jacme n'avait, du reste, trouvé aucun appui auprès de son neveu Fernand III, occupé à guerroyer pour son propre compte contre les Sarrasins de l'Andalousie ; il ne se trouva donc pas plus isolé après son divorce qu'il ne l'avait été auparavant. Les princes chrétiens de l'Espagne persistaient dans la politique d'égoïsme que la papauté combattait depuis longtemps et qui eût pu leur être fatale, sans les luttes intérieures dans lesquelles s'épuisaient, d'un autre côté, les forces musulmanes.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Préparatifs de l'expédition de Mayorque. — Les chefs des troupes. — La flotte. — Départ. — Tempête durant la traversée. — Débarquement. — Premiers engagements. — Bataille de Portupi. — Mort de Guillem et de Ramon de Moncada. — Arrivée devant la ville de Mayorque. — Funérailles des Moncada. — Discours du roi.

En Ramon de Plegamans, riche habitant de Barcelone, avait été chargé par le roi de veiller aux préparatifs de la campagne de Mayorque. Il était l'ordonnateur et probablement aussi l'entrepreneur de la partie matérielle de l'expédition. L'équipement des vaisseaux, la construction des engins de guerre, l'achat des provisions pour les hommes et les chevaux, « biscuit, farine, froment, avoine, poisson salé, viande, fromage, vin et eau[1] », regardaient Ramon de Plegamans, qui s'acquitta avec zèle de cette mission.

Au premier mai, cependant, lorsque Jacme arriva à Tarragone, la flotte n'était pas prête à prendre la mer et une grande partie de l'armée manquait au rendez-vous.

[1] Bernat d'Esclot.

Digitized by Google

Le roi fut donc obligé de différer son départ; il s'occupa lui-même de surveiller les préparatifs, de les hâter, et enfin, dans la dernière quinzaine du mois d'août, les principaux chefs de la croisade se trouvaient à Tarragone, prêts au départ.

De nouveaux serments et une nouvelle charte confirmèrent l'engagement solennellement contracté à Barcelone, le 23 décembre précédent. Les Templiers, qui n'avaient pas été présents aux Corts de Catalogne, furent représentés à Tarragone par frère Bernard de Campaines, commandeur de Mirabete, lieutenant du maître du Temple. Ce dernier acte, copié à peu près littéralement sur celui de 1228, dont il n'est qu'une ratification, offre cependant ceci de particulier, que le roi associe aux avantages de la conquête, non-seulement les hommes de ses domaines, comme il l'avait fait précédemment, mais aussi les étrangers, « *omnes homines de terrâ nostrâ et aliundè venientes qui hoc jurare voluerint et venire nobiscum in viatico supradicto* [1] ». Des étrangers, Castillans, Languedociens, Français, sur lesquels on ne comptait pas d'abord, étaient accourus au bruit que faisait dans le monde chrétien l'expédition projetée.

Le tribunal nommé pour la répartition de la conquête fut modifié; deux des arbitres précédemment désignés cédèrent la place à deux nouveaux venus, le commandeur du Temple et l'évêque de Girone, auxquels leur dignité donnait des droits à cet honneur. Quelque temps après, au siége de Mayorque, de nouveaux changements eurent lieu parmi les juges: il est essentiel de noter, à cette occasion, la nomination de deux *ricos homes* aragonais, Ximeno de Urrea et Pedro Cornel, ce qui constate qu'en dernier

[1] Voy. Pièces justificatives, N° VIII.

Digitized by Google

lieu quelques seigneurs d'Aragon avaient fini par se décider à suivre la bannière de leur souverain.

La Chronique de Bernat d'Esclot et le Livre de répartition du royaume de Mayorque[1] nous ont conservé le nom des principaux chefs de l'expédition; les indications du chroniqueur peuvent, de plus, nous servir à poser les bases de ce que l'on appellerait aujourd'hui les *cadres* de l'armée.

Les troupes féodales de Catalogne étaient divisées en trois corps, outre celui que commandait le roi. L'évêque de Barcelone, Berenguer de Palou, issu de haute lignée; le cousin du roi, Nunyo Sanchez, et Guillem de Moncada, vicomte de Béarn, étaient les chefs de ces trois corps, qui comptaient chacun dans leurs rangs de valeureux guerriers. C'était, sous la bannière de l'évêque, comme « capitaines et chefs de sa compagnie », son cousin germain Guillem-Ramon de Moncada, Ramon de Solsona, Ramon de Tayava[2] et Arnau Desvilar, « chevaliers honorés et preux »; sous les ordres de Nunyo, Jofre de Rocaberti, Oliver de Termens (Olivier de Termes), seigneur français, venu dans le Narbonnais à la suite de Simon de Montfort; Ramon de Canet, Gisbert ou Jazpert de Barbera, Ponç de Vernet, Pere Arnau de Barbera, Bernat Espanyol, Berenguer de Mont-Squiu, Arnau de Vernet, en Cas-

[1] Le *Liber partitionis regni Maioricæ*, dont une copie est conservée aux Archives d'Aragon (registre n° 26) et l'autre aux Archives du royaume de Mayorque, forme, avec la Répartition de Valence, le tome XI de la *Collection des documents inédits* du premier de ces dépôts. Don José-Maria Quadrado, archiviste du royaume de Mayorque, a publié une traduction du même document dans son *Historia de la conquista de Mallorca*.

[2] On lit *de Tanya* dans quelques manuscrits de d'Esclot; Zurita dit *Montanya*.

Digitized by Google

tellros, et deux « honorés barons de Castille », dont Bernat d'Esclot ne donne pas les noms.

Dans la troupe du vicomte de Béarn marchaient, comme compagnons et capitaines (*companyons e capdelladors*), Guillem de Sent-Marti, Guillem de Cervelló, Ramon Alamany, Guillem de Claramont, Uch de Mataplana, Guillem de Sent-Vicens, Ramon de Belloch, Berenguer de Centeylles, Guillem de Palafols, Bernat de Senta-Eugenia. Tous ces seigneurs étaient « chefs (*comanadors*) et honorés hommes de Catalogne[1]. »

D'après des évaluations faites dans les temps modernes, l'ensemble des troupes de débarquement s'élevait environ à 16,000 hommes[2].

Voici maintenant le dénombrement de la flotte que nous fournit la Chronique de Jacme:

Vingt-cinq gros vaisseaux, dix-huit *terides* ou bâtiments affectés spécialement au transport des chevaux et des machines de guerre, douze *galées*, appelées plus tard *galères*, navires de combat allant ordinairement à la rame et au besoin à la voile; enfin, cent embarcations plus petites, *galiots*, petites galères pour le combat, et *brices*, bâtiments plats destinés au transport. Ce qui formait un total de cent cinquante-cinq navires de grande dimension, sans

[1] L'énumération de d'Esclot est loin d'être complète. Beaucoup d'autres membres de la principale noblesse de la Catalogne, du midi de la France, de l'Aragon et du reste de l'Espagne, eurent des commandements sous les ordres du roi ou d'un autre chef. A la fin de la seconde partie de cette étude, en parlant des principales familles nobles ou non nobles des États de Jacme Ier, nous donnerons, d'après les documents authentiques, la liste, aussi complète que possible, des individus qui, à un titre quelconque, ont participé à la conquête de Mayorque.

[2] Quinze mille fantassins et mille cinq cents cavaliers, dit Miedes. (*Vida de D. Jayme*, lib. VI.)

Digitized by Google

compter la multitude des petites embarcations qui suivirent la flotte et transportèrent de nombreux combattants, sans compter encore quelques vaisseaux venus de ports étrangers aux États du roi d'Aragon.

Les Génois se firent remarquer dans cette expédition comme dans les précédentes ; tout le littoral méditerranéen s'intéressa à l'entreprise , et particulièrement les pays de l'ancienne Gothie et de la Provence, sur lesquels s'étendait l'influence de la maison de Barcelone. Marseille fournit plusieurs vaisseaux, Narbonne envoya un navire qui avait trois ponts, dit Zurita, chose fort rare alors et fort remarquée ; la marine de Montpellier, enfin, fut représentée par une galée, sur laquelle le roi fit la traversée.

Avant de mettre à la voile, Jacme régla l'ordre de marche de sa flotte. Le navire commandé par en Nicolas Bonet ou Bovet, et sur lequel avait pris passage Guillem de Moncada, vicomte de Béarn, formait l'avant-garde ; à l'arrière-garde était le vaisseau d'en Carroz, seigneur allemand de haute naissance, qui, depuis quelque temps, était venu se fixer en Catalogne. Les galées devaient entourer la flotte et la protéger.

C'est au port de Salou, qui touche Tarragone et servait à cette époque de port à cette ville[1], que la plus grande partie de l'armée devait opérer son embarquement ; mais il y avait, dans toutes les baies et les ports de la plage, des

[1] Le port de Salou (*Salauris*) a joui d'une grande réputation dans l'antiquité et au moyen âge ; il est mentionné par Tite-Live, par Strabon, et par Avienus, dans son poëme géographique intitulé *Ora maritima*. L'on voit qu'au XIIIe siècle il était considéré comme le port le plus important de la plage de Tarragone ; mais, plus tard, cette dernière ville ayant considérablement agrandi et amélioré le sien, Salou perdit bientôt son importance, presque nulle aujourd'hui. (Voy. la traduction espagnole de la Chronique de Jacme, par MM. Flotats et de Bofarull, p. 79, note.)

Digitized by Google

quantités d'embarcations qui se tenaient prêtes à prendre la mer au premier signal parti de Salou.

Le premier mercredi du mois de septembre 1229, à l'aube du jour, le roi et la plupart des chefs de la croisade ayant entendu la messe et communié, la flotte mit à la voile, poussée par un léger vent de terre.

« Il y avait si longtemps, dit Jacme, que nous étions retenu sur le rivage, que tout vent nous paraissait bon, pourvu qu'il nous en éloignât. »

En bon général, le roi s'embarqua le dernier, pour veiller à tous les détails du départ. Du rivage, où se trouvait rassemblée une foule immense, il put contempler ses vaisseaux gagnant majestueusement le large. Les nombreuses embarcations mouillées sur toute l'étendue de la plage de Tarragone, apercevant la flotte qui sortait du port de Salou, se hâtèrent de la rallier, et, en un instant, « la mer devint blanche par la multitude des voiles que l'on découvrait de tous côtés, tant était grand l'espace qu'occupait la flotte... Ceux qui restaient à terre regardaient avec joie ce beau spectacle, et nous-même, ajoute le roi, nous nous réjouissions à le contempler. »

Ce dut être un beau spectacle, en effet, celui qui, sous les rayons du soleil levant, se déroulait aux yeux du jeune prince, et la satisfaction de Jacme n'était pas sans doute exempte de juste orgueil, car un mot de sa bouche avait suffi pour réunir cette puissante flotte, dont les blanches voiles couvraient l'azur de la Méditerranée, emportant, vers un rivage inconnu, la multitude des soldats du Christ. A la voix d'un jeune homme de vingt ans, barons, chevaliers, bourgeois et plébéiens, abandonnant leurs châteaux et leurs domaines, leurs affaires et leur commerce, leur famille et leur patrie, s'étaient levés comme un seul homme pour combattre les ennemis de la foi. C'est que

Digitized by Google

ce jeune homme parlait au nom d'une cause nationale et sainte, et que sa voix répondait aux plus ardentes aspirations de la pieuse et entreprenante Catalogne.

La joie était grande, dit Zurita; on aurait cru que tous ces soldats allaient recueillir le prix d'une victoire assurée et non courir les hasards d'une guerre incertaine.

Jacme veilla aux derniers préparatifs; par ses soins, plus de mille hommes qui désiraient suivre l'expédition purent être embarqués; enfin, lorsque le moindre soldat fut certain de son passage et de ses provisions, le roi monta à bord de la galée équipée par Montpellier, sa ville natale, et gagna le large à toutes voiles, à la suite de la flotte, qu'il atteignit bientôt.

Le vaisseau royal était à vingt milles en mer, lorsque le vent devint contraire. Les officiers et les pilotes déclarèrent qu'il serait impossible avec ce temps d'aborder à Mayorque; ils proposèrent de rebrousser chemin et de faire rentrer la flotte au port de Salou. Le roi, avec la résolution qu'il savait montrer dans les moments décisifs, refusa d'y consentir. Il craignait que, une fois à terre, l'armée ne voulût plus se rembarquer; car ces guerriers, si braves dans les combats auxquels ils étaient habitués, commençaient à être fatigués de la traversée et d'une lutte contre les éléments, nouvelle pour la plupart d'entre eux.

« Nous allons en ce voyage, dit Jacme, pour la foi de Dieu et contre ceux qui ne croyent pas en lui. Et nous allons contre ceux-ci pour deux motifs : pour les convertir et pour rendre ce royaume à la foi de Dieu. Et, puisque nous allons en son nom, nous avons confiance en lui, qui nous guidera[1]. »

Malgré le mauvais temps, la flotte continua sa route.

[1] Chronique de Jacme, chap. LIV.

Digitized by Google

Dans les premières heures de la nuit, la galée royale fut hélée par le vaisseau du vicomte de Béarn, qui était à l'avant-garde, et qu'elle ne tarda pas à dépasser.

Le lendemain soir, au coucher du soleil, Jacme put apercevoir l'île qui allait bientôt lui appartenir. Après une petite bourrasque, le vent s'était calmé; un beau clair de lune éclairait la galée capitane; à l'horizon, on apercevait les feux des autres navires s'avançant avec rapidité, poussés par une bonne brise d'ouest.

Mais ce beau temps ne fut pas de longue durée; le vent tourna tout à coup, et le *comit* (capitaine) de la galée de Montpellier, nommé Berenguer Gayran, apercevant un nuage de mauvais augure, « ordonna que les mariniers se tinssent prêts, les uns à la proue, les autres au château de poupe[1]. Et quand il eut ainsi ordonné sur la galée que l'on se tînt prêt, le vent prit la voile par dessus, et, en voyant le vent venir ainsi, le *comit* cria : Cargue! cargue! Et les navires et les bateaux qui étaient autour de nous furent en grand embarras et en grande peine de carguer les voiles, et il y avait grands cris entre eux, car le vent vint à l'improviste et le nuage était grand. Et nous carguâmes les voiles ainsi que tous les autres, et la mer fut mauvaise, parce que ce vent de Provence lutta contre le vent de *labech*[2] qu'il faisait déjà. Et tous les navires et galées et bateaux qui étaient autour de nous et dans la flotte se soutinrent à mât sec[3]. Et ce vent de

[1] Le château de poupe est ce que l'on appelle plus particulièrement aujourd'hui, en terme de marine, le *gaillard d'arrière*.

[2] *Llebeig*. Ce vent, connu dans le midi de la France sous le nom de *labech* ou *garbin*, vient du sud-ouest, c'est-à-dire de la partie occidentale de l'Afrique (en arabe, *al garb*, l'occident).

[1] *Stigueren ab arbre sech;* c'est probablement ce qu'on appelle aujourd'hui aller à mâts et à cordes, c'est-à-dire s'avancer par la seule impulsion du vent sur les mâts, lorsque toutes les voiles ont été serrées.

Digitized by Google

Provence faisait la mer mauvaise; et nul homme dans la galée où nous étions ne parlait ni ne disait rien; ils restaient hébétés et silencieux. Et tous les bâtiments tournaient en rond. Et nous, quand nous vîmes ce péril, nous eûmes grand abattement; mais nous nous tournâmes vers Notre-Seigneur et vers sa mère, et nous fîmes cette oraison :

« Seigneur Dieu, nous savons bien que tu nous as fait » roi de la terre et des biens que notre père possédait par » ta grâce, et jamais nous n'avons entrepris action grande » et périlleuse jusqu'à ce moment; et, quoique nous ayons » ressenti votre[1] aide depuis notre naissance jusqu'à pré- » sent, et que vous nous ayez fait honorer de nos hommes » (vassaux) mal intentionnés qui voulaient lutter contre » nous, maintenant, mon Seigneur et mon Créateur, si » vous le voulez bien, dans ce si grand péril, qu'une si » bonne action que celle que j'ai entreprise ne puisse se » perdre; car je ne perdrais pas seulement, mais vous » perdriez surtout, vous, car je vais dans ce voyage pour » faire triompher la foi que vous nous avez donnée et » pour rabaisser et détruire ceux qui ne croient pas en » vous. Donc, Dieu vrai et tout-puissant, vous pouvez » me préserver de ce péril et faire servir ma volonté à » votre service. Et il doit vous souvenir que jamais, » en aucune chose, nous ne vous avons crié merci que » nous ne l'ayons trouvé en vous, et principalement pour » ceux qui ont à cœur de vous servir et souffrent pour » vous, et je suis de ceux-là. Et souvenez-vous, Seigneur,

[1] Le roi, en s'adressant à Dieu, ou en parlant de lui-même, emploie quelquefois dans la même phrase le singulier et le pluriel. Fidèle à notre système de traduction, qui essaye de reproduire, autant que possible, l'original même dans ses défauts, nous n'avons pas cru devoir corriger ces irrégularités du texte de la Chronique.

Digitized by Google

» de tous ceux qui vont avec moi pour vous servir. Et » vous, mère de Dieu, qui êtes le pont et le passage des » pécheurs, je vous prie, par les sept joies et par les » sept douleurs que vous avez eues du Fils de Dieu, qu'il » vous souvienne de moi, en priant votre Fils qu'il me » tire de cette peine et de ce péril dans lequel je suis, » ainsi que ceux qui vont avec moi. »

Jacme avait à peine fini sa touchante prière, que l'idée lui vint d'abandonner son projet primitif de débarquement à Pollenza, d'où un vent violent du nord-est repoussait les vaisseaux, et d'aborder sur un point tout opposé. Berenguer Gayran indiqua comme un endroit favorable le port de la Palomera, près de l'île de la Dragonera, à vingt milles de la ville de Mayorque[1].

Ce plan fut exécuté, et le premier vendredi de septembre, deux jours après son départ de Salou, la galée royale entrait dans le port de la Palomera, où toute la la flotte fut réunie le lendemain au soir, samedi, sans qu'une seule barque eût été perdue dans la tempête. Le cœur pieux du roi ne manqua pas d'attribuer à l'intervention divine cette heureuse arrivée dans un lieu beaucoup plus favorable aux projets des chrétiens que ne l'eût été Pollenza.

La vue de la flotte catalane avait mis toute l'île en émoi. Les Sarrasins accouraient vers le point qui paraissait menacé et s'apprêtaient à repousser un débarquement. Mais, dans un conseil que le roi s'était hâté de réunir, et dans lequel figuraient, à côté de la noblesse, les marins les plus expérimentés de la flotte, il avait été décidé que Nunyo

[1] Jusqu'à la fin du XVe siècle, le nom de Mayorque a été commun à la plus grande des îles Baléares et à la ville qui en est la capitale. Depuis lors, la ville a pris le nom de Palma, sous lequel elle est connue aujourd'hui.

Digitized by Google

Sanchez et Ramon de Moncada, montant chacun une galée, iraient reconnaître la côte et choisir un endroit où l'armée pût débarquer à l'improviste. Le port de Santa-Ponza fut désigné pour cette opération.

Les chrétiens passèrent le dimanche dans l'îlot de Pantaleu, voisin de la Dragonera, où l'ennemi ne pouvait les inquiéter. Ce jour-là, vers midi, un Sarrasin de Mayorque arriva à la nage dans l'îlot de Pantaleu ; conduit en présence de Jacme, il se prosterna devant le roi des chrétiens et lui dit en son langage :

« Seigneur, sache pour sûr que cette terre est tienne et sous ton ordre. Ma mère m'a prié et m'a dit de venir ici et de te le dire ; car elle est savante femme, et elle a connu dans son art d'astronomie que tu dois conquérir cette terre [1]. »

Cet homme, appelé Ali, avait un emploi dans le palais de l'émir de Mayorque ; il donna de précieux renseignements sur le pays et sur les forces dont le chef maure pouvait disposer.

Cependant les troupes musulmanes se rassemblaient en grand nombre sur la côte de la Palomera. Tandis qu'elles s'apprêtaient au combat, douze galées, remorquant chacune une *teride*, levèrent l'ancre sans bruit, à la nuit close, et apportèrent une grande partie de l'armée royale vers Santa-Ponza. Les Sarrasins s'aperçurent de la manœuvre trop tard pour l'empêcher : avant qu'ils eussent pu s'y opposer, les chrétiens avaient débarqué. Le premier qui mit le pied sur la terre de Mayorque fut un *sergent* (*servent* [2]), nommé Bernat de Riu de

[1] Chronique de Bernat d'Esclot, chap. XXV.

[2] Les sergents, *servientes* (*servents*, en langue romane), étaient des hommes d'armes qui n'avaient pas reçu l'ordre de chevalerie, et ne remplissaient point les fonctions d'écuyer auprès d'un che-

Digitized by Google

Meya[1]. Il y avait près de la côte une colline qui pouvait devenir une forte position : Riu de Meya saisit un pennon et alla le planter sur cette éminence; Nunyo, Ramon de Moncada, les Templiers, Bernat de Santa-Eugenia et Gislabert de Croyles, occupèrent ce poste avec sept cents fantassins. Les Sarrasins arrivaient en ce moment sur la plage; Ramon de Moncada, fondant sur eux subitement, à la tête d'un petit corps de cavalerie, mit en déroute cinq mille fantassins et deux cents cavaliers.

Ce premier combat, qui inaugurait si glorieusement l'arrivée des croisés sur la terre des infidèles, fut livré et gagné dans un instant; Ramon de Moncada revenait au rivage au moment où le roi débarquait.

« Nous sommes fâché, dit Jacme, que la première bataille de Mayorque ait été remportée sans nous. » Puis, se tournant vers les chevaliers de la *mesnada* d'Aragon: « Qui de vous veut me suivre? » s'écria-t-il; et, s'élançant à cheval, il partit au galop accompagné de tous les chevaliers qui se trouvaient armés en ce moment.

Cette petite troupe, forte au plus de vingt-cinq hommes, se jeta avec une ardeur téméraire sur les débris du corps ennemi qui cherchait à se reformer.

A cette nouvelle attaque comme à la première, les Sarrasins, malgré la supériorité de leur nombre, cédèrent sous le choc impétueux de la lourde cavalerie chrétienne; ils se dispersèrent, mais aucun ne voulut se rendre; aussi le carnage fut-il grand pendant cette première journée.

valier. Outre les sergents nobles, qui faisaient partie de la cavalerie, il y avait aussi des *sergents de pied*, hommes du peuple et soldats des communes.

[1] Le roi donna le territoire de Santa-Ponza à Bernat Riu de Meya, qui devint un valeureux capitaine, et fut connu, plus tard, sous le nom de Bernat de Argentona. (Voy. Zurita, *Anales*, t. I, f° 127.)

Digitized by Google

Au retour de son *algarade*[1] inconsidérée, le roi fut réprimandé par Guillem et par Ramon de Moncada. Jacme accepta leurs reproches affectueux, car cette nature bouillante et impétueuse dans les combats, ferme et persévérante dans ses résolutions réfléchies, était éloignée de toute espèce de vaine présomption; celui qui avait montré naguère, aux *ricos homes* d'Aragon et à Guillem de Moncada lui-même, comment il savait faire respecter son autorité, écoutait avec une amicale déférence les leçons des hommes expérimentés qui l'entouraient. Aussi, lorsque le conseil assemblé délibérait sur les mesures à prendre pour veiller à la sûreté de l'armée pendant la nuit, le roi dit-il aux Moncada: « Vous autres qui connaissez plus que moi en ces affaires, décidez ce qui vous paraîtra le meilleur, et ce que vous déciderez nous le ferons de bon gré. »

Aucune des résolutions arrêtées dans ce conseil ne put être exécutée. Hommes et chevaux étaient tellement fatigués par la traversée et les premiers combats, que personne ne veilla pendant la nuit, et, en ce moment, une attaque des Sarrasins contre les chrétiens, plongés dans le sommeil, aurait eu des résultats désastreux pour une expédition si heureusement commencée.

Pendant qu'une partie de l'armée des croisés débarquait à Santa-Ponza et se signalait par les exploits que nous venons de rapporter, les plus gros navires de la flotte, sur lesquels restaient trois cents cavaliers commandés par don Ladron, *rico home* aragonais, quittaient la Palomera et entraient dans le port de la Porrasa, situé à deux heures seulement de la capitale. En abordant, Ladron aperçut l'armée du wali qui se déployait sur la chaîne de montagnes de Portupi; il se hâta de faire prévenir le

[1] les Arabes appellent *al garach* une attaque brusque et imprévue.

Digitized by Google

roi, et le conseil des barons, immédiatement assemblé, décida que le gros de l'armée prendrait l'ennemi à revers, et, après l'avoir culbuté, opérerait sa jonction avec le corps de don Ladron, sous les murs de la ville de Mayorque.

Le lendemain, mercredi, aux premiers rayons de l'aurore, les barons et les chevaliers assistaient à la messe que l'évêque de Barcelone célébrait sous la tente royale. Le prélat adressa quelques paroles de chaleureuse exhortation aux nobles guerriers prosternés devant l'autel; puis il donna la communion à Guillem de Moncada, qui n'avait pu, comme ses compagnons, accomplir ce pieux devoir avant la traversée. Au moment où le brave vicomte recevait le corps de son Créateur, des larmes inondaient son visage; il semblait avoir un secret pressentiment que cette communion, donnée sous la tente, quelques heures avant de combattre les infidèles, était la dernière qu'il dût recevoir.

La messe terminée, l'armée se mit en marche, divisée en deux corps : en avant, les troupes de Moncada et des seigneurs de leur famille, celles du comte d'Ampurias et les Templiers; en arrière, les compagnies du roi, de Nunyo et des autres barons.

La marche s'effectua d'une façon fort irrégulière. Jacme, obligé de veiller à la fois sur toutes les troupes, se trouva isolé un instant, entre le premier corps, qui s'était avancé avec trop de précipitation, et le second, qui se faisait attendre. En ce moment, Jacme entendit le bruit d'un combat du côté de l'avant-garde : « Ah! sainte Marie, s'écria-t-il, aide aux nôtres, car il me paraît qu'ils ont donné contre l'ennemi. »

Les troupes de Nunyo arrivèrent enfin; le chevalier Bertran de Naya donna sa cotte de mailles au roi, qui avait négligé de revêtir la sienne, et l'on s'élança au secours du

Digitized by Google

premier corps. De ce côté, le combat était acharné. Pendant que le vicomte de Béarn tenait tête à la gauche de l'armée musulmane, le comte d'Ampurias et les Templiers tentaient une diversion vers le campement des Maures, établi sur une hauteur. Cette division fut fatale aux chrétiens. Guillem de Moncada, voulant s'emparer, avec quelques cavaliers, d'une colline dont l'occupation lui semblait devoir décider de la victoire, eut à supporter le choc de la plus grande partie des forces ennemies; malgré des prodiges de valeur, resté seul avec le chevalier Guillem de Mediona, il fut accablé par le nombre et tomba sous les coups des Sarrasins, tandis que Ramon de Moncada était tué à quelques pas de là.

En ce moment, le roi arrivait sur le champ de bataille; il vit Guillem de Mediona, « le meilleur joûteur de la Catalogne et de plus bon chevalier, » qui s'éloignait de la mêlée le visage ensanglanté, mais sans blessure mortelle. « Retournez à la bataille, lui dit Jacme, saisissant son cheval par la bride, car un bon chevalier pour semblable coup ne doit se troubler ni abandonner la lutte. »

A cet ordre, Guillem se précipita au milieu des rangs ennemis, et depuis lors on ne le revit plus.

Le roi se trouvait en face de la hauteur que les Sarrasins venaient d'enlever à Moncada, au sommet de laquelle flottait une bannière mi-partie rouge et blanche, dont la hampe semblait surmontée d'une tête humaine. Une troupe de cavaliers commandée par Roldan Layn, porte-enseigne de Nunyo, et par *sire Guillaume*[1], bâtard du roi de Navarre, s'élançait au galop vers cette position.

« Don Nunyo, s'écria le roi, montons avec cette compagnie qui passe, sinon ils vont la vaincre, car elle va

[1] Le texte de la Chronique royale dit *Sire Guilleurmes*, chap. XL et LIX.

Digitized by Google

se débandant, et compagnie qui se débande en bataille est promptement vaincue. »

A ces mots, Pedro Pomar et Ruy Ximenez de Luesia, saisissant la bride du cheval de Jacme, s'opposent énergiquement à ce qu'ils appellent une imprudence:

« Allons, allons, je ne suis ni lion ni léopard pour que vous me museliez de la sorte; puisque vous le voulez, je resterai, et Dieu veuille qu'il n'en résulte aucun mal pour vous. »

Mais, voyant presque aussitôt Jazpert de Barbera et Nunyo se précipiter vers la mêlée, le bouillant monarque ne put se contenir plus longtemps et s'élança à leur suite.

« Certainement tout le monde vous a proclamé un lion d'armes, lui dit Nunyo, mais croyez que dans la bataille il peut se trouver peut-être un lion égal à vous. »

Pour toute réponse, Jacme piqua des deux vers les Sarrasins, suivi de sa *mesnada* de cent chevaliers, qui entourait sa bannière. Cette manœuvre décida du succès. La compagnie de Roldan Layn et de sire Guillaume pliait déjà devant l'ennemi, lorsque du milieu de ses rangs partirent les cris de: « Courage! voici la bannière du roi! » Jacme était là, en effet, avec sa *mesnada*; les deux troupes réunies chargent avec fureur les ennemis, qui cèdent à ce choc irrésistible et prennent la fuite.

La résolution du roi avait sauvé l'armée en péril; mais qu'étaient devenues les compagnies du comte d'Ampurias et celles des Moncada? Jacme l'ignorait et croyait sans doute qu'elles avaient traversé les lignes des Sarrasins et s'avançaient vers la Porrasa, pour opérer leur jonction avec le corps de don Ladron. Il ne songeait pas à la possibilité d'un échec, car, sans écouter les conseils de Ramon Alamany, qui l'engageait à se rendre compte des résultats de

Digitized by Google

la bataille avant de se remettre en marche, il résolut de se diriger en toute hâte sur la ville de Mayorque, afin de couper la retraite à l'émir; mais l'évêque Berenguer de Palou vint lui annoncer les désastres de la journée.

A côté de Guillem et de Ramon de Moncada, étaient tombés huit de leurs parents, Hugues de Mataplana, l'un des premiers barons de Catalogne, allié à l'ancienne maison de Montpellier[1], et un seigneur renommé, Hugues de Far ou Dezfar: quatorze chevaliers, en tout, étaient restés sur le champ de bataille. Les pertes de l'infanterie étaient peu nombreuses, eu égard à l'importance de l'engagement.

Jacme ne put retenir ses larmes en apprenant la mort de tant de valeureux compagnons et surtout celle des braves et fidèles Moncada; mais, reprenant bientôt sa fermeté habituelle, il dirigea ses troupes vers les montagnes de Portupi, au pied desquelles le combat avait eu lieu. Arrivé au sommet de la chaîne, on aperçut Mayorque, « laquelle ville, dit le roi, nous parut à nous, et à tous ceux qui venaient avec nous, la plus belle de celles que nous avions vues. »

Le soir même de la bataille, les diverses parties de l'armée royale se trouvèrent réunies devant Mayorque; un campement provisoire fut établi auprès d'un canal qui alimentait la ville, et le roi, qui n'avait rien mangé de la journée, alla dîner dans la tente du chevalier français Olivier de Termes. En mémoire de ce repas, le nom de *Bon-Dinat* fut donné à une maison de campagne bâtie, quelque temps après, sur cet emplacement.

Le lendemain, au lever du soleil, le camp fut définiti-

[1] Guillem VI, seigneur de Montpellier, avait épousé Sibylia de Mataplana.

Digitized by Google

vement assis par les soins de Jacme, et l'on put se préparer à commencer le siége. Mais il fallait auparavant rendre les derniers honneurs aux Moncada, ainsi qu'aux braves chevaliers tués dans le combat de Portupi.

Pour dérober à la vue des Sarrasins de la ville la funèbre cérémonie qui allait s'accomplir dans le camp des chrétiens, le roi fit tendre des toiles entre les assiégeants et les remparts de Mayorque ; à l'abri de ce rideau, l'évêque Berenguer de Palou célébra les funérailles, en présence de toute l'armée. En voyant ces barons, naguère si brillants et si redoutés, étendus auprès de la tombe ouverte, les parents et les vassaux des morts éclatèrent en sanglots. Un pareil spectacle pouvait répandre la tristesse et le découragement dans l'armée ; le roi s'en aperçut, et, commandant aussitôt le silence, de cette voix à laquelle personne ne résistait, il prononca l'allocution suivante :

« Barons, ces *richs homens* et nobles sont morts au service de Dieu et au nôtre, et, si nous pouvions faire que leur mort se changeât en vie et que Dieu nous accordât une telle grâce, nous donnerions tant de notre terre, que pour fou nous tiendraient ceux qui apprendraient ce que nous en donnerions. Mais, puisque Dieu nous a amenés ici, nous et vous, et que si grand est son service, il n'est pas besoin qu'aucun fasse plainte ni pleur. Et, quoique le chagrin soit grand, ne le montrons pas au dehors ; et nous vous ordonnons, par l'autorité que nous avons sur vous, qu'aucun ne pleure ni ne fasse plainte, car nous serons votre seigneur et nous tiendrons la place de ceux qui devaient vous faire du bien, et nous vous en ferons. Et si aucun perd son cheval ou autre chose, nous l'en dédommagerons et nous fournirons à vos besoins complétement, et vos seigneurs ne vous feront pas faute, et vous ne vous en apercevrez en rien, puisque, à leur place, nous fourni-

Digitized by Google

rons à vos besoins. Car vos plaintes seraient le découragement de l'armée, et vous n'en tireriez pas d'autre profit. Par conséquent, nous vous ordonnons, par l'autorité naturelle que nous avons sur vous, qu'aucun ne pleure; mais sachez que la façon dont nous devons les pleurer, nous avec vous et vous avec nous, car cette perte nous est commune, c'est de servir Notre-Seigneur dans la chose pour laquelle ils sont venus ici, et afin que son nom soit ici sanctifié en tout temps[1]. »

Ces paroles rendirent à tous l'espoir et le courage; les obsèques s'achevèrent en grande pompe, au milieu du calme, et l'on ne songea plus qu'à venger sur les infidèles la mort des guerriers illustres tombés sur le champ de bataille de Portupi.

[1] Chronique de Jacme, chap. LXIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE III

Organisation féodale et militaire de l'Aragon et de la Catalogne. — Les troupes seigneuriales. — Les milices des communes. — Les almogavares. — L'artillerie du XIIIe siècle. — Siége de Mayorque. — Soumission d'une partie de l'île. — Prise de la capitale. — Partage du butin. — Retour du roi en Catalogne. — Importance de la conquête de Mayorque pour le midi de la France.

Nous ne pouvons aller plus avant dans le récit des faits militaires de Jacme Ier, sans nous arrêter un instant sur l'organisation des armées à la tête desquelles le *Conquistador* a immortalisé son nom.

Dans la Péninsule, comme dans toute l'Europe, les armées du moyen âge se composaient de trois éléments : les troupes féodales, les milices communales et les bandes d'aventuriers. Les premières, levées par les seigneurs terriens et conduites à la guerre sous le pennon du chevalier et sous la bannière du baron, formaient la base et la force des armées ; c'est donc la féodalité qu'il faut étudier d'abord pour arriver à connaître le système militaire de cette époque.

Nous avons examiné déjà la noblesse des Etats de

Digitized by Google

Jacme Ier au point de vue de sa place dans la hiérarchie sociale et de ses relations avec les autres classes de citoyens[1]; nous devons ici la considérer en elle-même, dans son organisation intérieure, et dans ses rapports avec le sol sur lequel elle est établie.

En Aragon, les nobles se divisaient, comme nous l'avons vu, en *ricos homes*, *mesnaderos*, chevaliers et *infanzones* ou simples gentilshommes. La propriété féodale suivait une classification analogue : les *honores* (honneurs) étaient spécialement réservés aux *ricos homes*; les chevaleries de *mesnada*, aux *mesnaderos* et aux simples chevaliers que le roi jugeait à propos d'en gratifier; les fiefs proprement dits pouvaient être possédés par toutes les catégories de nobles.

On appelait *honores*[2] des villes ou domaines importants dont le roi donnait les revenus aux *ricos homes*, qui étaient tenus, à leur tour, de les distribuer à des chevaliers. L'*honor* devait servir à l'entretien d'un chevalier par chaque cinq cents sols de rente. Ce revenu, appelé *cavalleria*, chevalerie, était un véritable bénéfice militaire et représentait la solde du chevalier.

Une grande partie des villes et bourgs du royaume étaient ainsi distribués en *honneurs* aux *ricos homes* de naissance, qui avaient dans ces domaines le commandement des troupes et le droit de juridiction pleine et entière. Mais les *honneurs* n'étaient pas héréditaires comme les fiefs proprement dits; en montant sur le trône, chaque roi pouvait reprendre tous les *honneurs* et en faire une

[1] Liv. I, chap. III.

[2] Le mot *honor*, dans le vieux langage féodal, est souvent synonyme de fief, et sert même quelquefois à désigner toute espèce de propriété territoriale; mais il avait en Aragon le sens particulier que nous indiquons ici.

Digitized by Google

nouvelle distribution. Ce droit était cependant tombé en désuétude, lorsque Pierre II, au commencement de son règne (1196), voulut le remettre en vigueur, malgré les réclamations de la haute noblesse, qui désirait transformer ses *honneurs* en fiefs : Pierre profita de ces dispositions pour reprendre le droit d'administration et la haute justice des *honneurs* aux *ricos homes*, en échange de l'hérédité qu'il leur accorda. Les *honneurs* furent donc transformés en fiefs considérables, et c'est surtout à partir de cette époque qu'on leur donna le nom de baronnies.

La transmission héréditaire ne s'opérait pas de droit par ordre de primogéniture ; chaque *rico home* pouvait choisir celui de ses fils ou de ses proches parents auquel il voulait transmettre son *honneur* et son titre de *rico home*, sa *rica hombria*.

La perte du droit de haute justice et l'acquisition de l'hérédité ne changèrent rien aux autres prérogatives des *ricos homes*, non plus qu'à leurs obligations. Les titulaires des *honneurs* conservèrent la basse justice, excepté dans les lieux où se trouvaient en personne le roi ou le *justicia* (chef de la justice royale, grand juge) ; ils continuèrent à percevoir certains impôts.

Outre les priviléges généraux de la noblesse, dont les principaux étaient l'exemption d'impôts et le droit d'asile[1], le *rico home* avait celui de ne pouvoir être jugé, au civil comme au criminel, que par le roi assisté de son conseil, et de n'être passible d'aucune peine corporelle. De plus, ses fils jouissaient, de son vivant, de toutes ses

[1] Tout coupable d'un crime autre que le brigandage, le vol ou la félonie, qui se réfugiait dans la maison d'un noble aragonais, y était à l'abri des poursuites.

Digitized by Google

prérogatives. Il était tenu d'assister le roi dans ses conseils, toutes les fois qu'il en était requis, et de le suivre à la guerre, avec les chevaliers auxquels avaient été distribuées les chevaleries de la *rica hombria*; mais il fallait que le roi commandât en personne et que ce ne fût point une guerre extérieure. Il devait servir à ses dépens pendant un temps plus ou moins long (deux mois sous le règne de Jacme), après lequel le roi pouvait le retenir aussi longtemps que cela était nécessaire, mais en fournissant à l'entretien du *rico home* et de ses chevaliers.

Jusqu'au règne de Jacme 1er, les *honneurs* ne furent distribués qu'à des *ricos homes* de naissance. Jacme, nous l'avons dit, donna le premier une baronnie à un chevalier de la *mesnada* royale, et créa ainsi les *ricos homes de mesnada*, pour contre-balancer l'influence des *ricos homes de naturaleza*. Peu de temps après la première tentative de l'habile monarque, nous trouvons déjà un certain nombre de *mesnaderos* possédant des *honneurs*. Dans une convocation adressée, en 1260, aux *ricos homes* d'Aragon, pour qu'ils eussent à *servir les honneurs* qu'ils tenaient du roi, on voit figurer, à côté de neuf *ricos homes de naturaleza*, six *ricos homes de mesnada*[1].

La chevalerie de *mesnada* était une sorte d'*honneur* ou fief révocable à la volonté du roi, que celui-ci distribuait à ses *mesnaderos*. Souvent les rois donnaient à un seul *mesnadero* assez de bien pour entretenir plusieurs chevaliers sous ses ordres; c'est ainsi que l'influence des *mesnaderos* commença à s'élever, malgré les réclamations des

[1] Ce sont : Pelegrin de Ahones, Sancho de Antillon, Pedro Sesse, Pedro Maza, Ximeno Perez de Arenos et Garcia de Pueyo. (Archives d'Aragon, regist. n° 8, f° 68. — *Collection des documents inédits*, t. VI, p. 148.)

Digitized by Google

ricos homes de naissance, et aboutit à la création des *ricos homes de mesnada*.

Les fils de *ricos homes* qui n'héritaient pas de la *rica hombria* de leur père entraient dans la classe des *mesnaderos*.

Le fief pouvait être possédé par tout noble, *infanzon*, chevalier, *mesnadero* ou *rico home;* il était devenu héréditaire bien avant les *honneurs*, et, lorsque ceux-ci avaient acquis l'hérédité, les chevaleries de *mesnada* restaient encore révocables. Le possesseur du fief était obligé à un service militaire qui se réduisit quelquefois à trois jours[1].

Les fiefs et les *honneurs* pouvaient être confisqués par le suzerain, ou, comme on disait en France, *tomber en commise*, dans certains cas prévus par les *fueros*.

Enfin, dans cette esquisse de la féodalité aragonaise, nous ne pouvons omettre le trait caractéristique par lequel la Péninsule tout entière se distingue du reste de l'Europe féodale; c'est le droit de *desnaturalizacion* reconnu au vassal, c'est-à-dire la faculté de se dégager (*despedirse*), de se quitter (*quitarse*) de la fidélité due au suzerain, en rendant ce qu'il a reçu de lui[2].

Le *rico home* peut s'affranchir du vasselage royal en rendant les *honneurs* qui lui ont été donnés; le chevalier, l'*infanzon*, sont libres de se choisir un nouveau suzerain,

[1] Schmidt, *Geschichte Aragonien's*, p. 392. — Rosseeuw Saint-Hilaire, *Histoire d'Espagne*, t. V, p. 63, et Mémoires de l'Académie de Madrid, t. III, p. 580.

[2] M. Rosseeuw Saint-Hilaire fait remarquer avec raison (*Hist. d'Espagne*, t. IV, p. 528) que le droit féodal français reconnaît quelquefois au vassal la faculté de se quitter de son suzerain. L'éminent historien cite, à ce sujet, les *Établissements* de saint Louis et les *Assises de Jérusalem*, où se lit cette phrase (ch. 272) : « Comment le seignor et l'home se peuvent entrequitter l'un l'autre de la foi qu'ils s'entredoivent. »

Digitized by Google

en abandonnant à l'ancien ce qu'ils ont reçu de lui, et ont même le droit, dans certains cas, de faire la guerre à celui-ci, en évitant de porter la main sur sa personne et d'incendier ses domaines. Tout noble qui *se quitte* du roi lui recommande sa femme, ses enfants et ses biens; le souverain veille sur eux tant que son ancien vassal se comporte à son égard loyalement et conformément aux *fueros*.

Ce n'est pas seulement à la classe privilégiée qu'est réservé le droit de *desnaturalizacion;* les roturiers en jouissent comme les nobles, et il n'est pas jusqu'au dernier des serfs, le vilain *de parada*, qui ne puisse se soustraire à l'autorité de son maître, en perdant tout ce qu'il possède[1].

Cette faculté de changer de seigneur, qui relâche les liens du vasselage, si étroits dans le reste de l'Europe, est le caractère saillant de l'organisation de l'Espagne au moyen âge.

En Catalogne, les institutions féodales sont basées sur les mêmes principes qu'en France et s'éloignent considérablement du système aragonais. Plus de *ricos homes*, de *mesnaderos*, de *cavallerias de mesnada*, d'*honores*[2],

[1] La condition du serf castillan, appelé *solariego*, était meilleure que celle du serf aragonais, car, en quittant la glèbe, il conservait ses biens propres, et n'était forcé d'abandonner que le sol qu'il cultivait.

[2] Des nobles catalans possédaient cependant des *honneurs;* c'est du moins ce qui résulte d'un procès-verbal de convocation conservé aux Archives de la couronne d'Aragon (regist. 8, f° 67), et publié dans la *Collection des documents inédits* de ce dépôt (t. VI, p. 146). Ce document, daté du 1er mars 1260, constate que le roi a ordonné aux nobles et chevaliers (*nobilibus et militibus*) qui y sont désignés, de se tenir prêts à servir les fiefs et les *honneurs* (*feuda et honores*) qu'ils tiennent de lui. Tous ces seigneurs sont catalans, et à côté du nom de chacun d'eux se trouve l'indication du genre

Digitized by Google

dans le comté de Barcelone. Il y a ici, comme au nord des Pyrénées, des fiefs de différente importance, baronnies ou simples seigneuries, subordonnés les uns aux autres, et tous depuis longtemps héréditaires. Les nobles ne forment qu'une seule classe, tous sont aptes à posséder les grands fiefs, et les vassaux directs du comte souverain, comtes, vicomtes ou barons, désignés sous le nom générique de *magnats* ou *richs homens*, ne se distinguent des arrières-vassaux, chevaliers ou simples gentilshommes, que par l'importance de leurs possessions et le rang hiérarchique de leurs domaines.

En Catalogne, en Aragon, comme dans toute l'Europe du moyen âge, il faut faire rentrer aussi les dignitaires du clergé dans le cadre féodal, en qualité de barons ou de seigneurs, car ils devaient le service militaire pour leurs fiefs ou leurs bénéfices ecclésiastiques. Quoiqu'ils eussent la faculté de se faire remplacer dans le commandement de leurs troupes, on voit souvent les évêques et les abbés combattre en personne à la tête de leurs hommes d'armes.

Quant à la convocation des armées, elle s'opère dans les Etats aragonais comme dans tous les pays féodaux. Le simple vassal se rallie à l'étendard du seigneur immédiat, qui se range, à son tour, avec ses hommes, sous les ordres de son suzerain, et ainsi de suite, en remontant jusqu'au baron, grand feudataire de la couronne, qui, réunissant autour de sa bannière ses vassaux et arrière-vassaux, se trouve à la tête d'un corps de troupes consi-

de *tenure* pour lequel il est convoqué. La plupart doivent servir des fiefs, quelques-uns des *honneurs* et des fiefs; d'autres, en plus petit nombre, des *honneurs* seulement. Nous pensons qu'il s'agit ici d'*honneurs* ou commandements de place, avec jouissance partielle des revenus, accordés par Jacme à des Catalans, dans les pays nouvellement conquis sur les Sarrasins.

Digitized by Google

rable, sous le commandement direct du souverain. En outre, le roi, en sa qualité de premier baron de son royaume, a dans ses domaines privés ou entretient à sa cour des chevaliers et de simples gentilshommes, qui ne reconnaissent point la supériorité d'un baron; tels sont, par exemple, les chevaliers de la *mesnada* d'Aragon. Ceux-là forment une compagnie d'hommes d'armes dont le roi est le capitaine; c'est sa garde, sa *mesnie;* elle se groupe autour de la bannière seigneuriale du roi-baron, étendard particulier qu'il ne faut pas confondre avec le drapeau royal, signe de ralliement de l'armée entière.

Cette organisation militaire, qui met partout la royauté à la merci des grands vassaux, donne un pouvoir exorbitant à la haute noblesse, dans ces pays d'Aragon où la loi reconnait au *rico home* le droit de se dégager de la fidélité due au souverain, et surtout à une époque où des prodigalités excessives ont épuisé le trésor et les domaines du roi.

A côté des troupes féodales combattent les milices des communes, défense importante pour les villes d'Espagne, exposées aux invasions des Sarrasins. En Aragon, en Catalogne et dans toute la Péninsule, l'habitant d'une ville ou d'un bourg, obligé de marcher, dans certain cas, à la défense du pays, avait le privilége de choisir ses chefs. Nous avons vu[1] que la classification des bourgeois catalans en trois *mains* servait de base à cette élection. Les milices communales n'étaient obligées de servir à leurs frais que jusqu'à une certaine distance de leur ville, car leur principale destination était de défendre la cité.

Les communes, pas plus que les seigneurs, n'étaient tenues de prendre part aux guerres extérieures; le se-

[1] Liv. Ier, chap III.

Digitized by Google

cours que les unes et les autres accordaient au roi, pour une expédition comme celle de Mayorque, était un acte tout à fait spontané, inspiré à la fois par l'intérêt général et par l'ambition particulière. Voilà pourquoi Jacme, avant d'entreprendre la conquête, avait dû, dans l'assemblée dont nous avons parlé plus haut, s'assurer le concours des différentes classes de citoyens catalans.

L'une des plus grandes forces des armées aragonaises était dans les troupes mercenaires, toujours prêtes à combattre, toujours en permanence, vivant du pillage, et aussi redoutées des amis que des ennemis. Outre les bandes d'aventuriers étrangers, qui se mettaient pour un temps au service d'un pays et changeaient à chaque instant de patrie, l'Aragon avait un corps spécial, qui s'acquit une célébrité européenne; nous voulons parler des *almogavares*, milice permanente créée pour soutenir la guerre contre les Maures, et dont Bernat d'Esclot nous a laissé la description suivante :

« Ces gens, qui ont nom *almugavers*, sont gens qui ne vivent que de faits d'armes, ne restent dans les villes ni dans les cités, mais dans les montagnes et dans les bois; et guerroient toujours avec les Sarrasins, et entrent dans la terre des Sarrasins une journée ou deux, volant et prenant beaucoup de Sarrasins et de leur avoir, et vivant de cela. Ils souffrent beaucoup de maux que d'autres hommes ne pourraient supporter, car ils passeront bien quelquefois deux jours sans manger, si cela leur est nécessaire; et ils mangeront des herbes des champs, car ils n'emportent rien avec eux.

» Les *adalids*[1] qui les guident connaissent les terres et les chemins. Ils ne portent qu'une *gonelle*[2] ou une chemise,

[1] De l'arabe *al dalil*, le guide.
[2] Espèce de tunique ou de blouse.

Digitized by Google

soit été ou hiver; et aux jambes ils portent des chausses de cuir, et aux pieds des *abarcas*[1] de cuir, et ils ont bon *coustil*[2] et bonne courroie et un fourreau à la ceinture. Et chacun porte une lance et deux dards et un sac de cuir, dans lequel ils tiennent leur nourriture. Et ils sont très-forts et très-légers à la fuite et à la poursuite. Ils sont Catalans et Aragonais et Sarrasins. Et ces autres gens, qu'on appelle *golfins*, sont Castillans et Salagons (?), et gens du fond de l'Espagne. Ils sont la plupart de *paratge*[3]; et, parce qu'ils n'ont pas de rentes ou qu'ils les ont dépensées et jouées, ou pour quelque méfait, ils fuient de leur pays avec leurs armes. Et ainsi, comme des hommes qui ne savent faire autre chose, ils s'en viennent à la frontière des défilés de Muradal[4], qui sont de grandes et fortes montagnes et de grands bois qui limitent la terre des Sarrasins et celle des chrétiens, et où passe le chemin qui va de Castille à Cordoue et à Séville, et là ces gens prennent chrétiens et Sarrasins, et ils restent dans ces bois et ils y vivent, et ce sont des gens très-grands et bons en armes, tellement que le roi de Castille ne peut en venir à bout[5]. »

Dans un autre passage, le même auteur fait en ces termes le portrait d'un almogavare:

« Il n'était vêtu que d'une tunique sans chemise; il était maigre et noir de l'ardeur du soleil, et sa barbe avait crû et ses cheveux étaient noirs et longs; et il portait à la tête

[1] Sandales retenues par des bandelettes de laine, en usage dans tous les pays pyrénéens.

[2] Espèce de long couteau, dont les fantassins étaient armés.

[3] C'est-à-dire nobles. Nous avons parlé ci-dessus des hommes de *paratge* en Catalogne. (Voy. liv. Ier, chap. III).

[4] Défilé de la sierra Morena, aux environs duquel fut remportée la célèbre victoire d'Ubeda ou de *las Navas de Tolosa*.

[5] Chronique de d'Esclot, chap. LXXIX.

Digitized by Google

un bonnet de cuir tout déchiré, et aux jambes des chausses de cuir, et des *abarcas* de cuir aux pieds[1]. »

« Ne croyez pas, dit Muntaner, en parlant des mêmes soldats, qu'ils amenassent avec eux aucun train d'équipage : chacun portait son pain dans sa besace, ainsi qu'est la coutume des almogavares. Quand ils vont en chevauchée, ils portent un pain pour chaque jour de chevauchée, mais rien de plus ; et, avec leur pain, de l'eau et des herbes, ils ont tout ce qu'il faut pour leurs besoins.....

..... Les gens de Messine les voyant si mal vêtus, les espardilles aux pieds, les antipares[2] aux jambes, les résilles sur la tête, se mirent à dire : « ..... Quels sont » ces gens qui vont nus et dépouillés, vêtus d'une seule » casaque, sans bouclier et sans écu[3] ? »

Voici maintenant un passage de d'Esclot, qui donne une idée de la façon de combattre de ces soldats irréguliers : c'est le récit d'un duel qui eut lieu en 1282, en Sicile, entre un almogavare et un chevalier français, par ordre du prince de Morée, fils de Charles d'Anjou :

« Le prince fit rendre à l'almogavare sa lance et son dard, et son coustil et sa ceinture, et il fut amené dehors dans un champ. Et tous les gens de l'*host* furent là, et le prince avec ses chevaliers. Sur ce, le chevalier vint tout courant et tout armé sur son cheval, et avança vers l'almogavare, la lance en avant, afin de le frapper. Et l'almogavare, qui le vit venir impétueusement vers lui, le laissa approcher et lui lança son javelot au poitrail du cheval, tellement qu'il lui en mit bien deux palmes, entre le poitrail et l'épaule ; et puis, il fit un saut par côté, si bien

[1] Chronique de d'Esclot, chap. CIII.

[2] Pièce qui couvrait le devant de leurs jambes.

[3] Chronique de Ramon Muntaner, chap. LXII et LXIV ; traduction de M. Buchon.

Digitized by Google

que le chevalier le manqua en s'élançant et ne put le frapper. Et le cheval tomba lourdement à terre. Et aussitôt l'almogavare tira son coustil et courut sur le chevalier, qui était tombé à terre avec le cheval, et alla lui délier son heaume et voulut l'égorger[1]. »

L'institution des almogavares, dont le nom trahit l'origine musulmane (*al mghabr*, l'impétueux)[2], paraît avoir été particulière à l'Aragon. D'Esclot, comme nous l'avons vu, donne à des bandes d'aventuriers castillans le nom de *golfins;* cependant Alfonse X, dans son code de *Siete partidas*[3], mentionne les almogavares à pied et les almogavares à cheval, commandés, les premiers par des officiers appelés *almocadens*[4], les seconds par des *adalids*.

Il est à remarquer que le simple almogavare à pied pouvait devenir, par l'élection, *almocaden*, puis almogavare à cheval, et enfin *adalid*, titre qui lui donnait le droit de commander à des chevaliers et le plaçait de pair avec eux.

Ces almogavares, renommés au moyen âge en Europe et en Orient, redoutés des Maures, qui tremblaient à leur seul aspect, ont contribué pour une si large part à la gloire de la monarchie aragonaise, que nous avons cru devoir recueillir tous les traits propres à retracer leur physionomie.

Dans cette nation des camps, au milieu de laquelle le *Conquistador* passa la plus grande partie de sa vie, l'almo-

[1] D'Esclot, chap. CIII.

[2] L'arabe fournit encore à ce mot deux autres étymologies : *garaf*, guerrier, et *magreb*, occident. Quelques savants le font dériver de l'hébreu, *muhavar*, compagnon, associé; d'autres, enfin, écrivent *almogarabes*, dont *almogavares* serait une corruption.

[3] Part. II, t. 23, loi I. — Voy. aussi Rosseeuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*, t. III, p. 495.

[4] *Al mocadem*, le chef.

Digitized by Google

gavare demi-nu, hâlé par le soleil, maigri par la fatigue, durci par l'un et par l'autre, toujours en mouvement, toujours prêt à la lutte et comptant moins sur ses armes que sur sa force et son agilité, représente assez bien le bas peuple turbulent, indiscipliné, admirateur instinctif du grandiose dans le bien comme dans le mal, et presque également disposé au crime et à l'héroïsme.

Avec les bandes étrangères et les goujats, paysans et valets, armés de bâtons ferrés et de flèches, ils formaient la plèbe bruyante du camp, qui, au mois de septembre 1229, s'établissait sous les murs de Mayorque.

Cette foule remuante, s'agitant dans l'étroite enceinte de planches et de cordes qui défendait l'armée des croisés, coudoyait l'homme d'armes féodal, grave et solennel sous son enveloppe de fer. L'armure d'acier bruni de l'écuyer, le casque, le haubert et les éperons dorés du chevalier; le cimier et les riches ornements, marques de la puissance et de la haute noblesse du baron, distinguaient les différents degrés de cette aristocratie, qui ne rêvait que faits d'armes éclatants et chevaleresques exploits.

A la noblesse brillante et à la populace déguenillée se mêlaient des combattants de la classe moyenne. Entre les haillons de l'almogavare et la cotte armoriée du *rico home,* apparaissait le justaucorps de cuir de cerf de l'archer ou de l'arbalétrier, le *jacque* garni de plaques de fer du *coustilier;* ici, l'*escudat*[1] s'abritant, des pieds à la tête, derrière son grand bouclier d'osier; là, le soldat communal avec son chapeau de fer ou son bonnet de cuir, sa hache, son maillet de plomb ou son épieu ferré.

Le marinier catalan, au verbe haut, à l'allure franche, tout joyeux d'une conquête qui se faisait à son profit, jetait

[1] En France, *pavésieux* ou *paveschés,* de *pavois,* bouclier.

Digitized by Google

ses interpellations familières au grave Aragonais, choqué d'une pareille infraction aux lois de l'étiquette et de la hiérarchie.

C'était sans doute pour éviter des discussions toujours prêtes à éclater entre les deux peuples rivaux, que le roi avait établi ses troupes de façon à ce que le cours d'eau qui traversait le camp séparât les Catalans des Aragonais.

Au-dessus des chefs des différents corps dont se composait une armée, au-dessus des chevaliers et des barons, il y avait, dans chaque état féodal, un haut dignitaire qui concentrait dans ses mains l'autorité suprême sur les forces militaires de la nation. En France, ce fut le grand sénéchal jusqu'en 1191, et, après cette époque, le connétable [1]; dans les États de Jacme, c'était, pour le comté de Barcelone, le sénéchal de Catalogne; pour l'Aragon, le majordome.

Chacun de ces grands officiers de la couronne remplissait dans son pays les fonctions qu'avait exercées en France le grand sénéchal, et que se partageaient, au XIIIe siècle, le connétable et le grand maître du palais de nos rois.

Il était à la fois commandant en chef de l'armée, sous les ordres du souverain, et chargé de l'intendance du palais, comme l'indique la dénomination de *majordome*, donnée en Aragon à ce dignitaire, et celle de *dapifer* (écuyer tranchant), qui désigne souvent le sénéchal de Catalogne.

La charge de majordome d'Aragon était temporaire; celle de sénéchal de Catalogne était héréditaire dans la maison de Moncada, dont le chef portait de temps immémorial le titre de *dapifer*.

[1] Voy. Hugues de Clères, *de Majoratu et Senescalcia Franciæ*, apud Du Chesne, *Scriptores rerum francicarum*. — Du Tillet, *Recueil des roys de France, leurs couronne et maison.*

Digitized by Google

Les Aragonais, n'assistant à l'expédition de Mayorque qu'individuellement et non point en corps de nation, n'étaient pas commandés par le majordome. Le sénéchal de Catalogne était donc le chef de l'armée après le roi, dont la supériorité écrasait, du reste, tout ce qui l'entourait.

Le camp une fois établi, on s'occupa de dresser les machines de guerre, l'artillerie [1] destinée à battre les murs de la place assiégée. D'après Miedes [2], Jazpert de Barbera aurait été chargé de la haute direction des engins de guerre; il aurait rempli les fonctions de l'officier que les chroniqueurs français appellent quelquefois le *sire des engignours* (maître des ingénieurs), et qui devint plus tard le grand maître de l'artillerie.

Les machines névrobalistiques [3], fort embarrassantes à cause de leurs dimensions et de leur poids, faisaient cependant, au dire de Zurita, autant de mal aux murs d'une place que les grosses pièces d'artillerie du XVIe siècle. Dans l'armée catalane, un *funebol*, baliste à cordes, battait les murs de Mayorque avec d'énormes boulets de pierre; deux *trabuchs*, catapultes à contre-poids, aidaient le *funebol* dans cette besogne et jetaient, de plus, dans la

[1] Le mot *artillerie* (*ars telorum*) était en usage longtemps avant l'invention de la poudre à canon.

« Artillerie est le charroi
» Qui, par duc, par comte, par roi,
» Ou par aucun seigneur de terre,
» Est chargé de quarriaus en guerre,
» D'arbalestes, de dars, de lances,
» Et de targes d'unes semblances. »

(Guillaume Guiart, poëte du XIIIe siècle.)

[2] *Vida de don Jayme*, lib. VI.

[3] Du grec νευρον, corde, βάλλω, je lance. — Voir, pour les détails sur ces machines : d'Esclot, *Cronica*, chap. XXXIX et suivants; Zurita, *Anales*, liv. II; Guillaume le Breton, *Philippide*, chants II et III; Daniel, *Histoire de la milice française*.

Digitized by Google

ville, des animaux morts pour infecter les assiégés, des quartiers de roches pour effondrer le toit des maisons et briser les machines ennemies; enfin, un *mangonneau turquesque* (*manganell* en catalan, *al majanec* en arabe), lançait des traits et de petites pierres contre les soldats sarrasins qui paraissaient sur les murs ou tentaient une sortie [1].

La place avait, de son côté, deux *trabuchs* pour détruire les machines et les ouvrages des assiégeants, et quatorze *algarades*, qui étaient, sans doute, des balistes de petite dimension, appelées en France *ribauldequins*, et destinées à projeter, à grande distance, des javelots et des balles contre les troupes ennemies.

Le camp des chrétiens était établi hors de la portée de l'artillerie de la place; une *algarade* seule tirait avec tant de force, qu'elle arrivait jusqu'au cinquième ou sixième rang des tentes. Les machines des assiégeants étaient dressées entre le camp et les remparts, assez près de ceux-ci pour pouvoir les battre avec succès; chaque nuit, une garde de cent cavaliers veillait sur les engins et empêchait que les assiégés ne vinssent y mettre le feu.

Le tir des Sarrasins était violent et nourri. Afin de mettre à l'abri les hommes qui devaient commencer les travaux du siége, Jazpert de Barbera fit fabriquer un *mantelet* auquel on donnait le nom de *gata* (chatte). Cette machine, du genre de celles que l'on appelait *musculus* au IXe siècle, et plus tard *catus*, *cat* ou *chat*, était une sorte de maison construite avec de fortes pièces de bois, recouverte d'un triple toit incliné de planches et de char-

[1] On donnait des noms d'homme à divers engins d'artillerie du moyen âge, comme on en donne encore aux canons. L'une des machines qui furent employées au siége de Mayorque s'appelait *N'Arnaldes*, c'est-à-dire *Monsieur-Arnaldes*.

Digitized by Google

pente, au-dessus duquel était un revêtement de branches d'arbre et de terre, destiné à amortir le choc des projectiles ennemis. La *gata*, placée sur des roues qu'on faisait mouvoir de l'intérieur, protégeait des combattants et des ouvriers, qui pouvaient ainsi s'avancer impunément vers la place.

Le comte d'Ampurias et le roi firent fabriquer chacun un mantelet pareil à celui de Jazpert de Barbera, et leurs mineurs commencèrent les travaux souterrains pour arriver jusqu'aux fondations des remparts, tandis que les gens de en Jazpert creusaient une tranchée.

Le plus grand enthousiasme animait tous les chrétiens. Deux religieux, le Castillan Miguel de Fabia et le Catalan Berenguer de Castellbisbal, tous deux de l'ordre des Frères prêcheurs nouvellement fondé par saint Dominique, parcouraient les rangs de l'armée, la croix à la main, sous le tir des Sarrasins, exhortant, accordant des indulgences, prêchant de parole et d'exemple, et, à leur voix, grands seigneurs et goujats couraient tout joyeux aux travaux les plus pénibles et les plus périlleux.

« Personne au monde n'a jamais vu, dit le roi, des soldats comme les nôtres, toujours prêts à exécuter les ordres de ces religieux. »

Les chevaliers et les *ricos homes* eux-mêmes, faisant la besogne de simples fantassins, portaient, sur leurs chevaux ou sur des brancarts, des pierres et du bois pour le service et la réparation des machines. Lorsqu'il fallait, la nuit, veiller auprès des engins, ou, le jour, protéger les mineurs, « si cinquante hommes étaient commandés, il y en avait cent qui y allaient[1]. »

Malgré ces bonnes dispositions, les marins et les fantas-

[1] Chronique de Jacme, chap. LXIV.

Digitized by Google

sins redoutaient tellement une attaque nocturne du camp par les Sarrasins, que, pendant trois semaines, on ne put les empêcher de se retirer, chaque soir, à bord des vaisseaux. Pour remédier à ce désordre, Jacme fit entourer le camp d'un fossé et d'une palissade, avec deux portes, que personne ne put franchir sans l'expresse permission du roi.

Un danger imprévu vint menacer les chrétiens dans les premiers jours du siége : le cours d'eau qui fournissait aux besoins de l'armée se trouva tari tout à coup, et l'on s'aperçut que la colline où il prenait sa source était occupée par un corps de cinq mille Sarrasins. Un chef maure, nommé Fatilla ou Fatih-Ellah[1], avait réuni tous les habitants de la montagne pour porter secours aux assiégés, et venait de détourner l'eau nécessaire au camp des chrétiens.

En voyant ses soldats menacés de la plus terrible des privations, le roi donna l'ordre à Nunyo Sanchez de se rendre maître de la colline à tout prix. Nunyo partit à la tête de trois cents hommes de cavalerie : après un combat acharné, dans lequel périrent plus de quatre cents musulmans, la position fut emportée et l'eau rendue au camp le soir même.

Fatih-Ellah était resté sur le champ de bataille; Jacme, voulant hâter par la terreur la reddition de Mayorque, fit jeter dans la place, par un *trabuch*, la tête du chef sarrasin et celles de ses compagnons morts. On lança de cette façon quatre cent douze de ces hideux projectiles.

L'impétuosité des chrétiens, la supériorité de leurs

[1] *Ifantilla*, d'après la Chronique royale; *en Fantilla*, d'après d'Esclot. C'est probablement, ainsi que le dit Romey (*Histoire d'Espagne*), le nom arabe de Fatih-Ellah, que le chroniqueur a décoré de la qualification catalane *en*.

Digitized by Google

armes, leur avaient valu des victoires surprenantes eu égard à l'infériorité de leur nombre, au milieu d'un pays ennemi. De pareils succès portèrent la consternation dans les parties de l'île qui n'étaient point fortifiées; des prédictions, annonçant comme prochaine une conquête des Baléares par les chrétiens, avaient été répandues dans le pays : il n'en fallait pas davantage pour jeter le découragement dans ces populations fatalistes.

Plusieurs chefs musulmans, possesseurs de riches domaines dans l'île, résolurent donc de désarmer la colère de leur ennemi par une soumission volontaire. L'un d'eux, nommé Ben-Ahabet, demanda le premier à faire agréer au souverain de l'Aragon son serment d'obéissance, et arriva au camp avec vingt chevaux chargés de provisions de toute sorte, au moment même où l'armée était menacée de la disette.

Jamais soumission n'avait été si opportune. On salua avec des transports de joie inexprimable la venue de cet « ange de Dieu. Et qu'on ne s'étonne pas, ajoute le roi, si nous l'appelons ainsi quoiqu'il fût Sarrasin; car il nous tira d'une telle détresse, que nous le regardâmes comme un ange et qu'à un ange seul nous pouvons le comparer[1]. »

L'accueil bienveillant que le chef maure trouva auprès de Jacme encouragea d'autres musulmans de l'île à la soumission. Ben-Ahabet, à qui le roi accorda toute sa confiance, devint un agent actif des chrétiens, et quinze jours après, grâce à son entremise, toute la partie nord-est de l'île reconnut l'autorité du monarque aragonais. Celui-ci nomma deux *bayles* pour gouverner en son nom les districts soumis.

Berenguer Durfort, de Barcelone, et Jacques Sans,

[1] Chronique de Jacme, chap. LXV.

Digitized by Google

de Montpellier, hommes expérimentés qui faisaient partie de la maison du roi, furent choisis pour remplir ces fonctions.

Désormais le roi d'Aragon pouvait s'intituler roi de Mayorque. Débarqué dans un pays ennemi, au milieu de populations dont les mauvaises dispositions étaient envenimées par le fanatisme religieux, il avait montré, en quelques jours, ce que pouvaient la puissance de ses armes contre ses adversaires et la bonté de son cœur pour ses amis.

L'ascendant sympathique qu'il exerçait autour de lui ralliait à son autorité une grande partie des populations mayorquines, pendant que les progrès du siége faisaient prévoir la chute prochaine de la capitale.

Si l'attaque était habilement dirigée, la défense, il faut le reconnaître, fut soutenue avec énergie. Chaque brèche ouverte par les machines des assiégeants était réparée pendant la nuit. Les sorties vigoureuses des assiégés, leurs contre-mines, leurs combats souterrains avec les mineurs chrétiens, ralentissaient les progrès du siége, mais étaient impuissants à les arrêter.

Après quelques jours de tir, l'artillerie chrétienne, supérieure en puissance et mieux servie, avait mis hors d'usage les machines de la place : les murs étaient tellement endommagés, que le travail de la nuit ne suffisait plus à les réparer; mais, un matin, au moment où les machines allaient recommencer leur tir, on s'aperçut que les Sarrasins avaient attaché sur les remparts tous les captifs chrétiens qu'ils avaient dans la ville, espérant, par ce stratagème barbare, réduire à l'inaction les engins ennemis.

« Ayez bonne foi en Dieu, criaient les malheureux captifs à leurs frères de l'armée; ne cessez de tirer contre la ville : il ne faut pas que vous la perdiez pour nous. »

Digitized by Google

Les chrétiens étaient transportés de fureur. On parlementa, on menaça l'émir de lui faire payer cher sa ruse odieuse; le Maure persista.

Le conseil décida que le tir continuerait; car, « si les captifs mouraient, leurs âmes s'en iraient sauvées à Dieu, et les Sarrasins, qui sont faux et mécréants, en seraient morts et détruits. »

Les machines recommencèrent donc à battre les murs aux mêmes endroits, et Dieu révéla par un miracle la protection dont il couvrait les défenseurs de son nom : les pierres frappaient autour des prisonniers et frôlaient leurs cheveux, mais sans leur faire le moindre mal[1].

La tranchée creusée par les hommes de Jazpert de Barbera, les mines ouvertes par la compagnie du roi et par celle du comte d'Ampurias, s'approchaient de la place. Le brave comte d'Ampurias avait fait pratiquer dans sa mine une sorte de grande salle, où deux cents personnes pouvaient rester sans manquer d'air, et s'y était établi, jurant de ne point revoir le jour avant que la ville fût prise.

Lorsque les ouvriers de la tranchée et ceux des mines, protégés par les hommes d'armes et les gens de trait[2], furent arrivés au pied des remparts, ils attaquèrent avec la pioche les fondements des tours et des principaux ouvrages. Les portions de muraille sapées de cette façon étaient étançonnées avec de fortes pièces de bois, enduites de goudron, auxquelles les mineurs mettaient le feu en

[1] D'Esclot seul raconte cet épisode du siége de Mayorque. Jacme, si exact à noter tous les faits merveilleux dont il a été témoin, ne dit rien de celui-ci, ce qui rend assez suspect le récit de Bernat d'Esclot.

[2] On appelait *hommes d'armes* les cavaliers féodaux, et *gens de trait* les soldats qui combattaient avec l'arc, l'arbalète, le javelot, etc.

Digitized by Google

se retirant. La flamme consumait ces supports, et le mur s'écroulait avec fracas.

Cette méthode, généralement usitée au moyen âge, nécessitait de nombreux préparatifs et n'aboutissait pas toujours à des résultats satisfaisants. Le prévôt du chapitre de Tarragone, chef d'une compagnie de mineurs, imagina un nouveau système : celui-ci consistait à faire tomber les étais qui soutenaient la muraille, au moyen de longs câbles que l'on tirait de l'intérieur des mines.

D'une façon ou d'autre, quatre tours des fortifications de Mayorque furent abattues, et de larges brèches auraient permis à l'infanterie de tenter l'assaut; mais les fossés opposaient une barrière infranchissable à la cavalerie, principale force des assiégeants, dont l'intervention était nécessaire pour s'emparer de la ville.

Deux habitants de Lérida, en Prohet et en Juan Xixó ou Chicó, entreprirent de vaincre cette difficulté. Protégés par un corps de troupes, ils jetèrent dans les fossés des couches alternées de bois et de terre, si bien que, au bout de quinze jours, le passage devint praticable aux chevaux.

Il ne restait plus qu'un dernier coup à frapper. Un dimanche matin, le roi, voulant pour un jour faire trêve aux soucis qui l'assaillaient depuis le commencement de cette grande entreprise, devisait, en attendant le dîner, avec l'évêque de Barcelone, en Carroz, et quelques autres chevaliers, observant les effets du tir de ses machines, lorsqu'il aperçut une épaisse fumée s'élevant de terre à l'endroit même où le fossé avait été comblé. Il n'y avait aucun doute, les Sarrasins venaient de mettre le feu au bois qui avait servi à cette opération; quelques instants encore, et le succès du siége se trouvait gravement compromis. Mais l'esprit de Jacme n'était jamais à bout de

Digitized by Google

ressources. Une idée lui vint tout à coup, « idée que Dieu nous envoya, dit-il »; il ordonna à une troupe de soldats et d'ouvriers d'aller détourner l'eau du canal et de la diriger sur l'endroit incendié. Cette manœuvre s'effectua avant que le feu, amorti par la terre que l'on avait mêlée au bois, eût fait des ravages considérables, et le plan des Sarrasins fut complétement déjoué.

Le moment des négociations était arrivé pour les assiégés, car ils ne pouvaient espérer résister longtemps à une attaque si vaillamment conduite.

Un renégat, appelé Gil de Alagon, autrefois chrétien et chevalier, devenu musulman sous le nom de Mahomet, eut une entrevue avec don Pedro Cornel; il se proposa comme médiateur entre les chrétiens et l'émir de Mayorque; il espérait obtenir, disait-il, que ce dernier payât au roi d'Aragon et aux *ricos homes* les frais de l'expédition, si l'armée chrétienne consentait à quitter le pays.

En apprenant ces offres étranges faites par des vaincus à leurs vainqueurs, la surprise fut grande dans le conseil du roi; Jacme, s'adressant au *rico home* aragonais qui n'avait pas craint de s'en faire l'interprète, lui dit avec sévérité:

« Don Pedro Cornel, ceci nous étonne fort de votre part que vous ayez écouté les propositions de ce Sarrasin, car nous avons promis à Dieu, par la foi qu'il nous a donnée, que, si l'on nous donnait autant d'argent qu'on pourrait en faire tenir depuis cette montagne jusqu'à notre camp, nous ne le prendrions pas, et nous ne pouvons avoir aucun pourparler avec Mayorque, si nous ne prenons la ville et le royaume; car, en aucun temps, nous ne passerons en Catalogne, si par Mayorque nous ne passons d'abord. Et nous vous ordonnons, sous peine de perdre notre amitié, que, en aucun temps, vous ne nous parliez de cette affaire. »

Digitized by Google

Quelques jours après, l'émir demanda à parlementer; Nunyo fut envoyé vers le chef maure, qui le reçut dans une tente dressée par son ordre hors de la ville, devant la porte de Portupi.

Après avoir essayé de persuader à l'envoyé chrétien que la garnison de la ville pouvait encore se défendre longtemps et occasionner de grandes pertes aux assiégeants, le wali renouvela les propositions faites par Gil de Alagon à don Pedro Cornel. Sur le refus énergique de Nunyo, il offrit de rendre la place, de payer au roi d'Aragon, dans le délai de cinq jours, une somme de cinq besants par tête d'homme, de femme ou d'enfant qui se trouvait dans la ville[1], pourvu que le roi s'engageât, de son côté, à transporter sur sa flotte, jusqu'en Afrique, tous les musulmans qui voudraient quitter le pays.

Ces propositions étaient aussi satisfaisantes qu'on pouvait l'espérer, et Nunyo revint au camp persuadé qu'elles allaient être acceptées. Le roi s'y montrait disposé; mais ses conseillers, qu'il dut consulter, repoussèrent toute transaction. L'évêque de Barcelone, par quelques paroles qui contrastaient étrangement avec le caractère sacré de celui qui les prononçait, demanda vengeance pour les guerriers chrétiens tués dans cette campagne; les parents des Moncada, invoquant le souvenir des morts de Portupi, appuyèrent énergiquement l'avis du prélat; ils ne laissèrent pas échapper cette occasion de rappeler au roi qu'il ne pouvait rien sans la haute noblesse, et que l'hon-

[1] Le besant valait 3 sous 4 deniers barcelonais, du temps de Zurita, c'est environ 1 réal 1/2 (40 centimes) de nos jours. La ville de Mayorque ayant alors, au dire de d'Esclot, quatre-vingt mille habitants, c'est une somme d'environ 160,000 francs que le wali s'engageait à payer au roi d'Aragon.

Digitized by Google

neur de l'expédition revenait en grande partie aux magnats catalans.

« Quant à la mort des *richs homens*, répondit Jacme, je ne puis vous donner aucun avis, car ce que Dieu veut ordonner et faire doit s'accomplir. Mais, quant à la pensée qui est à nous, ajouta-t-il en répondant à l'insinuation des barons, de venir sur cette terre pour servir Dieu et pour la conquérir, il semblait que Notre-Seigneur avait accompli notre volonté. Ce traité nous accordait ce qui nous avait amenés ici; car gagner cette terre et, d'autre part, de grands biens, cela semblait assez chose que nous devions accepter. Car ceux qui sont morts ont plus que la terre, ils ont la gloire de Dieu. Voilà le conseil que je vous donne, et je vous le donne en réservant celui que vous me donnez[1]. »

Tout jeune, tout ardent et belliqueux qu'il était, Jacme se montrait plus sage que ses conseillers; mais, d'une voix unanime, prélats et barons repoussèrent la capitulation et demandèrent le combat et l'assaut. Le roi dut se soumettre.

En apprenant la résolution de leurs ennemis, les Sarrasins exaspérés redoublèrent d'énergie, au point que « chacun en valait deux », et, en présence de la vigoureuse résistance que le désespoir inspirait aux assiégés, les conseillers de Jacme ne tardèrent pas à se repentir de leur refus. Aux reproches du roi, ils répondirent qu'ils accepteraient les propositions de l'émir, si elles étaient renouvelées. Elles ne le furent point; les Sarrasins, malgré leur recrudescence d'énergie, ne purent reprendre le dessus, et Dieu, « qui guide dans le bon chemin ceux qui suivent sa loi, voulut, dit le roi, que les chrétiens reprissent aussi

[1] Chronique de Jacme, chap. LXX.

Digitized by Google

courage, et que, à mesure que ceux-ci gagnaient en force, les Sarrasins allassent en s'affaiblissant[1]. »

Les assiégés étaient parvenus à se rendre maîtres des mines et de la tranchée, un effort des chrétiens les leur enleva; mais ces derniers avaient à lutter aussi contre le mauvais temps; une pluie continue, qui dura sept semaines, au dire de d'Esclot, avait forcément interrompu les travaux du siége ; vers la Noël, un froid rigoureux succéda à la pluie. A cette époque, le Maure Ben-Ahabet invita le comte Nunyo Sanchez à une fête qu'il donnait à Pollenza. En apprenant qu'un baron allait abandonner ses compagnons au milieu des fatigues de la guerre et oubliait ses devoirs de soldat pour songer aux plaisirs, une réclamation universelle s'éleva dans les rangs des *richs homens*.

« Barons, dit alors Nunyo aux magnats, je ne veux pas partir d'ici, puisque cela ne vous paraît pas bon ; mais faisons pour prendre la cité ce que je vais vous dire : fixons le jour de la bataille, entrons dans la cité pour y mourir ou pour vaincre, et que nul homme ce jour-là ne puisse s'en aller. Et jurons-le tous et surtout les chefs de l'armée[2]. »

Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme; on apporta le livre des Évangiles, et barons, chevaliers, écuyers, cavaliers et fantassins, jurèrent de ne point reculer ou s'arrêter, à moins d'avoir reçu une blessure mortelle; d'aller toujours en avant, à la force des armes, sans jamais retourner la tête; de ne porter secours à un ami ou à un parent blessé jusqu'à ce que la ville fût prise; de frapper comme un Sarrasin quiconque essayerait de reculer. Celui qui enfreindrait ce serment devait être re-

[1] Chronique de Jacme, chap. LXXI.
[2] Chronique de d'Esclot, chap. XLV.

Digitized by Google

gardé comme traître, félon et « meurtrier de son seigneur[1]. »

Le roi étendait la main sur le livre saint pour jurer comme ses sujets, tous s'y opposèrent d'un mouvement unanime.

« Quoique nous n'ayons pas juré, dit Jacme, nous agirons comme si nous avions fait le serment. »

Cette cérémonie avait lieu le jour de Noël 1229, et le même jour le roi arma chevalier, en grande pompe, devant toute l'armée réunie, en Carroz, fils d'un comte allemand, et chef d'un corps de troupes levé à ses frais.

Cependant, la lenteur du siége et la résistance inattendue des Sarrasins de la capitale produisirent une certaine émotion dans les districts de l'île qui avaient reconnu l'autorité des chrétiens. Le lendemain de la Noël, le roi vit arriver au camp ses deux bayles, Jacques Sans et Berenguer Durfort, qui lui annoncèrent que les populations sur lesquelles on croyait pouvoir compter manifestaient des intentions hostiles. On craignait un soulèvement de l'île entière et une tentative pour délivrer la capitale. Trois postes de cent cavaliers chacun furent établis pour garder les machines et pour empêcher que des secours du de dehors ne pussent entrer dans la place assiégée; mais le froid était si vif, que les hommes qui composaient ces postes revenaient se chauffer dans leur tente, laissant seulement des sentinelles pour donner l'éveil en cas d'un mouvement des ennemis.

On peut juger par là du peu de discipline des armées féodales. L'autorité du général ne se montrait que sur le champ de bataille ou dans les moments difficiles. En dehors de ces occasions, on comptait beaucoup plus sur la

[1] Voy. Chronique de Jacme, chap. LXXII, et d'Esclot, chap. XLV.

Digitized by Google

bonne volonté, l'émulation, le désir de se distinguer, que sur les punitions auxquelles étaient soumis seulement les rangs infimes de l'armée.

Une nuit, le roi avait envoyé un de ses officiers inspecter les postes; ils étaient tous abandonnés. Jacme dut se contenter de réprimander les soldats négligents et de les faire remplacer par des *ricos homes* et des chevaliers de sa *mesnada*, sur lesquels il pouvait compter.

A mesure que le jour décisif approchait, les préoccupations du roi augmentaient avec sa responsabilité. La sûreté de son jugement, sa science stratégique, étonnante pour l'époque, lui donnaient une telle supériorité, que rien ne se faisait sans son avis. Il était obligé de veiller à tous les détails du siége, de diriger les plus petites opérations, de répondre à toutes les demandes. « Il ne se faisait pas dans l'*host* chose qui valut douze deniers sans qu'on vînt nous demander conseil. » Aussi, durant trois jours et trois nuits, ne put-il se reposer un seul instant. Il essayait en vain de dormir; à chaque minute, un officier arrivait des mines ou de la tranchée pour lui demander un avis ou un ordre, et d'ailleurs le moindre bruit qui se faisait autour de lui, dans le camp, suffisait pour interrompre son sommeil agité.

Durant les derniers jours du siége, le grand besoin de l'époque, le besoin d'argent, se fit sentir. Heureusement l'espoir de traiter des affaires lucratives avec les barons, riches en domaines mais pauvres en numéraire, avait attiré à la suite de l'armée des marchands qui prêtèrent au roi soixante mille livres. Jacme s'engagea à leur rembourser cette somme dès que la ville serait prise, et, grâce à cet expédient, put faire face à ses dépenses et à celles de ses hommes.

Le 31 décembre fut le jour désigné pour donner l'as-

Digitized by Google

saut. Dans la nuit du 30 au 31, don Lope-Ximenez de Luesia entra brusquement dans la tente où le roi venait de se coucher.

« Seigneur, s'écria-t-il, je viens des mines et j'ai ordonné à deux de mes écuyers d'entrer dans la ville; ils y sont entrés, et ils y ont vu un grand nombre de morts gisant sur les places, et de la cinquième tour jusqu'à la sixième aucun Sarrasin ne veille. Je vous conseille de faire armer l'host, et la ville sera prise puisqu'il n'y a personne qui la défende, et mille hommes et plus pourraient y entrer avant que les assiégés en fussent instruits. »

Jacme sourit à ces mots :

« Ah ! vieux seigneur[1], c'est vous qui nous donnez le conseil d'entrer dans une cité de nuit et par une nuit aussi obscure? De jour, les hommes n'ont pas honte de mal agir; que serait-ce si nous les conduisions au combat, la nuit, lorsqu'ils ne se voient pas l'un l'autre. Et si une fois ceux de l'host entrent dans la ville et que les assiégés les en chassent, en aucun temps nous ne pourrons plus prendre Mayorque[2]. »

Le vieux guerrier s'inclina devant la prudence du jeune général, et, quelques heures après, aux premières clartés de l'aurore, tous les croisés, depuis le roi jusqu'aux derniers soldats, étaient debout en armes et prêts au combat.

La messe fut célébrée dans le camp; le roi reçut la communion en présence de toute l'armée, qui imita ce pieux exemple, et, quand le soleil parut au-dessus de l'horizon, il éclaira les longues lignes des combattants chrétiens, rangées dans la plaine qui s'étendait entre le camp et la ville. L'infanterie formait les premiers rangs;

[1] *Ha don vell*, dit le texte catalan.
[2] Chronique de Jacme, chap. LXXIV.

Digitized by Google

la cavalerie venait derrière elle. La voix vibrante de Jacme se fit entendre :

« En avant, barons ; songez que vous marchez au nom de Jésus-Christ! »

L'armée resta immobile.

A cette vue, le roi fut saisi d'étonnement et de douleur :

« Ah! mère de Notre-Seigneur, s'écria-t-il, nous sommes venus ici pour que le sacrifice de votre Fils y fût célébré; priez-le pour que cette honte ne nous atteigne pas, moi ni aucun de ceux qui me servent, au nom de vous et de votre Fils ! »

Puis il s'adressa de nouveau à ses soldats :

« En avant, barons ; au nom de Dieu, pourquoi hésitez-vous? »

Même immobilité. Enfin, à un troisième commandement, la masse s'ébranla et l'infanterie s'élança sur la brèche au cri de : « Sainte Marie ! Sainte Marie ! » répété par toute l'armée.

Un corps de cinq cents fantassins, entré le premier dans la ville, fut vigoureusement accueilli. Il allait être écrasé, lorsque retentit le cri de guerre de l'Aragon : « Saint Georges ! Saint Georges ! Frappe ! Frappe ! » Un guerrier, monté sur un cheval blanc et vêtu d'une armure éblouissante de blancheur passa plus rapide que l'éclair, abattant les Sarrasins autour de lui, et disparut presque aussitôt.

Dans l'armée royale, personne ne reconnut ce combattant, et, après la bataille, on ne le revit plus. Cependant les musulmans eux-mêmes attestèrent sa présence; tout le monde, parmi les chrétiens, fut persuadé que ce chevalier était saint Georges lui-même, le patron des Aragonais, qui, s'il faut en croire la tradition, serait

Digitized by Google

apparu dans plusieurs batailles contre les infidèles pour décider du succès en faveur des siens [1].

Après le mystérieux combattant, les premiers chevaliers qui pénétrèrent dans la ville furent Juan-Martinez de Eslava, de la *mesnada* royale; Berenguer de Gurb, un chevalier surnommé *Sirot*, de la compagnie de sire Guillaume, bâtard de Navarre; don Fernand-Perez de Pina et quelques autres.

Les barons avaient voulu, par prudence, décider le roi à n'entrer dans la ville que lorsque la victoire serait assurée; mais Jacme fut un des premiers qui se précipitèrent dans la place par la brèche qui avait été déblayée pour la cavalerie.

La lutte la plus acharnée eut lieu dans la rue appelée aujourd'hui *calle San-Miguel*. L'émir de Mayorque, monté sur un cheval blanc, faisait tous ses efforts pour rallier et encourager les siens du geste et de la voix. Un moment, la mêlée fut si serrée que les combattants craignaient de blesser leurs amis dans la lutte. La résistance des Sarrasins était héroïque, mais l'issue ne pouvait être douteuse, et bientôt l'étendard d'Aragon flotta sur les tours, tandis que trente mille musulmans, hommes ou femmes, prenaient la fuite vers la montagne.

[1] On raconte à ce sujet une curieuse légende : En 1096, saint Georges, apparaissant au siége d'Antioche, prit, dit-on, en croupe un membre de la maison de Moncada, et le transporta, en quelques secondes, à Alcoraz, près de Huesca, où le roi d'Aragon, Pierre Ier, livrait bataille aux Sarrasins. De sorte que le grand saint et le noble chevalier, son protégé, participèrent, le même jour, à deux victoires remportées par les chrétiens, l'une en Syrie, l'autre en Espagne.

Les Castillans invoquaient saint Jacques dans le combat. Aux cris de « Santiago ! Santiago ! » l'apôtre, disaient-ils, ne manquait jamais de se montrer pour leur assurer la victoire.

Digitized by Google

Jacme, l'épée à la main, parcourait les rues de la ville, faisant des prodiges de valeur et cherchant, dans la foule des ennemis, le wali, que, dans un moment de colère, il avait juré de prendre par la barbe[1]. Deux hommes de Tortose le conduisirent en présence du chef musulman, qui, après avoir abandonné le dernier le champ de bataille, s'était réfugié dans une maison de la ville. Jacme, arrivé devant lui, le saisit par la barbe pour accomplir son serment et lui fit dire par un interprète de ne rien craindre pour sa vie[2].

La ville était prise, mais la citadelle de la *Almudaina*, qui servait de palais aux souverains de Mayorque, résistait encore. Après des pourparlers qui nécessitèrent la présence du roi, la Almudaina[3] se rendit dans la soirée ; elle

[1] Saisir un homme par la barbe était le plus sanglant des affronts. D'après d'Esclot, Jacme, avant d'entreprendre l'expédition des Baléares, apprenant que l'émir refusait de rendre les navires catalans capturés par les Mayorquins, « jura, par Dieu, qu'il ne voulait avoir nom de roi s'il ne le prenait par la barbe. » Muntaner, au contraire, raconte que le roi fit ce serment au siége de Mayorque, parce que l'émir avait lancé des captifs chrétiens sur l'armée, avec ses *trabuchs*. (Voy. d'Esclot, chap. XIV; Muntaner, chap. VIII.)

[2] Le wali qui perdit Mayorque est appelé *Xech* (*scheick*) *Abohehie*, dans les manuscrits de la Chronique royale, et *Rotabohihe*, dans l'édition de la même Chronique imprimée à Valence en 1557. Les historiens arabes ne fournissent aucune indication propre à rétablir le vrai nom de cet émir, que des historiens modernes appellent Al Hakem.

Un fils de ce chef, âgé de treize ans, tomba au pouvoir du roi d'Aragon, à la prise de Mayorque. Jacme le fit élever dans la religion catholique, lui servit de parrain, et ayant eu, plus tard, à se louer de ses services, le maria à une fille de la maison d'Alagon, et lui donna la baronnie d'Illueca et Gotor, en Aragon. Ce fut là l'origine de la maison de Gotor.

[3] Le palais de la Almudaina appartient aujourd'hui à don Manuel de Villalonga de Perez, de l'ancienne maison de Villalonga, qui s'est établie à Mayorque à l'époque de la conquête. (Voy., dans notre seconde partie, *Familles des États de Jacme Ier*.)

Digitized by Google

renfermait tous les trésors de l'émir, à la garde desquels le roi préposa deux frères prêcheurs accompagnés de dix chevaliers et de leurs écuyers.

Les derniers efforts de la résistance se prolongèrent jusqu'à la nuit tombante; mais le soir du 31 décembre 1229, Mayorque, « l'une des fortes villes du monde et la mieux défendue par ses murailles[1] », était au pouvoir du roi d'Aragon.

Au dire de Bernat d'Esclot, l'assaut de cette ville ne coûta aux chrétiens que cinq hommes d'infanterie; le nombre des Sarrasins tués fut, au contraire, très-considérable, et leurs cadavres exhalaient de tels miasmes, que les évêques accordèrent des indulgences à toute personne qui aiderait à les transporter dans la campagne, où des bûchers furent dressés pour les brûler. Les croisés firent, dit le même chroniqueur, cinquante mille prisonniers.

Mayorque, comme toutes les villes des musulmans, renfermait des richesses qui éblouirent les yeux des soldats chrétiens, peu habitués à de pareilles splendeurs. Les vainqueurs s'enivrèrent de butin; de huit jours, le roi ne vit reparaître auprès de lui aucun de ses serviteurs, et il fut obligé d'accepter l'hospitalité dans la maison où s'était établi don Ladron, l'un de ses *ricos homes*.

Il fallut ensuite procéder, d'après les conventions, au partage des objets conquis, meubles ou immeubles. Le roi voulait sagement hâter ces affaires d'intérêt, afin de pouvoir attaquer les Sarrasins restés en armes dans l'île et profiter pour les soumettre de la terreur qu'avait dû leur causer la prise de la capitale.

Mais les avis du roi ne furent pas suivis; on mit le butin à l'encan, et cette opération, qui occasionna des troubles,

[1] Muntaner, chap. VII.

Digitized by Google

des émeutes, des scènes de pillage, se prolongea jusqu'à Pâques de l'an 1230.

La répartition terminée, une grande partie de l'armée se hâta de regagner la Catalogne et l'Aragon, fatiguée d'une expédition qui dépassait la durée des campagnes ordinaires de cette époque.

Le roi resta seul avec les plus intrépides de ses *ricos homes;* mais, tandis que Nunyo Sanchez armait deux vaisseaux pour faire des courses sur les côtes de Barbarie, la peste se déclara parmi les chrétiens restés à Mayorque. Le luxe, le repos, les plaisirs, succédant brusquement aux fatigues et aux privations, produisirent ce triste résultat. Le fléau décima surtout cette illustre maison de Moncada, dont les chefs avaient, les premiers, arrosé de leur sang la terre de Mayorque; Guillem de Claramont, Ramon Alamany et Guerau de Cervelló, son neveu, le comte d'Ampurias, tous parents de Moncada, moururent à quelques jours d'intervalle. Garcia Perez de Meytats, *mesnadero* aragonais de haute lignée, descendit avec eux dans la tombe. Un mois avait suffi pour enlever à l'armée royale ses principaux chefs, et Jacme se trouvait menacé de rester isolé, avec des forces insuffisantes, au milieu d'un pays dont une grande partie était encore insoumise.

Pour prévenir cet abandon, Pedro Cornel partit aussitôt pour l'Aragon, d'où il ramena, quelque temps après, un renfort de cent cinquante chevaliers, et le roi ordonna à don Atho de Foces et à don Rodrigo de Lizana, qui se trouvaient en Aragon, d'avoir à lui servir les fiefs qu'ils tenaient de lui[1]. Ces deux *ricos homes* répondirent qu'ils se rendraient volontiers auprès du roi.

[1] Nous avons vu que les *ricos homes* aragonais n'étaient pas tenus au service militaire hors du royaume. Atho de Foces et Rodrigo de

Digitized by Google

Sur ces entrefaites, débarqua à Mayorque, accompagné de quinze chevaliers de son ordre, le maître des Hospitaliers de Saint-Jean, en Aragon et en Catalogne[1] : c'était Hugues de Forcalquier, ami particulier de Jacme, auquel il devait sa nomination comme chef de la langue d'Aragon. Il manifesta tout son regret de n'avoir pu arriver à temps pour la prise de la capitale.

Le puissant ordre militaire, rival du Temple, se trouvait humilié d'avoir manqué une occasion de se signaler contre les infidèles, et voyait avec peine les Templiers s'établir dans l'île en vertu des concessions qui leur avaient été faites comme à tous les autres combattants. Hugues de Forcalquier supplia le roi de lui donner une part dans la conquête, afin que l'ordre de l'Hôpital « ne souffrît pas éternellement la honte de n'avoir concouru à si haut fait d'armes[2]. »

Quoique la répartition fût terminée, le roi, de l'avis de ses conseillers, décida que chacun cèderait une petite partie de ce qui lui avait été adjugé, et que l'on en composerait un lot pour les Hospitaliers. Jacme leur donna pour sa part une ferme importante, quatre galées enlevées à l'émir de Mayorque, et un terrain sur lequel s'élevaient les constructions d'un arsenal, pour y établir la maison de leur ordre.

En vertu de ces donations, l'ordre de Saint-Jean figura

Lizana auraient donc pu se refuser à quitter la terre ferme. Peut-être aussi, depuis la prise de la capitale, l'île de Mayorque était-elle considérée comme une dépendance du royaume d'Aragon.

[1] Le chef de la langue d'Aragon, dans l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (plus tard ordre de Malte), est quelquefois appelé châtelain d'Emposte, ou d'Amposta, parce qu'il avait droit à la châtellenie de ce nom, s'il était Aragonais de naissance.

[2] Chronique de Jacme, chap. LXXXII.

Digitized by Google

sur le livre de *repartimiento*, comme s'il avait assisté à la conquête[1].

Malgré le petit nombre de soldats qu'il avait sous ses ordres, Jacme tenta quelques *chevauchées* contre les Sarrasins réfugiés dans les montagnes, qui refusaient de se soumettre et inquiétaient les chrétiens établis dans leur voisinage. Ces expéditions, dont la Chronique royale raconte minutieusement les détails, réussirent parfaitement, quoique les Maures fussent très-supérieurs en nombre à leurs ennemis, et, lorsque Rodrigo de Lizana débarqua dans l'île, amenant, sur trois vaisseaux fretés par lui, trente chevaliers avec leur suite, ces Maures rebelles, sans être complétement soumis, avaient eu beaucoup à souffrir des chevauchées des chrétiens.

Quant à Atho de Foces, le navire sur lequel il s'était embarqué ayant fait eau en pleine mer, il avait été obligé de revenir à Tarragone.

Durant le mois d'octobre 1230, le roi songea à retourner dans ses Etats de terre ferme, d'où il était absent depuis près de quatorze mois. Il fit assembler le conseil

[1] Le registre de répartition du royaume de Mayorque, publié dans la *Collection des documents inédits des archives d'Aragon* (tome XI), contient la liste des chefs de troupes qui ont reçu des terres pour s'être trouvés, avec leur compagnie, à l'assaut de Mayorque. Voici les noms mentionnés dans cette liste : le roi, le prévôt de Tarragone, la maison du Temple, Guillamon (*sic*) de Moncada, Ramon Alamany, avec Guillem de Claramont, Nunyo, l'évêque de Barcelone, Ramon-Berenguer de Ager, Gislabert de Croylles, avec Bn. de Loret, les marins de Gênes, le comte d'Ampurias, Gaston de Moncada, Guillem de Sant-Vincent, l'évêque de Girone, le prévôt de Sexona, les hommes de Narbonne, Bernat de Santa-Eugenia, le sacriste de Girone, l'archidiacre de Barcelone, R. de Pertagaz, le sacriste de Barcelone, Pierre de Pinel, la maison de l'Hôpital, Arnalt de Belvezin, l'abbé de Saint-Félix, le sacriste d'Urgel, R. de Bernet, Jacme de Cervera.

Digitized by Google

général des barons, chevaliers et habitants de l'île, et leur adressa ces paroles:

« Barons, nous sommes resté ici quatorze mois sans que, en nulle occasion, nous ayons voulu nous séparer de vous, et maintenant nous sommes à l'entrée de l'hiver, et il semble que cette terre n'a rien à craindre, grâces à Dieu; et nous voulons nous en aller, car meilleur conseil nous pourrons vous donner de là-bas que nous ne le ferions étant ici avec vous, et nous pourrons vous envoyer des compagnies telles, qu'elles puissent défendre cette île, ou venir de notre personne s'il en était besoin. Et croyez en bonne foi qu'il n'y aura jour ni nuit que la plus grande partie de notre pensée ne soit pour vous autres; puisque Dieu nous a fait une telle grâce que de nous donner un royaume dans la mer, à quoi jamais roi d'Espagne n'a pu réussir, et que nous avons fait édifier ici une église à Notre-Dame sainte Marie, et beaucoup d'autres qu'il y aura. Et sachez que je ne vous abandonnerai point; au contraire, par mon aide et par ma personne, souvent et souvent vous me verrez[1]. »

L'émotion, qui s'était emparée de tous les assistants, gagna le roi lui-même, et l'empêcha un instant de continuer son allocution; puis, reprenant la parole, il fit connaître qu'il avait choisi, pour son lieutenant dans l'île durant son absence, Bernat de Santa-Eugenia, seigneur de Torella, et assura une seconde fois à ses sujets que, à la moindre menace de danger pour Mayorque, il accourrait en personne à la défense de son nouveau royaume.

Le jour de saint Simon et de saint Jude, c'est-à-dire le 28 octobre 1230, le roi et sa suite s'embarquèrent à

[1] Chronique de Jacme, chap. XCI.

Digitized by Google

la Palomera sur deux galées, dont l'une appartenait à Ramon de Canet, et l'autre à la ville de Tarragone.

Les quatorze mois qui venaient de s'écouler avaient été glorieusement remplis. Dans toute la chrétienté, la renommée redisait le nom de ce jeune roi, qui, à vingt-un ans, avait enlevé aux infidèles un riche et beau royaume. La chute de Mayorque présageait, en effet, la soumission prochaine de toutes les Baléares, et la quantité de chrétiens qui venait s'établir sur cette terre fertile ôtait aux Sarrasins tout espoir d'y relever leur autorité.

Jacme organisa sagement son nouveau royaume, en accordant à la capitale « plus de franchises et de libertés, dit Muntaner, qu'à aucune autre ville du monde. » D'Esclot, plus explicite, nous apprend que les habitants de Mayorque ne furent soumis à aucun impôt, que chrétiens, sarrasins ou juifs, purent y faire entrer toute espèce de denrées ou de marchandises sans payer de droits d'aucune sorte. C'est ainsi que la population augmenta rapidement, que la ville prospéra, s'enrichit et devint « une des plus nobles cités de l'univers, pleine des plus grandes richesses, et peuplée de Catalans, tous de bon lieu, dont les successeurs formèrent la population la plus honorable et la plus à l'aise qui soit au monde [1]. »

Avec les Catalans, des Français du midi, des Montpelliérains, des Marseillais, formèrent des établissements dans les Baléares, conquises au profit des populations méditerranéennes et surtout des membres de l'ancienne nationalité romano-gothique.

La France méridionale peut donc inscrire sur l'une des plus belles pages de son histoire cette expédition, qui réunit des représentants de toutes les fractions de la Gothie sous l'antique bannière de la maison de Barcelone.

[1] Chronique de Muntaner, chap. VIII; traduction de M. Buchon.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

La fille du roi de Léon. — Projets de mariage. — Ambition de Jacme trompée. — Rentrée du roi en Catalogne et en Aragon. — Le roi de Navarre, Sanche le Reclus. — Adoption mutuelle de Jacme et de Sanche. — Projets de guerre contre la Castille. — Deuxième voyage de Jacme à Mayorque. — L'infant don Pedro de Portugal, comte d'Urgel, puis seigneur de Mayorque. — Le comté d'Urgel réuni à la couronne d'Aragon. — Déception de Jacme du côté de la Navarre. — Premier testament de Jacme ; son importance. —Troisième voyage du roi à Mayorque. — Soumission de Minorque. — Ambassade des Minorquins.

Le vainqueur des Baléares, en posant le pied sur le sol de la Catalogne, où il revenait couvert d'une gloire européenne, fut accueilli par une mauvaise nouvelle.

Ramon de Plegamans, ce riche citoyen de Barcelone qui avait organisé la partie matérielle de l'expédition de Mayorque, fut le premier à saluer le retour de son souverain, et lui annonça la mort du roi de Léon, Alfonse IX, dont Jacme, ainsi que nous l'avons déjà vu[1], espérait être le gendre et l'héritier. Le mariage du roi d'Aragon avec

[1] Livre II, chap. Ier.

Digitized by Google

Sancha de Léon, à laquelle Alfonse voulait laisser son royaume, au préjudice de Fernand III de Castille, devait avoir un de ces brillants résultats auxquels la politique matrimoniale de la maison de Barcelone semblait viser constamment. L'Aragon dominait tout à coup la Castille, sa rivale dans la Péninsule, et, sous un roi tel que Jacme, s'élevait au premier rang des puissances européennes. La monarchie française se fût trouvée alors en face d'un adversaire dangereux, le jour où son puissant voisin aurait songé à ranimer à son profit cette vieille nationalité du Midi, qui n'avait pas encore rendu son dernier soupir.

Ces rêves ambitieux s'étaient-ils présentés à l'esprit de Jacme avant son divorce avec Léonor, et l'annulation de son mariage fut-elle demandée à l'instigation d'Alfonse IX? Nous l'avons dit, la coïncidence des dates viendrait seule appuyer cette hypothèse; mais, si l'ambition, cette mauvaise conseillère de la puissance, poussa le roi d'Aragon à se séparer de sa femme, il en fut puni par la ruine de ses projets.

Quoique, d'après les lois du royaume de Léon, Fernand III de Castille, seul enfant mâle d'Alfone IX, fût l'héritier légitime de la couronne, à l'exclusion de ses deux sœurs consanguines, Sancha et Dulcia, le mariage de l'une des infantes avec Jacme aurait donné au roi de Castille un redoutable compétiteur. Les qualités du souverain aragonais, sa renommée, le prestige qui environnait sa personne, auraient, sans doute, attiré à lui la plus grande partie des populations léonaises; la mort inattendue d'Alfonse IX vint changer le cours probable des événements.

En face de Fernand III, invoquant les lois fondamentales de l'Etat; en face surtout de l'habile Bérengère, digne sœur de la reine de France mère de saint Louis,

Digitized by Google

que pouvaient les deux infantes, s'appuyant seulement sur le testament de leur père qui les déclarait héritières de son royaume? Aussi la couronne de Léon devait-elle bientôt se réunir, sur la tête de Fernand III, à la couronne de Castille, pour ne plus en être séparée.

Ce que Ramon de Plegamans annonçait à Jacme, en lui apprenant la mort d'Alfonse IX, c'était donc en réalité un accroissement de la Castille aux dépens de l'Aragon.

« Ces nouvelles nous furent assez douloureuses, lit-on dans la Chronique royale; mais nous nous consolâmes bientôt, pensant qu'il valait mieux la conquête de Mayorque, que nous venions de faire, que tout le profit qui aurait pu nous advenir de l'acquisition de ce royaume, et que, puisque telle n'avait pas été la volonté de Dieu, nous ne devions nous entremêler dans ce que le Seigneur ne voulait pas[1]. »

Comme œuvre de chevalerie, la conquête de Mayorque donnait, en effet, à Jacme un éclat et une gloire que ne lui eût jamais valu l'acquisition de la couronne de Léon. C'était un nouveau pas vers cette importance maritime par laquelle l'Aragon devait contre-balancer l'influence territoriale toujours croissante de la Castille; mais quel avenir de puissance n'eût pas été réservé à la dynastie de Barcelone, si elle avait pu réunir dans ses mains le sceptre de Léon et celui des Baléares?

Jacme se consola facilement, nous dit-il. N'éprouvait-il pas, à ce sujet, quelque remords au fond de son cœur? Le souvenir de Léonor répudiée ne venait-il point quelquefois se mêler à ses rêves d'ambition, et ne devons-nous pas croire qu'il regarda la ruine de ses espérances

[1] Chronique de Jacme, chap. XCII.

Digitized by Google

comme l'expiation d'une faute, lorsque nous lisons ce passage où il parle de sa soumission à la volonté de Dieu avec une sorte de mélancolie fataliste?

Le retour du roi dans ses États de terre ferme fut signalé, nous apprend-il lui-même, par une nouvelle preuve de la protection divine. Il venait à peine de débarquer au port de Tarragone, lorsqu'une violente tempête s'éleva et fit sombrer les deux galées qui l'avaient amené.

Les transports d'un enthousiasme indescriptible accueillirent le conquérant de Mayorque à son arrivée dans la Péninsule. Le clergé, la bourgeoisie, les corporations ouvrières des villes qu'il traversait, accouraient à sa rencontre, bannières déployées, le saluant de leurs cris de joie et de leurs hymnes d'action de grâce. Le voyage du monarque victorieux, à travers la Catalogne et l'Aragon, fut une véritable marche triomphale, et déjà le peuple, dans ses élans d'admiration, décernait au roi, devenu son idole, le glorieux surnom que la postérité a ratifié.

Nous avons vu comment un des royaumes chrétiens de l'Espagne venait d'échapper à Jacme; une nouvelle occasion de reculer les limites de ses États, par des moyens pacifiques, vint s'offrir à lui d'une façon inattendue. C'est à la Castille que l'Aragon avait failli disputer la couronne de Léon; c'est à la France, son autre rivale, qu'il allait indirectement disputer la couronne de Navarre.

Sanche VI, surnommé *le Fort* ou *le Vaillant*, occupait le trône de ce petit royaume, objet des convoitises de la Castille et de l'Aragon. Ce prince, « le meilleur roi qui jusqu'alors eût régné sur ce pays[1], » avait été, avec Alfonse VIII de Castille et Pierre II d'Aragon, l'un des

[1] Chronique de Jacme, chap. CXII. Cette appréciation prouve l'impartialité du roi d'Aragon à l'égard d'un prince dont il n'avait pas eu à se louer.

Digitized by Google

vainqueurs de *las Navas de Tolosa;* mais, depuis cette époque, son embonpoint excessif et une plaie à la jambe l'empêchaient de se montrer en public. Il s'était enfermé dans le château de Tudela, où quelques familiers seuls obtenaient la faveur de le voir. Cette captivité volontaire le fit surnommer *le Reclus* (*el Encerrado*).

Sous le règne de Sanche VI, les provinces de Biscaye, d'Alava et de Guipuscoa, s'étaient séparées de la Navarre, et, soutenues par la Castille, faisaient une guerre acharnée au royaume dont elles venaient de se détacher. Sanche n'était pas de force à lutter contre le roi de Castille; il songea donc à se faire un allié du roi d'Aragon, son proche parent, auquel il résolut de léguer sa couronne.

L'héritier naturel de Sanche était Thibault, comte de Champagne, fils de sa sœur Blanche; mais Sanche accusait son neveu d'avoir voulu le détrôner, et, fort irrité contre lui, était décidé à le déshériter.

Au commencement de l'année 1231, Jacme, sur la demande de Sanche, alla à Tudela voir son vieux parent, qui le reçut avec les démonstrations de l'amitié la plus vive. Après lui avoir fait part de ses démêlés avec la Castille et la Biscaye, le roi de Navarre finit par lui dire qu'il désirait l'avoir pour successeur plutôt qu'aucun autre au monde; « mais, ajouta-t-il, pour que les gens ne disent pas que nous agissons légèrement et sans aucun motif, il est besoin que, en même temps que nous vous adopterons pour fils, vous nous adoptiez aussi, et vous voyez que vous ne pouvez perdre à cela, puisque nous avons soixante-dix-huit ans et qu'il est naturel que nous mourrions avant vous, qui avez seulement vingt-cinq ans[1]. »

On a de la peine à s'expliquer cette singulière forma-

[1] Chronique de Jacme, chap. CXIII.

Digitized by Google

lité de l'adoption mutuelle autrement que par une bizarrerie de l'esprit affaibli de Sanche. En outre, l'infant Alfonse, fils de Jacme, semblait un obstacle sérieux à l'accomplissement de ce plan. Mais le vieux roi tenait à son idée; il consentit seulement à ne devenir héritier de l'Aragon qu'après la mort de Jacme et celle d'Alfonse.

Ainsi posée, l'affaire n'offrait plus que des avantages pour l'Aragon, et le traité d'adoption fut signé à Tudela, le 2 février 1231[1].

Il n'est nullement question, dans cet acte, des réserves faites en faveur de l'infant Alfonse; mais, comme l'ont fait observer avec raison les traducteurs de la Chronique royale[2], cette clause fit probablement l'objet d'un traité secret. Il y avait, du moins, un engagement verbal pris devant témoins, car Jacme nous a donné les noms des seigneurs aragonais et navarrais qui servirent d'intermédiaires pour traiter ce point spécial. On ne peut donc reprocher au roi d'Aragon d'avoir, en cette circonstance, négligé les droits de son fils Alfonse.

Le 4 avril suivant, les *ricos homes* et seigneurs de chacune des deux cours, ainsi que six prud'hommes de chacune des bonnes villes de Navarre et d'Aragon, prêtèrent serment de fidélité, les uns à Jacme, comme héritier de la Navarre, les autres à Sanche, comme héritier de l'Aragon[3].

L'alliance conclue, il s'agissait de la mettre à profit et de décider de quelle façon serait entreprise et conduite la

[1] Voy. Pièces justificatives, N° X. Quoique ce document ait été publié par Zurita (*Anales*, t. VI, fol. 135), nous avons cru devoir le reproduire, à cause de son importance.

[2] *Historia de D. Jaime Ie, el Conquistador*, traducida al castellano y anotada por Mariano Flotats y Antonio de Bofarull, p. 163.

[3] Voy. Pièces justificatives, N° XI.

Digitized by Google

guerre contre la Castille. Les deux rois tinrent conseil, chacun d'eux accompagné de quatre ou cinq de ses *ricos homes;* quelques bourgeois de Saragosse furent admis à cette réunion, et tous jurèrent sur les saints Évangiles de garder le secret de la délibération.

Jacme exposa son plan de campagne : il pouvait, disait-il, mettre sur pied trois ou quatre fois plus de troupes que le roi de Navarre ; mais, en revanche, celui-ci possédait des richesses qui lui permettaient de solder des aventuriers étrangers ; l'Aragon fournirait donc deux mille hommes de cavalerie, et Sanche, de son côté, devrait en lever autant.

En entendant parler de toucher au trésor qu'il entassait, l'avare Sanche interrompit son allié avec colère, et l'on dut se séparer sans avoir pris aucune résolution.

Le lendemain, dans une nouvelle entrevue, Jacme parvint à se faire prêter cent mille sols par son vieux parent, auquel il fut obligé, cependant, de donner en gage quatre châteaux, et l'on convint que, au jour de Pâques, le roi d'Aragon viendrait se mettre au service de Sanche avec mille cavaliers, et que mille autres le rejoindraient pour la fête de saint Michel. Mais des circonstances imprévues empêchèrent Jacme d'être exact au rendez-vous.

Peu de temps avant Pâques, le roi d'Aragon se trouvait à Vich, lorsqu'il reçut un message de Ramon de Plegamans lui annonçant que l'émir de Tunis se préparait à attaquer Mayorque.

A cette nouvelle, Jacme prit à peine le temps de dîner, monta à cheval et se dirigea en toute hâte vers Barcelone, où il arriva le soir même. Là, ses appréhensions augmentèrent ; on craignait, lui dit un marin de Mayorque, que les forces tunisiennes n'eussent déjà débarqué dans l'île.

« La plus grande entreprise que l'on ait menée à bonne

Digitized by Google

fin depuis cent ans jusqu'à aujourd'hui, dit le roi à ceux qui l'accompagnaient, le Seigneur a voulu qu'elle s'accomplît par nous dans la conquête de Mayorque, et, puisque Dieu nous l'a donnée, ne la perdons pas maintenant par négligence ou lâcheté. Nous sommes résolu à aller la secourir en personne..... et nous aimons mieux mourir à Mayorque que de la perdre par notre faute[1]. »

L'ordre fut donné aussitôt aux feudataires d'Aragon et à la *mesnada* royale de se trouver dans trois semaines à Salou, en armes et prêts à s'embarquer.

Avant le jour fixé, le roi et sa *mesnada* attendaient à Tarragone le moment du départ, et les vaisseaux nécessaires pour le transport de trois cents chevaliers étaient à l'ancre dans le port de Salou.

Au moment où Jacme quittait Tarragone, il vit venir à lui l'archevêque Spargo, son parent, et Guillem de Cervera, son ancien conseiller, devenu depuis quelque temps moine de Poblet; les deux vieillards le supplièrent en pleurant de ne pas risquer sa vie dans cette nouvelle expédition, et d'en confier le commandement à son cousin Nunyo. Le roi fut touché de leurs instances et de leurs larmes, mais sa résolution était inébranlable.

« Pour rien au monde, leur dit-il, nous ne nous départirons de notre projet » ; et, s'arrachant de leurs bras, il alla rejoindre ses troupes qui s'embarquaient.

Trois cents chevaliers avaient été convoqués; deux cent cinquante seulement se présentèrent, car, dans les armées féodales, le bon vouloir et le courage tenaient lieu de toute discipline. L'absence que Jacme remarqua le plus fut celle de l'infant de Portugal, don Pedro, auquel il avait depuis peu cédé la seigneurie de Mayorque.

[1] Chronique de Jacme, chap. XCIV.

Digitized by Google

Nous devons, à ce sujet, retourner de quelques années en arrière.

Sanche Ier, roi de Portugal, avait eu de sa femme Dulcia, fille de Ramon-Berenguer IV, comte de Barcelone et prince d'Aragon[1], deux fils, Alfonse et Pedro, entre lesquels s'élevèrent de graves discussions à propos de l'héritage paternel. Alfonse monta sur le trône et Pedro fut obligé de s'expatrier. L'infant de Portugal se réfugia d'abord dans le Maroc, puis il vint auprès du roi d'Aragon son parent. Celui-ci lui fit un accueil cordial, lui donna des terres sur le territoire de Tarragone, et enfin le maria à la comtesse d'Urgel, Aurembiaix, à laquelle il venait de faire rendre ses États.

Aurembiaix mourut en 1230, sans laisser d'enfants, et institua son mari héritier de tous ses biens. L'occasion parut bonne à Pons de Cabrera, fils de Guerau, pour faire revivre ses anciennes prétentions; or don Pedro, qui ne paraît pas avoir été d'humeur très-belliqueuse, n'était pas éloigné de transiger avec Pons et de lui céder le comté d'Urgel. Jacme eût perdu ainsi l'espoir de joindre de longtemps ce beau joyau à la couronne d'Aragon; il proposa donc à l'infant de Portugal de lui céder, en échange de son comté, l'île de Mayorque, à titre de fief viager, qui dut être tenu suivant la coutume de Barcelone.

L'offre fut acceptée; le roi se réserva seulement quelques places fortes, et l'on convint que, après la mort de l'infant, les héritiers de ce dernier conserveraient le tiers du fief qui lui était cédé. L'acte d'échange fut passé à

[1] Aucun document des Archives d'Aragon n'établit, d'une façon positive, que la fille de Ramon-Berenguer IV ait épousé le roi Sanche Ier de Portugal. Don Prospero de Bofarull considère pourtant comme probable cette opinion, soutenue par Zurita et par Mariana. (Voy. *los Condes de Barcelona,* t. II, p. 193).

Digitized by Google

Lérida, le 29 septembre 1230, en présence de Pedro Perez, *justicia* d'Aragon, et des *ricos homes* de la cour.

A partir de ce moment, Jacme ajouta à ses titres celui de comte d'Urgel, et Pedro devint seigneur de Mayorque, sous la suzeraineté du roi [1]. Mais le paisible infant s'accommoda peu d'un domaine exposé aux incursions continuelles des Sarrasins et des pirates d'Afrique; aussi devait-il, quelques années plus tard (1244), céder au roi d'Aragon ses droits sur les Baléares.

Lorsque Jacme entreprenait son second voyage à Mayorque, Pedro devait donc à plusieurs titres son secours à cette île, en sa qualité de seigneur du pays et de vassal du roi.

Au moment où la galée qui portait le pavillon royal levait l'ancre, au milieu de la nuit, l'infant de Portugal arriva, accompagné de quatre ou cinq chevaliers; ce fut tout le contingent qu'il fournit à l'expédition, malgré les promesses qu'il avait faites au roi,

Après deux jours de traversée, Jacme débarqua à Soller. L'île était calme; les troupes de l'émir de Tunis n'avaient point paru, et l'on ne tarda pas à apprendre d'une façon positive que le chef maure ne songeait nullement à attaquer les Baléares.

La présence du roi à Mayorque ne fut pourtant pas inutile. Pendant son absence, quinze mille Sarrasins, sous la conduite d'un Maure nommé Xuaip, se tenaient en état d'hostilité contre les chrétiens. L'arrivée seule de Jacme

[1] Le *Livre de répartition* du royaume de Mayorque contient cette mention : « *Est sciendum quod istud memoriale factum fuit in presentia domini J., regis Aragonum, et P., infantis Portugalensis, domini regni Maiorice, sub eodem rege kalendas julii, anno domini M°CC°XXXII.* » (Archives d'Aragon, registre 26. — *Collection des documents inédits*, t. XI.)

Digitized by Google

suffit pour amener la soumission de la plupart d'entre eux. Xuaip obtint pour lui et quatre de ses parents des terres, des chevaux et des armes ; il stipula, de plus, qu'on permettrait à tout musulman de s'établir dans le pays. Deux mille Sarrasins seulement refusèrent d'adhérer à cette capitulation et restèrent retranchés dans les montagnes.

Après la conclusion de cette affaire, le roi retourna en Catalogne, laissant à Bernat de Santa-Eugenia, gouverneur de l'île, don Pedro Maza, seigneur de Sant-Garren, chevalier de sa *mesnada*, et une quinzaine de chevaliers ou écuyers, qui continuèrent à combattre les Maures rebelles.

Lorsque Jacme débarqua dans la Péninsule, la fête de Pâques, jour où il devait se trouver aux ordres du roi de Navarre, était passée depuis plus de deux mois ; d'ailleurs Sanche, qui se montra irrité du retard de son allié, n'avait, de son côté, rien préparé pour la campagne contre la Castille, et il fut impossible de le décider à rien entreprendre. Voyant qu'on ne pouvait rien espérer d'un caractère aussi irrésolu ou d'un esprit aussi affaibli, Jacme quitta son vieux parent en l'assurant qu'il serait toujours disposé à tenir sa promesse.

« Pour notre part, ajouta-t-il, nous avons fait autant que nous pouvions, et ce ne sera pas notre faute si tout n'arrive pas selon nos désirs. »

En quittant Tudela, le roi d'Aragon se rendit à Tahuste, où il s'occupa des préparatifs d'une expédition contre le royaume de Valence. Cet esprit actif et énergique ne pouvait rester un instant en repos, tant qu'il y avait auprès de lui des infidèles à combattre et des royaumes à conquérir, pour la plus grande gloire de Dieu et de la couronne d'Aragon.

Pendant l'absence du roi, les Sarrasins insoumis de l'île de Mayorque avaient été tellement harcelés par en Bernat

Digitized by Google

de Santa-Eugenia et par don Pedro Maza, que, privés de toute communication avec les lieux habités, manquant de toute espèce de provisions, ils étaient réduits à « brouter comme des bêtes les herbes de la montagne. » Malgré leur détresse, ces malheureux répondirent aux sommations des chrétiens qu'ils se rendraient seulement au roi qui avait conquis leur pays et non à ses lieutenants.

Sur cette réponse, Bernat de Santa-Eugenia et Pedro Maza partirent pour Barcelone et prièrent Jacme de les accompagner à Mayorque, où sa présence suffirait pour pacifier l'île entièrement.

Le roi y consentit, et, pendant qu'on se préparait au départ, il fit son testament, en prévision de la mort qui pouvait le surprendre dans l'une des nombreuses expéditions qu'il projetait.

Le traité d'adoption réciproque conclu avec Sanche de Navarre n'était pas étranger, sans doute, à cette résolution du roi d'Aragon. Il pouvait craindre, en effet, que, s'il venait à mourir, Sanche ne cherchât à se mettre en possession des Etats aragonais, en vertu de l'acte d'adoption et au mépris des droits de l'infant Alfonse, qui n'avaient été réservés, peut-être, que par convention verbale.

M. Rosseeuw Saint-Hilaire reproche à Jacme son testament de 1232, comme une violation de ses traités avec le roi de Navarre; nous ne pouvons nous ranger à l'opinion de l'éminent historien. Faire reconnaître Alfonse comme héritier de la couronne d'Aragon, ce n'était pas enfreindre les conventions de Tudela, car Sanche avait consenti à ne recueillir la succession de Jacme qu'après la mort de l'infant, ce qui rendait l'adoption du vieux roi de Navarre par le jeune roi d'Aragon complétement illusoire, et transformait le traité en un véritable testament, fait par le premier en faveur du second.

Digitized by Google

C'était là, il ne faut pas l'oublier, le vrai sens de cet acte et le seul qu'il pût avoir. Jamais les Aragonais et les Catalans n'auraient toléré cette absurde adoption, qu'avait exigée le bizarre esprit de Sanche, s'ils avaient pu y voir un préjudice possible pour leur dynastie nationale.

La réserve des droits d'Alfonse ne saurait d'ailleurs être mise en doute : la Chronique royale ne se contente pas de l'affirmer, elle cite comme témoins les Aragonais Blasco Maza[1], Atho de Foces, Rodrigo de Lizana, et les Navarrais Sancho Ferrandez de Montagut et Guillem Baldoni.

Jacme avait donc le droit de disposer de ses biens en faveur de son fils : c'était plus encore qu'un droit, c'était un devoir pour lui d'ôter au roi de Navarre tout prétexte d'intervention dans sa succession, et de réparer la maladresse politique qu'il avait commise trois ans auparavant, en préparant la séparation éventuelle de la Catalogne et de l'Aragon.

On se rappelle, en effet, que, le 29 avril 1229, au moment où le légat du Saint-Siége allait prononcer le divorce de Jacme et de Léonor, le roi avait reconnu son fils Alfonse pour héritier de l'Aragon et s'était réservé la faculté de disposer de la Catalogne et de la seigneurie de Montpellier en faveur des enfants qu'il pourrait avoir d'un second mariage.

Soit qu'en 1232 Jacme ne songeât pas à se remarier, soit qu'il comprît mieux le grand intérêt politique qui devait s'opposer à la division de ses Etats, il n'y eut dans ses nouvelles dispositions aucune restriction de ce genre.

[1] Le texte de la Chronique (chap. CXIV) dit Blasco de Alagon ; c'est une erreur de copiste ou une distraction de l'auteur : il résulte des documents que Blasco de Alagon n'accompagnait pas le roi à Tudela, tandis que la signature de Blasco Maza se trouve au bas du traité d'adoption.

Digitized by Google

Ce testament fut rédigé à Tarragone, la veille des nones de mai (6 mai) 1232, dans le château et la chambre (*in castro et camera*) de l'archevêque Spargo. Ce prélat, l'abbé de Poblet, frère Pierre Cendra, prieur du monastère des Frères prêcheurs de Barcelone; Guillem de Moncada, Pedro Cornel, Bernat Guillem de Entenza, oncle du roi; Valles de Vergua, Assalit de Gudal et Pedro Perez, *justicia* d''Aragon, signèrent comme témoins.

Par cet acte, Jacme, « roi d'Aragon et du royaume de Mayorque, comte de Barcelone et d'Urgel, et seigneur de Montpellier », institue héritier de tous ses domaines son fils Alfonse, qu'il a eu « d'Alienor (Léonor), autrefois illustre reine d'Aragon. » Mais il veut que l'infant, qui était alors élevé en Castille auprès de la reine Léonor, soit remis par celle-ci et par le roi de Castille à ses exécuteurs testamentaires, chargés de veiller à l'éducation du jeune Alfonse et de remplir auprès de lui l'office de tuteurs. Ces exécuteurs testamentaires sont : le vénérable archevêque Spargo, oncle du roi (*patruus meus*), et ses successeurs sur le siége de Tarragone; les maîtres de la milice du Temple et des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, présents et futurs, qui seront dans ses domaines, et frère Guillem de Cervera, moine de Poblet. En outre, Alfonse devra être élevé à Monzon, dans le château des Templiers.

Toutes ces clauses sont significatives : Jacme, instruit par l'expérience, veut éviter à son fils les difficultés qu'il a eues lui-même à combattre durant sa minorité, et lui ménager des conseils désintéressés en même temps que des appuis efficaces. Il éloigne de la tutelle les *ricos homes* ambitieux, les parents avides; se souvenant des secours qu'il a trouvés dans le clergé et les ordres militaires, il donne à l'infant Alfonse ceux de ses propres conseillers dont il avait pu éprouver jadis la fidélité et l'affection.

Digitized by Google

Son cœur n'a pas oublié la vieille forteresse dont les murs ont protégé son enfance contre les intrigues ennemies et dont les habitants ont façonné son esprit aux grandes choses : le fils devra comme le père se former à l'école des Templiers de Monzon.

Mais le roi qui porte si haut le nom aragonais veut que son successeur soit un prince national. Il exige donc que l'infant soit soustrait à toute influence venant de la Castille, et, prévoyant le cas où le puissant souverain de ce dernier royaume essayerait de se faire un instrument du jeune Alfonse pour dominer l'Aragon, le testament royal ajoute : « Si, par hasard, mon fils venait à main armée dans le royaume avec des troupes étrangères, que mes exécuteurs testamentaires, les *riches hommes*, les nobles, les chevaliers, les clercs et les laïques d'Aragon et de la Catalogne, ne soient tenus de lui obéir en rien ; et qu'ils ne lui livrent pas le pays, s'il ne vient comme un roi doit venir au milieu de ses sujets [1]. »

Dans le cas où Alfonse viendrait à mourir sans enfants, le testateur lui substitue Ramon-Berenguer, comte de Provence, son cousin (*dilectum consanguineum meum*), et, à défaut de celui-ci, le fils du même Ramon-Berenguer qui sera héritier du comté de Provence.

[1] Voici le passage du testament où se traduisent les craintes de Jacme à l'égard de la Castille : « Volo insuper et mando quod ista institutio filii mei ita valeat, si dicta mater sua et rex Castelle dictum filium meum istis tutoribus et manumissoribus reddiderint et tradiderint libere nutriendum. Et si forte idem filius meus in manu potenti veniret in regnum cum gentibus alienis, non teneantur ei manumissores, nec richi homines, nec nobiles, nec milites, nec clerici, nec laïci Aragonis et Catalonie, in aliquo obedire, nec reddant ei terram, nisi venerit sicut rex debet venire inter homines suos. » (Voy. ce testament aux Archives de la couronne d'Aragon ; parchemins de Jacme Ier, nº 453.)

Digitized by Google

Si cette substitution ne pouvait avoir lieu, le roi appelle à recueillir son héritage son oncle Fernand de Montaragon (*dilectum patruum meum dompnum Ferrandum de Monte-Aragonum*), et, au défaut de celui-ci, son plus proche parent de la race d'Aragon.

Il laisse son fils sous la protection de Dieu, du Saint-Siége et de l'archevêque Spargo.

Il choisit l'abbaye de Poblet pour lieu de sa sépulture.

En finissant, il prie de nouveau le Pape et ses successeurs de « protéger (*divino intuitu tueantur*) son fils, ses royaumes, ses comtés, ses terres, et sa dernière volonté. »

Parmi ces dispositions, une surtout mérite d'être remarquée : c'est celle qui appelle éventuellement à régner sur les Etats aragonais celui des fils de Ramon-Berenguer *qui sera héritier du comté de Provence.*

Nous trouvons dans ces paroles l'indice d'une nouvelle préoccupation politique, dont nous aurons plus tard l'occasion d'observer les effets. Jacme semble vouloir réparer la faute commise par ses ancêtres, lorsqu'ils ont séparé la Provence de la Catalogne. Pour la première fois, la pensée de reprendre un jour le rôle national qui a coûté la vie à Pierre le Catholique se manifeste dans l'esprit du *Conquistador*. Au moment où il va assurer son autorité sur les Baléares, où il prépare son expédition contre Valence et songe à attaquer la Castille, le grand roi nourrit, sans doute, déjà le projet de faire valoir ses droits sur une partie du midi de la France, de façon à rapprocher, autant que possible, les Etats des deux branches de la maison de Barcelone, et à réunir peut-être un jour, sous le sceptre d'une dynastie méridionale, toutes les côtes méditerranéennes de France et d'Espagne.

Cependant, les trois galées qui devaient emporter à Mayorque le roi et sa suite se balançaient dans le port

Digitized by Google

de Salou, prêtes à mettre à la voile. Avec Jacme allaient s'embarquer Fernand Perez de Pina, Atho Orella, Lope Sanchez de Roda, Assalit de Gudal, et plusieurs compagnies de soldats qui devaient rester dans l'île. L'ordre du départ fut donné par une nuit obscure et orageuse. Malgré les appréhensions des marins, le roi fit lever l'ancre; on avait à peine fait dix milles, par un temps assez mauvais, que la mer se calma; les nuages se dissipèrent et la lune brilla d'un vif éclat.

« — Le Seigneur vous aime tant, dit alors au roi un chevalier catalan appelé Berenguer de Ces-Poses, que, avec des sabots, vous pourriez passer la mer; car, tandis que nous pensions avoir fort mauvais temps, il vous l'a donné tel, que meilleur ne peuvent l'avoir des galées armées. Il paraît bien que ce que vous faites est œuvre de Dieu.

» — Nous servons un si bon Seigneur, répartit Jacme, que rien ne peut tourner à mal de ce que nous faisons en son nom, et pour cela nous le remercions de toute notre âme [1]. »

Le surlendemain, dans la matinée, la flottille se trouvait dans les eaux de Portupi. Chaque navire hissa le pavillon royal, les trompettes du bord sonnèrent une fanfare guerrière, et les galées abordèrent au port de Mayorque, dont les quais étaient couverts d'une foule immense. Hommes, femmes, enfants, firent retentir l'air de leurs vivats; les chevaliers du Temple, ceux de Saint-Jean de Jérusalem et les principaux habitants de la ville, venus au-devant du roi, l'accompagnèrent jusqu'à sa résidence de la Almudaina.

Jacme était à peine installé dans son palais, que le commandeur des Templiers de Mayorque, en Ramon Serra,

[1] Chronique de Jacme, chap. XCIX.

Digitized by Google

neveu d'un autre Ramon Serra, commandeur de Monzon, lui demanda audience pour lui communiquer un projet important. Il s'agissait d'envoyer à Minorque les trois galées armées qui venaient d'arriver, et de sommer les habitants de cette île d'avoir à reconnaître pour leur souverain le roi d'Aragon et de Mayorque, s'ils ne voulaient pas s'exposer à une guerre à outrance.

Le projet fut accueilli par le roi et ses conseillers : Bernat de Santa-Eugenia, Assalit de Gudal, et le commandeur Ramon Serra lui-même, furent nommés par Jacme ses ambassadeurs auprès du chef sarrasin de l'île de Minorque.

Les trois envoyés, munis de lettres de créance en arabe, écrites par un interprète de la maison du roi, montèrent chacun à bord d'une galée; on leva l'ancre dans la nuit, et, le lendemain, « entre nones et vêpres », c'est-à-dire vers les trois heures de l'après-midi, les navires chrétiens entraient dans le port de Ciudadela, capitale de l'île de Minorque.

Lorsque les Sarrasins apprirent qu'ils avaient affaire à des ambassadeurs du « roi d'Aragon, de Mayorque et de Catalogne », ils accueillirent les trois envoyés avec les marques de la plus grande déférence.

L'*alcayde* ou gouverneur de l'île[1], son frère, l'*almojarife* (trésorier) et tous les *scheiks*[2], entrèrent en pourparlers avec les délégués de Jacme. Trois jours se passèrent en négociations, et, pendant ce temps, les habitants de Ciudadela apercevaient, chaque soir, sur la côte de

[1] L'*alcayde* était, à proprement parler, le gouverneur d'une forteresse, sous les ordres d'un wali.

[2] La division en tribus, dont chacune était soumise à un chef, ou *scheik*, se conservait encore chez les Sarrasins parmi les habitants des villes.

Digitized by Google

Mayorque qui se trouve en face de leur ville, des feux allumés de distance en distance et occupant une longue étendue de la plage. Les Sarrasins demandèrent à ce sujet des explications aux seigneurs aragonais; d'après les instructions qu'ils avaient reçues, ceux-ci répondirent que leur souverain attendait là, avec son armée, le résultat de leur mission.

En réalité, il n'y avait dans cette partie de l'île de Mayorque, appelée le cap de la Piedra, que Jacme, avec une vingtaine d'hommes qui, chaque soir, mettaient le feu à des bruyères pour faire croire à la présence dans ces parages d'une armée considérable.

Ce stratagème, imaginé par le roi, eut un plein succès: les Minorquins effrayés se hâtèrent de se soumettre; ils consentirent à céder aux chrétiens les places fortes de l'île et à payer un tribut annuel en froment et en bestiaux.

Il y avait quatre jours que Jacme attendait au cap de la Piedra le retour de ses ambassadeurs, lorsqu'un matin, au moment où il venait d'entendre la messe, il reçut avis que ses trois galées étaient arrivées, amenant à leur bord des chefs sarrasins de Minorque qui lui demandaient une audience solennelle.

« Nous fîmes, dit le roi, orner notre maison avec du fenouil, parce que alors nous n'avions sous la main aucune autre verdure, et nous fîmes tapisser les murs avec les tapis que nous avions là et avec ceux que nous cédèrent les chevaliers qui étaient avec nous, et nous mîmes tous nos meilleurs vêtements, pour faire aux ambassadeurs une honorable réception[3]. »

L'ambassade se composait du frère de l'alcayde, de l'almojarife et de cinq scheiks des plus qualifiés.

[1] Chronique de Jacme, chap. CIII.

Digitized by Google

Arrivé en présence du roi, les Minorquins se prosternèrent, fléchirent les genoux et saluèrent le conquérant de Mayorque « cent mille fois de la part de l'alcayde, comme leur seigneur en qui ils mettaient tout leur espoir. »

Jacme ratifia le traité conclu à Minorque; une expédition scellée du scel royal en fut délivrée aux envoyés musulmans, afin de constater que, en échange du tribut stipulé, le roi d'Aragon acceptait les habitants de l'île pour vassaux de sa couronne.

Les Sarrasins révoltés des montagnes de Mayorque, qui avaient motivé le voyage de Jacme, se rendirent comme ils l'avaient promis; mais, en punition de leur longue résistance, ils furent donnés comme esclaves aux autres habitants du pays, chrétiens ou musulmans.

« Nous menâmes à bien dans cette expédition, seulement avec trois galées, des entreprises si remarquables, parce que en tout nous favorisait la volonté du Seigneur qui nous a créé.... et, par la grâce de Dieu, depuis lors, bien loin que l'île de Mayorque ait eu besoin de notre aide, le Seigneur tellement l'a améliorée, qu'elle vaut le double de ce qu'elle valait au temps des Sarrasins[1]. »

L'île de Minorque ne fut pas une conquête moins avantageuse; car, à ce que nous apprend le royal chroniqueur, elle rapporta à la couronne d'Aragon deux et trois fois plus qu'il n'avait été stipulé par les traités.

[1] Chronique de Jacme, chap. CIV.

Digitized by Google

CHAPITRE V

Guerre contre Valence. — Projets d'expédition. — Plan de campagne du roi. — Prise d'Arès et de Morella. — Le **rico home** Blasco de Alagon. — L'armée royale dans le royaume de Valence. — La **tala.** — Siége de Burriana. — Détails du siége. — Mauvais vouloir des **ricos homes** aragonais. — Découragement du roi. — Bernat Guillem de Entenza, fils du seigneur de Montpellier Guillem VIII. — Faits d'armes du roi. — **Tizó**, l'épée du **Conquistador.** — Burriana se rend. — Conquête d'une partie du royaume de Valence.

Jacme n'était pas homme à s'endormir sur ses glorieux succès. C'était une guerre sans trêve qu'il avait jurée aux États musulmans ses voisins; d'ailleurs, la guerre semblait être un besoin pour le vaillant monarque. La tente était devenue son unique palais, les camps sa demeure favorite, et le bruit du champ de bataille lui avait rendu insupportable le calme des villes. Aussi, avant qu'une expédition fût terminée, se préparait-il à en commencer une autre.

La conquête de Mayorque n'avait été que l'inauguration de cette guerre qu'il déclara à « tous les Sarrasins du

Digitized by Google

monde et sur terre et sur mer, supportant le vent, la pluie, les orages, la faim, la soif, le froid et le chaud, et conquérant sur ces Sarrasins villes, châteaux et bourgs dans les montagnes et dans les plaines[1]. »

Tandis que, à la tête des Catalans et de quelques chevaliers d'Aragon, le roi réunissait Mayorque et Minorque à ses domaines, des seigneurs aragonais prêtaient leur secours à l'ancien émir de Valence Abou-Seïd, allié de Jacme, contre l'usurpateur Abou-Djomaïl Ben-Zeyan. Ce n'était là, du reste, qu'une guerre d'escarmouches, qui se réduisit à la prise de quelques châteaux.

Ben-Zeyan, de son côté, avait profité de l'absence du roi d'Aragon pour attaquer Tortose. Jacme, occupé en ce moment dans les Baléares et pensant probablement être obligé de secourir bientôt le roi de Navarre contre la Castille, avait fait à l'émir des propositions de paix que celui-ci avait repoussées, en refusant de payer à l'Aragon le tribut auquel étaient soumis ses prédécesseurs.

L'attitude de Ben-Zeyan devait nécessairement provoquer une guerre. Sur ces entrefaites, le pape Grégoire IX fit prêcher la croisade contre les royaumes musulmans de l'Espagne. Le roi, les *ricos homes*, les chevaliers d'Aragon et de Catalogne, prirent la croix à Monzon, et, le 17 décembre 1232, les nobles catalans accordèrent une troisième fois à leur souverain l'impôt du *bovatge*, pour la guerre contre les infidèles.

Le royaume de Valence, se développant sur une plus longue étendue du côté de l'Aragon que du côté de la Catalogne, semblait appartenir spécialement à la conquête aragonaise; mais, comme État maritime, il tentait l'ambition des Catalans, qui, déjà maîtres des Baléares, surent

[1] Chronique de Muntaner, chap. IX; traduction de M. Buchon.

Digitized by Google

faire tourner à leur avantage la conquête du *jardin de l'Espagne*[1].

L'occasion était favorable pour attaquer les musulmans de la Péninsule, plus divisés que jamais. Une révolte des Arabes, premiers conquérants du pays, contre les Maures almohades, leurs vainqueurs, avait éclaté depuis quelques années à la voix d'Abou-Abdallah Ben-Houd, descendant des derniers émirs de Saragosse. Après s'être rendu indépendant à Séville, Ben-Houd voulait tenter la reconstitution d'une monarchie musulmane espagnole, sous l'autorité spirituelle des kalifes de Badagd.

Le soulèvement qui avait chassé de Valence l'almohade Abou-Seïd, pour élever sur le trône l'indigène Ben-Zeyan, avait eu lieu sous l'influence des mêmes idées de réaction contre la domination des Africains.

Ces tentatives d'unification de l'empire musulman d'Espagne auraient été fatales aux chrétiens, si elles avaient été suivies de succès. Les rois de Castille, de Léon, d'Aragon et de Portugal, ne manquèrent pas de se déclarer contre la réaction et vinrent au secours des almohades.

Alfonse IX de Léon était mort au moment où il venait de battre Ben-Houd, dans les environs de Mérida; Fernand III de Castille avait conclu avec l'émir de Maroc un traité entièrement favorable aux chrétiens, et fatiguait les musulmans de l'Andalousie par de continuelles incursions. Nous avons vu comment Jacme avait pris en main la cause de l'almohade Abou-Seïd contre Ben-Zeyan.

Au mois de septembre 1232, le roi d'Aragon, se trouvant à Alcañiz, causait sur la terrasse d'une maison avec

[1] La merveilleuse fertilité du sol valencien, due, en partie, aux procédés d'irrigation importés par les Arabes, a mérité à ce pays le sur nom de *la Huerta*, le Jardin.

Digitized by Google

Blasco de Alagon et le chef des chevaliers de Saint-Jean de la langue d'Aragon, Hugues de Forcalquier. Celui-ci demanda à Jacme s'il ne se disposait pas à entreprendre la soumission du royaume de Valence, contre lequel étaient venus échouer les efforts et la bravoure de ses ancêtres. Don Blasco, qui, exilé de l'Aragon, avait passé deux ans dans ce pays, conseilla de commencer l'attaque par Burriana, place située dans la plaine, à proximité de la mer et des frontières d'Aragon. Grâce à cette position, qui permettrait à l'armée chrétienne de se ravitailler aisément, il pensait qu'on pouvait s'emparer de Burriana dans un mois.

« Nous avons ouï votre conseil, répondit Jacme, et nous le tenons pour bon et pour loyal. Au nom de Dieu s'accomplisse ce que vous venez de me conseiller, et je vous dirai une chose, c'est qu'il paraît que Dieu le veut. Nous étions à Mayorque, au cap de la *Pera*, quand Minorque se rendit, et étaient avec nous don Sanche Dorta et don Garcia Dorta, son frère, et Pero Lopis de Pomar, qui avait été notre envoyé auprès de l'alcayde de Xativa. Et nous faisions grand éloge de la terre de Mayorque, et, tandis que nous la vantions, don Sanche Dorta nous dit : « Seigneur, vous louez tous les jours Mayorque; mais » conquérez Valence et tout ce royaume, car celui-ci » n'est rien à côté de celui-là; vous trouverez à Valence, » qui viendront au-devant de vous, cinq ou six mille arba- » létriers avec leurs arbalètes de deux pieds, et beaucoup » d'autres qui ne laissent armée approcher de la ville, si » grand est le pouvoir des arbalètes et des forces qu'il y » a là. Et, si vous prenez cette ville, vous pourrez bien » vous dire le meilleur roi du monde et celui qui a fait le » plus. »

» Et sur ces paroles nous fûmes fâché, parce qu'ils ra-

Digitized by Google

baissaient Mayorque et louaient Valence. Et voulez-vous que nous vous disions maintenant comment il nous semble que nous pourrons prendre cette ville. Nous n'avons pas de femme, et l'on nous a parlé de la fille du roi de Hongrie et de celle du duc d'Autriche[1], et l'*Apostolique* (le Pape) nous en a parlé. Et nous avons eu pour femme la fille d'un roi des plus honorés du monde, et, quoique on veuille nous donner la fille du duc d'Autriche avec plus de biens, nous ne la prendrons pas, parce que nous aimons mieux la fille du roi de Hongrie; car, lorsque nous ne valions pas autant, on nous a donné la fille du roi de Castille, don Alfonse, et il est bien juste que, maintenant que nous valons davantage, nous prenions fille de roi.

» Maintenant nous vous dirons comment nous prendrons Valence et toute l'autre terre. Nous irons à Burriana, et nous aurons tous les vivres que nous pourrons faire porter de Teruel sur des mulets, et d'autre part nous ferons venir par mer des provisions pour fournir l'armée, et nous porterons deux *funebols*. Et, lorsque nous aurons pris Burriana, nous y ferons venir la reine, notre femme, afin que, de cette façon, les gens comprennent que nous avons à cœur d'y rester. Et les châteaux qui seront derrière nous, comme sont Peñiscola, et Cervera, et Xivert, et Polpis, et les Caves d'Avinroma, et Alcalaten, et Morella, et Cuellar, et Arès, qui tirent leurs vivres de la campagne de Burriana, et tous ceux qui seront entre nous et la terre des chrétiens devront se rendre, parce que nous serons devant et qu'ils n'auront plus les vivres qui leur venaient de Burriana.

[1] De *Sterich*, ou *Destarich*, dans le texte catalan. La princesse que l'on proposait pour femme à Jacme Ier était, sans doute, la fille de Frédéric, dernier duc d'Autriche de la maison de Babenberg.

Digitized by Google

» Dès que nous aurons pris toutes ces forteresses, nous irons à un lieu que les chrétiens appellent le *Puig de la Cebolla*, à deux lieues de Valence, d'où nous ferons faire des chevauchées continuelles vers la cité, et nous en ravagerons les alentours; et, quand nous saurons que les Sarrasins sont dans la détresse et poursuivis par la faim, nous resserrerons le siége avant qu'ils puissent recueillir une autre fois la moisson, et ils seront à nous, si Dieu le veut.

» — Le plan ne serait pas meilleur, répliquèrent don Basco et le maître du Temple, si les Sarrasins mêmes qui sont à Valence l'avaient tracé. Certes, Notre-Seigneur vous guide par la main lorsque vous avez de si bonnes pensées [1]. »

Le plan était excellent, en effet. La faute de Jacme, lorsque, tout jeune, impatient de se mesurer avec les infidèles, il avait entrepris le siége malheureux de Peñiscola, avait été de s'attaquer à une place presque inexpugnable, défendue par une nombreuse garnison. Mais l'expérience lui était venue dans les camps. Entrer dans le royaume de Valence sans s'arrêter devant les places les plus fortes, pénétrer jusqu'à Burriana, dont le territoire approvisionnait les villes environnantes, employer la famine pour réduire une partie du pays, c'était un plan qui ne pouvait être contrarié que par une bataille en rase campagne, éventualité peu redoutable pour les troupes aragonaises, mieux armées que celles des musulmans.

Pour mettre ce projet à exécution, il fallait attendre le printemps; mais l'impatience des soldats avança le moment fixé par leur chef.

Un jour qu'il chassait le sanglier chez le seigneur

[1] Chronique de Jacme, chap. CVII.

Digitized by Google

d'Albarracin, le roi apprit que les fantassins qui se trouvaient à Teruel et sur les frontières de Valence venaient de s'emparer d'Arès. Cette place était importante, il fallait se hâter d'en assurer la possession définitive aux chrétiens. Jacme monta immédiatement à cheval et partit, en envoyant à quelques chevaliers qu'il avait laissés à Teruel l'ordre de le rejoindre au village d'Alfambra, où il devait s'arrêter un instant.

Le surlendemain, le roi et son escorte n'étaient pas encore arrivés à Arès; ils venaient de quitter Villaroya, village de l'ordre de Saint-Jean, où ils avaient passé la nuit, lorsqu'ils aperçurent un arbalétrier à cheval se dirigeant vers eux à toute bride.

« Seigneur, dit le cavalier s'arrêtant devant le roi, don Blasco vous salue et vous annonce que Morella est à lui. »

Cette nouvelle causa à Jacme un déplaisir qu'il ne dissimula pas. Pour comprendre comment le succès d'un de ses sujets sur les infidèles put lui être désagréable, il faut connaître don Blasco et les conventions précédemment conclues entre le roi et son *rico home*.

Blasco de Alagon, grand seigneur aragonais, puissant et de haute naissance, chef de l'une des neuf familles de *ricos homes de naturaleza*, était d'un caractère hardi, entreprenant, confiant dans sa valeur et démesurément ambitieux.

On raconte que, ayant prêté au roi des sommes considérables et ne pouvant en obtenir la restitution, il aurait attaqué, à la tête d'une troupe d'hommes armés, l'escorte de la reine Léonor retournant en Castille, après la sentence de divorce, et aurait enlevé à cette princesse les riches présents qu'elle tenait de la libéralité de Jacme. Pour ce méfait, Blasco aurait été banni et privé de sa charge de majordome d'Aragon.

Digitized by Google

S'il est permis de révoquer en doute, avec Miedes[1], l'action brutale reprochée à Blasco de Alagon, on ne peut du moins nier, comme le fait cet historien, l'exil de ce *rico home*, punition motivée, tout au moins, par son caractère opiniâtre et altier[2]. Plus tard, le baron condamné était rentré en grâce auprès de son souverain, qui se sentait privé des secours d'un puissant vassal.

Durant son exil, Blasco avait séjourné plus de deux ans dans le royaume de Valence, étudiant les forces, les ressources du pays, la façon de combattre de ses habitants, s'y créant des relations parmi les indigènes, préparant, en un mot, une prochaine conquête dans laquelle il devait trouver son profit personnel.

Il avait fait comprendre aux Sarrasins des frontières de l'Aragon, exposés aux *chevauchées* et aux dévastations continuelles des chrétiens, combien leur position serait plus avantageuse s'ils se déclaraient vassaux d'un *rico home* aragonais, assez puissant pour les défendre à la fois contre les chrétiens et contre les musulmans.

Le terrain ainsi préparé, Blasco, rentré dans sa patrie, avait offert au roi d'entreprendre des expéditions à ses propres dépens, à condition que les places dont il s'emparerait lui appartiendraient en toute propriété.

Le roi avait accepté; c'était un moyen d'acquitter une partie de ses dettes : il était bon, d'ailleurs, d'intéresser personnellement à la conquête un auxiliaire tel que don Blasco.

Mais, grâce aux intelligences qu'il s'était ménagées dans les populations musulmanes, le *rico home* soumit,

[1] *Vida de don Jayme*, lib. V.

[2] Au chapitre CVII de la Chronique royale, Blasco dit à Jacme : « Seigneur, j'ai habité Valence plus de deux ans, lorsque vous m'avez exilé. »

Digitized by Google

sans coup férir, plusieurs bourgs et villages qui se rendirent à lui, à la seule condition d'être défendus contre tout ennemi, chrétien ou Sarrasin. Bientôt l'avantage retiré par Blasco de ces traités fut tout à fait hors de proportion avec la peine et les dépenses que lui coûtaient ses expéditions, et son domaine dans le royaume de Valence s'étendait tous les jours d'une façon inquiétante pour le roi d'Aragon. On conçoit, dès lors, que, après des succès si lucratifs et si facilement obtenus, la prise d'une place comme Morella, qui valait « autant qu'un comté avec toutes ses dépendances », fit une impression pénible sur l'esprit de Jacme.

Le roi résolut aussitôt d'abandonner pour le moment Arès et d'aller disputer Morella à don Blasco.

Arrivée en vue de la ville, la troupe royale s'arrêta sur une éminence appelée depuis la *colline du roi*. Des détachements, commandés par Fernand Perez de Pina, furent chargés d'empêcher que personne ne pût entrer dans la place ou en sortir. Jacme et son escorte durent passer la nuit sur la colline, attendant un corps d'infanterie, auquel on avait donné l'ordre de se diriger sur Morella.

« Il y avait déjà longtemps depuis la fête de saint Michel »; une neige abondante, mêlée d'une petite pluie très-froide, commença à tomber dès les premières heures de la nuit. Il n'y avait là ni tentes ni abri d'aucune espèce : les chevaliers abaissèrent la visière de leur casque pour se préserver du froid, les chevaux furent conduits dans les ravins, où on les abrita autant que possible. Depuis la veille au soir, le roi et sa suite n'avaient rien mangé et durent attendre ainsi jusqu'au lendemain à l'heure de vêpres, parce que les mulets qui portaient les provisions ne pouvaient, à cause du mauvais temps, monter sur la hauteur, et le roi ne voulut pas descendre,

Digitized by Google

craignant qu'on ne profitât de son absence pour envoyer des renforts à la garnison de Morella.

Le soleil venait de paraître, lorsque Blasco de Alagon et quelques chevaliers, tous revêtus de leurs gambessons et suivis de leurs écuyers portant leurs armes, se présentèrent devant la ville. Fernand Perez de Pina, d'après l'ordre qu'il en avait reçu, s'opposa à leur entrée. Blasco fut obligé d'aller trouver le roi. Celui-ci, lui rappelant les faveurs qu'il lui avait octroyées, ajouta : « Puisque Dieu vous a accordé la grâce de vous emparer d'un lieu aussi fort et aussi fameux, vous pouvez comprendre que, pour si bien que vous nous serviez avec elle, la place est telle qu'un roi seul doit la posséder; nous vous prions donc que, par les liens de vassal qui vous rattachent à nous, et pour les grâces particulières que nous vous avons toujours dispensées, et comme notre majordome, vous consentiez à nous livrer ce château; et pour cela nous aurons à vous faire tant de bien à vous et aux vôtres, que tout le monde pourra dire que bonne récompense vous avez obtenue pour le service que vous nous avez rendu[1]. »

Après quelques objections, Blasco se laissa vaincre par l'insistance du roi et consentit à abandonner sa nouvelle conquête, à condition que le commandement de la forteresse lui serait rendu à titre de fief.

Le roi fit assembler les seigneurs de sa suite, parmi lesquels se trouvaient don Pedro Fernandez de Azagra, don Atho Orella et Abou-Seïd, l'ancien émir de Valence[2].

[1] Chronique de Jacme, chap. CXI.

[2] Il est probable que, déjà à cette époque, Abou-Seïd avait embrassé le christianisme. Il fut baptisé sous le nom de Vincent (*Vicencio*); mais sa conversion resta secrète tout le temps que dura la guerre contre Valence, parce que l'ancien émir servait d'intermé-

Digitized by Google

En leur présence, Blasco de Alagon adressa ces paroles à son souverain :

« Seigneur, vous m'avez octroyé un écrit par lequel vous m'avez cédé tous les lieux que je conquerrai sur les Maures; mais tant vous m'avez favorisé et tant vous promettez de me favoriser à l'avenir, qu'il est fort juste que, pour ma part, je vous rende tout service que je puisse vous rendre. Et, puisque vous voulez que ce château soit vôtre, je le veux aussi; et seulement je vous demande que je puisse le tenir en fief pour vous, car il est juste que, pour cela, je sois préféré à tout autre homme de votre royaume[1]. »

Jacme répondit en le remerciant et en lui renouvelant la promesse d'une récompense. Le *rico home* se mit à genoux devant le roi, posa ses mains dans celles de son suzerain, et, lui donnant un baiser sur la bouche, suivant la forme de l'hommage noble, déclara tenir pour lui le château de Morella.

A quelque temps de là, « le jour de la fête de la Chaire de saint Pierre du mois de février (22 février) 1233 », à Calatayud, le roi tint la promesse qu'il avait faite, et, « prenant en considération le service signalé que lui avait rendu don Blasco de Alagon à la prise du château de Morella », donna à ce seigneur la propriété héréditaire des places de Sastago et de Maria.

En quittant Morella, Jacme était allé prendre possession

diaire entre les Sarrasins et le roi d'Aragon. En abjurant sa religion, Abou-Seïd avait conservé les mœurs des musulmans et pratiquait la polygamie. Par l'influence de Sanche Ahones, évêque de Saragosse, il épousa devant l'Église une femme de cette ville. Il eut, de cette union, une fille, qui fut mariée à Blasco Ximenez, fils de Ximeno Perez de Tarazona, seigneur de Arenos. (Voy. Zurita, t. I, f° 147.)

[1] Chronique de Jacme, chap. CXI.

Digitized by Google

d'Arès. Ce furent les deux premières villes du royaume de Valence qui appartinrent au roi d'Aragon.

Le commencement de la grande expédition contre les Sarrasins de Valence avait été fixé au printemps de l'année 1233, et tous les seigneurs, les maîtres du Temple, de Saint-Jean, de Santiago[1] et de Calatrava, avaient reçu l'ordre de se trouver, dans les premiers jours de mai, à Teruel, qui est situé près de la frontière sud-est de l'Aragon.

Bernard de Montagut, qui devint plus tard évêque de Saragosse, Pedro Fernandez de Azagra et un grand nombre de chevaliers de la *mesnada* royale, parmi lesquels Ximeño Perez de Tarazona, qui devait être le premier *rico home de mesnada*, furent les seuls exacts au rendez-vous. Le roi pouvait disposer en tout de cent vingt chevaliers et des milices de Teruel.

A la tête de ces troupes, Jacme entra dans les terres des Sarrasins et commença la *tala*, c'est-à-dire la dévastation des campagnes ennemies. Ce système d'expéditions consistait tout simplement à ravager les environs d'une ville; mais cette opération ne se faisait pas sans lutte dans le royaume de Valence, défendu par de meilleurs soldats que ne l'avait été l'île de Mayorque.

Voici un exemple de la façon dont se faisait la *tala*. Nous rapportons les paroles du roi, expliquant aux membres de son conseil les dispositions qu'il croyait devoir prendre pour ravager les belles campagnes d'Exerica, au commencement de la guerre de Valence :

« Je n'étais jamais venu sur cette frontière, et il me semble que ces Sarrasins connaissent les armes et sont

[1] Jacme appelle cet ordre militaire : l'ordre d'*Uclès*. (Voy. Chronique de Jacme, chap. CXXIII.)

Digitized by Google

fort habiles à les manier. Et il y a une chose qui est habitude de jouteur, c'est que, selon la façon que l'on a de parer, celui qui sait attendre abat l'autre. Et nos cavaliers n'ont que leurs lances, et les Sarrasins ont lances et arbalètes, et courent mieux que les nôtres. Mais je vais vous dire comment nous ferons la *tala*, qu'ils ne pourront empêcher. Mettons vingt cavaliers sur ce chemin d'en haut et autres vingt dans celui de dessous, et donnons les écus aux *scudats* (*paveschés*), et que les arbalétriers viennent derrière les *scudats*, et ceux qui font la *tala* derrière les arbalétriers[1]. »

Après Exerica, on ravagea Torres-Torres, et la troupe royale, s'étant renforcée des soldats du Temple, de ceux de Saint-Jean et des milices de plusieurs villes, se dirigea vers Burriana. Un *funebol* et un mangonneau furent fabriqués, et l'on commença à battre les murs de la place.

Dès le début du siége, les troupes féodales ou communales qui n'avaient pu se rendre à Teruel au jour fixé par la convocation arrivèrent sous les murs de Burriana, et bientôt l'armée royale se trouva considérablement augmentée[2].

Un maître charpentier, constructeur de machines, appelé maître Nicoloso, proposa au roi de fabriquer un château de bois, à deux étages, glissant sur des rouleaux,

[1] Chronique de Jacme, chap. CXXIII.

[2] Voici les noms des principaux seigneurs qui conduisirent leurs troupes au siége de Burriana : don Fernand, abbé de Montaragon ; Berenguer de Erill, évêque de Lérida ; Sanche Ahones, évêque de Saragosse ; Pierre, évêque de Tortose ; D....., évêque de Segorbe ; le prieur de Sainte-Christine ; frère Raymond Patot, maître du Temple en Provence, en Aragon et en Catalogne ; frère Hugues de Forcalquier, maître des Hospitaliers de la langue d'Aragon ; Blasco de Alagon et Fernand Diez de Aux, qui prennent tous les deux le titre de majordome ; Rodrigo de Lizana, Pedro Fernandez de Azagra, Ximeno

Digitized by Google

au moyen duquel des arbalétriers et autres gens de trait pourraient s'approcher d'une tour, chasser les Sarrasins qui l'occupaient et faciliter aux chrétiens l'escalade de cette partie des remparts.

Ce projet fut approuvé par le conseil de l'armée, Lorsque la machine de maître Nicoloso fut construite, on établit, au moyen d'ancres fichées en terre, de poulies, de pieux et de câbles, un système d'engins destiné à la faire avancer vers la place. Quatre cents hommes des milices communales furent commandés pour cette opération, et bientôt le château commença à se mouvoir, au cri cadencé de « ayoz! », dont se servaient les marins catalans pour régler les manœuvres.

Les soldats qui tiraient le château étaient protégés contre les projectiles de la place par un *mantelet* qui s'avançait devant eux et par des fantassins armés de boucliers (*escudats*). Des hommes d'armes les accompagnaient, prêts à repousser une sortie des assiégés.

Le roi lui-même présidait à cette opération, revêtu du gambesson et de la cotte de mailles, le casque en tête, l'écu devant lui ; il marchait entouré de vingt hommes, qui lui faisaient un abri de leurs boucliers. Une grêle de traits et de pierres pleuvaient sur les chrétiens. Une dizaine d'entre eux furent blessés ; le roi, malgré les boucliers qui

de Urrea, Blasco Maza, Pedro Cornel, Bernat Guillem de Entenza, oncle du roi; Berenguer de Entenza, Assalit de Gudal, Valles de Vergua, Ruy Ximenez de Luesia; Fernand Perez de Pina, Suez Melendez, Pelegrin de Bolas, Guillem de Aguiló, les commandeurs d'Alcañiz et de Montalvan, Ximeno Perez de Tarazona et son frère Pedro Perez, *justicia* d'Aragon; Guillem de Cervera, seigneur de Juneda; Guillem de Cardona, frère du vicomte Ramon Folch, et Guillem de Moncada; les conseils des villes de Teruel, Daroca, Calatayud, Lérida et Tortose, étaient à la tête des milices bourgeoises.

Digitized by Google

le protégeaient, reçut quatre flèches qui vinrent s'émousser sur son armure.

Le tir des Sarrasins devint tel, qu'on ne put continuer à faire avancer la machine, et tout le monde revint au camp exténué de fatigue. Mais, une fois le poste périlleux abandonné, personne ne voulut plus y retourner; les Sarrasins dirigèrent leurs meilleures *algarades* sur le château de bois, qui fut bientôt fort endommagé.

« Cela nous chagrinait beaucoup, raconte Jacme, et à tel point cela nous affectait, que certainement on ne nous aurait pas fait un si grand mal, si l'on nous avait donné des coups de poing dans les flancs, que celui que nous ressentions chaque fois que nous entendions résonner un coup[1]. »

Le château de maître Nicoloso fut complétement détruit; l'on dut renoncer à ce système d'attaque et l'on se décida à ouvrir la tranchée.

Le siége fut long et pénible; quoique le voisinage de la mer permît aux chrétiens de recevoir des approvisionnements des ports de Catalogne, la disette se fit sentir et le découragement commençait à gagner les assiégeants.

Un jour, don Fernand et quatre seigneurs aragonais, Blasco de Alagon, Ximeno de Urrea, Rodrigo de Lizana et Blasco Maza, vinrent trouver le roi sous sa tente; Ximeno Perez de Tarazona et son frère Pedro Perez, *justicia* d'Aragon, tous les deux chevaliers de la *mesnada* royale, assistèrent seuls à cette audience. Blasco de Alagon représenta au roi que la situation de l'armée devant Burriana commençait à être difficile, les soldats des milices bourgeoises manifestant l'intention de s'en retourner chez eux pour faire la moisson, et les seigneurs manquant

[1] Chronique de Jacme, chap. CXXVI.

Digitized by Google

de vivres pour leurs troupes. Il pensait que l'émir Ben-Zeyan consentirait à donner, pour que le siége fût levé, une forte somme qui suffirait à payer les frais de l'expédition, et, plus tard, Jacme pourrait revenir devant Burriana avec une armée plus forte et mieux approvisionnée.

Fernand approuva les paroles de don Blasco.

« Nous vous répondrons, répliqua Jacme avec énergie, que Notre-Seigneur nous a fait beaucoup de bien et de nombreuses grâces dans notre jeunesse. Toutes les choses que nous avons entreprises, nous les avons menées, grâce à Dieu, à bonne fin. Et qu'après avoir pris, dans notre jeune âge, un royaume sur la mer, nous soyons entré dans le royaume de Valence pour la première fois, car jamais je n'y étais entré, et que nous ayons assiégé ensemble avec vous un lieu aussi peu important que celui-ci, qui n'est pas plus grand qu'une cour, et que d'ici nous partions sans le prendre, croyez bien que je ne le ferai pas. Je vous prie donc, par l'autorité que j'ai sur vous, et je vous ordonne que vous m'aidiez à le prendre et que tel conseil vous ne me donniez plus; car mal pourrai-je m'en retourner en Catalogne et en Aragon et avec grande honte pour moi, si je ne prenais un lieu comme celui-ci[1]. »

La proposition de ces seigneurs aragonais causa au roi une véritable douleur, car cette démarche, il le comprit, avait été dictée par la jalousie et par la cupidité. D'une part, les Aragonais s'étaient aperçus que la prise de Burriana, place du littoral, serait plus avantageuse aux Catalans qu'à eux-mêmes; aussi Jacme observe-t-il que, en venant le trouver, « ils se gardèrent des évêques et des *richs homens* de Catalogne »; d'un autre côté, l'argent que donnerait Ben-Zeyan devait être partagé entre tous les barons en proportion du contingent fourni par chacun d'eux.

[1] Chronique de Jacme, chap. CXXIX.

Digitized by Google

« A cette idée, dit le roi, nous ne pûmes nous empêcher de pleurer, ainsi qu'en pensant qu'assez de mal ils nous voulaient pour préférer ce que pourrait leur donner ce roi de Valence à la conservation de notre honneur et de l'affection qu'ils devaient avoir pour nous. »

Ximeno Perez de Tarazona et Pedro Perez, *justicia* d'Aragon, furent touchés de la douleur de leur souverain. Les deux frères avaient reçu de grandes faveurs de Pierre II et de son fils. Le *justicia*, qui était l'aîné, avait acquis dans l'exercice de sa charge la science du droit coutumier de l'Aragon ; il était moins ouvert, moins actif que son frère, mais la fidélité éprouvée de tous deux leur méritait l'affection et la confiance de Jacme.

Ximeno s'engagea à rester auprès du roi avec une centaine de chevaliers dévoués jusqu'à la mort, et, sur l'observation de Pedro que le siége ne pourrait continuer avec si peu de troupes : « Croyez sur ma foi, répliqua Jacme, que nous désirons seulement nous voir blessé d'une flèche, non pour souhaiter la mort, mais pour avoir du moins un prétexte aux yeux de ces gens, et pour que l'on croie que la cause de notre retraite est seulement notre blessure. »

Avant d'en venir à cette extrémité, le roi résolut d'assembler les prélats et les seigneurs de Catalogne, avec les prud'hommes des villes, pour leur communiquer le conseil perfide des *ricos homes* aragonais, et les prier de ne pas l'abandonner. « Lorsque les autres verront que nous connaissons la fausseté de leurs conseils et sauront que ceux-ci restent, ils n'oseront s'en aller par vergogne et resteront aussi, et de cette manière nous prendrons Burriana malgré le diable et les méchants hommes qui mal nous conseillent[1]. »

[1] Chronique de Jacme, chap. CXXX.

Digitized by Google

Tout réussit au gré des désirs de Jacme; les *ricos homes* aragonais et don Fernand, que les lauriers de son neveu empêchaient de dormir, furent obligés de rester, mais se prêtèrent au service de fort mauvaise grâce.

Si Jacme n'avait jamais eu à se louer de son oncle, l'abbé de Montaragon, un autre de ses oncles, Bernat Guillem, fils du seigneur de Montpellier Guillem VIII et d'Inès, se fit remarquer par le plus grand attachement à la personne du fils de Marie de Montpellier. Bernat Guillem avait, du reste, reçu de nombreux bienfaits du roi, son neveu, qui l'avait marié à une nièce du comte d'Ampurias, héritière par sa mère des biens de la puissante maison aragonaise de Entenza. Depuis son mariage, le fils de Guillem VIII portait le nom de Entenza, sous lequel lui et sa postérité furent connus en Aragon.

Bernat Guillem, pour hâter la reddition de Burriana, se retrancha avec sa compagnie sur la gauche du camp, tout près des fossés de la place, dans une position d'où il pouvait faire beaucoup de mal aux Sarrasins, et promit de ne pas quitter ce poste jusqu'à la prise de la ville.

Une nuit, le roi fut réveillé en sursaut par les cris : « Aux armes! aux armes! les Maures attaquent Bernat Guillem! » Jacme revêt son gambesson sur sa chemise, sans prendre le temps de se couvrir de sa cotte de mailles, met son casque, saisit son bouclier et son épée et court à pied, avec dix chevaliers de sa compagnie, au secours de son oncle.

Deux cents Sarrasins avaient, en effet, tenté une sortie; ils venaient d'être repoussés, mais Bernat Guillem avait reçu une flèche dans la jambe. Jacme retira le trait, pansa lui-même la plaie et supplia son oncle de se faire remplacer dans ce poste périlleux, jusqu'à ce que la blessure fût guérie.

Digitized by Google

« Seigneur, répondit le brave Guillem, je me garderai bien de faire telle chose ; ici je me guérirai mieux que dans le camp. »

Dans cette affaire, aucun *rico home* aragonais ne fit mine d'aller secourir Bernat Guillem ; ils gardaient rancune à ceux qui avaient engagé le roi à poursuivre le siége et qui lui facilitaient les moyens de triompher.

Jacme ressentit un profond chagrin de cette mauvaise humeur, qui encourageait l'armée à l'indiscipline. Les chevaliers de la compagnie royale eux-mêmes se laissaient gagner par le mécontentement des barons aragonais, et, un soir, ils abandonnèrent le poste qu'on leur avait assigné auprès des retranchements de Bernat Guillem.

A cette nouvelle, le roi, accompagné de neuf chevaliers dévoués, s'en va, comme un simple homme d'armes, monter la garde auprès du poste périlleux occupé par son oncle.

Pour passer la nuit, Jacme s'étendit sur un matelas, sans quitter son armure, et posa, à portée de sa main, son épée favorite.

C'était une de ces vaillantes armes, amies fidèles des héros du moyen âge, parmi lesquelles plusieurs ont été immortalisées par les historiens et les poëtes. Charlemagne a eu sa *Joyeuse*, Roland sa *Durandal*, Renaud sa *Balisarde;* chaque chevalier personnifiait son épée, lui donnait un nom, lui attribuait presque des qualités morales, la chérissait comme une compagne de périls et de gloire. Celle que le *Conquistador* avait à côté de lui, dans cette nuit dont il nous a conservé le souvenir, s'appelait *Tizó*, comme l'épée du Cid[1].

[1] « *Tizó*, *Tizon* ou *Tizona*, disent les auteurs de la traduction castillane de la Chronique royale, est, à notre avis, un seul et même nom, sous lequel sont devenues célèbres certaines épées, comme

Digitized by Google

Jacme possédait Tizó depuis le jour où, enfant, il était sorti du château de Monzon ; c'était elle qui, la première, avait brillé sur le champ de bataille dans ses mains novices ; elle qui avait servi à dompter ces *ricos homes* hautains qui, en ce moment encore, oubliaient la fidélité due au souverain.

Jacme, qui, dans les pages de son histoire, a consigné les noms de la plupart de ses serviteurs, grands ou petits, *ricos homes* ou plébéiens, Jacme ne pouvait manquer de donner un souvenir à sa glorieuse compagne. Tizó portait bonheur à quiconque s'en servait ; « elle était de moult bonne aventure pour ceux qui la portaient[1] » ; aussi le roi la préférait-il à la lance, qu'il laissait souvent à un écuyer.

Auprès de la tente de Bernat Guillem, derrière une palissade de planches sur laquelle venaient frapper les pierres lancées par les balistes ennemies, le *Conquistador*, étendu tout armé sur son lit improvisé, s'était endormi de ce sommeil du soldat prêt à repousser une surprise, lorsqu'il fut réveillé par des cris d'alarme. Deux cents Sarrasins environ s'avançaient, des torches en main, pour mettre le feu à la palissade et aux machines de Bernat Guillem.

Le roi mit son casque, saisit Tizó, et, accompagné de

celle de don Jaime et celle du Cid. Nous n'oserions affirmer d'une façon positive la signification de ce mot, ni le motif qui a fait baptiser ainsi ces armes ; mais nous pensons qu'on les a considérées comme de vrais tisons (tizones), qui embrasaient les ennemis et les consumaient, comme le feu consume tout ce qu'il touche. » (Voy. *Historia de don Jaime*, traducida por Mariano Flotats y Antonio de Bofarull, p. 188.)

[1] *Era molt bona aventurosa a aquells que la portaven.* (Chronique de Jacme, chap. CXXXII.)

Digitized by Google

neuf chevaliers, tomba sur les infidèles, qu'il mit en fuite. La retraite de ceux-ci était protégée par des arbalétriers postés sur les remparts et derrière les ouvrages avancés de la place. Jacme et les siens, entraînés par leur ardeur, se laissèrent aller à poursuivre les fuyards jusque sous les murs de la ville; mais les Sarrasins étaient trop légèrement armés pour que leurs ennemis, alourdis par de pesantes armures, pussent les atteindre, et les chrétiens dûrent rentrer dans leurs retranchements, s'abritant derrière leurs boucliers contre les flèches qui pleuvaient sur eux.

« Et croyez, en vérité, dit le roi en racontant ce fait, que par deux fois nous découvrîmes notre corps de notre écu, pour qu'ils pussent nous frapper, et que, si nous avions à lever le siége, on pût dire que nous le levions seulement à cause de cette blessure. Mais Jésus-Christ, Notre-Seigneur, connaît comment toutes les choses doivent arriver et ceux à qui il veut du bien. Et il ne voulut pas que nous fussions blessé, et il mit la ville en notre pouvoir[1]. »

Peu de temps après cette affaire, la tranchée étant arrivée jusqu'au pied des remparts, l'assaut fut décidé. Durant toute une nuit, les chrétiens se préparèrent en silence, de manière à ne pas donner l'éveil aux ennemis. Le roi divisa ses troupes en deux corps : l'un devait marcher à découvert contre la ville, et, tandis que les Sarrasins chercheraient à le repousser, l'autre qui, en suivant la tranchée, se serait avancé jusque sous les remparts, tenterait l'escalade sur un point opposé.

Aux premiers rayons du jour, chacun était à son poste; les trompettes résonnèrent dans le camp et l'armée s'é-

[1] Chronique de Jacme, chap. CXXXII.

Digitized by Google

branla. L'*anafil*[1] *(lo nafil)* musulman répondit aux trompettes chrétiennes. A ce signal, la garnison assiégée courut aux remparts; les premiers soldats de l'armée royale qui montèrent à l'assaut furent rejetés dans le fossé et écrasés sous les projectiles. Les assaillants essayèrent en vain de s'abriter sous leurs boucliers, que d'énormes pierres venaient briser. Il fallut renoncer à l'attaque; mais cet échec ne fit que relever le courage des chrétiens. Le siége fut poursuivi avec vigueur. La place, qui espérait être secourue par des troupes venues de Valence, se voyant dans l'impossibilité de résister longtemps, capitula, à la condition qu'il serait permis aux habitants de quitter la ville avec tout ce qu'ils pourraient emporter sur eux, et qu'on les ferait escorter jusqu'à Nules, sur la route de Valence, pour les mettre à l'abri de toute insulte et de tout danger.

C'est au milieu de juillet 1233, après deux mois de siége, que Burriana se rendit. La population de cette ville s'élevait alors à plus de 7,000 habitants; elle n'atteint pas aujourd'hui à 5,000.

La prise de Burriana présageait de nouveaux succès. Plusieurs places fortes de l'Etat de Valence se trouvaient désormais isolées du reste du royaume, et, grâce à la *tala* que les chrétiens allaient opérer dans la campagne, elles ne pouvaient manquer d'être bientôt réduites par la famine. Mais sa position même, si avantageuse à un certain point de vue, rendait Burriana difficile à conserver. Il fallait y entretenir un corps de troupes considérable; le

[1] L'*añafil* n'est autre chose, sans doute, que le *cor sarrasinois* des poëtes français du moyen âge :

« Tabours et cors sarrasinois
» Entre eux mainent grand tabarois »,

dit le *Roman de la Rose*.

Digitized by Google

numéraire manquait plus que jamais, et, plus que jamais, le roi était réduit au triste expédient des emprunts sur gage.

Berenguer de Erill, évêque de Lérida, et Guillem de Cervera, seigneur de Juneda, s'alarmèrent de cette situation. Ils représentèrent à Jacme qu'il n'avait ni revenus ni provisions en nature qu'il pût envoyer aux chevaliers de la garnison de Burriana. Dans ses Etats mêmes, disaient-ils, le roi ne pouvait vivre conformément à son rang. Leur avis était donc qu'il fallait abandonner la place nouvellement conquise.

Ces conseils, sortis de la bouche des « hommes les plus sages de ses Etats », étaient bien faits pour jeter le découragement dans le cœur du roi; mais « Notre-Seigneur, dit Jacme, nous favorisa pour la bonne intention que nous avions à l'esprit de faire plus tard d'autres choses. » Le roi répondit à ses conseillers qu'il était résolu à tout braver pour conserver ce que Dieu lui avait donné.

Rien n'est aussi remarquable que l'inflexibilité de Jacme, lorsqu'il a arrêté une résolution, si ce n'est sa docilité aux avis de ses conseillers dans les circonstances douteuses. Prêt à accepter les leçons de l'expérience, il sait se dégager des entraves qu'une prudence exagérée pourrait mettre à son essor.

Le grand capitaine embrassait d'un coup d'œil tous les résultats possibles de chaque fait militaire, et, dans ce cas encore, ses prévisions ne furent pas trompées.

Après la prise de Burriana, Peñiscola, cette place forte par laquelle il avait essayé jadis d'entreprendre la conquête de Valence, Peñiscola se rendit sans coup férir. Ses habitants obtinrent le libre exercice de leur religion, le maintien de leur législation, la confirmation de leurs

Digitized by Google

franchises, et reçurent des vêtements, des vivres et du bétail.

Trois autres places des environs, Chivert, Cervera et Polpis, imitèrent bientôt cet exemple.

Deux mois après la prise de Burriana, Jacme, qui avait quitté cette ville, y revint à la tête d'une quarantaine de chevaliers; il y fit son entrée au milieu d'un brillant cortége, accompagné de ses équipages de vénerie et de fauconnerie.

Le pays était giboyeux; le roi, amateur passionné de la chasse, partageait son temps entre la guerre et son délassement favori. Sa présence à Burriana hâta la reddition de plusieurs villes et châteaux. Avec cent trente chevaliers, cent cinquante almogavares et douze cents fantassins, il fit une hardie chevauchée jusque sur les bords du Xucar, d'où l'armée rapporta un butin considérable. Enfin, vers les fêtes de la Noël, Pedro Cornel vint, à la tête de cent chevaliers, tenir garnison à Burriana et remplacer le roi, que des affaires importantes rappelaient en Catalogne.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

Mariage de Jacme avec Yolande de Hongrie. — Voyages de Jacme à Montpellier. — Premières difficultés avec saint Louis. — Succession de la Navarre. — Affaires du comté d'Urgel. — Reprise de la guerre contre Valence. — Conquête d'Iviza par les Catalans. — Occupation du Puig de la **Cebolla.** — Bernat Guillem au Puig Sainte-Marie. — Cortès de Monzon. — Différends de Jacme avec l'évêque de Maguelone. — Bataille du Puig Sainte-Marie. — Mort de Bernat Guillem, oncle du roi. — Jacme au Puig. — Siége de Valence. — Jacme et les cités lombardes. — Valence capitule. — Organisation de la conquête. — Conclusion de la première partie.

Le pape Grégoire IX s'occupait de marier le roi d'Aragon, protégé du Saint-Siége, mais qui semblait pouvoir être au besoin un protecteur puissant. Jacme nous a dit lui-même le motif qui lui avait fait préférer la fille d'un roi à celle du duc d'Autriche, bien que celle-ci dût apporter à son époux une dot plus considérable.

Les négociations du Saint-Père auprès du roi de Hongrie, André II, avaient été couronnées de succès; il n'y avait pas, du reste, en Europe, un souverain qui ne se fût tenu pour honoré d'une alliance avec le jeune roi, que la chrétienté saluait du titre de Jacme *le Victorieux*.

Au mois de février 1234, les ambassadeurs du roi de Hongrie arrivèrent à Barcelone : c'était Barthélemy, évê-

Digitized by Google

que de Cinq-Eglises (*Fünfkirchen*), et le comte Bernard, grand seigneur hongrois.

Le 20 février, le traité de mariage fut conclu à Barcelone[1]. Dans cet acte, la dot d'Yolande est ainsi détaillée: dix mille marcs d'argent de la dot de sa mère, deux cents marcs d'or que lui doit le duc d'Autriche, sa part du comté de Namur, en Flandre, les domaines de ses ancêtres en France, les joyaux (*joias*) qu'elle a en Hongrie et ceux que sa mère lui a laissés en Bourgogne.

La mère de la future reine d'Aragon était Yolande de Courtenay, fille de Pierre II de Courtenay[2], comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, marquis de Namur et empereur de Constantinople. C'est d'elle qu'Yolande de Hongrie tenait ses droits sur plusieurs domaines de Flandre, de France et de Bourgogne.

D'après Miedes[3], Jacme, à l'époque où fut conclu son deuxième mariage, aurait eu déjà deux fils de doña Teresa Gil de Vidaure, cette belle et noble dame du royaume de Valence, qui exerça sur le cœur du *Conquistador* un si grand ascendant[4]. Un document des Archives d'Aragon

[1] Voy. Pièces justificatives, N° XII.

[2] On sait que la maison de Courtenay, dont il est ici question, était une branche de la maison royale de France. Pierre de France, septième fils du roi Louis le Gros, ayant épousé l'unique héritière de la branche aînée de la première maison de Courtenay, avait pris le nom de cette famille. Il fut le père de Pierre II de Courtenay, et, par conséquent, le grand-père de la reine de Hongrie: Yolande, deuxième femme de Jacme Ier d'Aragon, était donc cousine au huitième degré du roi saint Louis.

[3] *Vida de don Jayme*, lib. X.

[4] L'historien espagnol Lucio Marineo Siculo renchérit encore sur Miedes, en assurant que Jacme connaissait Teresa Gil et en avait eu des enfants avant son premier mariage avec Léonor de Castille. Nous savons que le roi n'avait que treize ans lorsque fut célébrée cette première union. (Voy. Lucii Marinei Siculi, *de Rebus Hispaniæ memorabilium*, apud *Hispania illustrata*, t. I.)

Digitized by Google

vient convaincre d'erreur l'auteur de la *Vida de don Jayme*, en prouvant que doña Teresa n'avait pas encore d'enfants le 9 mai 1255. A cette date, le roi d'Aragon donne le château et la ville d'Exerica avec leurs dépendances à son « aimée dame Thérèse Gil » (*dilecte nostre domine Taresie Gil*) et aux enfants qu'il pourra avoir d'elle[1].

Cet acte peut être invoqué par les historiens, qui regardent doña Teresa comme une troisième épouse légitime du roi Jacme. Nous aurons l'occasion d'apporter de nouvelles preuves à l'appui de cette opinion. A l'époque où nous sommes parvenu, Teresa Gil ne joue pas encore dans l'existence du roi un rôle assez important, en supposant même qu'elle soit connue de lui, pour que nous ayons à nous en occuper en ce moment.

Ce n'est pas encore le lieu d'étudier la conduite privée de notre héros. Durant la jeunesse de Jacme, sa vie intime ne semble pas avoir le caractère de débordement qu'elle prendra plus tard. Soit que la légèreté des mœurs du Conquérant, plus en rapport avec son âge, ait été moins remarquée à cette époque, ou que, plus occupé de gloire militaire, son esprit ait su résister à des entraînements funestes, nous ne trouvons, durant cette période de l'histoire du grand monarque aragonais, que des traces fugitives du défaut capital sur lequel nous serons obligé d'insister dans la deuxième partie de notre étude.

Après le traité de mariage du 20 février 1234, les ambassadeurs du roi de Hongrie retournèrent auprès de leur

[1] « Et si ex nobis in vobis filius vel filia aut filii vel filie fuerint procreati et post vitam vestram superstites fuerint, ille filius vel filia sive illi filii aut filie habeant dictum castrum et villam de Exerica. » (Archives d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 1416. — *Collection des documents inédits des archives d'Aragon*, t. VI, p. 121.)

Digitized by Google

souverain ; et seulement au mois de septembre 1235, la jeune princesse qui devait s'asseoir sur le trône glorieux de l'Aragon débarqua à Barcelone, accompagnée de l'évêque de Cinq-Eglises et d'un grand seigneur parent des rois de Hongrie, le comte Denis ou Dionis[1].

La royale union fut célébrée le 8 septembre 1235, dans la cathédrale de Barcelone. La nouvelle reine avait vingt ans ; elle était remarquablement belle, et les qualités de son cœur, comme celles de son esprit, répondaient à ses perfections physiques : « Elle fut moult belle dame et agréable à Dieu et à son peuple », dit Bernat d'Esclot[2]. Malgré son inconstance naturelle, Jacme, paraît-il, fut captivé par tant de charmes ; il conçut pour Yolande une profonde affection, et la Chronique royale, en nous apprenant que le roi ne dédaignait pas de consulter sa femme dans des affaires de la plus haute importance, atteste à la fois les éminentes qualités de la reine et la bonne harmonie qui régnait entre les deux époux.

Par un acte du 11 décembre 1235, le roi fait donation à Yolande de la ville et seigneurie de Montpellier et du comté de Millau ; lui reconnaît une dot de douze mille marcs d'argent hypothéqués sur le comté de Roussillon, et assigne comme patrimoine aux enfants à naître de leur mariage le royaume de Mayorque, les conquêtes faites ou à faire dans le royaume de Valence, la seigneurie de Montpellier, les comtés de Roussillon et de Millau[3], auxquels il ajouta, quelques jours après, le comté de Cerdagne et Conflant, le Valespir, la ville et le château

[1] Le comte Dionis se fixa dans le pays auprès de la reine, sa parente ; il reçut des biens de la libéralité de Jacme, et sa postérité se perpétua dans les États aragonais.

[2] Chap. XLVIII.

[3] Voy. Pièces justificatives, N° XIII.

Digitized by Google

de Collioures, qui furent aussi cédés à Yolande en garantie de sa dot et comme donation à cause de noces[1].

Ces actes consacraient encore un fâcheux partage des Etats aragonais, mais ils étaient imposés par les circonstances. Jacme, qui, dans son testament de 1232, semblait tendre, non-seulement à l'unification de ses possessions actuelles, mais à celles même du midi de la France et du nord-est de l'Espagne, Jacme ne donne maintenant un démenti à sa politique qu'en présence d'une obligation à laquelle il ne peut se soustraire. Nous aurons plus tard à rechercher les motifs qui dicteront au roi d'Aragon des dispositions de ce genre; pour le moment, il nous suffira de faire remarquer que nul souverain n'eût consenti à lui donner sa fille pour épouse, si l'un, au moins, des enfants à naître de ce mariage n'avait pas dû hériter d'une couronne. Les nouvelles acquisitions du *Conquistador* lui permettaient de former un royaume pour ses futurs enfants, sans désunir, comme il avait tenté de le faire jadis, l'Aragon et la Catalogne, désormais inséparables.

La reine Léonor et l'infant Alfonse avaient craint, sans doute, que le nouveau mariage de Jacme ne portât quelque atteinte à leurs droits, car, le 17 septembre 1234, le roi d'Aragon et le roi de Castille eurent une entrevue à Huerta, où le premier s'engagea à donner à son épouse divorcée la ville de Hariza, à prendre Léonor sous sa protection et à ne pas souffrir que l'infant Alfonse fût, avant sa majorité, séparé de sa mère.

Le Saint-Père, de son côté, pour donner une nouvelle force aux droits du fils de Léonor, reconnut, par un bref spécial[2], la légitimité de l'infant, que Jacme et le

[1] Voy. Pièces justificatives, N° XIV.

[2] Voir une lettre de Grégoire IX, datée du 12 des kalendes de mai an IX de son pontificat (1235), dont Raynaldi donne des extraits

Digitized by Google

cardinal de Sainte-Sabine, légat du Saint-Siége, avaient déjà proclamée publiquement au moment du divorce.

Dans l'intervalle qui sépare le traité conclu avec les ambassadeurs hongrois de la célébration du mariage, Jacme n'était pas resté oisif; son activité, au contraire, croît à mesure qu'il avance dans l'âge viril. Les préoccupations de l'homme politique et du législateur commencent à se montrer à côté de celles du grand capitaine. Au nord comme au sud de ses États, il voit tout, il surveille tout; il observe les événements et cherche à les mettre à profit.

Du 20 février 1234 au 8 septembre 1235, le roi d'Aragon semble se multiplier. Nous le trouvons successivement, dans cet espace de temps, dans le royaume de Valence, dont il poursuit la conquête; aux Corts de Tarragone, où, de l'avis des prélats et des barons catalans, il prend des décisions remarquables pour remédier à de nombreux abus[1]; à Huerta, en Castille, avec le roi Fernand III, pour régler les intérêts de Léonor, sa femme divorcée; à Montpellier, où il semble s'occuper de reprendre son rang parmi les princes du midi de la France. Il

dans sa Continuation des *Annales ecclésiastiques* de Baronius (ad ann. 1235, n° 32.)

[1] L'ordonnance rendue par Jacme aux Corts de Tarragone, le 17 mars 1234, est conservée aux Archives d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 633, et a été publié dans la *Collection des documents inédits* de ces Archives, t. VI, p. 104 et suiv. Voici le résumé des dispositions qui y sont contenues, et dont plusieurs méritent d'être remarquées : 1° Renouvellement des prescriptions de paix et de trêve, publiées avant le départ de l'expédition de Mayorque; 2° Règlements somptuaires pour la table et les vêtements du roi et de ses sujets. Le nombre de plats de viande que l'on pourra manger dans un jour, la façon de les préparer, la forme et la matière des vêtements, sont prévus par ces dispositions; 3° Réglementation des relations entre les diverses classes de citoyens; 4° Tarif du blé, de l'orge, etc., 5° Fixation du taux de l'intérêt de l'argent.

Digitized by Google

tient tête à la fois aux Sarrasins de Valence; à son parent Nunyo Sanchez, qui élevait quelques prétentions sur Carcassonne, Béziers, Narbonne, Millau et la Provence[1]; et menace d'en appeler aux armes pour revendiquer le royaume de Navarre sur Thibault de Champagne, ainsi que ses droits dans la France méridionale sur saint Louis.

Ce qu'il importe de noter, au milieu des actes du roi d'Aragon, c'est sa tendance à se préoccuper de plus en plus de ce qui se passe au nord des Pyrénées. Durant les premières années de son règne, absorbé par ses luttes intérieures ou attiré par les séductions de la gloire militaire et l'appât des conquêtes sur les Maures, il ne paraît pas soupçonner le rôle de ses ancêtres dans la France du Midi; il ne paraît pas se douter qu'il pourrait y avoir encore quelque chose à tenter en faveur des populations de l'ancienne Gothie et de la Provence.

En 1231, pour la première fois depuis son enfance, il passe les Pyrénées, il va faire une visite à ses vassaux de la seigneurie de Montpellier, « visite qu'il avait grand plaisir à faire », nous dit Muntaner; confirme de nouveau les coutumes de sa ville natale et lui concède divers privi-

[1] Nunyo appuyait ses réclamations sur une clause du testament de Ramon-Berenguer IV, comte de Barcelone et prince d'Aragon, et sur une donation faite par Alfonse II à Sancha Nuñez, sa mère. Jacme, par une sorte de demande reconventionnelle, prétendait exiger de Nunyo la restitution du Valespir et de quelques autres domaines dépendant du comté de Roussillon. Ce différend fut terminé au mois de mai 1235, par une sentence arbitrale. Le comte de Roussillon renonça à ses demandes moyennant une certaine somme; de plus, comme il n'avait pas d'enfants et que ses biens devaient revenir au roi d'Aragon, celui-ci dut le laisser en possession de tous les domaines dont il jouissait. (Voy. Zurita, *Anales*, et *Histoire de Languedoc*, liv. XXV. chap. XI.)

Digitized by Google

léges[1]. Dans son testament de 1232, on trouve, comme nous l'avons fait remarquer, la première trace d'une préoccupation relative à l'avenir des pays provençaux. En 1234, ces idées se dessinent plus nettement; les traditions de sa famille, les réflexions, l'expérience, ont révélé à Jacme le pouvoir de la maison de Barcelone sur les esprits méridionaux, et, peut-être parce qu'il perd l'espoir de contre-balancer la puissance castillane en Espagne, le roi d'Aragon tourne ses regards du côté de la France.

Le 27 mai 1234, le roi saint Louis épousait Marguerite de Provence, fille du comte Ramon-Berenguer V, ce cousin germain de Jacme dont nous avons déjà parlé. Cette union donnait au roi de France une nouvelle influence dans le Midi. Ramon-Berenguer n'avait pas d'enfants mâles[2], et il était à craindre que la Provence ne fût réunie à la monarchie française. Le roi d'Aragon voulut parer à cette éventualité; il se hâta de passer les Pyrénées, moins pour assister au mariage de sa parente avec Louis IX que pour se rendre compte de l'état de l'opinion publique dans le midi de la France, de la disposition des esprits à son égard, et du plus ou moins de succès qu'il pourrait espérer d'une revendication des anciens droits

[1] Voy. Chronique romane du *Petit Thalamus*, et Germain, *Hist. de la commune de Montpellier*, t. II, p. 17 et suiv.

[2] Ramon-Berenguer V, comte de Provence, eut quatre filles : Marguerite, l'aînée, fut reine de France; la seconde, Léonor, fut mariée au roi d'Angleterre, Henri III; Sancia, la troisième, à Richard, frère du roi d'Angleterre; enfin la quatrième, Béatrix, épousa Charles d'Anjou, frère de saint Louis; elle fut l'héritière du comté de Provence, au préjudice de ses sœurs, et, dit Zurita, du roi d'Aragon, auquel, en qualité de suzerain, devaient faire retour, faute d'enfants mâles, les États de Ramon-Berenguer.

Digitized by Google

de sa famille sur le comté de Carcassonne et les domaines environnants.

Le pape Grégoire IX, par une lettre du 3 des kalendes de septembre (30 août) 1234, adressée au comte de Provence, engage ce dernier à s'interposer pour arranger le différend survenu entre le roi d'Aragon et le roi de France « à propos du domaine du territoire de Carcassonne et d'autres territoires avoisinants »; dans le cas où cette médiation ne pourrait aboutir, il engage Ramon-Berenguer à lui faire connaître sans retard les détails de l'affaire et les prétentions des deux souverains[1].

La difficulté fut provisoirement aplanie. Elle ne devait pas tarder à renaître; mais, pour le moment, Jacme ne voulait que sonder le terrain; il avait d'ailleurs de trop nombreuses préoccupations pour entrer en lutte ouverte avec un roi tel que saint Louis.

A la même époque, l'attention du roi d'Aragon était attirée du côté de la Navarre par la mort de Sanche le Reclus (7 avril 1234) et le couronnement de Thibault de Champagne à Pampelune. Jacme avait eu quelque velléité de faire valoir le traité d'adoption conclu avec le roi défunt; mais, soit par l'intervention du Souverain Pontife, qui, le 28 août de cette même année, écrivit à ce sujet à l'évêque de Calahora et à quelques autres prélats[2], soit qu'il ne se sentît pas en état d'entreprendre une guerre, il ajourna ses prétentions, se réservant de les faire valoir dans un temps plus opportun.

En 1236, le roi d'Aragon fut encore détourné un instant

[1] Raynaldi, dans ses *Annales ecclésiastiques,* donne un extrait de cette lettre. (Ad ann. 1234, n° 17.)

[2] Voy. dans Raynaldi (ad ann. 1234, n° 53), des extraits de la lettre de Grégoire IX.

Digitized by Google

de la guerre contre les Maures par une attaque de Pons de Cabrera, qui ne craignit pas de réclamer au *Conquistador*, par la voix des armes, le comté d'Urgel, abandonné par don Pedro de Portugal. La lutte ne fut pas longue. Une transaction intervint, Pons renonça à tous droits sur les villes de Lérida et de Balaguer ; il reçut pour lui et sa postérité le comté d'Urgel à titre de fief. A partir de ce moment, le roi d'Aragon et le chef de la maison de Cabrera portèrent concuremment le titre de comte d'Urgel.

Nous avons abandonné le récit de la guerre contre les Sarrasins à la fin de l'année 1233, au moment où don Pedro Cornel va tenir garnison à Burriana. Sous la direction du *rico home* aragonais, de nombreuses chevauchées sont dirigées sur le territoire musulman; on ravage la campagne de Nules, d'Almenara, la vallée d'Uxo, les environs de la ville d'Onda, « où il y a autant de tours que de jours dans l'année » ; un hardi coup de main livre Almazora aux chrétiens.

Jacme vient à deux reprises visiter et encourager la garnison de Burriana. De cette ville, comme centre d'opérations, il poursuit son plan, qui est de s'emparer peu à peu de toutes les places fortes qui environnent Valence, de façon à isoler la capitale, où les troupes de Ben-Zeyan, bloquées et affamées, ne pourront faire une longue résistance.

C'est par les places de la côte, faciles à ravitailler, que le roi poursuit ses conquêtes. A son troisième voyage à Burriana, en 1235, il organise une expédition contre Cullera et Alcira, situées au sud de Valence. On commença par le siége de Cullera, qui dut être levé, faute de pierres pour les machines de guerre et de provisions pour l'armée. Le roi aurait persévéré malgré ces contrariétés, sans les instances des *ricos homes* et surtout de

Digitized by Google

l'infant don Fernand, qui semblait prendre à tâche de décourager son neveu.

Jacme ne voulait pas cependant avoir fait une expédition inutile; il proposa donc aux *ricos homes* d'attaquer quelques-unes des forteresses ou tours détachées qui environnaient Valence à une certaine distance. On s'empara, après quelques jours de siége, d'une de ces positions, appelée la tour de Moncada. Le roi évalue à cent mille besants le butin fait dans cette place et dans le village qu'elle défendait.

La tour de Moncada fut rasée et l'armée chrétienne vint camper devant celle de Museros. Un *funebol* commença à détruire les créneaux, que les assiégés se hâtaient de remplacer par des gabions, grands paniers de bois de palmier ou de sparte remplis de terre. Le roi fit alors fabriquer des flèches en forme de quenouille, auxquelles étaient attachées des étoupes et qu'on lançait enflammées sur les gabions. Au bout de deux jours, la forteresse se rendit.

Tandis que Jacme commençait la conquête de Valence, celle des Baléares s'achevait sous la direction de quelques seigneurs catalans. Guillem de Montgriu, sacriste de Girone et archevêque élu de Tarragone [1]; Bernat de Santa-Eugenia, seigneur de Torroella de Montgriu, et Pons de Torredel, frère de Bernat de Santa-Eugenia, avaient obtenu du roi l'autorisation d'entreprendre à leurs frais la conquête de l'île d'Iviza, qui leur serait concédée en fief du comté de Barcelone.

[1] Guillem de Montgriu ou de Montgri, ayant été élu archevêque de Tarragone, après la mort de Spargo, ne se fit pas consacrer et administra quelque temps le diocèse sous le titre de *procureur* de l'Église de Tarragone. Il portait encore ce titre en 1237. Bientôt après il renonça à l'épiscopat. (Voy. *Marca hispanica*, col. 527. — Raynaldi, ad ann. 1235, n° 35, et 1237, n° 25.)

Digitized by Google

Le pape Grégoire IX, par un bref du 24 avril 1235, exhorta les fidèles de la province de Tarragone à suivre Guillem, archevêque élu, à la conquête de l'île d'Iviza [1].

Aidé de l'infant de Portugal, don Pedro, et de Nunyo Sanchez, Guillem de Montgriu s'empara d'Iviza et prit possession de Formentera, alors déserte (1235).

Au commencement de l'année 1236, le roi résolut de faire un pas de plus vers Valence et de se rendre maître du château fort d'Enesa, bâti sur une hauteur appelée le *Puig de la Cebolla,* à deux lieues de la capitale de l'émir Ben-Zeyan.

Cette position offrait aux chrétiens de grands avantages. Jacme avait l'intention d'y laisser cent chevaliers, qui feraient des courses sur le territoire environnant; au bout d'un an, il irait les rejoindre à la tête d'une armée, et les Valenciens, qui n'auraient pu recueillir les récoltes de leur campagne, seraient facilement réduits par la famine.

Pour assurer l'exécution de ce plan, il fallait d'abord qu'un baron consentît à tenir garnison au Puig avec ses hommes pendant toute une année. Le roi songea à donner ce poste de confiance à Bernat Guillem de Entenza, son oncle maternel, pour lequel il avait une affection particulière. Il lui fit part de son projet, et, pour prévenir toute hésitation, il ajouta: « Une de ces deux choses ne peut vous manquer: ou Dieu vous permettra d'accomplir ce que je vous demande, et je ferai de vous le plus honoré vassal de mon royaume, ou vous mourrez en servant Dieu, et vous gagnerez infailliblement le paradis. Et l'un de ces deux résultats doit vous suffire pour vous enlever tout doute [2]. »

[1] Voy. Raynaldi, *Annales ecclésiastiques*, ad ann. 1235, n° 35.

[2] Chronique de Jacme, chap. CXLVII.

Digitized by Google

Persuadé par ces paroles, le valeureux fils des Guillem de Montpellier baisa la main de son roi, le remerciant de l'avoir choisi pour cette mission périlleuse.

L'armée catalano-aragonaise fut convoquée pour le printemps; mais, durant le carême, les Sarrasins, devinant le projet de leurs ennemis et craignant de ne pouvoir défendre le château d'Enesa, avaient démoli cette forteresse. Jacme ne se découragea pas à cette nouvelle; il résolut de faire reconstruire le château détruit, et fit apporter sur les lieux tout ce qui était nécessaire pour bâtir des murs en pisé.

Le jour de Pâques fleuries, l'armée se mit en marche sans savoir vers quel but le roi la dirigeait. Ce ne fut qu'après avoir franchi les frontières du royaume de Valence que Jacme dévoila son projet aux *ricos homes* qui l'accompagnaient. Aucun d'eux ne parut l'approuver; mais le roi coupa court à leurs observations, par quelques mots qui n'admettaient aucune réplique :

« Barons, leur dit-il, ce que nous avons fait et ce que nous voulons faire doit avoir votre approbation, parce que de cette façon, mieux que de toute autre, nous pourrons prendre Valence[1] . »

Arrivé à la colline de la *Cebolla,* qui, dès cet instant, prit le nom de Puig Sainte-Marie, Jacme établit son camp dans la plaine et l'infanterie travailla à reconstruire le château, tandis que la cavalerie faisait des courses dans la campagne, rapportant chaque fois un butin considérable.

Le travail de construction dura deux mois. Le roi fit aussi faire un chemin pour relier le Puig Sainte-Marie à une autre colline située au bord de la mer, et au pied de laquelle abordaient les navires qui apportaient des provisions à l'armée.

[1] Chronique de Jacme, chap. CXLVIII.

Digitized by Google

Au mois de juillet, Bernat Guillem vint prendre son poste, et Jacme fit lever le camp à ses troupes, pour retourner à Burriana et de là en Catalogne.

Au moment où l'on enlevait la tente royale, il s'aperçut qu'une hirondelle y avait construit son nid : « Nous ordonnâmes, écrit-il, qu'on n'enlevât pas la tente jusqu'à ce qu'elle s'en fût allée avec ses petits, puisque, se confiant en notre foi, elle y était venue [1]. »

Le roi dut se rendre aux Cortès générales d'Aragon et de Catalogne, qui furent assemblées à Monzon, au mois d'octobre 1236. On y traita des mesures à prendre pour assurer la conquête de Valence. On s'occupa de remédier aux maux occasionnés par les guerres privées et de régler le poids et le titre de la monnaie de Jaca. Enfin on établit le droit de maravédis, impôt qui consistait dans le payement d'un maravédis de sept en sept ans, pour chaque dix ducats de revenu.

Au mois de décembre suivant, Jacme se trouvait à Montpellier, où il demeura jusqu'au commencement de l'année 1237. Il était appelé dans sa seigneurie languedocienne par le désir de surveiller les affaires de France, mais surtout par ses querelles avec l'évêque de Maguelone.

Une lutte, dont l'historien de la commune de Montpellier a retracé en détail toutes les péripéties [2], s'était engagée entre le pouvoir laïque, seigneurial ou communal, et le pouvoir ecclésiastique. Le roi d'Aragon, de concert avec les bourgeois de sa ville natale, ne négligeait aucune occasion d'amoindrir l'autorité de ce prélat, qui, en sa

[1] Chronique de Jacme, chap. CLII.

[2] Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*, t. II, p. 64 et suiv.

Digitized by Google

qualité de suzerain du seigneur de Montpellier, réclamait en vain l'hommage féodal. Le puissant monarque se refusait obstinément à reconnaître la suprématie du modeste évêque; mais Jacme dut céder devant une injonction du Souverain Pontife, et, le 26 décembre 1236, le roi d'Aragon prêta le serment de foi et hommage à l'évêque de Maguelone, Jean de Montlaur.

La lutte n'était pas terminée; nous aurons plus tard l'occasion de revenir sur ce sujet.

Cependant, Bernat Guillem, ayant pour lieutenant Guillem de Aguiló, ravageait la campagne de Valence à la tête de ses troupes, qui se composaient, d'après d'Esclot, de quatre-vingts hommes de cavalerie, trente chevaliers du Temple ou de Saint-Jean et deux mille fantassins.

Ben-Zeyan résolut de tenter un coup décisif contre la garnison du Puig, et d'écraser sous le nombre les chrétiens qui occupaient cette position. Il parvint à mettre sur pied, disent les chroniqueurs, six cents cavaliers et quarante mille fantassins, c'est à-dire une armée près de vingt fois plus forte que la troupe de Bernat Guillem.

Certes, la position des chrétiens du Puig était critique, et l'émir pouvait se flatter d'avoir aisément raison de cette poignée d'hommes isolée au milieu d'un pays ennemi. Quelques-uns des compagnons de Bernat, jugeant la résistance impossible, proposèrent d'abandonner le poste sans attendre les Sarrasins; à ces mots, Guillem de Aguiló fut saisi d'une généreuse indignation :

« Nous serons plus nombreux que les Sarrasins, s'écria-t-il, car Dieu sera avec nous, et ainsi nous les vaincrons. Que chacun ait bon et ferme courage. Jamais la bannière d'Aragon n'a reculé, et elle ne le fera pas cette

Digitized by Google

fois ; car il vaut mieux mourir avec honneur que vivre avec déshonneur[1]. »

Le fils de Guillem de Montpellier approuva les nobles paroles de son compagnon d'armes; il releva le courage des siens en rappelant combien de fois leurs ancêtres avaient vaincu les innombrables armées des infidèles, et, touchant cette corde de la foi et de la confiance en Dieu qui, au moyen âge, vibrait si bien dans les cœurs, il parvint à faire passer dans l'âme de tous ses soldats l'ardeur qui animait la sienne.

Il proposa d'aller au-devant de l'ennemi, parce qu'une bataille en rase campagne devait être plus favorable aux chrétiens que la résistance dans une forteresse facile à investir. Il ordonna que deux cents mulets ou roussins[2], dont la garnison pouvait disposer, seraient montés par des fantassins, ce qui augmenterait d'autant la cavalerie. On envoya demander aux vaisseaux qui venaient apporter les provisions leurs pavillons, leurs trompettes et toutes les armes qu'ils pouvaient avoir. Les pavillons, transformés en bannières, devaient servir à un stratagème imaginé par Bernat Guillem. Cela se passait la veille du jour que les Sarrasins avaient fixé pour l'attaque.

Le lendemain, au lever de l'aurore, toute la garnison du Puig assista à la messe, communia et attendit l'ennemi de pied ferme.

Bernat Guillem divisa ses soldats en deux corps. Il se réserva d'attaquer les musulmans avec cinquante cavaliers et mille fantassins. Il mit sous les ordres de Guillem de Aguiló le reste de sa troupe, qui comprenait les fantassins transformés en cavaliers, au milieu desquels flottait le

[1] Chronique de d'Esclot, chap. XLIX.

[2] On appelait *roussin* ou *roncin* un cheval commun de trait et de charge.

Digitized by Google

grand étendard d'Aragon, fait au moyen des pavillons empruntés aux vaisseaux et pareil à celui qui accompagnait le roi. Ce second corps fut placé derrière le Puig et caché à la vue des Sarrasins.

Bientôt on vit s'avancer l'armée de Ben-Zeyan, si nombreuse, « que les plaines et les montagnes en étaient couvertes[1]. »

Lorsque les musulmans sont arrivés au pied de la colline, Bernat Guillem, à la tête de ses cinquante cavaliers, soutenus par mille hommes d'infanterie, charge, avec une impétuosité qui semble téméraire, l'avant-garde ennemie, composée des meilleurs combattants. L'héroïque poignée de chrétiens est vigoureusement reçue par les lances et les arbalètes des infidèles, qui croyaient avoir devant eux toute la garnison du Puig. Deux fois les soldats de Bernat se précipitent avec furie sur les Maures, deux fois ils sont repoussés. Ils vont être écrasés, lorsqu'une fanfare de trompettes retentit derrière la colline, et l'on voit déboucher d'un vallon une compagnie de cavaliers faisant flotter au vent pennons et bannières, au milieu desquels brillaient les larges pals d'or et de gueules de l'étendard royal d'Aragon.

C'était la cavalerie de Guillem de Aguiló, renforcée des fantassins montés sur les chevaux de trait. Le bruit éclatant de la fanfare, le nombre des trompettes et des bannières, surtout la présence de l'étendard royal, persuadèrent aux infidèles que le roi d'Aragon lui-même arrivait avec une armée considérable. Cette idée jeta l'effroi dans leurs rangs. Guillem de Aguiló et les siens se précipitèrent dans la mêlée, en poussant le cri de guerre : « Sainte Marie! Sainte Marie! »

[1] Chronique de d'Esclot, chap. XLIX.

Digitized by Google

L'avant-garde des Sarrasins fut enfoncée, l'arrière-garde donna le signal de la retraite, qui se changea bientôt en panique, à l'idée que le redoutable roi d'Aragon était en personne sur le champ de bataille.

Les chrétiens poursuivirent l'ennemi en déroute jusqu'à une demi-lieue de Valence. Les chroniqueurs rapportent qu'on trouva un grand nombre de Sarrasins morts sans avoir reçu de blessures : ils avaient été renversés et écrasés par les fuyards. D'Esclot porte à dix mille le nombre des musulmans tués de cette façon, outre ceux qui périrent en combattant.

L'armée chrétienne perdit quatre chevaliers et sept hommes d'infanterie. Au nombre des premiers se trouvait Ruy Ximenez de Luesia, qui, dès le premier choc, s'enfonça tellement dans les rangs ennemis, qu'il disparut aux yeux de ses compagnons ; on ne retrouva plus que son cadavre.

La gloire de ce fait d'armes si extraordinaire, qui décida de la prise de Valence, en jetant l'épouvante parmi les Sarrasins, revient tout entière au fils de Guillem VIII de Montpellier.

Comme toujours, la chronique a mêlé le merveilleux au récit de ce combat. Ce jour-là, comme au jour de l'assaut de Mayorque, on aurait vu saint Georges combattre au milieu des chrétiens.

La bataille du Puig Sainte-Marie eut lieu au mois d'août 1237. Jacme, en apprenant à Huesca le succès de son oncle, fit chanter immédiatement un *Te Deum* d'actions de grâces et se hâta de partir pour le Puig.

Après être resté quelques jours au milieu de la brave garnison de ce château, pour l'encourager par des paroles et des présents, le roi revint en Aragon. Il se trouvait à Saragosse lorsqu'on vint lui annoncer la mort de Bernat

Digitized by Google

Guillem. Jacme fut attéré par cette nouvelle. Il s'enferma chez lui pour cacher sa douleur aux gens du dehors et ne reçut que la visite de quelques conseillers intimes, parmi lesquels se trouvaient l'infant abbé de Montaragon, Blasco de Alagon, Ximeno de Urrea, Fernand Perez de Pina et en Bernat Vidal de Besalu, chevalier catalan fort expérimenté, « qui allait toujours avec nous », écrit le roi.

Tous les *ricos homes,* et don Fernand à leur tête, engagèrent leur souverain à abandonner le château du Puig, dont l'occupation lui occasionnait des dépenses hors de proportion avec ses revenus, et de différer la conquête de Valence jusqu'à des temps meilleurs.

L'infant et les *ricos homes* aragonais étaient fidèles à leur rôle de conseillers perfides. La gloire du *Conquistador* les effrayait, parce que, grâce à elle, le prestige et la puissance de la royauté grandissaient chaque jour, au détriment de l'influence féodale.

Il y avait pourtant quelque chose de fort aventureux, il faut le reconnaître, dans cette position d'une poignée de chevaliers chrétiens, à deux lieues de Valence, au milieu d'un pays ennemi, d'où pouvaient surgir à chaque instant des bandes innombrables; mais il y avait aussi un côté providentiel dans le succès de ces expéditions audacieuses.

Jacme réussit dans ses entreprises les plus hardies avec ce bonheur inespéré des grands hommes, que la crédulité populaire place sous la protection d'une influence surnaturelle.

En entendant don Fernand et les *ricos homes* lui conseiller de retirer ses troupes du Puig Sainte-Marie, ce poste arrosé par le sang généreux de ses vassaux, d'abandonner tout ce que la valeur et le dévouement des siens

Digitized by Google

lui avaient acquis, de différer une conquête qu'un dernier effort allait achever, le roi se sentit froissé dans ses chevaleresques susceptibilités, et, prenant ce ton résolu qu'il savait allier à la douceur, et qui, jadis, faisait incliner devant un roi enfant des guerriers blanchis sous le harnais, il témoigna sa surprise du conseil étrange qu'on lui donnait : le Puig était pour lui la clé du royaume de Valence, et la mort de Bernat Guillem, son parent si regretté, n'influait en rien sur ses projets.

« Je vous ferai voir, ajouta-t-il, qui je suis et ce que je vaux. Car nous ne sommes pas affaibli par ce que en Bernat est mort; nous ne le serions pas par la mort de quatre ou cinq qui valussent autant que lui. Ainsi, je vous fais savoir que ce lieu ne sera pas abandonné, et qu'avec lui je veux gagner Valence et toutes les terres qu'il y a là-bas[1]. »

Fernand Perez de Pina et Bernat Vidal de Besalu furent les seuls qui approuvèrent cette résolution.

Le roi donna l'ordre aux barons et seigneurs d'Aragon et de Catalogne de se tenir prêts à entrer en campagne au printemps, et partit pour le Puig avec cinquante chevaliers de sa *mesnada*, Ximeno de Urrea et le fils de Bernat Guillem, Guillem de Entenza, alors âgé de dix ou onze ans.

Jacme fit inhumer son oncle au Puig, en attendant qu'on pût le transporter au monastère d'Escarp, sur les bords de la Sègre, où Bernat avait choisi sa sépulture. Il arma chevalier, en présence de toute la garnison, le jeune Guillem de Entenza, et le confirma dans la possession des domaines que son père tenait en *honneur*. Puis, lorsque le roi parla de s'en retourner dans ses États, le découra-

[1] Chronique de Jacme, chap. CLXIII.

Digitized by Google

gement que sa présence avait dissipé reparut plus fort que jamais dans la garnison. Un frère prêcheur, qui remplissait dans le château les devoirs de son ministère, apprit à Jacme que les chevaliers étaient résolus à quitter le Puig.

Le roi resta accablé sous la révélation du religieux. Une fois encore, ses projets si habilement combinés, si heureusement exécutés jusque-là, menaçaient d'échouer au moment où le succès semblait être certain.

Il ne pouvait comprendre comment, après avoir remporté une glorieuse victoire sur les musulmans, après avoir été indemnisés de toutes leurs pertes et avoir reçu l'assurance d'être indemnisés des pertes futures, les nobles pouvaient songer à abandonner leur poste, lorsqu'ils allaient recueillir le fruit de leurs sacrifices.

La Chronique royale nous raconte les angoisses de Jacme avec une naïveté attachante. C'est un de ces passages si vrais dans tous leurs détails, qu'ils suffiraient à eux seuls à prouver, si elle pouvait être contestée, l'authenticité de cette autobiographie.

« Il nous semblait faire œuvre d'araignée de perdre ainsi en quelques instants ce qui nous avait coûté tant de fatigues et que nous n'avions pu conserver qu'à force de supplications et en y engageant notre honneur. Abandonner ce lieu en ce moment, nous et tous les autres chevaliers, c'était chose qui devait nous causer grand dommage, et avec le mal qui devait en arriver se trouvait aussi notre honte.

» Et ensuite nous fûmes nous coucher, ayant souci de ne nous confier en rien absolument à ceux qui étaient avec nous, et, quoique on fût en janvier, qui est le temps où il fait grand froid, nous nous retournâmes dans notre lit plus de cent fois, nous plaçant tantôt sur un côté, tantôt

Digitized by Google

sur un autre, et suant comme si nous avions été dans un bain. Et, après avoir réfléchi beaucoup, nous nous endormîmes, fatigué de tant veiller. Mais, entre minuit et l'aube, nous nous réveillâmes de nouveau et nous revînmes aux mêmes pensées. Et notre chagrin était grand, de voir que nous avions affaire à de méchantes gens, car il n'est pas au monde race aussi superbe que celle des chevaliers. Nous tenions pour certain que, dès que nous serions parti, ils n'auraient aucune honte de s'en aller... Et nous pensions que, par l'aide de Dieu et de sa mère, nous avions conquis depuis Tortose jusqu'à Burriana, et qu'abandonner alors ce point c'était le perdre, et avec lui toute cette terre[1]. »

Le jour venu, après ces longues et pénibles réflexions, le roi avait arrêté un plan de conduite qui devait encore le sauver et assurer le succès de son entreprise.

Il se rendit à l'église de Sainte-Marie du Puig; les chevaliers, la garnison et tous les habitants du village qui entourait la forteresse, reçurent l'ordre de se réunir dans ce saint lieu, et, devant cette nombreuse assemblée, Jacme prit la parole en ces termes :

« Barons, nous sommes certain que vous et tous ceux qui sont en Espagne êtes pénétrés de la grand'merci que Notre-Seigneur nous a octroyée dans notre jeunesse, avec la conquête de Mayorque et autres îles, ainsi qu'avec tout ce que nous avons conquis depuis Tortose jusqu'ici. Vous êtes réunis pour servir Dieu et nous, et je dois vous faire savoir que frère Pere de Lérida a parlé avec nous cette nuit, et nous a dit que le plus grand nombre de vous autres voulait partir si nous partions; et cette pensée nous surprend fort, car notre départ serait pour le plus grand profit de vous et de notre conquête; mais, puisque

[1] Chronique de Jacme, chap. CLXV.

Digitized by Google

notre départ vous chagrine, nous vous disons — en prononçant ces paroles, le roi se leva et s'avança vers l'autel — que, dans ce lieu, nous faisons vœu à Dieu et à l'autel de sa Mère que nous ne passerons Teruel ni la rivière de Tortose (l'Ebre) jusqu'à ce que Valence soit prise. Et, pour que vous entendiez bien que c'est notre volonté de rester ici et de conquérir ce royaume pour le service de Dieu, sachez que, à l'instant, nous allons donner ordre que la reine, notre femme, et de plus notre fille, viennent ici[1]. »

Ces paroles et ce serment produisirent sur la foule une profonde impression. « Et il n'y eut personne dans l'église qui ne se prît à pleurer, et nous pleurâmes avec eux et nous leur dîmes : « Maintenant confortez-vous, car » nous ne partirons pas d'ici jusqu'à ce nous ayons pris » la cité de Valence[1]. »

Comme le roi l'avait promis, la reine passa l'Ebre et vint s'établir à Burriana; elle était accompagnée de l'infant don Fernand. L'infant et la reine firent de vives remontrances à Jacme au sujet de son serment. Don Fernand, toujours pessimiste, considérait la conquête de Valence comme au-dessus des forces de son neveu, et cherchait à le faire revenir sur l'engagement solennel qu'il avait pris.

[1] L'aîné des enfants que Jacme eut de son second mariage fut l'infante Yolande, âgée d'environ trois ans en 1237. Elle fut mariée à l'infant de Castille, Alfonse, qui devint plus tard Alfonse X. Le roi d'Aragon, en parlant de sa fille, dans le passage de la Chronique que nous traduisons ci-dessus, ajoute : « qui, au moment où nous écrivons, est reine de Castille. » Comme Alfonse X n'est monté sur le trône qu'en 1252, il faut en conclure que cette partie des mémoires de Jacme, qui se rapporte à la conquête de Valence, a été écrite postérieurement à cette année.

[2] Chronique de Jacme, chap. CLXV.

Digitized by Google

Gardant sa confiance au milieu des paroles de découragement qui lui arrivaient de tous côté, Jacme resta inébranlable.

Ben-Zeyan fut instruit de la résolution du roi chrétien, et, se voyant dans une position critique, il essaya d'entrer en négociations. Il fit faire à Jacme des propositions dont fut ébloui Fernand Diez de Aux, majordome d'Aragon, chargé de les transmettre à son souverain.

Jacme repoussa les offres de l'émir, c'est-à-dire une grande partie des châteaux du royaume de Valence, et un tribut annuel et perpétuel de dix mille besants, en disant à Fernand Diez : « Nous sommes arrivé à ce point que nous devons nécessairement prendre Valence. Vienne la poule, et nous aurons ensuite les poussins. »

Peu de temps après, les principaux Sarrasins d'Almenara vinrent offrir au roi de lui livrer leur ville, à condition qu'on leur donnerait quelques arpents de terre, du bétail, des vêtements pour eux et leurs parents, et enfin, pour chacun de ceux qui étaient venus trouver le roi, deux chevaux, afin qu'on les considérât comme chevaliers.

Il est curieux d'observer, dans les récits détaillés de la Chronique royale, la façon dont Jacme savait s'attirer les sympathies des chefs musulmans qui venaient traiter avec lui. Ce n'est pas un des côtés les moins originaux de la physionomie du *Conquistador*, que de le voir recourir moins souvent aux armes, pour assurer sa domination sur le royaume de Valence, qu'aux moyens pacifiques, à la douceur, aux assurances amicales. Accueil cordial, présents, prévenances de toute sorte, Jacme ne négligeait rien pour se concilier l'esprit des Sarrasins [1]. Le prince

[1] Lorsque les scheiks d'Uxo vinrent traiter avec lui, Jacme voulut les faire dîner avant d'entrer en pourparlers : « Parce que nous pensions, dit-il, qu'après avoir mangé et bu ils seraient de meilleure

Digitized by Google

à qui l'on reproche d'avoir laissé introduire l'inquisition dans ses Etats respectait la religion, les lois, les coutumes des musulmans; il confirmait leurs franchises et, au lieu d'augmenter leurs charges et leurs impôts, accordait de nombreuses faveurs aux principaux d'entre eux.

Uxo, Nules, Castro, Alfandech, Paterna, Betera, Bulla et quelques autres places, suivirent l'exemple d'Almenara.

La tolérance et la bonté du héros aragonais, dont le renom remplissait l'Europe, obtenaient des résultats auxquels n'avaient jamais pu aboutir les vaillants coups d'épée des comtes de Barcelone et des rois d'Aragon. Jacme avait moins cherché à frapper fort qu'à frapper juste et à choisir ses coups. L'occupation de deux places, Burriana et le Puig Sainte-Marie, avait suffi pour réduire à la dernière extrémité le pays qu'il attaquait et pour voir tomber, un à un, en son pouvoir, les principaux de ces « châteaux de roches qui ne craignent nul homme, pourvu qu'il y ait de quoi manger[1]. »

Il ne restait plus qu'à porter le dernier coup, à frapper le cœur même du royaume, la capitale. Mais ces murs, devant lesquels toutes les forces d'Aragon et de Catalogne seraient venues échouer, quelques mois auparavant, pouvaient maintenant être attaqués sans crainte. Valence la belle, la riche, la forte, était épuisée, affaiblie, affamée par les chevauchées de la garnison du Puig; Valence ne

humeur pour régler l'accommodement. » Il agit de même avec les scheiks de Nules, « afin de ne pas traiter avec eux jusqu'à ce que les vivres et le vin leur eussent échauffé la tête. » (Chronique de Jacme, chap. CLXXI.) On voit que les musulmans d'Espagne n'observaient pas fort rigoureusement les préceptes du prophète, à propos des liqueurs fermentées.

[1] Chronique de d'Esclot, chap. XLIX.

Digitized by Google

pouvait plus se soutenir et, selon l'expression du roi, était « un fruit mûr qui invitait les chrétiens à le cueillir. »

Les barons et seigneurs convoqués pour le siége commençaient à se rendre auprès du roi. Hugues de Forcalquier, maître des Hospitaliers de la langue d'Aragon ; des commandeurs du Temple et de Calatrava ; Rodrigo de Lizana, avec trente chevaliers de sa suite ; en Guillem de Aguiló, accompagné de quinze chevaliers ; Ximeno Perez de Tarazona ; la *mesnada* royale, qui comptait environ cent quarante cavaliers nobles ; enfin, cent cinquante almogavares et plus de mille fantassins, telle était l'armée qui s'était groupée autour de Jacme lorsque le roi fit lever, « au nom de Notre-Seigneur », le camp du Puig Sainte-Marie, et vint s'établir entre la ville *del Grao* et Valence, attendant l'arrivée de nouvelles forces pour se rapprocher de la capitale.

A quelques jours de là, l'armée de Ben-Zeyan vint se ranger dans la plaine et sembla vouloir offrir la bataille. Jacme et les siens, attendant l'attaque, durent rester toute une journée à cheval et mangèrent sans mettre pied à terre. Le soir, les Sarrasins rentrèrent dans la ville sans avoir osé s'avancer vers le camp des chrétiens.

Cependant l'armée assiégeante augmentait chaque jour. Les *ricos homes* d'Aragon, les magnats de Catalogne, les milices des villes, se rendaient à l'ordre de leur souverain et dressaient leur tente entre ceux qui les avaient précédés et les remparts de Valence, de sorte que le cercle formé par les chrétiens autour de la ville se rétrécissait peu à peu.

« Quand les riches hommes et les cités eurent reçu le message du roi, aussitôt ils se préparèrent. Et à cheval, et à pied, et avec leurs tentes, et des vivres, et de l'avoine, et tout ce dont ils avaient besoin, ils marchèrent vers l'Es-

Digitized by Google

pagne jusqu'à ce qu'ils vinssent à la noble cité de Valence ; et là ils dressèrent leurs tentes, chacun où il lui plut, près de la cité. Mais l'host de Barcelone vint par mer et par terre, très-honorablement et très-bien équipé, avec des *lins* et avec des galères armées, chargées de vivres et d'armes, et il s'établit très-près de la cité de Valence[1]. »

La Chronique royale nous apprend, en effet, que les milices de Barcelone furent campées plus près des remparts que le reste de l'armée.

La croisade de Valence, comme celle de Mayorque, attira des seigneurs étrangers aux Etats aragonais. Le Saint-Père n'avait rien négligé pour ranimer l'ardeur des fidèles et les exhorter à aller grossir les armées du roi Jacme, son vassal. En 1237, il avait écrit à la fois à Guillem, procureur de l'église de Tarragone, et à Pierre Amyell, archevêque de Narbonne, afin de les engager à réchauffer le zèle de leurs diocésains[2].

Les habitants du pays de Narbonne ne pouvaient manquer de répondre à l'appel du Souverain Pontife ; ils étaient trop habitués à regarder les Catalans comme leurs compatriotes, pour ne pas saisir toutes les occasions de combattre à leurs côtés, lorsque les intérêts de la foi et ceux de leur nationalité commune étaient en jeu. Or il y avait un double avantage, spirituel et matériel, à reconquérir au christianisme le littoral du royaume de Valence.

Aussi l'archevêque Pierre Amyell lui-même vint-il, avec onze chevaliers et onze cents fantassins du midi de la France, se mettre sous les ordres du roi d'Aragon.

Des seigneurs de la France septentrionale et même, dit Zurita, des Anglais, envoyés par leur roi Henri III, arrivèrent sous les murs de Valence.

[1] Chronique de d'Esclot, chap. XLIX.
[2] Voy. Raynaldi, *Annales ecclésiastiques*, ad ann. 1237, n° 25.

Digitized by Google

Lorsque les chrétiens furent en nombre suffisant, on ouvrit le siége. On dressa les *trabuchs* et les *funebols*, on construisit les *mantelets*. A l'abri d'une de ces dernières machines, quelques hommes jettèrent, sur les fossés pleins d'eau, un pont de poutres et de fascines, s'emparèrent, par un heureux coup de main, de l'un des ouvrages avancés de la place, dans une position telle, que les Sarrasins ne purent les déloger, et, au moyen de pioches qu'on leur fit passer, ouvrirent trois larges brèches dans les remparts.

Ben-Zeyan avait réclamé les secours de ses coreligionnaires. L'émir de Tunis, seul, répondit à son appel; une flotte envoyée par ce chef parut en vue de Valence. Les Africains n'osèrent pas tenter une descente sur ce point. Ils se dirigèrent vers Peñiscola, qu'ils essayèrent d'attaquer. Repoussés par Fernand Perez de Pina et Fernand Ahones, qui commandaient cette place, et auxquels se joignirent les Sarrasins du pays; ils se hâtèrent de gagner le large, lorsqu'ils aperçurent la flotte de Tortose, composée de vingt-une voiles, qui apportait des approvisionnements aux croisés de Valence.

L'armée royale s'accroissait rapidement par l'arrivée de nouvelles forces; elle comptait, dans les derniers jours du siége, mille cavaliers et soixante mille fantassins.

Cette multitude ne manqua de rien, au milieu d'un camp si parfaitement installé et si bien approvisionné qu'il ressemblait à une grande ville. Des marchands de Montpellier et de Lérida s'y étaient établis et vendaient « toute espèce de drogues pour les bien portants et pour les malades. » A plusieurs reprises, le roi exprime, dans son livre, son admiration pour le bon ordre qui régnait dans l'armée : « Dans les trente campagnes que nous avions faites jusque là, dit-il, jamais nous n'avions vu campe-

Digitized by Google

ment si bien ordonné ni si abondamment pourvu que celui que nous avions à Valence, car on y trouvait tout le nécessaire, et les malades mêmes pouvaient se soigner comme s'ils eussent été à Barcelone ou à Lérida. »

A Valence, comme partout, le roi se fit remarquer par l'activité, le sang-froid, l'intrépidité qu'il déployait en toute occasion. Son énergie, son entrain, sa confiance, soutenaient l'armée, et, du simple fantassin jusqu'au *rico home*, chacun se sentait animé d'une nouvelle émulation en voyant le roi prendre sa part des fatigues comme le dernier des soldats.

Un jour, les hommes de l'archevêque de Narbonne voulurent attaquer un corps de troupes qui était sorti de la ville. De ces combattants languedociens, aucun n'avait encore fait la guerre contre les Maures. L'une des ruses le plus fréquemment employées par ceux-ci était de s'avancer en petit nombre près du camp ennemi, et, au premier mouvement hostile, de fuir en désordre vers la ville. Si les chrétiens, emportés par une ardeur imprudente, s'élançaient à leur poursuite et s'avançaient jusque sous les remparts, les Sarrasins faisaient tout à coup volte face; ceux de la place arrivaient à leurs secours, et ils taillaient en pièces les imprudents agresseurs qui s'étaient disséminés dans la course.

C'est à un pareil stratagème que les soldats de l'archevêque allaient se laisser prendre. Jacme, les voyant sortir des retranchements malgré ses avis, monta à cheval et courut leur intimer l'ordre de s'arrêter. Au moment où il revenait au camp, un trait d'arbalète vint le frapper à la tête, traversa un casque de cuir qu'il portait et s'enfonça près du front. En se sentant blessé, le fougueux monarque ne put réprimer un mouvement de colère; il saisit la flèche et la tira avec tant de violence qu'il la brisa

Digitized by Google

sans parvenir à l'arracher; plus de la moitié du trait, dit-il, avait pénétré dans les chairs.

Le sang ruisselait sur la figure du roi; mais, pour qu'on ne s'effrayât pas à cette vue et que le découragement ne gagnât pas l'armée, Jacme riait en s'essuyant le visage.

La tête s'enfla, et, pendant quatre ou cinq jours, un œil resta complétement fermé; mais, dès que l'enflure eût diminué, le premier soin du roi fut de se promener à cheval dans tout le camp, pour rendre bon courage à ses soldats.

Pendant le siége de Valence, les ambassadeurs du pape Grégoire IX et des cités lombardes vinrent demander aide et protection à Jacme contre l'empereur d'Allemagne. Le roi d'Aragon avait trop d'obligations au Saint-Siége, dont il était, d'ailleurs, le vassal, pour refuser le secours de ses armes au Souverain Pontife.

Malgré ses opérations militaires dans la Péninsule, malgré ses préoccupations du côté de la France, Jacme, habitué à ne jamais reculer devant une entreprise hardie, n'hésita pas à conclure, avec les ambassadeurs italiens, un traité qui porte la date du 13 juin 1238; mais les événements qui survinrent le mirent dans l'impossibilité de passer en Italie, ainsi qu'il l'avait promis.

De larges brèches s'ouvraient dans les remparts de Valence; les vivres commençaient à manquer aux assiégés. Sur ces entrefaites, Pedro Cornel et Ximeno de Urrea, sans communiquer leur projet à personne, se mirent dans l'idée d'attaquer avec leurs hommes une tour de la ville. Ils furent repoussés avec perte par les Sarrasins et vivement réprimandés par le roi pour leur tentative inconsidérée; mais, comme il ne fallait pas que les assiégés pussent se vanter d'avoir fait céder les chrétiens, Jacme envoya de nouvelles troupes contre cette tour. Dix soldats maures

Digitized by Google

la défendirent héroïquement : on mit le feu à la tour. Les musulmans qui s'y trouvaient voulurent se rendre ; mais le roi, poussant jusqu'à la cruauté la rigoureuse observation des lois de la guerre, refusa de les recevoir à merci, à cause de leur résistance obstinée, et les malheureux soldats périrent dans les flammes.

Vers le milieu du mois de septembre, Ben-Zeyan entama directement avec Jacme des négociations qui restèrent ignorées de toute l'armée, « car il y en avait beaucoup, raconte le chroniqueur, auxquels il ne plaisait nullement que nous prissions Valence, et mieux ils l'aimaient aux mains des Sarrasins qu'aux nôtres[1]. »

Le roi devenait trop puissant aux yeux des barons de ses États ; sa gloire et ses conquêtes augmentaient la jalousie de la haute noblesse. Quant à la masse de l'armée, il lui fallait l'assaut et le pillage, et non une capitulation qui diminuerait le butin.

La reine Yolande se trouvait au camp de Valence avec son royal époux et fut la seule personne à qui Jacme confia ses projets.

Les bases sur lesquelles devaient s'établir les négociations une fois arrêtées avec un premier parlementaire sarrasin, Ben-Zeyan envoya solennellement auprès du roi son neveu Aboulhamalec, l'homme le plus puissant de tout le royaume après l'émir. Onze cavaliers, couverts de soie, d'or et de pierreries, montant de superbes chevaux, formèrent au chef musulman une escorte magnifique. Jacme était entouré de ses vaillants *ricos homes* et chevaliers, qui avaient revêtu leurs habits de gala, mais dont la tenue était plus martiale que brillante, à côté des richesses sarrasines.

[1] Chronique de Jacme, chap. CLXXXIV.

Digitized by Google

Quand Aboulhamalec parut, introduit par Nunyo Sanchez et par Ramon-Berenguer de Ager, le roi se leva: l'envoyé de Ben-Zeyan se prosterna au pied du souverain aragonais, et, après un échange de paroles courtoises, Jacme et Aboulahmalec restèrent seuls avec un interprète.

Dans cette entrevue, les conditions de la capitulation de Valence furent longuement débattues; mais rien ne fut décidé. Trois jours après, le neveu de l'émir revint apporter au camp des chrétiens de nouvelles propositions. Cette fois la reine fut présente aux négociations, et c'est avec son assentiment que Jacme accepta le traité offert par le chef maure.

Les *ricos homes*, habitués à être consultés par le roi dans toutes les affaires de quelque importance, étaient loin de croire que Jacme eût pris une décision sans demander leur avis. En apprenant de sa propre bouche qu'il avait accepté la capitulation, les barons « changèrent de couleur comme si on les eût frappés droit au cœur, et, à l'exception de l'archevêque de Tarragone et de quelques évêques, qui dirent qu'ils remerciaient Notre-Seigneur de la faveur et singulière merci qu'il leur faisait, des autres il n'y en eut aucun qui louât le Seigneur et lui rendît grâces pour cela, et, au contraire, aucun ne le tint pour bon[1]. »

L'archevêque de Narbonne et Ramon-Berenguer de Ager joignirent leurs félicitations à celles de la plupart des prélats catalans et aragonais.

Le mécontentement de la noblesse avait plusieurs motifs. L'avidité déçue, la jalousie contre le roi triomphant, y entraient, sans doute, pour une bonne part; mais, de plus, Jacme venait d'accomplir un vrai coup d'État, en

[1] Chronique de Jacme, chap. CXC.

Digitized by Google

prenant une résolution de la plus haute importance sans l'avis de ses conseillers-nés, les barons. C'était à la fois un droit et un devoir des *ricos homes* d'assister le roi dans les affaires graves; le *Conquistador* se sentait assez fort pour braver en face son ombrageuse noblesse, il supprimait le droit et ne laissait subsister que le devoir.

L'enfant, que le parti féodal aragonais avait un instant tenu dans ses mains, était devenu homme, et, après avoir reconquis la plénitude de son autorité, il prenait à son tour une attitude agressive vis-à-vis de ses spoliateurs d'autrefois.

La capitulation fut signée à la tour de Ruzafa, près de Valence, le 28 septembre 1238[1]. Aux termes du traité, les habitants eurent cinq jours pour quitter la ville avec tout ce qu'ils pourraient emporter sur eux. Le roi leur donna une escorte pour les conduire en sûreté jusqu'à Cullera, qui, avec Denia et la partie du royaume au sud du Xucar, appartenait encore à l'émir Ben-Zeyan. Les Sarrasins qui voulurent rester à Valence conservèrent tous leurs biens, meubles et immeubles, avec le libre exercice de leur religion et de leurs lois. Enfin une trêve de sept ans fut conclue entre le roi et l'émir.

Lorsque Jacme vit flotter l'étendard d'Aragon sur les remparts de la ville musulmane, il ne put contenir son émotion : « Nous descendîmes de cheval, écrit-il, et, tournant le visage vers l'Orient, nos yeux versèrent des larmes et nous baisâmes la terre pour la grand'merci que Dieu nous avait octroyée. »

Avant l'expiration du délai qui leur avait été accordé, cinquante mille Valenciens, se défiant des chrétiens, quittèrent la ville sous l'escorte d'un corps de cavalerie

[1] Voy. Pièces justificatives, N° XV.

Digitized by Google

commandé par le roi, qui veillait en personne à l'exécution du traité. Pour faire respecter le sauf-conduit qu'il avait assuré aux vaincus, et donner un exemple salutaire de justice, il tua de sa propre main plusieurs soldats qui essayaient de dépouiller des Sarrasins ou d'enlever des femmes et des enfants.

Le samedi 9 octobre 1238[1], l'armée chrétienne entra dans Valence la Belle (*la Hermosa*), et le souverain de l'Aragon, de la Catalogne et de Mayorque, posa sur son front une quatrième couronne.

A Valence comme à Mayorque, on dut procéder au partage des biens laissés par les Sarrasins qui avaient voulu quitter le pays. Cette répartition ne se fit pas sans difficulté[2]. Le roi donna en outre des fiefs, dans le territoire de

[1] La Chronique royale place la prise de Valence à l'année 1239, quoique le traité, que nous donnons parmi les Pièces justificatives, le fixe à l'an 1238. Cette divergence s'explique par les différents points de départ que l'on a assignés à l'ère chrétienne, en la faisant commencer, tantôt à la Nativité, tantôt à l'Incarnation. Le jour de l'entrée des chrétiens à Valence est fixé par le registre des Archives d'Aragon, intitulé : *Regestrum donationum regni Valentie*, dans lequel on lit cette mention : *Die sabati VII idus octobris intravimus civitatem Valentie.* (Voy. Archives d'Aragon, reg. n° 5; *Collection des documents inédits*, t. XI, p. 222.)

[2] Ces difficultés furent occasionnées par les donations de biens conquis ou à conquérir, faites par le roi avant la reddition de Valence. Le *Regestrum donationum regni Valentie* commence par ces mots : « *In nomine Domini, incipiunt donationes de Valentia et de termino facte a domino Jacobo, rege Aragonum sub era* M.CC.LXXV *anno* M.CC.XXXVII *ad podium de Cebola.* » Ce registre contient la mention d'un très-grand nombre de donations faites par le roi, pendant que l'armée était au Puig de la *Cebolla*, ou au camp de Valence. Ceux qui avaient été l'objet de ces libéralités se trouvèrent, au moment de la répartition générale, avoir reçu plus qu'il ne leur revenait pour leur part. De là, les difficultés dont nous parlons. (Voy. Archives d'Aragon, reg. n° 5; *Collection des documents inédits*, t. XI.)

Digitized by Google

Valence, à trois cent quatre-vingts chevaliers aragonais ou catalans, qui furent appelés *chevaliers de la conquête*, dénomination sous laquelle leur descendance est encore connue de nos jours[1].

Les Catalans vinrent en foule peupler la ville, qu'avaient abandonnée ses anciens habitants sarrasins, et bientôt un nouveau dialecte de la langue catalane se forma dans le pays.

Jacme créa à Valence un siége épiscopal dont Ferrer de Sant-Marti, prévôt de l'église de Tarragone, fut le premier titulaire. Malgré les prétentions de la noblesse aragonaise, qui voulait étendre les *fueros* d'Aragon à la nouvelle conquête, le roi décida que des coutumes spéciales lui seraient données. Il chargea de ce travail Vidal de Cañellas, évêque de Huesca ; Bernat de Montagut, évêque de Saragosse ; Garcia, évêque de Tarazona ; Pedro Fernandez de Azagra, seigneur d'Albarracin ; Pedro Cornel, Garcia Romeu, Ximeno de Urrea, Artal de Luna, Ximeno Perez de Tarazona, Ramon Moynos ou Muñoz, Andres de Liñan, Pere Martell[2].

La garde du royaume de Valence fut spécialement confiée aux trois cent quatre-vingts chevaliers de la conquête, avec lesquels le roi, obligé d'aller rétablir l'ordre dans sa seigneurie de Montpellier, laissa Astrug de Belmont, maître du Temple ; Hugues de Forcalquier, maître des Hospitaliers ; Berenguer de Entenza, Guillem de Aguiló et Ximeno Perez de Tarazona.

La prise de Valence ne produisit pas dans le monde

[1] Nous donnerons, dans notre second volume, la liste des individus, nobles, bourgeois ou plébéiens, qui ont figuré à la conquête de Valence, et dont les documents authentiques nous ont conservé le nom.

[2] Voy. Beuter, *Coronica general de España.*

Digitized by Google

chrétien une moins grande impression que celle de Mayorque. Le pape Grégoire IX, joyeux de voir amoindrir la puissance de l'islam au profit d'un souverain qu'il aimait « d'une amitié particulière entre les autres rois et princes chrétiens[1] », adressa, le 8 janvier 1239, une lettre pastorale aux fidèles des provinces d'Arles, d'Aix, de Narbonne, de Tarragone, de Gênes et d'Auch, pour leur faire part de la satisfaction que lui causait la prise de Valence et les engager à prêter leur concours au roi d'Aragon pour conserver ses conquêtes[2].

Nous arrêtons à la prise de Valence la première partie de notre étude.

Jacme vient d'accomplir sa trentième année, et la conquête d'un nouveau royaume, conquête encore inachevée mais désormais certaine, a mis le sceau à sa gloire militaire.

Au milieu des événements qui s'entassent dans cette période de trente années, nous avons vu se développer le grand roi que les Français du Midi, les Catalans et les Aragonais, regardent à la fois comme un compatriote. En connaissant ce qu'il a fait, nous pressentons déjà ce qu'il sera capable de tenter dans la suite.

Dès l'enfance, sa riche nature contenait les germes du grand, du beau et du bien, qui ont pris un vigoureux accroissement sous de salutaires influences.

L'éducation des moines-chevaliers du Temple a donné

[1] « Quem inter cæteros reges et principes christianos speciali amoris prærogativa complectimur. » (Lettre de Grégoire IX à l'infant d'Aragon, Alfonse, en date du 20 avril 1235, apud Raynaldi, ad ann. 1235, nº 32.)

[2] Voy. Raynaldi, ad ann. 1238, nº 47.

Digitized by Google

au *Conquistador* l'habitude de la réflexion, qui féconde les idées de son cerveau puissant, et rend le jeune prince supérieur en sagesse aux hommes les plus expérimentés de ses Etats.

Les difficultés de ses débuts sur le trône, son existence au milieu de ses sujets, confondue, en quelque sorte, avec celle de la foule, lui ont dévoilé les ressorts les plus secrets du cœur humain.

Enfin l'organisation même du royaume soumis à son sceptre a développé en lui deux qualités opposées : la docilité à accepter les sages conseils et cette fermeté inébranlable que nous avons vue résister à toutes les attaques, à tous les découragements. La première lui a été inspirée par la coutume qui interdit au souverain de rien entreprendre sans l'avis des représentants de la nation ; la seconde est le résultat de l'isolement naturel de la royauté, habituée en Aragon à lutter contre la nation entière.

Tel est le *Conquistador* à l'âge où les caractères ardents comme le sien, dévorés d'impatience, aveuglés par l'enthousiasme, remplacent d'ordinaire la prudence par la présomption, la fermeté par la violence, la sûreté du jugement par la témérité des actes. Le politique et le législateur commencent à se révéler en lui : le premier laisse entrevoir les préoccupations qui l'attirent au nord de la France, l'autre apparaît aux Corts de Tarazona de 1234, et dans l'organisation de la conquête de Valence. Nous aurons, plus tard, à étudier Jacme sous ces divers aspects, car, avec l'âge mûr, la politique extérieure et le soin de l'administration de ses Etats vont préoccuper le *Conquistador* autant que ses exploits militaires.

Mais, en découvrant dans la vie du grand prince de nouvelles splendeurs, nous apercevrons, malheureuse-

Digitized by Google

ment, de nouvelle taches. Sa conduite privée nous apparaîtra sous un jour fâcheux, et, de ce côté, la renommée de Jacme le Conquérant pâlit devant la pure gloire de saint Louis de France, auquel le monarque aragonais ne le cède en rien sous les autres rapports; pas même peut-être sous le rapport de la piété. Si la nature de Jacme est faible en un certain point, sa piété est sincère; il suffit de lire sa Chronique pour en demeurer convaincu. Sa confiance en Dieu, sa soumission à la volonté divine, sa reconnaissance pour le Très-Haut, éclatent à toutes les pages de son livre, et, dans l'histoire du glorieux monarque, on se trouve, à chaque pas, en présence de l'un de ces événements qu'il attribue à la protection céleste, que Muntaner appelle des miracles, et dans lesquels le scepticisme moderne ne voudrait voir que le hasard ou d'habiles combinaisons.

Dans les actions d'un héros, le moyen âge rapporte tout à Dieu; notre époque rapporte tout à l'homme. Mais Jacme est plus près de la vérité et ne perd rien de sa grandeur en s'effaçant devant la Providence; car un homme de génie n'est qu'un grand cœur et une grande intelligence qui se laissent guider par la main de Dieu.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

Digitized by Google

APPENDICE

NOTES

A

SOUVERAINS DE L'EUROPE DESCENDANT DE JACME Ier

On pourrait prouver aisément que les chefs de toutes les maisons souveraines de l'Europe, ou tout au moins leurs héritiers présomptifs, descendent de Jacme le Conquérant. Nous donnons ici, à titre de curiosité généalogique, une série de tableaux dans lesquels cette filiation est régulièrement établie pour la plupart des Etats européens; il serait facile de faire la même preuve pour les autres familles princières, qui, toutes, ont quelque alliance avec l'une des maisons mentionnées dans nos tableaux.

Digitized by Google

FRANCE

—

JACME Ier

II. 1246 Yolande d'Aragon.
Alfonse X, roi de Castille.

III. Fernand de Castille, dit de *La Cerda*, marié en 1268 à Blanche de France, fille de saint Louis.

IV. Alfonse de La Cerda, mort en 1327.

V. Juan-Alfonse de La Cerda, seigneur de Gebraleon et de Villoria.

VI. Marie de La Cerda morte en 1354.
Pedro Nuñez de Guzman, *rico home*, seigneur de Brizuela et de Manzanedo.

VII. Alvar Perez de Guzman, seigneur de Olvera, Manzanedo et Brizuela, marié à Uraca de Portugal.

VIII. Pedro Nuñez de Guzman, seigneur de Villafrechos, marié à Dulcia Fernandez de Toledo.

IX. Martin Fernandez de Guzman, *rico home*, seigneur d'Orgaz, Almonte, el Palacio et Fuentes, épousa Marie de Orozco.

X. Alvar Perez de Guzman, *rico home*, seigneur d'Orgaz, Santa-Olalla, Burujon et Escalonilla, marié en 1397 à Béatrix de Silva.

XI. Leonor de Guzman.
Juan Ponce de Leon, comte d'Arcos, seigneur de Marchena, mort en 1471.

XII. Ines Ponce de Leon.
Luiz de Guzman, *rico home*, seigneur de la Algava.

XIII. Rodrigo de Guzman, seigneur de la Algava, marié à Leonor de Acuña.

Digitized by Google

XIV. Luiz de Guzman, seigneur de la Algava, épousa Leonor Manrique, fille de Rodrigo, comte de Paredes.

XV. Francisco de Guzman, créé marquis de la Algava en 1565, marié à Brianda de Guzman, sa parente, fille du marquis d'Ardales, comte de Teba.

XVI. Luiz de Guzman, marquis de la Algava et d'Ardales, comte de Teba, maréchal de Castille, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, marié à Ines de Porto-Carrero.

XVII. Pedro Andrès, marquis de la Algava et d'Ardales, comte de Teba, épousa Juana Fernandez de Cordoba.

XVIII. Ines de Guzman, héritière des marquisats de la Algava, d'Ardales et du comté de Teba.
Cristobal de Porto-Carrero et Enriquez, marquis de Valderrabano.

XIX. [1] Cristobal de Porto-Carrero, substitué aux noms de Guzman, de Luna, d'Enriquez, d'Almanza, de Pacheco, d'Aragon et de Monroy, comte de Montijo, marquis de Barcarota, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, chevalier des ordres du roi de France, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Espagne à Londres, puis à Francfort, en 1741, pour l'élection de l'empereur Charles VII.

[1] D'après la notice donnée par La Chesnaye-des-Bois, sur les comtes de Montijo (*Dict. de la noblesse*, t. X, p. 389), ce Cristobal de Porto-Carrero, ambassadeur d'Espagne, serait le même que Cristobal de Porto-Carrero et Enriquez, mari d'Ines de Guzman, comtesse de Teba. Nous croyons que La Chesnaye-des-Bois a confondu deux degrés en un seul. La filiation que nous donnons ici nous semble plus probable, quoique nous ne puissions, sur ce point seulement, la garantir d'une manière absolue. Mais ce qu'il nous importait de prouver, et ce qui reste démontré par le tableau que nous donnons, c'est que les Guzman, marquis de la Algava, dont descend l'impératrice Eugénie, sont issus, en ligne directe féminine, de Fernand de La Cerda, petit-fils de Jacme Ier, et de Blanche de France, fille de saint Louis. Du reste, on pourrait encore, de plusieurs autres manières, rattacher les Guzman et les Porto-Carrero à ces illustres ancêtres. Ainsi, pour n'en citer qu'une seule, Maria-Josefa de Zuniga, comtesse de Miranda, duchesse de Peñaranda, aïeule de S. M. l'Impératrice, descendait, en ligne directe, de Pedro de Zuniga, *rico home*, grand de Castille, comte de Plasencia, seigneur de Miranda, etc.. et d'Isabelle de Guzman, arrière-petite-fille d'Alvar Perez de Guzman, qui forme le VIIe degré du tableau ci-dessus.

(Voir, pour justifier les deux filiations, l'excellent ouvrage d'Imhof, *Genealogiæ viginti illustrium in Hispania familiarum*, 1712, articles Guzman et Porto-Carrero. Moreri, *Dictionnaire historique*.— La Chesnaye-des-Bois, *Dictionnaire de la noblesse*.)

Digitized by Google

XX. Philippe de Guzman et de Porto-Carrero, comte de Montijo, marquis de Valderrabano, gentilhomme de la chambre du roi Charles III, marié à Maria-Josefa de Zuniga, comtesse de Miranda.

XXI. Manuel de Guzman et de Porto-Carrero, comte de Montijo, de Miranda et de Teba, duc de Peñaranda, marié à doña Maria-Manuela de Kirk-Patrick de Glasburn.

XXII. 1853 { Marie-Eugénie de Guzman et de Portó-Carrero, comtesse de Teba.
Napoléon III, Empereur des Français.

XXIII. NAPOLÉON-Eugène-Louis-Jean-Joseph, Prince impérial, né le 16 mars 1856.

ESPAGNE*

Premier Tableau

JACME Ier

II. Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile, mort en 1285.

III. Jacme II, roi d'Aragon, mort en 1327.

IV. Alfonse III, roi d'Aragon, mort en 1335.

V. Pierre IV, roi d'Aragon, mort en 1387.

VI. 1375. { Leonor d'Aragon.
Jean Ier, roi de Castille.

VII. Fernand Ier de Castille, roi d'Aragon, mort en 1416.

* Nous donnons deux tableaux pour la maison royale d'Espagne : le premier fait voir de quelle manière les droits de Jacme ont été transmis, par une suite de princes presque tous espagnols, à la famille aujourd'hui régnante; le second rattache directement la maison royale de France à Jacme Ier, par le mariage de Philippe le Hardi avec Isabelle d'Aragon.

Digitized by Google

VIII. Jean II, roi d'Aragon, mort en 1479.

IX. Fernand II, roi d'Aragon, mort en 1516.

X. 1496. { Jeanne Ire, reine d'Espagne.
Philippe Ier, archiduc d'Autriche.

XI. Charles-Quint, roi d'Espagne, empereur d'Allemagne, mort en 1558.

XII. Philippe II, roi d'Espagne, mort en 1598.

XIII. Philippe III, roi d'Espagne, mort en 1621.

XIV. Philippe IV, roi d'Espagne, mort en 1665.

XV. 1660. { Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne.
Louis XIV, roi de France.

XVI. Louis de France, grand dauphin, mort en 1711.

XVII. Philippe V, roi d'Espagne, mort en 1746.

XVIII. Charles III, roi d'Espagne, mort en 1788.

XIX. Charles IV, roi d'Espagne, mort en 1819.

XX. Ferdinand VII, roi d'Espagne.

XXI. ISABELLE, reine d'Espagne, depuis le 29 septembre 1833.

ESPAGNE

Deuxième Tableau

JACME Ier

II. { Isabelle d'Aragon.
Philippe III, le Hardi, mort en 1285.

Digitized by Google

III. Charles de France, comte de Valois et d'Alençon, mort en 1325.

IV. Charles II de Valois, comte d'Alençon.

V. Pierre de Valois, comte d'Alençon.

VI. Jean II, duc d'Alençon, mort en 1415.

VII. Jean III, duc d'Alençon, mort en 1476.

VIII. René, duc d'Alençon.

IX. 1513. { Françoise d'Alençon.
Charles de Bourbon, duc de Vendôme, mort en 1537.

X. Antoine, duc de Vendôme, roi de Navarre, mort en 1562.

XI. Henri IV, roi de France, mort en 1610.

XII. Louis XIII, roi de France, mort en 1643.

XIII. Louis XIV, roi de France, mort en 1715.

XIV. Louis, grand dauphin, mort en 1711.

XV. Philippe V, roi d'Espagne, mort en 1746.

XVI. Charles III, roi d'Espagne, mort en 1788.

XVII. Charles IV, roi d'Espagne, mort en 1819.

XVIII. Ferdinand VII, roi d'Espagne.

XIX. ISABELLE, reine d'Espagne, depuis le 29 septembre 1833.

BRANCHE ROYALE DES DEUX-SICILES

Les seize premiers degrés sont communs avec la branche royale d'Espagne.

XVII. Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, mort en 1825.

Digitized by Google

XVIII. François Ier, roi des Deux-Siciles, mort en 1830.

XIX. Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, mort en 1859.

XX. FRANÇOIS II, roi des Deux-Siciles.

BRANCHE DUCALE DE PARME

Les quinze premiers degrés sont communs avec la branche royale d'Espagne.

XVI. Philippe de Bourbon, infant d'Espagne, duc de Parme, mort en 1765.

XVII. Ferdinand de Bourbon, duc de Parme, mort en 1802.

XVIII. Louis de Bourbon, duc de Parme, mort en 1803.

XIX. Charles II de Bourbon, duc de Parme.

XX. Charles III de Bourbon, duc de Parme, mort en 1854.

XXI. ROBERT Ier de Bourbon, duc de Parme.

BRANCHE ROYALE DE FRANCE (AINÉE)

Les quatorze premiers degrés sont communs avec la branche royale d'Espagne.

XV. Louis de France, duc de Bourgogne, mort en 1712.

XVI. Louis XV, roi de France, mort en 1774.

XVII. Louis de France, dauphin, mort en 1765.

XVIII. Charles X, roi de France, mort en 1836.

XIX. Charles-Ferdinand-d'Artois, duc de Berry, mort en 1820.

XX. HENRI-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux.

Digitized by Google

BRANCHE ROYALE D'ORLÉANS

Les douze premiers degrés sont communs avec la branche royale d'Espagne.

XIII. Philippe de France, duc d'Orléans, mort en 1701.

XIV. Philippe II, duc d'Orléans, mort en 1723.

XV. Louis, duc d'Orléans, mort en 1752.

XVI. Louis-Philippe, duc d'Orléans, mort en 1785.

XVII. Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, mort en 1793.

XVIII. Louis-Philippe, roi des Français, mort en 1850.

XIX. Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri-Joseph, duc d'Orléans, mort en 1842.

XX. Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris.
Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres.

AUTRICHE

Jacme Ier

II. 1262. { Isabelle d'Aragon.
Philippe III, le Hardi, roi de France, mort en 1285.

III. Charles de France, comte de Valois, mort en 1325.

IV. Philippe VI, de Valois, roi de France, mort en 1350.

V. Jean II, le Bon, roi de France, mort en 1364.

Digitized by Google

VI. Louis d'Anjou, roi de Naples, mort en 1384.

VII. Louis II, roi de Naples, mort en 1417.

VIII. René, roi de Naples, mort en 1480.

IX. 1444. { Yolande d'Anjou.
Ferri II de Lorraine, mort en 1470.

X. René, duc de Lorraine, mort en 1508.

XI. Antoine, duc de Lorraine, mort en 1544.

XII. François, duc de Lorraine, mort en 1545.

XIII. Charles, duc de Lorraine, mort en 1608.

XIV. François de Lorraine, comte de Vaudemont, m. en 1632.

XV. Nicolas-François, duc de Lorraine, mort en 1670.

XVI. Charles-Léopold, duc de Lorraine, mort en 1690.

XVII. Léopold, duc de Lorraine, mort en 1729.

XVIII. François Ier, empereur d'Allemagne, mort en 1765.

XIX. Léopold II, empereur d'Allemagne, mort en 1792.

XX. François Ier, empereur d'Autriche, mort en 1835.

XXI. François-Charles-Joseph, archiduc d'Autriche, né en 1802.

XXII. FRANÇOIS-JOSEPH Ier, empereur d'Autriche, depuis le 2 décembre 1848.

BRANCHE GRAND DUCALE DE TOSCANE

Les dix-neuf premiers degrés sont les mêmes que ceux de la branche impériale d'Autriche.

XX. Ferdinand III, archiduc d'Autriche, grand-duc de Toscane, mort en 1824

Digitized by Google

XXI. Léopold II, grand-duc de Toscane, né en 1797.

XXII. Ferdinand IV, grand-duc de Toscane.

BRANCHE DUCALE DE MODÈNE

Les dix-huit premiers degrés sont communs avec la branche impériale d'Autriche.

XIX. Ferdinand III, archiduc d'Autriche, duc de Modène.

XX. Ferdinand IV, duc de Modène, mort en 1846.

XXI. François V, duc de Modène.

BADE

Jacme Ier

II. Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile, mort en 1285.

III. Frédéric II, roi de Sicile, mort en 1336.

IV. Pierre II, roi de Sicile, mort en 1342.

V. { Béatrix de Sicile, morte en 1366.
{ Robert II, électeur palatin, mort en 1398.

VI. Robert III, duc de Bavière, empereur d'Allemagne, électeur palatin, mort en 1410.

VII. 1383. { Marguerite de Bavière.
{ Charles II, duc de Lorraine, mort en 1431.

VIII. 1426. { Catherine de Lorraine,
{ Jacques Ier, margrave de Bade, mort en 1459.

Digitized by Google

IX. Charles le Belliqueux, margrave de Bade, mort en 1475.

X. Christophe, margrave de Bade, mort en 1515.

XI. Ernest, margrave de Bade-Dourlach, mort en 1553.

XII. Charles, margrave de Bade-Dourlach, mort en 1577.

XIII. Georges-Frédéric, margrave de Bade-Dourlach, mort en 1638.

XIV. Frédéric Ier, margrave de Bade-Dourlach, mort en 1659.

XV. Frédéric II, margrave de Bade-Dourlach, mort en 1677.

XVI. Frédéric III, le Grand, margrave de Bade-Dourlach, mort en 1709.

XVII. Charles-Guillaume, margrave de Bade-Dourlach, mort en 1738.

XVIII. Frédéric de Bade-Dourlach, mort en 1732.

XIX. Charles-Frédéric, grand-duc de Bade, mort en 1811.

XX. Léopold, grand-duc de Bade, mort en 1852.

XXI. Frédéric-Guillaume-Louis, grand-duc de Bade depuis 1856.

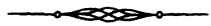

BAVIÈRE

Jacme Ier

II. Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile, mort en 1285.

III. Frédéric II, roi de Sicile, mort en 1336.

Digitized by Google

IV. Pierre II, roi de Sicile, mort en 1342.

V. Béatrix de Sicile, morte en 1366.
Robert II, électeur palatin, mort en 1398.

VI. Robert III, électeur palatin, empereur d'Allemagne, mort en 1410.

VII. Étienne, comte palatin de Simmern et de Deux-Ponts, mort en 1459.

VIII. Louis, comte palatin de Deux-Ponts, mort en 1489.

IX. Alexandre, comte palatin de Deux-Ponts, mort en 1514.

X. Louis, comte palatin de Deux-Ponts, mort en 1532.

XI. Wolfgang, comte palatin de Deux-Ponts, mort en 1569.

XII. Charles, comte palatin de Birkenfeld, mort en 1600.

XIII. Christian Ier, comte palatin de Birkenfeld-Bischwiler, mort en 1669.

XIV. Christian II, comte palatin de Birkenfeld, mort en 1717.

XV. Christian III, duc de Deux-Ponts, mort en 1735.

XVI. Frédéric, prince de Deux-Ponts, mort en 1794.

XVII. Maximilien, duc de Deux-Ponts, électeur palatin, roi de Bavière en 1805, mort en 1825.

XVIII. Louis Ier, roi de Bavière, abdique en 1848.

XIX. MAXIMILIEN II, roi de Bavière depuis le 21 mars 1848.

Digitized by Google

BELGIQUE

JACME Ier

II. Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile, mort en 1285.

III. Frédéric II, roi de Sicile, mort en 1336.

IV. Pierre II, roi de Sicile, mort en 1342.

V. { Béatrix de Sicile, morte en 1366.
{ Robert II, électeur palatin, mort en 1398.

VI. Robert III, électeur palatin en 1398, empereur d'Allemagne en 1400, mort en 1410.

VII. Etienne, comte palatin de Simmern et de Deux-Ponts, mort en 1459.

VIII. Frédéric, comte palatin de Simmern, mort en 1480.

IX. Jean Ier, comte palatin de Simmern, mort en 1509.

X. Jean II, comte palatin de Simmern, mort en 1557.

XI. Frédéric le Pieux, électeur palatin, mort en 1576.

XII. { Dorothée-Suzanne, princesse palatine, morte en 1592.
{ Jean-Guillaume, duc de Saxe-Weimar, mort en 1573.

XIII. Jean, duc de Saxe-Weimar, mort en 1605.

XIV. Ernest le Pieux, duc de Saxe-Gotha, mort en 1675.

XV. Jean-Ernest, duc de Saxe-Cobourg, mort en 1729.

XVI. François-Josias, duc de Saxe-Cobourg, mort en 1764.

XVII. Ernest-Frédéric, duc de Saxe-Cobourg, mort en 1800.

XVIII. François-Frédéric-Antoine, duc de Saxe-Cobourg, mort en 1806.

XIX. LÉOPOLD Ier, roi des Belges depuis le 4 juin 1831.

Digitized by Google

RAMEAU DUCAL DE SAXE-COBOURG-GOTHA

Les dix-huit premiers degrés sont communs avec la branche royale de Belgique.

XIX. Ernest Ier, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, mort en 1844.

XX. Ernest II, duc de Saxe-Cobourg-Gotha depuis le 9 janvier 1844.

BRANCHE DUCALE DE SAXE-MEININGEN

Les quatorze premiers degrés sont communs avec la branche royale de Belgique.

XV. Bernard, duc de Saxe-Meiningen, mort en 1706.

XVI. Charles-Frédéric, duc de Saxe.

XVII. Antoine-Ulrich, duc de Saxe-Meiningen, mort en 1763.

XVIII. Georges-Frédéric-Charles, duc de Saxe-Meiningen, mort en 1803.

XIX. Bernard-Eric-Freund, duc de Saxe-Meiningen depuis le 24 décembre 1803.

BRANCHE DUCALE DE SAXE-ALTENBOURG

Les quatorze premiers degrés sont communs avec la branche royale de Belgique.

XV. Ernest, duc de Saxe-Hildburghausen, mort en 1715.

XVI. Ernest-Frédéric, duc de Saxe-Hildburghausen, mort en 1724.

Digitized by Google

XVII. Ernest-Frédéric, duc de Saxe-Hildburghausen, mort en 1745.

XVIII. Ernest-Frédéric-Charles, duc de Saxe-Hildburghausen, mort en 1780.

XIX. Frédéric, duc de Saxe-Hildburghausen.

XX. Georges-Charles-Frédéric, duc de Saxe-Altenbourg, mort en 1853.

XXI. ERNEST-Frédéric-Paul-Georges-Nicolas, duc de Saxe-Altenbourg depuis le 3 août 1853.

BRANCHE GRAND-DUCALE DE SAXE-WEIMAR

Les treize premiers degrés sont communs avec la branche royale de Belgique.

XIV. Guillaume, duc de Saxe-Weimar, mort en 1662.

XV. Jean-Ernest, duc de Saxe-Weimar, mort en 1687.

XVI. Jean-Ernest, duc de Saxe, mort en 1707.

XVII. Ernest-Auguste, duc de Saxe-Weimar, mort en 1748.

XVIII. Ernest-Auguste-Constantin, duc de Saxe-Weimar, mort en 1758.

XIX. Charles-Auguste, grand-duc de Saxe-Weimar, mort en 1828.

XX. Charles-Frédéric, grand-duc de Saxe-Weimar, mort en 1853.

XXI CHARLES-Alexandre-Auguste, grand-duc de Saxe-Weimar depuis le 8 juillet 1853.

Digitized by Google

DANEMARK

—

JACME Ier

II. Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile, mort en 1285.

III. Frédéric II, roi de Sicile, mort en 1336.

IV. Pierre II, roi de Sicile, mort en 1342.

V. Béatrix de Sicile, morte en 1366.
Robert II, électeur palatin, mort en 1398.

VI. Robert III, électeur palatin en 1398, empereur d'Allemagne en 1400, mort en 1410.

VII. Étienne, comte palatin de Simmern et de Deux-Ponts, mort en 1459.

VIII. Frédéric, comte palatin de Simmern, mort en 1480.

IX. Jean Ier, comte palatin de Simmern, mort en 1509.

X. Jean II, comte palatin de Simmern, mort en 1557.

XI. Frédéric le Pieux, électeur palatin, mort en 1576.

XII. Dorothée-Suzanne, princesse palatine, morte en 1592.
Jean-Guillaume, duc de Saxe-Weimar, mort en 1573.

XIII. Jean, duc de Saxe-Weimar, mort en 1605.

XIV. Ernest le Pieux, duc de Saxe-Gotha, mort en 1675.

XV. Jean-Ernest, duc de Saxe-Cobourg, mort en 1729.

XVI. François-Josias, duc de Saxe-Cobourg, mort en 1764.

XVII. 1755. Charlotte-Sophie de Saxe-Cobourg.
Louis, duc de Mecklenbourg, mort en 1778.

Digitized by Google

XVIII. Frédéric-François Ier, grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin.

XIX. 1806 { Charlotte-Frédérique, princesse de Mecklenbourg-Schwerin. Christian VIII, roi de Danemark.

XX. FRÉDÉRIC VII, roi de Danemark depuis le 20 janvier 1848.

GRANDE-BRETAGNE

JACME Ier

II. 1262. { Isabelle d'Aragon. Philippe III, le Hardi, roi de France.

III. Charles de France, comte de Valois, mort en 1325.

IV. Philippe VI de Valois, roi de France, mort en 1350.

V. Jean II, roi de France, mort en 1364.

VI. Louis d'Anjou, roi de Naples, mort en 1384.

VII. Louis II, roi de Naples, mort en 1417.

VIII. René, roi de Naples, mort en 1480.

IX. { Yolande d'Anjou. Ferri de Lorraine, mort en 1470.

X. René, duc de Loraine, mort en 1508.

XI. Claude de Loraine, duc de Guise, mort en 1550.

XII. 1538. { Marie de Lorraine. Jacques V, roi d'Écosse, mort en 1542.

Digitized by Google

XIII. 1564. { Marie Stuart, reine d'Écosse, morte en 1587.
Henri Stuart, lord Darnley.

XIV. Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, mort en 1625.

XV. 1613. { Élisabeth d'Angleterre.
Frédéric V, électeur palatin, mort en 1632.

XVI. 1658. { Sophie, princesse palatine.
Ernest-Auguste, électeur de Hanovre, mort en 1698.

XVII. George Ier, roi de la Grande-Bretagne, mort en 1727.

XVIII. George II, roi de la Grande-Bretagne, mort en 1760.

XIX. Frédéric-Louis, prince de Galles, mort en 1751.

XX. George III, roi de la Grande-Bretagne, mort en 1820.

XXI. Édouard, duc de Kent, mort en 1820.

XXII. VICTORIA, reine de la Grande-Bretagne, née en 1819.

HANOVRE

JACME Ier

II. 1262. { Isabelle d'Aragon.
Philippe III, le Hardi, roi de France.

III. Charles de France, comte de Valois, mort en 1325.

IV. Philippe VI de Valois, roi de France, mort en 1350.

V. Jean II, roi de France, mort en 1364.

VI. Louis d'Anjou, roi de Naples, mort en 1384.

Digitized by Google

VII. Louis II, roi de Naples, mort en 1417.

VIII. René, roi de Naples, mort en 1480.

IX. Yolande d'Anjou.
Ferri de Lorraine, mort en 1470.

X. René, duc de Lorraine, mort en 1508.

XI. Claude de Lorraine, duc de Guise, mort en 1550.

XII. 1538. Marie de Lorraine,
Jacques V, roi d'Écosse, mort en 1542.

XIII. 1564. Marie Stuart, reine d'Écosse, morte en 1587.
Henri Stuart, lord Darnley.

XIV. Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, mort en 1625.

XV. 1613. Élisabeth d'Angleterre.
Frédéric V, électeur palatin, mort en 1632.

XVI. 1658. Sophie, princesse palatine.
Ernest-Auguste, électeur de Hanovre, mort en 1698.

XVII. George Ier, roi de la Grande-Bretagne, mort en 1727.

XVIII. George II, roi de la Grande-Bretagne, mort en 1760.

XIX. Frédéric-Louis, prince de Galles, mort en 1751.

XX. George III, roi de la Grande-Bretagne, mort en 1820.

XXI. Ernest-Auguste, roi de Hanovre, mort en 1851.

XXII. George V, né en 1819, roi depuis le 18 novembre 1851.

HESSE-CASSEL

Jacme Ier

II. Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile, mort en 1285.

Digitized by Google

III. Frédéric II, roi de Sicile, mort en 1336.

IV. Pierre II, roi de Sicile, mort en 1342.

V. Béatrix de Sicile, morte en 1366.
Robert II, électeur palatin, mort en 1398.

VI. Robert III, électeur palatin en 1398, empereur d'Allemagne en 1400, mort en 1410.

VII. Étienne, comte palatin de Simmern et de Deux-Ponts, mort en 1459.

VIII. Frédéric, comte palatin de Simmern, mort en 1480.

IX. Jean Ier, comte palatin de Simmern, mort en 1509.

X. Jean II, comte palatin de Simmern, mort en 1557.

XI. Frédéric le Pieux, électeur palatin, mort en 1576.

XII. Dorothée-Suzanne, princesse palatine, morte en 1592.
Jean-Guillaume, duc de Saxe-Weimar, mort en 1573.

XIII. Jean, duc de Saxe-Weimar, mort en 1605.

XIV. Guillaume, duc de Saxe-Weimar, mort en 1662.

XV. 1656. Marie-Dorothée de Saxe-Weimar.
Maurice, duc de Saxe-Zeitz.

XVI. Maurice-Guillaume, duc de Saxe-Zeitz.

XVII. Dorothée-Wilhelmine de Saxe-Zeitz.
Guillaume VIII, landgrave de Hesse-Cassel, mort en 1760.

XVIII. Frédéric II, landgrave de Hesse-Cassel, mort en 1785.

XIX. Guillaume Ier, électeur de Hesse-Cassel, mort en 1821.

XX. Guillaume II, électeur de Hesse-Cassel, mort en 1847.

XXI. Frédéric-Guillaume Ier, électeur de Hesse-Cassel depuis le 20 novembre 1847.

—

Digitized by Google

HESSE-DARMSTADT

Les treize premiers degrés sont communs avec la branche électorale de Hesse-Cassel.

XIV. Ernest le Pieux, duc de Saxe-Gotha, mort en 1675.

XV. 1666. { Élisabeth-Dorothée de Saxe-Gotha.
Louis VI, landgrave de Hesse-Darmstadt.

XVI. Ernest-Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt, m. en 1739.

XVII. Louis VII, landgrave de Hesse-Darmstadt.

XVIII. Louis VIII, landgrave de Hesse-Darmstadt, mort en 1768.

XIX. Louis IX, landgrave de Hesse-Darmstadt, mort en 1790.

XX. Louis Ier, grand-duc de Hesse-Darmstadt.

XXI. Louis II, grand-duc de Hesse-Darmstadt, mort en 1848.

XXII. Louis III, grand-duc de Hesse-Darmstadt depuis le 16 juin 1848.

ITALIE

JACME Ier

II 1262. { Isabelle d'Aragon.
Philippe III, le Hardi, roi de France.

III. Charles de France, comte de Valois, mort en 1325.

Digitized by Google

IV. Philippe VI, de Valois, roi de France, mort en 1350.

V. Jean II, roi de France, mort en 1364.

VI. Jean de France, duc de Berri, mort en 1416.

VII. 1376. Bonne de Berri.
Amédée VII, comte de Savoie, mort en 1391.

VIII. Amédée VIII, duc de Savoie, mort en 1451.

IX. Louis, duc de Savoie, mort en 1465.

X. Philippe II, duc de Savoie, mort en 1497.

XI. Charles III, duc de Savoie, mort en 1553.

XII. Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, mort en 1580.

XIII. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, mort en 1630.

XIV. Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, mort en 1656.

XV. Emmanuel-Philibert-Amédée, prince de Carignan, mort en 1709.

XVI. Victor-Amédée X, prince de Carignan, mort en 1741.

XVII. Louis-Victor-Amédée-Joseph, prince de Carignan, mort en 1778.

XVIII. Victor-Amédée, prince de Carignan, mort en 1780.

XIX. Charles-Emmanuel-Ferdinand, prince de Carignan, mort en 1800.

XX. Charles-Albert-Amédée, roi de Sardaigne en 1831, abdique en 1849.

XXI. VICTOR-EMMANUEL II.

Digitized by Google

MECKLENBOURG-SCHWERIN

—

JACME Ier

II. Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile, mort en 1285.

III. Frédéric II, roi de Sicile, mort en 1336.

IV. Pierre II, roi de Sicile, mort en 1342.

V. Béatrix de Sicile, morte en 1366.
Robert II, électeur palatin, mort en 1398.

VI. Robert III, électeur palatin en 1398, empereur d'Allemagne en 1400, mort en 1410.

VII. Etienne, comte palatin de Simmern et de Deux-Ponts, mort en 1459.

VIII. Frédéric, comte palatin de Simmern, mort en 1480.

IX. Jean Ier, comte palatin de Simmern, mort en 1509.

X. Jean II, comte palatin de Simmern, mort en 1557.

XI. Frédéric le Pieux, électeur palatin, mort en 1576.

XII. Dorothée-Suzanne, princesse palatine, morte en 1592.
Jean-Guillaume, duc de Saxe-Weimar, mort en 1573.

XIII. Jean, duc de Saxe-Weimar, mort en 1605.

XIV. Ernest le Pieux, duc de Saxe-Gotha, mort en 1675.

XV. Jean-Ernest, duc de Saxe-Cobourg, mort en 1729.

XVI. François-Josias, duc de Saxe-Cobourg, mort en 1764.

Digitized by Google

XVII. 1755. { Charlotte-Sophie de Saxe-Cobourg.
Louis, duc de Mecklenbourg, mort en 1778.

XVIII. Frédéric-François Ier, grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin.

XIX. Frédéric-Louis de Mecklenbourg-Schwerin, mort en 1819.

XX. Paul-Frédéric, grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin, mort en 1842.

XXI. FRÉDÉRIC-FRANÇOIS II, grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin depuis le 8 mars 1842.

MECKLENBOURG-STRÉLITZ

Les quatorze premiers degrés sont communs avec la branche de Mecklenbourg-Schwerin.

XV. Ernest, duc de Saxe-Hildburghausen, mort en 1715.

XVI. Ernest-Frédéric, duc de Saxe-Hildburghausen, mort en 1724.

XVII. Ernest-Frédéric, duc de Saxe-Hildburghausen, mort en 1745.

XVIII. 1735. { Élisabeth-Albertine de Saxe-Hildburghausen.
Charles-Louis-Frédéric Ier, grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz.

XIX. Charles-Louis-Frédéric II, grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz, mort en 1816.

XX. George-Frédéric-Charles-Joseph, grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz, mort en 1860.

XXI. FRÉDÉRIC-Guillaume-Charles-George-Ernest-Adolphe-Gustave, grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz depuis le 9 septembre 1860.

Digitized by Google

PAYS-BAS

—

JACME Ier

II. 1262. { Isabelle d'Aragon.
Philippe III, le Hardi.

III. Charles de France, comte de Valois et d'Alençon, mort en 1325.

IV. Philippe VI de Valois, roi de France, mort en 1350.

V. Jean II, roi de France, mort en 1364.

VI. Louis d'Anjou, roi de Naples, mort en 1384.

VII. Louis II, roi de Naples, mort en 1417.

VIII. René, roi de Naples, mort en 1480.

IX. { Yolande d'Anjou.
Ferri de Lorraine, mort en 1470.

X. René, duc de Lorraine, mort en 1508.

XI. Claude de Lorraine, duc de Guise, mort en 1550.

XII. 1538. { Marie de Lorraine.
Jacques V, roi d'Écosse, mort en 1542.

XIII. 1564. { Marie Stuart, reine d'Écosse, morte en 1587.
Henri Stuart, lord Darnley.

XIV. Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, mort en 1625.

XV. 1613. { Élisabeth d'Angleterre.
Frédéric V, électeur palatin, mort en 1632.

XVI. 1658. { Sophie, princesse palatine.
Ernest-Auguste, électeur de Hanovre, mort en 1698.

Digitized by Google

XVII. George Ier, roi de la Grande-Bretagne, mort en 1727.

XVIII. George II, roi de la Grande-Bretagne, mort en 1760.

XIX. 1734. Anne d'Angleterre.
Guillaume-Charles-Henri-Frison, prince de Nassau-Dietz.

XX. Guillaume V de Nassau, prince d'Orange, stathouder, 1806.

XXI. Guillaume Ier, roi des Pays-Bas.

XXII. Guillaume II, roi des Pays-Bas.

XXIII. GUILLAUME III, roi des Pays-Bas.

BRANCHE DUCALE DE NASSAU-WEILBOURG

Les dix-neuf premiers degrés comme pour la branche royale des Pays-Bas.

XX. Wilhelmine-Caroline de Nassau-Dietz.
Charles-Christian, duc de Nassau-Weilbourg, m. en 1786.

XXI. Frédéric-Guillaume, duc de Nassau-Weilbourg, mort en 1816.

XXII. Guillaume-George-Auguste-Henri-Belgique, duc de Nassau, mort en 1839.

XXIII. ADOLPHE-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, duc de Nassau depuis le 20 août 1839.

PORTUGAL

JACME Ier

II. Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile, mort en 1285.

III. 1282 Isabelle d'Aragon.
Denis, roi de Portugal, mort en 1325.

Digitized by Google

IV. Alfonse IV, roi de Portugal, mort en 1357.

V. Pedro Ier, roi de Portugal, mort en 1367.

VI. Jean Ier, roi de Portugal, mort en 1433.

VII. Alfonse, bâtard de Portugal, duc de Bragance, mort en 1462.

VIII. Ferdinand, duc de Bragance.

IX. Ferdinand II, duc de Bragance, mort en 1483.

X. Jacques, duc de Bragance.

XI. Théodoze Ier, duc de Bragance.

XII. Jean Ier, duc de Bragance, mort en 1582.

XIII. Théodoze II, duc de Bragance, mort en 1630.

XIV. Jean IV, roi de Portugal, mort en 1656.

XV. Alfonse-Henri VI, roi de Portugal, mort en 1683.

XVI. Pedro II, roi de Portugal, mort en 1706.

XVII. Jean V, roi de Portugal, mort en 1750.

XVIII. Joseph Ier, roi de Portugal, mort en 1783.

XIX. Marie Ire, reine de Portugal, morte en 1816.
Pierre-Clément de Portugal, fils de Jean V.

XX. Jean VI, roi de Portugal, mort en 1826.

XXI. Pedro IV, roi de Portugal, et empereur du Brésil en 1834.

XXII. 1836 Marie II, reine de Portugal, morte en 1853.
Ferdinand-Auguste-François-Antoine, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, roi de Portugal.

XXIII. Pedro V, roi de Portugal le 11 novembre 1861.

—

Digitized by Google

BRANCHE IMPÉRIALE DU BRÉSIL

Les vingt-un premiers degrés sont communs avec la branche de Portugal.

XXII. PEDRO II, empereur du Brésil depuis le 7 avril 1831.

PRUSSE

JACME Ier

II. 1262. Isabelle d'Aragon.
Philippe III, le Hardi, roi de France.

III. Charles de France, comte de Valois, mort en 1325.

IV. Philippe VI de Valois, roi de France, mort en 1350.

V. Jean II, roi de France, mort en 1364.

VI. Louis d'Anjou, roi de Naples, mort en 1384.

VII. Louis II, roi de Naples, mort en 1417.

VIII. René, roi de Naples, mort en 1480.

IX. Yolande d'Anjou.
Ferri de Lorraine, mort en 1470.

X. René, duc de Lorraine, mort en 1508.

XI. Claude de Lorraine, duc de Guise, mort en 1550.

Digitized by Google

XII. 1538. { Marie de Lorraine.
Jacques V, roi d'Écosse, mort en 1542.

XIII. 1564. { Marie Stuart, reine d'Écosse.
Henri Stuart, lord Darnley.

XIV. Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, mort en 1625.

XV. 1613. { Élisabeth d'Angleterre.
Frédéric V, électeur palatin, mort en 1632.

XVI. 1658. { Sophie, princesse palatine.
Ernest-Auguste, électeur de Hanovre, mort en 1698.

XVII. George Ier, roi de la Grande-Bretagne, mort en 1727.

XVIII. 1687 { Sophie-Dorothée d'Angleterre.
Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, mort en 1713.

XIX. Auguste-Guillaume, prince de Prusse, mort en 1758.

XX. Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, mort en 1797.

XXI. Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, mort en 1840.

XXII. Guillaume V, roi de Prusse.

RUSSIE

Jacme Ier

II. Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile, mort en 1285.

III. Frédéric II, roi de Sicile, mort en 1336.

IV. { Élisabeth de Sicile.
Etienne l'Agraffé, duc de Bavière, mort en 1377.

Digitized by Google

V. Frédéric, duc de Bavière-Landshut, mort en 1392.

VI. Frédéric le Riche, duc de Bavière-Landshut, m. en 1450

VII. Élisabeth de Bavière, morte en 1451.
Ulric V, comte de Wurtemberg, mort en 1480.

VIII. Henri de Wurtemberg, comte de Montbéliard, m. en 1519.

IX. George, comte de Montbéliard, mort en 1558.

X. Frédéric Ier, duc de Wurtemberg, mort en 1608.

XI. Jean-Frédéric, duc de Wurtemberg, mort en 1628.

XII. Eberhard III, duc de Wurtemberg, mort en 1674.

XIII. Frédéric-Charles de Wurtemberg, mort en 1698.

XIV. Charles-Alexandre, duc de Wurtemberg, mort en 1737.

XV. Frédéric II, duc de Wurtemberg, mort en 1797.

XVI. Marie-Féodorowna de Wurtemberg.
Paul Ier, empereur de Russie, mort en 1801.

XVII. Nicolas, empereur de Russie, mort en 1855.

XVIII. ALEXANDRE II, empereur de Russie, le 2 mars 1855.

SAXE

JACME Ier

II. Isabelle d'Aragon.
Philippe III, le Hardi, mort en 1285.

III. Charles de France, comte de Valois et d'Alençon, mort en 1325.

Digitized by Google

IV. Charles II de Valois, comte d'Alençon.

V. Pierre de Valois, comte d'Alençon.

VI. Jean II, duc d'Alençon, mort en 1415.

VII. Jean III, duc d'Alençon, mort en 1476.

VIII. René, duc d'Alençon.

IX. 1513 { François d'Alençon.
Charles de Bourbon, duc de Vendôme, mort en 1537.

X. Antoine, duc de Vendôme, roi de Navarre, mort en 1562.

XI. Henri IV, roi de France, mort en 1610.

XII. Louis XIII, roi de France, mort en 1643.

XIII. Louis XIV, roi de France, mort en 1715.

XIV. Louis, grand dauphin, mort en 1711.

XV. Philippe V, roi d'Espagne, mort en 1746.

XVI. Philippe, duc de Parme, mort en 1765.

XVII. Ferdinand, duc de Parme, mort en 1802.

XVIII. 1792 { Caroline de Parme.
Maximilien, prince de Saxe.

XIX. Jean-Népomucène-Marie-Joseph, né en 1801, roi en 1854.

SUÈDE ET NORWÉGE

Jacme Ier,

II. Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile, mort en 1285.

Digitized by Google

III. Frédéric II, roi de Sicile, mort en 1336.

IV. Pierre II, roi de Sicile, mort en 1342.

V. Béatrix de Sicile, morte en 1366.
Robert II, électeur palatin, mort en 1398.

VI. Robert III, électeur palatin, empereur d'Allemagne, mort en 1410.

VII. Étienne, comte palatin de Simmern et de Deux-Ponts, mort en 1459.

VIII. Louis, comte palatin de Deux-Ponts, mort en 1489.

IX. Alexandre, comte palatin de Deux-Ponts, mort en 1514.

X. Louis, comte palatin de Deux-Ponts, mort en 1532.

XI. Wolfgang, comte palatin de Deux-Ponts, mort en 1569.

XII. Charles, comte palatin de Birkenfeld, mort en 1600.

XIII. Christian Ier, comte palatin de Birkenfeld-Bischwiler, mort en 1669.

XIV. Christian II, comte palatin de Birkenfeld, mort en 1717.

XV. Christian III, duc de Deux-Ponts, mort en 1735.

XVI. Frédéric, prince de Deux-Ponts, mort en 1794.

XVII. Maximilien, duc de Deux-Ponts, électeur palatin, roi de Bavière, mort en 1825.

XVIII. 1806 Augusta-Amélie, princesse de Bavière.
Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtenberg, mort en 1824.

XIX. 1823 Joséphine-Maximilienne-Eugénie de Leuchtenberg.
Joseph-François-Oscar, roi de Suède en 1844.

XX. Charles XV, roi de Suède et de Norwége le 8 juillet 1859.

Digitized by Google

WURTEMBERG

—

JACME Ier.

II. Pierre III, roi d'Aragon et de Sicile, mort en 1285.

III. Frédéric II, roi de Sicile, mort en 1336.

IV. { Élisabeth de Sicile.
Étienne l'Agraffé, duc de Bavière, mort en 1377.

V. Frédéric, duc de Bavière-Landshut, mort en 1392.

VI. Frédéric le Riche, duc de Bavière-Landshut, m. en 1450.

VII. { Élisabeth de Bavière, morte en 1451.
Ulric V, comte de Wurtemberg, mort en 1480.

VIII. Henri de Wurtemberg, comte de Montbéliard, m. en 1519.

IX. George, comte de Montbéliard, mort en 1558.

X. Frédéric Ier, duc de Wurtemberg, mort en 1608.

XI. Jean-Frédéric, duc de Wurtemberg, mort en 1628.

XII. Eberhard III, duc de Wurtemberg, mort en 1674.

XIII. Frédéric-Charles de Wurtemberg, mort en 1698.

XIV. Charles-Alexandre, duc de Wurtemberg, mort en 1737.

XV. Frédéric II, duc de Wurtemberg, mort en 1797.

XVI. Frédéric Ier, roi de Wurtemberg, mort en 1816.

XVII. GUILLAUME Ier, roi de Wurtemberg depuis le 30 oct. 1816.

Digitized by Google

B

SOURCES DE L'HISTOIRE DE JACME Ier

—

Voici la nomenclature des principaux ouvrages qui peuvent être considérés comme des sources pour l'histoire du règne de Jacme le Conquérant.

I. La Chronique du roi Jacme Ier, écrite par lui-même en langue catalane.

Cette curieuse autobiographie est l'un des plus précieux monuments qui nous restent du héros aragonais. Le manuscrit original, longtemps conservé au monastère de Poblet, fut enlevé, dit-on, en 1651, par M. de Marca, intendant de la Catalogne pour le roi de France. Heureusement, diverses copies fort exactes en avaient été faites : deux se trouvent à Barcelone, l'une aux Archives d'Aragon, l'autre à la bibliothèque San-Juan; cette dernière porte la date de 1343. Une troisième copie était gardée à Valence, et fut réclamée par Philippe II, qui la fit déposer à la bibliothèque de l'Escurial. Mais les Valenciens, avant de se dessaisir du manuscrit qui leur était cher, le firent imprimer, en 1557, sous le titre de *Chronica o commentari del gloriosissim e invictissim rey en Jacme, per la gracia de Deus rey de Aragon, de Mallorques et de Valencia, compte de Barcellona e de Urgell e de Muntpessler feyta e scrita per aquell en sa llenga natural e trayta del Archiv del molt magnifich Rational de la insigna ciutad de Valencia, hon estava custodida.*

En publiant cet ouvrage, on en a modifié le titre et les divisions. Les manuscrits ne contiennent qu'une série de chapitres de I à CCCXI; les éditeurs de Valence ont groupé les chapitres en quatre livres : le premier, qui ne porte aucun titre, comprend les cent cinq premiers chapitres du manuscrit, et se termine après la conquête des Baléares. On lit, en tête des trois autres livres, les rubriques suivantes :

Digitized by Google

L. II. *Commença la conquesta del regne de Valencia, feyta y conquestada per lo glorios rey en Iacme.*

L. III. *Aci commença la conquesta del regne de Murcia, feyta e conquestada per lo glorios rey en Iacme.*

L. IIII. *Lo glorios rey en Iacme, quant hagve oyt les messagers deu gran Ca, e de Paliagolo, emperador dels Grechs, dellibera passar oltra mar e conquerir lo sanct sepulchre.*

Les exemplaires de l'édition de Valence, la seule qui existe, sont devenus d'une extrême rareté.

Le Père Pedro Marsilio, chroniqueur du roi d'Aragon Jacme II, a fait une paraphrase latine de la Chronique du *Conquistador*, que l'archiviste actuel de l'ancien royaume de Mayorque, don José-Maria Quadrado, a traduite en espagnol dans son *Historia de la conquista de Mallorca.* (Palma, 1850.)

En 1848, deux savants barcelonais, MM. Mariano Flotats et Antonio de Bofarull, voulant vulgariser en Espagne l'histoire du grand Jacme, ont publié une traduction de son livre en langue castillane, sous le titre de *Historia del rey de Aragon don Jaime I, el Conquistador.*

II. Cronica del rey en Pere e dels seus antecessors passats, per Bernat d'Esclot.

L'ouvrage de Bernat d'Esclot, Desclot, Sclot ou Aclot, écrit vers 1285, est connu aussi sous le nom de *Historia de Catalunya.* On en conserve un manuscrit à la Bibliothèque impériale, et un autre à la Bibliothèque des Carmes Déchaussés de Barcelone. Il a été publié par M. Buchon, dans la collection du Panthéon littéraire (*Chroniques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le XIIIe siècle*).

III. Chronica o descriptio dels fets et hazanyes del inclit rey don Jacme primer, rey d'Arago, de Mallorques et de Valencia, comte de Barcelona et de Muntpeller, e de molt sos descendents, feta per lo magnifich en Ramon Muntaner, lo qual servi axi al dit inclyt rey D. Jacme com a sos fills e descendents es troba present a las coses contigudes en la present historia.

Imprimé à Valence en 1558, à Barcelone en 1562, à Stuttgart en 1842, cet écrit a été traduit par M. Buchon, dans ses *Chro-*

Digitized by Google

niques étrangères relatives aux expéditions françaises pendant le XIIIe siècle.

Muntaner, comme d'Esclot, ne raconte que quelques événements de la vie du roi Jacme; ils nous servent l'un et l'autre à compléter les récits de la Chronique royale. Muntaner, en particulier, nous donne sur les hommes et les choses de son temps des appréciations piquantes et colorées, où respire l'enthousiasme naïf, ardent et souvent exclusif, du magnifique en Ramon pour la Catalogne, son pays natal, et la maison d'Aragon, royale race chère à son cœur.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire connaître les deux chroniqueurs contemporains de Jacme qu'en empruntant le passage suivant à un écrivain dont le nom fait autorité en matière de littérature catalane :

« Sous la plume des deux premiers (Bernat d'Esclot et Ramon Muntaner), la langue a gagné en éclat et en souplesse, mais l'histoire n'a pas fait un pas. Si les dates n'attestaient le contraire, on les croirait même antérieurs à Jacques Ier, tant ce dernier l'emporte par cette vue supérieure des événements et cette connaissance du cœur humain qui fait son caractère distinctif. Toutefois, hâtons-nous de le dire, leurs écrits n'en sont pas pour cela moins intéressants. Si la réflexion y fait défaut, l'imagination et le sentiment y abondent, et la lecture n'en est peut-être que plus attachante. Ils s'éloignent de l'histoire, mais c'est pour se rapprocher de l'épopée. Inspiré par son ardent patriotisme, par son attachement inaltérable à la personne de son souverain, avide de luttes, de combats, d'aventures, et secondé par une imagination des plus vives, Muntaner échauffe, entraîne son lecteur, et, sans jamais altérer les faits, il sait donner à son récit je ne sais quoi de l'intérêt du roman, uni à l'éclat et à la magnificence de l'épopée. On a voulu le comparer à Froissard. Mais que peut-il y avoir de commun entre le chroniqueur de profession, qui assiste en curieux, en artiste, en amateur, si je puis ainsi dire, aux fêtes et aux batailles qu'il raconte, et cette âme énergique, passionnée, dont la vie est toute action, et qui eut presque toujours le principal rôle dans les événements dont se compose sa Chronique? Nous serions plus disposé à admettre le rapprochement avec Desclot, dont l'impartialité touche quelquefois à l'indifférence, et qui décrit les événements comme un

Digitized by Google

spectacle, plutôt que comme des luttes sérieuses où se débattent les intérêts les plus chers de l'humanité. » (Cambouliù, *Essai sur l'histoire de la littérature catalane.*)

IV. **Gesta comitum barcinonensium**, apud **Marca hispanica**.

V. **Chronicon Ulianense**, apud **Marca hispanica**.

VI. **Chronicon Barcinonense**, apud **Marca hispanica**.

VII. **Chronique romane du Petit Thalamus de Montpellier**.

A côté des auteurs contemporains, il faut citer le savant Geronimo Zurita, qui, bien que fort postérieur, puisqu'il publia la première partie de ses Annales en 1562, doit être considéré comme un historien original. Ses excellentes *Anales de la corona de Aragon* ont été rédigées, en effet, à l'aide des documents que renfermaient de son temps les dépôts publics ou privés de l'Aragon. Nos recherches dans les riches archives que l'on conserve à Barcelone nous ont fourni l'occasion de vérifier la scrupuleuse exactitude du consciencieux annaliste. S'il eût plus souvent indiqué les sources et cité les textes, son travail serait à la hauteur des plus beaux monuments historiques qui soient parvenus jusqu'à nous.

Zurita a composé, outre ses *Anales*, un ouvrage intitulé *Indices rerum ab Aragoniæ regibus gestarum*, qui va jusqu'à l'année 1410, et que Schott a publié dans le troisième volume de son *Hispania illustrata, seu rerum urbiumque Hispaniæ, Lusitaniæ, Æthiopiæ et Indiæ scriptores varii* (1603 à 1608).

Les *Indices* de Zurita contiennent quelques indications que l'on ne trouve pas dans les *Anales*.

Bernardino Gomez Miedes, archidiacre de Murviedro et, plus tard, évêque d'Albarracin, est l'auteur d'une *Vida de don Jayme* en castillan (Valence 1572). Cet ouvrage, que Schott a traduit en latin dans le recueil cité plus haut, n'est qu'une amplification diffuse et décolorée de la Chronique de Jacme, dont elle remplace le charme naïf par la raideur et l'affectation.

Nous ne pouvons oublier de mentionner, d'une façon particulière, l'*Histoire générale de Languedoc* des bénédictins dom de Vic et dom Vaissète, si précieuse pour l'étude de tous les événements qui intéressent le midi de la France.

Digitized by Google

On peut encore consulter :

Pere-Miquel Carbonell, *Chroniques de Espanya fins aci no divulguades, que tracten dels reys Gots e gestes de aquells e dels contes de Barcelona e reys de Arago* (Barcelone, 1546);

Beuter, *Coronica general de toda Espana* (Valence, 1546);

Geronimo Blancas, historiographe d'Aragon, *Aragonènsium rerum commentarii*, apud *Hispania illustrata;*

Lucio-Marineo Siculo, *de Rebus Hispaniæ memorabilium*, apud *Hispania illustrata;*

Dameto, *Istoria general del reyno Balearico;*

Diago, *Historia del reyno de Valencia* (Valence, 1613). Cette histoire s'arrête à la mort de Jacme Ier;

Andreu Bosch, *Summari index o epitome dels admirables y nobilissims titols de honor de Cathalunya, Rossello, y Cerdanya* (Perpignan, 1628) [1].

Jayme Villanueva, *Viage literario à las iglesias de Espana* (Madrid et Valence, 1803-23);

Mariana, *Historia general de Espana*, publiée d'abord en latin en 1592 et en 1616, traduite en espagnol par l'auteur lui-même et considérablement augmentée (Madrid, 1780 et Valence, 1783-96);

Ferreras, *Historia general de Espana* (Madrid, 1720-27);

Raynaldi, *Annales ecclesiastici* (Rome, 1646-77);

Guillaume de Catel, *Histoire des comtes de Tolose* (Toulouse, 1623);

Guillaume de Catel, *Mémoires de l'histoire du Languedoc* (Toulouse, 1633);

Pierre Gariel, *Series præsulum Magalonensium et Monspeliensium* (Toulouse, 1665);

Charles d'Aigrefeuille, *Histoire de la ville de Montpellier* (Montpellier, 1737-39).

La remarquable mais trop courte *Histoire des Aragonais au moyen âge* (*Geschichte aragonien's im mittelalter*. Leipzig, 1828), par le docteur Alexandre Schmidt;

[1] L'inexactitude de cet auteur lui a valu le surnom de Bosch *lo Mentider* (le Menteur); mais on peut puiser dans son ouvrage des renseignements curieux et utiles, pourvu que l'on ait le soin de les contrôler et de recourir aux sources, qu'il indique souvent.

Digitized by Google

L'*Histoire d'Espagne*, de M. Rosseeuw Saint-Hilaire;

L'*Histoire de la commune de Montpellier*, de M. Germain;

Los Condes de Barcelona vindicados, de D. Prospero de Bofarull [1];

nous ont fourni d'excellentes indications.

Nous avons encore mis à profit, pour certaines parties accessoires de notre étude, plusieurs ouvrages auxquels nous renvoyons dans le courant de ce volume, mais que nous ne croyons pas devoir énumérer ici, parce qu'ils ne se rapportent point directement à l'histoire de Jacme Ier.

[1] Voyez, page 35, ce que nous avons dit de ce remarquable travail et de son auteur.

Digitized by Google

C

BARCELONE

La ville de Barcelone, appelée par les géographes anciens Βαρκίνων, *Barcinius, Barcino, Barcinona,* fut fondée par Hamilcar Barca, vers 230 avant Jésus-Christ. C'est, du moins, l'opinion la plus admissible de toutes celles qui ont été mises en avant. Nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt la traduction suivante d'un passage catalan extrait du registre n° 1529 des Archives d'Aragon. Don Prospero de Bofarull a donné le texte de ce passage dans l'introduction de *los Condes de Barcelona :*

« De la conservation et durée de la cité de Barcelone.

» Sachent les hommes adonnés à chercher, à découvrir et à écrire les gestes et choses antiques et dignes de mémoire, que la cité de Barcelone fut édifiée, d'après les chroniques et selon qu'on l'apprend d'auteurs dignes de foi, par l'illustre premier capitaine des Africains, appelé Amilcar Barca, lesquels Africains dominèrent longtemps en Espagne; et, pour cela, prenant le nom de son fondateur, fut appelée, comme elle l'est aujourd'hui, Barcinon et Barcine, et, pour cela, c'est fausseté qu'Hercule l'ait fondée; car de cette cité de Barcelone il n'est fait mention dans les auteurs que plus de mille ans après Hercule, à peu près au temps de Sertorius. Et aucuns ont écrit, et entre autres un grand astrologue appelé Raphel, dans son *Juditiari,* affirmant que cette cité fut édifiée sous une constellation bien fortunée, et que sa fortune et sa prospérité ont pour objet la fécondité des générations, la grande sagesse, les richesses et les honneurs temporels. Pour cela, il conseille que, si ladite cité se veut conserver dans sa bonne fortune, elle ne prétende pas à des honneurs excessifs, car là sa fortune lui ferait défaut. Ainsi, il dit que, tant que ladite cité s'appliquera à marchandise et à rejeter les hommes vicieux et vagabonds, elle sera prospère et gouvernée par l'honneur de marchandise; mais, aussitôt que ladite cité se détournera de cet honneur de marchandise et que ses citoyens prétendront être chevaliers ou être à la cour des seigneurs et dans les grands

Digitized by Google

honneurs, les astrologues et chroniqueurs ont dit que, incontinent, on regardât cela comme un signe que ladite cité perdrait sa bonne fortune, car alors son gouvernement viendrait aux mains d'hommes jeunes et inexpérimentés, et ses notables habitants auraient schisme entre eux et discorde; ils se diviseraient et à la fin conduiraient eux-mêmes la cité à perdition. Ledit Raphel dit, en cet endroit même et à la fin du jugement de cette cité de Barcelone, que, au temps où celle-ci fut aux Gentils, et après, quand elle fut aux Goths, et après, aux Vandales, et après, aux Sarrasins, en tout temps elle fut mieux gouvernée qu'aucune autre cité d'Espagne.

» Ce gouvernement, il prétend qu'il a été maintenu par l'influence naturelle d'une constellation et par l'effet de la prudence, et ensuite par les lois et coutumes remarquables et choisies que lui imposèrent les anciens qui la possédèrent. On demanda à un roi goth pourquoi il lui plaisait plus demeurer à Barcelone qu'en toute autre cité ou lieu; il répondit : parce que là il se sentait plus porté à user de sagesse et à réprimer ses mauvais penchants, et prenait bon courage à combattre les ennemis, à poursuivre louanges, grands honneurs et victoire; et qu'ainsi cela devait être par spéciale influence et nature de la terre, d'après ce que ses astrologues et philosophes lui avaient dit et conseillé....

» Il est vrai que cela ne se lit point dans les historiens et chroniqueurs, et ainsi celá peut passer pour chose apocryphe, excepté ce qu'il dit de la fondation de Barcelone, qui fut fondée par ledit Amilcar Barca. »

Digitized by Google

D

SENS PRIMITIF DES TITRES DE DUC, MARQUIS ET COMTE

Dans la maison de Barcelone, comme dans la plupart des familles de grands vassaux, nous voyons figurer sur la tête d'un même individu les titres de comte, de marquis et de duc, qui semblent quelquefois être pris indifféremment l'un pour l'autre. Chacune de ces qualifications a cependant un sens spécial, que nous croyons devoir indiquer avec précision.

Sous la domination romaine, on trouve dans les Gaules des dignitaires appelés ducs ou comtes, placés à la tête des cités ou des troupes. Plus tard, les attributions des uns et des autres furent ainsi déterminées :

Chaque division administrative, correspondant à peu près au territoire d'une cité ou d'un diocèse, reçut le nom de *comté* et fut soumise à l'autorité d'un gouverneur ou *comte*, ayant sous ses ordres, comme lieutenants, un ou plusieurs *vicomtes*. Tous les comtes d'une même province étaient subordonnés au comte de la ville capitale de la province, et ce comte supérieur s'intitulait *duc*. Ce dernier était donc à la fois duc, comme gouverneur général de la province ou duché, et comte comme gouverneur particulier de la capitale.

Les ducs et les comtes joignaient, aux fonctions administratives et judiciaires, l'autorité militaire, c'est-à-dire qu'ils commandaient les milices établies sur le territoire de leur comté ou de leur duché.

Mais il y avait aussi des corps de troupes qui, n'étant point soumis au gouverneur d'une ville ou d'une province, avaient à leur tête des comtes et des ducs exclusivement militaires. Comme ces corps étaient le plus souvent chargés de la défense d'une frontière ou *marche*, leurs chefs, pour se distinguer des comtes ou des ducs gouverneurs d'un territoire, prirent généralement la dénomination de *marquis*. Ce dernier titre désignait donc, à l'origine, un chef militaire, et non, comme on l'a dit, un seigneur gouvernant le territoire d'une *marche*. Si le mot marquis eût signifié *comte* ou *duc d'une marche*, c'eût été une absurde redondance que de s'intituler comte et marquis ou duc et marquis d'un même

Digitized by Google

pays, le premier de ces titres ne rappelant aucune idée qui ne fût comprise dans le second.

Il est vrai que les gouverneurs des frontières, inquiets de voir sur leur territoire un corps d'armée obéissant à un chef qui ne relevait pas de leur autorité, se substituèrent bientôt aux marquis. La féodalité d'ailleurs, en s'organisant, tendait à réunir tous les pouvoirs dans la main des seigneurs terriens, et les comtes ou ducs des frontières, s'emparant des fonctions des commandants des troupes campées dans leur *marche*, en prirent aussi la qualification.

Remarquons que, chez les premiers comtes de Barcelone, le titre administratif de duc accompagne la dénomination territoriale de Septimanie, tandis que celui de marquis se joint au nom de Gothie, qui signifiait, dans l'origine, pays occupé par les troupes gothiques, de telle sorte que les qualifications de comte de Barcelone, duc de Septimanie et marquis de Gothie, pourraient se traduire de cette manière : Gouverneur particulier de la ville de Barcelone, gouverneur général de la province de Septimanie et commandant en chef des Goths établis dans la province. Dans les actes où figurent à la fois un comte marquis et sa femme, celle-ci s'intitule seulement comtesse, la qualification militaire ne pouvant s'appliquer qu'à un homme. Les exceptions à cette règle sont fort rares dans les premiers temps du moyen âge.

Avec le régime féodal, on ne vit plus, en temps de paix, des troupes cantonnées sur certains points du territoire par ordre du souverain. Dans chaque fief ou dans chaque province, la force armée fut exclusivement composée d'hommes du pays. Les seigneurs des frontières n'eurent donc plus des fonctions et une autorité spéciales; dès lors le titre de *marquis*, perdant sa valeur primitive, désigna tout simplement le seigneur d'une *marche*. Il semble pourtant que Ramon-Berenguer IV, comte de Barcelone et prince d'Aragon, ait relevé la vieille signification de ce mot lorsque, prenant le gouvernement des Etats du comte de Provence, son neveu, il s'intitula *marquis de Provence*. Il voulut sans doute indiquer par là qu'il n'exerçait point la plénitude de l'autorité comme propriétaire du comté, mais qu'il était seulement représentant du comte et commandant des troupes du pays, pendant la minorité de celui-ci.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

ACTE DE NOTORIÉTÉ CONSTATANT LE MARIAGE D'ISABELLE DE MAYORQUE AVEC CONRAD DE REISCHACH [1]

Universis et singulis justiciariis et officiariis intra diciones imperii serenissimi principis domini Regis Romanorum aut alias ubilibet constitutis et eorum cuilibet aut locatenentibus eorum-

[1] Les Archives royales de Stuttgart renferment quatre documents constatant le second mariage de la princesse de Mayorque. Deux émanent de la juridiction ecclésiastique, ce sont : le certificat de l'évêque d'Aleth, que nous donnons ci-après sous le N° II, et une attestation de l'official du même diocèse, délivrée, après une enquête, le 14 février 1408. Les deux autres sont des actes de l'autorité séculière des lieux composant le diocèse d'Aleth. Nous publions, ici, sous le N° I, celui du viguier et du juge des pays de Limoux, de Sault et de Rasez. Le viguier et le juge des pays de Fenolhèdes et de Termenez ont délivré, sous la date du 13 février 1408, une attestation conçue dans les mêmes termes que la précédente; elle commence par ces mots : « *Universis et singulis justiciariis et officiariis intra diciones imperii serenissimi principis domini Romanorum Regis aut alias ubilibet constitutis et eorum cuilibet aut locatenentibus eorumdem Johannes Villarij miles vicarius et Michael de Viridario in decretis bacallarius judex Fenolhedesii et Terminesii ac castellanie de Leucata domini nostri Francie Regis salutem et animum ad grata paratum....* »

On peut conclure, de ces documents, que Conrad de Reischach et la princesse Isabelle se sont mariés dans le diocèse d'Aleth, ou qu'ils y ont longtemps habité.

Digitized by Google

dem ad quos presentes litere pervenerint Nicholaus Helreimen domicellus panaterius illustrissimi principis domini ducis Bituricensis locumtenentis domini nostri Francie Regis in partibus Occitanis et ducatu Acquitanie vicarius Limosi Saltus et Reddii et Jacobus Dieu le fe licenciatus in legibus judex Limosi Saltus et Redii ac Castellanie Rupp. fficiate dicti domini nostri Francie Regis salutem et animum ad grata paratum. Harum serie attestantes vos et curias vestras et cuiuslibet vestrum cercioramus quod facta prius per nos et curiam nostram nuper summaria aprisia seu informatione diligenter cum pluribus personis notabilibus et fide dignis mediis juramentis per eas coram nobis et in curia nostra prestitis astrictis et diligenter examinatis reperimus et sufficienter nobis et curie nostre constitit et constat illustrissimam dominam Ysabellim condam Maioricarum Reginam temporibus retrolapsis marchionis Montis ferrati tunc relictam matrimonium per verba mutuum consensum exprimencia de presenti cum nobili et potenti viro Conrando de Rischach legitime contraxisse et illud per carnis copulam pluries ad invicem inter eos consummasse ex quorum matrimonio legitimo inter eos ut premittitur consummato procreatus et progenitus exstitit dominus Michael de Rischach miles filius eorundem coniugum naturalis et legitimus Quod quidem matrimonium prenominata Ysabellis Maioricarum Regina publicare nolebat sed postius sub secreto tenere propter continuos tractatus quos tunc temporis fieri procurabat cum illustrissimo principe Aragonum Rege qui pro tunc erat petendo ab eodem Maioricarum regnum et alia que illustrissimus princeps Jacobus condam Maioricarum Rex pater ipsius Ysabellis possidebat dum vitam in humanis ducebat. Dubitans inquam prenominata Regina impediri per dictum Aragonum Regem ipsum que Regem turbare si de dicto matrimonio aliquid propalaretur quam ob rem prenominata Regina sperans tunc temporis certas remunerationes reportare a preffato Aragonum Rege super premissis que ab eodem petebat cessavit ad preffatum Conrrandum virum suum in patria Alamannhie gressus suos dirigere verecundans ad eundem vacua venire et sic sperans et spectans prenominata Regina diem suum clausit extremum. In quorum premissorum fidem et testimonium presentes literas testimoniales requisiti fieri jussimus et sigilli Regii auctentici curie nostre Limosi appencione muniri die vicesima prima mensis fe-

Digitized by Google

bruarii anno domini millesimo quadringentesimo octavo illustrissimo principe et domino nostro domino Karolo Dei gracia Rege Francie regnante.

Vicarius judex Limosi
Constat de dicta sumaria aprisia seu informatione
De Castaneto notarius.

(L. S.) (Archives royales de Stuttgart.)

Digitized by Google

II

Attestation de l'évêque d'Aleth, au sujet du mariage d'Isabelle de Mayorque avec Conrad de Reischach

Nos Hainricus [1] miseracione divina episcopus electensis administratorque perpetuus ecclesie Constantiensis provincie maguntine et illustrissimi principis domini nostri francorum regis consiliarius harum serie cunctorum ad quos nostri presentes pervenerint apices noticie atestamur quod tam per informationem virorum et mulierum notabilium in subscripto negocio presentes quam alias plene et debite informati testificamur ac eciam certos reddimus universos presentem nostre certificacionis paginam inspecturos quod inter serenissimam ac nobilitalis culmine insignitam dominam Ysabellem quondam Regis Jacobi Maioricarum filiam quin ymo post mortem patris et filii dicti regni Maioricarum Reginam et marchionissam de Monte ferriato nominatam quia marchionis de Monte ferriato quondam uxor fuerat et nobilem virum Cuonradum de Rischach dominum in Jungnow et in Stofeln fuit verum et legitimum matrimonium contractum et per carnalem copulam consumatum ex quibus duobus

[1] Ce document nous permet de rectifier une erreur commise par les auteurs de la *Gallia christiana*, dans leur chronologie des évêques d'Aleth (tom. VI, col. 276). Les savants historiens placent en 1394 un Henri Ier qui s'intitule « *administrator perpetuus ecclesiæ Constantiensis* » et qui termine ses actes par la formule « *sub sigillo quo utebamur dum Constantiensi ecclesiæ preeramus* »; ils donnent pour successeur à ce prélat Pierre II, puis Nicolas, et, en 1409, un Henri II qui ne leur est connu que par les actes du concile de Pise. Or le document que nous donnons ci-dessus prouve que Henri Ier et Henri II ne sont qu'un seul et même personnage. Il est probable que ce prélat avait été nommé au siége d'Aleth par l'antipape Clément VII, tandis que le pape de Rome, de son côté, nommait au même siége. Lorsque l'antipape Pierre de Luna, successeur de Clément VII, fut abandonné de tous ses partisans, Henri, réconcilié avec le Pape légitime, reçut, sans doute, une investiture régulière de son évêché; de là, l'erreur que nous relevons. Notre acte prouve de plus que Henri, évêque d'Aleth, fut administrateur du diocèse de Constance, sur le Rhin, et non de celui de Coutances en Normandie, point douteux pour les auteurs de la *Gallia christiana*.

Digitized by Google

in matrimonio existentibus fuit genitus et eciam natus nobilis et egregius vir dominus Michael de Rischach nunc miles ac in armis strenuus et potens qui quidem nobilis et egregius dominus Michael a dicta domina Ysabelle filius verus naturalis ac legitimus habebatur tenebatur et reputabatur dum in humanis vitam ducebat licet nunc viam universe carnis ingressa fuerit sicut domino placuit. Hoc quidem erat tunc notorium inter notabiles personas qui rey veritatem sciebant et inter illos qui in servitio dicte serenissime domine Ysabelle existebant. Hoc eciam ab ore eiusdem domine Ysabelle pluries et in diversis locis ubi cum ea de pluribus et magnis negociis fuimus perloquti audivimus et certiorati fuimus de predictis que eciam egregia et nobilis domina nobis excusationem adiecit, cur in publicum et inter omnes matrimonium predictum non fuerat propalatum quoniam illustri principi Regi Aragonum de cuius genere multum proxima existebat hoc ac tempus celatum esse volebat ne forte indignatus quia sine eius consenssu contraxerat jura que sibi in dicto maioricarum regno competebant dare et concedere recusaret: ex hac eciam causâ ad Alamanniam et ad domum dicti nobilis Cuonradi viri sui accedere distulit licet toto suo desideraret affectu. Predicta inquam suprascripta dicimus et atestamur fore vera et in conscientia nostra et in periculo anime nostre a veritatis tramite minime deviantes ymoque scimus audiuimus ac vidimus dicimus confitemur et de hiis verum testimonium perhibemus. In quorum fidem et certitudinem firmam et veritati in nixam presentes literas patentes scribi et fieri mandavimus et sigilli nostri magni et autentici quo utebamur dum ecclesie nostre Constanciensi preeramus et cuius Regimen obtinemus inpendenti munimine roboratas per notarium nostrum infrascriptum. Actum et datum Electi in domo nostra Episcopali die decima quarta mensis februarii Anno a nativitate domini Millesimo quadringentesimo nono.

Ulricus Stehelin, notarius.

(L. S.) (Archives royales de Stuttgart.)

Digitized by Google

III

CONFÉDÉRATION DE PLUSIEURS PRÉLATS ET BARONS ARAGONAIS ET CATALANS POUR LA SURETÉ DU ROI ET LE BIEN DU ROYAUME

In Dei nomine. Notum sit cunctis quod nos S. Dei gratia Terrachone archiepiscopus G. per eandem Tirassone episcopus P. Ferrandi dominus sancte Marie de Albarrazino Eximinus Cornelii Guillelmus de Cervaria Guillelmus vice comes Cardone Guillelmus de Monte-Catano suscipimus vos dominum Jacobum regem Aragonis comitem Barchinone dominum Montis-Pessulani sub protectione et defensione et custodia atque consilio nostro et promittimus vobis quod nos consulemus vobis in omnibus negotiis vestris ad utilitatem vestram et totius vestri regni et militum atque omnium vestrorum bona fide et sine fraude secundum vestrum bonum intellectum et custodiemus et deffendemus personam vestram et totam terram et res vestras ab omni adversitate pro posse nostro et promittimus vobis quod unus nostrum non substrahat personnam vestram alteri gratis vel vi et si quis faceret vel consentiret quod absit remaneret perjurus et proditor ad forum Aragonis et bauzator ad consuetudinem Catalonie. Et hec omnia promittimus vobis in fide hominii quod vobis facimus ore et manibus et super crucem Domini et quatuor Evangelia juramus quod ita attendemus et complebimus sic Deus nos adjuvet et sancta quatuor Evangelia: salva tamen procuratione domini comitis Sanccii quamdiu bene curaverit et salva jura mei Guillelmi de Cervaria. Actum est hoc XVII kalendas octobris anno Domini M°CCXVI° apud Monssonem. — Testes sunt hujus rei et sacramentorum prestitorum B. de Clareto preceptor Gardenii tenens vicem magistri et frater B. de Aguilella comendator Monssonis et frater B. de Camppanis comendator Mirabeti et frater R. de Ayesclis ✠ magister Emposte et frater Fortinius de Pomaris et frater Blascus de Avero Blaschus de Alagone Guillelmus de Podio Petrus de Pomario Petrus de Navascos R. de Monte-Catano G. Raimundi de Monte-Catano Jordanus de Petra alta R. de Castro Veteri R. Gascon B. Iterii Dominicus Lois Matheus del

Digitized by Google

Mas Auztorch de Jacca Fernandus Dias Paschassius Munionis Arnaldus de Jussiet Petrus de Podioviridi Arnaldus Cortit Bernardus de Zasala Raimundus Raimundi Petrus Tomas Arnaldus de Val Secherio Bernardus Clavelli. — Petrus Oviecho scripsi et hoc sig ✠ num feci mandato prescriptorum.

(**Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 66** — Cf. *Coleccion de documentos inéditos del Archivo general de la corona de Aragon*, t.VI, p. 80)

Digitized by Google

IV

ACTE DES CORTÈS CATALANO-ARAGONAISES DE MONZON[1]

In Christi nomine. Post multas contentiones et guerras et placita diucius agitata et convenciones et pacta inita inter illustrem dominum Jacobum Dei gracia Regem Aragonis comitem Barchinone dominum Montispessulani et predecessores suos ex una parte et G. per eandem gratiam vicecomitem Caprarie et predecessores suos ex altera super comitatu Urgelli et super tenenciis castrorum de Monte magastro et de Catserris et de Castelioni et de Ager et de Pina et dampnis hinc inde datis ac rebus aliis. Tandem de mandatu predicti domini Regis apud Montem sonum generalis fuit curia congregata ad quam idem dominus Rex et comes S. procurator ejusdem et venerabiles patres S. archiepiscopus Terracone et G. Ausone. B. ilerdense. P. Dertusense. S. Cesaraugusti episcopi et nobiles viri de Aragoni G. Cornelis. P. de Aunisio. de Cathalonia G. vicecomes Cardone. G. de Cervaria consiliarii dicti Regis item Ato de Foces Assalitus de Guda. Atorela. Garcia Pardo..... Blascho Maza. Pelegrinus de Aunisio. G. de Alcalano. B. de Benavento. P. de Pomar et de Cathalonia idem G. vicecomes de Capraria. G. R. per eandem vicecomes Bierni. A. de Castro bono. R. Gaucerandum. H. de Mataplana. R. de Cervaria. B. de Saga. B. de Portella. R. de Monte Catano. G. R. dapiferi. R. Fulco. G. de Anglesola. B. de Podio viridi. R. de Rippellis. R. B. de Ager. B. de Queralto. P. de Montegriuo. G. de Claromonte. G. de Guardia. A. de Timor. G. de Sancto Vincencio. R. Alamagni. B. de Peramola et multi alii nobiles clerici et laici cives et burgenses de Aragone et de Cathalonia pariter convenerunt in quarum presencia et eorum consilio idem dominus Rex et G. vicecomes de Capraria super premissis ad hunc finem et amicabilem concordiam et nova

[1] Nous ne donnons ce document que pour faire connaître la composition des Cortès au commencement du règne de Jacme Ier; aussi supprimons-nous tout le corps de l'acte, qui contient un long traité conclu entre le roi et le vicomte de Cabrera, au sujet du comté d'Urgel.

Digitized by Google

pacta unanimiter pervenierunt interveniente G. vicecomite Cardone . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
— Actum est hoc apud Montem sonum X° III° kalendas julii anno domini MCCXVII. Sig ✠ num J. Dei gracia Regi Aragonis comitis Barchinone domini Montispessulani qui hoc laudamus et firmamus. — Sig ✠ num comitis S. procuratoris ejusdem. — Sig ✠ num G. vicecomitis Caprarie qui hoc laudo et firmo. — Sig ✠ num G. vicecomitis Cardone. — Sig ✠ num R. Berengari de Ager. — Sig ✠ num R. de Cervaria. — Sig ✠ num R. Gaucerandi. — Sig ✠ num A. de Castro bono. — Sig ✠ num R. Fulconis. — Sig ✠ num G. de Alcarano. — Sig ✠ num R. de Cinca. — Sig ✠ num R. de Ripellis. — Sig ✠ num Berengarii de Podio viridi qui hoc laudamus et firmamus. — Sig ✠ num G. de Cervaria qui hoc laudo et firmo Guillelmus Ausonensis episcopus.—Guillelmus de Fonte presbiter scriptor domini G. vicecomitis Cardone et in XVI linea supra scripsit ubi dicitur et de comitatu et in XXVI rasit et in XXVIII literis rasis emendatis et in XXXIII et in XXXIIII literis rasis et emendatis et hoc signum fecit.

(Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 78).

Digitized by Google

V

TRAITÉ DE PAIX ENTRE JACME ET SON GRAND-ONCLE SANCHE

Quecumque inter Reges et principes statuuntur in sua debent soliditate consistere et ne processu temporis oblivioni tradantur scripture debent memorie comendari. Hac igitur consideracione inducti. Nos Jacobus Dei gracia Rex Aragonis comes Barchinone et dominus Montispessulani et nos S. eadem gracia comes Provincie suus magnus patruus cum hoc publico instrumento ad invicem venimus ad finem et concordiam et perfectam transactionem in perpetuum super actionibus universis et querimonis quas ad invicem proponebamus aut proponere poteramus racione procuracionis. Itaque nos Jacobus Rex memoratus donamus et corporaliter tradimus et concedimus in honorem ad forum Aragonis vobis S. comiti memorato castra et villas de Alfamen et de Almudevar et de Almunien et de Pertusa et de Lacuna rupta cum omnibus eorum terminis et pertinentiis et cum caloniis justiciis et aliis exitibus que domini solent accipere in honoribus ad forum Aragonis et cum cenis questiis exercitibus et omnibus exitibus et juribus nostris quos nos habemus et habere debemus in supra dictis castris et villis ad suplementum XV millia solidorum annuatim excepto dominio justiciarum quas vos vestra auctoritate accipiatis. Et si aliquid predictorum exituum et redditum superfuerit ultra predicta XV millia solidos nos illud habeamus attamen nisi dicti exitus et redditus predictorum castrorum suffecerint ad predicta XV milia solidos jamque promittimus vobis ea complere de nostris aliis exitibus propiis annuatim usque ad dictam summam XV milium solidorum. Et sic ea potenter possideatis et percipiatis ab proximis transactis kalendis Augusti usque ad septem annos proxime et continue completos. Item donamus vobis decem milia solidos Barchinone a vobis annuatim pro reditu percipienda usque ad terminum constitutum in nostris exitibus et redditibus Barchinone et Villefranche et in earum bajulio. Et nisi exitus vel redditus earum et sui bajulii suffecerint ad X milia solidos Barchinone annuatim promittimus vobis ea decem milia solidos suplere de aliis nostris propiis exitibus et

Digitized by Google

redditibus. Nec tamen pro inde nobis aliquid servicium vel usaticum faciatis vel facere teneramini quoquo modo. Nec de cetero guerram vel sedicionem vel dampnum seu malum nobis vel terre nostre sive hominibus nostris et possecionibus inferatis vel moveatis nec moveri vel fieri permitatis aut consentiatis oculte vel manifeste usque ad terminum supradictum. Et si interim aliis partibus vestrum comodum facere poteritis vel lucrari totum habeatis sicut vestrum dummodo nobis vel terre nostre guerram aliquam vel sedicionem seu malum non faciatis nec fieri consentiatis occulte vel manifeste. Nos siquidem S. comes prememoratus absolventes perpetuo vobis domino Jacobo regi prememorato regni vestri procuracionem et quicquid ratione procuracionis a vobis petere possemus promittimus bona fide quod vobis vel terre vestre sive hominibus vestris vel possecionibus non faciamus vel fieri consentiamus guerram vel sedicionem vel dampnum aliquid nobis scientibus usque ad statutum terminum vobis predictam donacionem nobis interim fideliter observantibus. Imo vobis fideles erimus et legales et hoc promittimus vobis in fide et legalitate nostra et per amicicia et tactis a nobis corporaliter sanctis IIII^{or} evangeliis et cru + ce predicta omnia jurando confirmamus. Siquidem nos Jacobus rex memoratus promittimus vobis S. comiti supradicto predictam donacionem attendere et servare in fide et legalitate nostra et per amicicia et in osculo pacis vos inde recipimus. Quod est actum VI idus septembris anno domini M° CC° octavo decimo. — Sig ✠ num Jacobi Dei gracia Regis Aragonis comitis Barchinone et domini Montispesulani. = Sig ✠ num S. eadem gracia comitis Provincie jurati. = Testes hujus rei sunt. = Dominus. S. Terracone archiepiscopus. = S. Cesaraugustanus episcopus. = Ferrandus dominus Montis aragoni = G. de Montecatano = A. de Castrobono = Petrus Ferrandus Sancte Marie = G. de Cervaria = R. de Cervaria = Frater Poncius Menescalcus preceptor Montsonis = Exemenus Cornelii = Petrus Aonem et multi alii = Sig ✠ num Arnaldi Boneti qui hoc scripsit cum superposito in IIII linea ubi dicitur Aragonis.

(Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 113.)

Digitized by Google

VI

NOMINATION D'UN TEMPLIER COMME ADMINISTRATEUR DES REVENUS ROYAUX EN CATALOGNE

Hoc est translatum fideliter factum. Jacobus Dei gracia rex Aragonis comes Barchinone et dominus Montispesulani dilectis et fidelibus suis militibus et vicariis bajulis monetariis et magistris monete atque omnibus aliis ad quos litere iste pervenerint salutem et dileccionem. Satis credimus vos non ignorare qualiter dominus papa Innocencius inclite recordacionis subposuit nos et submissit nutriture et custodie magistri milicie Templi quem etiam et quosdam magnates terre nostre nobis consiliarios assignavit : nunc autem consilio et deliberacione predicti magistri et consiliariorum predictorum cum ingenti providencia deliberavimus ut unum fratrem in Aragonia et alium in Chatalonia constituamus qui generaliter in omnibus factis nostris tam super pignoribus redimendis quam super universis negociis nostris et redditibus et exitibus nostris colligendis et recipiendis cum omni deliberacione et cautela provideant diligenter : constituimus vero in Chatalonia fratrem G. virum providum et discretum et quem pater noster bone memorie multum in vita sua dilexit. Unde vos rogamus atque vobis auctoritate presencium firmiter precipiendo mandamus quatinus cum ad vos pervenerit ipsum benigne et humiliter recipiatis et tam in pignoribus extrahendis quam in compotis ab omnibus recipiendis sibi benigne pareatis et cum ab ipso requisiti fueritis consilium et auxilium totis viribus impendatis : nos autem sibi plenariam dedimus potestatem in recipiendis compotis ab omnibus et universis et quos invenerit negligentes inutiles et tepidos in factis nostris consilio et auctoritate nostra possit penitus in mutare et alios eorum loco penitus substituere et subrogare albaranos quos ipse vobiscum fecerit habebimus firmos et ratos. Preterea eidem dedimus plenam licenciam et potestatem ut in omnibus exitibus et redditibus nostris sicut est a nostris predecessoribus constitutum decimam recipiat sine aliqua dificultate et contradiccione scituri pro certo quod si quis in aliquo de supradictis contrarius vel rebellis sibi extiterit

Digitized by Google

iram et indignacionem nostram prorsus incurret et ab officio et administracione sua sine aliqua spe restitucionis penitus submoveatur. Item mandamus vobis firmiter et districte ut quociens-cumque a fratre G. vel ab aliquo alio fratre milicie fueritis requisiti ab omnibus qui domui milicie fuerint in aliquo injuriati vel de quibus ipsi vobis querimoniam exposuerint non expectato mandato nostro eis plenam justitiam faciatis cum ipsi sint parati omnibus querelantibus facere in posse nostro justitie complementum. Datum in obsidione de Albarracino anno Domini M° CC° XX° XIIII° kalendas augusti per manum P. Vitalis Tirasone archidiaconi et notarii domini regis. — Ego B. de Paris mandato domini archidiaconi cum literis suprapositis in V^a linea hoc signum apposui. — Signum Guillelmi presbiteri notarii. — Signum Petri de Bages notarii. — Signum Poncii de Serriano notarii. — Signum Raimundi de Olessa testis. — Signum Guillelmi de Olessa notarii qui hoc translatum fideliter transcribi fecit et presens adfuit. — Signum Philippi Grass qui hoc scripsit translatum fideliter mandato G. de Olessa notarii cum literis suprappositis in linea V^a et VII^a et VIII^a et XIIII^a et rasis et enmendatis in VI^a et VIIII^a in duobus locis die et anno prefixis.

(**Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 147 — Cf.** ***Coleccion de documentos ineditos del Archivo general de la corona de Aragon*****, t. VI, p. 81.)**

Digitized by Google

VII

PROMESSE DU ROI AU CLERGÉ DE CATALOGNE, A L'OCCASION DE L'EXPÉDITION DE MAYORQUE

In Christi nomine. Notum sit cunctis presentibus et futuris quod nos Jacobus Dei gracia Rex Aragonum comes Barchinone et dominus Montispessulani confitemur et in veritate recognoscimus vobis venerabilibus patribus S. Dei gracia Archiepiscopo Tarrachone. Berengario Barchinone. G. Vincensi. G. Gerundensi et aliis episcopis abbatibus prioribus clericis ac viris religiosis Catilonie universis quod hoc auxilium quod vos modo nobis facitis et fieri facitis a vestris hominibus non ex debito set ex sola gracia et mera liberalitate vestra illud facitis et fieri sustinetis pro expugnandis..... et perfidia paganorum. Et per hoc nullum prejudicium generetur modo vel in futurum vobis nec successoribus vestris nec eclesiis nec monasteriis nec locis religiosis nec privilegiis eorundem datis a nostris antecessoribus vel concessis set in sui roboris permaneat firmitate illo specialiter privilegio vobis et antecessoribus vestris indulto apud Ilerdam a bone memorie Petro Rege Aragonum patre nostro in suo robore duraturo. Datum apud Barchinonam XII kalendas januari Anno domini millesimo CC° vicesimo octavo = Signum ✠ Jacobi Dei gracia Regis Aragonum comitis Barchinone et domini Montispesulani. = Hujus rey testes sunt = Nuno Sanci = Hugo Comes Empuriarum = Guillelmus de Montecateno vicecomes Bearnensis = Guillelmus de Cervaria = Raimundus de Montecateno = Raimundus Alamandi = Guillelmus de Claromonte = Garcias Romani = Petrus Cornelii = Assalitus de Gudal = Garcias Petri de Meitad = sig ✠ num Guillelmi scribe qui mandato domini Regis pro Guillelmo Rabasie notario suo hoc scribi fecit loco die et anno prefixis.

(Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 363.)

Digitized by Google

VIII

CONVENTION CONCLUE ENTRE LE ROI ET LES PRÉLATS ET BARONS DE CATALOGNE, AU SUJET DE L'EXPÉDITION DE MAYORQUE

In Christi nomine. Manifestum sit omnibus quod nos Jacobus Dei gratia rex Aragonum comes Barchinone et dominus Montispesulani promitimus vobis venerabilibus in Christo patribus S. Dei gratia Tarrachonensi archiepiscopo G. Vicensi B Barchinonensi et G. Gerundensi episcopis vobis quoque fratri B. de Campaines tenenti locum magistri et preceptoris Riparie et Miraberti et vobis karissimo consanguineo nostro Nuno Sancii Hugoni comiti Empuriarum G. de Montecatano vicecomiti Biarnensi R. de Montecatano Raimundo Alaman Guillelmo de Claromonte et aliis omnibus qui nunc presentis estis in Tarrachona et debetis nobiscum personnaliter proficisci ad insulas Maioricas, Minoricas Eviçam et alias insulas que vocantur generaliter Baleares ad expugnandas inde barbaras naciones quod de tota terra civitatibus villis et castris terris heremis et populatis cum suis redditibus et rebus mobilibus et inmobilibus et exitibus universis que in hoc viatico adquiremus Domino concedente tam per terram quam per mare lezdis pedaticis ribaticis et aliis exitibus universis dabimus vobis vel vestris justas porciones secundum numerum militum et hominum armatorum quos vos vobiscum duxeritis et nos similiter habeamus partem nostram omnium predictorum secundum numerum militum et hominum armatorum qui nobiscum fuerint retentis nobis alcaceriis et staticis regum in civitatibus ultra debitam portionem nobis competentem. Et si forte Domino concedente adquireremus in hoc viatico alias insulas et terras sarracenorum vel res mobiles vel immobiles per terram vel mare eodem modo inter nos et vos pro porcionibus legi-

[1] Le 23 décembre 1228, un acte conçu dans les mêmes termes que celui-ci avait été rédigé et signé à Barcelone. Nous avons indiqué (p 254) en quoi le document que nous donnons diffère de celui qui l'avait précédé. La convention du 23 décembre 1228 a été publiée dans la *Collection des documents inédits des archives d'Aragon*, t. VI, p. 95.

Digitized by Google

timis dividantur. Et omnes divisiones iste fiant per cognicionem Berengarii Barchinonensis episcopi et G. Gerundensis episcopi fratris B. de Campaines Nunonis Sancii Hugonis comitis Empuriarum G. de Montecatano vicecomitis Biarnensis per quorum etiam cognicionem asignentur ecclesiis et clericis dominicature et redditus competentes. Item ad eorundem cognicionem remaneant ibi in stabilimento et in retinimento terre illi qui partem terre habere voluerint vel alios per se constituant defensores. Porciones autem vestras quas ibi habebitis vos et vestri teneatis per nos et successores nostros et ad nostram fidelitatem et consuetudinem Barchinone et detis nobis potestatem quàndocunque voluerimus irati et paccati et porciones quas inde habebitis possitis vendere et alienare salva nostra fidelitate et dominio antedicto. Preterea omnes homines de terra nostra et aliunde venientes qui hoc jurare voluerint et venire nobiscum in viatico supradicto habeant similiter partes suas ad cognicionem supradictorum. Volumus etiam et statuimus quod illi qui partem habuerint de terris illis non possint guerrejare inter se dum fuerint in partibus illis nec guerram facere de terris illis. Ad majorem securitatem omnium predictorum nos Jacobus rex predictus juramus per Deum et hec sancta evangelia coram posita hec fideliter servaturos et ducturos nobiscum ducentos milites. Datum apud Terrachonam quinto kalendas septemberis anno Domini millesimo CC vicesimo nono. — Postea in obsidione civitatis Maioricarum XIV kalendas octoberis fuerunt positi et electi de consensu Domini regis et omnium predictorum in porcionibus faciendis loco Guillelmi et Raimundi de Montecatano Raimundus Alaman et Raimundus Berengarii de Ager qui hec jurarunt et cum eis similiter in porcionibus faciendis Eximinus de Urrea et Petrus Cornelii qui hoc juraverunt. — Signum ✠ Jacobi Dei gratia regis Aragonum comitis Barchinone et domini Montispesulani. — Sig ✠ num Berengarii Barchinonensis episcopi qui promitto in manu Domini S. archiepiscopi Tarrachonensis me iturum et ducturum usque ad centum milites et quos potero servientes. — Sig ✠ num Guillemi Gerundensis episcopi qui promitto me iturum et ducturum milites quos potero et servientes. — Sig ✠ num fratris B. de Campaines tenentis locum magistri qui promitto me iturum cum militibus quos potero. — Sig ✠ num Nunonis Sancii qui juro me iturum et ducturum usque ad

Digitized by Google

centum milites salvo jure meo de Scunerio. — Sig ✠ num Hugonis comitis Empuriarum qui juro me iturum et ducturum usque ad septuaginta milites et servientes quos potero. — Sig ✠ num Guillelmi de Montecatano vicecomitis Biarnensis qui juro me iturum et ducturum usque ad centum milites et servientes quos potero et juramus portiones terrarum et rerum facere ut predictum est bona fide. — Sig ✠ num Raimundi de Montecatano qui juro me iturum et ducturum usque ad quinquaginta milites. — Sig ✠ num Raimundi Berengarii de Ager qui juro me iturum. — Sig ✠ num B. de Sancta Eugenia et Guilaberti de Cruilis qui juramus nos ituros et ducturos usque ad triginta milites. — Sig ✠ num Raimundi Alaman et Guillelmi de Claromonte qui juramus nos ituros et ducturos usque ad XXX milites. — Sig ✠ num Geraldi de Servilione. — Sig ✠ num Ferrarii de Sancto Martino. — Signum Guillelmi scribe qui mandato domini regis pro Guillelmo de Sala notario suo hanc cartam scripsit die et anno prefixis.

(**Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 384.** — **Cf.** *Coleccion de documentos ineditos del Archivo general de la corona de Aragon*, **t. VI, p. 98, et t. XI. p. 3.**)

Digitized by Google

IX

ACTE DE LÉGITIMATION DE L'INFANT DON ALFONSE

Johannes Dei gracia Sabinensis episcopus Apostolice Sedis legatus omnibus presentes litteras inspecturis Salutem in Domino. Ad communem volumus notitiam pervenire quod cum nos super causa divortii diem certum et locum assignavissemus illustri Regi Arragoni domino Jacobo comiti Barchinone et domino Montispesulani et illustri Regine donne Alienor filie domini Aldefonsi quondam illustris Regis Castelle : vocatis ad hoc negotium et presentibus venerabilibus patribus R. Dei gracia Toletani et S. eadem gracia Terracone archiepiscopis necnon et plurimis Episcopis de regno Castelle et de regno Arragone predictus Rex Arragonum antequam pronunciaremus sententiam divortii surgens et stans proposuit in hunc modum : Vobis domine legate et omnibus Archiepiscopis et Episcopis et aliis ecclesiasticis personis qui hic assistunt necnon et nobilibus et popularibus innotescat quod nos carissime uxori nostre donne Alienor per eclesiam conjuncti fuimus et credidimus nos eidem legitime fuisse conjuctos et ex ea suscepimus carissimum filium nostrum dominum Aldefonsum quem nos arbitrantes legitimum heredem et successorem Regni nostri jam pridem constituimus et a vassalis et nobilibus Regni nostri fecimus jurari et assecurari Regnum nostrum et ipsum post decessum nostrum recipi fecimus ab eisdem in dominum suum et heredem nostrum. Nunc autem coram vobis constituti et nescientes quid super nostra conjunctione decernere proponatis in presentia vestra et omnium assistentium quod de supradicto filio nostro sicut predictum est fecimus confirmamus et si legitimatione aliquatenus indigere videatur nos auctoritate et potestate Regia ipsum legitimamus ad omnia ad que legitimare potest auctoritas Regia et heredem et successorem Regni nostri constituimus et declaramus et precipimus quod sicut ei juratum regnum tanquam verus heres post nos ab omnibus vassalis nostris et a toto Regno in dominum recipiatur et in Regem. Petimus quoque a vobis supplicamus domine legate et ab omnibus Archiepiscopis et Episcopis qui hic presentes sunt ut hoc factum nostrum littera-

Digitized by Google

rum vestrarum testimonio roboretur. Nos igitur ad instantiam predicti Regis hec predicta litteris presentibus annotari fecimus in testimonium veritatis. Hec autem acta sunt presentibus domino R. Toletano Archiepiscopo domino S. Archiepiscopo Terraconensi et venerabilibus patribus Burgensi, Calagurritano, Secobiensi, Seguntino, Oxomensi, Illerdensi, Oscensi, Tirasonensi et Baionensi Episcopis. Apud Tirasona III Kalendas Madii Anno Domini M° CC° XX° nono.

(Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 375.)

Digitized by Google

X

TRAITÉ D'ADOPTION MUTUELLE DU ROI D'ARAGON ET DU ROI DE NAVARRE

In Dei nomine. Conescuda cosa sea a todos los qui son et son por venir que io don Jacme per la gracia de Dios rey de Aragon desafillo ad todo omne et afillo a vos don Sancho rey de Navarra de todos mios regnos et de mias terras et de todos mios sennorios que ovi ni e ni debo aver et de castiellos et de villas et de todos mios sennorios : et si por aventura deviniesse de mi rey de Aragon antes que de vos rey de Navarra vos rey de Navarra que herededes todo lo mio asi como desuso es scripto sines contradizimiento ni contraria de nul omne del mundo. Et por mayor firmeza de est feito et de esta avinencia quiero et mando que todos mios ricos omes et mios vasallos et mios pueblos juren a vos sennoria rey de Navarra que vos atiendan lealment como scripto es desuso et si non lo fiziessen que fincassen por traidores et que nos pudiesen salvar en ningun logar. Et yo rey de Aragon vos prometo et vos convengo lealment que vos faga atender et vos atienda luego asi como desuso es scripto et si non lo fiziesse que fosse traidor por ello. Et si per aventura enbargo yo ave ninguno de part de Roma o oviere io rey de Aragon so tenudo por conveniencia por defferlo ad todo mio poder : et si nul omne del sieglo vos quisiesse fer mal por est pleito ni por est paramiento que io et vos femos que io que vos aiude lealment contra todo omne del mundo. Adunde mas que nos aiudemos contra al rey de Castiella todavia por fe sines enganno. Et io don Sancho rey de Navarra por la gracia de Dios por estas palabras et por estas conveniencias desafillo a todo omne et afillo a vos don Jacme rey de Aragon de todo el regno de Navarra et de aquello qui al regno de Navarra pertanne et quiero et mando que todos mios ricos omes et mios concellos que juren a vos sennoria que vos atiendan esto con Navarra et con los castiellos et con las villas si por aventura deviniesse antes de mi que de vos et si non lo fiziessen que fossen traidores asi como scripto es desuso. Et ambos ensemble femos paramiento et conveniencia que si por aventura io

Digitized by Google

en mia terra camiasse ricos omens o alcaydes o otros quales quisier en mios castiellos aquellos a qui io los diere castiellos o castiello quiero et mando que aquel que los receba por mi que vienga a vos et vos faga homenage que vos atienda esto asi como sobre scripto es. Et vos rey de Aragon que lo fagades complir a mi de esta gisa misma et por estas palabras en vestra terra : et vos rey de Aragon atendiendome esto io don Sancho rey de Navarra por la gracia de Dios vos prometo a buena fe que vos atienda esto asi como scripto est en esta carta et si non lo fiziesse que fosse traidor por ello vos rey de Aragon atendiendome esto asi como sobre scripto es en esta carta. Et sepan todos aquellos qui esta carta veran que io don Jacme por la gracia de Dios rey de Aragon e io don Sancho por la gracia de Dios rey de Navarra amigamos entre nos por fe sines enganno et faziemos homenage el uno al otro de boca et de manos et juramos sobre quatro evangelios que asi lo atendamos. Et son testimonios de este feito et de est paramiento que fizieron el rey de Aragon et el rey de Navarra et del afillamiento asi como scripto es en estas cartas don Ato Fozes maiordomo del rey de Aragon et don Rodrigo Liçana et don Guillem de Moncada et don Blasco Maça et don Pedro Sanç notario et repostero del rey de Aragon et fraire Andreu abbat de Oliva et Exemeno Oliver monge et Pedro Sancheç de Bariellas et Pedro Exemeneç de Valera et Açnar de Vilava et don Martin de Miraglo et don Guillem justiçia de Tudela et don Arnalt alcaide de Sanguessa et io Domingo scribano del rey de Navarra qui las cartas screvi. Facta carta Domingo segundo dia de febrero en la fiesta de Sancta Maria Candelera in era M° CC° LX° VIIII° en el castiello de Tudela. — Et io Domingo scrivano por mandamiento del rey de Aragon et del rey de Navarra estas cartas screvi et est signo con mia mano i fiz ✠

(Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 445. — Cf. *Coleccion de documentos ineditos del Archivo general de la corona de Aragon*, t. VI, p. 102.)

Digitized by Google

XI

SERMENT DE FIDÉLITÉ PRÊTÉ PAR LES NAVARRAIS AU ROI D'ARAGON ET PAR LES ARAGONAIS AU ROI DE NAVARRE

Aquest es Translat ben et fielment translatat duna Carta original la firma de la qual atal es. Conescuda cosa seya a todos los que son et son por venir que como sobre aquella convinencia que feyta fo entre el señor don Jayme Rey de Aragon et el señor don Sancho Rey de Navarra la qual convinencia se afillaron amos el uno al otro que qualquiera que sobrebiviesse fosse señor et heredero de los Reynos de aquel que muerto seria. Esto juraron amos sobre la cruz et los cuatro evangelios et ficieron homenage el uno al otro dios pena de traycion e mandaron que sus ricos homens e de los bonos omens de las ciudades et pobles juraren en esta forma misma. Es a saber que juraron de Navarra don Sancho Ferrandez de Montagut don Johan Perez de Bastan don Pedro Martinez de Guyça don Pedro Martinez de Leet don Xemen Dayvar don Pedro Jordan don Garcia Garces de Aois don Lop Garces de Arci don Michel de Guereç don Garcia Jemenez de Varriç don Pedro Garcez de Harroniç et don Pedro Jemenez de Olleta et VI omens de cada una de las buenas villas de Navarra en voç de todos los otros por complir e atener la jura de lur señor el Rey de Navarra. Egalmiente es a saber que juraron de Aragon atener las convinencias de suso ditas entre los Reyes don Pedro Ferrandez de Alvarraçin don Ato de Foces mayordomo del Rey de Aragon don Guillem de Moncada don Rodrigo de Lisana don Artal de Luna don Exemen Durreya don Basco Maça don Pedro Sans notario del señor Rey de Aragon don Pedro Perez justicia de Aragon et VI omens de las buenas villas de Aragon en voç de todos los otros por complir e atender la jura de lur señor et Rey de Aragon. Et son testimonios desto el abbad de Olma e Pedro Sanchez de Barriellas et don Guillem ça Sala de Lerida e don Guillem escrivano mayor. Feyta fo esta carta IIII dias en la entrada del mes de Abril Era M°CC°LX°VIIII° Ego Domingo escrivano del dito Rey don Sancho de Navarra por mandamiento de los ditos qui juraron esta carta escrivi. Factum fuit hoc translatum apud

Digitized by Google

Garden Kalendas Augusti anno Domini M°CC°LXX° octavo = Sfg ✠ num Raymundi de Podio notarii publici de Ilerda qui hoc translatum scripsi et clausi et de verbo ad verbum cum originali fideliter comprovavi die et anno quo supra.

(Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 420.)

Digitized by Google

XII

CONSTITUTION DE LA DOT D'YOLANDE DE HONGRIE

Pateat universis quod Nos Bartholomeus..... et nos Bernardus Comes in Hungria cum plena scriptura confitemus..... illustri Regi Aragonensis quod jura domne Yoles domicelle filie illustris Andree Regis Hungarie que sibi competunt verum dotem in aliis cartis assignatam sunt hec : In primis decem mille marchas argenti quas debet habere et recuperare pro dote domne matris sue. Et ducentas marchas auri quas ei debet dux Austrie : Item partem suam Comitatus Nemorensis in Flandria : Item terram que fuit generatorum suorum in Francia : Item joias quas habet in Hungriam et quas mater sua dimisit ei in Burgundia et si qua alia jura competunt ei aliqua ratione. Datum Barchinone X kalendas marcii Anno domini M°CC°XXXIII huius rei testes sunt Berengarius episcopus B..... P. de Scintillis sacrista Barchinone Peregrinus de Bolais.

(Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 513.)

Digitized by Google

XIII

DONATION A CAUSE DE NOCES ET CONSTITUTION DE DOUAIRE POUR LA REINE YOLANDE

Manifestum sit omnibus quod Nos Jacobus Dei gracia Rex Aragonum et Regni Maioricarum comes Barchinone et Urgelli et dominus Montispesulani cum presente scripto nostro donamus et assignamus tibi dilecte uxori nostre Yoles quantum in facie Eclesie duximus legitime in uxorem et villam Montispesulani cum omnibus appendiciis et cum toto dominio et districtu suo racione tui sponsalicie sive donacionis propter nupcias: Addimus tibi ad preces Bartholomei Dei gracia quinquecleciensis episcopi in tuo sponsalicio comitatum de Amilavo cum omnibus suis pertinentiis et cum toto dominio et districtu. Quam donacionem habeas et possideas integre per te vel per alios quoscunque volueris toto tempore vite tue. Preterea damus et assignamus et proli ex nostro matrimonio concedente domino nasciture Regnum Maioricarum cum insulis Minoricarum et Evice et quidquid jam acquisivimus dictis nostris et acquirituri sumus a sarracenis in Regno Valencie et alias unacumque domino concedente damus eciam insuper eidem proli Montempesulanum comitatum Rosilionis et comitatum de Amilavo. Que omnia et síngula habeant in hereditatem cum omnibus suis pertinenciis necnon et cum toto et pleno dominio et jure integre eorumdem. Addimus insuper quod si nos priusquam te mori contingerit habeas obligatum pro duodecim milibus marcarum argenti de quibus pro dote nobis est satisfactum comitatum Rossilionis cum omnibus suis pertinenciis et cum toto et pleno dominio et jure integre eorundem. Que omnia et singula supradicta teneas possideas per te vel per alios quoscunque volueris toto tempore vite tue pacifice et quiete. Volumus..... heredes nostri teneantur ad predicta tibi reddenda libera et ab omni debito ab..... preterea volumus et co..... te mori contingerit habeas potestatem obligandi villam Montispesulani cum omnibus suis pertinenciis necnon et omne redditum seu proventum ex inde provenientes pro tribus milibus marcarum

Digitized by Google

argenti pro eius helemosinis faciendis pro tua voluntate alias ut tibi placuerit facienda. Datum apud Barchinonam III° Idus decembri anno domini M°CC°XXX° quinto = Sig ✠ num Jacobi Dei gracia Regis Aragonum et Regni Maioricarum comitis Barchinone et Urgelli et domini Montispesulani. = Testes huius rei sunt = G. electus Tarrachone = B. episcopus Barchinone = G. de Montecatano = P. de Montecatano = B. de Podioviridi = Bernardus Guillelmi = B. de ça Portella =... de Cardona = Assalitus de Gudal..... Sig ✠ num Petri Johannis scriptoris qui mandato domini Regis pro G. de Sala mandato suo hoc scripsit hora die et anno prefixis.

(Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 659.)

Digitized by Google

XIV

NOUVELLE CONSTITUTION DE DOUAIRE POUR LA REINE YOLANDE

Manifestum sit omnibus quod Nos Jacobus Dei gracia Rex Aragonum et Regni Maioricarum Comes Barchinone et Urgelli et dominus Montispesulani cum presenti carta donamus concedimus et addimus vobis karissime conjugi mee domne Yoles Regine Aragonis nomine et racione vestre dotis et sponsalicium propter nupcias Comitatum Ceritanie et Cofluentis et vallem de Aspir et Castrum et villam de Cauquolibero ut hec omnia habeatis vos et proles quam de nobis susceperitis in illa eadem condicione et forma quam habetis Comitatum Rossilionis sicut continetur in aliis cartis inde factis et supradicta omnia habeatis cum suis pertinenciis universis. Datum apud Barchinonam X kalendas Januari anno domini millesimo CCXXX quinto. = Signum ✠ Jacobi Dei gracia regis Aragonis et Regni Maioricarum Comitis Barchinone et Urgelli et domini Montispesulani. = Huius rey testes sunt = Bernardus Guillelmi = Assalitus de Gudal = Ferrarius de Sancto Martino = Guillelmus de Monte cluso = Bernardus de Scintilles = P. Eximinus de Valterra = F. Periç de Pina = Roig Gomiç = Sig ✠ num Guillelmi scribe qui mandato domini Regis pro domino Berengario Barchinone episcopo cancelario suo hanc cartam scripsit loco die et anno prefixis.

(Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 661.)

Digitized by Google

XV

CAPITULATION DE VALENCE

Nos Jacobus Dei gratia rex Aragonum et regni Maioricarum comes Barchinone et Urgelli et dominus Montispesulani promitimus vobis Çayen regi neto regis Lupi et filio de Modef quod vos et omnes mauri tam viri quam mulieres qui exire voluerint de Valentia vadant et exeant salvi et securi cum suis armis et cum tota sua ropa mobili quam ducere voluerint et portare secum in nostra fide et in nostro guidatico et ab hac die presenti quod sint extra civitatem usque ad viginti dies elapsos continue. Preterea volumus et concedimus quod omnes illi mauri qui remanere voluerint in termino Valentie remaneant in nostra fide salvi et securi et quod componant cum dominis qui hereditates tenuerint. Item assecuramus et damus vobis firmas treugas per nos et omnes nostros vassalos quod hinc ad septem annos dampnum malum vel guerram non faciamus per terram nec per mare nec fieri permitamus in Deniam nec in Cuileram nec in suis terminis et si faceret forte aliquis de vassalis et hominibus nostris faciemus illud emendari integre secundum quantitalem eiusdem maleficii. Et pro hiis omnibus firmiter atendendis complendis et observandis Nos in propria persona juramus et facimus jurare domnum Ferrandum infantem Aragonum patruum nostrum et domnum Nunonem Sancii consanguineum nostrum et domnum P. Cornelii maiorem domus Aragonum et domnum P. Ferrandi de Açagra et domnum Garciam Romei et domnum Rodericum de Liçana et domnum Artallum de Luna et domnum Berengarium de Entença et G. Dentença et domnum Atorella et domnum Assalitum de Gudar et domnum Furtini Açnariç et domnum Blascum Maça et Rogerium comitem Pallariensem et Guillelmum de Montecatano et R. Berengarium de Ager et G. de Cervilione et Berengarium de Erill et R. G. de Odena et Petrum de Queralt et Guillelmum de Sancto Vincencio. Item Nos P. Dei gracia Narbonensis et P. Terrachonensis archiepiscopi et Nos Berengarius Barchinonensis P. Cesaraugustanus V. Oscensis G. Tirasonensis Ex. Sogobricensis P. Dertusensis et V. Vicensis episcopi promitimus quod hec omnia supra-

Digitized by Google

dicta faciemus atendi et atendemus quantum in nobis fuerit et poterimus bona fide. Et ego Çayen rex predictus promito vobis Jacobo Dei gracia Regi Aragonum quod tradam et reddam vobis omnia castra et villas que sunt et tenent citra Xuchar infra predictos scilicet viginti dies abstractis et retentis michi illis duobus castris Denia scilicet et Cuilera. Data in Roçafa in obsidione Valentie IV kalendas octobris era M.ª CC.LXX sexta. = Sig ✠ num Guillelmi scribe qui mandato domini Regis pro domino Berengario Barchinonensi Episcopo cancelario suo hanc cartam scripsi loco die et era prefixis.

(Archives de la couronne d'Aragon, parchemins de Jacme Ier, n° 734. — Cf. *Historia del rey de Aragon don Jaime Ier*, traducida al castellano y anotada por Mariano Flotats y Antonio de Bofarull, p 265.)

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS..... I

INTRODUCTION

La France méridionale et la maison de Barcelone

I. Les Nationalités du midi de la France..... 1
II. La Maison de Barcelone..... 32

LIVRE PREMIER

Premières années de Jacme. — L'Aragon et la Catalogne conquis par leur roi (1208 à 1228)

CHAPITRE Ier. — Naissance de Jacme Ier d'Aragon. — Son père, Pierre II. — Sa mère, Marie de Montpellier. — Ses ancêtres maternels, les Guillem. — Circonstances qui ont précédé et suivi sa naissance. - Récits des contemporains.—Portrait de Jacme Ier; sa personne ; son caractère..... 73

CHAPITRE II. — Tentative contre la vie de Jacme. — Le roi Pierre et la commune de Montpellier. — Dernières années de la reine Marie.— La croisade contre les Albigeois. - La nationalité méridionale et les barons du Nord.— Le vicomte de Béziers. — Le comte de Toulouse. — Noble et sage conduite du roi d'Aragon. —Jacme livré à Simon de Montfort.— Bataille de Muret.— Mort de Pierre II..... 95

Digitized by Google

Pages.

CHAPITRE III. — Les États aragonais après la mort de Pierre II. — La féodalité dans le Midi. — Esprit égalitaire de la société méridionale. — L'aristocratie et le commerce ; la noblesse et la démocratie. — La société catalane. — La société aragonaise. — Factions politiques. — Don Fernand, chef du parti féodal.— Don Sanche. — Parti royal. — Jacme réclamé par les Aragonais et les Catalans — Ordre du Pape à Simon de Montfort.— Jacme est rendu à ses sujets. — Cortès de Lérida. — Administrateurs du royaume. — Sanche, procurateur général..... 117

CHAPITRE IV. — Changement de politique de don Fernand et de don Sanche. — Jacme à Monzon. — Le comte de Provence, Ramon-Berenguer.—Menées des deux partis aragonais.—Ligue du bien public. — Fuite de Ramon-Berenguer. — Fuite de Jacme. — Menaces de Sanche. — Entrée du roi à Saragosse — Cortès de Tarragone et de Lérida— Soumission de don Sanche. — Attitude de don Fernand. — Vrai caractère de la situation politique.... 147

CHAPITRE V. — Situation financière de Jacme et de ses États.— Rôle du Saint-Siége et des Templiers en Aragon. — Commencement de la guerre contre les *ricos homes*.— Rodrigo de Lizana. — Le vassal de la Sainte-Vierge. — Siége d'Albarracin. — Mariage de Jacme avec Léonor de Castille. — Ambassade de la ville de Montpellier. — Le roi armé chevalier. — Reprise des guerres intérieures — Le vicomte de Béarn et le comte de Roussillon. — Ligue de la noblesse et de la bourgeoisie contre la royauté.— Le roi prisonnier des *ricos homes*. — Triomphe du parti féodal... 161

CHAPITRE VI. — Habile tentative de Jacme pour ressaisir le pouvoir. — Convocation des *ricos homes* pour la guerre contre les infidèles. — Échec devant Peñiscola. — Don Pedro Ahones. — Querelle du roi et de don Pedro Ahones. — Récit de la Chronique.— Mort de don Pedro. — Soulèvement général de l'Aragon. — Jacme à Huesca — Une émeute au XIIIe siècle. — Négociations pour la paix. — Affaiblissement de la ligue. — Tentatives pour la reformer. — Entrevue du roi et des confédérés.— Soumission des *ricos homes* et pacification du royaume..... 183

CHAPITRE VII — La succession du comté d'Urgel. — Aurembiaix et le vicomte de Cabrera. — Cour de justice. — Déclaration de guerre.— Conquête du comté d'Urgel par le roi. — Le midi de la France durant la minorité de Jacme.— Les vicomtés de Millau et du Gévaudan.— La seigneurie de Montpellier.— Décadence de la maison de Barcelone au nord des Pyrénées. — Agonie de la nationalité méridionale — Caractère de la première période du règne de Jacme Ier..... 211

—

Digitized by Google

LIVRE SECOND

Conquête des royaumes de Mayorque et de Valence (1228 à 1238)

Pages.

CHAPITRE Ier. — L'Europe au XIIIe siècle — Projets de guerre contre Mayorque.— Jacme et sa cour chez le bourgeois Pere Martell.— Session des Corts catalanes. — Discours du roi. — Discours des représentants de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie. — L'expédition contre Mayorque est décidée. — Jalousie des Aragonais. — Jacme prend la croix. — Commencement de la conquête dans le royaume de Valence. — Divorce de Jacme et de Léonor. — L'infant don Alfonse reconnu héritier de l'Aragon.. 225

CHAPITRE II. — Préparatifs de l'expédition de Mayorque.— Les chefs des troupes. — La flotte. — Départ. — Tempête durant la traversée. — Débarquement. — Premiers engagements. — Bataille de Portupi. — Mort de Guillem et de Ramon de Moncada. — Arrivée devant la ville de Mayorque. — Funérailles des Moncada. — Discours du roi..... 255

CHAPITRE III. — Organisation féodale et militaire de l'Aragon et de la Catalogne. — Les troupes seigneuriales. — Les milices des communes.— Les Almogavares.— L'artillerie du XIIIe siècle. — Siége de Mayorque. — Soumission d'une partie de l'île. — Prise de la capitale. — Partage du butin. — Retour du roi en Catalogne. — Importance de la conquête de Mayorque pour le midi de la France..... 273

CHAPITRE IV. — La fille du roi de Léon. — Projets de mariage. — Ambition de Jacme trompée. — Rentrée du roi en Catalogne et en Aragon — Le roi de Navarre, Sanche le Reclus. — Adoption mutuelle de Jacme et de Sanche. — Projets de guerre contre la Castille.— Deuxième voyage de Jacme à Mayorque. — L'infant don Pedro de Portugal, comte d'Urgel, puis seigneur de Mayorque. — Le comté d'Urgel réuni à la couronne d'Aragon. — Déception de Jacme du côté de la Navarre. — Premier testament de Jacme; son importance. — Troisième voyage du roi à Mayorque. Soumission de Minorque. — Ambassade des Minorquins..... 311

CHAPITRE V. — Guerre contre Valence. — Projets d'expédition. — Plan de campagne du roi. — Prise d'Arès et de Morella. — Le *rico home* Blasco de Alagon — L'armée royale dans le royaume de Valence. — La *tala*. — Siége de Burriana. — Détails du siége. — Mauvais vouloir des *ricos homes* aragonais. — Découragement

Digitized by Google

Pages.

du roi. — Bernat Guillem de Entenza, fils du seigneur de Montpellier Guillem VIII. — Faits d'armes du roi. — *Tizó*, l'épée du *Conquistador*. — Burriana se rend.— Conquête d'une partie du royaume de Valence..... 331

CHAPITRE VI. — Mariage de Jacme avec Yolande de Hongrie. — Voyage de Jacme à Montpellier. — Premières difficultés avec saint Louis. — Succession de la Navarre. — Affaires du comté d'Urgel. — Reprise de la guerre contre Valence. — Conquête d'Iviza par les Catalans. — Occupation du Puig de la *Cebolla*. — Bernat Guillem au Puig Sainte-Marie. — Cortès de Monzon. — Différends de Jacme avec l'évêque de Maguelone. — Bataille du Puig Sainte-Marie. — Mort de Bernat Guillem, oncle du roi. — Jacme au Puig. — Siége de Valence. — Jacme et les cités lombardes. — Valence capitule. — Organisation de la conquête.— Conclusion de la première partie..... 355

APPENDICE

Notes

A. *Souverains de l'Europe descendant de Jacme Ier*..... 393

France..... 394
Espagne (1er tableau)..... 396
Espagne (2e tableau)..... 397
Branche royale des Deux-Siciles..... 398
Branche ducale de Parme..... 399
Branche royale de France (aînée)..... *Id.*
Branche royale d'Orléans..... 400

Autriche..... *Id.*
Branche grand-ducale de Toscane..... 401
Branche ducale de Modène..... 402

Bade..... *Id.*

Bavière..... 403

Belgique..... 405
Branche ducale de Saxe-Cobourg-Gotha.... 406
Branche ducale de Saxe-Meiningen..... *Id.*
Branche ducale de Saxe-Altenbourg..... *Id.*
Branche grand-ducale de Saxe-Weimar.... 407

Danemark..... 408
Grande-Bretagne..... 409
Hanovre..... 410

Digitized by Google

Pages.

Hesse-Cassel..... 411
Hesse-Darmstadt..... 413
Italie..... *Id.*
Mecklenbourg-Schwerin..... 415
Mecklenbourg-Strélitz..... 416
Pays-Bas..... 417
Branche ducale de Nassau-Weilbourg..... 418

Portugal..... *Id.*
Branche impériale du Brésil..... 420

Prusse..... *Id.*
Russie..... 421
Saxe..... 422
Suède et Norwége..... 423
Wurtemberg..... 425

B. *Sources de l'histoire de Jacme Ier*..... 426
C *Barcelone*..... 432
D. *Sens primitif des titres de duc, marquis et comte*..... 434

Pièces justificatives

I. Acte de notoriété constatant le mariage d'Isabelle de Mayorque avec Conrad de Reischach..... 437

II. Attestation de l'évêque d'Aleth, au sujet du mariage d'Isabelle de Mayorque avec Conrad de Reischach..... 440

III. Confédération de plusieurs prélats et barons aragonais et catalans, pour la sûreté du roi et le bien du royaume.... 442

IV. Acte des Cortès catalano-aragonaises de Monzon..... 444

V. Traité de paix entre Jacme et son grand-oncle Sanche.... 446

VI. Nomination d'un templier comme administrateur des revenus royaux en Catalogne..... 448

VII. Promesse du roi au clergé de Catalogne, à l'occasion de l'expédition de Mayorque..... 450

VIII. Convention conclue entre le roi et les prélats et barons de Catalogne, au sujet de l'expédition de Mayorque..... 451

IX. Acte de légitimation de l'infant don Alfonse..... 454

X. Traité d'adoption mutuelle du roi d'Aragon et du roi de Navarre..... 456

Digitized by Google

Pages.

XI. Serment de fidélité prêté par les Navarrais au roi d'Aragon et par les Aragonais au roi de Navarre..... 458

XII. Constitution de la dot d'Yolande de Hongrie..... 460

XIII. Donation à cause de noces et constitution de douaire pour la reine Yolande..... 461

XIV. Nouvelle constitution de douaire pour la reine Yolande... 463

XV. Capitulation de Valence..... 464

FIN DE LA TABLE DE LA PREMIÈRE PARTIE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DP
894465

DP
129
.T7
v.1

Jourtoulon
Jacme Ier la conquérant...

894465

Aug 12 '48 Z W. T. McCready
Ag 24 '48 M Lib 151
Jun 30 '61 M C. Bower
Jul 14 '61 T 5475 Greenwood
Jan 27 '64 L. U. Gibbs

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CHICAGO
099 014 965

Digitized by Google